
Annales de la Congregation de la Mission

Vincentian Journals and Publications

1933

Volume 98: 1933

Congregation of the Mission

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/Annales>

 Part of the [History of Religions of Western Origin Commons](#)

Recommended Citation

Volume 98: 1933, Annales de la Congrégation de la Mission (Congregation of the Mission).
<http://via.library.depaul.edu/Annales/98>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Digital Commons@DePaul. It has been accepted for inclusion in Annales de la Congregation de la Mission by an authorized administrator of Digital Commons@DePaul. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

ANNALES
DE LA CONGRÉGATION
DE LA MISSION
ET DE LA COMPAGNIE
DES FILLES DE LA CHARITÉ

SAINT VINCENT DE PAUL

ANNALES

DE LA CONGRÉGATION

DE LA MISSION

ET DE LA COMPAGNIE

DES FILLES DE LA CHARITÉ

PARRAISANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME 98 — ANNÉE 1933. N° 1

N° 388

45745



A PARIS, RUE DE SÈVRES, 95

1933

LES TROIS CENTENAIRES DE L'ANNÉE 1933

L'année 1933 amène trois centenaires : l'approbation de la Congrégation de la Mission par le Saint-Siège (12 janvier 1633), la naissance de la Compagnie des Filles de la Charité (29 novembre 1633) et la fondation des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul (mai 1833). Il est bon que les *Annales* disent quelques mots des faits déjà lointains que ces centenaires nous rappellent.

I. — *L'approbation de la Congrégation de la Mission par le Saint-Siège*

La Congrégation de la Mission, conçue à Folleville le 25 janvier 1617, née à Paris le 17 avril 1625, affermie le 4 septembre 1626 par le contrat passé entre le fondateur et ses trois premiers compagnons, reçut l'approbation du Pape Urbain VIII le 12 janvier 1633, il y a exactement trois cents ans, après des négociations difficiles, conduites, à travers mille obstacles, par François du Coudray.

A la cour romaine et dans le clergé séculier, on trouvait que les communautés étaient trop nombreuses. Les religieux eux-mêmes voyaient de mauvais œil tout projet d'institut nouveau. De là, des résistances et des oppositions. A une première supplique, la Propagande répondit, le 22 août 1628, que le projet devait être complètement abandonné. Ce « complètement » aurait découragé tout autre que Vincent de Paul. Celui-ci tint bon et sa persévérance fut récompensée, le 12 janvier 1633, par l'obtention de la Bulle *Salvatoris Nostri*, dans laquelle le Pape Urbain VIII lui donnait satisfaction sur tous les points.

Le document est daté du 12 janvier 1632, et il est pourtant du 12 janvier 1633. Comment expliquer cette apparente contradiction ? Le problème se résout aisément. En ce temps, dans la désignation de l'année, les bulles s'exprimaient autrement que le commun des mortels. L'année, pour elles, commençait le 25 mars, jour supposé de l'Incarnation, et se clôturait le 24 mars suivant ; ainsi, l'année bullaire continuait encore son cours pendant près de trois mois après la fin de l'année vulgaire. Janvier, février et mars presque en entier appartenaient donc à la fois à l'année 1632 et à l'année 1633, selon que l'on parle le langage des bulles ou le langage vulgaire. Il y avait là une équivoque d'autant plus regrettable qu'il était plus facile de l'éviter ; mais la tradition s'impose à beaucoup d'esprits comme chose sacrée ; c'est pourquoi, l'usage continua longtemps encore, malgré ces graves inconvénients. Enfin, la sagesse prévalut : depuis plus de deux siècles, l'année bullaire et l'année vulgaire commencent le même jour. Si nous tenons à être compris, ou plutôt à ne pas tromper, ne disons plus que la Bulle *Salvatoris Nostrî* est du 12 janvier 1632, mais du 12 janvier 1633.

Ne donnons pas non plus comme l'expression de la pensée d'Urbain VIII tout ce que cette Bulle contient. D'ordinaire, les Bulles commencent par répéter, en tout ou en partie, la supplique adressée à Rome, et c'est ensuite que le Pape se prononce. Ces deux parties sont nettement déterminées ici par les mots *Petitio continebat*, qui annoncent la première ; et par ces autres *Nos igitur*, qui marquent le début de la seconde.

La Bulle est adressée à l'official de l'archevêché de Paris et l'archevêque est constitué délégué perpétuel du Saint-Siège pour approuver d'autorité aposto-

lique tout ce qui sera réglé concernant « le régime, le gouvernement, la direction et l'administration » de la Congrégation de la Mission, en sorte que ses décisions auront *inviolabilis apostolicae firmitatis robur*.

II. — *L'érection de la Compagnie des Filles de la Charité*

Le 29 novembre 1933 rappellera un autre événement important dans les annales de l'Église catholique, à savoir : la fondation des Filles de la Charité. Avec son habitude de procéder graduellement, ou, comme il disait, de « côtoyer la Providence », Vincent de Paul avait jeté depuis longtemps les premières bases de l'Institut. L'acte du 29 novembre marquait une nouvelle phase d'une œuvre qui progressait sans cesse en s'adaptant.

Pour en trouver les premiers commencements, il faut remonter à l'année 1617. Le saint prêtre, alors curé d'une petite paroisse de l'Ain, Châtillon-en-Bresse, revêtait, à la sacristie, les ornements qu'il devait porter pour dire la sainte messe. Une dame s'approche pour lui parler d'une famille réduite à la misère par la maladie : père, mère, enfants, tout le monde est couché ; qui donc leur viendra en aide ? Au prône, le prédicateur n'a qu'à laisser parler son cœur ; l'auditoire est ému jusqu'aux larmes. L'après-dîner, les personnes les plus fortunées de la localité se réunissent chez une demoiselle et chacun se déclare prêt à payer de sa personne pour consoler et secourir ces malheureux. Après vêpres, le curé part, malgré la grande chaleur, en compagnie d'un paroissien. Il voit devant lui des femmes marcher dans la même direction, en croise qui reviennent de leur visite charitable, en aperçoit d'autres qui se reposent, assises sur le bord de la route, épongeant la sueur qui coule

de leur front. « Il y avait tant de monde, dira-t-il plus tard, qu'il semblait que ce fût une procession. »

Le voilà enfin près de ses malades. Chaque visiteur leur a laissé son cadeau. Les provisions apportées sont accumulées sous ses yeux. Il les regarde avec une certaine fierté, mêlée de mélancolie. « Grande charité, pense-t-il en lui-même, mais charité mal réglée. Ces pauvres gens sont aujourd'hui dans l'abondance ; ils ont trop, beaucoup trop, et dans quelques jours ils n'auront plus rien. »

Les cœurs et les mains se sont ouverts à sa parole ; mais cela ne suffit pas ; comme toute chose, la charité, pour porter tous ses fruits, doit être organisée. En fait d'organisation, le curé de Châtillon était un maître. Il réunit les dames les plus fortunées de l'endroit et les engage à visiter à tour de rôle les pauvres malades de la paroisse et à s'occuper d'eux sous le double rapport du corps et de l'âme.

La première confrérie de la Charité est créée. Les servantes des pauvres, appelées aussi « servantes de la Charité », entrent en fonctions, stimulées par leur président. Celui-ci suit d'un œil attentif la marche de l'œuvre. En novembre, après trois mois d'expérience, il est en mesure de donner un règlement.

« La confrérie sera composée de femmes, tant veuves, mariées que filles, desquelles la piété et la vertu soient connues, et de la persévérance desquelles l'on se puisse assurer, pourvu néanmoins que les mariées et les filles aient la permission de leurs maris, pères et mères, et non autrement ; et afin que la confusion ne s'y glisse par la multitude, le nombre pourra être de vingt seulement, jusques à ce qu'autrement en soit ordonné. »

Aux servantes des pauvres, le règlement adjoint, pour l'administration du temporel, un procureur, qui

sera « quelque pieux et dévot ecclésiastique », ou « un bourgeois de la ville, vertueux, affectionné au bien des pauvres », et, pour la garde des malades « qui seront seuls et ne pourront remuer », « deux pauvres femmes d'honnête vie et de dévotion ».

Sera constitué par voie d'élection un bureau, dont feront partie, avec le curé et le procureur, la prieure, la trésorière et l'assistante. Les attributions de chacun sont déterminées avec une grande netteté. Un pauvre remplit-il toutes les conditions requises pour être inscrit sur la liste des assistés de la confrérie, une servante des pauvres va chez lui, lui apporte une chemise blanche, s'il n'en a pas, l'exhorte à se confesser le jour même pour se préparer à la communion du lendemain, lui remet un crucifix ou plutôt le fixe elle-même sur le mur ou la cloison devant ses yeux, procure, s'il en est besoin, tablette, serviette, gondole, écuelle, petit plat et cuillère.

Et chaque jour la charitable visiteuse revient deux fois. Reportons-nous encore au règlement : « Elle apprêtera le diner, le portera aux malades, en les abordant les saluera gaiement et charitablement, accommodera la tablette sur le lit, mettra une serviette dessus, une gondole et une cuillère et du pain, fera laver les mains aux malades et dira le *Benedicite*, trempera le potage dans une écuelle, accommodant le tout sur ladite tablette, puis conviera le malade charitablement à manger, pour l'amour de Jésus et de sa sainte Mère, le tout avec amour, comme si elle avait affaire à son fils ou plutôt à Dieu, qui impute fait à lui-même le bien qu'elle fait aux pauvres. Elle lui dira quelque petit mot de Notre Seigneur, en ce sentiment tâchera de le réjouir s'il est fort désolé, lui coupera parfois sa viande, lui versera à boire et, l'ayant ainsi mis en train de manger, s'il a quelqu'un auprès

de lui, le laissera et en ira trouver un autre pour le traiter en la même sorte, se ressouvenant toujours de commencer par celui qui a quelqu'un avec lui et de finir par ceux qui sont seuls, afin de pouvoir être auprès d'eux plus longtemps. Puis reviendra le soir leur porter à souper avec même appareil et ordre que dessus. »

Rien n'est laissé à l'imprévu par l'esprit pratique et charitable de Vincent de Paul : ni la quantité et la qualité des mets servis, ni le régime spécial des jours d'abstinence ou des estomacs rebelles à la nourriture habituelle.

La confrérie prenait également soin de l'âme de ses pauvres par des lectures dans quelque livre de piété, par des exhortations à la patience et à la confiance en Dieu ; elle veillait surtout à ce que le malade fût bien préparé à la mort par la confession, le viatique et l'extrême-onction. Assistance corporelle, assistance spirituelle, le curé de Châtillon ne voulait pas séparer l'une de l'autre, car la vraie charité est universelle ; il attachait même plus d'importance à la seconde qu'à la première, étant donné que la vie éternelle l'emporte de beaucoup sur la vie terrestre.

La mort avait-elle accompli son œuvre, la confrérie s'occupait encore de la sépulture et des funérailles. Elle n'abandonnait ses protégés qu'après les avoir conduits à leur dernière demeure et embelli décemment leur tombe.

La cérémonie de l'érection officielle eut lieu le 8 décembre, « jour de l'Immaculée Conception de la Vierge Mère de Dieu », après approbation du règlement par le vicaire général de Lyon. Vincent de Paul n'eut guère le temps de suivre les progrès de son œuvre, car, peu de jours après, les instances de Mme de Gondi le ramenaient à Paris ; mais ce qu'il avait vu

l'encourageait à persévérer dans la même voie. Il établit des confréries, ou, comme on disait alors, des Charités, à Villepreux, Joigny, Montmirail, Folleville et en cent autres localités. Tout en maintenant les grandes lignes du règlement primitif, il savait en modifier les détails suivant les exigences du milieu. Il organisa parfois des Charités d'hommes, parfois aussi des Charités mixtes; les Charités de femmes eurent toujours ses préférences et ce furent les seules qui tinrent bon. Pour alimenter la caisse, les procédés variaient : telle association avait sa manufacture; telle autre, ses brebis; toutes recouraient aux quêtes et aux cotisations; plusieurs recevaient le produit de certains impôts.

La Congrégation de la Mission, fondée en 1625 pour évangéliser les campagnes, fut dans les mains du fondateur un moyen puissant pour la propagation des Charités. Le concours de dames grandes par la vertu et souvent aussi par la condition lui fut aussi très utile. Mlle Le Gras se signala par la part qu'elle prit à cette œuvre.

Bien que domicilié dans la capitale, Vincent de Paul ne songeait qu'aux campagnes. Estimait-il les Charités moins nécessaires à Paris du fait que les pauvres malades pouvaient être recueillis dans les hôpitaux, ou pensait-il que des dames habituées à se faire servir seraient elles-mêmes inaptées au service des pauvres ?

Il essaya tout de même, quoique sur le tard. La première confrérie parisienne commença en 1629, sur la paroisse Saint-Sauveur, qu'il avait habitée en 1625; et la seconde, en 1630, sur la paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet, qui était la sienne et celle de Mlle Le Gras. Presque toutes les autres paroisses suivirent le mouvement.

Comme il le craignait, les grandes dames ne se donnèrent pas la peine d'accomplir personnellement le travail manuel auquel s'adonnaient si allégrement les villageoises, comme préparer la nourriture du pauvre, la lui apporter, lui donner les soins qu'exigeait la maladie, entretenir la propreté dans la mansarde. Leurs servantes les remplaçaient. Or, peut-on attendre de servantes attachées à une besogne considérée par elles comme une corvée le dévouement, la patience et l'affection dont un pauvre malade a besoin ?

L'essai fut malheureux. Que fallait-il donc ? Des filles ou femmes du peuple attirées par leur cœur vers les pauvres et prêtes à se faire leurs servantes par amour de Dieu.

Mû par cette pensée, Vincent de Paul chercha, et le succès répondit à son attente. Un jour, au cours d'une mission donnée à Suresnes, une jeune fille vint à lui. Elle s'appelait Marguerite Naseau. Elle avait appris à lire et à écrire toute seule au milieu de ses vaches, un alphabet à la main, demandant aux passants la solution des difficultés qu'elle rencontrait. Puis, elle avait instruit d'autres jeunes filles qui étaient devenues elles-mêmes maîtresses d'école dans les villages environnants. Dès que Vincent de Paul lui eut parlé des pauvres malades et de son projet de leur donner des infirmières bénévoles, elle se laissa convaincre.

On la vit d'abord à Saint-Sauveur, puis à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, attachée aux Charités de ces deux paroisses. Les dames l'appréciaient, les pauvres l'aimaient. Elle eut l'héroïque imprudence de partager son lit avec une pestiférée, contracta le mal et en mourut. Sa carrière de servante des pauvres n'avait duré que trois ans.

Mais déjà d'autres jeunes filles s'offraient pour les Charités. Il y en eut d'excellentes; il y en eut aussi que les dames durent congédier. Vincent de Paul comprit qu'il serait bon de les connaître avant de les employer et même de les former en les plaçant sous une direction unique. Ainsi l'idée de communauté se précisait, avec une sorte de noviciat préparatoire.

Mlle Le Gras, née Louise de Marillac, supérieure de la Charité de Saint-Nicolas, sentait, elle aussi, la nécessité de la réforme. Et comme elle possédait elle-même les qualités nécessaires pour diriger cette école de charité, rien n'empêchait de commencer. Son père, frère de Michel de Marillac, garde des sceaux, et de Louis de Marillac, maréchal de France, était mort en 1604, la laissant orpheline à l'âge de treize ans. Mariée, le 5 février 1613, à un secrétaire des commandements de la reine Marie de Médicis, Antoine Le Gras, mère vers la fin de l'année, veuve le 21 décembre 1625, elle s'était attachée à son mari, dont la perte lui fut cruelle; à son fils, qui fit maintes fois couler ses larmes; aux pauvres, qu'elle servait et secourait; mais surtout à Dieu, auquel elle regrettait de ne s'être pas unie plus étroitement par le lien des vœux de religion. Tout en elle, sa santé languissante, son âme dévorée de scrupules, son cœur sensible à l'excès, semblait l'avoir prédestinée à la souffrance. Par une heureuse chance, elle trouva sur ses pas Vincent de Paul, qui sut tirer un merveilleux parti des belles qualités qu'avaient déposées en elle la nature et la grâce : un grand bon sens, un rare esprit d'organisation, l'amour des pauvres, une piété angélique, une admirable docilité de volonté envers ceux qui savaient gagner sa confiance. Depuis l'année 1629, elle s'était vouée à l'œuvre des Charités, comme Mme Goussault et Mlle Pollalion, allant de côté et d'autre à la cam-

pagne pour les visiter, et, à Paris, se dépensant sans compter pour celle de Saint-Nicolas, dont elle était présidente.

Ces occupations lui plaisaient et pourtant la vie de communauté l'attirait. Ce dernier désir fut satisfait le 29 novembre 1633, jour où trois ou quatre filles, choisies par Vincent de Paul, furent reçues dans sa maison, probablement rue de Versailles, pour se laisser former par elle au service des pauvres. Commencements bien modestes d'un Institut répandu aujourd'hui dans toutes les parties du monde.

La voix populaire appela ses membres « Filles de la Charité, servantes des pauvres malades », et ce nom est resté.

Les premières sœurs étaient de la banlieue de Paris; elles gardèrent leur coiffure et leur habit, et toutes celles qui vinrent dans la suite se vêtirent de même.

Le premier règlement que nous ayons est postérieur au 29 novembre de quelques jours, peut-être de un ou deux mois; il se termine par cette remarque de Mlle Le Gras : « Elles n'ont point encore gardé le silence. »

Nous y lisons : « Les filles se lèvent à cinq heures et demie, se mettent à genoux près de leur lit pour adorer Dieu..., s'habillent, font leur lit et se rendent au lieu pour faire l'oraison à six heures. »

Cet exercice prend fin à sept heures. Il est suivi de quelques prières : les litanies de la sainte Vierge, le *Respice*, le *Retribuere*, le *De profundis* et l'oraison du bon ange. Après quoi, continue le règlement, « elles rendent compte de l'oraison et se remettent en mémoire le principal de leurs résolutions pour les pratiquer la journée ».

Après la vie contemplative, la vie active. Les sœurs

qui sont de jour pour le service des pauvres malades passent chez la dame chargée de préparer les repas, afin de s'assurer que tout sera prêt à neuf heures et demie, moment fixé pour la visite. Celles qui ont le soin des remèdes les portent à domicile.

Elles se retrouvent ensuite à l'église paroissiale pour entendre la messe. Le reste de la matinée se passe dans la maison : elles apprennent à lire, écoutent une leçon de catéchisme, s'occupent à des travaux manuels. A midi, examen particulier, *Benedicite* et repas, que clôturent les grâces. Toutes, ensuite, prennent la porte de sortie et disparaissent : les unes se rendent chez le médecin pour chercher les ordonnances ; les autres vont prévenir la dame qui sera de jour le lendemain pour le repas des malades.

De retour au logis, elles reprennent leurs exercices de lecture, leur classe de catéchisme, « et lisent quelque peu du saint Évangile pour s'exciter à la pratique des vertus et au service du prochain, à l'imitation du Fils de Dieu ». Il y a aussi les remèdes à préparer, ainsi que le linge, le bois, la confiture destinés aux pauvres.

A six heures du soir, lecture spirituelle, puis souper, précédé de l'examen particulier et du *Benedicite*, et suivi des grâces.

Ensuite, récréation et travail jusqu'à neuf heures. La journée se termine par l'examen général, la prière du soir, composée des prières suivantes : *Confiteor*, *Misereatur*, *Indulgentiam*, *Visita quaesumus*, *Respice*, *Angeles*, *Retribuere*, *De profundis* et les litanies du Saint Nom de Jésus. A dix heures, coucher. Avant de se mettre au lit, les sœurs s'agenouillent, adorent Dieu et lui « demandent sa sainte bénédiction pour passer la nuit ».

A la fin de ce règlement, Mlle Le Gras a écrit :

« Les filles désireraient bien communier les fêtes et dimanches quelquefois. » « Elles observent, ajouta-t-elle, de ne le demander à leur confesseur qu'après m'en avoir parlé; je profite de l'occasion pour les avertir de quelques fautes qui ne doivent pas être aux personnes qui communient souvent. »

Vincent de Paul venait de temps en temps parler à ses filles de Dieu et des pauvres, de la beauté de leur vocation et de la fidélité à leurs devoirs. Nous n'avons pas ses deux premières conférences. A la troisième, le 31 juillet 1634, douze sœurs l'écoutaient. Il leur expliqua le règlement. Déjà le règlement primitif avait subi quelques modifications; ainsi, l'heure du lever n'était plus cinq heures et demie, mais cinq heures. Les sœurs n'étaient alors employées que dans cinq confréries parisiennes; il y en avait deux à Saint-Sauveur, deux à Saint-Nicolas, une à Saint-Benoit, trois à Saint-Paul, quatre à l'Hôtel-Dieu, ou même cinq, si l'on compte Mlle Le Gras. Les supérieures étaient nommées pour un mois.

En huit mois, la petite communauté ne s'était accrue que de huit ou neuf membres. Vincent de Paul s'en réjouissait; il préférait les œuvres qui grandissaient lentement. Ce qui lui importait avant tout, c'était l'acquisition des vertus propres à faire de ses filles de véritables servantes de Dieu et des pauvres. Il y travaillait sans cesse, et par ses exhortations et par ses réprimandes et par une vigilance toujours en éveil.

Un souvenir l'inquiétait. Quelque temps après leur fondation, les Visitandines avaient abandonné la visite des pauvres pour se tenir enfermées dans le cloître. N'y avait-il pas lieu de craindre pour l'avenir, chez les Filles de la Charité, pareille déformation de l'œuvre primitive? Il leur répétait sans cesse que leur

vocation ne ressemblait pas à celle des religieuses, que leur chapelle était l'église paroissiale ; leur cloître, les rues de la ville ; leur grille, la crainte de Dieu ; leur voile, la sainte modestie. Par mesure de précaution, il écarta même du langage tout ce qui rappelait la vie religieuse : l'Institut fut appelé Confrérie ou Société ; le noviciat, séminaire ; la supérieure, sœur servante ; la résidence, maison ou établissement. Pas de grille au parloir, pas d'habit spécial ; pas de vœux non plus, sinon, à partir de 1640, des vœux privés et le plus souvent annuels.

Tels furent les débuts de la Compagnie des Filles de la Charité. Il importait de les rappeler en cette année tricentenaire. En trois cents ans, que de pauvres soulagés, d'orphelins recueillis, de malades assistés ! Si nous pouvions les réunir tous dans une vaste plaine, quelle immense multitude nous aurions sous les yeux ! Mais qu'importe la contemplation du bien accompli ! La véritable charité est modeste ; elle ne se glorifie pas, mais va de l'avant avec un dévouement toujours égal, sans regarder en arrière.

III. — *Les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul*

Après la Révolution de 1830, bien des familles chrétiennes de province n'osèrent renvoyer leurs enfants dans la capitale. Des cinquante rhétoriciens que possédait, en juillet, le collège Stanislas, dix seulement se retrouvèrent, en octobre, pour le cours de philosophie. A l'école de droit, M. de Goy ne connaissait, parmi ses camarades, personne qui partageât ses croyances. Six mois durant, il refusa de se lier avec qui que ce soit pour ne pas mettre sa foi en péril. Plusieurs, pourtant, pensaient comme lui. Un dimanche de l'année 1832, pendant la grand'messe, à Saint-

Étienne-du-Mont, ses yeux tombèrent sur deux ou trois jeunes étudiants, qu'il reconnut : parmi eux se trouvait Frédéric Ozanam. A la sortie de l'office, il les aborda, leur serra la main et leur dit son désir de continuer ses relations avec eux. Ozanam, né à Milan, le 23 avril 1813, de parents français, était venu à Paris en novembre 1831 pour y faire son droit et avait accepté l'hospitalité du savant Ampère, rue des Fossés-Saint-Victor.

Sous le rapport des croyances religieuses, l'École de médecine était encore au-dessous de celle de droit.

Plus d'association chrétienne de jeunes gens. La *Société des bonnes études* avait disparu comme les autres. Le local qu'elle occupait précédemment, place de l'Estrapade, près de l'École de droit, était à la disposition de l'un de ses anciens directeurs, M. Bailly : au rez-de-chaussée, un amphithéâtre, une salle utilisée comme bibliothèque et quelques pièces moins grandes ; aux étages supérieurs, l'appartement de M. Bailly et des chambres louées à des étudiants, qui avaient établi un cabinet de lecture dans la bibliothèque et organisé des conférences de droit et d'histoire dans les salles du bas. Les jeunes gens du dehors pouvaient, avec l'autorisation de M. Bailly, assister aux réunions et consulter les livres de la bibliothèque.

Les auditeurs étaient nombreux aux conférences d'histoire, où la littérature et la philosophie avaient leur large part. Ozanam était l'un des plus assidus. Il y attira Lallier, élève de philosophie à Stanislas. Le jeune normand Lamache y vint aussi. Les plus zélés composaient des dissertations sur des sujets de leur choix et en donnaient lecture. Comme la porte était ouverte aux voltairiens, aux déistes, aux saint-simoniens, la contradiction ne se faisait pas attendre. On

ripostait, on s'animait, on s'égarait d'autant plus facilement que seul le lecteur avait sérieusement étudié la question.

Les discussions menaçaient de devenir inutiles ou même dangereuses. Ozanam proposa de tenir, dans l'intervalle des conférences, des réunions préparatoires, où n'assisteraient que les étudiants chrétiens. Une commission fut nommée pour l'étude du projet ; elle comprenait Ozanam, Lamache et Lallier. Les trois amis ne purent s'entendre. Le Taillandier, étudiant en droit, porté par tendance à l'action plus qu'aux discussions, dit un jour à Lallier : « J'aimerais mieux un autre genre de réunions, d'où seraient bannies les luttes et les controverses et qui ne seraient composées que de jeunes gens chrétiens, s'occupant ensemble et uniquement de bonnes œuvres. » Lallier goûta peu le projet ; il en fit néanmoins part à Lamache et à Ozanam, qui partagèrent sa manière de voir.

Quelques jours après, les étudiants se réunissaient de nouveau pour une conférence. La religion fut attaquée avec âpreté. Ozanam en éprouva une peine profonde. « Comme il est malheureux, disait-il après la séance, de voir le catholicisme, de voir notre sainte Mère l'Église ainsi attaquée, travestie, calomniée ! Restons sur la brèche pour faire face aux attaques ; mais n'éprouvez-vous pas, comme moi, le désir, le besoin d'avoir, en dehors de cette conférence militante, une autre réunion, composée exclusivement d'amis chrétiens et toute consacrée à la charité ? Ne vous semble-t-il pas qu'il est temps de joindre l'action à la parole et d'affirmer par des œuvres la vitalité de notre foi ? » C'était revenir au projet de M. Le Taillandier. La commission l'adopta ; M. Bailly aussi.

Mais quelles œuvres entreprendre ? L'abbé Olivier, curé de Saint-Étienne-du-Mont et plus tard évêque

d'Évreux, fut consulté. Après avoir passé en revue devant les jeunes gens les œuvres appropriées à leur âge et à leurs aptitudes, il leur recommanda le catéchisme aux enfants pauvres.

A l'œuvre des catéchismes, les étudiants préférèrent la visite des pauvres à domicile. Ainsi fixés sur leur dessein, Ozanam, Lamache et Lallier, auxquels se joignit Le Taillandier, cherchèrent des adhérents. Ozanam gagna Clavé, saint-simonien récemment converti, et Devaux, étudiant en médecine. M. Bailly mit à leur disposition le bureau de rédaction de son journal *La Tribune catholique, Gazette du clergé*.

La première réunion se tint en mai 1833, à huit heures du soir, sous la présidence de M. Bailly. Après le *Veni Sancte Spiritus* et une courte lecture dans *l'Imitation*, la délibération commença.

Tous étaient novices; ils avaient besoin d'être aidés par quelque personne expérimentée. C'est à sœur Rosalie Rendu, Fille de la Charité, qu'ils s'adressèrent. Ils lui demandèrent une liste de pauvres à visiter, et aussi, contre leur valeur en argent, quelques-uns des bons qu'elle avait en mains pour ses distributions quotidiennes. Le nom de *Conférence* fut adopté. On prit saint Vincent de Paul comme patron. On décida que les fonds seraient fournis par une quête à la fin de chaque séance et que chacun donnerait selon ses moyens, dont il restait seul juge. M. Devaux, nommé trésorier, commença ses fonctions le jour même; il tendit son chapeau, comme un mendiant, et chacun y déposa sa petite offrande. Le *Sub tuum praesidium* clôtura la séance.

Huit jours après, nouvelle réunion. Chaque étudiant avait choisi sa famille pauvre.

A la troisième ou quatrième séance, il fut question de s'étendre par l'admission d'un ancien élève de Sta-

nislas, Gustave Colas de la Noue, étudiant en droit. C'était un inconnu pour tous, sauf pour M. Lallier, qui le présentait. Plusieurs formulèrent des objections; il leur en coûtait d'introduire de nouveaux visages dans leurs réunions intimes. A la fin de l'année, la Conférence se composait de quinze membres environ.

De mai à la fin d'août, M. Bailly versa régulièrement à la quête cinq ou six pièces de 5 francs; cette somme représentait les appointement des membres de la Conférence qui avaient collaboré par quelque article au compte rendu bibliographique de *la Tribune catholique*. Les jeunes gens n'étaient pas riches; leurs dons compris, le chapeau arrivait difficilement à recueillir le double.

Lancés dans cette nouvelle voie, les étudiants oublièrent la première. Il ne fut plus question de réunion préparatoire en vue de la Conférence militante; fatigués de leurs stériles discussions, ils préféraient l'apologétique par l'action. Les vacances les dispersèrent au mois d'août 1833. A la rentrée de novembre, par suite de la fusion de *la Tribune catholique* et de *l'Univers religieux*, ils fixèrent leur siège dans l'ancien local, 11, rue de l'Estrapade. Quelques-uns ne revinrent pas, mais les vides furent comblés, et au delà, par l'admission de quelques Lyonnais et d'anciens élèves du collège de Juilly. La visite des pauvres reprit. Ils se retrouvaient tous à la séance du mardi. Chacun, à tour de rôle, rendait compte de l'état des familles dont ils s'occupait et l'on échangeait cordialement des observations du plus haut intérêt pratique.

En décembre, au président et au trésorier fut adjoint un secrétaire pour rédiger le procès-verbal des séances; tous trois constituaient le bureau.

Un administrateur du bureau de bienfaisance du XIII^e arrondissement, M. Volot, instruit du zèle cha-

ritable des jeunes gens, leur proposa les fonctions officielles de commissaires de charité. M. Ozanam et six autres acceptèrent.

M. Bailly pensa qu'il serait bon de rendre plus étroits les liens qui unissaient la Conférence avec le curé. « Notre société, dit-il dans une des séances de janvier 1834, a trop peu d'importance pour prétendre à l'honneur de voir le curé de la paroisse assister à nos séances; mais nous pouvons déléguer auprès de lui l'un de nous pour lui rendre compte de nos œuvres et remplir ainsi le précepte de notre saint patron. »

Le secrétaire fut désigné. Il se rendait tous les jours, après la messe, près de M. Faudet, curé de Saint-Étienne-du-Mont, lui exposait l'état des œuvres, prenait ses conseils et, le soir, mettait ses confrères au courant de sa visite au curé.

Leur activité s'exerça sur d'autres terrains. La jeunesse des écoles souffrait du défaut d'instruction religieuse. Décision fut prise d'envoyer une députation à Mgr de Quélen, archevêque de Paris, pour attirer son attention sur ce point. Ozanam, Lallier et Lamache furent choisis. Ils allèrent trouver le prélat et lui exposèrent leur plan : des conférences seraient données du haut de la chaire de Notre-Dame, les dimanches du carême, soit par l'abbé Lacordaire, qui savait captiver les jeunes par sa parole enflammée et ses audaces éloquentes, soit par l'abbé Bautain, qui se recommandait par ses qualités de philosophe. Un enseignement unique et coordonné leur semblait préférable à une série de sermons donnés par plusieurs sur des sujets différents. Mgr de Quélen ne partageait pas entièrement leurs vues : il aimait mieux que la chaire fût occupée, chaque dimanche, par un conférencier différent; ces conférenciers, il les choisirait

entre mille et leur recommanderait de parler sur un sujet du plus haut intérêt. La discussion continuait toujours quand on vint annoncer M. l'abbé Lamennais. Mgr de Quélen se leva, alla au-devant de son visiteur, le prit par la main et, le présentant aux jeunes gens, leur dit : « Voilà l'homme qui vous conviendrait. Si ses forces et sa voix lui permettaient de se faire entendre, il faudrait ouvrir toutes grandes les portes de la cathédrale, et elle ne serait pas assez vaste pour contenir la foule de ses auditeurs. — Oh ! Monseigneur, répondit l'abbé de Lamennais, ma carrière est finie. »

A ces mots, les jeunes gens prirent congé de l'archevêque et se retirèrent.

Le lendemain, paraissait dans un journal le récit de la réception. Cette indiscretion, qui aurait pu leur être imputée, les indisposa vivement. Pensant que des excuses étaient nécessaires, Ozanam et Lallier retournèrent à l'archevêché, où Lamache, empêché, ne put les suivre. Mgr de Quélen demanda le numéro du journal, lut l'article et s'écria : « Ces journalistes n'en font jamais d'autres ! » Puis, ému par de nouvelles excuses, il saisit les jeunes gens entre ses bras et, les attirant doucement à lui, les embrassa paternellement. « Les prédicateurs que je vous destine, ajouta-t-il, sont réunis dans mon salon ; je vais vous présenter à eux ; puis je vous laisserai pour aller déjeuner ; expliquez-leur ce que vous voulez. »

La présentation faite, l'archevêque se retira. Et la conversation commença, toujours respectueuse, parfois animée. L'abbé Thibault, plus tard évêque de Montpellier, et Ozanam firent plusieurs fois ensemble le tour du salon. Quand le prélat revint, le ton montait. « Monseigneur, Monseigneur, dit l'abbé Thibault, nous nous entendons avec ces messieurs, nous nous entendons parfaitement. — Si vous ne vous enten-

dez pas, répliqua l'évêque en souriant, on vous entend bien. »

En fait, ils n'étaient pas d'accord. A peine de retour au logis, Ozanam et Lallier prirent la plume et rédigèrent un mémoire destiné à l'archevêque de Paris. Pour eux, ce qui importait avant tout, c'était de montrer le rôle social de l'Église; les sujets, dont ils eurent soin de dresser la liste, devaient tous entrer dans ce cadre. Le prélat reçut leur travail, mais en prit-il connaissance? Ils n'en entendirent pas parler.

Le 8 février, paraissait dans *l'Univers* le mandement par lequel Mgr de Quélen établissait les Conférences quadragésimales à Notre-Dame. Sept prédicateurs étaient désignés. L'affluence des hommes fut grande. Lacordaire parlait, à des heures différentes, dans la chapelle du collègue Stanislas, devant un auditoire composé en grande partie de jeunes gens. A la fin de son dernier discours, il recommanda chaudement à la charité de ses auditeurs un pauvre artiste infirme, visité par le peintre Janmot, membre de la Conférence, et, à sa voix, les bourses se délièrent.

Plusieurs membres de la Conférence acceptèrent d'instruire eux-mêmes la jeunesse; on en vit, répondant aux désirs de sœur Rosalie, enseigner l'orthographe à trois jeunes ouvriers de la rue de Vaugirard; on en vit aussi donnant des leçons de catéchisme aux jeunes détenus d'une maison de correction, rue des Grès, œuvre que remplacera, au début de 1836, celle des apprentis-orphelins.

Les jeunes amis des pauvres n'oubliaient pas leur patron. Le 4 février 1834, sur la proposition de M. Le Prévost, ils décidèrent de dire, après le *Veni Sancte*, l'invocation *Sancte Vincenti a Paulo, ora pro nobis*, et de célébrer sa fête, chaque année, le 19 juillet. Le même jour, ils se mirent sous le patronage de la

sainte Vierge et convinrent de l'honorer plus particulièrement le jour de son Immaculée Conception et d'ajouter un *Ave Maria* aux prières des séances.

Saint-Lazare devait solenniser pour la première fois, le dimanche 13 avril, l'anniversaire de la Translation des reliques, revenues depuis peu à Paris, d'où la révolution de 1830 les avait chassées. La veille, soixante membres de la Conférence vinrent en corps entendre la messe dans la chapelle de la maison et se prosterner devant leur grand modèle.

Plus la Conférence s'étendait et plus on sentait les inconvénients du grand nombre : moins d'intimité et, par conséquent, moins de charme ; plus de temps donné en séance à la distribution des bons, au détriment du temps accordé précédemment au récit des visites aux familles pauvres ; causeries particulières entre voisins. Tout le monde était d'avis qu'il fallait un remède et l'on n'en voyait d'autre que la division de la Conférence en sections ; mais des raisons de cœur s'opposaient à cette solution ; c'est pourquoi, on hésita longtemps.

Quand, à la fin de 1834, plus de cent jeunes gens se trouvèrent réunis, Ozanam comprit que la solution s'imposait sans retard. Il soumit son plan dans la séance du 16 décembre. On lui objecta que M. Bailly ne pourrait présider toutes les sections et que les sections privées de sa présence en seraient réduites à languir et à se dissoudre.

La question fut reprise le 30. On nomma une commission, qui se réunit le 31. La discussion se prolongea. Le Taillandier craignait que les relations fraternelles entre les membres n'eussent à souffrir de la séparation. Ozanam, plus positif, estimait qu'il valait mieux souffrir ce mal pour en éviter un pire. On discutait encore quand l'horloge sonna minuit, annon-

çant la première minute de l'année 1835. M. Bailly se leva : « Depuis quelque temps, dit-il, ces discussions et ces incertitudes ébranlent ma santé; je me sens incapable de les prolonger. Une nouvelle année commence; embrassons-nous et laissez-moi le soin de prendre les dispositions convenables pour donner satisfaction à tous les vœux. » Là-dessus, tous s'embrassèrent cordialement et échangèrent des vœux de bonheur.

Le mardi 6 janvier, M. Bailly nomma deux commissions : d'un côté, les partisans de la division; de l'autre, ses adversaires. Après plusieurs séances, il fut convenu qu'il y aurait deux sections. Toutes deux se réuniraient dans la maison de M. Bailly. Séance particulière d'abord en deux salles différentes pour la distribution des bons, puis assemblée plénière dans l'amphithéâtre pour voter les secours extraordinaires, délibérer sur l'admission des candidats nouveaux et faire la quête.

Ces dispositions furent complétées le 24 février. On convint, ce jour-là, que les membres chargés de visiter les pauvres du XII^e arrondissement et de la Cité formeraient une section spéciale, avec Ozanam comme vice-président, Brac de la Perrière comme secrétaire et Picard comme trésorier. L'autre section s'organisa de même. M. Bailly restait président général. Jusqu'alors, les bons étaient empruntés aux Filles de la Charité; désormais, la Conférence aura ses bons imprimés, avec la marque d'origine : *Société de Saint-Vincent-de-Paul*.

Les promoteurs de la nouvelle organisation n'avaient pas suffisamment mûri leur projet. Il était à prévoir que les deux sections ne termineraient pas la distribution des bons en même temps; que faire dans l'intervalle? Le 12 mai, l'arrivée de la seconde section

dans l'amphithéâtre, où la première continuait sa séance, provoqua des incidents regrettables.

Cet inconvénient s'aggravait du fait que l'admission de nouveaux membres modifiait l'importance numérique des groupes. Les séances prolongées gênaient particulièrement ceux qui habitaient les quartiers éloignés. Clavé demanda et obtint que fût créée une section distincte pour les confrères du quartier Saint-Philippe-du-Roule.

Le 25 mai 1835, jour où, pour la première fois, se réunirent ces derniers, un des nouveaux demanda que toute la Conférence s'affiliât à la confrérie du Rosaire vivant, vrai fondement, disait-il, d'une société de charité. On lui fit remarquer que, sous le rapport des pratiques de piété, il valait mieux laisser chaque membre libre de suivre ses préférences.

Le 30 juin, création d'une nouvelle section sur la paroisse Bonne-Nouvelle.

Le 19 juillet, toutes les sections étaient réunies dans la chapelle du 95, rue de Sèvres, pour y entendre la grand'messe de neuf heures, pendant laquelle beaucoup communieraient. Elles revinrent pour vêpres, à deux heures et demie. Le soir, à huit heures, assemblée générale, avec loterie en faveur des pauvres.

La Société, de plus en plus connue au dehors, manifestait sa charité sous diverses formes. Elle s'occupa du placement des apprentis et des ouvriers arrivant de province, vint en aide à l'école chrétienne de la rue Saint-Martin pour les classes du soir, destinées aux adultes, et lui fournit même des orateurs pour de courtes allocutions après les cours de musique du dimanche soir.

Après les vacances, M. Bailly pensa que le moment était venu de donner un règlement écrit. Lallier fut chargé de le rédiger. Le président mit en tête quel-

ques réflexions préliminaires empruntées presque mot à mot aux écrits de saint Vincent de Paul. La Société eut un président général, M. Bailly; un vice-président général, M. Le Prévost; un secrétaire général, M. Brac de la Perrière; un trésorier général, M. Devaux.

Paris comprenait quatre sections : Saint-Philippe-du-Roule, la Bonne-Nouvelle, Saint-Sulpice et Saint-Étienne-du-Mont. Nîmes avait son groupe; Lyon, Rennes et Nantes auront le leur en 1836. Les Conférences de province gardaient le contact avec celles de Paris par une correspondance suivie.

Arrêtons là l'histoire de la fondation et des premiers développements d'une société qui a fait partout un bien immense et ne connaît aujourd'hui d'autres limites que celles des régions habitées. Il y aura toujours des pauvres; toujours, par conséquent, la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul aura sa raison d'être.

HISTOIRE DES FILLES DE LA CHARITÉ

par M. MILON

CHAPITRE XI (Suite)

LES FILLES DE LA CHARITÉ EN ASIE. TURQUIE D'ASIE, PERSE, CHINE

En PERSE, les œuvres de charité des sœurs étaient nécessaires, comme elles le sont partout en Orient, pour concourir au travail d'évangélisation et de civilisation que l'on souhaite voir s'accomplir en cette région.

Reprenant l'apostolat des anciens religieux, les Lazaristes vinrent, en 1841, à Tauris et à Téhéran, faire œuvre de missionnaires catholiques. Ils s'établirent ensuite en d'autres villes de Perse, à Khosrowa, à Ourmiah et à Ispahan. Mais comment faire pénétrer la foi catholique dans les familles, si la femme, si la mère de famille n'est pas croyante elle-même? Pour agir d'une manière durable sur l'âme de la femme, et, par elle, sur la famille, les Missionnaires Lazaristes appelèrent les Sœurs de Charité.

Ce fut en 1856 que les premières sœurs furent envoyées de Paris, et ce n'était pas chose facile d'accomplir alors ce lointain voyage. Voici les notes de voyage de la Supérieure de cette première colonie envoyée à Khosrowa. Parmi ces Filles de la Charité, il s'en trouvait une, originaire de la Perse, qui était venue faire son noviciat à Paris, et que, tout naturellement, on envoyait en son pays, dont elle avait l'avantage de connaître la langue. On verra par quelques

lignes de ce récit qu'il n'est pas toujours facile d'arriver au lieu de l'apostolat. Le voyage est accidenté. Ensuite, il est vrai, viendra la monotonie du dévouement quotidien et uniforme. Cette seconde partie est peut-être parfois plus dure à supporter que l'autre.

Les sœurs, arrivées à Constantinople, s'y embarquèrent pour Trébizonde sur la mer Noire, gagnant ensuite par Erzeroum leur destination, Khosrowa. Un missionnaire lazarisite, M. Darnis, était venu de Perse pour leur servir de guide. Voici quelques passages de la lettre de la Supérieure des Filles de la Charité, sœur Conesbouc, à la Supérieure de Paris :

« *Mercredi, 22 octobre 1886.* — C'est le jour du départ de Constantinople. M. Darnis vient offrir pour nous le saint sacrifice dans la chapelle de Notre-Dame-de-la-Garde; nous avons le bonheur d'y recevoir le pain des forts pour nous soutenir durant notre long voyage.

« Le reste de la matinée est employé aux préparatifs immédiats du départ et aux adieux à nos Sœurs de Péra. Temps trop vite passé! Déjà il est trois heures, c'est le moment des derniers adieux et de la séparation définitive, moment terrible dont la grâce n'adoucit jamais toute l'amertume. Nous voilà sur les flots, sous la protection de saint Vincent, de saint Joseph, de Notre-Dame de la Garde et du divin Sauveur, que nous portons dans nos cœurs. Déjà nous en avons bien besoin, car le temps est affreux, la mer horriblement mauvaise. On dirait que tous les démons sont conjurés pour nous retenir; les vagues ballottent en tous sens notre pauvre barque et nous inondent vingt fois... Enfin, nous sommes à bord du vapeur qui doit nous porter à Trébizonde. Le temps devient de plus en plus mauvais. M. le commandant juge à propos d'attendre jusqu'à demain pour partir, afin de ne pas s'exposer à

un naufrage presque certain par une si furieuse tempête.

« *Jeudi* 23. — Nous levons l'ancre par un temps affreux. Toutes nous payons notre tribut à cette impitoyable mer Noire, ainsi que tous les autres passagers.

« *Samedi* 25. — La tourmente continue.

« *Dimanche* 26. — Enfin, nous voici en rade de Trébizonde. Une barque arrive à nous avec un monsieur qui parle français. C'est, dit-il, le R. P. Préfet, supérieur des PP. Capucins, qui l'a envoyé nous chercher.

« MM. les officiers du paquebot autrichien, qui nous ont témoigné toute espèce de bienveillance et d'égards pendant la traversée, nous engagent à descendre vite ; plus tard, il serait impossible de débarquer.

« Nous sautons plutôt que nous ne descendons dans la barque. Les vagues mugissantes nous arrosent et nous ballottent affreusement. Il semble impossible d'aborder. Que faire ? Transportez-vous bien vite, s'il vous plaît, ma très honorée Mère, sur le port de Trébizonde. Quel spectacle ! Une troupe de musulmans, témoins de l'embaras et du danger de vos filles, s'avancent généreusement dans les flots, se dirigent sur leur barque, l'arrêtent, les prennent sur leurs bras avec un respect religieux, et reviennent les déposer doucement sur la plage. Il nous faut partir à la hâte, pour nous dérober à une multitude prodigieuse de curieux tout ébahis à la vue d'un si singulier spectacle. Nous arrivons chez les bonnes religieuses de Saint-Joseph. Impossible de rencontrer nulle part un meilleur accueil. Ces bonnes sœurs sont charmantes ; elles savent pratiquer la charité de la manière la plus aimable. Deux d'entre elles sont d'anciennes pension-

naires de notre bonne sœur Lesueur. Jugez de leur joie, ma très honorée Mère : elles nous attendaient depuis un an. Nous causons longuement de nos bonnes sœurs de Constantinople, presque comme si nous étions toutes des Filles de la Charité. Les attentions les plus délicates font oublier bien vite les fatigues et les dangers de la traversée. Les RR. PP. Capucins se sont montrés d'une bonté et d'une bienveillance admirables envers nous. M. le comte de Ponchara, consul français, et M. le consul anglais, ainsi que leurs dames, nous ont fait aussi mille politesses.

« *Lundi 27.* — La pluie tombe à torrents : par conséquent, impossible de s'occuper de chercher une caravane.

« *Mardi 28.* — Dieu soit béni ! Le temps est totalement changé : le calme a succédé à la tempête, le soleil brille ; nos cœurs sont dans la joie. M. Darnis a trouvé une caravane pour demain. Qu'il en coûte cher pour aller en Perse ! 300 piastres turques par cheval ou mulet, jusqu'à Erzeroum seulement : prix exorbitant, mais il faut en passer par là.

« *Mercredi 29.* — Nous nous disposons de grand matin au départ. Après les adieux, nous partons.

« Notre caravane se compose de douze personnes et de dix-huit chevaux ou mulets. Nous voici sur nos bêtes, non pas sans peine. M. Darnis et un R. P. Capucin marchent en tête ; vient ensuite ma sœur Bocheron, montée sur un beau cheval blanc ; puis moi, sur celui de M. l'abbé Bedjan, aujourd'hui séminariste à Saint-Lazare, et nos trois jeunes sœurs sur de pauvres mulets surchargés déjà de nos six paquets et de nos matelas : elles n'en sont pas plus mal assises. Je crois que leurs montures mettront plus d'une fois leur patience à l'épreuve.

« Nous voici enfin à notre première halte, contentes et joyeuses. Nous descendons sans nous faire prier, surtout nos trois jeunes sœurs, qui, grimpées sur leurs mulets, craignent à chaque instant de leur passer par-dessus les oreilles. Nous entrons dans la plus belle maison du village, composée d'un seul appartement, qui sert tout à la fois de boutique au *Baccal* ou épicier de l'endroit, de chambre garnie aux voyageurs, de demeure aux propriétaires avec leurs domestiques, quadrupèdes, volatiles, etc. Vous pouvez penser, ma très honorée Mère, comme la nuit est tranquille ! A chaque instant, de nouveaux voyageurs viennent prendre place au feu et à la chandelle, et fument sans façon leur *tchibouc* (pipe), sans se douter qu'ils nous incommodent et nous empêchent de dormir.

« *Jedi* 30. — Nous sommes debout de grand matin, et la toilette n'est pas longue : nous endossons notre accoutrement de voyage, sans rien quitter de notre costume, sauf la cornette, que les ronces et les épines nous obligent à remplacer par un mouchoir blanc, jeté simplement sur le toquois et noué sous le menton. C'est M. Darnis qui nous a recommandé de porter un supplément de costume, de peur du froid et des rhumes, qui pourraient nous être funestes. Grâce à nos chères sœurs de Galata, à Constantinople, notre toilette est élégante et de bon goût, sans coquetterie pourtant. Elle pourra au besoin effrayer les voleurs, qui, sans doute, nous prendront plutôt pour des chasseurs d'Afrique revenant de la prise de Sébastopol que pour des Filles de la Charité. Jugez-en plutôt, ma très honorée Mère : d'abord, longues mitaines de matelot, couleur raisin de Corinthe ; gants verts à bordures et franges rouges, à la mode des rouliers de France ; cache-nez blanc en gros tricot ; bottes jaunes

à semelles pointues, gracieusement recourbées en bec de perroquet sur l'empigne de la botte (cette charmante chaussure, que nous avons choisie assez grande pour y introduire facilement nos souliers fourrés, ressemble à celle des *Hammals* (porte-faix) de Constantinople); châle noir nous servant de capote; petit manteau anglais en molleton gris, et enfin, pour recouvrir le tout, un long et large manteau en toile cirée avec capuchon. N'ai-je pas eu raison de vous dire qu'avec un pareil équipage nous ferons peur aux voleurs? Le costume de M. Darnis n'est pas moins élégant que le nôtre : chapeau à la française, remplacé quelquefois par le turban à la turque; cravate blanche recouverte d'un cache-nez bleu ciel; redingote à l'anglaise; ceinture à l'arabe; pantalon large à la mamelouk; bottes à la russe, et abaïa (manteau) à la persane. Avec un aussi brillant travestissement, M. Darnis passera tantôt pour un consul français, tantôt, comme cela est arrivé déjà, pour un pacha ou quelque autre grand personnage chargé par le sultan lui-même de conduire des *Hékimes-bachi* (médecins en chef) en Perse. Aussi, recevons-nous force marques d'honneur et de respect dans les villages où nous faisons halte; c'est à qui nous approchera de plus près.

« *Vendredi 31.* — Nous partons aujourd'hui avant le jour, afin de pouvoir arriver le soir au but que nous nous sommes proposé. Toute la journée, nous avons sous les yeux les sites les plus enchanteurs; nous gravissons de hautes montagnes couvertes d'arbres verts de toutes espèces, qui donnent au paysage un aspect ravissant et font oublier à vos timides voyageuses les précipices affreux qui bordent l'étroit sentier qu'elles suivent.

« Dieu soit mille fois béni ! Nos vœux et nos désirs sont exaucés. Quoique logées chez des musulmans, nous aurons demain le bonheur d'avoir la sainte messe et de nous nourrir du pain des forts. Toutes nous en sentons vivement le besoin.

« *Samedi, 1^{er} novembre.* — La joie nous chasse du lit dès deux heures du matin. Nous nous disposons par la confession à recevoir notre bon Sauveur. L'autel est dressé sur quatre paquets de matelas recouverts d'une nappe blanche ; le crucifix de notre chapelet et deux cierges font tout l'ornement du trône où le Fils du Roi des rois va daigner reposer. Mais qu'importent à Jésus les vains ornements de la terre, s'il trouve bien purs et bien à lui les cœurs qu'il vient habiter ! Jamais, ma très honorée Mère, vos filles n'ont passé de plus délicieux moments !

« *Lundi 3.* — M. Darnis nous éveille de bon matin. Il faut que la messe soit finie avant le réveil des gens de la maison. Elle le sera, car nous ne voudrions pas, pour tout au monde, un jour des morts, être privées d'assister aux divins mystères et d'y participer.

« *Mardi 4.* — Nous quittons la vallée pour gravir et descendre de nouveau les rochers et les montagnes, au grand regret de notre petite sœur Tournemire, qui appréhende les descentes, dans la crainte de nous donner pour la troisième ou quatrième fois le plaisir de la voir passer par-dessus les oreilles de sa bête. Rendons-lui justice : elle a l'adresse de tomber toujours très convenablement, et de se loger la tête dans les ruisseaux, dans la boue ou dans la neige, de manière à ne se faire jamais de mal.

« *Mercredi 5.* — Le temps est passable, mais la route mauvaise. Nous rencontrons bon nombre de chevaux

et de mulets qui ont péri dans le chemin. Nous en avons compté jusqu'à vingt-cinq, ce qui ne serait pas très rassurant si nous avions de moins puissants protecteurs.

« *Jeu*di 6. — Bonne nouvelle pour nos chevaux et nos mulets ! Nous sommes en plaine. *Les bonnes écuyères* se donnent la satisfaction d'aller au galop. Le temps et les chemins sont magnifiques. Les villages que nous traversons sont délicieusement situés. Nous admirons la vigueur et la richesse de la nature. Mais voici dans le lointain quatre cavaliers... c'est le costume européen... ce sont des Français. Nous avons appris hier par M. le chancelier que M. Bourrée, ambassadeur de France à Téhéran, était en route pour Paris, et que, par conséquent, nous devons le rencontrer. C'est lui-même. Il nous demande si nous sommes les sœurs que M. Darnis conduit en Perse. Sur notre réponse affirmative, il nous souhaite la bienvenue, nous témoigne toute sa satisfaction de nous rencontrer, puis, il fait mille amitiés à M. Darnis, et à nous force compliments sur notre dévouement. Il nous demande nos commissions pour Constantinople et Paris. Nous le prions, ma très honorée Mère, d'aller vous voir et de vous donner de nos nouvelles. Enfin, M. l'ambassadeur nous quitte, tout surpris de nous voir si bien portantes, nous promettant bien de s'acquitter fidèlement de toutes nos commissions dès son arrivée en France. Excellent monsieur ! il nous plaignait beaucoup d'avoir entrepris un si long voyage, et pour aller nous fixer dans un pays comme la Perse. Pauvres gens du monde ! Ils voient bien ce que la nature peut avoir à souffrir, mais ils ne voient pas nos consolations et nos espérances.

« *Dimanche* 9. — Nous voici à Erzeroum, que nous traversons à cheval, sans respect humain, couvertes de

nos manteaux de toile cirée, et les lunettes aux yeux, ce qui nous donne un air passablement respectable. Aussi, produisons-nous sur les habitants un effet vraiment magique. Ils ne savent si nous sommes des hommes ou des femmes; chacun s'empresse de venir voir notre curieuse caravane. Les RR. PP. Capucins ont la bonté de nous donner un logement dans la maison qu'ils ont achetée pour les sœurs de Saint-Joseph. Ils nous font apporter du bois et du charbon, choses extrêmement chères ici. Cette attention nous touche d'autant plus que nous savons que ces bons Pères sont très pauvres et ont à peine le nécessaire.

« *Vendredi* 14. — Aussitôt notre arrivée, M. Pruche, consul français, vint nous voir avec sa dame et nous invita à dîner. M. Jaba, consul de Russie, nous fit, le lendemain, la même politesse, et voulut, de plus, nous faire loger chez lui. Sa charmante dame est de Smyrne, c'est une ancienne pensionnaire de nos sœurs.

« Mgr Salviani, l'évêque arménien catholique, s'est montré d'une bienveillance extrême à notre égard. Mardi, nous étions à la messe dans sa cathédrale. Nous voyant à genoux par terre, il nous envoie chercher par un des membres de son clergé, pour nous faire monter près de son trône, dans le banc de M. le consul de France.

« Nous recevons, aujourd'hui, la visite d'une jeune aspirante qui n'a que soixante-dix ans. Après nous avoir fait tous les compliments d'usage en Orient et témoigné la satisfaction qu'elle a de nous voir, elle fait part à ma sœur Anna, qui seule comprend la langue, de son désir d'entrer dans notre Communauté. Sur la réponse que son âge un peu avancé est un obstacle, elle prend congé de nous, profondément désolée de n'y avoir pas pensé plus tôt.

« *Samedi* 15. — Enfin, nous avons une caravane pour demain; seulement, les chevaux sont mauvais et aussi chers que ceux de Trébizonde : 300 piastres d'Erzeroum à Khosrowa.

« *Dimanche* 16. — Nous avons terminé nos adieux aux personnes qui nous ont comblées de bontés et d'égards durant notre séjour ici. Nous regrimpons toutes joyeuses sur nos coursiers, heureuses de penser que, dans quatorze jours, nous serons arrivées à notre destination.

« Les journées de voyage qui suivent ressemblent à celles qui ont précédé.

« *Vendredi* 28. — Nous arrivons à notre dernière station sans être trop fatiguées, et, grâce à Dieu, sans accident fâcheux. Notre logement est commode; il permettra à M. Darnis de nous dire la messe, demain, en action de grâces d'un si heureux voyage.

« *Samedi* 29. — Lever à deux heures. Tous les cœurs sont dans la jubilation. Nous emballons pour la dernière fois notre ménage, et nous voilà parties, alertes et joyeuses. Mais le démon, je crois, empêche nos chevaux de marcher : au lieu d'arriver à midi à Khosrowa, nous en sommes encore à deux lieues, et la soirée est avancée. Mais qu'est-ce que nous apercevons dans le lointain? C'est le missionnaire lazariste M. Terral, avec tout son séminaire. M. Darnis les a tout de suite reconnus : il part au galop. Nous profitons du moment pour mettre nos cornettes, afin de nous présenter en grand costume. Déjà, la moitié du village est autour de nous. Ces braves gens marchaient depuis midi à notre rencontre, les uns à pied, les autres à cheval. Voici maintenant M. Cluzel¹, en tête d'une

1. M. Cluzel, lazariste, devenu plus tard archevêque et délégué apostolique de Perse.

autre députation. Je vous laisse à penser, ma très honorée Mère, combien vos filles sont heureusement dédommagées des petites fatigues du voyage. Nous descendons de cheval à la porte de l'église. Toutes les cloches sont en branle ; on sonne à grande volée pour annoncer notre arrivée ; Mgr le coadjuteur vient à l'église pour donner la bénédiction du très Saint Sacrement. Que n'êtes-vous ici, ma très honorée Mère, pour partager notre attendrissement et nos larmes de joie ! Oh ! que de consolations dans ces courts instants !

« En sortant de l'église, notre première visite est pour nos bons Missionnaires. De là, M. Darnis nous conduit à notre maison. Elle est beaucoup mieux que je ne l'attendais. Nous avons quatre chambres bien convenables pour nous, et une cinquième que nous pouvons faire arranger en cas de besoin. Nous ne sommes qu'à cinq minutes de l'église.

« *Dimanche 30.* — Nous recevons un nombre infini de visites. Tous les habitants du village viennent tour tour nous souhaiter la bienvenue et nous faire les compliments d'usage en Orient et en Perse. »

Quelques jours après, la sœur qui a écrit ce journal en 1856 ajoute :

« Nous ne manquons pas de besogne. Nous avons des malades et une classe de près de cent enfants. Nous attendons avec impatience l'arrivée d'une seconde colonie de sœurs. Il y a de quoi les occuper, surtout à Ourmiab, près des pauvres petites Nestoriennes, auxquelles les Américains et Américaines font tant de mal. Permettez-moi, ma très honorée Mère, de vous prier de nous envoyer des sœurs qui aient une forte dose de patience et beaucoup de douceur. Sans ces deux vertus, il est impossible de gagner la confiance

des Chaldéens, qui nous examinent continuellement et portent vite leur jugement sur nous.

« Agréez, etc.

« Sœur Marie Philomène COUESBOUC¹. »

Les sœurs se dévouent toujours à Khosrowa. Depuis lors, elles se sont aussi établies en 1875 à Téhéran, la capitale. En 1877, on pouvait écrire : « A Téhéran, les Filles de la Charité ont une classe et un asile qui réjouissent fort les parents. C'est un bonheur pour eux de voir leurs enfants exécuter avec précision et ensemble les petites manœuvres des asiles. Le shah lui-même a voulu en être témoin, et les sœurs ont conduit leurs enfants au palais impérial. Il a paru très satisfait, a félicité les sœurs et leur a remis une aumône, dont les pauvres profiteront². »

Elles ont aussi été appelées à Ourmiah (1857), centre des œuvres catholiques en Perse, et dans l'ancienne capitale, Ispahan, où elles sont venues et exercent leur zèle charitable dans la localité de Djoulfa-Ispahan (1904). Elles furent établies aussi à Tauris en 1904.

Une terrible tempête politique et religieuse s'est déchaînée sur la Perse à l'époque de la grande guerre européenne de 1914. Quel aura été le sort de ces anges de paix au milieu de cet orage ?

Tels sont les souvenirs que nous avons voulu retracer, concernant la Perse.

*
*
*

Si la part d'apostolat des Filles de la Charité doit

1. *Annal.*, t. XXIII, p. 55, etc.

2. *Annal.*, t. XLIII, p. 10.

se mesurer aux besoins des pays, la CHINE païenne réclamait autant que la Perse musulmane ou hérétique le concours de leur dévouement.

En 1877, un évêque lazariste de la Chine, Mgr Tagliabue, faisait de la Chine, au point de vue religieux un tableau attristé, mais qui n'était pas sans espérance¹; d'ailleurs, ce ne sont pas les Chinois qu'il faut accuser; il faut déplorer le long séjour de cette nation dans un culte très peu apte à donner à l'âme des sentiments vraiment religieux et élevés.

Le 23 octobre 1847, douze Filles de la Charité s'embarquaient à Marseille pour la Chine. Le clergé et le peuple de la ville donnaient les marques du plus pieux intérêt à ces Missionnaires de nouvelle sorte et saluaient leur départ. Une solennelle messe pontificale était célébrée dans le port et sur le bâtiment. Le 21 juin 1848, la colonie abordait à Macao. Encore un vœu deux fois séculaire de saint Vincent qui se trouve accompli²!

Les sœurs quittèrent Macao et passèrent à Ning-Po en 1854.

Elles ouvrirent leurs rangs aux jeunes filles chinoises qui désirèrent entrer au noviciat. Les voies de la perfection ne sont pas, en effet, réservées aux âmes de telle ou telle nation; elles sont ouvertes aux enfants de Dieu de tous les peuples. Qui ne voit, d'ailleurs, combien sont aptes à remplir certaines fonctions les sœurs qui savent la langue du pays parce que c'est leur propre langue? De plus, à cause d'elles, une communauté cesse peu à peu d'être regardée avec défiance comme étrangère, parce que, dans ses rangs, les indigènes sont venues prendre place.

1. *Annal.*, t. LXIII, p. 145.

2. *Maynard*, III, 287.

Tous les pays ont leurs jours de révolution, et, aux jours de révolution, les étrangers courent des risques particuliers. On le devait voir en Chine en 1870 et au temps des Boxeurs.

En 1900, les Filles de la Charité étaient en Chine au nombre de cent trente-trois, établies soit à Shanghai, soit dans les vicariats apostoliques du Tchéli, du Tché Kiang et du Kiang-Si, c'est-à-dire principalement à Pékin, à Tien-tsin, à Ning-Po et sur les bords du grand lac Poyan.

Sur leurs œuvres dans le vicariat apostolique de Pékin, Mgr Favier, qui y était évêque à cette époque, donnait les renseignements statistiques suivants pour 1900¹ :

« Outre le grand établissement de la Sainte-Enfance, qui entretient, chaque année, de 400 à 500 personnes, les Filles de la Charité dirigent encore 2 hôpitaux européens, 3 hôpitaux chinois et 2 hospices de vieillards. Elles ont, de plus, un hôpital d'enfants malades et 4 dispensaires. En 1889, l'hospice des vieillards n'en comptait que 38 ; il en renferme 130 aujourd'hui. Les hôpitaux recevaient alors 360 malades ; cette année, il en est entré 6 303. Il y a dix ans, les dispensaires avaient soigné 27 240 infirmes ou blessés, le nombre a atteint, cette année, le chiffre énorme de 135 975. »

De plus, dans le vicariat apostolique de Pékin et ailleurs, les Filles de la Charité provoquent autour d'elles une sainte émulation des œuvres charitables. A côté d'elles, s'organisent peu à peu des sociétés de sœurs indigènes sous le nom de Secours de Saint-Joseph, de Vierges du Purgatoire, etc. Mgr Favier

1. *Annal.*, t. LXV, p. 208.

ajoutait au sujet de leurs œuvres dans son vicariat de Pékin en 1900 :

« La Congrégation des Filles de Saint-Joseph, composée de sœurs indigènes, comptait 38 membres en 1889; elle se compose aujourd'hui de 62 sœurs. Elle avait alors 4 maisons; elle en a 11, dans lesquelles sont instruites et élevées les orphelines de la Sainte-Enfance et les catéchumènes. Cette œuvre est en pleine prospérité et promet beaucoup pour l'avenir. »

Et maintenant, quel a été le sort des Filles de la Charité en Chine, depuis qu'elles y sont arrivées? Il faut répondre que leur sort a été celui de tous ceux qui prêchent le christianisme; ils accomplissent leur tâche suivant le mot de saint Paul : *per infamiam et bonam famam*. Aujourd'hui, c'est l'admiration mêlée de surprise qui domine en face de l'abnégation qui les pousse jusque sur une terre lointaine; demain, c'est l'aversion pour des étrangers qui éclate avec des persécutions allant parfois jusqu'à la mort.

Les exemples seraient faciles à trouver. Chacun sait qu'en 1900 le parti révolutionnaire appelé « les Boxeurs », avec le parti de la Cour à Pékin, alluma l'incendie et assassina un ambassadeur étranger et des chrétiens. Ce n'était pas la première fois. Les Filles de la Charité, en 1870, furent enveloppées dans une semblable tempête. Nous allons donner le récit du drame sanglant de 1870, à Tien-tsin, où dix d'entre elles furent tuées.

Les pages qui suivent ont été écrites par un homme du monde d'un grand talent¹; ce simple récit est un hommage pieux à la mémoire de ces innocentes victimes².

1. M. Henry Bordeaux, membre de l'Académie française.

2. Cité dans les *Annales*, t. LXXVI, p. 210.

Une chapelle sur des tombes

« Comment une église refléurit sur ses ruines, je vous le raconterai. J'ai sous les yeux la photographie, venue d'au delà des mers, d'une petite chapelle bien modeste. Ni son portique roman, ni son clocheton, ni la chétive régularité de son architecture ne sont susceptibles de retenir l'attention. Pourtant, ces pierres chantent. Elles disent un poème de sang et d'amour. Elles sont le témoignage de l'éternelle conquête religieuse par le sacrifice.

« On achève de la construire, en ce moment, à Tien-tsin, au cœur de la cité chinoise, sur l'emplacement même de celle où furent massacrées, le 28 juin 1870, les dix Filles de la Charité qui étaient venues là soigner les malades, enseigner les enfants, répandre Dieu. Pour la bâtir, on n'a pas dérangé les stèles qui désignent le lieu de chaque mort. Quel monument funèbre pourrait égaler ces simples colonnettes ?

« Un jour ou l'autre, sans doute un jour prochain, on instruira à Rome la cause des dix martyres. Comment, tandis qu'on inaugure là-bas la petite chapelle neuve, ne pas rappeler leur mémoire, comme on jette des palmes au seuil des églises le dimanche des Rameaux, comme on effeuille des roses à la Fête-Dieu ?

« Elles n'étaient pas rassemblées au hasard. Le hasard ne joue, dans la vie, qu'un rôle apparent. Une harmonie secrète, issue de la longue série de nos volontés quotidiennes, règle les circonstances qui servent de contours à notre personnalité. Aucune d'elles ne pensait revoir son pays, et plusieurs savaient d'avance comment cela finirait. Il y avait six Françaises, deux Belges, une Italienne et une Irlandaise. Les six Françaises étaient : sœur Legras, la plus âgée,

qui apportait en Chine un peu de la belle humeur et de l'esprit débrouillard de Paris ; sœur Clavelin, préposée à la pharmacie ; sœur Pavillon ; sœur Tillet, la plus jeune, à qui de méritoires efforts avaient été nécessaires pour vaincre la répugnance instinctive que lui inspiraient les Chinois et pour abandonner son désir de revenir en France et qui, depuis peu, était parvenue à l'apaisement ; sœur Lenu, qui avait dû triompher de la même répulsion, et enfin sœur Marie-Pauline Viollet, qui, simplement, avait quitté, pour le service des pauvres, le bien-être de sa famille. « Elle « nous est arrivée, a dit la religieuse qui, à Tours, la « reçut, avec les mains et l'extérieur d'une jeune per- « sonne distinguée ; elle est partie avec les mains « durcies au travail du jardin et de la cuisine, et avec « l'humilité des Filles de la Charité. » Pauvres mains de jeune fille délicate, devenues crevassées et gercées, et que des barbares devaient couper !

« La supérieure, sœur Marquet, était Belge ; modeste, et même timorée, elle aurait préféré s'effacer, ne jamais être la première, mais, quand le danger fut là, elle prit sa place et fut frappée en avant. Dès son départ pour la Chine, elle s'attendait à la mort. Sœur Adam, ange de piété et de régularité, appartenait à la même nationalité. L'Irlandaise, sœur O'Sullivan, ne faisait que passer à la maison de Tientsin pour retourner en Europe, quand ses compagnes lui avaient demandé de rester ; on avait bien besoin, pour l'hôpital, pour le dispensaire, de quelqu'un parlant couramment anglais. Sœur O'Sullivan, toute à la joie du retour, accueillit fort mal cette prière ; elle était pareille à une « petite furie » ; elle se révoltait à cette seule idée. On lui fit visiter la nouvelle église, qu'on appelait Notre-Dame-des-Victoires ; elle y pria, et, quand elle sortit, elle déclara qu'elle ne partirait

plus. N'avait-elle pas entendu la Vierge lui déclarer : « Restez pour toute votre vie parmi ces pauvres « peuples... » ?

« J'ai gardé pour la fin de cette nomenclature la sœur Andreoni, née dans un petit village près de Florence, qui fut, par son ardeur, par son exaltation contagieuse, le centre mystique de cette sainte colonie. A treize ans, mortellement malade, elle avait consolé sa mère en lui disant qu'elle ne mourrait pas avant d'avoir tressé deux couronnes. Une vision l'en avait avertie. C'étaient les deux couronnes de la virginité et du martyre. Plus tard, comme elle était une jeune fille tout à fait charmante, les prétendants ne manquèrent point. Mais elle les refusait impitoyablement. « Pourquoi ? réclamait-on. — Trop vilain, pas assez beau. » En effet, son cœur avait d'autres exigences. Un hiver, elle s'imposa de se rendre pieds nus, chaque matin, à une mission qu'on prêchait dans le voisinage : ainsi marchait-elle dans la neige. Dès qu'elle fut entrée en religion, elle réclama d'aller en Chine. Elle aspirait au martyre. Elle eut d'avance la certitude du massacre. Elle annonça, parole trop véridique, et qui devait se justifier à la lettre, qu'elle « mourrait « hachée ».

« ... La pensée du martyre ne quittait guère la communauté. On en parlait à la récréation. C'était le sujet délicieux et inconnu. Au repassage, quand une cornette montrait une blancheur éblouissante, une des religieuses proposait : « Si on la mettait de côté pour « le grand jour ? » Et l'on réservait les plus belles.

« J'ai noté sur un cahier cette anecdote, cueillie je ne sais plus où : « Le matin de la bataille d'Inkermann, raconte le général Schmitz, je trouve, au petit « jour, de Lourmel en bottes vernies, en culotte « blanche, en gants frais, tout cela battant neuf, et

« alors que je lui disais : « Comme tu es joli aujourd'hui, pourquoi ça ? — Tu veux, mon cher, qu'on mette en terre de Lourmel à la façon d'un pauvre diable ? »

« Je retrouve, dans le détail des cornettes amidonnées, cette qualité d'héroïsme à la française qui ajoute un rien de grâce et de fantaisie à l'offre totale de soi-même. Cette assemblée de petites sœurs qui repassent, se prépare à faire de son mieux, quand le moment viendra. Et le moment ne saurait tarder, puisque sœur Andreoni l'a annoncé.

« Vers le mois de mai 1870, de mauvaises rumeurs commencent à se répandre contre les sœurs. On les appelait les « diablasses blanches ». On les rendait responsables de disparitions d'enfants. On les accusait aussi d'en acheter à prix d'or, et de leur arracher le cœur et les yeux pour préparer des remèdes et des charmes. C'est toujours la vieille imputation de sorcellerie. « Cette immense population de Tien-tsin, dit le baron de Hübner dans sa relation, frémissait comme le feuillage d'une forêt tremble sous les premières rafales qui précèdent la tempête. » L'une ou l'autre religieuse est insultée dans la rue.

« Le 19 juin, on prend et on torture un chrétien, et l'on menace les sœurs d'une perquisition. Le consul, M. Fontanier, s'y oppose, mais demeure inactif. Le soir, la foule se rassemble devant le consulat et la Mission des Lazaristes ; on crie, on vocifère, on lance des cailloux. Les deux Lazaristes, le P. Chevrier et le P. Vincent Ou, prêtre indigène, et les dix religieuses, mieux au courant des mœurs chinoises, savent que ce sont là des cris de mort. M. Fontanier est sans inquiétude. Le 20, les sœurs furent informées qu'elles recevraient, le lendemain, la visite des mandarins. Sœur Andreoni réunit les employées pour

mettre la maison en ordre. Comme on avait peur, elle tâcha de rassurer tout son monde. Mais elle-même était très pâle et tremblait un peu. C'était le dernier frisson de la chair à qui l'esprit impose l'acceptation du sacrifice.

« Le 21, vers neuf heures du matin, le gong résonna, et le peuple se massa autour du consulat et de la Mission. Le consul, furieux, et comprenant enfin le péril, revêt son uniforme et, escorté de son secrétaire, se rend officiellement au tribunal où siège le gouverneur. Celui-ci cherche à retenir le consul :

« — Ici, vous ne courez pas de risque, tandis que, si vous sortez...

« Ce consul imprudent n'a pas su prévoir, mais il va finir en héros :

« — Ma place n'est pas ici, déclare-t-il, elle est au consulat.

« Et, avec son chancelier, il tente de se frayer un passage dans la foule. Ils sont blessés, ils se relèvent et vont mourir à leur poste, où ils parviennent tout percés de coups. Peu après, les deux Lazaristes sont égorgés; on met le feu à leur église, à leur maison, au consulat. Et puis, on court chez les sœurs.

« Celles-ci ont vu l'église Notre-Dame-des-Victoires embrasée. Elles ne peuvent plus compter sur aucun secours. Avant que la foule soit là, leur agonie a commencé. Il faut rassurer les enfants, les employés, et ne faut-il pas aussi se préparer à mourir? La supérieure rassemble tout son monde dans la chapelle, y compris les plus petits. Déjà les cris des massacreurs parviennent distinctement à leurs oreilles. La sœur Marquet ouvre le tabernacle et prend le ciboire, mais, jusque dans ce moment de hâte, elle ne peut abdiquer son infinie humilité, et elle passe le vase sacré à sœur Andreoni, qu'elle juge plus digne de distribuer les

saintes espèces. La communion est donnée; maintenant, elles sont prêtes; maintenant, Dieu est en elles, ce ne sont plus de faibles femmes devant le supplice.

« La porte du dehors est enfoncée, et l'on pénètre dans la cour intérieure. Il faut tâcher de sauver les enfants. Peut-être la horde des assaillants se contentera-t-elle de dix victimes. Et le troupeau des sœurs sort de la chapelle par une porte latérale. Cette fois, sœur Marquet est devant. Elle s'offre, elle offre ses compagnes à la boucherie et demande d'épargner les petits. Elle est frappée la première. Toutes sont égorgées tour à tour à l'extérieur de la chapelle, sauf deux d'entre elles, restées, par ordre, avec les enfants, et qui moururent asphyxiées avec une vingtaine de ceux-ci. La sœur Lenu expira la dernière. Dégrafée, elle réclamait un voile. Et, aux dix, il convient d'ajouter une vierge chinoise, chargée de sauver les saints vases et qui, refusant de les livrer, fut sabrée. Et, encore, M. et Mme de Chalmaison, qui voulurent porter secours aux sœurs, et qui furent pareillement exécutés. Je passe sur les scènes d'horreur qui suivirent.

« Avant trois heures, le massacre était terminé.

« La petite chapelle a refleurì sur les ruines. Aujourd'hui, d'autres religieuses continuent l'œuvre à peine interrompue. Au dispensaire, à l'hôpital rebâti, parmi les Chinois qui viennent offrir leurs plaies, on retrouverait sans doute des descendants des meurtriers, peut-être des meurtriers eux-mêmes, perclus de vieillesse et d'infirmités. Et ces cornettes, qui vont et viennent au milieu de ces horribles faces jaunes, j'ai des raisons particulières pour ne pas souhaiter qu'elles soient repassées trop bien, selon la mode de sœur Andreoni...

« Henry BORDEAUX. »

Nous croyons comprendre les discrètes paroles qui terminent ce touchant récit. Parmi les Filles de la Charité qui sont venues courageusement reprendre l'œuvre interrompue par le massacre de leurs compagnes, il en était une appartenant à la famille de l'éminent écrivain.

L'Évangile a dit : « Si le grain ne tombe pas dans le sillon et n'y meurt pas, il ne se multiplie pas. » Les Filles de la Charité ont su tomber et mourir à leur poste sur le sol de la Chine; elles s'y sont multipliées. En 1847, elles portaient douze pour la Chine; c'était le début; aujourd'hui, d'après une statistique de 1918 que nous avons sous les yeux, elles sont en Chine au nombre de 220.

Des magistrats chinois ayant à organiser des établissements charitables qui ne dépendent que d'eux, avaient constaté le dévouement des Filles de la Charité; rendant hommage à ce dévouement, ils viennent, à Pékin et ailleurs, de leur confier plusieurs de ces établissements.

A. MILON.

HISTOIRE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

LIVRE IV. — De 1874 à 1918.

CHAPITRE XXII. — M. BORÉ, supérieur général (*suite*)

SOMMAIRE. — M. Fiat, directeur des Frères coadjuteurs (*suite*)

La troisième partie du *Miroir du Frère coadjuteur* est un dialogue entre un prêtre et un frère; elle comprend sept chapitres et autant de pièces justificatives. Le dialogue est naturel; la doctrine est juste et solide. Évidemment, depuis le *Codex*, il y a quelques petites choses à changer; mais c'est le propre de tous les livres écrits avant 1918. La lecture de cette troisième partie est de nature à faire un grand bien, d'autant plus qu'elle a une onction qui rappelle les écrits de saint François de Sales.

Parcourons rapidement chacun des sept chapitres. Nous y verrons comme le thème de l'enseignement futur de M. Fiat, soit comme assistant, soit comme supérieur général. Toute sa vie, il est demeuré fidèle aux principes qu'il a posés dans ce livre; il les a développés magnifiquement, soit dans ses circulaires aux Missionnaires, soit dans ses conférences aux Filles de la Charité; et surtout, ce qui fait la grande gloire du Père Fiat et ce qui a valu à sa parole une autorité indiscutée, il a fait ce qu'il a dit.

Le premier chapitre, qui traite de la *Vocation à la vie de communauté*, est bien propre à faire aimer cette

vocation. Il y a des pages touchantes sur les avantages de la vie de communauté, sur les motifs qu'on doit se proposer, sur les moyens de sanctification qu'on y trouve. Il répond très exactement aux objections que lui fait le Frère et ces réponses sont très pratiques pour toutes les époques, car toujours on voit des âmes éprouvées par les mêmes tentations. Donnons un exemple. Le Frère lui objecte qu'en entrant en communauté, il s'attendait à voir, dans les religieux, des anges n'ayant qu'un corps spiritualisé et, dans la vie de communauté, comme une reproduction terrestre de la vie du ciel. M. Fiat répond par la bouche du missionnaire prêtre :

« Votre pieuse illusion, mon cher Frère, provenait de l'oubli de plusieurs vérités que vous connaissez cependant : par exemple, ne savez-vous pas que le baptême, en effaçant le péché originel, nous laisse à tous la concupiscence ou le penchant au mal ; qu'il n'y a pas de profession, ni de lieux, si saints qu'ils soient, qui mettent à l'abri des tentations ; que plus on se donne à Dieu pour le servir, plus on doit s'attendre aux attaques de l'ennemi ; que, pour tous, sans excepter les religieux, le royaume des cieux souffre violence, et que tous, nous offensois Dieu en beaucoup de choses, etc. ? En vous rappelant que, même dans le collège apostolique, il y avait des hommes aimant l'argent, prompts et irascibles, désireux d'obtenir les premières places, quelquefois lâches et timides ; des hommes qui gardaient ces passions, même en la compagnie de Notre-Seigneur, sans que ses exemples, ses leçons et toute son autorité fussent à les en corriger avant sa mort, il ne vous serait jamais venu à l'esprit que la société la plus parfaite et fondée par l'homme le plus saint, ne réunit que des membres exempts de tout défaut et de qui il n'y aurait rien à souffrir. Vous

aviez donc une fausse idée de la perfection des communautés; là, comme ailleurs, se rencontrent des enfants d'Adam, dégradés par le péché; il y a des tentations et des luttes à soutenir; des passions qui cherchent à se satisfaire; mais, avec tout cela, il y a bien plus de sûreté pour le salut que dans le monde, car le respect humain est bien moindre, les scandales très rares et ils ne portent point ordinairement à de grands désordres, compensés qu'ils sont d'ailleurs par la multitude des bons exemples qu'on a sous les yeux. » Le reste du chapitre développe, d'une façon touchante, les paroles de saint Bernard concernant les avantages de la vie de communauté.

Le chapitre II traite des vœux. A part les définitions de vœu simple, privé, public, solennel, qui devraient être mis en harmonie avec le nouveau *Codex*, ce chapitre est vraiment très bien, très complet, très profond, tout en étant très simple de style.

Dans le chapitre III, qui parle de la pauvreté, on sent que le P. Fiat est dans son élément; il nage comme un poisson dans l'eau. Chose remarquable, il n'y a pas d'exagération, comme cela se voit quelquefois quand on traite pareille matière. Seul, un petit passage paraît confondre le vœu et la vertu. A part cela, tout est juste. M. Fiat est loyal : il veut ce qui est dû, tout ce qui est dû et il n'oblige pas à ce qui n'est pas dû.

Citons deux exemples : 1° Il rappelle que les conditions primitives de notre vœu de pauvreté étaient beaucoup plus sévères avant le bref d'Alexandre VII, qui est du 12 août 1659. Il rappelle ces conditions, d'après le texte qui se trouve en tête du grand cahier où ceux qui font les vœux à Saint-Lazare écrivent l'attestation de ces promesses sacrées. D'après ce texte, nous devons abandonner à nos parents pauvres

ou à la Congrégation l'administration et l'usage des revenus de nos biens. Mais le bref du Pape a adouci la rigueur de ces conditions : nous gardons l'administration de nos biens et nous ne sommes pas obligés de céder à la Congrégation l'usage de ces revenus ; nous sommes tenus simplement de les dépenser en œuvres pies, avec la permission des Supérieurs. M. Fiat, qui a toujours été sévère sans doute, et à juste titre, en matière de pauvreté, a toujours été aussi très loyal et très juste ; aussi, après avoir rappelé ces différences, il conclut : « Il est bon de se souvenir de cela pour l'intelligence de certaines lettres ou avis de saint Vincent antérieurs à cette époque, comme aussi pour une saine appréciation de la discipline primitive de la petite Compagnie. »

Second exemple de la précision et justesse de M. Fiat. Le Frère s'imagine qu'on est obligé de dépenser, non seulement les revenus, mais aussi le capital, les immeubles, en œuvres pies. M. Fiat se garde bien de laisser le Frère dans cette pieuse illusion. « Notre vœu, dit-il, ne nous oblige pas à cela, et voici, sur cette question, les propres paroles de saint Vincent : « Chacun a la liberté ou de laisser son bien « à ses parents, qui se le partageront, ou d'en disposer « par testament en faveur de ceux qui en auraient le « plus de besoin, ou pour qui on aurait le plus d'affec- « tion, ou de l'employer en œuvres pies. »

Ce passage nous rappelle un trait de la vie du P. Fiat. C'était en 1903. Le cardinal Richard venait de mourir et, dans son testament, il avait laissé à sa famille ce qu'il tenait d'elle et aux pauvres ce qu'il avait acquis comme ecclésiastique. Le P. Fiat fut frappé de ce passage du testament. Il fit appeler le directeur des étudiants, — c'était celui qui écrit ces lignes, — et il lui dit : « Faites lire au réfectoire le tes-

tament du cardinal Richard ; j'ai des raisons particulières. » Il montrait par là que les supérieurs religieux ne cherchent pas, comme nos adversaires les en accusent, à accaparer la fortune de leurs sujets, soit au moment de leurs vœux, soit à l'heure de leur mort ; mais que toute liberté est laissée aux missionnaires et qu'aucune pression n'est faite dans ce sens. On reconnaît à ce geste l'âme droite du P. Fiat. Ce qui ne l'empêchait pas de tonner, avec vigueur, contre les manquements à la sainte vertu de pauvreté ; nous aurons occasion d'en donner quelques exemples typiques quand nous parlerons de M. Fiat, assistant de la Maison-Mère.

Le chapitre IV, de la chasteté, est un hymne en l'honneur de la belle vertu. Le P. Fiat dit de bien belles choses sur l'importance particulière de ce deuxième vœu ; mais voulant pratiquer lui-même ce qu'il recommande, il est très réservé, très chaste dans ses paroles ; il n'entre pas dans le détail des fautes qu'on peut commettre contre cette vertu ; on peut dire de ce chapitre qu'il est un beau lis, comme le sujet qu'il traite. Ceux d'entre les confrères qui ont entendu le P. Fiat, lors des fêtes de la béatification du bienheureux Perboyre, retrouveront dans ce chapitre les belles idées qu'il a répétées souvent en parlant de la chasteté du bienheureux et en lui appliquant ce beau texte qu'il aimait tant : « Celui qui aime la pureté aura le Roi pour ami. »

Le chapitre V parle de l'obéissance. C'est un petit traité où rien ne manque et où tout est exact. Il rappelle que le premier supérieur qui a le droit de commander, en vertu de notre vœu, est le Souverain Pontife, chef de tous les ordres et de toutes les congrégations : Nous avons goûté en particulier le passage où il explique la soumission du jugement. « Il est

bien certain, dit-il, qu'on ne devrait pas obéir aux supérieurs, ni se mettre l'esprit à la torture pour approuver ce qui est blâmable. » En dehors de ce cas, le P. Fiat propose trois principes pour aider à soumettre son jugement, et ces principes nous ont paru très justes :

Premier principe. « Pour gouverner sagement, le supérieur a trois choses qui manquent à l'inférieur : les vues d'ensemble et du bien général, la connaissance des sujets, les grâces spéciales que Dieu accorde aux dépositaires de son autorité. Il faut donc être bien réservé et n'être pas assez téméraire que de blâmer les mesures prises par les supérieurs. »

Deuxième principe. « Notre jugement est aveugle, dit saint Vincent, et la connaissance du mieux nous est souvent cachée par la préoccupation de quelque passion, ainsi que les rayons du soleil ne nous parviennent pas quelquefois à cause de quelque nuage. » Il faut donc nous défier de notre manière de voir et estimer que celle du supérieur est meilleure.

Troisième principe. « Dieu, qui se sert des hommes imparfaits pour conduire les hommes, est assez puissant pour faire servir leurs défauts à ses desseins. Or, comme nous ignorons les desseins que Dieu a sur nous, il est juste de les adorer en silence et tout à fait raisonnable d'obéir *aveuglément* à nos supérieurs. »

Du reste, le P. Fiat montre combien l'obéissance est douce dans notre Congrégation, que l'on ne commande presque jamais au nom de l'obéissance, qu'il est recommandé aux supérieurs de bien réfléchir, de prier et de réunir leur conseil avant d'intimer à un Missionnaire un ordre en vertu de la sainte obéissance. « Ces restrictions et ces précautions prescrites à nos supérieurs, continue le P. Fiat, nous disent assez

combien nous devons respecter le vœu d'obéissance nous-mêmes. » On voit, par ces quelques citations, que le P. Fiat n'est pas exagéré, excessif, mais qu'il est tout à fait maître de ses expressions dans le *Miroir du Frère coadjuteur*.

Dans le chapitre VI, qui traite de la stabilité, M. Fiat peut paraître inexact — et il l'est — lorsqu'il parle de démissions des vœux qui seraient nulles si l'on commettait des fautes dans le but de se faire renvoyer. Mais il faut dire à sa décharge qu'il ne fait que reproduire à peu près le paragraphe 4 du chapitre VIII des Règles du visiteur, paragraphe que la dernière assemblée générale, de 1931, a ordonné de supprimer.

Dans ce même chapitre VI, à la page 480, il y a des réflexions piquantes sur l'habit des Frères coadjuteurs. Il faut dire, pour mieux apprécier ces réflexions, que l'habit des Frères se composait alors d'un chapeau haut de forme et d'une redingote dont les basques descendaient assez bas.

« *Le Frère*. — Mais, Monsieur, notre habit est si étrange qu'il nous attire bien des paroles désagréables !

« *Le Missionnaire*. — Votre habit, mon cher Frère, n'est ni religieux, ni séculier, ni ecclésiastique ; il tient un peu des trois et exprime votre condition. Il n'est pas plus étrange que celui des Filles de la Charité. Combien, parmi elles, ont renoncé au plaisir de visiter leurs parents, parce qu'elles ne pouvaient se rendre auprès d'eux qu'à la condition de quitter leur cornette !

« Votre habit, dites-vous, provoque quelques plaisanteries de la part de certaines personnes que vous rencontrez ; mais pourquoi faire attention aux plaisanteries de cette classe de personnes ? Tant mieux si votre habit vous donne quelques occasions de faire

des actes de vertu! Rappelez-vous que, suivant la prophétie du psalmiste, on se moquait aussi de Notre Seigneur, lorsqu'il passait devant les portes et auprès de ceux qui buvaient du vin; on allait jusqu'à faire des chansons à son sujet. Quiconque aime bien sa vocation aime aussi tout ce qui s'y rattache et particulièrement l'habit. »

Nous verrons plus tard que M. Fiat, malgré ce qu'il disait dans le *Miroir*, eut soin de modifier l'habit de nos bons Frères, qui, insensiblement, en vint à être presque semblable à celui des prêtres. Ces modifications s'obtenaient ordinairement le jour de sainte Marthe, à la petite réunion qui suit le repas. Nos chers Frères, par la forme donnée au gâteau, ou par une petite phrase glissée dans le compliment, faisaient connaître au Supérieur général leurs doléances sur tel et tel point; M. Fiat se laissait toucher et la modification était acquise.

Qu'on nous permette de citer encore un autre passage intéressant. Le Frère (dans le dialogue du *Miroir*) se plaint de ne pas connaître l'histoire de la Congrégation. M. Fiat est embarrassé pour répondre à cette question. Il ne veut pas donner tort aux Supérieurs généraux qui n'ont pas fait écrire cette histoire; il les excuse sur le manque de sujets, sur le surcroît d'occupations, etc. « Nos vénérés supérieurs, dit-il, ont pensé qu'il importe moins d'écrire notre histoire que de vaquer aux fonctions si importantes de la Compagnie; ... si nous remplissons bien nos offices, Dieu lui-même écrira notre histoire sur le livre de vie, ce qui vaut mieux que de l'écrire ici-bas sur le papier. » M. Fiat, cependant, se rend compte que ces raisons mystiques ne sont pas des raisons péremptoires, et il termine ainsi : « J'avoue pourtant que cette histoire nous serait d'une certaine utilité pour

nous faire estimer et aimer la Congrégation. » Aussi, pendant son supérieurat, il encouragera M. Allou et M. Milon dans leurs travaux historiques, et lui-même, sans écrire beaucoup à ce sujet, en parlera très souvent dans ses conférences.

Dans ce même chapitre du *Miroir*, il y a cette phrase qui peint le fond de son âme : « Je voudrais, mon cher Frère, vous faire connaître à fond chacun de ces hommes vénérables qui furent nos pères, mais cela m'entraînerait hors de mon sujet. » A la fin du volume, il donne cependant un tableau des Supérieurs généraux et quelques courtes notices sur huit prêtres et trois Frères, les Frères Mathieu Regnard, Nicolas Chefdeville et François Francillon.

Le chapitre VII, où il est question des Règles, a des passages bien intéressants. Il y a en particulier des réflexions fort justes sur la part de saint Vincent dans la composition des règles. Évidemment, M. Fiat ne contredit pas la parole du saint Fondateur où celui-ci déclare que Dieu seul les a inspirées à la Compagnie. Mais il explique cette phrase de façon à maintenir la vérité de l'assertion de notre bienheureux Père sans rien enlever de son rôle prépondérant dans la formation des Règles; il montre que c'est l'exemple de saint Vincent qui est devenu la règle vivante de ses premiers disciples, que c'est lui qui les a dirigés dans le choix et l'accomplissement des exercices de piété, etc., et qu'ainsi il est vraiment le principal instrument dont Dieu s'est servi pour donner les Règles à la petite Compagnie; mais, d'autre part, comme saint Vincent « n'a voulu formuler en règle que ce qu'il voyait pratiquer depuis longtemps par les siens, il a pu dire, dans son humilité, que Dieu avait inspiré les règles, qu'il y avait peu contribué, parce qu'en effet il n'avait pas eu à faire usage de son autorité,

chacun se faisant une règle de marcher sur les traces d'un si digne Père ».

Parmi les règles, nul ne sera étonné que notre bon Père Fiat ait insisté surtout sur le silence. Il rappelle la phrase de Collet : « Quand la transgression du silence ne serait qu'une bagatelle partout ailleurs, on ne pourrait la regarder comme telle ni à Saint-Lazare ni dans la Congrégation. » Et il termine par cette adjuration solennelle : « Je prie Notre-Seigneur de faire cette grâce à tous nos chers Frères, présents et futurs, et à tous les Missionnaires, d'avoir une estime, un amour et un respect tout particulier pour la règle du silence, sans lequel il est bien difficile à la Communauté de se maintenir dans la ferveur, d'observer les autres points de la discipline religieuse, de répandre autour d'elle la bonne odeur de Jésus-Christ et de former des hommes d'oraison, de parfaits Missionnaires. »

Dans l'examen sur les Règles, il parle du lever de quatre heures, il rappelle, sans développer cette idée, que c'est une des « règles que nos assemblées générales estiment plus nécessaires pour la conservation de l'esprit primitif ». Il développera plus tard de plus en plus cette idée, qui était chez lui une conviction inébranlable, et chacun sait que l'avant-dernière Conférence qu'il a adressée aux sœurs avant sa démission, le jour de l'Annonciation, le 25 mars 1913, roulait entièrement sur ce sujet et se terminait par ces paroles qui ont laissé dans le cœur de celles qui les ont entendues une impression ineffaçable : « Quel malheur si mon long généralat n'aboutissait qu'à un relâchement qui entraînerait, dans un temps plus ou moins prochain, une ruine désastreuse ! »

On nous pardonnera d'avoir parlé un peu longuement du *Miroir du Frère coadjuteur*, mais il est si

bien dans la note du Fiat de tous les âges, que vraiment il est comme une photographie de son âme et de son cœur.

M. Fiat se proposait d'ajouter d'autres notices de Frères, en particulier celle du Frère Ducournau, écrite par le même Frère Chollier. Mais le Conseil fut d'avis qu'il fallait reviser cette vie, en supprimer ou modifier certains passages. La revision se fit attendre, soit par manque de temps, soit pour d'autres motifs, et le livre de M. Fiat parut sans la notice du Frère Ducournau ni les autres notices. La première a été imprimée par M. Pémartin en 1881; nous verrons à cette époque quelles sont les modifications que lui fit subir le secrétaire général. Les autres notices sont restées manuscrites. Il est permis de le regretter, car elles contiennent des détails typiques sur les mœurs du temps et sur la vertu, souvent héroïque, de nos bons Frères à cette époque. On y voit, en effet, que les fournisseurs et fermiers qui avaient des relations avec Saint-Lazare ont essayé souvent de détourner nos chers Frères de leur vocation en leur faisant épouser leurs filles ou parentes. C'est peut-être pour cela qu'on n'a pas publié ces notices.

Avant de terminer ce chapitre sur les Frères coadjuteurs et M. Fiat, voyons comment, d'une part, il les aimait bien et les a toujours aimés beaucoup, et comment, d'autre part, il a toujours veillé à ce qu'ils remplissent exactement leur office.

Qu'il les aimât bien, nous en avons pour garant la défense qu'il prend d'eux, le ton qu'il a dans ses conférences en leur parlant ou en parlant d'eux et les expressions tendres et délicates qu'il emploie dans les lettres qu'il leur écrit. Ces dernières sont délicieuses et l'ont été toujours de plus en plus. Nous avons lu de charmants billets ou des lettres plus longues à des

Frères. C'est un père, mieux, une mère, qui écrit à ses enfants. Ses lettres n'ont rien de la sécheresse d'une lettre administrative, même quand il règle ce qui doit être fait. Il s'oublie lui-même ; il n'oublie personne. Comme saint Paul dans ses épîtres, il recommande qu'on dise telle chose au cher Frère X..., qu'on salue tel bon Frère, et il termine presque toujours en embrassant affectueusement le destinataire de la lettre. Il entre dans des détails comme fait une mère. Le Frère Brion, infirmier, a été envoyé pour ramener un malade : « Vous prendrez deux places de première classe ; vous chercherez des wagons à couloir qui dispensent de descendre depuis le départ jusqu'à l'arrivée. M. l'Économiste va vous envoyer l'argent. Vous avertirez du jour et de l'heure de votre arrivée pour qu'on aille chercher le malade et son samaritain. »

On sait qu'à cette époque, les sœurs pouvaient pénétrer dans les offices de Saint-Lazare ; M. Fiat a toujours vu cela de mauvais œil, et plus tard, pas tout de suite cependant après son élection, il supprima ce qu'il pensait être un abus. Quoi qu'il en soit, les sœurs venaient en particulier à la cuisine, où le frère Barras était déjà en charge et où il resta plus de cinquante ans. Le frère Barras était un saint frère et, sans doute aussi, la sœur qui venait à la cuisine, mais le fait est qu'ils ne s'entendaient pas entre eux. M. Mailly, alors procureur général, prit fait et cause pour la sœur contre le frère et demanda que le frère Barras fut changé de son office. Il semble même qu'un beau jour, M. Mailly triompha, puisque, à un conseil du Supérieur général et des assistants, nous lisons qu'on décida d'envoyer le Frère Barras en Abyssinie, où Mgr Touvier espérait en tirer grand parti. Mais M. Fiat défendait alors ses Frères contre les sœurs (avec lesquelles, nous l'avons constaté, il n'avait pas

grande relation) ; il défendit si bien son Frère Barras que ce dernier demeura, comme nous l'avons dit, pendant tout le généralat de M. Fiat.

Si M. Fiat aimait et défendait, à l'occasion, ses chers Frères, il était exigeant pour l'accomplissement de leur office. A cette époque, le Frère tailleur, dont nous ignorons le nom, fut tañcé par M. Fiat, parce qu'il introduisait subrepticement des changements dans le fameux habit des Frères. M. Fiat interrogea les plus anciens Frères, particulièrement un Frère Noailles, et, à l'aide de ses souvenirs, il reconstitua l'habit des Frères tel qu'il était au début de M. Étienne. Voici textuellement le résultat de l'enquête de M. Fiat : « L'habit descendait à 30 centimètres du sol ; il y avait dix boutons par devant, deux par derrière ; le collet était échancré et la tunique n'était pas coupée à la ceinture. » M. Fiat présenta son mémoire au Conseil et celui-ci fut d'avis de conserver cet usage, ou d'y revenir, si quelques-uns l'avaient abandonné.

Nous venons de parler de la couture ; il y aurait beaucoup à dire sur les autres offices, mais cela nous entraînerait trop loin et pourrait paraître trop mesquin. Disons cependant que M. Fiat fit faire l'inventaire de la lingerie, pour éviter le gaspillage, et qu'il trouva que la lingerie de Saint-Lazare comptait alors (1^{er} janvier 1870) : 1 764 draps de lit, 437 nappes, 3 332 serviettes, 2 908 chemises et 2 340 mouchoirs de couleur ; on ne dit pas le nombre des mouchoirs blancs.

A cette même époque, 1870 (nous ignorons si c'est sur l'initiative de M. Fiat), le catalogue contient un grand nombre de noms de Frères coadjuteurs, pas tous cependant. Deux ans plus tard (1872), le catalogue ressemble à celui de 1870 ; mais celui de 1874 ne contient plus les noms des Frères coadjuteurs et

jamais plus ces noms n'ont reparu dans les catalogues postérieurs.

M. Fiat traita avec une charité toute cordiale les Frères coadjuteurs que le Kulturkampf avait chassés de Prusse; il fut édifié de leur grand attachement à leur vocation et il rappela souvent, pendant son généralat, le bel exemple qu'ils avaient donné à la Congrégation en sacrifiant même leur patrie pour demeurer fidèles à saint Vincent; il vantait aussi leur amour du travail.

Quand nous aurons dit que M. Fiat s'occupa avec sollicitude des jeunes Frères, qui furent astreints à des exercices militaires à partir de 1868, et que, vers cette époque (8 mars 1869), le Conseil décida le rétablissement des *Frères donnés*, sans doute sur la proposition ou l'avis de M. Fiat, nous aurons épuisé tout ce que nous savons de M. Fiat et des Frères coadjuteurs pendant le temps qu'il fut leur directeur.

Tous les détails que nous avons rapportés nous autorisent à dire que M. Fiat a bien rempli son office de directeur des Frères et qu'il leur a fait beaucoup de bien, surtout parce qu'il les a beaucoup aimés.

Édouard ROBERT.

MADAME DE GONDI

Après la mission de Folleville, raconte Abelly¹, Mme de Gondi « conçut le dessein de donner un fonds de 16000 livres à quelque communauté qui se voudrait charger de faire des missions de cinq en cinq ans par toutes ses terres, et, pour les mettre en exécution, elle employa M. Vincent, qui en fit la proposition, de sa part, au R. P. Charlet, provincial des jésuites, lequel lui fit réponse qu'il en écrirait à Rome ; ce qu'ayant fait, on lui manda qu'il ne la devait point accepter. Elle fit offrir la même fondation aux RR. PP. de l'Oratoire, qui ne s'en voulurent pas aussi charger ; enfin, ne sachant à qui s'adresser, elle fit son testament, qu'elle renouvelait tous les ans, par lequel elle donnait 16000 livres pour fonder cette mission, au lieu et en la manière que M. Vincent le jugerait à propos. »

Le 25 février 1619, Mme de Gondi, gravement malade, fit appeler le notaire Turgis, lui remit un testament écrit antérieurement de sa main et en dicta la suite. Bien qu'il n'y soit pas fait mention des 16000 livres, c'est pour nous un document précieux ; il mérite d'être connu et conservé.

Françoise-Marguerite de Silly naquit en Picardie en 1580. Son père, Antoine de Silly, comte de la Rochepot et baron de Montmirail, fut gouverneur de l'Anjou et ambassadeur en Espagne. Elle connut fort peu sa mère, Marie de Launoy, qui mourut après avoir donné naissance à une seconde fille, la future Madame de Fargis. Une belle-mère, Jeanne de Cossé, veuve de Gilbert Gouffier, duc de Roannois, prit place au

1. T. I, p. 61, éd. de 1891.

foyer et témoigna aux deux sœurs une affection vraiment maternelle. Son désir eût été de marier l'aînée à son fils, le jeune duc de Roannois. Les circonstances en disposèrent autrement.

Françoise-Marguerite, baronne de Montmirail, Trosnay et autres lieux, épousa haut et puissant seigneur Philippe-Emmanuel de Gondi, comte de Joigny, marquis des Isles d'Or, chevalier des ordres de Sa Majesté, conseiller du roi en ses conseils, son lieutenant général ès mers du Levant et général des galères de France.

Le domicile des deux époux fut longtemps fixé rue des Petits-Champs, sur la paroisse Sainte-Eustache. Nous les y trouvons en 1614 et les années suivantes jusqu'en 1623¹. Ils devinrent paroissiens de Saint-Sauveur en s'établissant rue Pavée, entre le 27 juin 1623 et le 12 juin 1624².

D'anciens auteurs, comme le P. Hilarion de Coste³ et l'abbé Caron⁴, ont loué les vertus de Madame de Gondi. Au lendemain de sa mort, un certain Dubois avait pris la plume pour adresser à la marquise de Maignelay, belle-sœur de la défunte, une lettre de consolation⁵. Cet écrit, aujourd'hui tombé dans l'oubli, aurait gagné à être moins emphatique. Les *Annales* sont heureuses de le publier, avec le testament, pour que rien ne se perde de ce qui regarde cette femme admirable, « fondatrice » de la Congrégation de la Mission.

1. Actes de l'étude Turgis, des 5 janvier 1615, 29 octobre 1616, 30 janvier et 24 juillet 1618, 10 juin et 8 juillet 1620, 4 février 1621, 31 août et 17 octobre 1622, 30 mars, 11 mai, 26 mai et 27 juin 1623.

2. Actes de l'étude Turgis.

3. *Les éloges et vies des reynes, princesses, dames et damoiselles illustres en piété, courage et doctrine qui ont fleury de nostre temps et au temps de nos pères*. Paris, S. Cramoisy, 1630. In-4.

4. *Vies des dames françaises qui ont été les plus cèdèbres dans le dix-septième siècle par leur piété et leur dévouement pour les pauvres*. Louvain, 1826. In-8.

5. Bibl. nat. L n²⁷ 24 958 ; imp. in-12, de 13 pages, s. l., 1626.

*Lettre de consolation à MADAME LA MARQUISE DE
Maignelay sur le décès de feu MADAME LA GÉNÉRALE
DES GALÈRES, sa belle-sœur.*

MADAME,

Le sujet qui me fait écrire est si auguste que je m'accuserais de témérité si la piété ne justifiait mon entreprise. Mais le sentiment d'une perte publique est trop saint et les plaintes aussi, bien que les larmes qui en naissent soient trop innocentes pour mériter d'être condamnées. Tout le monde a droit de pleurer ce que tout le monde a possédé ; et comme il n'y a si pauvre en la terre de qui les vœux n'aient accès au ciel, de même les plus rares et éminentes vertus souffrent les louanges et l'admiration des plus simples. Autrement, si nous ne rendions nos honneurs qu'aux choses dont ils peuvent égaler les mérites, le respect nous ferait tomber dans l'irréligion et bientôt on verrait cesser le commerce que nous avons avec Dieu, qui assurément ne peut être jamais honoré comme il faut. Qui ne sait que celle que nous venons de perdre était du nombre des choses excellentes, n'a point d'yeux pour voir aujourd'hui la triste contenance de tous les gens de bien qui la pleurent ? Leur étonnement et leur silence publient la grandeur de leur affliction et, comme l'on voit le courage manquer soudainement à toute une armée pour la seule perte de son chef, il semble que tous ceux qui combattaient pour le règne de la vertu se regardent dorénavant comme désespérés de leurs bons desseins, ayant perdu la conduite et l'exemple de celle qui les animait. Ceux qui prennent moins de part en cette affliction la reconnaissent et s'en attristent comme d'une calamité publique. Chacun en parle, ni plus ni moins, comme d'un trait du courroux de

Dieu, qui, pour punir nos ingratitude, retire de nous ses bénédictions. Quel malheur, disent les uns, qu'une personne capable de sanctifier tout un siècle disparaisse, ainsi qu'un éclair, avant que l'on puisse dire qu'elle a vécu ! Il paraît bien, disent les autres, que Dieu est merveilleusement offensé contre nous, puisque si promptement il ôte du monde ceux qui pouvaient, comme des Moïses, s'opposer à son indignation. Enfin, chacun en parle selon la portée de son jugement et l'instinct de sa piété. Mais tous conviennent en ce point que la personne que nous regrettons était le bonheur de notre âge, le parangon de toute vertu. Après l'avoir reconnue telle, qui la plaindrait lui ferait injure. Aussi qui pourrait compter entre les morts ceux de qui, l'esprit régnant au ciel, la mémoire vit éternelle parmi les hommes ? Non, ce n'est point elle que nous pleurons, car elle jouit paisiblement des délices qu'elle souhaitait avec tant d'ardeur. Mais le monde, qui s'estimait heureux de la posséder, s'afflige très justement de sa retraite et se répute très malheureux de ne la plus voir.

Que si le ciel souffrait aussi bien violence pour se laisser arracher ceux qu'il nous ravit, comme il se laissa conquérir par force, jamais il ne fut si violemment attaqué comme il le serait en cette occasion. Car, quel sexe, quel âge, quelle condition ne l'importunerait aujourd'hui de ses larmes, de ses prières, de ses vœux ? Tous ceux qui ont quelque part en la piété lui demanderaient celle dont les actions en étaient l'exemple. Les pauvres voudraient ravoir cette personne qui s'employait pour eux comme pour ses frères. Les orphelins, qui ne sont tels que depuis sa mort, lui redemanderaient instamment leur mère. Les malades, les prisonniers, tous ceux qui sont affligés de corps ou d'esprit, diraient qu'ils aiment mieux mourir que

vivre sans elle. Et ceux mêmes qui, comme indignes de rester sur terre, languissent esclaves et bannis sur mer, diraient que leur servitude ne leur donna jamais de sentiment égal à celui qu'ils ont de leur perte. Qui croirait ce miracle s'il n'était public? Les galères étaient de vrais temples, les chaînes étaient des délices, les forçats devenaient des saints.

Tel est le pouvoir de la charité qu'elle transforme en un paradis ce qui ressemble le plus aux enfers. Combien d'autres actions, non moins excellentes que secrètes, a-t-elle cachées à la vue du monde, que Dieu récompense maintenant au ciel, que les anges admireraient dès lors? Ce serait à vous, Madame, qui les savez, de les divulguer pour le bien public, comme elle les cachait par humilité. Mais quoi! il semble que vous conspiriez avec elle, non seulement par imitation, mais encore par quelque serment particulier, de l'aider, même après le trépas, à fuir la gloire et les louanges.

Ainsi donc le monde restera privé de tant d'exemples de perfection, et, comme vous êtes seule capable de les imiter, la connaissance n'en sera qu'en vous. Ne faites nulle difficulté de les déceler; ni votre avantage, ni son mérite n'en sera pas moindre, ni son secret ne sera point pour cela violé; car il consiste en quelque chose bien plus rare, qu'elle ne découvrit jamais à personne. C'était sa parfaite et ardente charité, qu'elles même possédait sans la connaître, parce que Dieu, qui ménageait son humilité, l'avait mise en elle sans la lui montrer. Et comme la chaleur naturelle qui nous entretient fait en nous, à notre déçu, des changements que nous admirons, de même ce feu secret qui régnait en elle agissait continuellement sans être aperçu et, consumant tout ce dont elle le nourrissait, transformait en la douceur de quoi son âme était détrempée

les choses les plus étranges et les plus amères. Sa perpétuelle tranquillité, qui ne s'altérait pour quoi que ce fût, montrait bien que l'âme qui en jouissait avait quelque puissante qualité qui changeait toute chose en bien.

Vous le savez, Madame, il vous en souvient, les pertes du monde les plus sensibles lui étaient tellement indifférentes que, bien loin de s'en tourmenter, elle y trouvait sa consolation. Si n'était-ce pas faute d'affectionner les choses qui le méritaient ; car, soit que l'on considère les justes soins qu'une honnête femme doit à sa maison, soit l'amour qu'elle est obligée de porter ou à ses enfants ou à son mari, l'on n'en trouvera point qui ait observé plus exactement tous ces saints devoirs.

Mais son esprit, prévenu d'une autre affection, aimait tellement toutes choses en Dieu que, pour lui obéir sans nulle réserve, elle était capable de tout mépriser. Il ne se faut donc plus étonner si, prenant au monde si peu d'intérêt, et si, tous ses désirs se portant au ciel, elle n'a fait long séjour en terre. Mais, comme, tandis qu'elle vivait parmi nous, elle était bien moins ici que là-haut, maintenant qu'elle nous a quittés, nous l'aurons présente tant qu'il nous plaira. Elle l'est déjà par ses prières, elle l'est par sa charité, par la compassion de notre faiblesse. Il dépend de nous qu'elle le soit par le respect dû à sa mémoire, par le récit de ses vertus et par l'imitation de sa vie.

On a coutume de consoler ceux qui perdent quelqu'un de leurs proches ; et moi, Madame, tout au contraire, je ne vous puis entretenir de son décès qu'avec des termes de conjouissance ; car, quand je me remets en pensée que ce que nous admirons de bien loin, vous l'avez si familièrement possédé, que cette belle âme, qui s'était détachée de la terre pour se

joindre au ciel, ne s'était nullement séparée de la vôtre, parce que vos désirs étaient tous semblables ; quand je me représente puis après que ces grandes et merveilleuses actions dont le souvenir nous étonne, vous sont passées en habitudes, je trouve si glorieuses et si solides les joies que cette perte vous produit, que je croirais et vous déplaire et vous offenser si je vous parlais de consolation. Il me sera bien plus séant et plus doux de vous dire qu'après vous être réjouie de la félicité de cette belle âme, qui vous est, pour en bien parler, un préjugé de votre bonheur, vous êtes obligée de penser à ce que l'on attend de votre bonté. Tout le monde, Madame, mais principalement toutes les personnes vertueuses espèrent de grands secours et de grandes faveurs de votre parente. Car, que ne peut obtenir de Dieu, à son arrivée au ciel, une âme nouvellement établie en gloire ? Mais on sait que les saints veulent être priés et que, plus ils le sont dignement, plus volontiers ils donnent leurs soins. Tous les gens de bien, Madame, vous remettent aujourd'hui leurs désirs et croient que, présentés de votre main, ils ne peuvent être que très bien reçus. Faites part à plusieurs du crédit qui vous est particulier. Le soin que vous aurez de solliciter pour autrui ne diminuera rien de vos espérances ; au contraire, vous savez très bien que plus vos prières sont générales, plus elles vous seront utiles, et que rien n'agrée tant aux saints que la parfaite charité, qui a cela d'excellent et de divin, de multiplier toujours ses bienfaits.

Madame,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

A. DUBOIS.

TESTAMENT DE MADAME DE GONDI¹

Jésus, Maria.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, je dresse ici mon testament, que je désire et entends être effectué comme étant ma dernière et expresse volonté.

Et premièrement, je recommande mon âme à Dieu, mon Créateur et Sauveur Jésus-Christ, lui mandant grâce de ce qu'il lui a plu me donner l'être et m'appeler à la participation de sa grâce et de sa gloire, et lui demande très humblement pardon du mauvais usage que j'ai fait de cette vie et des dons que j'ai reçus de lui et de toutes les offenses que j'ai commises depuis le premier instant de la raison jusqu'au dernier soupir de ma vie. J'implore l'assistance de la glorieuse Vierge Marie, Mère de mon Dieu et mon Sauveur Jésus-Christ, de tous les anges et esprits bienheureux et en particulier de saint Michel, mon bon ange, et tous les saints et saintes du paradis et nommément des saints et saintes desquels je porte le nom, et de saint Pierre et saint Paul, saint Joseph, saint Joachim, sainte Anne, sainte Marie-Madeleine, sainte Barbe et de la bienheureuse Mère Thérèse et de sainte Catherine de Gênes, à ce qu'il leur plaise présenter leurs prières à Dieu pour moi à l'heure de ma mort.

Je proteste vouloir mourir en la confession et communion de la sainte Église catholique, apostolique et romaine.

Je désire que mon corps soit enterré sans pompe ni cérémonie, mais que l'on revête treize pauvres et que l'on mette mon corps (*ici un blanc*).

J'ordonne que le plus tôt que l'on pourra après ma

1. Arch. nat., étude Fleury, ancienne étude Turgis, liasse 26, n° 90.



MADAME DE GONDY.

mort on fasse dire à tous les religieux ci-dessous nommés, chacun une basse messe pour mon âme, s'il se peut, en un même jour et, s'il ne se peut, en divers jours, et qu'en cesdits monastères où il y a des autels privilégiés pour les âmes du purgatoire, on y dise ces messes, si faire se peut, avec intention d'appliquer l'indulgence à la mienne, et, où il n'y en aura point, je prie les religieux qui ont privilège, disant leur messe avec quelque médaille, d'appliquer l'indulgence plénière pour les âmes du purgatoire, de la vouloir appliquer pour la mienne. Ces messes seront dites ou des trépassés ou du jour, comme le porte la concession de l'indulgence. Je désire aussi qu'en tous ces sacrifices on ait mémoire de prier Dieu pour le salut de mon mari, de mes enfants et de ma sœur, et que l'on y fasse commémoration de la bienheureuse Mère de Dieu, tant pour eux que pour mon âme.

Les lieux où je demande ces messes sont les Capucins de Paris, tant de Saint-Honoré que de Saint-Jacques, même ceux de Meudon, les Récollets, Feuillants, Chartreux, Carmes réformés, Augustins réformés, Jésuites tant de Saint-Louis que du noviciat et du collège, aux Pères de la Congrégation de l'Oratoire et Pères de la Merci, désirant que chaque prêtre des monastères et lieux susdits dise chacun une messe pour moi en la manière ci-devant dite, et les suppliant tous, pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa sainte Mère, de ne me dénier point de cette charité.

J'ordonne ces messes seulement aux monastères et lieux ci-dessus nommés qui sont situés à Paris ou aux faubourgs, et de ceux de dehors seulement Nigeon et le bois de Vincennes, et, de plus, je désire que l'on fasse faire la même chose aux Capucins de Joiny et aux Chartreux de Val-Profonde, et que l'on prie aussi, au nom de Dieu, les Filles de la Passion, les Carmé-

lites de la rue Chapon et du faubourg Saint-Jacques et les Filles de l'*Ave Maria* de Paris de communier toutes, chacune une fois, pour mon âme et de la recommander à Dieu et aussi le salut de mon mari, de mes enfants et de ma sœur et sa famille.

Je veux aussi que l'on fasse dire, un an durant, une messe, tous les jours, à Notre-Dame-de-Lorette, s'il se peut, en la sainte chambre de la Mère de Dieu, afin qu'il lui plaise d'intercéder pour mon âme, pour celle de feu mon père et parents trépassés et pour le salut de mon mari, de mes enfants et de ma sœur et de sa famille, suppliant la sainte Vierge de vouloir les prendre toujours en sa particulière protection et leur obtenir le paradis.

J'ordonne aussi qu'en tous les lieux et villages qui sont tant à moi qu'à mon mari on dise à chaque église une messe pour mon âme et vigiles le jour de devant, que l'on prie tous mes sujets d'y assister et de dire chacun un *Pater* et un *Ave Maria* pour moi et que les curés ou autres prêtres les prient tous, de ma part, de se confesser et communier tous chacun une fois, afin qu'il plaise à Dieu d'avoir pitié de mon âme. Je leur demande cette charité pour l'amour de Dieu.

(Ce qui précède est écrit par Mme de Gondi elle-même; ici commence la partie du texte écrite par le notaire.)

Aujourd'hui, date des présentes, haute et puissante dame Françoise Marguerite de Silly, femme et épouse de messire Emmanuel de Gondi, comte de Joigny, général des galères de France, demeurant à Paris, rue des Petits-Champs, paroisse Saint-Eustache, gisant au lit, malade de corps et néanmoins saine d'esprit, mémoire et entendement, ainsi qu'il est apparu aux notaires soussignés, aurait mandé lesdits notaires, auxquels elle aurait dit et déclaré avoir écrit de sa

propre main les trois feuilles de papier de ce qui est écrit ci-dessus en la présente page, qu'elle a dit être son testament et ordonnance de dernière volonté, qu'elle veut sortir son effet, pour être fait selon ses désirs et intention, et duquel lui a été présentement fait lecture de mot à mot par l'un desdits notaires soussignés, l'autre présent, et en ajoutant et augmentant à icelui; attendu que l'indisposition de sa personne n'a pu permettre de rédiger par écrit entièrement le surplus de ce qui est de sa volonté et intention, a voulu être rédigé par écrit en ces présentes par lesdits notaires, ce qui a été fait ainsi qu'il suit :

C'est à savoir qu'elle prie Monsieur son mari et tous leurs domestiques de communier à son intention le jour de son décès, ou le jour que se dira son service, et de prier Dieu pour elle; et afin que les sujets de ladite dame soient mieux disposés à se confesser et communier à son intention, seront priés les Pères Jésuites ou les Pères de l'Oratoire de se transporter à cet effet sur les lieux de ses terres, avec des indulgences, si faire se peut.

Item, donne, lègue et laisse, par donation et disposition testamentaire et en la meilleure forme que faire se peut, audit sieur son mari tous et chacun ses biens meubles: acquêts, conquêts, immeubles et propres, féodaux et censives, qui sont et peuvent appartenir à ladite dame et selon que la coutume des lieux où sont situés lesdites terres et biens le peuvent permettre, tant pour ce qui concerne la propriété que l'usufruit desdits biens, le tout pourvu et au cas que ladite dame testatrice ne décède sans enfants, ou sesdits enfants décèdent auparavant le sieur son mari.

Et afin d'éviter les procès qui pourraient naître entre ledit sieur son mari et les héritiers de ladite dame pour l'évaluation des propres, féodaux et cen-

sives qu'elle donne à son dit mari, ordonne ladite dame que sesdits héritiers aient l'option et puissent racheter sesdits propres, féodaux et censives, en remboursant audit sieur son mari le prix desdits propres, féodaux et censives, à raison du denier trente.

Item, ladite dame désire et ordonne que le bout de haute futaie de ses terres de Picardie soit vendu pour acquitter ce qui lui reste à payer des dettes de feus messire et madame de la Rochepot, ses père et mère, et ceux de Montmirail, et être aussi employé au rachat des rentes par ledit sieur son mari et elle constituées.

Item, ladite dame donne, lègue et laisse mille livres tournois de rente, à prendre sur les fruits et revenus de ses terres de Picardie, Montmirail et Champagne, pour être employés partie pour les pauvres malades de l'Association de la Charité qui est ou sera établie en ses dites terres, que pour faire aller, une fois l'année, en mission les Pères Jésuites ou Pères de l'Oratoire porter indulgences plénières en sesdites terres et instruire et catéchiser le peuple pendant le séjour qu'ils feront esdits lieux, et le tout selon l'ordre et département qui en sera fait par les exécuteurs de son présent testament, ci-après nommés, et lesquelles terres de Picardie, Montmirail et Champagne pourront être déchargées desdites mille livres tournois de rente, à une ou plusieurs fois, en affectant d'autres terres pour lesdites mille livres tournois de rente, ou faire achat d'une ou plusieurs terres sur les lieux du revenu desdites mille livres, affectées à ce que dit est.

Item, donne, lègue et laisse auxdits pauvres de ladite Association de la Charité de Montmirail la somme de huit cents livres tournois pour une fois payer.

Item, donne et lègue deux cents livres tournois pour être employées en ornements pour l'église Saint-Martin dudit Montmirail.

Item, veut et ordonne que tous ses serviteurs domestiques soient entièrement payés de tous leurs gages qui leur seront dus jusques au jour de son décès, et pour les récompenser et reconnaître leurs services, leur donne ce qui suit, savoir : à Dufresne, son secrétaire, la somme de quinze cents livres ; à Toutblanc, aussi son secrétaire, deux mille quatre cents livrés ; à Mademoiselle Caron, outre ce qu'elle lui a donné ci-devant, neuf cents livres tournois ; à Mademoiselle de Saint-Aubin, la somme de deux mille cinq cents livres tournois, à prendre sur les quints et requints de la terre de Palletan qu'elle lui a ci-devant donnés, que sur ses autres biens ; à Mademoiselle de Champetin, quinze cents livres tournois ; à Marguerite, sa servante de chambre, la somme de six cents livres ; à Françoise, servante de ses enfants, la somme de trois cents livres ; à Simon, argentier de sa maison, et à sa femme, la somme de trois cents livres ; à Jacqueline, servante de cuisine, trente livres tournois ; au maître d'hôtel nommé du Mont, trois cents livres tournois ; à La Barre, valet de chambre, trois cents livres ; à Descluseaux aussi, trois cents livres ; à Charles, cuisinier, cent cinquante livres ; et pour le regard des nommés de Laulnay et Gui Posts, ladite dame supplie ledit sieur son mari de leur donner ce qu'il leur a promis, qui est mille livres audit Laulnay ; et pour ledit Gui Posts, ce qu'il plaira audit sieur son mari ; à Antoine Portail, pour la peine qu'il a prise autour ses enfants, trois cents livres ; au cocher, cent livres ; aux grand et petit Breton, à chacun cinquante livres ; à Bertrand, vingt-six livres pour lui faire apprendre métier ; à Toussaing, palefrenier, trente livres ; et aux autres palefreniers, à chacun, douze livres ; et au marmiton, aussi douze livres tournois.

Item, donne et lègue à messire Vincent de Pol son

confesseur et précepteur de Messieurs ses enfants, la somme de quinze cents livres tournois, qui lui ont été ci-devant prêtés par ledit sieur son mari et elle, et dont il a baillé sa promesse, qu'elle veut en outre lui être rendue comme nulle; et outre ce, lui donne et lègue la somme de neuf cents livres tournois, pour une fois payer, afin qu'il ait mémoire de prier Dieu pour icelle dame testatrice, et le supplie vouloir continuer à demeurer avec ledit sieur son mari et sesdits enfants, et ne se départir de leur service; comme aussi supplie ledit sieur son mari de retenir ledit sieur Pol à son service et la demoiselle Caron, tant qu'elle voudra demeurer en sa maison, et l'entretenir comme elle est à présent, pour les bons et anciens services qu'elle a rendus en ladite maison; supplie aussi ledit sieur son mari retenir à son service lesdits Toutblanc et Dufresne, secrétaires, ayant bien éprouvé leur fidélité; et pour le regard des gentilshommes, serviteurs domestiques dudit sieur son mari, elle ne leur a donné aucune chose, pour l'espérance qu'elle a que ledit sieur son mari les reconnaîtra de leurs services.

Item, déclare qu'elle a quelques papiers et mémoires concernant quelques cas de conscience qu'elle entend être décidés et satisfaits par l'avis dudit sieur de Pol, son confesseur, auquel, à cette fin, elle les a dès à présent baillés.

Et afin que sa maison ne soit point chargée des legs qu'elle a faits à ses serviteurs par son présent testament, elle supplie ledit sieur son mari de faire vendre ses perles et pierreries qu'elle lui a données pour acquitter partie desdits legs, et l'autre partie se pourra prendre sur la vente du bois de Montmirail; laquelle vente se pourra faire cette présente année.

Item, donne à Madame de Fargis, sa sœur, sa petite

enseigne de diamants, qu'elle veut lui être délivrée incontinent après le décès de ladite testatrice ; et outre ce, donne et lègue à ladite dame de Fargis, sa sœur, la somme de deux mille livres tournois, à déduire sur ce qu'elle lui peut devoir par promesse, et en cas qu'il n'y eût promesse pour lesdites mille livres, le surplus de ce qui s'en défaudra sera pris et déduit sur autre partie qu'elle a acquittée pour ladite dame sa sœur.

Item, donne à Madame Fourche la somme de cent livres ; à la fille du prévôt de Villepreux, cinquante livres ; et ordonne être baillé et délivré, par chaque mois, du blé pour nourriture de la nourrice de mondit sieur son mari, nommée la Courtresse, et ce durant sa vie ; et outre ledit blé, qu'il lui sera donné trente sols tournois aussi pendant sa vie.

Item, donne aux pauvres de l'Hôtel-Dieu de Paris cinquante livres tournois pour une fois payer.

Et d'autant que par sondit testament, qu'elle aurait commencé à écrire de sa main, elle aurait laissé en blanc le lieu de sa sépulture, veut et ordonne que son corps mort soit enterré et inhumé dans l'église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, proche la porte de ladite église, et qu'il soit donné au couvent de ladite église la somme de trois cents livres tournois pour une fois payer.

Item, donne aux Carmélites de la rue Chapon à Paris pareille somme de trois cents livres tournois, aussi pour une fois payer.

Item, donne et lègue à la maison et hôpital de la Charité du faubourg Saint-Germain la somme de cinquante livres pour une fois payer. Et où il se trouverait ci-après que ladite dame fût tenue à la restitution d'aucune chose dont elle ne se peut souvenir à présent, supplie mondit sieur son mari et chacun

ses héritiers d'en faire satisfaction incontinent après qu'il sera venu à leur connaissance.

Item, pour l'exécution dudit testament, commencé de sa main, et de ces présentes, ladite dame a nommé et élu pour exécuteurs d'iceux ledit sieur général des galères, son mari, et Monsieur Berger, conseiller en la cour de Parlement, auxquels et à chacun desdits, et l'un en la présence de l'autre, elle a donné et donne pouvoir et puissance, de sondit présent testament et celui écrit de sa main, accomplir et exécuter de point en point, selon leur forme et teneur, révoquant par elle tous autres testaments et codicilles qu'elle pourra avoir faits auparavant ce présent testament, voulant qu'il ait lieu et sortisse effet ; ès mains desquels exécuteurs elle s'est dessaisie de tous ses biens durant l'an introduit par la coutume, jusques à entière exécution desdits testaments.

Ce fut fait, testé, dicté et nommé par ladite dame testatrice, de mot après autre, auxdits notaires, et par l'un d'iceux, l'autre présent, à icelle lu et relu, ensemble celui écrit de sa main, qu'elle a dit avoir le tout bien entendu, en l'hôtel dudit sieur général, sis rue des Petits-Champs, paroisse Saint-Eustache, l'an mil six cent dix-neuf, le vingt-cinquième jour de février, après midi.

Françoise-Marguerite DE SILLY

MOREL.

TURGIS. -

EUROPE

FRANCE

PARIS

15 août 1932. — *Fête de l'Assomption*. — Marie est morte, elle est ressuscitée, elle est montée au ciel, corps et âme, portée par la toute-puissance divine, elle y a été couronnée Reine des anges et des hommes. De ces quatre faits, le mot « Assomption » exprime surtout le troisième, mais il nous rappelle les trois autres.

Marie est morte ; tous les théologiens ne l'ont pas cru ; saint Épiphane lui-même a hésité ; il y a eu des contradicteurs jusqu'au siècle dernier. On a objecté que Marie, exempte du péché originel, devait l'être aussi des conséquences de ce péché et, par conséquent, de la mort. Mauvais raisonnement, car Jésus-Christ lui-même s'est soumis à la loi commune.

Quel âge avait Marie ? On a dit quarante-huit ans, soixante-neuf ans, de soixante-douze à soixante-quinze ans, mais aucun document n'appuie ces réponses. Avouons que quarante-huit ans, c'est bien jeune, si l'on admet que Jésus-Christ est mort à trente-trois ans.

Où est-elle morte ? Jérusalem a la majorité des suffrages, dont les plus anciens remontent au cinquième siècle. Éphèse en a recueilli un certain nombre. Notre confrère M. Poulin, mort à Smyrne en 1923, a mené campagne par une demi-douzaine d'opuscules en

faveur de cette dernière localité. Il écrivait en 1921 : « La découverte de Panaghia-Capouli, faite en juillet 1891 près d'Éphèse, sur les révélations et indications très précises de Catherine Emmerich... réveilla la question... Une lutte s'engagea bientôt entre tenants de Jérusalem et tenants d'Éphèse, en Orient, en Occident; lutte ardente et passionnée. Oh! les belles batailles pendant quinze ans! En étaient de savantissimes professeurs, docteurs, chefs d'écoles, recteurs d'universités. En étaient des évêques de Grèce, de Thrace, d'Asie Mineure, de Syrie, des métropolitains. En étaient même un, deux patriarches : celui de Constantinople et celui de Jérusalem, etc., etc. » Dès 1910, bien qu'il n'ait pu convaincre ni Mgr Duchesne, ni le P. Lagrange, ni aucun des grands savants versés dans la critique historique ou biblique, le bon M. Poulin criait victoire, et avec quel lyrisme! « Aux premières annonces de la découverte, de preux chevaliers sont partis en guerre, cuirasse au corps, lance au poing, et se sont rués à l'assaut de Panaghia, plus vaillants que prudents. Devant eux ils ont trouvé l'artillerie moderne. Plus d'un de ces nobles paladins a mordu la poussière et jonché le sol de ses dépouilles. Le reste de la petite troupe s'est replié vite en désordre, surpris, meurtri, déconcerté. Les attaques, depuis lors, se sont faites assez rares, mais elles sont devenues méthodiques, savantes; on ne voit pas néanmoins qu'aucune ait réussi jusqu'à l'heure présente à entamer seulement le roc sur lequel repose, antique et cependant toujours jeune, la maison sacrée de Marie. Chaque combat est pour Panaghia un succès; pour Jérusalem, c'est une nouvelle tour démantelée, un nouveau bastion emporté, une brèche de plus dans ses remparts... Au milieu de ces luttes et par ces luttes mêmes, Panaghia a fait son bon petit chemin à travers le monde. Sa cause aimée

compte désormais partout, je le sais, de sincères partisans : de l'Amérique du Sud aux plus lointaines îles de l'Océanie, en passant par l'Europe, l'Afrique, l'Asie et l'Australie. »

M. Poulin aimait ces chants de victoire. Il réussit à créer autour de lui un courant de dévotion et d'enthousiasme : on vit à Panaghia-Capouli des pèlerins et des touristes ; une Fille de la Charité acheta même la fameuse propriété ; après la grande guerre, des Turcs prétendirent lui enlever ses droits ; il fallut plaider devant les tribunaux ; ce fut long ; tout récemment, en 1932, les juges se sont prononcés contre les usurpateurs.

Si les hommes discutent sur le lieu d'où Marie a quitté la terre, il n'en est pas de même de celui où elle a été transportée. Le ciel est désormais son séjour. Les premiers documents qui attestent la croyance à son Assomption corporelle sont de la seconde moitié du sixième siècle. Au septième, la fête se célébrait en Orient et en Occident, avec procession solennelle. Dès cette époque, il y eut presque unanimité dans l'Église pour reconnaître ce privilège de Marie. Les oppositions se manifestèrent surtout en France du neuvième au onzième siècle et au dix-septième. Aujourd'hui, l'accord est complet.

Si les théologiens sont encore divisés, c'est sur le point de savoir si l'Assomption peut devenir un dogme défini. Elle le peut, s'il y a eu, à l'origine, révélation de Dieu ; elle ne le peut pas si c'est un simple fait historique raconté d'abord par les témoins immédiats, puis transmis, sur l'autorité de leur parole, de génération en génération. La définition dogmatique de cette vérité fut demandée au concile du Vatican par 197 Pères ; mais la pétition resta lettre morte.

22 août. — Le soir, devant 72 ecclésiastiques du dio-

cèse d'Évreux, M. Misermont ouvre les exercices de la retraite.

29 août. — Les retraits d'Évreux sont partis avant-hier; voici maintenant ceux de Chartres; ils sont 73 et ont M. Roux pour prédicateur.

1^{er} septembre. — Fête de notre Bienheureux martyr Ghébré Michaël, disciple glorieux et imitateur fidèle de Mgr de Jacobis, que nous espérons fêter un jour.

3 septembre. — Fête des Bienheureux François et Gruyer, victimes des révolutionnaires de 1792. Ils ont arrosé de leur sang ce vénérable collège des Bons-Enfants qui fut le berceau de notre Congrégation.

16 septembre. — Beaucamps nous rend les séminaristes et les étudiants que la Maison-Mère lui avait prêtés il y a deux mois et demi. Le temps des vacances est fini; après le repos, le travail; mais non tout de suite, car la retraite annuelle fera le pont entre les vacances et les classes.

18 septembre. — Ordination de M. Ménard, qui vient de recevoir, à quelques jours de distance, le sous-diaconat et le diaconat, et de se lier à la Compagnie par les saints vœux. Une place de professeur l'attend au grand séminaire de Troyes, où il se trouvera dans quelques jours.

Le soir, ouverture de la retraite de nos chers Frères clercs, que doit prêcher M. Taillefer.

26 septembre. — Les professeurs ecclésiastiques du collège Stanislas, au nombre de 27, commencent leur retraite chez nous. M. Misermont les aide par ses prédications à prendre de bonnes résolutions.

27 septembre. — Anniversaire de la mort de saint

Vincent de Paul. Tout a été dit sur ses derniers moments. La triste nouvelle fut portée à tout les confrères par une circulaire de M. Alméras. On s'entre-tint dans toutes les maisons des vertus du défunt et le résumé des Conférences fut adressé à Paris.

A ces témoignages de la sainteté de Vincent s'ajouta, en 1663, celui du diable lui-même. C'est, du moins, ce qu'assurait de Luçon M. Cuissot à l'un de ces confrères par lettre datée du 17 janvier 1663 :

MONSIEUR,

« La grâce de Notre Seigneur soit avec nous pour jamais !

« Il y a longtemps que je me sens poussé intérieurement de vous écrire une chose de grande consolation pour tous les missionnaires ; et vous le pourrez dire à vos séminaristes et l'assurer comme très véritable, encore que je l'aie apprise du père de mensonge, qui est le diable. Vous savez peut-être, Monsieur, qu'il y a environ six mois j'exorcisais une possédée avec Turbot, curé de Bugné. Je vais en cette paroisse de temps en temps. Ce diable, nommé Rocope, témoigne grande tristesse de mon arrivée en ce lieu et grande réjouissance quand j'en sors. Il dit qu'il ne se soucie point de Turbot et lui dit des injures ; entre autres, il l'appelle faussaire ; vous savez, ou vous apprendrez pourquoi.

« Et cependant, il a été bien dispersé par feu M. Vincent, notre très honoré Père. La chose que je veux vous dire est que le diable m'a assuré et juré plusieurs fois sur le saint Évangile et sur mes doigts sacrés que tous les missionnaires qui sont morts en leur vocation sont en paradis, ou en voie d'y aller, et qu'il n'y en a pas un seul en enfer, et après, lui demandant où était un tel, qui était mort hors de sa vocation, il me dit et

jura qu'il était en enfer, et il me l'a confirmé et juré plusieurs fois, à mon grand regret. Il me disait quand je le pressais de dire autrement : « Et pourquoi est-il sorti ? Et comment a-t-il vécu depuis ? N'a-t-il pas fait ceci et cela ? » Il me raconta toute sa vie ; et, comme je voulais lui imposer silence : « Non, me disait-il, Dieu veut que je te le dise. » Et puis il disait : « Son maître l'a attrapé. » Et lui disant : « Tu mens, ne m'appela-t-il pas la nuit pour le confesser et j'y fus ? — Oui, tu y fus, mais tu ne l'entendis pas de confession ; les capucins l'avaient confessé avant que tu fusses arrivé et il eut honte de dire un tel péché, qu'il nommait. » Et après, il tomba dans une folie et il est mort ainsi. Ne m'en parle plus et ne prie point Dieu pour lui, car il est en enfer, où il grince des dents », etc.

« Monsieur, il faut que je vous dise quelques marques de possession, afin que vous croyiez que c'est un diable qui m'a dit ce que dessus. Et en voici :

« 1° Cette possédée, ou plutôt son diable, nous obéit aux commandements intérieurs plusieurs fois, et plus de cent. Le diable m'a amené cette femme où j'ai voulu (dans l'église de Bugné, dans la sacristie, dans la maison de M. le curé, etc.) par des commandements intérieurs tacites.

« 2° Cette possédée entend le grec et le latin ; elle nous a plusieurs fois cherché la messe et expliqué l'évangile en français. Notez que cette femme ne sait lire et ne connaît pas une seule lettre.

« 3° Cette possédée sait et nous dit des choses secrètes et éloignées. J'ai parlé à Monseigneur de cette possédée, qui m'a dit d'en avoir soin, et, retournant après cet entretien à Bugné, qui est à deux lieues d'ici, le diable me disait ce que nous avions dit ensemble, et ainsi de Monsieur le doyen de Luçon, de la même supérieure des religieuses et de Monsieur le

curé de Fontenay, qui est à cinq lieues d'ici et à quatre de Bugné. Je l'avais été voir en cachette. »

30 septembre. — *Treizième anniversaire de l'élection de notre Très Honoré Père.* — Suivant l'usage, toute la communauté va le fêter à Gentilly. Nos bons anciens manquent ; leurs infirmités les excusent ; manque aussi une partie des jeunes, appelés à Auteuil par une fête en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

2 octobre. — *Ouverture de la retraite des prêtres et des Frères coadjuteurs.* — Le nouveau substitut, M. Souvay, instruit et édifie ces derniers par ses instructions nourries d'Écriture sainte.

30 octobre. — *Fête du Christ-Roi.* — Par cette fête, l'Église veut nous rappeler nos devoirs envers Jésus-Christ considéré comme Roi ; devoirs d'affection, de vénération et d'obéissance, par lesquels nous mettons dans ses mains notre cœur, notre esprit et notre volonté.

1^{er} novembre. — *Fête de la Toussaint.* — La conquête du monde achevée, Marcus Agrippa éleva dans Rome, en l'honneur de ses dieux, le monument de la reconnaissance, qui porta le nom de Panthéon. Le 13 mai 609, le pape Boniface IV alla recevoir aux portes des catacombes les restes des martyrs et, entouré d'un peuple immense, les porta processionnellement au temple des dieux. En ramenant chaque année la mémoire des martyrs, l'anniversaire de cet événement donnait à l'Église l'occasion d'honorer collectivement ceux de ses enfants qui avaient versé leur sang pour la foi ; une fête individuelle pour chacun n'eût pas été possible, vu que leur nombre dépassait celui des jours de l'année.

En 732, Grégoire III dédiait à Saint-Pierre du Vati-

can un oratoire en l'honneur du « Sauveur, de sa sainte Mère, des saints Apôtres, de tous les saints martyrs, confesseurs et justes parfaits qui reposent par toute la terre ». C'est le temps où l'on commence à rencontrer dans certaines églises, fixée au 1^{er} novembre, la fête de tous les saints. En 835, Louis le Débonnaire, à la demande de Grégoire IV, ordonna de la célébrer dans tout son empire. Peu après, l'Église universelle l'adopta. Dès le sixième siècle, au moins en Espagne et en Gaule, l'époque des kalendes de novembre était sanctifiée par trois jours de pénitences et de litanies, qui rappelaient les trois jours des rogations. Ce triduum pénitentiel fut placé avant la fête de la Toussaint quand celle-ci fut adoptée. Le jeûne de la vigile est aujourd'hui le seul souvenir qui nous reste de cet ancien usage.

BAGNEUX

INSTALLATION D'UNE MAISON DE FILLES DE LA CHARITÉ

Bagneux compte aujourd'hui plus de 10000 habitants et s'amplifie avec régularité, sinon avec méthode. La proximité de Paris, la pureté de l'air, indemne de fumées d'usines, l'étendue du territoire, où de vastes espaces s'offrent aux bâtisseurs, attirent les familles laborieuses dont les chefs, travaillant dans la capitale, veulent assurer à leurs enfants le bienfait d'une atmosphère saine.

Pour cette population ouvrière, où les pauvres ne manquent pas, il n'existait dans la paroisse aucune communauté chargée du soin des malades et des indigents. Les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, de la maison de Châtillon, venaient chaque jour, par tous les temps, et au prix de fatigues excessives, y exercer leur ministère charitable ; mais leur dévouement ne

pouvait plus suffire aux besoins d'une population en perpétuel accroissement.

Ému de cette situation, le cardinal Verdier, « citoyen de Bagneux », a voulu y porter remède. Le 1^{er} octobre, les Filles de la Charité se sont établies à côté de l'église, dans l'ancien presbytère, désaffecté depuis plus d'un siècle; il retrouve provisoirement, car il n'est que loué au curé pour une courte période, sa destination religieuse.

Déplorable est l'histoire de cette belle construction du dix-huitième siècle. Vendue, à la Révolution, comme bien national, occupée, on ne peut dire « bourgeoisie », par Augereau, puis par Masséna, elle fut rachetée, en 1816, par le curé Filastre. Hélas! les curés eux-mêmes sont faillibles! Les maladroitesses testamentaires de M. Filastre firent tomber le presbytère aux mains de ses héritiers, qui le revendirent. Il est, depuis lors, resté propriété particulière.

Son Excellence Mgr Chaptal a bien voulu procéder, le 2 octobre, à la bénédiction de la maison des sœurs. Le soir, un salut solennel, sous sa présidence, réunissait à l'église une assistance nombreuse et recueillie. La maîtrise si appréciée de Saint-Thomas-d'Aquin donnait à la cérémonie un attrait spécial. Avec l'agréable devoir de remercier Son Excellence, le curé en avait un autre, plus pénible : exposer les charges nouvelles que cette fondation impose à son budget et solliciter le concours des paroissiens à cette œuvre nécessaire. Heureusement, un document ancien, retrouvé dans un placard de la sacristie, lui facilita la tâche.

Le 18 octobre 1869, l'abbé Freppel, futur évêque d'Angers, alors professeur à la Sorbonne, prêchait dans l'église de Bagneux en faveur des pauvres. Le chiffre des habitants à cette époque ne dépassait pas

mille cinq cents. Et la recette des Dames de Charité était de 2210 francs or, qui font 11500 francs d'aujourd'hui. Simple calcul : si les dix mille Balnéoliens actuels se montraient aussi secourables aux pauvres que leurs devanciers, ce serait plus de 100000 francs qui tomberaient annuellement dans la caisse des œuvres de charité. Souhaitons modestement d'en recueillir seulement la moitié : ce serait encore un assez beau résultat.

C. B.

(*La Semaine religieuse de Paris*, samedi 8 octobre 1932.)

MONTOLIEU

Un événement joyeux a marqué le samedi 1^{er} octobre dans la maison de retraite de Montolieu. On y célébrait avec solennité la cinquantaine de vocation de M. Vidal, aumônier de la maison. Celui-ci désirait que tout se passât dans l'intimité, mais n'empêche qu'une heureuse invitation a été faite à M. Rivière, vicaire capitulaire de Carcassonne, « l'hôte si bienveillant du vieux couvent », a dit la légende. D'autres invitations non moins heureuses ont amené, dès la veille, M. Sackebant, supérieur du grand séminaire de Périgueux ; M. Frasse, supérieur de Toursaint ; M. Calmet, supérieur de Limoux ; M. Roux, supérieur de Toulouse ; M. Crouzet, d'Ardouane ; M. Triep, envoyé à Montolieu pour y rétablir sa santé ; M. le chanoine Gayraud, cousin du jubilaire, et M. le curé de Montolieu. C'est donc précédé de M. le vicaire capitulaire et entouré d'une dizaine de prêtres que M. Vidal allait monter à l'hôtel quand, à sept heures et demie du matin, au son joyeux des cloches et dans le décor d'une chapelle splendidement illuminée, Notre Très Honorée Mère, sa secrétaire, ma sœur Bouvier, ma sœur Visitatrice de Toulouse et dix sœurs servantes

des environs, venues pour saluer Notre Très Honorée Mère, nous font la surprise d'assister à la messe. C'était on ne peut plus délicieux d'imprévu ; tous les cœurs étaient à la joie. A huit heures, notre vénéré jubilaire monte à l'autel, la physionomie empreinte des sentiments d'une pieuse et profonde reconnaissance. Les messes qui se sont succédé, les prières, les chants ont fait de cette journée une journée du ciel.

Après le diner, ces messieurs ont accompagné le cher jubilaire à la chambre de Communauté, où l'on avait préparé, avec une petite séance récréative, un compliment en l'honneur du héros du jour. Un salut solennel a clôturé cette belle fête.

Malheureusement, Notre Très Honorée Mère a dû nous quitter le dimanche matin pour se rendre à Narbonne, où elle était attendue, nous laissant le regret de la voir s'éloigner, mais consolées de ses bonnes paroles et de son exquise bonté.

Il était dit que le mois du Rosaire, si bien commencé, aurait plus qu'une octave. Le vendredi 14, à onze heures, Notre Très Honoré Père venait lui-même, à son tour, apporter à ses filles de Montolieu la joie et la consolation de le posséder presque vingt-quatre heures. Aussi, toutes les sœurs valides étaient-elles alignées respectueusement dans le grand cloître pour saluer le vénéré Père, qui s'est rendu à la chapelle, « belle dans son plus beau », pendant que le chœur des chanteuses entonnait son *Magnificat* le plus enlevant. Après le diner et les souhaits de bienvenue à lui adressés, Notre Très Honoré Père s'est prêté de bonne grâce à tout ce qu'on a voulu. Il s'est laissé aimablement, paternellement, photographier au milieu d'un groupe de sœurs, très heureuses de monter sur l'estrade, oubliant, pour la circonstance, le peu d'élas-

ticité des membres atrophiés ; « le cœur a des vertus qu'on ne soupçonne pas ».

Le lendemain, à cinq heures moins le quart, Notre Très Honoré Père a dit sa messe, à laquelle toute la Communauté a tenu à assister. Puis, après nous avoir, une dernière fois, paternellement bénies, ce bon Père nous a quittées en disant : « Au revoir dans deux ans, pour ma soixantaine. » Que Notre-Seigneur et la Vierge enregistrent ce souhait et protègent le vénéré successeur de saint Vincent ! UN TÉMOIN.

ESPAGNE

Lettre de M. COMELLAS, prêtre de la Mission,
à M. LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Barcelone, ce 30 septembre 1932.

MON TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Je viens vous annoncer la perte que vient de faire la maison de Palma de Majorque par le décès du bon Frère coadjuteur Bartolomé Ballesteros, mort le 28 septembre, à l'âge de quatre-vingts ans et dans sa cinquante et unième année de vocation. A l'occasion de ses noces d'or, on a publié dans notre bulletin *Germanor* la fête célébrée en son honneur et quelques notes sur sa vie. Il ne pouvait pas les lire, puisque, dernièrement, le bon Dieu l'éprouva par la privation de la vue. Il a été un très bon Frère, très pieux, très dévoué à sa vocation. On doit dire à sa louange qu'il est resté à Majorque quarante-huit ans sans en jamais sortir ; et il n'était pas de Majorque, mais de Castille ! Bel exemple

pour nos jours, où on aime tant voyager ! Il s'est fait remarquer aussi par son assiduité à dire le chapelet. Il le disait pendant tous ses moments libres. Il faut espérer que le bon Dieu l'a déjà admis au ciel, où il priera pour nous, qui en avons tant besoin.

Je reste toujours, Mon Très Honoré Père, votre tout dévoué enfant et humble serviteur en Jésus-Christ.

Eugène COMELLAS,
l. s. c. m.

HOLLANDE

LES FÊTES JUBILAIRES DE L'ÉCOLE APOSTOLIQUE DE WERNHOUTSBURG

*Lettre de M. ZOETMULDER, prêtre de la Mission,
à M. COSTE, Secrétaire général*

Wernhoutsburg, 29 octobre 1932.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

La grâce de Notre Seigneur soit avec nous pour jamais !

Empêché par une indisposition d'assister lui-même aux fêtes du cinquantenaire de notre maison de Wernhoutsburg, M. le Visiteur m'a fait demander de vouloir bien écrire un compte rendu de ces fêtes pour les lecteurs de nos *Annales*. Et comme, parmi ces lecteurs, se trouvent beaucoup d'anciens élèves de Wernhoutsburg, c'est une double joie de faire le récit des journées où nous avons célébré le cinquantième anniversaire de la fondation de cette maison, qui, pour tant de confrères, demeure encore « la chère

maison ». Bien des choses y ont été changées, sans doute, au cours de ce demi-siècle ; surtout depuis la grande guerre et la réorganisation de Wernhoutsburg, devenu, depuis 1921, l'école apostolique de notre province hollandaise. Mais ce qui n'a pas changé, — les confrères qui ont visité Wernhoutsburg peuvent en témoigner, — ce qui n'a pas changé, c'est la fidélité au passé ; c'est la profonde reconnaissance vouée à la mémoire de ceux qui ont travaillé pour la maison et l'ont aimée : le P. Fiat ; les supérieurs d'autrefois, M. Dubois, M. Dumontier, M. Gracieux, M. Dillies, pour ne citer que les défunts ; c'est le sentiment de l'union fraternelle qui nous unit à tous ceux qui sont ou furent nôtres. Wernhoutsburg est demeuré et demeurera toujours Wernhoutsburg ; et nul, en revenant, n'aura besoin de redire les mots du poète : « Ma maison me regarde et ne me connaît plus. »

Inutile, je crois, de retracer l'histoire du séminaire Saint-Vincent-de-Paul, ouvert à Loos, le 18 octobre 1880, transféré, deux ans après, le 18 octobre 1882, en Hollande, dans la commune de Zundert (province du Nord-Brabant). Ceux qui désirent de plus amples détails sur la fondation, les débuts et les premières années du séminaire, peuvent les trouver dans les *Annales*, tome 48, année 1883, pp. 26-31, et tome 68, année 1904, pp. 312-318. Jusqu'à la guerre, sous les quatre premiers supérieurs, MM. Louis Dubois (1882-1888), Ernest Dumontier (1888-1894), Jean Gracieux (1894-1903) et Louis Dillies (1903-1918), le séminaire, peuplé d'élèves *ex omni tribu et lingua*, ne cessa de prospérer d'année en année, jusqu'à compter, au début de l'année scolaire 1913-1914, plus de deux cent vingt élèves, de huit nationalités différentes, bien que Hollandais en majorité.

Avec la grande guerre vinrent aussi les difficultés : absence forcée de professeurs et d'élèves non hollandais, manque de ressources, manque de vivres bientôt. La fin semblait imminente ; quelques journaux avaient déjà annoncé la fermeture de Wernhoutsburg. Ce fut, au contraire, la vie, une nouvelle jeunesse, que ces malheurs firent éclore. Depuis 1921, date de l'érection de la nouvelle province hollandaise, Wernhoutsburg a repris son rang et sa gloire d'autrefois. Actuellement, cent quarante-cinq élèves peuplent ses murs : chiffre bien consolant, surtout lorsqu'on songe aux trente-neuf élèves avec lesquels on commença la première année scolaire de la période hollandaise.

Ce fut donc le 18 octobre 1882 que s'ouvrit le séminaire Saint-Vincent-de-Paul, appelé « Wernhoutsburg », du nom que portaient les bâtiments en forme de petit château, avec tourelles et créneaux, dans lesquels fut transféré le séminaire de Loos. C'est le cinquantième de cette date que Wernhoutsburg a voulu célébrer au cours de ces jours de fête.

Pour préluder à la fête proprement dite, on avait profité des grandes vacances et de l'absence des élèves pour organiser une réunion d'anciens élèves de Wernhoutsburg. C'est le 16 août qu'ils nous revinrent, fort nombreux, de tout âge et de toute condition sociale : confrères, prêtres séculiers et réguliers ; laïcs : des vieux, des jeunes, des hommes d'âge mûr. Ce fut une journée inoubliable, moins à cause de la pompe extérieure : grand'messe, dîner avec force discours, réfectoire, salle de récréation et cours joyeusement ornés, que par la douce cordialité, par l'union des cœurs qui régnaient si visiblement entre tous. On eût dit un retour de frères, longtemps séparés, à la maison paternelle. Et, en vérité, n'était-ce pas cela ? Beaucoup ont répété plus tard l'émotion qu'ils ressenti-

rent en revoyant, après tant d'années, Wernhoutsburg, le séminaire de leur jeunesse. Et cette réunion a démontré clairement que les années passées ici laissent dans l'âme des enfants un souvenir que le temps, en s'écoulant, ne fait qu'imprimer de plus en plus profondément : c'est que « l'esprit de Wernhoutsburg », qui, en somme, n'est autre que l'esprit de saint Vincent, marque tous ceux qu'il a touchés d'un signe auquel tous, en se retrouvant, se reconnaissent frères.

La fête du cinquantenaire elle-même fut célébrée au mois d'octobre, et dura trois jours, les 16, 17 et 18 octobre.

Le dimanche 16 octobre fut un jour d'essai. Les élèves eurent congé afin de pouvoir procéder aux derniers préparatifs. Déjà, durant la semaine précédente, les rhétoriciens avaient consacré tout leur temps et tous leurs soins à orner la chapelle, les cours, le réfectoire et la salle de récréation. Malheureusement, le temps refusa de collaborer à la décoration extérieure, drapeaux et écussons eurent fort à lutter pour se maintenir contre les coups de vent et de pluie durant trois jours. Mais presque tous tinrent bon jusqu'au bout. « Je maintiendrai » est une devise hollandaise.

M. le supérieur avait invité à table le maire de Zundert, M. François Mallens, ainsi que le docteur Jonkergouw, médecin de la maison. Pendant le dîner, M. le maire se leva pour offrir à M. le supérieur et à tout le séminaire, à l'occasion des fêtes du cinquantenaire, ses meilleurs vœux, ainsi que ceux de la commune tout entière. Voici quelles furent ses paroles :

« Monsieur le Supérieur, Messieurs les Professeurs. Probablement c'est la première fois aujourd'hui, dans les annales des Pères Lazaristes de Wernhoutsburg, que le maire de Zundert demande la permission de



LES SUPÉRIEURS DE WERNHOUSTBURG DE 1882 A 1932.

pouvoir ici, dans ce réfectoire, vous adresser quelques paroles. En tout cas, si ce n'est pas la première fois, le fait a dû sans doute arriver fort rarement.

« Ce qui a donné lieu à cet événement inaccoutumé, c'est, vous le savez, une circonstance toute particulière, qui nous invite tous à nous réjouir. Nous voici, en effet, à la veille de commémorer le jour où, il y a cinquante ans, les Pères Lazaristes, venus du pays qui porte le nom glorieux de Fille aînée de l'Église, s'établirent ici et y ouvrirent le séminaire Saint-Vincent-de-Paul « Wernhoutsburg ». Certes, nous ne pouvons pas nous réjouir du fait que cet établissement dut son origine aux dispositions peu bienveillantes de la Fille aînée ; mais ce dont nous avons le droit d'être heureux, c'est de ce que les Pères, forcés par la nécessité à sortir de leur patrie, vinrent se fixer ici, dans notre commune.

« Si ce que j'ai entendu raconter est vrai (et je n'ai aucun motif de le mettre en doute), on exigea, au moment de la fondation, comme *conditio sine qua non*, que l'on pût compter sur la bienveillance de la population. J'en conclus que, dès le début, les habitants témoignèrent une grande sympathie aux Pères et à leur établissement ; ce dont je félicite notre commune. En effet, encore que les débuts fussent modestes, ils contenaient la promesse d'un développement continu. De plus, et ceci est et demeure le point capital, nous eûmes ainsi, au milieu de nous, un séminaire. Qu'importe le fait que les professeurs et les élèves étaient presque tous Français ou étrangers ! Tôt ou tard, les Hollandais devaient y affluer en grand nombre. Et même au cas où cela ne serait pas arrivé, le fait seul de posséder dans notre commune un séminaire, c'est-à-dire une maison dans laquelle — au prix de combien de soins et de dévouement ! — on enseigne

aux élèves les connaissances requises, où l'on travaille, en priant, à la formation de bons prêtres, qui sont la couronne de l'Église catholique, ce fait à lui seul eût déjà été une grande cause de joie. Et je n'ai pas besoin d'ajouter combien la présence d'un séminaire rehausse la valeur morale de notre commune.

« Le petit arbre, planté à cet endroit il y a cinquante ans, a poussé, et est devenu un chêne puissant, dont les branches s'étendent au loin sur la Hollande et au delà. A l'ombre de ce chêne ont grandi des évêques, des prêtres, des frères, des laïcs, qui tous, j'en suis sûr, se rappellent volontiers les années de jeunesse qu'ils ont passées ici.

« Tout ceci, je pense, constitue un motif plus que suffisant pour vous présenter, Monsieur le Supérieur, et, en votre personne, à tout le séminaire Saint-Vincent-de-Paul, mes meilleures félicitations à l'occasion de ce cinquantenaire; j'y ajoute aussitôt le vœu que, avec la bénédiction de Dieu, Wernhoutsburg puisse prospérer et fleurir jusqu'à la fin des temps! »

Ces paroles si sympathiques de M. le maire, accueillies, comme on pense bien, par de longs applaudissements, furent complétées et confirmées, le 18 octobre, par la dépêche suivante :

« Le maire de Zundert et son Conseil municipal, réunis en séance, vous offrent, en ce jour, de tout cœur leurs meilleures félicitations, ainsi que leurs meilleurs vœux pour l'avenir.

« Signé : MALLENS, *maire*.

« LUIJCKX, *secrétaire*. »

Le soir de ce premier jour, nous eûmes une séance de marionnettes. Ce fut vraiment beau, féerique parfois, de voir se remuer, gesticuler, marcher, voler, nager ces petites marionnettes, tandis que la voix des

artistes invisibles venait renforcer l'illusion de vie charmante que tous ces mouvements suggéraient.

Le lendemain, 17 octobre, fut le jour solennel des grandes cérémonies liturgiques. Sa Grandeur Monseigneur Pierre Hopmans, évêque de Breda, un très ancien ami de la maison, puisque, déjà du temps de M. Dillies, alors qu'il était Vicaire général du diocèse, il venait, tous les ans, présider la distribution solennelle des prix, avait bien voulu accepter de venir célébrer dans notre chapelle une messe pontificale d'actions de grâces. En même temps que Monseigneur Hopmans, avaient été invités son Vicaire général, Mgr J. V. Oers, les supérieurs du grand séminaire de Hoeven et du petit séminaire d'Ypeelaar, M. le doyen de Etten, et beaucoup de curés et d'ecclésiastiques des environs.

Ce fut une belle réunion et une belle manifestation de la sympathie que le clergé diocésain ne cesse de nous témoigner.

Monseigneur arriva vers dix heures moins le quart, au son des trois cloches de la maison : celle du bâtiment d'entrée, celle de la cour et celle de la chapelle. Cette dernière surtout avait raison de sonner à toute volée, car elle aussi fêtait son cinquantenaire. Elle fut, en effet, donnée au séminaire par le P. Fiat, lors de sa première visite à Wernhoutsburg, le 20 novembre 1882, et porte, en souvenir du donateur, l'inscription suivante : « *Dedit Antonius Fiat, 16us Superior generalis, 1882.* » (Voyez les *Annales* de 1883, p. 29.) Revêtu de la *cappa magna* et précédé des élèves, qui chantaient le *Ecce Sacerdos*, Monseigneur traversa la longue cour de récréation et pénétra dans la chapelle entre une double rangée de scouts, récemment installés. Ce détail causa une vive satisfaction à Monseigneur, grand protecteur de toutes les œuvres de jeunesse,

satisfaction qu'il tint à exprimer publiquement dans la *Semaine religieuse* de Breda, le *Sancta Maria* du 20 octobre dernier.

Inutile, je pense, de vous décrire les cérémonies de la grand'messe pontificale, qui, nous l'espérons, ne différèrent pas sensiblement de celles de toute autre messe pontificale célébrée selon le pontifical. Ce qui frappa le célébrant et tous les invités, ce fut la manière presque impeccable dont furent exécutés les chants liturgiques par nos élèves. On ne pouvait pas comprendre comment il était possible d'obtenir un tel ensemble, une expression si juste du rythme et des nuances avec un chœur de cent quarante élèves. Ce fut, pour beaucoup d'entre eux, comme une révélation.

Pendant le dîner, dans le réfectoire orné de drapeaux et de guirlandes, M. le supérieur se leva pour remercier Mgr Hopmans de la si grande sympathie que lui et ses augustes prédécesseurs, ainsi que tout le clergé du diocèse de Breda, n'avaient cessé de témoigner au séminaire Saint-Vincent-de-Paul, depuis le jour de sa fondation jusqu'à l'heure actuelle : sympathie qui se manifesta tout spécialement aux heures d'épreuves, quand le séminaire fut sur le point d'être fermé, et dont Monseigneur avait voulu donner une preuve nouvelle en venant, avec un grand nombre de membres de son clergé, se joindre à nous pour la célébration de cette fête du cinquantenaire. A ces paroles de M. le supérieur, Mgr Hopmans répondit par le discours suivant :

« Monsieur le Supérieur, Messieurs. Si, pour les parents, c'est un grand honneur de pouvoir élever leurs enfants pour Notre Seigneur, c'est une dignité bien plus haute encore de préparer des enfants au sacerdoce, de former des jeunes gens, non seulement

à la sanctification personnelle par une vie de dévouement, d'abnégation, de piété et d'oraison, mais à se rendre capables de travailler plus tard à la sanctification des âmes. Ainsi que vous l'avez rappelé, Monsieur le Supérieur, près de cinq cents jeunes gens, sortis de votre séminaire, ont déjà reçu la grâce du sacerdoce ou se préparent, en ce moment, à la recevoir, pour aller travailler au salut des âmes dans les œuvres et les missions qui ont été confiées à votre Congrégation. C'est donc à bon droit que vous tenez à exprimer aujourd'hui les sentiments de votre reconnaissance et de votre joie. Mais, nous aussi, nous partageons votre joie; et c'est pour le prouver que nous sommes venus ici célébrer une messe pontificale d'actions de grâces, afin de remercier le bon Dieu de toutes les bénédictions qu'Il a daigné faire descendre sur votre séminaire durant ces cinquante années.

« Mon prédécesseur, Mgr van Beek, de pieuse mémoire, vous a accueillis dans son diocèse avec une entière bienveillance, vous le savez. Eh bien! aujourd'hui, je puis vous dire que, à aucun moment, pendant les cinquante années écoulées depuis, nous n'avons eu lieu de regretter le geste d'accueil de notre prédécesseur. Au contraire! Ainsi que vous l'avez fait remarquer, ce sont nos prêtres, c'est le clergé de Bréda qui vous a aidés à vous maintenir au milieu des grandes épreuves d'après guerre. Ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour vous conserver au milieu d'eux; ce qui prouve bien qu'ils tenaient à vous garder. Laissez-moi vous dire que, de même que vous avez été reçus dans notre diocèse les bras ouverts, de même vous continuez toujours à être les bienvenus au milieu de nous, parce que vous avez prouvé que vous êtes de vrais fils de saint Vincent de Paul; ce qui est pour nous une grande, une très grande joie. Vous

avez toujours fait tout ce que nous vous demandions ; et jamais vous n'avez dépassé les bornes qui vous ont été fixées : et ceci a contribué à vous gagner la confiance et la sympathie de nos prêtres. Nous aussi, les évêques de Bréda, Mgr van Beek, Mgr Leyten et moi-même, nous avons été toujours pleinement contents des fils de saint Vincent de Paul, parce qu'ils continuent à travailler selon l'esprit de leur Père. C'est pourquoi nous nous réjouissons avec vous à l'occasion de ce cinquantenaire de votre maison de Wernhoutsburg, et nous prions Dieu qu'Il daigne continuer à vous bénir et à vous envoyer de nombreux jeunes gens, afin que vous puissiez en faire de dignes fils de saint Vincent de Paul. Puisse le bon Dieu vous accorder ses plus riches bénédictions, et puisse cette cordiale sympathie qui règne entre vous et nos prêtres se maintenir toujours la même à l'avenir comme dans le passé ! »

Ce discours de l'évêque, remarquable à plus d'un point de vue, fut salué, ai-je besoin de le dire, par les applaudissements presque frénétiques des élèves, qui entonnèrent le traditionnel *Vivat, vivat semper in aeternum*, suivi d'un cantique latin en l'honneur de Monseigneur.

Après le dîner, tout le monde, professeurs, invités, élèves, groupés autour de l'évêque, furent, comme on dit en hollandais, « immortalisés sur la plaque sensible ». Ensuite, pendant plus d'une heure encore, Monseigneur resta à causer familièrement avec tous, jusqu'au moment du départ, qui eut lieu vers quatre heures. La soirée fut consacrée, au grand contentement des élèves, à une séance de cinématographe.

Le troisième jour de la fête, le 18 octobre, qui était le véritable jour du cinquantenaire, se passa *en famille*.

Un certain nombre de confrères étaient venus souligner l'intimité qui caractérisa cette dernière journée. M. Romans, visiteur de la province de Hollande, fut retenu à Nimègue par une indisposition. Nous regrettâmes vivement son absence, car, en plus de son titre de visiteur, il porte celui de premier Lazariste hollandais sorti de Wernhoutsburg. Du moins, nos cinq maisons de Hollande étaient toutes représentées, soit par leur supérieur, soit par un confrère. Et comme M. Smet, ancien missionnaire du vicariat apostolique de Yung-ping-fu et supérieur actuel de notre Mission de Java, pouvait être tenu pour le représentant des confrères qui sont en Chine et à Java, presque toute la province de Hollande était là pour célébrer le cinquantième de cette maison de Wernhoutsburg, notre maison à tous. Signalons, en outre, M. Hubert Meuffels, directeur des Filles de la Charité à Tilbourg; M. Léonard Peters, visiteur de la province de Belgique; M. Agnius, supérieur de la maison de Loos, laquelle, on le sait, est *mater et matrix* de Wernhoutsburg. Mais ce qui donna surtout à cette fête son caractère de « fête de famille », ce fut la présence, parmi nous, de l'envoyé du Très Honoré Père, M. Albert Narguet, procureur général, ancien élève de Wernhoutsburg. On avait un peu espéré qu'à l'exemple du très bon P. Fiat, M. le Supérieur général viendrait en personne prendre part à nos fêtes. Le Très Honoré Père en a été empêché; du moins, M. Narguet pourra lui dire l'accueil qu'il aurait trouvé ici, s'il était venu, et qu'il trouvera, si, plus tard, les circonstances lui permettent de venir nous visiter.

Ce fut M. Narguet qui célébra la messe de Communion et distribua la sainte Communion aux élèves. La grand'messe fut chantée par M. Alphonse Bernhard, de Belletanche, un vieux de la vieille, puisque lui seul

porte le titre de « premier élève de Wernhoutsburg ». M. Bernhard surtout fut donc pour tous comme la personnification du passé; et c'est avec une sorte de vénération que les élèves contemplaient sans cesse ce vieux prêtre à barbe blanche, qui fut, il y a cinquante ans, le premier élève de leur maison.

Quand, après la fête, quelqu'un demanda aux grands ce qui leur avait paru le plus beau de tout ce qu'ils avaient vu et entendu, ils répondirent : « La messe pontificale et le discours de M. Narguet. » Je ne sais si M. le procureur général a vraiment tenu à prononcer un « discours », et je dois me garder de blesser sa modestie. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il nous a parlé, longuement parlé, du passé de Wernhoutsburg, et que les élèves, bien que moins familiarisés avec la langue française qu'autrefois, l'ont écouté et suivi comme jamais encore ils n'avaient écouté. M. le procureur général ne peut que confirmer ce témoignage.

Le soir, pour honorer le délégué du Très Honoré Père dans sa langue maternelle, les élèves offrirent à M. Narguet une séance dramatique, où ils chantèrent plusieurs morceaux de Gevaert, Massenet, etc., et jouèrent une pièce de Henri Brachet, ainsi que la farce du *Pâté et de la Tarte*. J'ignore quelle impression M. Narguet et les autres confrères français ont emportée de cette séance; mais ils ont dû certainement constater que les élèves firent de leur mieux.

Après la séance, il y eut un salut solennel pour clôturer à la fois l'Adoration Perpétuelle, qui justement coïncidait avec l'anniversaire de la fondation de Wernhoustburg, et ce triduum de fêtes à l'occasion du cinquantenaire.

Et puis, ce fut fini. Comme toutes les belles choses, les fêtes eurent une fin.

Ce qu'il faudrait pouvoir encore raconter, ce sont les nombreux témoignages d'amitié et de sympathie reçus d'un peu partout, sous forme de lettres, de télégrammes, de dons, de la part des anciens élèves, des amis et des bienfaiteurs de Wernhòutsburg. Signalons seulement une dépêche de Nosseigneurs Geurts et Lebouille et leurs confrères de Yung-ping-fu, une lettre de Mgr de Backere et ses confrères de Java, et une dépêche de M. Vaessen et ses confrères du Brésil. Mais, s'il fallait tout raconter, je n'en finirais pas. Et c'est pourtant ce que je veux faire, tout confus d'avoir été si long.

Croyez-moi, Monsieur le Secrétaire général, en l'amour de Notre Seigneur et de saint Vincent, votre tout dévoué serviteur et confrère,

J. ZOETMULDER,
i. p. d. l. m.

IRLANDE

OUVERTURE DU SÉMINAIRE DES FILLES DE LA CHARITÉ A BLACKROCK

Depuis les temps lointains de son évangélisation par saint Patrice, et de l'établissement, sur son territoire, de monastères sans nombre, la féconde Irlande a donné par milliers ses fils et ses filles à la vie religieuse. Bien avant 1855, l'année où la cornette fit son apparition dans l'île des saints, on trouve aux registres du personnel de la Communauté quelques noms gaéliques; il est douteux, toutefois, que les titulaires de ces noms soient venus directement d'Irlande pour s'enrôler sous la bannière de saint Vincent. Cet état

de choses était destiné à changer après la fondation, il y a près de quatre-vingts ans, de la maison de Drogheda. Une des premières jeunes Irlandaises admises chez les Filles de la Charité fut Alice O'Sullivan, de Clonmiel, prédestinée à mourir martyre, à Tien-tsin, en 1870. Cette « Fleur de l'Île des Saints », comme on l'a appelée, née le 1^{er} décembre 1836, était venue sur le conseil de son frère, M. Daniel O'Sullivan, prêtre de la Mission, frapper à la porte de la rue du Bac¹. Entrée en communauté le 31 janvier 1856, elle avait été placée, l'année suivante, après un court séjour à Boulogne-sur-Mer, à Drogheda, où elle fit les saints vœux. Enfin, en 1863, de Bullingham, où elle était venue l'année précédente, l'obéissance l'avait envoyée dans cette Chine où, dès l'âge de seize ans, étant encore en pension, elle avait annoncé à une amie qu'elle subirait le martyre. Comment ne pas penser à cette vaillante ouvrière de la première heure en contemplant ce vol imposant des blanches ailes de plusieurs douzaines de cornettes venues à Dun Laoghaire à la rencontre de la Très Honorée Mère et de ses compagnes de voyage débarquant d'Angleterre? C'est qu'en effet, durant ces trois quarts de siècle, l'Irlande n'a pas été avare de ses filles envers celui qui, surtout aux jours d'angoisse et de persécution, aime tant l'Hibernie. Elles sont là sur la terre natale, bien plus, en Angleterre et en Écosse, même dans la lointaine Australie, juste un soupçon de leur harmonieux accent gaélique fait reconnaître au milieu de leurs compagnes celles, Dieu merci nombreuses, qui virent le jour dans la verte Erin. Et pourtant, il leur fallait, pour faire leur séminaire, s'expatrier. Oh! pas bien loin, sans doute, mais s'expatrier tout de même.

1. Cet excellent missionnaire mourut pieusement à Blackrock, le 14 février 1917.

Nul doute que la perspective de cet exil *it may be for years, and it may be for ever*, n'ait arrêté mainte bonne volonté, réelle sans doute, dont la taille toutefois n'avait pas encore atteint les hauteurs de l'héroïsme.

Mais, aujourd'hui, tous les espoirs sont permis. Plus ne sera besoin d'aller chercher au delà de la mer d'Irlande la noble livrée de la charité; et qui douterait que le sang de la jeune martyre de Tien-tsin — elle n'avait pas trente-quatre ans — ne devienne, dans le cœur généreux de ses jeunes compatriotes, une semence féconde de vocations?

L'ouverture du nouveau séminaire à l'orphelinat Sainte-Thérèse de Blackrock était annoncée pour le jeudi 8 septembre, à une heure et demie. Quelques instants auparavant, Notre Très Honorée Mère, accompagnée de ma sœur Thomson, visitatrice, et de ma sœur Gouin, et suivie des sœurs servantes de Dublin et des environs, ainsi que de beaucoup d'autres sœurs qui avaient pu s'échapper, sans préjudice de leurs travaux, était accueillie joyeusement par le personnel de l'orphelinat, y compris les trois sœurs du nouveau séminaire avec leur directrice, sœur Richard. Presque en même temps arrivait de Dublin Mgr Richard Ryan, évêque lazariste de Sale, province de Victoria, en Australie, et son compagnon, M. Richard Macken, de notre maison de Saint-Vincent à Ashfield, Nouvelles-Galles-du-Sud, Australie. Du séminaire Saint-Joseph, voisin de la maison Sainte-Thérèse, étaient venus M. Henri O'Connor, visiteur de la province d'Irlande; M. Charles Souvay, représentant M. Notre Très Honoré Père, avec plusieurs confrères de diverses maisons.

La cérémonie fut très simple, comme il convenait. Après le chant du *Veni Creator* à la chapelle, Mgr Ryan, suivi du clergé, de la Très Honorée Mère

et de quelques sœurs, bénit le nouveau bâtiment. Cela fait, tous les assistants prirent place dans la future salle du séminaire : d'un côté, une douzaine de prêtres entourant le prélat; en face, encadrant la Très Honorée Mère, une soixantaine de sœurs à l'habit, avec les trois jeunes pionnières de la nouvelle fondation.

Mgr Ryan, alors, en termes très délicats, exprima ses remerciements pour l'honneur qui lui avait été fait en l'invitant à ouvrir ce séminaire. Que cette cérémonie ait lieu le jour consacré à commémorer la Nativité de la très sainte Vierge, cela, ajouta-t-il, était de bon augure pour l'établissement qui venait de naître : l'Immaculée Mère de Dieu, qui, d'ailleurs, abaisse sur la Communauté un regard de particulière complaisance, ne saurait manquer d'obtenir de son divin Fils, pour cette maison, la bénédiction fructifiante qui lui attirera, de cette Ile des Saints, de nombreuses vocations, répandant partout la bonne odeur de saint Vincent; et pour les travaux des filles de la Charité, ici et partout dans le monde, la fécondité qui rejait jus-
qu'au pied de son trône.

Les applaudissements nourris de toute l'assistance montrèrent au prélat combien ses vibrantes et encourageantes paroles avaient pénétré jusqu'au fond des cœurs. Sur l'invitation de M. O'Connel, M. Souvay se leva à son tour.

« Le 29 novembre 1633, dit-il en substance, saint Vincent rassemblait dans la maison de Mlle Le Gras, près de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, trois ou quatre filles, afin qu'elle les formât aux vertus et aux fonctions de leur vocation au service des pauvres. Ainsi fut ouvert le premier séminaire des filles de la Charité. Il y a trois cents ans de cela, ou peu s'en faut. Et voici qu'après ces trois cents ans nous assistons,

ici en Irlande, à une scène de tous points analogue. Comme en ce jour mémorable d'il y a trois siècles, saint Vincent, nous n'en saurions douter, est au milieu de nous; car n'est-il pas où ses enfants sont rassemblés ensemble pour poursuivre son œuvre? Il est avec nous par son successeur dans l'humble personne de son représentant. Bien plus, de loin, sa pensée nous suit ici et son cœur paternel est uni au nôtre, comme le prouve surabondamment le télégramme qu'il a bien voulu envoyer à la Très Honorée Mère :

« Prie Très Honorée Mère transmettre aux petites
« sœurs, pierres fondamentales nouveau séminaire, à
« Directrice, à Visitatrice, paternelle bénédiction, au
« nom de saint Vincent. François Verdier, Supérieur
« général. »

« Comme il y a trois cents ans encore, la bienheureuse Louise de Marillac aussi préside à l'ouverture de ce séminaire; nous la reconnaissons dans la personne de la Très Honorée Mère qui, si dignement, lui succède. Et, de plus, nous avons, comme jadis, les trois candidates au service des pauvres.

« Son Excellence de Sale a éloquemment dégagé la leçon que comporte l'heureuse coïncidence avec la fête de la Nativité. A cette leçon je voudrais, s'il veut bien me le permettre, en ajouter une autre, qui est, en même temps, un souhait et un encouragement. Qui donc, dites-moi, à Nazareth, ou en Palestine, fit attention que ce jour-là, dont nous célébrons l'anniversaire, s'inaugurerait dans le monde un ordre tout nouveau, celui de la Rédemption? C'est que, en effet, dans le royaume de Dieu, les plus grandes choses commencent toujours par l'imperceptible grain de sénevé dont parle la parabole. Qui eût pensé que, quand Jésus, se promenant sur les bords du Jourdain, appelait à sa suite André et un autre disciple de Jean-

Baptiste, il mettait la première pierre à la construction d'une Église aussi vaste que le monde? Et qui eût osé, ce 29 novembre 1633, que nous rappelions plus haut, dire à saint Vincent que ces trois ou quatre sœurs, dont il confiait la formation à sa bienheureuse collaboratrice, étaient les prémices d'une moisson comptant aujourd'hui quarante mille sœurs? En vue de cela, qui oserait mettre une limite aujourd'hui au légitime espoir que l'institution, inaugurée sous de si heureux auspices, sera, sur cette terre d'Irlande, une féconde pépinière de vocations de choix? L'Irlande, saint Vincent l'aima jusqu'à lui envoyer des ouvriers en un temps où c'était les vouer au martyre. Elle le lui a rendu généreusement en enrôlant, de plus en plus nombreux, une noble légion de ses fils dans la Compagnie qu'il avait fondée. Elle le lui rendra aussi en amenant ici ses filles en grand nombre. Dieu veuille que ce séminaire soit le phare lumineux qui attirera les âmes désireuses de se donner aux œuvres de charité et répandra sur cette terre de foi les plus amples bénédictions divines! Tel est notre vœu, et telle est notre prière. »

Il revenait naturellement à M. Jean O'Connell, directeur des sœurs de la province, de dire le dernier mot dans cette petite fête de famille. Ce fut un mot de remerciement et de reconnaissance. Action de grâces à Dieu, d'abord, dont les bénédictions sur les dix-huit maisons de Filles de la Charité en Irlande ont préparé et rendu possible l'œuvre inaugurée aujourd'hui. Reconnaissance envers la très sainte Vierge ensuite; depuis des mois, ceux qui ont la charge des destinées de la province avaient nourri le pieux désir de voir cette inauguration coïncider avec la fête de la Nativité; les obstacles surgirent, nombreux et considérables; que ce désir, longtemps

caressé, se soit réalisé malgré ces obstacles, cela est dû, sans aucun doute, à la faveur spéciale dont la Vierge Immaculée ne cesse d'entourer la Communauté. Remerciements à Mgr l'évêque de Sale; c'est pour les deux familles de saint Vincent de Paul un grand honneur, et pour l'œuvre entreprise un gage assuré de bénédiction que d'avoir eu la cérémonie d'aujourd'hui présidée par Son Excellence. Remerciements à Notre Très Honoré Père d'avoir bien voulu envoyer M. Souvay, un de ses assistants, pour le représenter parmi nous. Remerciements aussi à la Très Honorée Mère, dont la présence est, pour toutes les sœurs, une cause de joie sans bornes et le plus précieux des encouragements. Elle a pu se rendre compte déjà de la nature et de l'étendue des œuvres confiées à nos sœurs; et, bien que trop court aux yeux de tous, le temps qu'elle pourra encore consacrer à la visite de ces œuvres ne manquera pas de la convaincre de leurs grands et multiples besoins. Pour y subvenir, les vocations ne seront jamais trop nombreuses. Daigne Dieu les envoyer à ce séminaire que nous inaugurons aujourd'hui!

De retour à la chapelle, le *Te Deum* fut entonné par Mgr l'évêque de Sale, et le salut du Saint Sacrement, suivi du chant du *Magnificat*, clôtura la cérémonie.

ITALIE

M. JEAN TONELLO

Le samedi 23 avril 1932, à quatorze heures, il plut à Dieu d'appeler à la mission du ciel, après cinquante-quatre ans passés dans la mission de la terre, notre

très cher confrère M. Jean Tonello pour y recevoir la récompense éternelle que lui ont méritée ses vertus, particulièrement son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Tout en baisant la main de Dieu qui nous a enlevé un confrère si cher et encore si utile, nous devons nous consoler de le savoir dans le sein de Dieu, loin de cette vallée de larmes. Nous sentons tout de même profondément la douleur de sa perte, car il fut un excellent missionnaire, malgré les défauts de son caractère vif et ardent, défauts qu'il maîtrisait très vite, reprenant son calme, sa sérénité et son habituelle bonne humeur.

Il y a deux ans, sa robuste constitution et la pleine possession de ses facultés intellectuelles laissaient espérer que, malgré ses soixante-douze ans, il rendrait encore de longs services à la Congrégation et à l'Église. Une pénible maladie de cœur vint ruiner cet espoir. Peu à peu, ses forces diminuèrent; six mois avant sa mort, il dut se résigner à ne plus quitter sa chambre. Son mal lui causait d'horribles souffrances de jour et de nuit; au plus fort de la douleur, il criait et gémissait. Il demanda l'extrême-onction et communia presque tous les jours avec une dévotion touchante. Le chapelet, qu'il égrenait sans cesse entre ses doigts, montrait sa grande dévotion à Marie.

Par testament, il disposa de tous ses biens en faveur des œuvres de la Communauté, ne laissant à ses parents les plus proches que de petits souvenirs. Il expira sans la moindre agonie, sans gémissements et sans cris, dans le calme le plus parfait, la tête appuyée sur sa main, comme d'habitude. On aurait pu croire qu'il dormait.

Son corps, transporté à la chapelle domestique, auprès des reliques de saint Vincent, garda les traits

paisibles et sereins de celui qui s'endort après une journée de fatigues.

Nombreuses furent les personnes qui vinrent s'agenouiller devant son corps le dimanche et les premières heures du lundi : prêtres et laïques, religieux et religieuses, spécialement Filles de la Charité et Nazaréennes

Dans la soirée du dimanche, à sept heures et quart, les prêtres et les clercs de la maison se réunirent près du cercueil pour réciter l'office des défunts.

Le lundi matin, 25 avril, à huit heures, son corps fut transporté en procession à l'église qu'il avait tant aimée et embellie. La messe solennelle et les funérailles avaient attiré une foule nombreuse. Beaucoup l'accompagnèrent au cimetière.

Ce jour-là, l'Église fêtait saint Marc, patron de Marc Antoine Durando, que M. Tonello avait connu dès son enfance, qu'il vénérât grandement, auquel il souhaitait les honneurs de la béatification. C'est grâce à lui que le procès diocésain a été introduit et s'est heureusement clôturé il y a un an. Fatigues et ennuis, rien ne le rebutait ; mais peut être est-ce là la principale cause de sa maladie et de sa mort. On peut croire que M. Durando a voulu le récompenser en lui obtenant de Dieu la grâce de fêter saint Marc ensemble dans la joie du paradis.

Le lendemain mardi, toute la Communauté se réunit pour la conférence sur les vertus du défunt.

1° On loua son grand amour pour la Congrégation, qu'il avait appris à connaître, admirer et aimer dès son enfance ; car ses parents le conduisaient souvent, avec ses frères et sœurs, dans notre église et notre maison de Turin. Quand il parlait de nos anciens et vénérés missionnaires, MM. Durando, Buroni, Salvi, les deux Rinaldi et autres, c'était toujours dans un

langage enthousiaste ; il vantait leur piété, leur doctrine, leurs admirables vertus et saints exemples, toujours présents à son esprit et à son cœur.

Ces premières impressions, en lui donnant estime et amour pour notre Congrégation, le portèrent à choisir, pour ses études de gymnase, notre collège de Scarnafigi, puis à demander son admission dans notre Communauté.

Il entra au séminaire interne à Chieri le 27 septembre 1877. Il avait pour la Congrégation l'amour d'un enfant pour sa mère et souffrait quand on la dépréciait devant lui ou qu'on attaquait la réputation d'un confrère. Les épreuves ne lui manquèrent pas ; il eut plusieurs fois la pensée de quitter sa vocation ; mais ce ne fut qu'une pensée fugitive, que son cœur rejeta aussitôt, malgré l'offre d'emplois importants et avantageux.

Son testament est une autre preuve de cet amour :

« Je recommande mon âme, dit-il, à l'infinie miséricorde de Dieu, qui, sans regarder à mes innombrables ingratitude, a des bras assez grands pour accueillir tous ceux qui s'adressent à elle.

« Je demande pardon à tous des scandales que je leur ai donnés ; j'aime tout dans la Congrégation, et les anciens et les nouveaux. »

Cet amour, il le montra encore en laissant un legs en faveur des missions et en faveur de la nouvelle œuvre des retraites aux laïques.

2° Il avait une foi vive, ferme, à l'ancienne mode, telle qu'il l'avait apprise de ses pieux parents, Michel et Laura Giuggia, qui élevèrent chrétiennement leurs nombreux enfants et donnèrent deux fils au clergé et trois filles à la religion.

Il ne tolérait aucune opinion contraire aux enseignements de l'Église et les réfutait avec ardeur. Cette

foi était l'âme de sa vie et mettait en branle toute son activité missionnaire.

3° De cette foi jaillissait l'espérance et la confiance en Dieu, qui l'aidaient à surmonter les obstacles dans les œuvres qu'il entreprenait pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.

4° Plus grand encore était son amour de Dieu et du prochain. De cet amour découlait son zèle ardent, inlassable, constant, pour la splendeur du culte et l'ornementation des églises. Il aida de tous ses moyens la restauration, l'érection, l'embellissement d'églises et d'autels. C'est à lui qu'on doit spécialement l'érection, dans notre église de Turin, de l'*Ara Pacis*, du magnifique autel en marbre précieux qui porte l'image du Sacré Cœur. Cette œuvre d'art restera comme un monument impérissable de sa dévotion au Sacré Cœur.

Comme preuve de son zèle pour le salut du prochain, signalons ses innombrables missions dans le Piémont, la Ligurie et la Sardaigne ; les nombreuses séries de retraites données aux prêtres, aux ordinands, aux clercs des séminaires, aux instituts d'éducation, aux religieuses, et surtout aux émigrants qui passaient en Suisse ou en France.

Sa parole vive, simple, pleine de doctrine et d'onction, faisait grande impression et pénétrait profondément dans les âmes des auditeurs, qui gardent toujours pour lui estime et affection.

Il a publié sur la Médaille miraculeuse un opuscule intitulé : *Il Celeste Talismano*, qui se vendit beaucoup et contribua à répandre parmi le peuple la dévotion à la Médaille. On lui doit encore un opuscule sur saint Vincent, qui fut tiré à des milliers d'exemplaires ; un beau mois de Marie : *La Grande Giornata della Vergine* ; un manuel pour les missions au peuple selon notre

méthode : *Omnia mecum*, où l'on trouve des conseils pratiques pour réussir en mission ; la *Vita del Marchese di Pianezza* ; *S. Salvario di Torino e le Figlie della Carità in Italia* ; et d'autres livres de piété et d'histoire religieuse. Ces écrits lui coûtèrent de longues recherches ; en tous, il se montre écrivain plein de doctrine et d'onction ; en tous, deux désirs l'animent : mettre en évidence les œuvres de la Congrégation et conduire les âmes au bien.

5° Il possédait à un degré peu commun les vertus qui forment l'âme du bon missionnaire. La simplicité d'abord : ennemi de toute duplicité ou tromperie, il donnait toujours avis avec sincérité et agissait toujours avec l'intention de glorifier Dieu et de faire du bien au prochain. L'humilité le rendait dédaigneux des honneurs. Il cachait ceux qu'il avait reçus, comme, par exemple, son titre de membre de la *Société d'Histoire de la Patrie*. Dans sa conversation, il était avec tous, grands et petits, de manières affables ; il acceptait les plaisanteries et riait lui-même de ses défauts. La vivacité de son caractère lui rendait difficile la pratique de la douceur. Il se calmait vite et ne gardait point de ressentiment. Sa mortification était grande : il était toujours satisfait de ce qu'on lui offrait en fait de nourriture, d'habits et de logement, et supportait avec courage les fatigues occasionnées par les œuvres de zèle qui lui étaient confiées. Les vertus des vœux, pauvreté, chasteté, obéissance, lui furent toujours chères et toujours il y fut fidèle.

Quant au service des pauvres dans les fonctions de la Congrégation, tout le monde sait avec quel amour, quelle persévérance et quel désintéressement il s'y appliqua tant que ses forces le lui permirent.

Bref, on peut affirmer qu'il fut un vrai missionnaire selon saint Vincent, animé du même esprit et d'un

même amour des pauvres. M. le supérieur a conclu ainsi la conférence : « Après tout ce qu'on a dit sur les vertus de ce cher confrère, nous devons prendre la résolution de nous enflammer d'un amour toujours plus vif pour les pauvres, afin qu'à nous, comme à notre bon confrère, on puisse appliquer la consolante sentence du psaume 40 : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem ; in die mala liberabit eum Dominus.* »

ASIE

SYRIE

M. GUILLAUME VAN RUTTEN

Vers la fin du mois de mai, ceux qui eurent l'occasion de voir M. Van Rutten à Beyrouth le complimentèrent sur sa bonne mine, et lui de répondre : « Jamais je ne me suis aussi bien porté. »

Hélas ! c'était le mieux de la fin. Une intoxication secrète le minait perfidement, sans rien laisser soupçonner. Quand le mal, enfin, se déclara, ce fut avec une telle violence que les soins les plus éclairés, les plus dévoués des médecins et des sœurs ne purent enrayer sa marche. Le 13 juin, notre confrère mourait au milieu de la douloureuse surprise de sa famille religieuse et des personnes auprès desquelles il exerçait son ministère. C'était pour la cinquième fois en l'espace d'un an que le bon Dieu ouvrait la porte de son paradis à un membre de notre province, déjà si pauvre en personne !

Guillaume Van Rutten naquit à Berkel, près Rotterdam, le 22 février 1882. La Hollande, si riche en familles nombreuses, est également féconde en vocations sacerdotales. De bonne heure, l'esprit du jeune Guillaume se tourna vers l'idéal religieux.

Il demanda et obtint d'être admis à l'école apostolique de Wernhout. Il avait alors douze ans. Il fit dans cette maison toutes ses humanités et, de là, passa à Panningen pour étudier la philosophie et la théologie.

Ordonné prêtre en 1910, il reçut de Paris sa feuille de route pour Jérusalem. M. Bourzeix venait d'y fonder une école apostolique pour les jeunes Libanais et Palestiniens désireux de se consacrer à Dieu dans le sacerdoce. Ce fut là que M. Van Rutten fit ses premiers pas dans la carrière apostolique. Dès le début, il fit bonne impression sur son supérieur. Celui-ci fut heureux de découvrir en lui, dès les premières ouvertures, un fond sérieux de piété et un esprit orienté vers les choses surnaturelles.

Trois ans plus tard (1913), nous trouvons M. Van Rutten à Broumana, en qualité de missionnaire missionnant. Les missions, au Liban, se font un peu comme du temps de saint Vincent. L'époque des moissons et des vendanges passée, c'est-à-dire vers le mois de septembre, les missionnaires ferment leur maison, en confient la clé aux voisines — c'est-à-dire aux sœurs — et s'en vont pour une longue campagne de sept à huit mois.

Arrivés dans un village, ils y louent une maison, où ils logent tant bien que mal. Ils demeurent là une, deux, trois ou même quatre semaines, prêchant, catéchisant, confessant les pauvres gens de la campagne, réglant leurs différends, etc. Ils passent ensuite dans un autre village pour y recommencer le même travail.

Un pareil ministère, doublé des privations que l'on devine, demande un tempérament robuste et résistant. M. Van Rutten eut le courage de l'entreprendre avec une santé délicate et fragile. Il eut un autre mérite : celui d'apprendre la langue du pays, l'arabe. L'arabe est un des idiomes les plus difficiles du globe. L'écriture est une espèce de sténographie, d'où les voyelles sont absentes. La grammaire est compliquée à plaisir. Le vocabulaire, immensément étendu, demande un effort de mémoire très dur.

Nonobstant ces difficultés, M. Van Rutten se mit à l'œuvre avec ténacité et méthode. Sans doute il ne devint pas un arabisant émérite. D'un esprit plutôt lent et d'une mémoire assez ordinaire, il souffrait surtout d'une prononciation défectueuse, même en sa propre langue et en français.

La chose n'eut d'autre inconvénient que de lui attirer parfois quelque malin sourire. L'essentiel était de se faire comprendre, de pouvoir débiter un petit sermon, faire le catéchisme, entendre les confessions. Ces différentes fonctions, notre zélé missionnaire était arrivé à s'en acquitter avec aisance. Il mérite notre estime et notre admiration.

En 1915, M. Ackaouy, supérieur de Broumana, fut exilé à Damas. M. Van Rutten ne crut pas pouvoir rester seul à la montagne et s'en retourna à Jérusalem.

La résidence des confrères français en cette ville était occupée par les Turcs. Les deux missionnaires restants avaient été relégués dans un appartement très exigü du rez-de-chaussée. Notre cher confrère ne put supporter cette promiscuité et s'en fut demander l'hospitalité aux Lazaristes allemands. Ceux-ci le reçurent avec charité. Il demeura chez eux tout le temps de la guerre.

Ce changement de résidence, néanmoins, ne l'empêcha pas de continuer l'exercice de ses fonctions auprès des sœurs et de leurs enfants. Prédications, catéchismes, confessions, il s'acquitta de tout avec zèle et piété jusqu'à l'entrée des Alliés dans la Ville sainte (8 décembre 1918). Il vint habiter avec ses confrères, leur maison étant enfin délivrée de la présence des Turcs. A ses occupations ordinaires, il ajouta une classe de français aux garçons de l'hospice Saint-Vincent.

En 1921, M. Van Rutten retournait en Hollande,

pour raison de santé principalement. La Hollande venait d'être érigée en province autonome et ses supérieurs auraient désiré qu'il y demeurât. Mais l'Orient a ses attirances. Pour un missionnaire qui a déjà passé une partie de sa vie dans un pays de soleil et de lumière, il est certainement difficile de s'habituer de nouveau au brumeux climat du septentrion. Les œuvres, d'autre part, attachent ; les œuvres auxquelles on a dévoué les meilleures années de sa vie, celles de la jeunesse. Il est donc tout naturel d'aspirer à les reprendre. M. Van Rutten demanda et obtint de rentrer en Syrie.

Il fut placé, en 1924, dans notre maison de Beyrouth. Disons tout de suite à sa louange qu'il se montra toujours d'une discrétion parfaite au milieu d'éléments nationaux qui n'étaient pas les siens.

Digne enfant de saint Vincent et vrai missionnaire, il se cantonna dans le domaine religieux, à tel point, déclare une sœur, *que le surnaturel chez lui était devenu comme naturel.*

Il partagea son ministère entre l'hôpital du Sacré-Cœur et les diverses maisons de nos sœurs. Il enseignait le catéchisme aux orphelins, aux externes de la Miséricorde, jusqu'à sept ou huit fois par semaine et presque toujours en arabe. Ce travail, pour lui, devait sûrement constituer une tâche énorme. A l'hôpital, le soin spirituel des malades surtout lui tenait à cœur. Il les visitait tous chaque jour, et ceux d'entre eux qui étaient gravement atteints le voyaient revenir à leur chevet jusqu'à deux ou trois fois le même jour. Aussi, eut-il la consolation de ramener plusieurs âmes à Dieu et aux pratiques religieuses.

Le pieux aumônier avait recommandé aux sœurs de ne jamais hésiter à l'appeler, la nuit, quand un malade avait besoin de son ministère. Dans un grand hôpital,

comme bien l'on pense, la chose devait arriver assez souvent. Il interrompait alors promptement son sommeil et volait au secours du pauvre souffrant.

C'est ainsi que, dans la nuit du 30 mai dernier, il fut requis d'urgence pour une femme qui se mourait. Il se leva tout de suite, alla, ou plutôt se traîna, jusqu'à l'hôpital. Il eut le courage de donner les derniers sacrements à la malade, mais déclara tout aussitôt à la sœur qu'il se sentait aussi mal que la patiente. On lui prit la température. Hélas ! ce n'était que trop vrai : le thermomètre marquait 40° ! On le fit coucher immédiatement ; il ne devait plus se relever.

Une attaque d'urémie implacable résista à toutes les tentatives et, durant treize jours, le fit souffrir terriblement.

Dieu voulait purifier cette âme de prêtre avant de la rappeler à lui.

Le 13 juin, M. Van Rutten quittait cette terre. Ses dernières paroles furent : « Aimons bien le bon Dieu, il n'y a que Lui qui compte. »

M. Van Rutten fut un bon missionnaire et un bon confrère. Très délicat et réservé, il veillait à ne jamais faire de la peine à personne. Il était surtout remarquablement pieux. Auprès des sœurs et des enfants, et même des docteurs de l'hôpital, il jouissait d'une réputation de saint. Rien de bien saillant en lui au point de vue des talents naturels. C'est uniquement à sa foi, à son accent de conviction, à son esprit surnaturel qu'il doit l'efficacité de son ministère.

Puisse la divine Providence susciter des âmes généreuses pour venir prendre la place du missionnaire qui tombe, modeste dans son sacrifice, au champ de l'apostolat !

CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DE JOSEPH KARAM

*Lettre de M. ALOUAN, prêtre de la Mission,
à M. LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL*

Tripoli, le 27 septembre 1932.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Le 11 septembre était un jour mémorable à Ehden (Liban) : on inaugurait le monument élevé par la générosité des Libanais à la mémoire du héros du Liban, Joseph Karam. Tout le pays était invité à cette cérémonie nationale, sous la présidence des personnages religieux et civils. La France y était aussi en la personne de ses représentants officiels.

Joseph Bey Karam était le grand ami de la France et des Lazaristes. Élève de nos confrères de Tripoli, il a gardé à son ancien professeur, M. François Amaya, supérieur de la Mission, et à ses confrères, une reconnaissance éternelle. Aussi, en mourant en exil sur la terre d'Italie, il leur laissait le tiers de ses biens, ce qui n'était pas une bagatelle, car il était très riche ; mais ce testament n'a pas été exécuté.

Voici ce que m'écrivait, à la veille de cette cérémonie, Mgr Abdallah Khouri, vicaire patriarcal, évêque d'Ehden - et neveu de feu M. César Couri : « J'ai insinué de vous charger de prendre la parole le jour de l'inauguration du monument Karam à Ehden. Vous savez que les Lazaristes ont été ses éducateurs et ses instituteurs. Nul plus que vous n'est en droit d'en parler ».

L'hésitation n'était pas permise. J'ai montré que Joseph Bey Karam fut un grand chrétien dans toute l'acception du mot. Les tribunes étaient archi-combles.

Tout le monde officiel y était ; M. le Visiteur y était aussi avec d'autres Lazaristes venus d'Antoura, de Damas et de Beyrouth. On dit qu'il y eut ce jour-là 3 000 autos et 40 000 personnes à Ehden.

Joseph Karam était né en 1824, à Ehden ; après les massacres de 1860, il défendit énergiquement et vaillamment les droits du Liban contre la tyrannie des Turcs. Il fut exilé en 1867 et mourut en Italie en odeur de sainteté. Son corps est encore intact et conservé religieusement dans l'église d'Ehden, jusqu'à nos jours, dans un monument en pierre de granit.

Le monument qu'on vient de lui élever est encore en pierre de granit, bien travaillé, d'une hauteur de trois mètres, surmonté d'une statue équestre, en bronze, représentant Joseph Karam tirant son épée et regardant le Liban, comme s'il lui disait : « Je suis là, Montagne, saint peuple élu de Dieu, je te défendrai au prix même de mon sang. » Ce monument est placé au milieu de la grande place de l'église Saint-Georges d'Ehden, devant un beau bassin de Sèvres, don aussi d'une riche Maronite. Sur les parois de ce bassin, on voit le drapeau du Liban, qui n'est autre que celui de la France, plus le cèdre sur la couleur blanche, emblème du Liban, et l'effigie de Joseph Karam.

Daignez me bénir, Monsieur et Très Honoré Père ;
je suis votre enfant très obéissant,

J. ALOUAN,
i. p. d. l. m.

LES TRAVAUX DE LA MAISON DE TRIPOLI

Lettre de M. ALOUAN, prêtre de la Mission,
à M. LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Tripoli, le 29 septembre 1932.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

~ Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Je viens de terminer la retraite ecclésiastique dont a voulu me charger, cette année, Sa Béatitude le Patriarche maronite. Ils étaient au nombre de vingt-cinq prêtres d'Ehden et des environs. Nous avons commencé le lundi 19 septembre, pour terminer le samedi 24. J'étais très édifié de voir ces vénérables vieillards se plier au règlement de la retraite avec la simplicité de séminaristes, et traiter avec le prédicateur avec la candeur d'un enfant. Ces bons prêtres, pour la plupart, ne sont pas très instruits, mais ils ne manquent pas de science pratique et de savoir-faire pour remplir avec avantage leur ministère spirituel auprès des âmes. Le curé d'Ars n'était pas un phénix; cela ne l'a pas empêché de devenir un grand saint et de faire beaucoup de bien dans l'Église de Dieu.

Autrefois, les confrères de la Mission de Tripoli donnaient ces retraites ecclésiastiques dans leur maison de Tripoli ou dans leur résidence d'Ehden. Ces retraites faisaient beaucoup de bien aux prêtres et rendaient bien service aux évêques. Mais, depuis un certain nombre d'années, les ressources et surtout le personnel manquant, nous ne pouvons plus le faire. La maison de Tripoli avait toujours, avant la guerre, au moins quatre missionnaires; ils atteignaient même parfois le nombre de six et de sept. Aujourd'hui, nous sommes deux! M. Aoun Jérémie est dix mois

sur douze absent, en mission dans la montagne. Et moi, je reste dans la maison, en ville, pour les œuvres de nos sœurs, et pour donner quelques retraites qu'on me demande à droite et à gauche. A part cela, je vis seul comme un ermite. Jugez, Monsieur et Très Honoré Père, si c'est intéressant ! Attendons ! Dieu aura, sans doute, pitié de nous, et vous, Monsieur et Très Honoré Père, vous penserez au pauvre solitaire de Tripoli, qui se dit votre enfant très obéissant.

J. ALOUAN,
i. p. d. l. m.

CHINE

LE PÈLERINAGE DE TONGLU

Lettre de M. TRÉMORIN, prêtre de la Mission,
à M. LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Tonglu, le 19 juillet 1932.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Du 11 au 13 juillet dernier, notre cher visiteur, M. Desrumaux, faisait, pour la première fois, la visite de notre maison de Tonglu, et nous annonçait que la maison de Paotingfou, constituée en 1928, avec M. Ferreux comme supérieur, venait d'être transférée à Tonglu, avec M. Trémorin comme supérieur, d'après un contrat établi entre la Congrégation et Mgr Tchéou, vicaire apostolique de Paotingfou. Ce changement était devenu nécessaire, Rome ayant confié au clergé séculier le vicariat de Paotingfou, jusque-là confié à la Congrégation des Lazaristes.

Depuis plus de cent cinquante ans, des missionnaires Lazaristes étaient venus travailler dans ces régions. En 1900, Paotingfou ne comptait guère que 10000 chrétiens. En 1910, Pie X confiait aux Lazaristes le nouveau vicariat de Paotingfou, détaché du vicariat de Pékin, et qui comptait en ce temps 72000 chrétiens.

Depuis, le vicariat a été démembré deux fois : en 1924, au sud, par la création du vicariat apostolique de « Lihsien », confié aux Lazaristes chinois, et qui comptait alors près de 2000 chrétiens ; en 1928, au nord, par l'érection de la mission indépendante de « Nankouo », confiée aux « Stigmatins » italiens, et qui comptait plus de 30000 chrétiens.

Enfin, en 1930, il ne nous restait plus rien, Rome ayant confié le vicariat de Paotingfou au clergé indigène, avec Mgr Tchéou comme vicaire apostolique.

Ce ne fut pas sans un serrement de cœur que nous apprîmes la nouvelle, qui fut vraiment pour nous un coup de foudre. Presque tous, nous avons travaillé là depuis quinze, vingt, trente ans. Notre vie, notre âme, s'étaient fondues avec la vie et l'âme de ces bons paysans, que nous regardions comme nos enfants, et qui nous regardaient comme des pères. Pour eux, nous avons tout enduré, tout souffert ; nous les avons nourris pendant la famine, protégés pendant la guerre, et, comme tous ceux qui ont souffert ensemble, nous nous aimions et voulions continuer à nous aimer ; que deviendrions-nous ?

Partout où l'on avait divisé les vicariats, nous avons vu les missionnaires partir. N'en serait-il pas de même pour nous ? La population le craignait et fit immédiatement des démarches pour nous garder. Nous avons attendu près de deux ans, le cœur mal à l'aise, car nous voulions rester au milieu de nos enfants,

et nous ignorions ce qu'il adviendrait de nous, d'autant qu'un brave vieil évêque nous avait dit dès le commencement : « On va vous couper en morceaux. » Et que pourrions nous encore faire de bien ailleurs, à quarante, cinquante, soixante ans, au milieu d'un peuple et de missionnaires inconnus ? Quand on déracine un vieil arbre, il périt ou végète.

Enfin, aujourd'hui, nos cœurs à tous sont dans la joie. Nous restons, et notre chez-nous, notre rendez-vous sera Tonglu.

Et Tonglu était bien notre place.

La chrétienté de Tonglu fut ouverte en 1863 par un Lazariste. Le premier missionnaire qui demeura à Tonglu, de 1889 à 1895, fut Mgr Jarlin, aujourd'hui vicaire apostolique de Pékin.

En 1900, Tonglu, qui comptait 650 chrétiens, devint le refuge des chrétiens de toute la région, et le curé, le défenseur, le sauveur, fut un Lazariste, Wang Paul.

De 1900 à aujourd'hui, tous les curés de Tonglu ont été des Lazaristes, et, pendant près de vingt ans, Tonglu a été le refuge de toute la population chrétienne et païenne de la région contre la guerre civile et le pillage.

Une autre raison nous attachait spécialement à Tonglu. En 1929, les Lazaristes y ont fondé un pèlerinage ; Notre-Dame de Tonglu est devenue reine de Chine ; et chaque année, pendant tout le mois de mai, de milliers de pèlerins accourent de partout invoquer Marie.

Quel bonheur pour nous de contribuer à faire aimer et honorer la sainte Vierge !

Quelle joie pour nous de nous dévouer au salut des pauvres dans un vicariat indigène, jeune, qui aura sans doute besoin de nos personnes et de nos choses !

Notre maison de Tonglu compte sept prêtres et un Frère coadjuteur. Pour le moment, nous dirigeons cinq paroisses, pas trop éloignées les unes des autres. Chaque mois, nous essayerons de nous réunir un ou deux jours pour mener un peu la vie de communauté, faire des conférences et résoudre des cas de conscience. Tous, nous sommes de vieux frères qui travaillons ensemble depuis vingt ans, et nous continuerons à rester de vrais frères, nous aidant mutuellement, nous reposant ensemble des dangers, des fatigues du corps, du cœur et de l'âme. De plus, nous ferons tout, par notre dévouement et notre piété, pour réaliser le double but de notre vocation, qui est la sanctification du clergé et le salut des âmes.

Monsieur et Très Honoré Père, en terminant, je vous demande une prière et une bénédiction spéciale pour votre si chère jeune maison de Tonglu, et plus encore pour votre très indigne serviteur, qui demeure, Monsieur et Très Honoré Père, votre bien dévoué en Notre Seigneur et Marie Immaculée.

J. M. TRÉMORIN,
i. p. c. m.

LES NOCES D'OR DE SŒUR BERKELEY

*Lettre de Sœur REISENTHÉL, Fille de la Charité,
à la MÈRE LEBRUN*

Shanghai, Maison Centrale, 13 septembre 1932.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre Seigneur soit avec nous pour jamais !

Nos sœurs de Chusan ne manquent pas de vous donner les intéressants détails de la touchante fête de la cinquantaine de notre chère sœur Berkeley,

fête de famille préparée depuis longtemps par la petite communauté, et presque fête régionale, par l'affluence des anciennes enfants de la Sainte-Enfance et autres personnes, venant de plusieurs îles voisines féliciter « Tamoumou » et lui dire leur reconnaissance.

Nous y sommes allées dix sœurs, six de Shanghai et quatre de Ningpo. La nouvelle chapelle a été construite comme par enchantement par des ouvriers de Chusan, sous la direction du bon M. Vincent Tchang, aidé de son neveu Joseph, et achevée la veille de la fête. Vous en aurez bientôt, j'espère, ma Mère, la photographie. Elle est bien claire, aérée, assez grande en temps ordinaire, mais beaucoup trop petite le jour du jubilé.

Nous avons l'honneur de posséder deux vicaires apostoliques, Nosseigneurs Defebvre et Hou, ainsi que des missionnaires venus de Ningpo et des environs. La bénédiction, par Mgr Defebvre, a été suivie d'une grand'messe solennelle, bien chantée par les enfants de la maison. Un orchestre, même, s'était offert pour la circonstance, jouant au début et à la fin de la cérémonie. Vous dire la foule serait impossible, ma Mère; nous n'avons pu compter que les invités à dîner, qui étaient plus de onze cents, sans compter les enfants. Vous auriez eu plaisir, ma Très Honorée Mère, à faire avec nous le tour de la maison, ornée de grosses lanternes chinoises, comme pour les noces, et où partout se trouvaient des tables bien entourées et garnies de dix plats! Et tout le monde heureux! Après la messe, ma sœur Berkeley a reçu, à l'entrée de la Communauté, les félicitations respectueuses des anciennes de la Sainte-Enfance de tous âges, depuis les bonnes grand'mères, amenant leurs jeunes enfants, dont plusieurs arrière-petits-enfants

de la Sainte-Enfance, disait avec complaisance ma sœur Berkeley. Les femmes ont reçu une image cartonnée de la sainte Vierge et un débarbouilloir avec encadrement jaune, car tout était à la couleur des noces d'or. Les enfants avaient un gentil petit mouchoir. Plusieurs femmes n'étaient pas revenues dans la maison depuis des années. Le matin, il y avait eu, à la paroisse, grand nombre de communions, quatre cents, ce qui est extraordinaire pour Chusan, et plusieurs retours très marqués.

L'après-midi, pour la première fois, les enfants ont donné une petite séance de chants avec gestes, en chinois; — en français: « Savez-vous planter des choux? » — même quelques épisodes de la vie de saint Vincent enfant, finissant par: « *God save, ma sœur* », sur l'air du *God save the king*.

Nos sœurs, comme leurs enfants, avaient mis tout leur cœur à préparer les moindres détails; aussi, tout a bien réussi. On ne voyait dans la maison que des visages heureux, surtout celui de la bonne sœur Berkeley, se prodiguant à tous et les accueillant avec le même sourire, tous, chrétiens et païens. C'était une grande famille fêtant sa mère. Nos sœurs ne voient pas le bien qu'elles font chaque jour, ma Très Honorée Mère, c'est dans ces circonstances qu'il apparaît le mieux.

Même les prisonniers, souvent visités et soignés par elles, sont venus en députation, conduits par un gardien, témoigner leur reconnaissance, en offrant des bougies pour la chapelle, du *mi*, emblème d'une longue vie, et des petits gâteaux chinois. En un mot, ma Très Honorée Mère, tout, dans cette journée, a été bien touchant, et montre le bon travail de nos sœurs dans leur chère Mission.

Veuillez agréer l'expression du profond respect

avec lequel j'ai l'honneur d'être, ma Très Honorée
Mère,

Votre très humble et obéissante fille,

Sœur REISENTHÉL,
I. f. d. l. C. s. d. p. m.

Lettre de sœur SECRÉTAINE, Fille de la Charité,
à M. LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Ningpo City, Maison de Jésus-Enfant, 29 juillet 1932.

MON TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

En vous envoyant les fruits spirituels de l'année 1931-1932, voulez-vous me permettre, mon Très Honoré Père, de vous confier une peine et de vous adresser une prière? Je n'ai aucun titre pour vous écrire comme je vais le faire, et des plumes plus autorisées que la mienne vous auront dit sans doute « la grande pitié de nos missions de Chine » en général. C'est seulement de notre Chékiang, et surtout de Ningpo, que je veux vous parler, mon Très Honoré Père, puisque c'est là surtout que je souffre de l'absence de missionnaires.

A la résidence de la ville, où sont installées nos œuvres, notre digne curé, M. Delafosse, est à l'hôpital Sainte-Marie depuis plusieurs semaines; on a parlé de malaria et autres misères. Ce bon missionnaire se dépense avec zèle, sans compter avec ses forces; la pénurie de missionnaires fait qu'il cumule de nombreuses fonctions, et il n'en peut plus supporter la surcharge.

A Ningpo, la résidence épiscopale, le bon M. Buck, procureur, que vous avez vu en France l'an dernier, semblait avoir rapporté de son voyage un petit regain

de forces, mais les années sont là, années de Chine, qui comptent double. Le second missionnaire qui réside là également a une santé assez débile ; il rend tous les services en son pouvoir, mais ses forces ne correspondent plus à son désir de se dévouer.

Je ne parle pas du grand séminaire, d'où l'un des professeurs, M. Claessen, est absent depuis seize mois ; ces messieurs ont dû se partager ses classes ; il était grand temps que l'année scolaire se terminât. Monseigneur lui-même, en dépit de ses robustes apparences, n'est pas très solide, et je vous assure, mon Très Honoré Père, que ce m'est une peine profonde de voir cela.

Vous penserez peut-être que cela ne me regarde pas. Non, certes, mais cependant nos dignes missionnaires sont nos soutiens, nos guides dans les œuvres ; ils ont pour eux l'expérience, une connaissance plus approfondie de la langue et de la mentalité chinoises, et sans leurs conseils il nous serait bien difficile de mener à bien la tâche qui est nôtre. Ils sont aussi nos soutiens spirituels ; oh ! sans doute, nous comptons avant tout sur le bon Dieu, nous avons nos vénérés supérieurs de la province ; mais, sur place, ce sont nos missionnaires qui ont charge de nos âmes. En m'excusant de ma témérité, j'ose bien vous demander, mon Très Honoré Père, d'avoir pitié de vos fils et de vos filles de Ningpo et d'envoyer un peu de renfort à leur chère Mission.

Ce sera un nouveau motif de reconnaissance et je tâcherai de m'acquitter en priant et en faisant prier pour vous.

En vous demandant votre paternelle bénédiction pour nos œuvres, mes compagnes et moi-même, je vous prie d'agréer, mon Très Honoré Père, l'expression des sentiments très respectueux avec lesquels j'ai

l'honneur d'être votre très humble et très obéissante
fille,

Sœur **SECRETAIN**,
Ind. f. d. l. c. s. d. p. m.

FRUITS SPIRITUELS

Maison Jésus Enfant, Ning-Po (Chine)

Enfants reçues dans l'année	673
Enfants à la crèche	24
Enfants en nourrice	347
Enfants confiées à des famille chrétiennes	10
Nombre d'orphelines :	364
Nombre d'ouvrières dans les ouvroirs	210
Nombre de familles à qui on donne du travail	140
Nombre d'écolières	200
Nombre de catéchumènes	8
Nombre de vieilles à l'Hospice	29
Nombre de malades à l'Hôpital	55
Remèdes distribués dans les Dispensaires	63 462
Baptêmes d'enfants	1 165
Baptêmes de catéchumènes	4
Communions	70 400
Confirmations	608
Extrêmes-onctions	24
Retraitantes	148
Enfants de Marie admises dans l'année	16
Enfants de Marie (internes et externes)	110

Lettre de M. SEPIETER, Prêtre de la Mission,
à M. LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Kashing, Séminaire Saint-Vincent, le 4 août 1932.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Nous sommes encore tout émus du deuil qui vient de nous frapper si inopinément. Rien, en effet, ne nous laissait prévoir que le cher M. Pandellé nous quitterait.

la veille de Saint-Vincent pour aller fêter notre bienheureux Père au ciel. Lui-même ne pensait pas à ce voyage, mais se disposait à retourner au bord de la mer, pour passer, parmi nos étudiants et nos séminaristes, les grandes chaleurs. Cette pensée le réjouissait, car il aimait la mer; là, il pouvait respirer à son aise et travailler de longues heures. Le 17 juillet, il avait eu sa fièvre; il avait dit gaiement: « Or sus, ma sœur la fièvre, puisque vous venez au nom de Dieu, soyez la bienvenue. » M. Pandellé et ma sœur la fièvre étaient de vieilles connaissances. Cependant, la santé de notre confrère s'était fort affermie et une dose de quinine avait chassé l'importune visiteuse; rien donc ne laissait pressentir que le bon Dieu allait dire: *Serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui.* Aussi, quelle douleur, quand nous apprîmes, le 18, qu'un coup de chaleur avait terrassé notre confrère, qui, privé de la parole, avait, semblait-il, sa connaissance au moment de recevoir l'Extrême-onction! Quelle éloquente application de la sentence de Notre Seigneur: *Et vos estote parati quia, qua hora non putatis, Filius hominis veniet!*

M. Pandellé était dans la force de l'âge, puisqu'il était né le 12 novembre 1887; sa haute stature, son ossature puissante faisaient présager une longue vie. Lui-même répétait volontiers le *non recuso laborem* de saint Martin et il était tout disposé à consacrer au bon Dieu de nombreuses années de vie; du moins, c'est ce que la conversation de notre confrère laissait entendre. La nostalgie du ciel l'envahissait parfois; ainsi il écrivait le 17 mai: « O Jésus, quand serons-nous dans la région où tout sera clair et où l'on se comprendra parfaitement! » Et le 9 décembre 1931: Le *detrimendum*, humiliation, souffrance, ne doit être que *lucrum* pour moi. Cela à cause de Jésus, qui a

supporté pour moi tous les mépris, et qui a choisi la dernière place, et si dernière que personne ne pourra l'égaliser en cela. » Puis : « Joie, joie, je vais au ciel. Tout n'est rien en comparaison de ce que je gagne. Je vais au ciel. Déjà le front irradié par les feux des joies éternelles, du bonheur des saints, du soleil de l'éternité, des clartés de mon Jésus. »

M. Pandellé était un confrère régulier, pieux, travailleur, mortifié, d'une conscience délicate, toujours disposé à dire : *Ecce adsum, quia vocasti me*, et qui n'avait nullement à craindre d'entendre le divin Maître lui dire : *Redde rationem villicationis tue* ; ses comptes spirituels étaient en règle

Après de brillantes études au Berceau de Saint-Vincent, M. Pandellé fut reçu au séminaire interne de Dax, le 11 août 1907. Séminariste et étudiant modèle, il joignit la piété à l'étude, comprenant qu'un missionnaire ne serait qu'une carcasse de missionnaire sans la piété et la science. Alors, comme plus tard, il pouvait dire : « Je veux être un saint pour la conversion de la Chine et de tous les pauvres pécheurs ; quelle grâce si j'arrivais à cela ! Pourquoi non ? Pourquoi, en faisant de toute ma vie un holocauste d'humilité, de charité, de fidélité à tous mes devoirs, pourquoi ne pourrais-je pas aimer le bon Dieu comme l'ont aimé saint Bernard, saint Vincent, sainte Thérèse ? O Jésus, non pas par moi, mais par l'aide de saint Joseph, à qui j'emprunte tous ses mérites pour les donner à Marie, afin qu'elle me donne tous les siens pour obtenir *de congruo* toute grâce de votre divin Cœur, je serai un saint. » Quant à la science, il avait soigneusement noté cette sentence de M. Bonnet : « On peut être studieux sans être saint, non pas saint sans être studieux. »

La Chine était le rêve du jeune lévite. Ordonné

prêtre en 1914, il fut destiné à cette Mission, mais la guerre retarda son départ. En attendant, il consacra les prémices de sa vie sacerdotale aux enfants de l'école apostolique du Berceau; en 1915, dûment réformé, il s'embarqua pour sa patrie d'adoption, malgré les périls de la navigation.

Placé au séminaire de Kashing, notre confrère se donna entièrement à cette vie de régularité, de piété et d'étude; homme de devoir, jamais il ne négligea une classe; malgré la fièvre, nonobstant la fatigue, il étudiait et il enseignait. Son zèle n'était pourtant pas complètement satisfait; il lui semblait que le travail de professeur, si beau et si nécessaire, ne répondait pas entièrement à sa vocation de missionnaire. En 1919, les Supérieurs l'envoyèrent en mission et il eut la joie de travailler dans le beau vicariat de Hangchow. Mgr Faveau, au jour des funérailles de notre confrère, nous dit qu'il fut un missionnaire ardent, ne craignant ni fatigues ni privations, toujours prêt à courir après la brebis égarée, continuellement appliqué à prêcher le royaume de Dieu, dévoué pour ses chrétiens.

Cette belle vie dans la brousse ne dura que deux ans, car, en 1921, on fit de nouveau appel à son dévouement, et désormais il ne quittera plus le séminaire; il y travaillera jusqu'à sa mort. Son zèle ne diminuera pas et journallement il récitera la petite prière suivante, trouvée dans son *Novum*: « Sainte Vierge Marie, saint Joseph, saint Vincent et tous les saints qui vénerez mon caractère sacerdotal, je vous supplie d'employer vos prières et votre amour auprès de Dieu, afin que mon sacerdoce serve pour la plus grande gloire de Dieu et le salut de toutes les âmes. »

La pensée qu'il ne travaillait pas directement au

salut des âmes fut pour lui une dure épreuve dont le bon Dieu se servait pour embellir l'âme de ce bon prêtre. Parfois, cependant, un rayon de lumière venait le réjouir et il s'écriait alors : « Grande grâce ! j'étais dans la désolation, ne sachant que faire, que demander, faire connaître mes inquiétudes, mon désir de changement, et Vous, ô Jésus, Jésus Eucharistie, en un instant, Vous avez rempli mon cœur de consolation et de clarté. Ne rien demander avant d'être un saint par l'humilité, la charité, l'obéissance ! » Et une autre fois : « Je vois que ma vie peut être bien employée même au séminaire, car, outre ma contribution à l'éducation de bons prêtres, je puis, par ma prière et mes petits sacrifices, obtenir encore plus pour le salut des païens que si j'allais prêcher ; car, dit Dom Chautard, qui prie, traitant directement avec la cause première, obtient le résultat désiré plus sûrement, plus promptement ; voilà pourquoi l'apostolat de la prière est le plus élevé et le plus efficace de tous. »

Il a toujours les âmes en vue et il s'écrie : « Je veux utiliser toute ma vie, mes actes, mes prières, mes souffrances, pour le règne de Dieu. Oh ! que ce règne me paraît bien abandonné, même des meilleurs ! Oh ! comme ils sont tièdes et ingrats envers vous, ô mon Dieu ! Je me consacre à votre règne, je ne veux penser qu'à cela. » Il copie cette sentence de Lacordaire et il la fait sienne : « Ne dites pas : je veux sauver mon âme ; dites : je veux sauver le monde. » Notre confrère puisait son zèle à sa vraie source, dans le Cœur de Celui qui a dit : *Ignem veni mittere in terram et quid volo nisi ut accendatur* ; et qui nous a enseigné à prier : *Pater noster... adveniat regnum tuum*.

Zélé comme il l'était, notre confrère devait nécessairement souffrir en voyant combien était grande la

moisson et combien petit le nombre des ouvriers. Il pria, il suppliait le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa vigne ; espérons que près du Maître, il obtiendra ce qu'il n'a pu obtenir sur terre !

Que M. Pandellé fût pieux, cela ressort clairement de ce qui a été dit sur son zèle. Tous nous avons été les heureux témoins de ses exercices de piété, de ses longues visites au Saint Sacrement. Ses dévotions étaient les grandes dévotions catholiques, les dévotions de la Congrégation : Jésus, Marie, Joseph, Vincent ; pour eux, sa dévotion était tendre et constante ; elle savait aller jusqu'au sacrifice.

La mortification de notre confrère se manifestait surtout par sa vie régulière ; il pouvait dire, avec saint Jean Berchmans : *Mea maxima poenitentia, vita regularis*. Nous connaissons ses préférences pour la vie de missionnaire missionnant ; cependant, sur dix-sept années de Chine, il en a passé quinze au séminaire de Kashing ; voilà la sainte indifférence, qui suppose un renoncement continuel. Mais M. Pandellé ne se contentait pas de cette seule mortification ; il les estimait toutes et fréquemment en faisait de corporelles. Dans une de ses dernières retraites du mois, il écrivait : « A la mort, je serai heureux d'avoir mortifié et de n'avoir pas épargné ce cadavre, de lui avoir, par la mortification, mérité la glorieuse résurrection. »

Son amour du travail surtout a été remarqué de tous ; ce fut là aussi une source de mortifications. Il a successivement enseigné à peu près toutes les matières et parfois il a été chargé simultanément de plusieurs cours importants ; or, les étudiants sont unanimes à reconnaître que toutes ses classes étaient soigneusement préparées, et cela nonobstant la fatigue et la maladie. Il trouvait la classe trop courte et ses élèves suivaient, d'un œil amusé, les gestes nerveux

de la fin de la classe, quand il voulait abrégé les nombreuses notes consignées dans ses cahiers.

M. Pandellé aimait la charité. La patience est nécessaire, car, sans le vouloir, nous faisons parfois souffrir le prochain ; le bon Dieu le permet pour notre plus grand bien. Il avait transcrit ces mots de saint Vincent : « Vous ne feriez point de fruits dans les lieux où vous êtes, car, il n'y a plus de bonnes œuvres dès lors que l'esprit de charité manque. »

Charité, notait-il, vaut mieux que tout : que pénitences, que règlements. Donc, quand je verrai en moi quelque chose qui ne s'accorde pas pleinement avec la charité, je m'en abstiendrai. Donner son temps, ses paroles, ses prévenances, cela pour servir Jésus et gagner tout le monde à Jésus. *Super omnia charitas.*

Son petit testament porte ces quelques mots : « Que tout argent personnel qui serait encore en caisse soit pour les pauvres. Et pardon à tous pour mes fautes ; je pardonne à tous, ou plutôt j'assure tout le monde de ma tendre charité devant Dieu. »

Nous avons encore admiré l'esprit de pauvreté de notre confrère ; un mot peut tout résumer : M. Pandellé était un vrai fils de saint Vincent, animé de son esprit, fidèle observateur de la règle.

Je profite de cette occasion, Monsieur et Très Honoré Père, pour vous renouveler l'assurance du filial attachement avec lequel je reste votre humble enfant.

H. SEPIETER,

i. p. d. l. m.

Lettre de M. MEYER, prêtre de la Mission, à M. BRIAND

BIEN CHER MONSIEUR BRIAND,

A I-yang, votre maison est toujours occupée par les soldats, et la campagne est pleine de « tou-fei ».

Vous me demandez si je reçois des brochures françaises ; non, en dehors de *la Croix*, qui vient ici, je ne reçois rien de France. Nous ne recevons même pas les *Annales de la Congrégation*. Il paraît qu'il y a eu récemment dans ce vénérable recueil une lettre sur le dernier siècle de travail lazariste au Kiangsi ; je ne l'ai pas reçu. Notre vicariat doit sans doute bien être abonné à cette revue. Mais avec le système moyenageux qu'on a à Paris, on doit avoir mis une fois pour toutes l'adresse de Mgr Sheehan à Yukiang¹. Et bien que, depuis deux ans, il n'ait pu y mettre le pied, à cause des toufei qui en empêchent l'abord, on doit sans doute continuer à lui envoyer tout là-bas. Résultat : tout s'accumulera ou tombera entre les mains des soldats qui occupent la résidence.

Or sus, maintenant les toufei n'ont qu'à se tenir tranquilles, car, récemment, le gouvernement a nommé, pour la troisième fois, Hoying-king généralissime commandant en chef pour extirper définitivement le communisme du Kiangsi. Tsiang Kai-che en fera autant pour le Anhwei, Honan et Houpé. Pour bien s'acquitter de cette tâche, il résidera à Kuling, où il fait moins chaud, dit le journal, qu'à Hankow. La chaleur n'empêchera pas ses facultés de travailler à rendement plein. Il pourra à l'aise, et sans danger, préparer ses plans de campagne. C'est comme si Lyautey, pour battre les Marocains, établissait son quartier général à Marseille.

Le long de la rivière Kan, depuis Kanchow à Wanan, c'est toujours la même histoire. Récemment, un grand nombre de barques chargées descendaient

1. N. d. l. r. Le secrétariat change l'adresse quand ses abonnés le demandent ; s'ils ne demandent rien, le secrétariat suppose que les envois leur parviennent. Y a-t-il quelque chose de moyenageux dans cette méthode et n'est-ce pas celle de toutes les administrations modernes ?

de Kanchow sous escorte. Près de Leang-kow, ce convoi a été attaqué. Parmi les hommes des barques, huit morts, quinze blessés. Pourtant, elles sont parvenues à Changshu.

Parfois aussi, à défaut de toufei, ce sont les soldats qui pillent les barques; et s'il est nécessaire pour cela d'envoyer quelqu'un dans l'autre monde, ils n'hésitent pas. Quand des faits de ce genre se produisent, les chefs militaires de Changshu rendent responsables les compagnies de navigation, les punissent et leur infligent de fortes amendes.

Ce mois de juin est très pluvieux et, disent les paysans, trop froid. On craint des inondations, car déjà le niveau des rivières et des lacs est bien supérieur à ce qu'il était l'an dernier, où les grandes pluies du mois de juillet dans la Chine centrale ont fait tant de ravages.

L'occupation de nos résidences par les soldats continue. Les trop fameux « Tié-kiun », qui devaient aller tuer les Japonais, sont à Changshu, Linkiang et Sun-kang. M. Anselmo a dû leur céder un certain nombre de chambres. Les édifices de Tsongjen, qui étaient libres au printemps, sont de nouveau occupés. La légion américaine (je veux dire M. Misner et ses confrères américains) font maintenant une contre-offensive. Ils ont réussi à libérer les propriétés de Fuchow; puis ils se sont attachés à délivrer Shantuntu. Les voilà maintenant maîtres de la situation. Mais cela n'a pas été sans peine, car, même après leur déménagement officiel, les soldats revinrent à plusieurs reprises; une fois, les envahisseurs comprenaient l'effectif de toute une compagnie. M. Hermans demeure constamment à la campagne, à Koan-tien-Tchangkia, car la mission catholique de la ville de Kweiki est toujours entre les mains des militaires.

Ici, à Likiatu, j'ai pu continuer mes classes de philosophie en toute tranquillité. Sept philosophes vont passer en théologie.

J.-G. MEYER.

LE COMMUNISME DANS LE VICARIAT DE KIAN

Journal de M. Barbato

Kian, 13 avril 1932. — La maison centrale des Filles de Sainte-Anne, en ville, est quasi chaque jour visitée par des officiers qui veulent à tout prix y habiter; quand on leur montre le mandat de leur général d'armée qui le défend, ils ne sont pas contents et tentent quand même de parlementer. Ceux qui avaient été mis dehors par ce mandat habitent à côté; ce sont eux qui viennent en aide aux pauvres vierges, fatiguées de tant discuter. « Camarades, ne vous y frottez pas, nous aussi avons été mis dehors. » Ainsi, souvent nos ennemis nous rendent des services. Pour eux, c'est une question d'amour-propre; car, si d'autres y entrent, alors que eux ont dû en sortir, ils perdent la face.

Le P. Ko m'écrit de Sin-yu, le 6 courant : « La ville de Sin-yu est toujours dans les alarmes; on tire des coups de fusil. Au sud et du côté du fleuve, il y a souvent des meurtres, des incendies. Tout dernièrement, les Rouges ont pillé vingt-huit barques, tué et blessé des barquiers. Les soldats laissent faire. Ils se sont installés dans ma résidence de Sin-yu et l'ont complètement vidée de ce qu'elle contenait. Si j'y allais, on me donnerait une chambre et je devrais m'y renfermer. Ici, à la campagne, j'ai une école florissante de catéchumènes femmes. A la messe de Pâques assistaient cent fidèles; quarante communierent. J'ai pu visiter quelques stations de mission; sous peu, j'en

visiterai d'autres, mais pas toutes, car les Rouges sont par là ! Priez pour moi. »

M. Russo m'écrit aussi un petit mot. Il a trois catéchismes par jour, sans compter les autres travaux du ministère et les continuelles visites des officiers, à qui il sait toujours dire, à propos, quelques mots de religion. Les soldats et miliciens, qui étaient sortis en campagne, sont rentrés.

M. Lo, qui était venu se retremper quelques jours chez nous, a trouvé, au retour, d'autres occupants dans sa résidence de Taiho et sa propre chambre pillée. Les écoliers, chassés de leurs salles, n'avaient pour tout refuge qu'une petite chambre. Ces mêmes soldats avaient tenté, à plusieurs reprises, d'occuper la maison des Filles de Sainte-Anne, mais la vierge Yoanna, que sa jeunesse ne rend pas craintive, les mit dehors en leur montrant les soixante catéchumènes et plus qui y étudient.

Le bon M. Meyrat, dans une lettre du 3 courant, nous parle de Kanchow. Les soldats cantonais y sont arrivés ; une division est en ville, d'autres sont dans le Sud. Le général de la première armée aménage un aérodrome pour deux escadrilles d'avions et fait travailler ferme à la reconstruction des murailles démolies. La Mission catholique a été respectée par les soldats. Pas de nouvelles du P. Fou Thomas, prisonnier des Rouges.

Cette journée se termine par une autre nouvelle : la captivité du R. P. Benassi, du vicariat de Lao-ho-kow, pris par les communistes le 19 février 1932. Ce jour-là, vingt mille Rouges assiégeaient la ville de Lao-ho-kow. Sourds aux propositions de paix qui leur furent adressées, les Rouges assiégèrent la ville. Missionnaires, séminaristes, sœurs, orphelines se mirent en adoration devant le Saint Sacrement exposé ; et voilà

que des réguliers accoururent du Honan. Les Rouges se retirèrent. Le P. Benassi, en mission hors la ville, fut pris quand, après avoir consommé le Saint Sacrement, il se disposait à fuir.

A présent, à ma connaissance, il y aurait encore, prisonniers des Rouges : M. Von Arx, notre confrère, depuis octobre 1930; les R. P. Avito et Esteban, jésuites espagnols de la province du Anhwei, le premier depuis mai 1930, le second depuis le 17 décembre 1931; le P. Thomas Fou, du Kanchow, depuis février dernier.

Kian, 16 avril. — Après presque une année d'occupation ininterrompue par les soldats, voici que, ce matin, ceux-ci s'en vont sans même nous saluer. *Deo gratias!* N'oublions pas cependant que du mal est résulté un certain bien : officiers et soldats ont vu et entendu ce qui se passe à la Mission catholique; on a pu leur parler de la religion; eux-mêmes disaient : « Après tout, voyez comme ils se tiennent bien à l'église; les hommes sont séparés des femmes, et ils sont modestes. »

Chose curieuse aussi, le journal de Kian rapporte un télégramme émané du ministère de la Guerre, interdisant aux soldats d'occuper les propriétés des étrangers et ordonnant de protéger la religion de toute nation.

Kian, 17 avril. — Patronage de saint Joseph, patron de la Chine. On a offert un bouquet de cent quatre-vingt-neuf communions au bon et grand saint Joseph, afin qu'il nous délivre des Rouges. A soixante-dix lis de Kian, côté est, les petits Rouges ont encore tué une centaine de pauvres gens qu'ils soupçonnaient anti-communistes! La vie d'une poule est plus respectée que celle d'un homme!

Kian, 19 avril. — Avant de partir contre les Rouges, deux officiers sont allés demander deux crucifix aux vierges de Sainte-Anne, pour être, disaient-ils, protégés des balles.

Kian, 20 avril. — C'est le cinquième anniversaire du martyr du P. Joseph Hou, tué à Wanan le 20 avril 1927, avec son suivant, Lobily. Depuis lors, le martyrologe du vicariat de Kian s'est enrichi de deux autres prêtres chinois, tués le 13 octobre 1930, MM. King et Tcheng, et de près de deux cents catholiques. *Sanguis Martyrum semen est Christianorum. Amen. Alleluia!* nous fait chanter la sainte Église, pendant ce temps pascal, en la fête des martyrs.

M. Lo m'écrit de Taiho, le 18, que les fameux chefs rouges Tchuté et Compagnie sont près de la ville de Longtsuen, occupée par la 14^e division. Une brigade de la 11^e division a été envoyée en renfort. M. Russo écrit qu'entre Wanan et Kanchow, la route est de nouveau obstruée par toute une longue trainée de Rouges, qui, dit-on, voudraient gagner la province du Hunan, ou, suivant une autre version, vont se fortifier dans les montagnes inaccessibles de Kinkansan de Longtsuen, où une poignée de soldats pourrait résister à toute une armée.

Ce vaillant confrère a été pris d'un évanouissement de dix minutes; c'est le premier depuis ses douze ans de Chine. Pour le ranimer, on l'a pincé jusqu'au sang. Cette grande fatigue s'explique et par les continuelles soucis, car les Rouges sont toujours aux portes, et par le travail assidu des catéchismes.

Les deux missionnaires chinois, Hiu Jean-Baptiste et Ko Taddée, peuvent faire encore quelques sorties pour visiter les chrétiens.

Cette journée se termine par une bonne nouvelle :

la remise en liberté de Fou Thomas, qui a dû, pendant sa captivité, faire office de coiffeur et raser les têtes des Rouges. Sa rançon a été de 800 piastres.

Kian, 22 avril. — Je me fais un plaisir de vous communiquer deux lettres encourageantes du R. P. Brun, abbé de la Trappe de Notre-Dame de Consolation. La première est du 1^{er} avril 1932 : « Nous prions beaucoup ici pour la paix en Chine, et plus spécialement chez vous (Kian). Tous nos offices, de jour et de nuit, sont récités à cette intention ; je l'ai ainsi décidé. Je vous assure que mes religieux y mettent de la bonne volonté. Pussions-nous ainsi, en union avec tous vos confrères et Filles de la Charité, vous aider à triompher de cette menace perpétuelle dont souffrent les Missions du Kiangsi et du Sud ! Je me recommande à vos ferventes prières et messes et je vous renouvelle, cher et vénéré M. Barbato, tous mes sentiments de respectueux dévouement en Notre-Seigneur. »

Et le 10 avril :

« Nous ne cessons de prier aux intentions du Kiangsi et spécialement pour votre Mission. Ce matin, en annonçant à mes religieux la délivrance de Kanchow, je les ai invités à redoubler de bonne volonté pour mériter le triomphe complet. Je me réjouis de tout cœur de ce que les Rouges sont refoulés et de ce que vous pouvez encore, çà et là, et au prix de combien d'efforts ! continuer à faire mission. En tenant bon comme vous faites, vous forcerez la main au bon Dieu et vous vous préparez pour plus tard des triomphes. Bon courage, cher et vénéré M. Barbato, bon courage à vous et à vos confrères, vous disant souvent les paroles de Notre-Seigneur : *Confidite, ego vici mundum et Si Deus pro nobis, quis contra nos ?* »

Son Excellence Monseigneur le délégué apostolique m'écrit le 4 avril 1932 :

« Votre lettre du 25 mars m'est arrivée ces jours-ci et m'a apporté les intéressantes nouvelles relatives aux présentes conditions de cette tant éprouvée Mission. Certes, le spectacle de tant de ruines matérielles et morales qui fondent sur la province du Kiangsi doit être désolant ; mais c'est pour cela aussi que le sacrifice est plus méritoire, et plus digne de louange le labeur que les missionnaires font parmi tant de difficultés, avec une admirable persévérance. Je me réjouis avec vous et avec vos confrères pour l'esprit de force montré dans les derniers événements, et j'offre de tout cœur mes prières au Seigneur pour hâter la paix tant désirée, qui permettra une reprise plus prompte du labeur missionnaire dans ces régions. En vous bénissant, ainsi que vos confrères, je me dis votre très dévoué dans le Seigneur. — Celse COSTANTINI, *Dél. apost.* »

Voilà qui est encourageant. En rapportant la gloire à Dieu seul, qui est l'auteur de tout bien, nous tâcherons tous, autant que nous le pourrons, de travailler pour que le règne de Jésus arrive en Chine.

Kian, 27 avril. — M. Tcheng écrit, le 17, que, grâce à Dieu, il a pu faire deux missions et qu'il va ouvrir deux catéchuménats de filles et de garçons à Ping-shiang, d'où le missionnaire était absent depuis quelques années. Pas mal d'adultes lui demandent le baptême. En ville, paix relative ; mais, à la campagne, les Rouges continuent à rançonner et à piller. Les soldats du Hunan gardent la ville et le chemin de fer.

A Changshu, MM. Breuker, Vittone et Purino, juste à la fin de la messe du 20 courant, durent tenir

tête à des soldats qui voulaient, à tout prix, occuper la maison et celle des femmes catéchumènes. La discussion dura trois longues heures ; pour y mettre fin, M. Vittone alla trouver un officier supérieur ; il en obtint un mandat écrit ; les soldats ne cédèrent que lorsqu'on les menaça d'un recours à leur général même.

A Wanan, écrivait M. Russo le 23 courant, la situation s'est améliorée, car, à 30 lîs à la ronde, il n'y a pas de Rouges. Les gros Rouges, au nombre d'environ 10000, se voyant barrer la route du Hunan, ont rebroussé chemin ; ils se retirent de nouveau du côté de Pan-ngan, Tantsetsien, à la droite du fleuve, qu'ils passeront, paraît-il, à Loangkeoet. La 38^e division garde Wanan.

Pour le moment, les villes de Longtsuen, Wanan, Taiho, Kian, Kishui, Yongfong respirent ; mais la campagne est sous la domination rouge. Les résidences de Taiho, Kishui, Sinyu, etc., sont toujours occupées par les Blancs. A Kian, à l'exception du grand séminaire et du Jentset'ang, les autres missions sont sans soldats depuis peu de temps.

Les nouvelles de Kanchow sont meilleures. La division qui occupe la ville est mieux disposée que les précédentes pour la Mission, car un mandat écrit du général d'armée défend l'occupation de la Mission catholique.

A Sinfong, une division de Cantonais est en lutte avec les Rouges de Pantéhoai, venus de Shingkow. On dit que ces Rouges ont été encerclés par les soldats de Kian dans le Longtsuen .. On ajoute même que Pantéhoai est mort de misère. En tout cas, ces Blancs tuent les civils qui ont fait ou font partie des Rouges ; on parle de mille victimes.

Dans le Long-hoei, il y a aussi deux toan de Cantonais.

M. Fou Thomas, après sa délivrance, a écrit lui-même à Mgr O'Shea qu'il a dû se racheter moyennant 800 dollars mexicains.

La sœur de M. Hou Simon dut se racheter en donnant 170 piastres; lui-même n'eut rien à déboursier pour sa rançon, mais son sac fut allégé de 30 piastres.

Kian, 29 avril. — Une carte de Taiho nous apprend que la Mission de Kao-kia a été de nouveau pillée et plus ou moins dévastée par les Rouges venus de la sous-préfecture de Ninkan, qui ont pillé aussi le chrétien Ly Vincent, riche fermier de l'endroit.

M. Tcheng écrit : « La situation de Yongfong est bien inquiétante, car les Rouges ne sont pas loin d'ici. On dit qu'ils sont très nombreux à Kouhien et Tsitou, et aussi que les Rouges, chassés de Shingkow et Ning-tou, descendent à grands pas vers Yong-fong. Je fais les préparatifs nécessaires. Que le bon Dieu nous préserve du mal qui nous menace. Et voilà aussi que mon petit cheval est tombé et a succombé. En cas de danger, je descendrai vers Changshu. »

Kian, 30 avril. — Dans la soirée m'arrivent deux chrétiens de Yong-Yoang qui viennent faire leurs Pâques, après avoir parcouru un chemin boueux de 70 lis; et dire que l'un d'eux compte soixante-dix ans! Ce bon vieux me dit qu'il a été pris souvent par les Rouges et a pu se racheter grâce au peu d'argent qui lui restait; quand ces fauves de Rouges le frappaient, il ne cessait d'invoquer les saints noms de Jésus, Marie, Joseph. A la vue des maisons voisines qui flambaient sous la main des Rouges, il invoqua de nouveau ses célestes protecteurs et la sienne fut épargnée. La longueur du trajet ne l'a pas effrayé; il veut communier et demander des messes d'actions de grâces pour remercier le bon Jésus de l'avoir sauvé.

Kian, 7 mai. — À Kanchow, la Mission catholique entretient mille réfugiés ; il lui en coûte 6000 piastres par mois.

Des bandes rouges de Pantéhoai rôdent autour de Sati et de Tantsietsien.

La Commission de la Société des Nations, de passage à Kiukiang, a visité la Mission catholique. On a profité de cette occasion pour la mettre au courant des misères que les missionnaires ont à subir de la part des troupes.

Nous avons reçu des mandats de non-occupation des missions ; mais les soldats viennent quand même, presque chaque jour, pour occuper et la maison des Filles de Sainte-Anne et la nôtre. On leur montre le mandat, ils font semblant de ne rien savoir, et demain ce sera à recommencer. Du moins, nous pouvons nous en débarrasser ; mais les pauvres prêtres chinois n'ont pas le même bonheur.

Si, du moins, on pouvait avoir la paix avec les Rouges ! C'est dur de ne pouvoir quitter la ville pour propager la foi et visiter les pauvres néophytes qui souffrent une terrible persécution de la part de ces démons de communistes. Que Marie Immaculée les convertisse tous ; alors seulement on aura la paix.

Kian, 8 mai. — Nous venons d'apprendre que, presque en face de Shia-kan, des soldats, sous prétexte d'examiner les voyageurs d'un vapeur, leur ont enlevé 3000 dollars, et qu'une dame d'officier, qui ne voulait pas donner ses bijoux, a été tuée.

Kian, 9 mai. — M. Lo nous annonce, par lettre du 8, que les gros Rouges ont pris la route de Yongsin pour attaquer Kian de ce côté. Des mesures de défense sont prises : la 11^e et 14^e divisions prendront garnison à Kian, la 52^e à Taiho et les soldats cantonnais se

chargeront de Longtsuen. Comme la grande fête de la Pentecôte approche, le diable veut la troubler en envoyant les Rouges de notre côté.

Kian, 10 mai. — Toujours des tentatives d'occupation militaire, repoussées par le même moyen. Un officier dit que les Rouges ont de nouveau occupé quelques villes du vicariat de Kanchow et que les réguliers ont essayé quelques défaites. A 50 lis de Kianfu, à Koukiang, bataille entre les Rouges et les réguliers.

Kian, 15 mai. — Pour la première fois depuis 1930, quatre résidences de Kian n'étant pas occupées par les soldats, on a passé de belles fêtes de la Pentecôte. Des chrétiens sont venus de 45 lis, limite de la zone blanche; on a eu 230 communions à la cathédrale, 121 à la paroisse Saint-Joseph, une trentaine à la maison des Filles de Sainte-Anne, en ville. Les églises de Kian étaient remplies comme aux beaux jours; on a tiré plusieurs milliers de pétards.

A Taiho, M. Lo a eu 131 communions et 10 baptêmes d'adultes; M. Russo, à Wanan, 30 baptêmes d'adultes et 300 communions. M. Tcheng, à Yongfong, 27 baptêmes d'adultes et 120 communions. M. Anselmo, malgré la compagnie d'officiers qui logent chez lui, a pu avoir 112 communions. Il dit que 3000 soldats, dits des « côtes de fer », de Tchangfa-koei, sont à Ling Kiang. Les officiers qui logent à la Mission sont polis et respectueux; ils défendent à leurs soldats d'occuper l'église, la maison des orphelins et les deux ailes des écoles. Ces mêmes soldats ont tenté de mettre leur état-major dans l'église de Changshu, mais MM. Vittone, Breuker et Purino les en ont dissuadés et ils sont allés ailleurs.

M. Sié a pu faire la mission de Pihia et, à la fête, a eu une centaine de communions. On se croirait en

temps de paix, si les Rouges ne faisaient pas parler d'eux.

Kian, 19 mai. — Un chrétien nous raconte qu'en plein marché de l'ouest, on a affiché huit grands pamphlets, pleins de grossières calomnies sur les missionnaires. Le missionnaire, est-il dit, tue les petits enfants ; l'un d'eux a ravi une jeune fille et l'a amenée chez lui ; le reste se devine. Une caricature rappelait les traits de Mgr Mignani.

Le lendemain, ces affiches avaient disparu. L'autorité militaire aurait-elle donné l'ordre de les lacérer ? Quoi qu'il en soit, le peuple de Kian nous est affectionné et ne croit pas à ces mensonges ; *et mentita est iniquitas sibi* ; et nous sommes, une fois de plus, bienheureux : *Beati estis cum maledixerint vobis propter nomen meum !*

Kian, 20 mai. — Où en sommes-nous avec les Rouges ? Il y en a de petites bandes de l'autre côté du fleuve, à quelques lis de Kian. Nous sommes, sous ce rapport, dans la même situation qu'il y a deux ans. Les gros Rouges se sont retirés du côté ouest, où ils refont leurs forces ; nous ne savons quand ils se décideront à rentrer en campagne. Ils parcourent facilement 100 lis par jour et pourraient bien nous jouer un tour. Pour le moment, on les dit du côté de la province voisine du Hunan. Mais, là aussi, il y a des missionnaires et des chrétiens.

Kian, 22 mai. — Nous apprenons que les Rouges de la province du Hunan sont entrés dans celle du Kiangsi, à Yongsin-shien, et ont tué les chefs rouges de cette sous-préfecture pour prendre leur place. Ils ont pénétré dans la florissante chrétienté de Tsi che-tou (Taiho) et y ont tué au moins quinze catholiques.

Nous ne sommes pas à la dernière page de notre martyrologe.

Un chrétien de Kiotang (Kian), que les gros Rouges avaient amené avec eux en qualité de scribe, quand nous-mêmes fûmes leurs prisonniers, vient d'être aspergé de pétrole et brûlé pour avoir tenté de fuir. Nous l'avions baptisé en juillet 1930, peu de temps avant notre captivité commune. Quand nous étions sur les hautes montagnes du Tongkou, il venait nous tenir compagnie ; nous l'engagions à penser souvent à Dieu. Nous ne le revîmes plus ; nous le reverrons là-haut avec les autres martyrs.

Son nom était Paul. Au commencement de 1927, il s'était déclaré antichrétien, comme la généralité des étudiants, et il écrivit même des pamphlets contre Notre Seigneur. Il se convertit en 1928 et me demanda même d'enseigner le catéchisme ; mais je n'avais pas assez confiance en lui. J'exigeai de lui deux ans de probation avant le baptême ; il me donna toute satisfaction.

Kian, 29 mai. — Aujourd'hui, journée eucharistique pour la ville de Kian. A la cathédrale et à Saint-Joseph, exposition du Saint Sacrement ; communions nombreuses. On se croirait en temps de paix. Le temps est superbe ; les fidèles restent longtemps en adoration devant le Saint Sacrement. A n'importe quelle heure de ce beau jour, les églises sont pleines. Nos chrétiens tiennent beaucoup à ces journées d'adoration ; ils y conduisent leurs tout petits pour faire descendre sur eux la bénédiction du Dieu caché de nos autels.

Kian, 30 mai. — Fête patronale de notre provicaire, M. Fernand Thieffry. Nous oublions les Rouges et notre situation critique pour être tout entiers à la joie.

Les pétards n'ont pas manqué. Les soldats, étonnés, se demandaient pourquoi ces manifestations d'allégresse. J'ai accompagné M. le provicaire chez les différentes catégories : catéchumènes, orphelines, vieux et vieilles de l'hospice, malades, où il a reçu des compliments et des fleurs. Je choisis le compliment que lui ont récité deux petites et charmantes orphelines en lui offrant des bouquets :

« Au Père spirituel Tai (Thieffry), grand homme :
« Nous voici toutes devant notre Père spirituel, qui est plein de miséricorde, caché dans l'humilité, rempli de douceur et de charité, pur comme un jade, tranquillement fort, franc dans le service de Dieu, puissant au delà de tout ce qu'on peut dire, zélé sauveur des âmes, toujours vigilant, dormant très peu, au visage souriant ; de près et de loin, on respire le parfum de ses vertus. Sa sollicitude pour les malheureux surpasse celle d'un père ; on ne trouve pas de paroles pour tout dire et exprimer. Nos parents nous ont rejetées et vous nous avez reçues par miséricorde, vous qui avez passé les mers pour venir en Orient nous sauver toutes. Sans vous, nous serions perdues éternellement ! En pensant à cela, nous ne pouvons contenir nos larmes, et le souvenir de ces bienfaits est gravé dans nos cœurs et dans nos os. Pourtant, souvent nous avons manqué à l'obéissance et nous en avons honte, pardonnez-nous. Que la Mère de Dieu, la miséricordieuse Marie, vous rende, pour nous, tant de bienfaits. Que votre saint Patron, qui est au ciel, vous protège. A notre provicaire, dix mille bonheurs ! Les orphelines de Kian. L'an 21 de la République chinoise, le 30^e de la cinquième lune. »

Kian, 31 mai. — Le courrier nous apporte quelques nouvelles. A Taiho, les paroissiens de M. de Jenlis,

qui se soigne encore en France, ont tenu à fêter, le 24 courant, le trentième anniversaire de son ordination sacerdotale. Quatre-vingts communions et quinze messes ont formé le bouquet qui lui a été offert en ce jour. En homme prévoyant, le bon M. de Jenlis avait pris les devants ; avec quelque argent envoyé d'Europe, on avait acheté un peu de viande pour ses chers paroissiens. Nos fidèles sont attachés à leur missionnaire et, à l'occasion, savent manifester leur reconnaissance.

M. Russo, de Wanan, a pu aller tranquillement à Kanchow pour prendre quelques jours de repos bien mérité. Il nous dit que le fameux Pantéhoai aurait voulu tenter un nouveau coup sur Kanchow, en prenant la route de Tang-kiang ; mais on a veillé, et à présent la ville jouit d'une paix relative. Le gouvernement de Canton a envoyé un stock de mandats de non-occupation des Missions catholiques à Mgr O'Shea, qui va s'en servir pour faire évacuer la Mission de Tayu. M. Russo pense regagner son cher Wanan en passant par quelques chrétientés et remonter le moral des fidèles visités tout dernièrement par les communistes, gros ou petits.

La situation générale du vicariat de Kian est toujours la même. Les soldats continuent à protéger seulement les villes, laissant les campagnes aux petits Rouges qui règnent en maîtres. Nous ne pouvons encore visiter les chrétiens du dehors.

Kian, 12 juin. — Depuis quelques jours, nous voilà ici comme dans une île ; la rivière d'Yongsin a débordé et une grande partie des rizières sont dans l'eau, comme les villages qui nous environnent. Espérons que l'inondation diminuera ; autrement, ce serait une vraie calamité.

La ville de Taiho a été aussi envahie par les eaux

et il doit en être de même des villes qui sont le long du fleuve Kan.

De Kanchow nous arrivent des nouvelles peu rassurantes. Une lettre, datée du 31 mai, contient ces lignes : « Hier, les rumeurs ont recommencé de plus belle. Du côté est apparaissent de nombreuses bandes de Rouges ; de même du côté de Tang-kiang et Shang-you. Kanchow serait-il menacé d'un nouveau siège ? Si cela était, la famine ne tarderait pas, car il y a une vraie disette de riz. Nous avons 1 200 réfugiés sur les bras. Je m'attends, à chaque instant, à des coups de feu ; il y a environ 2 000 Rouges du côté de Maotein, à 10 lis de la ville, de l'autre côté du fleuve. Deux bataillons les surveillent, de notre côté, avec les militaires en avant. »

Cependant, M. Russo et M. Wang ont pu retourner de Kanchow à Wanan.

Les nouvelles qui viennent de Taiho ne sont pas encourageantes. L'avant-garde des gros Rouges est arrivée, à 30 lis de cette ville, dans le marché de Makiachow. D'autres bandes de Rouges, venant d'Yongsin, ont pénétré dans un autre point de la même sous-préfecture et y ont tué quinze chrétiens. Ils volent et transportent tout ce qu'ils peuvent emporter. Les chrétiens qui ont pu échapper se sont réfugiés chez M. Lo ; maintenant, la ville de Taiho est entourée d'eau et les campagnes inondées.

Les nouvelles de notre confrère M. Tcheng, d'Yong-fong, sont un peu meilleures. Les Rouges, qui étaient à 10 lis de la ville, ont dû reculer à 40 lis.

Kian, 13 juin. — Fête patronale de M. Capozzi. Au milieu de tant de misères, le bon Dieu a voulu lui donner une consolation. De bon matin, il a eu la joie de baptiser vingt-deux adultes et un enfant, de régu-

lariser un mariage ; puis, à sa messe, où il avait nombreuse assistance, il a communié soixante-sept fidèles. Le même jour, une de ses chrétiennes a ondoyé quatre enfants païens moribonds.

Kian, 21 juin. — Pour la troisième fois, en peu de jours, nous sommes environnés d'eau et comme dans un ilot ; la pluie ne cesse de tomber. Des deux côtés du fleuve Kang, de Kanchow à Changshu, les rizières sont submergées et la récolte perdue. Les marchands de Kian ont quêté près de dix mille piastres pour faire construire une tour hexagonale en bois, haute de 18 mètres, qu'ils devaient brûler pour les âmes trépassées, le 15 de cette cinquième lune. Le général d'armée s'y est opposé, car c'est une dépense inutile, il aurait voulu que cette somme de dix mille piastres fût employée à soulager les milliers de réfugiés qui sont sans nourriture. La tour reste encore debout ; les païens espèrent attendrir le cœur du général ; ils n'y réussiront pas, car les gros militaires sont presque tous athées.

Et les Rouges ? Une statistique récente évalue à 90 000 les fusils des Rouges de Holong, dans le Houpé ; et à 80 000 les fusils de Tchu-Mao, dans le Kiangsi, sans compter les myriades de mauvais fusils et les myriades de lances. Et dire qu'il y a trois ans, les communistes, dans le Kiangsi, étaient 500 seulement et pas davantage dans le Houpé ! Tous ces communistes armés sont d'anciens soldats du gouvernement ; ils ont changé de camp, mécontents de ne pas toucher régulièrement leur solde et attirés par l'espoir de devenir riches en pillant. Tout dernièrement encore, le journal rapportait qu'une division entière, dans le Houpé, était passée aux communistes. Ce mois-ci, on va lancer la deuxième expédition anti-

communiste, soit dans le Houpé, soit dans le Kiangsi. L'année dernière, elle ne fit qu'enrichir les rangs des Rouges de trente à quarante mille soldats. Si le fait se renouvelle, nous ne sommes pas encore près de pouvoir visiter nos pauvres chrétiens, exposés, depuis quatre, cinq et même six ans, à la persécution des ennemis avérés de notre religion. Pauvre Chine ! Actuellement, les provinces du Kiangsi, du Hunan, Honan, Houpé, Anhoeï, Fukieng, vivent sous le régime communiste.

Les soldats continuent à protéger les villes où ils sont installés. En quelques endroits, ils ont eu le courage de s'avancer à quelques kilomètres dans la campagne. Les missionnaires ne peuvent s'aventurer au delà de la limite de l'influence blanche. Chez les Rouges, les chrétiens sont dispersés ; on les compromettrait si on tentait d'aller les visiter. Cette persécution est la plus terrible des persécutions ; en d'autres temps, en exposant sa vie pour ses ouailles, on pouvait encore les nourrir du Pain des forts et de la parole de Dieu ; mais, à présent, c'est impossible. Tous les hommes, de quinze à quarante ans et plus, sont enrôlés de force. Les autres sont au service des communistes, qu'ils sont tenus d'aider. Les pays sont dépeuplés. Dans la sous-préfecture de Shingkow, les femmes elles-mêmes sont enrôlées et portent le fusil ; deux mille seraient dans ce cas. Pour peu que cela dure, on perdra toute notion de moralité et de pudeur. Les communistes disent : « Il y a trop d'hommes dans le monde. »

Kian, 22 juin. — L'eau monte encore ; ce sera la famine. L'inondation a retardé l'arrivée du courrier ; voici les nouvelles qu'il nous apporte :

Dans la sous-préfecture de Kishui, des soldats sont

passés aux communistes; à soixante-dix lis de là, ils ont tué le chef de la milice locale; ailleurs, ils sont passés non loin des soldats réguliers, qui n'en ont rien su.

A Pingshiang, M. Tcheng a ouvert une école de garçons et de filles à Louki. Il a pu faire quelques missions en dehors de la ville, mais avec beaucoup de précautions, car des petits Rouges rôdent par là.

Une lettre de Kanchow, datée du 15 juin, parle de l'inondation. On loue les soldats du Kwangtong, qui sont courageux, bravent la pluie et le soleil et ne craignent pas la férocité des communistes. Ceux-ci, poursuivis d'un côté, vont de l'autre; puis, quand ils sont sûrs de leur coup, par marches forcées, ils foncent sur leur proie, comme des tigres affamés, ainsi qu'ils firent à Kian en 1930.

M. Lo écrit de Taiho, le 19 juin, qu'il a eu à défendre la maison des Filles de Sainte-Anne contre des téléphonistes qui voulaient s'y installer. Il a réussi à s'en débarrasser; c'est une vraie victoire, car, ordinairement, ces gros personnages n'écoutent pas les prêtres indigènes, qu'ils maudissent et traitent de chiens coureurs des étrangers ou d'autres épithètes aussi honorables.

Kian, 23 juin. — Des coups de fusil retentissent non loin! Serait-ce les Rouges? On est bientôt rassuré à la vue de soldats portant triomphalement un gros tigre, qu'ils ont tué à cinq lis d'ici. La vente du tigre leur rapportera de trois à quatre cents piastres.

Tous les grands chefs militaires sont réunis en conférence à Ku-ling (Kiukiang), pour examiner les moyens de battre et d'exterminer tous les communistes.

Kian, 11 juillet. — Plus de danger d'inondation pour la Mission catholique; la rupture des digues à

Foncheng a subitement abaissé le niveau des eaux; mais c'est une vraie calamité pour toutes les rizières situées le long du fleuve Kan; la récolte est perdue pour plusieurs centaines de mille de Kiangsinais.

Après le fléau de l'inondation, voici le choléra qui multiplie les victimes dans le Kiangsi et ailleurs.

Hier, de mauvaises nouvelles circulaient dans le marché de Kian : les gros communistes, Tchuté, Maotchétong, Pantéhoai, se sont réunis et encerclent la ville de Kanchow. Hier, la vue de six avions au-dessus de Kian, volant en direction de Kanchow, a confirmé la rumeur. On dit que deux régiments seraient pris par les communistes. Je pense aux confrères de Kanchow, qui sont une dizaine et ont chez eux des milliers de réfugiés, parmi lesquels 1 200 chrétiens.

Le journal de Kian disait, l'autre jour, que, dans le vicariat de Kanchow, les Rouges ont trouvé le moyen d'extraire de l'huile du corps des pauvres gens qu'ils tuent ! Ils peuvent tirer de chaque victime de sept à huit livres d'une huile infecte et repoussante. Quelle horreur !

Le même journal rapportait qu'une bande de Rouges, après avoir pris un chef de la milice locale, lui a raboté le corps avant de le tuer.

De petites bandes armées circulent au sud de Kian, à une distance de 30 lis. Hier, un bateau qui descendait de Wanan a été canardé par ces Rouges à Tchangkiatou (30 lis de Kian) et a eu quatre tués. Le domestique d'un missionnaire venait de quitter une minute auparavant la place où l'un de ceux-ci a trouvé la mort.

Ici, à Kian, pas de danger en ce moment; la place est bien défendue, mais nous sommes inquiets au sujet de Kanchow, que défendait une seule division quand on a appris que tous les gros Rouges ont pris la direc-

tion de cette ville. Espérons que d'autres divisions y seront envoyées à temps. Si les Rouges ne peuvent pas prendre Kanchow, viendront-ils tenter un coup sur Kian? C'est possible, mais nous nous passerions volontiers de leur visite.

Juste aujourd'hui arrive *la Croix* de Paris du 8 juin. J'y lis une parole qui semble écrite pour nous.

Le Sacré Cœur de Jésus disait à la Mère Marie Rafols, en 1836 :

« Écoute, ma fille. Mes fils, un jour, seront persécutés; ils seront mis dans l'affliction et le doute, dans les luttes que déclenchera l'ennemi. Celui-ci cherchera à détruire la religion et jusqu'à mon doux nom par tous les lieux de la terre. Quand arrivera cette époque (en Espagne), qui commencera ouvertement en 1931, je désire que tous mes fils, qui m'ont tant coûté, prennent courage et placent en moi et en ma très sainte Mère leur confiance. » La Cause de cette Mère Marie est introduite.

Ayons donc confiance en Celui qui a vaincu le monde et en son Immaculée Mère, malgré tant de diables rouges ou blancs, et prions pour leur conversion; c'est le seul moyen d'avoir la paix.

Kian, 16 juillet. — Hier, après une sortie pour dire la sainte messe en ville, voilà que je dois rebrousser chemin. On vient de m'apprendre que, dans la maison des Filles de la Charité (qui ne sont pas encore retournées à Kian depuis janvier 1931), un domestique a été lié et mis en prison pour avoir cueilli des fleurs, malgré la défense du sergent-major. Ce dernier, mécontent, fit incarcérer le coupable chez le mandarin et était sur le point d'expulser les deux autres domestiques qui gardent le peu d'objets échappés à la cupidité des Rouges et des Blancs.

J'accourus, je fus bien reçu et compris que je pourrais facilement apaiser l'irascible officier. Après une courte conversation, il me promit de libérer le prisonnier et de ne pas renvoyer les deux autres. Nous nous quittâmes bons amis; il me donna un morceau de bois odorifique enlevé à la tour de bois construite pour être brûlée et offerte aux mânes des païens défunts; les soldats, renversant ce beau plan, l'avaient démolie pour en vendre le bois.

Il me montra des photographies militaires prises après la délivrance de Kanchow et me dit que, ces derniers jours, deux divisions étant parties en renfort à Kanchow, les gros Rouges avaient pris la route de Namhiong.

Ce matin, en allant dire la messe chez les Filles de Sainte-Anne, je vis des milliers de civils armés d'un balai, au bout duquel étaient attachées des banderoles de papier portant des inscriptions. Ils se rendaient, par ordre du haut commandement de la ville, à une conférence sur l'hygiène. On leur dit de ne pas manger de fruits verts, de balayer, etc., pour éviter le choléra, qui multiplie ses ravages.

Kian, 17 juillet. — La poste m'apporte un pli de lettres intéressantes. De Kanchow, on écrit, le 7, que les gros Rouges assiègent la ville de Nananfu, où se trouvent quatre missionnaires chinois : MM. Tong, Yé, Tchou, Joachim Micou. A Kanchow, pour le moment, pas de danger; mais MM. Erbe et Curtis, qui continuent à rester à Taiwoly, pourraient bien être surpris.

M. Russo écrit, le 14, qu'il a pu faire le voyage de Tchangkiao, à 70 lis de Wanan, et obtenir la libre disposition de la résidence, d'où, à sa demande, les soldats sont partis et où il a ouvert un catéchuménat,

qui donnera, avec la grâce de Dieu, une centaine de baptêmes d'adultes. Cette consolation lui a fait oublier les fortes chaleurs et la longueur de la route. Une bande de Rouges a osé s'approcher de Wan'an, mais, à la vue des soldats, ils se sont retirés.

Kian, 18 juillet. — On nous écrit de Kanchow, à la date du 10 : « Pendant quelques jours, du 3 au 8 juillet, les villes de Tayu (Nananfu) et Namhiong étaient furieusement attaquées par les gros Rouges. Le danger semble conjuré. Huit régiments de Chaokwang sont venus au secours de Namhiong et les divisions des environs de Longtsuen (Kian) se sont avancées vers Tayu. Les Rouges auraient tous pris la direction de Namhiong. Où iront-ils ? Au Hunan ? Ils le désirent ; mais, s'ils en sont empêchés, il paraît qu'ils iraient vers Sinfong, et de là vers Hingkow, Tongkou. Nous ne tarderons pas à connaître leurs desseins. Kanchow a été en danger pendant quelques jours, mais je n'étais pas trop inquiet, car la ville peut résister à un long siège. »

Kian, 23 juillet. — On nous écrit de Changshu, le 17, que M. Breuker a pu se rendre à Lingkiang, où il a réussi, avec M. Anselmo, à mettre hors de la résidence de la Mission les soldats de la 4^e armée qui l'occupaient. Il avait pris la précaution de gagner à sa cause, auparavant, le chef d'état-major résidant à Changsu, qu'il avait visité en compagnie de M. Vit-tone.

M. Purino a fait avec succès une série de conférences sur la croisade de prières et de messes pour la conversion des païens ; il se propose de les continuer à Lingkiang.

On continue de démolir des maisons pour le passage d'une route automobile qui va dans la direction

de Changshu. Non seulement les propriétaires ne sont pas indemnisés, mais ils doivent donner quatre piastres par pied de terrain cédé, pour macadamiser le boulevard. Les protestants de Changshu auront à verser 340 piastres. Si jamais notre tour vient, il faut nous attendre à un impôt forcé de 1 000 piastres.

Kian, 21 août 1932. — Nous étions en souci pour les confrères de Wanan et Taiho, et voilà qu'une lettre nous rassure.

M. Russo écrit de Wanan, le 16, que la 28^e division, partie pour Taiho, a été remplacée par une brigade de la 43^e. Les nouveaux sont meilleurs; ils n'ont même pas tenté d'occuper la Mission catholique. La fête du 15 août n'a pas été troublée; il y a eu 240 confessions, dont plusieurs de chrétiennes accourues de chez les Rouges en voyageant la nuit. D'autres chrétiens des alentours n'ont pu venir, car le changement de troupes fait que beaucoup d'hommes sont réquisitionnés comme porteurs. Des païens se sont sauvés à la Mission catholique pour éviter cette corvée. M. Russo ne parle pas de gros Rouges.

M. Lo, profitant du voyage d'un chrétien à Kian, nous a écrit, le 18, qu'il a dû céder sa propre chambre au général Wang, de la 28^e division. Il parle de la fusillade bien nourrie des Rouges, tirant de l'autre côté du fleuve, et de leur défaite par un régiment de la 28^e division. La chaleur est accablante; mais, depuis hier, le vent du nord souffle et la température redevient supportable.

On dit que, pour le 15 de la huitième lune (15 septembre, fête des Sept Douleurs de Notre-Dame), les gros Rouges veulent absolument reprendre Kian, tout comme en 1930. Les soldats blancs ne manquent pas en ville, mais résisteront-ils? Le danger semble sérieux.

On apprend qu'à 15 lis de Koukang, des Rouges ont pris une cinquantaine de paysans blancs et les ont presque tous tués cruellement; du nombre des victimes est un catéchumène.

Les santés sont assez bonnes. Le P. Liou, très âgé, souffre de sa maladie chronique.

Kian, 27 août. — Chassés de Kanchow par les armées cantonaises, qui leur ont infligé de lourdes pertes, les gros Rouges Tchuté, Pantéhoai, etc., sachant que le côté oriental du Kiangsi est mal défendu, se sont précipités à marches forcées du sud à l'ouest de la province. Pour cacher leur stratagème aux troupes de Kian, ils font approcher de Kian, par l'est et l'ouest, des soldats rouges armés de plusieurs milliers de fusils et continuent leur marche vers les villes de Lo-an, I-huang et Fuchow. Kian, effrayé, rappela les trois divisions envoyées à Kanchow et prépara sa défense. Pendant ce temps, les gros Rouges avançaient librement vers Fuchow. Leur but est Nanchang; après quoi, ils iront s'unir aux Rouges du Houpé, encercler les réguliers de Nanking, et faire des provinces du Sud la République soviétique rouge chincise.

Chaude alerte à Changshu le 17 août et les jours suivants. On y racontait que les Rouges avaient pris Loan après une grande victoire. Des mesures furent prises à la hâte: loi martiale, tranchées refaites, barques arrêtées. Après quoi, le 20, le général partit avec ses soldats vers Sinkan. La foule le sut et la panique s'ensuivit.

Une lettre de Yongfong, datée du 22 août, nous rassure. Les chefs blancs ont deviné le plan des Rouges et envoyé des troupes vers Lo-an. Il était temps, les Rouges n'étaient plus qu'à 10 lis de Yongfong.

Bien que les gros Rouges soient aux environs de Fuchow, cependant des troupes, armées de plusieurs centaines de fusils, ont l'ordre de se tenir près de Kian, et de prendre la ville, si l'occasion s'y prête. Hier, une bande de 700 fusils a failli prendre Koukang, à 50 lis de Kian; heureusement, des soldats de la 52^e division sont arrivés à temps d'Anfu. Les réguliers ne sont plus aussi nombreux du côté de Kaotanshu (30 lis de Kian), d'où nous arrivent des fuyards. Pour le moment, le danger se trouve à l'est de la province, où il y a beaucoup de missionnaires.

Dans l'après-midi du 26, M. Lo nous télégraphie : « Russo encerclé, priez pour lui. » Un millier de Rouges encerclaient Wanan, protégé seulement par 300 miliciens et par ses remparts refaits.

Kian, 29 août. — Des officiers de l'École militaire viennent me visiter; je leur demande des nouvelles, car la télégraphie sans fil les renseigne. Voici, en résumé, ce qu'ils m'ont dit.

Une brigade de la 28^e division, en résidence à Taiho, s'est dirigée vers Wanan; donc, plus rien à craindre pour M. Russo. Vers l'est se sont aussi dirigées la 43^e division et les quatre divisions de Kian. Dans cette ville restent les quatre colonels des « toan », dits indépendants, plus 1 000 fusils des paonan-toei (miliciens locaux).

Et voilà que le fleuve grossit à vue d'œil et plusieurs endroits de Kian sont, de nouveau, submergés. Voilà notre meilleure sauvegarde contre l'arrivée des Rouges. Hier, le fleuve a charrié une centaine de cadavres à brassard rouge; quelques bras tenaient encore le drapeau rouge. Sans doute, des Rouges auront voulu passer le fleuve en haut du Kian, et le courant les aura entraînés.

Un personnage bien informé m'a mis au courant de ce que se proposent de faire les Rouges, une fois maîtres du pays. Seront condamnés à mort :

- 1° Les prêtres de n'importe quelle religion ; pour les missionnaires, de crainte de complications diplomatiques, on les expulserait, après avoir touché une forte rançon ;
- 2° Ceux qui ont professé l'art militaire ;
- 3° Les employés et les dirigeants des tribunaux ;
- 4° Les receveurs d'impôts ;
- 5° Les impotents : aveugles, boiteux, malades chroniques, les vieux ;
- 6° Ceux qui portent moustache ;
- 7° Ceux qui portent lunettes ;
- 8° Les chefs de villages ;
- 9° Les lettrés.

Et la liste s'allonge jusqu'au n° 26. Les Rouges ont dit, paraît-il : « Voyez la province du Hounan ; elle a 20 millions d'habitants ; il ne faut pas supporter tant de monde ; 120 000 suffisent ; exterminons les autres. »

La panique règne à Suichwan (Longtsuen), à la suite du départ des soldats de la 43^e division, rappelée à Kian, pour être dirigés vers le côté oriental du Kiangsi. Ils ont marché deux jours et deux nuits et sont arrivés ici, le 27, après deux jours de pluie battante. Je les ai vus, couverts de boue et fatigués, continuer quand même leur marche vers Kishui.

Comme vous voyez par ces notes, prises au fur et à mesure que les nouvelles arrivent, la situation change de jour en jour et, quand on ne s'y attend pas, les Rouges sont à votre porte. Quelle vie mènent les missionnaires dans cette incertitude du lendemain !

Kian, 2 septembre. — Ces jours derniers, grande

inondation, si grande que, de mémoire d'homme, jamais on n'en avait vu de semblable en cette saison. Plusieurs quartiers de Kian (plutôt du faubourg) étaient sous l'eau ; à Taiho de même, ainsi qu'un peu partout le long du fleuve Kan. La récolte est perdue ; c'est la misère en perspective

Le 25 août, les communistes ont pris la ville de Longtsuen. Deux missionnaires et les Filles de Sainte-Anne, alors au marché de Langtang, ont trouvé, nous l'espérons, une bonne cachette.

Aucune nouvelle de Wanan. On dit ici que la ville n'est occupée ni par les Rouges ni par les Blancs ; ils auraient peur les uns des autres. Un « toan » de soldats de la 28^e division, parti, le 28 août, vers Wanan et Longtsuen, se concentre à Lo-to wan, entre Wanan et Longtsuen, pour disperser les centaines de communistes qui restent en ces parages.

De Changshu, on nous écrivait, le 26 août, que la tranquillité était revenue, ainsi qu'à Lingkiang, mais on craignait que les gros Rouges ne prissent la direction de Nanchang. L'état-major de la 18^e armée n'a pas manqué, dès son arrivée à Changshu, de chercher logement à la Mission catholique ; on l'en a détourné poliment ; le lendemain, d'ailleurs, cette 18^e armée se dirigeait vers Fuchow, avec la 4^e.

De Lingkiang nous viennent de meilleures nouvelles en date du 27 août. MM. Anselmo, Purino, les prêtres séculiers et les séminaristes se portent tous bien ; mais ils ont passé la semaine dernière dans l'angoisse, comme nous à Kian. Le calme semble revenu.

Kian, 3 septembre. — Peu à peu nous arrivent des nouvelles de la marche des Rouges dans le Kiangsi oriental, où ils comptaient frapper un grand coup. I-hwang ne leur résista pas ; cette ville prise, ils con-

tinuèrent leur chemin à marches forcées vers Fuchow, Yukan, et même Nanchang, la capitale de la province. Devant le danger qui menaçait Fuchow, le mandarin fit partir les confrères américains, qui se réfugièrent à Lykiatou. M. Theunissen, resté dans la banlieue, arriva juste à temps le lendemain pour empêcher les soldats de s'installer dans sa résidence.

Kienchang (Nancheng) faillit tomber. Les missionnaires étrangers qui s'y trouvaient se réfugièrent chez M. Theunissen.

En quelques jours, toute la partie orientale de la province était soviétisée. Aucun missionnaire n'est tombé entre les mains des Rouges ; mais nous apprendrons plus tard que des chrétiens ont péri sous leurs coups.

Revenons au vicariat de Kian. Une forte bande de Rouges, chassés de la sous-préfecture de Yongfong, passa par le village chrétien de Shan-tan. Ils firent prisonnières la femme et la mère du chrétien Ting David. Comme cette dernière ne pouvait pas marcher assez vite, ils la tuèrent en route.

Fut capturée aussi la femme de Ting Lucas ; comme elle relevait de ses couches et ne pouvait suivre, ces bêtes fauves la jetèrent dans l'étang avec une grosse pierre au cou et une autre sur le corps.

Ils emmenèrent avec eux la grande fille de Liao Mathieu, une ex-orpheline de la Mission, Martine, Huang Paul et trois autres chrétiennes. Ils ont, dit-on, remis en liberté une dizaine de personnes ; je ne sais si ces prisonnières sont du nombre. Vers la fin du mois dernier, Wanan, fortement menacé, dut son salut à l'inondation ; les Rouges restèrent sur les collines ; des réguliers eurent le temps d'arriver et d'entrer en ville. On disait, ces jours-ci, qu'une bande plus forte, comman-

dée par Lo-ping-hoei, allait de Shinhkow encercler Wanan.

Taiho n'était séparé des Rouges que par le fleuve. Pendant ce temps, d'autres bandes s'approchaient à Makiachow, du côté ouest. Les soldats les firent reculer de 15 lis en leur infligeant des pertes. Pour s'attaquer ainsi en même temps à la moitié du Kiangsi, il faut que les Rouges soient très nombreux ; on les dit forts de 600 000 fusils.

Leur offensive a été brisée. Grande fut leur déception. Ils pensaient ne rencontrer aucune résistance, et ils ont dû battre en retraite avec de fortes pertes. Les voilà rentrés dans leurs repaires, à l'extrémité de la province, du côté est.

Du mal est sorti le bien. A Yongfong, près de 300 lettrés notables étudient à la Mission catholique. Sans les Rouges, ils ne seraient pas venus à nous.

Journal de M. Russo

Wanan, 27 avril 1932. — Un ou deux régiments de soldats de la 28^e division se sont fixés à la campagne du « tongmen », chassant les Rouges du côté de Satsuen. Entre temps, les réguliers pillent consciencieusement le peuple de tout ce qui n'a pas été emporté par les Rouges. Les enfants eux-mêmes ont été pris et enfermés ; moyennant huit piastres au moins, ils sont rendus aux parents. Les jeunes filles sont déshonorées ; les vieilles femmes employées de force à décortiquer le riz pour les troupes, les hommes à servir de porteurs. Devant une telle oppression, le pauvre peuple fuit et beaucoup même désirent le retour des Rouges, qui sont moins inhumains.

J'ai avec moi M. Jean-Baptiste Hiu, qui, après quelques jours passés en ma compagnie, retournera

demain chez lui. Il m'a raconté ses déboires avec les soldats. La 28^e division occupa l'appartement des catéchumènes, hommes et femmes, juste au moment où, après des travaux, il s'apprêtait à l'ouvrir; elle partit, mais fut remplacée par la 14^e division, qui se montra plus exigeante. On lui refusa une petite chambre, sous prétexte qu'étant de l'endroit, il pouvait facilement se loger ailleurs. Un sous-officier lui enleva de force sa couverture, en lui disant : « Après tout; n'est-ce pas là un bien des *Fang jen* (étrangers)? » Bref, M. Hiu est tout écœuré et n'ose plus se montrer en ville.

La campagne, du reste, l'occupe beaucoup : ses écoles de Lantang ont 70 élèves et, chaque semaine, il donne une cinquantaine de communions.

Wanan, 2 mai 1932. — Avant-hier, les soldats firent une sortie au « tong men » pour y raffier vivres et objets et satisfaire leurs instincts grossiers. Des troupes rouges les surprirent et les obligèrent à se replier en toute hâte sur la ville de Wanan. Presque en même temps, un régiment et une petite canonnière essayaient de monter à Leangkeo pour en ramener les centaines de barques qui y servent les Rouges; à mi-chemin, la canonnière essuya un feu nourri de mitrailleuses; sa cheminée fut perforée et quelques hommes blessés. Elle rentra sagement à Wanan avec le régiment qui l'accompagnait. Les Rouges appellent les soldats de la 28^e division « chiens de bois », et ils ont bien raison. Cependant, rien à craindre pour le moment : en ville, tout est normal; les Rouges de Pantéhoai sont, paraît-il, à Yongsing.

Avant la fête de la Pentecôte, je compte avoir quelques baptêmes d'adultes; d'autres suivront.

M. Lo écrit, le 6 mai, que les soldats de la 14^e division ont failli se battre entre eux à cause de la rési-

dence de ce missionnaire, que convoitaient l'état-major et le tang-pou. Le général de division a eu le dessus; il s'est installé chez M. Lo, tout en lui faisant des excuses. La maison des Filles de Sainte-Anne, remplie de femmes catéchumènes, a failli aussi être réquisitionnée par les soldats; on l'avait déjà remplie de matériel militaire. M. Lo a été assez heureux pour la faire évacuer.

Wanan, 25 août. — La nuit du 24 au 25, les dernières troupes de la 43^e ont quitté sournoisement la ville. Restent, pour nous protéger, 300 miliciens et les remparts, remis à neuf. On parle de la venue de troupes cantonaises, mais ce n'est qu'un bruit. A cause de ce départ et de cette incertitude, une certaine panique règne en ville. Heureusement, on n'annonce pas encore de gros Rouges au « tong-men ». Seuls les vieillards et les enfants sont actuellement autorisés à passer le fleuve. J'ai le cœur gros. Que va-t-il nous arriver?

Wanan, 26 août. — Hier soir, tous les gens du yamen et employés du gouvernement allèrent dormir sur les barques ou au delà du fleuve. Cependant, toute mesure de défense ayant été prise aux remparts, nous décidâmes, à la Mission, d'attendre jusqu'à ce matin. La situation était angoissante. Les soldats de la 43^e ayant reçu ordre de quitter Wanan, il ne restait, pour défendre la ville, que 300 miliciens. Mais les Rouges, heureusement, n'étaient pas au courant.

De peur d'une sortie des Blancs, ils se retirèrent sur les montagnes de Lo yen. N'importe, si, l'un de ces jours, ils arrivent à connaître la vérité, Wanan sera leur proie. Aussi, nous avons hâte de voir les troupes arriver. En attendant, nous préparons nos bagages. Si le danger continue, j'enverrai M. Ly, vierges, objets et jument au delà du fleuve; j'attendrai le dernier

moment et partirai avec les miliciens. Mais j'espère fermement que cette éventualité ne se produira pas et que bientôt nous aurons une garnison.

Wanan, 28 août. — Dans la matinée du 26, on échangea quelques coups de fusil avec les Rouges du « tong-men ». D'où panique en ville. J'estimai prudent d'envoyer au delà du fleuve nos gens avec leurs bagages et nos deux montures; ce qui ne fut pas facile. M. Ly ne réussit pas à les suivre; il est encore avec moi et ne peut plus passer à cause de l'inondation. La ville est entourée d'eau; excellente défense contre les Rouges; leur avant-garde est sur les collines avoisinantes, d'où ils n'osent descendre dans l'eau. Le mauvais temps retarde sans doute l'arrivée des troupes régulières. Nous avons pu célébrer la messe ce matin.

Wanan, 30 août. — Les soldats de la 28^e sont arrivés hier dans l'après-midi. Il était temps. Ce matin, l'eau s'étant retirée tout autour de la ville, les Rouges, drapeaux déployés, se sont montrés sur les collines environnantes et ont tiré des coups de fusil. On leur a vigoureusement répondu. Le siège n'a pas duré plus d'une demi-journée. Avant de se retirer, ils tentèrent de piller les maisons de la banlieue; mais soldats et miliciens firent une sortie et les repoussèrent à quelques dizaines de lis. Nous n'avons plus rien à craindre. *Deo gratias!*

Wanan, 2 septembre. — La 5^e division de la 12^e armée rouge, composée d'un millier de soldats, armés de 500 fusils et de 2 mitrailleuses, a, aujourd'hui, attaqué sérieusement Wanan. Un moment, les faubourgs du nord furent près de tomber. Les miliciens chargés de garder ce secteur eurent six blessés et faillirent

être encerclés. La ville n'était défendue que par une compagnie de la 28^e; c'était trop peu pour soutenir le choc. Heureusement, la veille, un régiment de Cantonais était arrivé à Hamatou, en face de Wanam. Voyant que les miliciens fléchissaient au faubourg nord, ils s'empressèrent de passer le fleuve et la situation fut rétablie. Vers midi, les Rouges battaient en retraite, talonnés par les braves Cantonais. La population civile a eu un mort : un vieillard de soixante ans, qui, avec d'autres curieux, regardait la bataille d'un endroit exposé.

Les Rouges ne sont pas loin, peut-être reviendront-ils à l'attaque. Nous comptons sur des renforts. Le régiment dont j'ai parlé plus haut est destiné à Soei-choan.

Lettre de M. LEGRIS, prêtre de la Mission,
à M. LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Saigon, le 17 septembre 1932.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,
Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Comme vous avez dû l'apprendre par une de mes dernières lettres, je suis à Saigon depuis quinze jours. J'ai prêché la retraite à nos sœurs de l'Indochine. Avant-hier, j'ai eu la consolation de bénir la maison que ma sœur Charles vient de bâtir à Thuduc. Elle est prête à recevoir ses habitantes et les vocations que le bon Dieu voudra bien leur envoyer.

Nos sœurs et moi avons prié Mgr Dumortier de la bénir, mais Son Excellence a voulu me laisser cet honneur. Elle était représentée par le P. Delignon, vicaire général.

La cérémonie, quoique très simple, a réuni les

diverses communautés de la ville et quelques missionnaires dévoués aux sœurs.

Après la cérémonie, les missionnaires ont été reçus chez un riche chrétien, bienfaiteur des sœurs, qui leur avait donné le terrain.

Par une heureuse coïncidence, là aussi se réunissait un comité de notabilités annamites, sous la présidence de M. Berlau, président de l'Alliance sociale et administrateur de l'hôpital de Giadhing. Ce comité s'est formé en vue d'établir à Thuduc, à côté de la maison de nos sœurs, des œuvres qui leur seront confiées : asile de vieillards d'abord et ensuite d'autres œuvres de bienfaisance, à mesure que les ressources le permettront. Ces œuvres seront facilement entretenues par nos sœurs de Thuduc, elles sont nécessaires et viennent au moment providentiel, semble-t-il, pour occuper les sœurs et les établir dans le pays.

Demain, je vais aller, avec ma sœur Charles et ma sœur Sempé, voir l'installation de Nhatrang, où les sœurs sont attendues avec impatience.

Le 24, je reprendrai le chemin de la Chine, sur l'*André-Lebon*, en compagnie de nos confrères qui viennent de France. J'avais espéré y trouver un confrère pour Kashing. Votre lettre du 27 juillet m'enlève cet espoir. Est-ce un refus définitif? Je ne puis le croire.

Les nouvelles reçues de Chine, hier, ne sont guère consolantes. Le Kiangsi est plus menacé que jamais par les communistes. A Shanghai, l'on craint le renouvellement des événements de février. A la grâce de Dieu!

Veillez agréer les sentiments respectueusement dévoués avec lesquels je suis, en Notre Seigneur et Marie Immaculée, Monsieur et Très Honoré Père votre enfant humblement soumis.

P. LEGRIS,

i. s. c. m.

PERSE

*Lettre de Sœur LOUVET, Fille de la Charité,
à la TRÈS HONORÉE MÈRE LEBRUN*

Bagdad, 22 septembre 1932.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre Seigneur soit avec nous pour jamais !

C'est le cœur plein de reconnaissance que nous venons remercier la chère Maison-Mère des prières dites à notre intention. Les bons anges, que nous avons si souvent invoqués, ont bien rempli leur office. Nous sommes aux trois quarts de notre voyage, un peu fatiguées, mais dans les meilleures conditions pour continuer notre longue route.

A Marseille, première alerte, après la longue nuit, bien pénible qui suit la grande séparation d'avec Paris et les chères affections que nous y avons laissées. Nous nous préparions à descendre, lorsqu'un choc formidable nous fait recevoir sur la tête valises et paquets. Heureusement, nous en sommes quittes avec peu de chose. Mais nous voyons avec terreur les wagons de tête complètement renversés et le transport des blessés. Nous arrivons avec trois heures de retard chez ma sœur Visitatrice et c'est du fond du cœur que nous disons notre *Magnificat*.

Nous commençons notre dernière journée de France par le pèlerinage à Notre-Dame-de-la-Garde. De toute notre âme, nous recommandons à la « bonne Mère » notre voyage, notre lointaine mission.

A midi, nous sommes sur le *Théophile-Gautier*, parfaitement installées, partageant notre cabine avec une

petite carmélite de Nazareth. Le dernier coup de cloche, le dernier adieu à la bonne sœur Julienne, qui, jusqu'au bout, nous accompagne maternellement; on lâche les amarres et nous nous éloignons du port, de la France, de tout ce que nous aimons, les yeux humides, mais le cœur vaillant. Notre-Dame-de-la-Garde nous sourit longtemps encore, puis, plus rien que le ciel et l'eau. Très bonne traversée sur une mer d'huile. Nous saluons de loin les côtes d'Italie, de Sardaigne, de Sicile, passons le détroit de Messine.

Douze religieux sont à bord. Le P. Lagrange, dominicain, supérieur de l'École biblique de Jérusalem, est le protecteur de la petite communauté. Le matin, dans le salon des premières, nous avons le bonheur d'avoir plusieurs messes.

A Alexandrie, la bonne sœur Ancette nous envoie chercher au bateau; premier contact avec l'étranger. Nous ne comprenons plus la langue et ne sommes pas encore familiarisées avec tous ces Arabes, criant, hurlant, gesticulant; il fait une chaleur humide très déprimante. Quelle joie de se retrouver, à la Miséricorde, avec nos sœurs! Comme ces haltes, le long de la route, nous sont précieuses! Nous visitons la ville et les jardins, mais sommes obligées de retourner coucher au bateau, car nous n'avons pas le visa égyptien.

Deuxième escale à Port-Said. Nous passons la journée à l'hôpital et assistons à la consultation du dispensaire arabe, qui ne rappelle en rien nos œuvres de Paris.

Troisième escale à Jaffa. Une grande journée de repos nous donne l'immense joie de monter jusqu'à Jérusalem. Les Pères dominicains nous prennent dans leur auto. Ma sœur Récamier nous reçoit avec sa bonté habituelle et nous donne toutes les facilités pour faire un court pèlerinage. Nous n'oublierons jamais que

ces premiers pas au pays de Jésus ont commencé pour nous notre nouvelle vie en Orient. Nous avons le bonheur de prier au Calvaire, au Saint Sépulcre et nous regagnons Caïffa, en passant par Nazareth, où nous saluons au passage ma sœur Visitatrice, qui, dans la calme petite maison de la Sainte-Famille, achève sa retraite. Nous emportons un souvenir ému de ces quelques heures en Terre Sainte. Pour nous, maintenant, l'Évangile sera lumineux ; nous saurons situer dans notre esprit le mont des Oliviers, les montagnes de Judée.

Beyrouth. Maintenant, nous allons commencer notre voyage sur terre, personne heureusement n'aura le mal d'auto. Toujours le même accueil familial et réconfortant. Partout, nous rencontrons des sœurs que nous avons connues directement ou par relations. La connaissance est vite faite. Partout aussi on voudrait nous garder, car il y a du travail et les ouvrières sont peu nombreuses. Par une belle route, nous gravissons le Liban, puis l'anti-Liban. La campagne est fertile. Il fait bon dans la montagne. Nous gravissons les collines pendant trois heures et arrivons à Damas. Dernière halte avant le désert. Une bonne nuit, et le matin, à l'aube, nous nous mettons en route. La caravane s'organise ; les autos se suivent à peu de distance. Bientôt, les arbres, la verdure font place au sable ; nous sommes dans le désert. Nous invoquons saint Raphaël et, tout en priant, regardons autour de nous : du sable, toujours du sable ; nous croyons voir un lac au loin ; c'est un mirage ; il n'y a rien qu'une troupe de Bédouins, qui gardent leurs chameaux. Il fait une chaleur atroce. Nous sommes couvertes de poussière ; elle nous rentre dans les yeux, dans la bouche. Qu'importe ! Nous filons plus loin, toujours plus loin. Une courte halte pour le repas et nous repre-

nous notre course. Vingt-huit heures, nous roulerons ainsi. Brusquement, la nuit vient, et nous continuons notre route, guidés par les étoiles, comme autrefois les Rois Mages. Rien ne trouble la paix, le silence de cette solitude, si ce n'est le cri rauque des chauffeurs, qui se répondent de loin en loin. Pour ne pas s'endormir, notre chauffeur, un Arabe, chante, d'une voix douce et plaintive, une mélodie de son pays. C'est la manière de prier des musulmans.

Vers le matin, nous arrivons à la frontière de l'Irak. Après les formalités, nous buvons une tasse de thé bouillant, car la nuit était fraîche. Nous sommes bien fatiguées, mais si heureuses d'approcher du but. Tandis que le jour se lève, nous disons la prière du matin, en union avec toutes nos chères sœurs. Il est quatre heures. Le jour vient vite en Orient. Quelques oiseaux de proie descendent, en tournant, jusqu'à la voiture et, bien vite, retournent dans les profondeurs du désert.

Encore quatre heures et nous traversons l'Euphrate, puis nous passons au milieu d'un camp de Bédouins. Bientôt ce sera Bagdad. Nous prions pour que M. Ilasin, un ami de M. Dagorn, ancien élève de la Mission de Tauris, attaché au consulat de France, nous facilite le passage de la douane. Notre prière est exaucée. Ce monsieur nous fait entrer sans qu'aucun de nos colis soit ouvert.

Nous passons le Tigre sur un pont de bateaux. Il fait une chaleur suffocante. De loin, on dirait que la ville est en feu. On ne voit qu'une grande tache rouge dans le ciel bleu. C'est la poussière soulevée par le vent. La végétation est brûlée par le soleil, pas une goutte de pluie depuis six mois. M. Ilasin nous conduit lui-même chez les chères sœurs de la Présentation, qui nous reçoivent avec la plus charmante sim-

plicité. Un bon bain, bien nécessaire, quelques heures de sieste et nous voilà à peu près remises de nos fatigues; il ne nous reste que la courbature des secousses de l'auto.

Quel bonheur de prier dans une modeste petite chapelle, bien française, et d'y recevoir la bénédiction du Saint Sacrement! Joie que nous n'avions pas eue depuis dix-sept jours que nous avons quitté Paris.

Demain, nous partons pour Téhéran, emportant le souvenir de la bonne hospitalité reçue; c'est vraiment l'oasis dans le désert. Demain aussi vont commencer les ennuis, car nous allons vers la Perse. Mais nous partons bien joyeuses et bien confiantes en la divine Providence. Jusqu'ici, le bon Maître nous a visiblement protégées; il ne nous abandonnera pas en chemin et nous savons que des prières sont faites pour nous.

Ma Très Honorée Mère, mes deux compagnes s'unissent à moi pour vous redire encore notre reconnaissance. Nous sommes bien heureuses d'avoir été désignées pour la lointaine mission de Perse et c'est de tout notre cœur que nous nous rendons chacune dans notre petite maison.

Permettez-moi, ma Très Honorée Mère, de vous redire notre attachement à notre chère Communauté. Nous prions, en union avec la chère Maison-Mère, à toutes vos intentions.

En Jésus et Marie Immaculée, nous sommes, ma Très Honorée Mère, vos filles très respectueuses.

Sœur LOUVET,

i. f. d. l. c. s. d. p. m.

La Mème à la Mème

Tauris, 14 octobre 1932.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Noire-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Me voici maintenant tout à fait installée dans ma nouvelle maison. Le voyage en montagnes a été long et difficile. Tantôt, nous longions des précipices, où, sans l'adresse de nos chauffeurs, nous serions tombées infailliblement. D'autres fois, il nous fallait traverser des torrents. Toujours, une nature aride, sans aucune végétation; à notre approche, parfois, une biche se sauvait, apeurée; un aigle descendait en tournant jusqu'à la voiture pour remonter bien vite vers les cimes. Les nuits étaient très fraîches, presque froides. Nous arrivions fort tard, rompues de fatigue, brisées par les cahots de l'auto, dans quelque caravansérai où à grand'peine nous obtenions un peu de thé, une chambre et un lit. Quelle chambre, quel lit! Un cadre de bois recouvert d'un tapis. Heureusement, le sommeil nous empêchait d'examiner les lieux, et, roulées dans nos couvertures de voyage pour nous protéger du froid et aussi des insectes possibles, nous prenions quelques heures de repos pour repartir dès le lever du soleil.

Tout a une fin, et, vingt-six jours après avoir quitté Paris, ayant laissé à Téhéran M. le missionnaire et notre compagne d'Ispahan, ma sœur Melik et moi étions devant la belle Vierge puissante de l'église de la Mission à Tauris, la remerciant de sa constante protection et récitant de tout notre cœur le *Magnificat*.

A l'agitation fiévreuse de Paris, à l'imprévu du voyage, succède maintenant le calme. Notre maison de Tauris est un petit monastère paisible; de grandes pièces claires dans une lumière intense, et un soleil

toujours étincelant, de grands corridors silencieux, des jardins fleuris, et, plus loin à l'horizon, les montagnes rouges qui se détachent dans le bleu du ciel.

Ma Très Honorée Mère, je vous remercie de m'avoir choisie pour cette lointaine Mission de Perse. Je tâcherai de bien m'y habituer; déjà, j'aime les bonnes compagnes qui m'ont reçue avec tant de bienveillance. Je garde dans mon cœur les dernières paroles de M. notre Très Honoré Père : « Votre mission sera de représenter l'Église de Dieu. » Pensée bien consolante, car je ne crois pas que l'on puisse avoir une action directe ici. La population est musulmane ou arménienne schismatique.

J'ose vous demander, ma Très Honorée Mère, de recommander aux prières de la chère Communauté notre pauvre pays.

A défaut d'action, il nous reste une grande force, la prière et le sacrifice. Nous offrons au bon Dieu nos grands désirs d'apostolat. Il saura bien se servir de nous quand Il le jugera à propos.

Permettez-moi, ma Très Honorée Mère, de vous redire encore ma profonde reconnaissance.

Tout avait été si bien organisé que notre voyage s'est effectué dans les meilleures conditions.

Partout, nous avons rencontré des maisons accueillantes et une affection fraternelle qui nous ont été un précieux réconfort. Partout, nos sœurs ont été heureuses d'entendre parler de la France, de la chère Maison-Mère, de nos vénérés Supérieurs.

Vous assurant toujours de ma respectueuse gratitude, j'ai l'honneur d'être, ma Très Honorée Mère, votre très humble et très obéissante Fille,

Sœur LOUVET,

i. f. d. l. c. s. d. p. m.

AFRIQUE

CONGO BELGE

*Lettre de M. DEKEMPENEER, prêtre de la Mission,
à M. LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL*

Coquilhatville, le 19 septembre 1932.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,
Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Vous avez appris la triste nouvelle de la mort de notre regretté M. Sieben, premier supérieur ecclésiastique de la petite Mission de Bikoro ; permettez moi de vous donner quelques détails sur cette mort, qui a réellement été, non seulement précieuse devant Dieu, mais bien édifiante pour ceux et celles qui en ont été les témoins.

Vers la mi-juin, j'étais allé voir M. Sieben à Lukuléla et je l'avais trouvé en excellente santé. Nous étions repartis ensemble, comptant nous rendre tous deux à Bikoro, mais, à Irebu, un télégramme demandait à M. Sieben de monter à Coquilhatville pour prêcher la retraite aux sœurs. Je m'en retournai donc seul, le jour de la Saint-Pierre, et, deux jours après, M. Sieben partait pour Coquilhatville. La retraite a certainement été pour lui une fatigue, mais cette fatigue ne suffit pas à expliquer la catastrophe. Quoiqu'il en soit, le jour même de la clôture, notre con-

frère, éprouvant de violents maux de tête, alla consulter le médecin de l'hôpital des Blancs et celui-ci le retint en observation. Les maux de tête ne firent qu'empirer les jours suivants. On crut, ce qui est toujours possible au Congo, à un léger coup de soleil, car notre confrère avait la tête fortement congestionnée. Il fallut recourir à l'application des sangsues ; le mal n'en fut que légèrement atténué : lumière, mouvement, tout le faisait souffrir. On condamna sa porte. Au bout de quelques jours, une bronchite sanglante se déclara, accompagnée de congestion pulmonaire. L'analyse donna, hélas ! des indications plutôt alarmantes, mais le docteur gardait bon espoir de voir le malade reprendre rapidement assez de forces pour rentrer en Europe. M. Esser, accouru dès les premiers jours, retourna à Irebu et fut remplacé par M. Windels, qui, voyant la maladie s'aggraver de jour en jour, vint me prendre à Bikoro. Avant mon arrivée, une nouvelle complication était survenue : la furonculose. Personne n'en fut effrayé outre mesure ; le médecin lui-même émit l'espoir, un moment, que les anthrax et les furoncles feraient « sortir le mal ». Mais ils prirent bientôt de telles proportions qu'on dut recourir à de douloureuses incisions ; le malade les supporta avec un courage admirable.

Rien n'y fit : les abcès se multipliaient de jour en jour, et bientôt le dos tout entier ne fut plus qu'une plaie. Tous les jours il fallait procéder à un douloureux pansement : enlever les mèches, en mettre de nouvelles, après avoir cureté les plaies. Les douleurs étaient atroces. Elles devaient encore l'être tout le long du jour et de la nuit, car, en raison de la congestion pulmonaire, le malade était condamné à rester continuellement sur le dos. Malgré tout, M. Sieben fut, pendant sa maladie, merveilleux de support, et la

seule plainte qui lui échappait était : « Mon Jésus, pour Jésus, tout pour Jésus ! »

Vers la fin du mois d'août, les maux de tête cessèrent tout à coup et les autres douleurs devinrent également moins fortes. Un moment, nous nous reprîmes à espérer. Mais lui n'espérait plus guère. Quinze jours avant sa mort, il me disait : « C'est fini, je ne rentrerai ni en France (le docteur avait envisagé l'éventualité d'un séjour dans le Midi), ni en Belgique; je resterai ici. » Il ne craignait, d'ailleurs, pas la mort et n'acceptait l'idée de guérison que dans la mesure où il pourrait encore être utile.

Le dimanche 4 septembre, le médecin avait décidé de procéder au nettoyage à fond des plaies : le malade me demanda de l'accompagner à la salle d'opération : il avait peur de rester sous le chloroforme, que le médecin devait employer pour la seconde fois. Devant la faiblesse du malade, il fallut y renoncer et se contenter d'une insensibilisation partielle et incomplète pour procéder à l'incision d'un nouvel anthrax. Hélas ! d'autres se montraient qu'il fallait renoncer à ouvrir.

Les jours suivants, grâce, pensions-nous, à un nouveau traitement, les plaies se présentèrent mieux. En fait, le mal se résorbait ; le malade s'intoxiquait ; de là, diminution des souffrances ; elles ne se faisaient plus guère sentir que dans les pansements, qu'il fallait renouveler tous les jours.

La fin approchait. Depuis trois jours, le hoquet reprenait presque à chaque heure, et le malade, tout en gardant assez de lucidité pour répondre aux questions qui lui étaient faites, commençait à divaguer. Il garda pourtant une parfaite lucidité pour tout ce qui touchait à la piété, à la religion ; jusqu'au matin même de sa mort, ce fut toujours avec pleine

connaissance qu'il put recevoir la Sainte Eucharistie. Nous n'avions pas attendu les derniers jours pour lui proposer les sacrements. C'est avec la plus parfaite sérénité qu'il en accepta l'offre, et c'est encore en pleine connaissance que lui fut conférée, deux jours avant sa mort, l'indulgence de la bonne mort. Il n'a réellement oublié rien ni personne : le pays, l'Église, la Communauté, la Mission, sa famille ; il a tout nommé dans le sacrifice qu'il a fait de sa vie. Mais, peu à peu, en dehors de l'idée de Dieu et du ciel, tout semble avoir disparu pour lui. « Devinez où je vais, disait-il, la veille de sa mort, à la sœur infirmière ; je vais là-haut » ; et, le matin même du 8, il invitait aimablement Mgr le préfet apostolique à l'accompagner. A onze heures quarante-cinq, l'agonie commençait, le hoquet devenait plus continu, la respiration plus pénible ; deux ou trois syncopes nous tinrent en alerte. A quatre heures, il reconnaissait encore les sœurs qui avaient demandé à venir le voir une dernière fois. A cinq heures, il semblait avoir perdu connaissance pour tout ce qui n'était pas la prière et, à six heures un quart, il expirait paisiblement. Deux Lazaristes et sept Filles de la Charité assistaient à cette mort, dont le souvenir sera, pour eux et pour elles, ineffaçable.

Le corps, paré des vêtements sacerdotaux, resta dans la chambre toute la nuit et, le lendemain, je célébrai une dernière fois la sainte messe dans cette même chambre ; puis ce fut le transfert à la salle des morts, où, en attendant la mise en bière, il fut exposé sous les regards de la Vierge Immaculée. Le gouverneur, que j'étais allé prévenir du deuil qui nous frappait, a tenu à venir faire une prière devant le cadavre. Toutes les démarches ayant été faites pour obtenir le transfert de la dépouille mortelle à Bikoro, à onze

heures trente, après une absoute solennelle, donnée par Mgr le préfet apostolique, nous nous embarquions. Deux sœurs devaient nous rejoindre, M. Windels et moi, à une vingtaine de kilomètres sur le fleuve. A sept heures, nous étions à Irebu, où M. Esser, avec le camp tout entier, commandant en tête, étaient à la rive pour rendre les honneurs au cher défunt. Quarante clairons sonnaient « aux champs » pendant qu'on descendait le corps de l'embarcation et qu'on le transportait à l'église. Blancs et noirs voulurent participer à la veillée, et deux blancs, un officier et un sous-officier, montèrent, toute la nuit, la garde à côté du cercueil.

Le lendemain, après une messe solennelle, le corps repartait pour Bikoro. Là aussi, toute la population, alertée depuis le matin, attendait sur la rive. Comme le corps était, depuis Irebu, transporté sur le bateau du camp, c'est à l'État que se fit le débarquement. De là, il fut porté jusqu'au pied du Calvaire que M. Sieben lui-même avait érigé pendant mon absence. Là eut lieu la levée du corps et le cortège se mit en marche pour notre maison d'habitation, où nous tenions à ce que M. Sieben reposât une dernière fois. Puis, le corps fut conduit à l'église, où se fit la veillée.

Le lendemain, après la messe, à laquelle assistait toute la population des villages, M. Sieben était conduit à notre petit cimetière, où il repose maintenant à côté du regretté M. Stas, qu'il y a lui-même conduit voilà bientôt deux ans. Il y avait, le 8 septembre, exactement six ans que M. Sieben, le frère Émile et moi, nous nous embarquions, à Coquilhatville, pour fonder la Mission de Bikoro, où nous arrivions le 9.

Le jour des funérailles, nous sommes repartis, M. Windels et moi, pour Coquilhatville, où nous avions différentes questions à régler. La nécessité de préci-

piter le transfert du corps avait empêché de faire un office solennel à la grande église. Il eut lieu le vendredi suivant. Toutes les autorités y ont assisté, ainsi que la plus grande partie de la colonie européenne. Vraiment, les marques de sympathie ne nous auront pas manqué dans le malheur. Tous, gouverneur, préfet apostolique, Pères de la Mission, Frères des Écoles chrétiennes, furent pour nous d'une délicatesse dont nous ne saurions trop leur être reconnaissants.

Et maintenant, qu'advient-il de notre petite Mission? Dieu seul le sait. Vous savez où j'en suis. J'attends, prêt à tous les sacrifices, que la volonté de Dieu se manifeste. J'ai, dès la mort de M. Sieben, écrit à Monseigneur le délégué.

Bénissez-nous, Monsieur et Très Honoré Père, bénissez nos œuvres, si cruellement éprouvées, et croyez-moi toujours, en Jésus et Marie Immaculée, votre très humble et très obéissant,

Félix DEKEMPENEER,
i. s. c. m.

MADAGASCAR

Lettre de M. ENGELVIN, prêtre de la Mission,
à M. LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Si l'épreuve est une bénédiction, nous en sommes comblés!

Le 22 juillet, à trois heures du matin, le pieux Frère Joseph Obreza nous a quittés pour la Mission du ciel, où il continuera, il l'a promis, à s'occuper de celle de Madagascar.

Il a édifié tous ceux qui l'ont bien connu; et ceux

mêmes qui ne le voyaient qu'en passant retenaient cette physionomie sympathique.

C'était une vocation mûrie un peu tard et au milieu des épreuves d'une vie laborieuse et parfois presque misérable ; elle n'en était que plus sincère, profonde et surnaturelle.

Né en 1887, à Bégonié, en Slovénie, aujourd'hui Yougoslavie, Joseph Obreza apprit le métier de menuisier ébéniste, qu'il pratiqua quelque temps en Italie, puis au Brésil, où sa famille émigra.

Là, il connut les jours mauvais de l'ouvrier, tantôt sans travail, tantôt sollicité par des associations anticatholiques, et, parce qu'il resta fidèle à sa foi, persécuté par de mauvais patrons et camarades.

De retour au pays natal, avec un pécule laborieusement acquis, Joseph Obreza eût trouvé une situation aisée dans le monde ; mais son cœur s'était déjà donné à Dieu, et, sans savoir le nom de la Congrégation qui occupait la maison religieuse voisine, il alla frapper à la porte en toute confiance.

Il avouait, en riant, qu'il avait des préventions pour le nom de « Lazariste », et que, heureusement, il n'avait su que « trop tard » à qui il demandait l'hospitalité, car son aversion était sans fondement et tomba d'elle-même au contact de la sage direction de M. Léopold Smid, visiteur de la province de Yougoslavie, dont le souvenir lui était resté cher.

Frère coadjuteur, Joseph Obreza voulut se dépenser en faveur des Missions étrangères. C'est dans ce but qu'il vint à Paris se mettre à la disposition de M. le Supérieur général, au début de 1930.

Madagascar, et tout particulièrement la maison de Tuléar, en ont bénéficié, au spirituel par les bons exemples qu'il a prodigués, et au temporel par le travail, où il se dépensait sans marchander ses peines.

Nous fondions sur lui de riches promesses à cette heure où les ressources sont loin d'être proportionnées aux besoins. Son atelier prenait de l'extension, et les commandes intéressantes affluaient.

C'est alors que la Providence est intervenue et nous l'a ravi.

Le 24 juin, la journée fut pénible, mais, dur pour lui-même, il tint jusqu'au soir sans rien dire. Ses ouvriers partis, il me prévint qu'il désirait aller se reposer au lit, sentant une lassitude générale qui est ordinairement un signe de fièvre.

Le lendemain et les jours suivants, cette fatigue persista; ce qui surprit le malade et son entourage.

Le docteur appelé ne diagnostiqua rien d'anormal, et, durant une semaine, le traita pour grippe et paludisme. Voyant tous les remèdes inefficaces pour réduire la fièvre, qui se maintenait entre 38° et 39°, le docteur fit un prélèvement de sang qui lui révéla la présence du bacille de la fièvre typhoïde.

Bientôt, un symptôme nouveau indiqua une complication cardiaque. Dès lors, les soins les plus assidus ne purent arrêter la marche de la maladie.

Le malade n'a pas eu de souffrance aiguë; nous l'avons toujours vu calme et même de bonne humeur.

Il ne s'est pourtant pas fait illusion sur la gravité de la maladie, et il en a vu venir la fin sans la moindre appréhension. Comme il a vécu, il est mort pieusement.

Toute la population de Tuléar l'a accompagné jusqu'au lieu de son repos définitif ici-bas, après avoir prié, en défilé ininterrompu, toute la journée, auprès de sa dépouille mortelle.

Dans notre affliction, la Sainte Écriture nous adresse ses consolations inspirées : « Heureux ceux qui s'endorment entre les bras de Dieu ! »

A. ENGELVIN.

Lettre de trois Sœurs envoyées à Madagascar
à la TRÈS HONORÉE MÈRE LEBRUN

Majunga, le 4 avril 1932.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre Seigneur soit avec nous pour jamais!

C'est en ce beau jour de la rénovation que nous foulons pour la première fois la terre malgache. Le bateau est arrivé ce matin à Majunga, où il restera deux jours. Nous sommes descendues chez les religieuses de Saint-Joseph-de-Cluny, qui nous ont reçues comme des sœurs.

M. Jourdan a célébré la messe à l'église de la Mission et c'est là que nous avons renouvelé nos vœux et fait la sainte communion. Que nous sommes heureuses et combien nous remercions le bon Dieu pour sa délicatesse à notre égard!

Jusqu'à présent, notre traversée a été bonne. Nous n'avons eu que deux fois le mal de mer. Suivant votre conseil, nous restons toujours ensemble. Nous avons même été malades toutes les trois ensemble. Nous en avons ri après.

Nous passons les journées sur le pont. C'est notre chambre de communauté. Nous sommes très gaies et nous nous trouvons encore plus heureuses en nous comparant avec les personnes qui nous entourent. On nous laisse bien tranquilles, mais nous aspirons à reprendre notre vie de communauté et de travail.

A Port-Saïd, les sœurs de l'hôpital égyptien sont venues nous chercher pour dîner, le bateau ne s'arrêtant que quelques heures. Nous ne nous sommes pas fait prier et nous avons été bien contentes de nous retrouver en famille.

M. Jourdan nous apprend les prières malgaches. Depuis la fête de notre bienheureuse Mère, nous récitons le chapelet en cette langue et, depuis deux jours, nous savons aussi compter jusqu'à cent.

Ma sœur Kita commence à comprendre le français et à dire quelques mots.

Monseigneur nous a fait visiter Majunga en auto. Madagascar nous apparaît comme un grand et beau jardin. Tout nous plaît, et les Malgaches nous sont plus sympathiques que jamais.

Malgré tout, nous n'oublions pas la Maison-Mère. Nous allons souvent, en esprit, dans notre chère chapelle. C'est avec plaisir que nous avons vu une belle statue de Marie Immaculée dans le jardin des sœurs, avec cette inscription : « J'ai été établie gardienne. »

Nous ne savons comment vous exprimer notre gratitude pour le grand bonheur que vous nous donnez en nous envoyant travailler dans une si belle Mission. Tous les jours, nous remercions le bon Dieu de nous avoir accordé cette grâce.

Nous présentons nos respects à nos dignes sœurs officières, qui nous ont témoigné tant de bienveillance.

En vous assurant de notre filiale soumission, nous avons l'honneur de nous dire, ma Très Honorée Mère, vos très humbles et obéissantes filles.

Sœur CAPPARAZZO, Sœur KITA, Sœur SCHAEFFER,
i. f. d. l. c. s. d. p. m.

AMÉRIQUE

CHILI

*Lettre de M. CARACUEL, prêtre de la Mission,
à M. LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL*

Valparaiso, le 27 juin 1932.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Le 12 juin, à onze heures vingt, retournait à Dieu la très chère sœur Vicenta Pinto. Elle avait reçu, le matin même, le saint viatique. Elle mourait, entourée de toutes les sœurs de sa maison, à l'asile de Lourdes, établissement de charité qu'elle n'avait pas quitté depuis quarante ans. Vous eûtes l'avantage de la connaître personnellement lors de votre visite de 1915 en Amérique du Sud. Et, dans ces derniers temps, elle rappelait, émue de reconnaissance, la lettre que le Très Honoré Père lui avait envoyée à l'occasion de ses soixante-dix ans de vocation. Elle est décédée dans sa quatre-vingt-septième année. Les œuvres de charité, nombreuses et diverses, que la Providence lui a donné de fonder et de soutenir, lui font cortège.

Elle s'était acquis l'estime et l'affection de tous : du clergé séculier, des communautés religieuses, de la haute société, et, mieux que tout, l'estime et l'affection des pauvres. Ses funérailles en furent un éloquent témoignage.

La dépouille mortelle reposa dans le salon principal de l'asile, transformé en chapelle ardente. Dès l'après-

midi du dimanche, ce fut un pèlerinage incessant. On venait, à la fois, prier pour le repos de l'âme de la défunte et rendre hommage à ses restes vénérés.

Le lundi soir, le cercueil se referma sur elle, en présence de la sœur visitatrice, des sœurs servantes des différentes maisons de Valparaiso, des sœurs ses compagnes et des confrères de la maison paroissiale de Playa Ancha. Le corps fut porté, entouré de lumières et processionnellement, à l'église proche, sa paroisse. Le mardi 14, à neuf heures, eurent lieu ses funérailles. Elles furent solennelles. L'église fut vite comble. Mgr Eduardo Jimpert, évêque diocésain, et son vicaire général, M. Angel C. Rodriguez, tinrent à y assister. Tous les curés de la ville étaient présents. Avec eux, le Père provincial et le Supérieur de la communauté des Sacrés-Cœurs (Pères de Picpus), les supérieurs des PP. Capucins, Augustins, Carmes, Saint-Cœur de Marie, Rédemptoristes, Salésiens, Frères des Écoles chrétiennes. Les Lazaristes étaient représentés par M. Théodore Tiedink, venu de Santiago pour la circonstance, et par la maison de Playa Ancha au complet. L'on a compté un total de trente-trois prêtres. Les devoirs de sa charge avaient appelé M. le Visiteur au Pérou; seule la distance l'empêcha d'être présent. Les Dames de la Charité de la paroisse, ainsi que les enfants, garçons et filles, des asiles et écoles s'étaient unis à un groupe nombreux de religieuses de toutes les communautés qui suivait celui des Filles de la Charité, présidé par la sœur visitatrice.

Après le chant d'un nocturne, M. le Curé de la paroisse del Salvador, Guillermo Ruiz Santander, qui tenait en estime singulière notre chère sœur Pinto, sa première paroissienne, célébra pour elle le saint sacrifice de la messe, assisté de deux prêtres de la Mis-

sion. La messe, d'un style simple et touchant, fut chantée par les petites protégées de la maison d'asile. Mgr l'Évêque voulut lui-même donner l'absoute.

Tout le clergé, flambeaux allumés, entourait le catafalque; dernier hommage, de sa part, à celle qui professa pour lui toujours la plus respectueuse vénération. L'ensevelissement au cimetière de Playa Ancha donna lieu à des manifestations très touchantes. Les regrets et les larmes d'un peuple reconnaissant l'accompagnèrent, avec les prières et les chants liturgiques, jusqu'à la tombe.

Elle est morte; sa mémoire survit et survivra dans ses œuvres.

Dès le jour de sa mort, en effet, les journaux ont consacré des articles élogieux à rappeler ses œuvres de charité et sa longue existence, toute consacrée aux pauvres et aux enfants.

La sœur Vicenta Pinto était née dans le nord du Chili, à Tierra Amarilla, près de Copiapo, le 6 avril 1846. Entrée au séminaire le 14 mars 1862, elle reçut le saint habit le 27 septembre de la même année. Elle fit les vœux le 19 mars 1867. Sa première maison fut l'asile du Salvador, à Valparaiso. Elle s'y dépensa en silence. Le dispensaire, la Marmite du Pauvre, les écoles externes pour les petites filles, l'ouvroir externe, l'association des Enfants de Marie, toutes les œuvres de cet asile connurent son dévouement.

La paroisse du Salvador, la première fondée au port et la plus populeuse, ne comptait encore aucune de ces œuvres de bienfaisance. Son curé, d'un zèle et d'une charité remarquables, assistait, un jour du mois de juin 1877, à une distribution d'aliments faite aux pauvres de l'asile du Salvador. L'idée lui vint d'établir, lui aussi, la même œuvre de la Marmite du Pauvre. Il demanda aux supérieurs intéressés et obtint

d'eux que la sœur Vicenta allât, chaque jour, aidée d'une compagne, pourvoir aux besoins de ses pauvres à lui.

La Marmite du Pauvre fut fondée le 26 juillet 1877. Première semence et germe fécond de toutes les œuvres de charité qui ont vu le jour sur cette même paroisse. Sœur Vicenta ouvrit, cette même année, le dispensaire. En juillet 1878, des écoles pour enfants pauvres, garçons et filles. Dix ans durant, de l'asile du Salvador jusqu'à la paroisse, située tout à l'opposé de la ville, à la distance d'une demi-lieue, elle multipliait ses pas et démarches avec une constance inlassable, animée toujours d'un même esprit de foi et du même dévouement. En 1887, installation modeste d'une maison nouvelle, dont elle est nommée supérieure. Les œuvres prospèrent et déjà s'ouvre un asile nouveau, du titre de Sainte-Anne, pour recevoir les orphelines dont les parents ont été emportés par le fléau du choléra, qui sévit terriblement cette année-là.

En 1892, c'est l'asile de Lourdes pour orphelins. Une famille profondément chrétienne, reconnaissante à la sainte Vierge d'avoir, à Lourdes, rendu à la vie et à la santé le fils aîné, a remis au cœur maternel de sœur Vicenta le soin de cette nouvelle œuvre. En cette même année encore, fondation d'un ouvroir externe qui assure leurs moyens de subsistance à de très nombreuses jeunes filles.

Le 15 mars 1912, Sœur Vicenta, *la madre Vicenta*, célèbre ses noces d'or de vocation. La Providence lui ménage une consolante surprise. C'est un comité de messieurs et de dames de la ville qui vient lui présenter, sans doute, ses très respectueux hommages, mais qui, en même temps, lui offre, comme cadeau de fête, la maison voisine de l'asile Sainte-Anne, ce qui lui permettra d'élargir la crèche qu'elle a déjà

établie quelques années auparavant. Cette crèche, aujourd'hui, grâce à la sollicitude intelligente de sœur Vicenta, est un établissement modèle.

L'air de la ville n'est pas toujours favorable aux jeunes orphelines; celles dont la santé plus délicate réclame des soins auront leur maison de repos à Quilpué, campagne très salubre, à peu de distance de Valparaiso. Vite, un dispensaire y est adjoint. Un autre sanatorium à Quillota. Voilà qui complète la déjà longue énumération des œuvres que la chère défunte, de regrettée mémoire, était arrivée à soutenir.

Sans compter les secours généreux à des particuliers, à de nombreuses familles, son aide généreuse à M. Fargues, lors de la fondation de l'école apostolique de la province, lors de la fondation de la paroisse de Playa Ancha; son aide, non moins discrète, à plusieurs communautés religieuses, à telle ou telle paroisse enfin.

Faut-il s'étonner, après cela, que son trépas ait donné lieu à tant de regrets sincères et émus de la part du clergé, des pauvres et de la ville entière!

Notre chère sœur Vicenta Pinto reste le type de la vraie Fille de la Charité : piété et humilité profonde, charité inlassable, dévouement constant pour les enfants et les pauvres. Elle a fait régner dans sa maison l'esprit de saint Vincent et de la bienheureuse Louise de Marillac. Son influence bienfaisante s'est étendue à tout et à tous.

Elle a rempli, sans faillir, la mission que la divine Providence lui avait destinée.

Daignez croire, Monsieur et Très Honoré Père, à mes sentiments respectueux et obéissants.

Votre très humble fils en saint Vincent.

Emilio CARACUEL,

i. p. d. l. m.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

*Lettre de sœur BOURNIQUE, Fille de la Charité,
à une Fille de la Charité*

Asilo del Pino, 1^{er} août 1932.

En septembre 1927, l'état de l'asile del Pino était lamentable : dettes de pain, de lait, de viande, de comestibles non payées depuis de longs mois, formant une somme d'environ 25 000 pesos. Les bâtiments étaient en ruines, particulièrement la chapelle, dont le toit, irréparable, devait être totalement renouvelé ; les murs, lézardés par la pluie, qui pénétrait en plusieurs endroits.

Un architecte, consulté, estimait que 70 000 pesos ne seraient pas de trop pour remettre la maison en état.

Le vestiaire et la lingerie, tant des sœurs que des enfants, étaient dépourvus du plus nécessaire. Avec tout cela, un avoir de 5 pesos et une obligation sortant à 900 pesos.

La divine Providence aidant, les dettes furent couvertes en 1928. Et alors purent commencer les réparations et améliorations les plus urgentes.

En juillet 1929, une dame charitable, ayant vu la chapelle, fait une aumône de 3 000 pesos. Le bon Dieu voulait, semblait-il, qu'on s'occupât de sa demeure. Elle fut complètement remise à neuf, décorée, transformée, pour 15 000 pesos, puis bénie le 23 décembre et inaugurée, à l'occasion de la belle fête de Noël, par une cérémonie de première communion de douze jeunes orphelines.

En 1930, les réparations continuèrent, grâce à Dieu,

pour une somme de 35 000 pesos. Et la lingerie et le vestiaire montèrent à la somme de 7 000 pesos.

En l'année 1931, il fallut payer ce qu'on appelle ici l'impôt pour le pavage, impôt réclamé tous les ans par la municipalité. Comme on avait négligé de le payer depuis vingt ou vingt-cinq ans, notre dette montait, avec les intérêts accumulés, à la somme de 33 974 pesos. Nos économies permettaient de verser 18 000 pesos. La vente d'un caveau qui ne servait à rien mit en nos mains, le 25 juillet 1932, 20 500 piastres. C'était plus qu'il n'en fallait pour achever d'éteindre notre dette. Nous voilà donc quittes de ce côté; de plus, les réparations et améliorations les plus urgentes sont faites, le vestiaire et la lingerie mieux pourvus.

Il est vrai, on a réduit le nombre des orphelines; mais c'était nécessaire, les lits étant trop rapprochés; de 160, ce nombre est descendu à 130. Elles sont bien vêtues et les plus grandes ont déjà un livret avec un petit avoir.

Nous ne saurions trop remercier le bon Dieu d'avoir étendu si largement et si visiblement sa Providence sur ce pauvre asile et nous lui demandons avec instance de continuer à veiller sur lui d'une façon toute particulière pour son bien matériel et surtout spirituel.

BRÉSIL

*Lettre de sœur SIMAS, Fille de la Charité,
à la TRÈS HONORÉE MÈRE LEBRUN*

Ypiranga, 15 août 1932.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre Seigneur soit avec nous pour jamais!

La fête de l'Assomption de la sainte Vierge est bien triste cette année! Nous sommes en pleine guerre civile, et je vous écris sans aucun espoir de vous envoyer ma lettre, car on a coupé toute communication avec les pays étrangers, et même avec les autres provinces du Brésil.

Vos filles de la petite maison de la Médaille-Miraculeuse s'unissent aux heureuses de la Maison-Mère pour vous présenter leurs vœux et vous offrir leurs prières. Nous traversons de bien tristes jours!... Pas de nouvelles de la Maison-Mère ni de la Maison centrale; Saint-Paul est assiégé, et nous sommes séparées de tout le reste du Brésil. Notre petite maison est devenue le centre de toutes les œuvres de charité. La guerre a éclaté le 9 juillet, et, pour la fête de notre Bienheureux Père, le gouvernement me demandait d'accepter un poste d'assistance aux familles des combattants; ce sont les Dames de la Ligue catholique qui s'en occupent.

Nous sommes cinq sœurs et le travail ne manque pas, mais les dames et les jeunes filles qui nous aident sont d'un dévouement admirable. Nous faisons aussi des *fardas* pour les soldats, et à chaque *farda* on met une Médaille miraculeuse.

J'ai dû interrompre ma lettre; je la reprends le 25. Aujourd'hui, le bon Père de Condé est venu ici et m'a dit qu'il se chargeait de ma lettre, mais je ne sais trop comment il vous la fera parvenir. La guerre, la terrible guerre civile, continue. Partout on fait des prières pour obtenir la paix. La police secrète cherche les communistes et les arrête.

Ne craignez rien, ma Très Honorée Mère, pour vos filles qui sont à Saint-Paul; elles sont bien gardées et la protection de la sainte Vierge est visible. Je suis même confuse de toutes les attentions que l'on a pour nous. Toutes les nuits, et même pendant la journée, des messieurs de la garde civile viennent faire la garde devant notre maison. J'aurais bien des choses à vous dire, et qui vous intéresseraient, mais ce n'est pas le moment. Je ne reçois aucune nouvelle de Rio de Janeiro. J'ai écrit à ma sœur Visitatrice, sans obtenir de réponse. Je me recommande à vos prières, ainsi que toutes mes compagnes.

J'ai l'honneur d'être, ma Très Honorée Mère, votre très humble et obéissante fille.

Sœur SIMAS,
i. f. d. l. c. s. d. p. m.

ACTES DU SAINT-SIÈGE

OFFICES RÉCEMMENT CONCÉDÉS

13 mai. — S. Robert Bellarmin, conf. et docteur. Double.

31 mai. — B. V. Marie, médiatrice de toutes les grâces.
Double majeur.

11 octobre. — Maternité de la B. V. Marie. Double de
2^e classe.

15 novembre. — S. Albert le Grand, év., conf. et doct.
Double.

N. B. — Les maisons qui désirent recevoir ces offices de la
Maison-Mère sont priées de s'adresser à la Procure générale.

L'office de Marie Médiatrice doit être demandé en double
exemplaire pour être inséré dans la partie du printemps et
dans celle d'été.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DES REVUES

L'Écho de la Maison-Mère des Filles de la Charité de Saint-Vincent de-Paul. — Octobre 1932. — *De l'obéissance*, par M. le Supérieur général. — *Au Syndicat : coup d'œil sur l'année dernière.*

Novembre. — « *N'ayant ordinairement pour monastère que les maisons des malades...* », par la T. H. Mère. — *Voyage de N. T. H. Mère dans les Iles Britanniques.* — *Les distractions dans nos œuvres de jeunesse.*

Les Rayons. — Novembre-décembre 1932. — *Causerie sur le petit office de l'Immaculée Conception*, par E. Crapez. — *La jeune fille et la sensibilité.*

Les Missions des Lazaristes et des Filles de la Charité des provinces de France. — Octobre 1932. — *Une visite chez les bonzes au monastère de Yp-Ouang*, par E. B. Dontan. — *Documents sur l'Église de Chine au dix-septième siècle : La stèle de Yong-Tcheng à Hangchow*, par G. Deymier. — *Autour de Bikoro*, par U. Tacks. — *La Fête-Dieu à Tuléar*, par A. Engelvin. — *Bref historique de la Mission de Cho-Chow*, par D. Saint-Martin.

Novembre. — *Sœur Marie Pollin, supérieure en Perse*, par A. Châtelet. — *Au paradis des caïmans*, par le P. Lhande. — *Autour de Bikoro*, par U. Tacks. — *La cornette chez les Indiens du Guatémala*, par sœur Dazet. — *M. Feng, lazariste, premier prêtre de la nation mongole*, par J. Hoogers.

Revue d'Histoire des Missions. — Septembre 1932. — *Le vicariat apostolique d'Abyssinie* (Lettres de Mgr de Jacobis), par F. Combaluzier.

Anales de la Congregación de la Mision y de las Hijas de la Caridad. — 1^{er} octobre 1932. — *M. Maurice Horcajada*, par J. Sánchez Martín. — *Notes biographiques sur les membres de la Congrégation de la Mission en Espagne* (suite), par B. Paradela. — *Sœur Manuela Canales Capellá*, par une Fille de la Charité. — *Missions de la maison de Puebla.* — *M. Claudin Coello Márquez.* — *Le séminaire de Vigan et les prêtres de la Mission (1872-1874)* (suite), par A. Gracia.

1^{er} novembre 1932. — *Notes biographiques sur les membres de la Congrégation de la Mission en Espagne* (suite), par B. Paradela. — *M. Maurice Horcajada*, par B. Paradela. — *Le séminaire de Vigan (Philippines) et les prêtres de la Mission* (suite), par A. Gracia. — *Cuenca : Correspondance des étudiants.* — *Sœur Fausta Goyeneche*, par Diego Durán. — *Sœur Françoise Martinez Pon.* — *Sœur Trinidad Garcia Vecino, supérieure de l'Institution Riquelme de Grenade.*

Annali della Missione. — Septembre 1932. — *M. Noël Barbagli*, par G. B. Agnolucci. — *Sœur Marie Landi.*

Le Missioni Estere Vincenziane. — 1^{er} septembre 1932. *Le second centenaire de la mort de M. Louis-Antoine Appiani*, par G. Garlando. — *Histoire édifiante de deux aveugles chinois*, par G. Giacone. — *Les martyrs de Pékin en 1900 : Charles-Maurice Doré.* — *Nouvelles de Farafangana*, par sœur Angèle Capparozzi. — *De Bethléem à la léproserie de Silouan*, par Sœur Corsi. — *Saint Antoine de Padoue et saint Vincent de Paul en Arauca*, par L. M. Castillo.

1^{er} octobre. — *Départ de deux nouveaux missionnaires*

pour la Chine, par G. G. — *Bonnes nouvelles de Wanan*, par S. Russo. — *Les martyrs de Pékin en 1900 : Charles-Maurice Doré* (suite). — *Le choléra à T'sang-tchoo*, par G. Giacone. — *Claudine Saomanova, sœur malgache*, par sœur Lotti. — *Consolations des sœurs d'Addis Abeba*, par sœur Gabrielle. — *Deuxième lettre de Dillibis aux Italiens*.

Il Ven. Giustino Jacobis. — 10 septembre 1932. — *Vie de Mgr de Jacobis* (suite), par A. Troisi. — *Second centenaire de l'arrivée des prêtres de la Mission à Lecce*, par G. Gabrieli.

Vincentius a Paulo. — Septembre 1932. — *Le cinquantième de vocation de Mgr Geurts.* — *Les noces d'or de Wernhout.* — « *J'étais nu et vous m'avez vêtu.* » — *Avec la flottille en Australie.* — *Lettre de Dillibis.* — *M. Guillaume van Rutten.*

Le Bulletin catholique de Pékin. — Août 1932. — *Conférence de Mgr Montaigne à l'Œuvre apostolique.* — *Mort de M. Pandellé.*

Le Petit Messager de Ning-Po. — Juillet-août 1932. — *Mgr Paul-Marie Reynaud* (suite). — *Tournée pastorale dans la Mission de Yuyao*, par L. M. Engels. — *Il y a dix ans* (suite). — *Pèlerinage à Sin-ko-men*, par P. Yi.

Septembre-octobre. — *Mgr Paul-Marie Reynaud* (suite). — *Le jubilé de sœur Berkeley.*

LIVRES

Fernand BENOIT. *Le mystère de la captivité de saint Vincent de Paul à Tunis*. Marseille, au siège de l'Institut historique de Provence, 1932. In-8, 7 pages.

Cet opuscule, extrait des *Comptes rendus et Mémoires du Congrès de Marseille*, tenu en 1928, apporte deux précisions à ce que nous savions déjà sur le séjour de saint Vincent en Avignon. Montorio quitta cette ville, sans doute avec ce dernier, le 12 novembre 1607, laissant la place à son successeur, qui arriva le lendemain. De plus, Cantarel, le porteur de la lettre du 24 juillet 1607 à M. de Comet, appartenait à la famille des Bernardi, seigneurs de Cantarel, lieu situé près d'Avignon.

Almanach van den H. Vincentius a Paulo, 1933.
80 pages.

Cet almanach s'adresse aux lecteurs de langue hollandaise. Il leur parle de saint Vincent et de ses œuvres, de celles surtout qui fleurissent sur le sol de Hollande, dans l'île de Java et dans le vicariat de Chine confié à Mgr Geurts.

Henri WATTHÉ. *Maison du Missionnaire. Dix ans de vie*. Vichy, 1932. In-8, 240 pages.

L'inlassable M. Watthé ne se contente pas d'agir; il trouve le temps d'écrire; ses livres nous disent par le texte et l'image ce qu'est sa maison de Vichy et nous apprennent les immenses services qu'elle rend aux missionnaires en traitement dans cette ville. « Deux mille hospitalisés, lisons-nous sur la couverture, maison édifiée, musée créé, salle d'information organisée, cinq cents conférences données, etc. », tels sont les principaux résultats de l'activité étonnante apportée par le fondateur de l'œuvre pendant ces dix ans.

Marcel LANGLOIS. *Madame de Maintenon*. Paris, Plon, 1932. In-16, v-291 pages.

Pendant tout le dix-huitième siècle, nos confrères furent directeurs des demoiselles de Saint-Cyr. La vie de Mme de Maintenon, avec laquelle ils eurent des rapports suivis, nous intéresse donc. Elle dépasse le cadre d'une biographie ordinaire. La personnalité de cette dame remplit une grande partie du règne de Louis XIV, à telle enseigne qu'elle se confond avec l'histoire du Grand Siècle.

Apologistes et détracteurs ont déformé comme à plaisir cette physiologie étrange. L'héroïne l'avait d'ailleurs prévu, puisqu'elle se flattait

de demeurer « une énigme » pour la postérité ; elle y a réussi jusqu'à ce jour. Mais l'énigme de sa vie ne peut-elle être déchiffrée ?

Depuis le dix-neuvième siècle, environ deux mille lettres d'elle ont été publiées ; beaucoup d'autres sont connues de l'auteur, qui les a lui-même découvertes. Il était donc nécessaire, pour éclairer d'un jour nouveau et plus juste ce grand sujet, de comparer tous les documents connus, de les analyser avec soin et sans idées préconçues. C'est une tâche énorme, mais c'est cependant ce qu'a fait avec un soin extrême et en remontant le plus souvent possible aux autographes, le nouvel historien de Mme de Maintenon.

Il a voulu laisser parler Mme de Maintenon elle-même et tenter d'arracher au sphinx qu'elle a toujours été une partie au moins de son secret. Il a réussi à montrer combien la légende élaborée à Saint-Cyr, où l'on ne songeait à rien de moins qu'à demander la canonisation de « Madame », était contraire aux textes originaux.

L'admirable biographie qu'il vient de nous donner dépasse en intérêt toutes celles de ses devanciers. Elle est vivante et vraie, riche en vus originales, en faits nouveaux, en anecdotes révélatrices. Mme de Maintenon apparaît, dans la romanesque variété des situations successives où le sort la plaça, comme une femme remarquablement intelligente, s'adaptant aux personnages et aux circonstances les plus diverses avec une souplesse infinie.

Nous la suivons dans la vie errante de son enfance : de Niort, où elle naquit, — tout près de la geôle où son père, dont elle fut presque obligée de rougir, était détenu, — jusqu'à la Martinique ; puis de La Rochelle, chez sa tante Villette, aux Ursulines de la rue Saint-Jacques et à Neuillant, où elle garda les dindons. Nous la voyons ensuite, par un curieux concours de circonstances, devenir la femme du pauvre poète Scarron et, à sa mort, réduite à la gêne et dans une angoissante incertitude de l'avenir. Mais, — nouveau concours de circonstances extraordinaires, — la voilà qui entre au service de Mme de Montespan et qui reçoit la garde d'« Enfants de France ». Elle gagne adroitement l'amitié de sa protectrice par son intelligence, sa souplesse et son dévouement. En 1671, elle est des promenades de la Cour ; pendant la guerre de Hollande, elle va retrouver Louis XIV aux armées, avec Mme de Montespan, et elle voit sa modeste pension portée à 2 000 écus. En 1674, elle achète une terre entre Rambouillet et Chartres, et le roi lui fait la grâce de l'appeler publiquement « Mme la marquise de Maintenon ».

La petite « Mme Scarron » est bien oubliée quand « la marquise » qui lui a succédé accompagne le roi dans sa visite aux places des Flandres en 1680. Au retour, Mme de Sévigné dit qu'on la nomme tout bas « Mme de Maintenon ».

Trois ans plus tard, la cour est en deuil par la mort de la reine Marie-Thérèse, mais un grand et mystérieux événement se prépare. La même année, a lieu le mariage secret du roi avec Mme de Maintenon et bientôt elle va s'installer à Saint-Cloud. Elle est au point culminant de son extraordinaire ascension. Il semble que, dès lors, son histoire soit connue et, cependant, on trouvera ici bien des découvertes sur ce que fut sa vie nouvelle, comme sur l'influence qu'elle exerça sur le roi.

Après la mort de Louis XIV, Mme de Maintenon fut traitée par le Régent avec une faveur spéciale. Déjà malade quand elle reçut la

visite du tsar Pierre le Grand, elle ne quitta plus Saint-Cyr, où elle mourut le 15 avril 1719.

Ses lettres, que Napoléon préférait à celles de Mme de Sévigné, parce qu'elles disent plus de choses, s'étendent sur soixante années. Elles expriment nettement sa pensée, son goût pour les menus détails, sa spontanéité et sa mobilité, un certain autoritarisme, mais aussi une grâce bien personnelle. C'est par là que Mme de Maintenon demeure un témoin très représentatif de la culture française à la grande époque.

Le livre de M. Langlois nous fait pénétrer dans la vie intime des demoiselles de Saint-Cyr, dont nos confrères avaient la direction spirituelle. Contentons-nous de citer ces quelques lignes, empruntées à Mme de Noyer : « On ne reçoit à Saint-Cyr que des demoiselles qui puissent prouver cent quarante ans de noblesse paternelle et qui puissent produire leurs titres en originaux. Il faut, outre cela, que les parents aient un certificat de pauvreté, signé par leur évêque. Ces filles sont reçues depuis l'âge de sept ans jusqu'à celui de douze, pourvu qu'elles n'aient rien de défectueux dans le corps ni dans l'esprit; et pour cela on les visite et examine avant qu'elles entrent dans la maison. Dès qu'elles y sont, les parents n'ont plus que faire de s'en embarrasser; on les nourrit, on les habille et, quand elles sont en âge de prendre un parti, celles qui veulent être religieuses sont mises dans des couvents, aux dépens du roi, et l'on marie les autres à des personnes qui ont besoin du crédit de Mme de Maintenon pour avancer leur fortune, et auxquels elle fait donner des emplois à la guerre ou dans les finances. Quand on lui propose quelque bon sujet pour une de ces demoiselles, elle en fait venir quatre au parloir, c'est-à-dire une de chaque classe. Ces classes ne sont distinguées que par la couleur des fontanges. On les fait passer toutes quatre en revue devant le cavalier, qui est de l'autre côté de la grille. Dès que ces demoiselles sont rentrées, Mme de Maintenon lui demande quelle est celle qui lui plaît le mieux; il nomme la couleur. Dès qu'il a fait son choix, on fait revenir la belle, et, après que Mme de Maintenon lui a demandé si elle n'a point de répugnance pour l'époux qu'on lui destine, M. Carnot, notaire, qu'on a eu soin de mander d'avance, dresse les articles, sans que les parents y soient appelés, ni qu'ils y contribuent en rien. On expédie en même temps au mari son brevet ou sa commission et on donne à la demoiselle une cassette avec 400 louis. Ces mariages ont fort bien réussi jusqu'ici. Il y a de ces messieurs qui sont actuellement fermiers généraux, d'autres lieutenants du roi, et Mme de Maintenon a soin de leur avancement. « Quant aux trois demoiselles délaissées, « elles se résignent d'autant plus facilement que le retard sera de courte « durée. » Leur tour vient bientôt. Il se présente souvent des partis et celles qui ont été une fois sur les rangs y sont jusqu'à ce qu'on les ait choisies; on remplace celle qui manque, afin qu'il y en ait quatre, et il est sûr qu'on n'en voit jamais monter en graine et qu'elles se marient toutes fort jeunes. »

Ces lignes dépassent déjà la longueur d'un simple compte rendu; résistons donc à la tentation de citer d'autres passages d'un aussi grand intérêt.

Paul THONE. *Sauveurs avec le Christ. Lectures et*

Méditations sur l'apostolat de la Réparation. Paris, Desclée de Brouwer, 1932. In-12, 264 pages.

Terminant ses études sur la réparation, M. le chanoine Thône nous montre dans cet ouvrage comment la réparation devient le plus puissant stimulant, la sauvegarde la plus sûre et le vrai secret de tout apostolat bien compris. Dans les trois précédents volumes intitulés *Vers une vie réparatrice*, il avait considéré la nature, la pratique et l'esprit de la réparation. Il s'agit ici de ses rapports intimes et nécessaires avec le zèle. Le sujet traité répond à l'un des désirs les plus pressants du Souverain Pontife, qui lui a consacré une encyclique. L'ouvrage est honoré de deux lettres élogieuses du cardinal secrétaire d'État et du secrétaire particulier du Souverain Pontife.

Il s'adapte merveilleusement à toutes les aspirations et à tous les moyens de sanctification de n'importe quelle catégorie de pieux fidèles.

Sa division en chapitres et en méditations tout à fait distinctes le destine aux usages les plus sanctifiants et les plus variés.

Les pensées, élevées et pratiques tout à la fois, qui alimentent ces développements si substantiels, sont présentées sous une forme vigoureuse et attrayante qui fait de cette lecture un charme prenant autant qu'un bienfait salutaire.

DOM ANSCHAIRE VONIER. *La nouvelle et éternelle alliance. Les éléments permanents du catholicisme.* Traduit de l'anglais par le chanoine P. Lainé. Paris, Desclée de Brouwer, 1932. In-8, V-264 pages.

Voici comment Mgr J. Schyrgens apprécie cet ouvrage dans la *Revue catholique des idées et des faits* : « Il n'y aura qu'une voix pour reconnaître la valeur magistrale de cet ouvrage. Le traducteur a su faire passer dans une langue limpide et forte l'écrit de Dom Vonier. De puissante structure doctrinale, il atteste à chacune de ses pages la vigueur de la pensée, la primauté de la raison sur le sentimentalisme, cette force presque géniale du réalisme anglais qui capte les réalités et les étirent jusqu'à la moelle. Nul ne lira cet ouvrage, non d'une traite, — car, chargé d'idées, il exige, pour être digéré, une méditation prolongée, — nul n'en poursuivra la lecture sans se sentir renouvelé des pieds à la tête, si j'ose dire, retrempé dans sa croyance, plus fier de son appartenance au Christ, plus fortement conscient d'être un membre de son corps. »

NOS DÉFUNTS

MISSIONNAIRES

53. Sieben (Léon), prêtre, 10 sept. 1932, à Lokuléla ;
46 ans d'âge et 27 de vocation.
54. Bianchi (Robert), prêtre, 19 sept., à Rome ; 59, 10.
55. Heindl (Guillaume), prêtre, 12 sept., à Budapest ;
58, 22.
56. Ballesteros (Barthélemy), coadj., 28 sept., à
Palma ; 78, 50.
57. Mejia (Daniel), prêtre, 8 oct., à Valdemoro ;
83, 65.
58. Orcajo (Laurent), prêtre, 14 oct., à Tardajos ;
51, 35.
59. Napal (Marien), prêtre, 14 oct., à Manille ; 66, 50.
60. Westhofen (Jean), coadj., 25 oct., à Josefstal ;
76, 46.
61. De-Wit (Corneille), prêtre, 26 oct., à Alitiena ;
49, 28.
62. Mgr Ciceri (Nicolas), év., 28 oct., à Turin ;
78, 58.
63. Fuentes (Raphaël), coadj., 25 oct., à Alcorisa ;
72, 43.
64. Hennelly (Jacques), prêtre, 30 oct., à St-Louis ;
80, 58.
65. De la Iglesia (Raphaël), prêtre, 12 nov., à Valde-
moro ; 78, 62.
66. Wrona (Joseph), prêtre, 22 nov., à Cracovie ; 28, 10.
67. Redondo (Bernard), coadj., 22 nov., à Limpias ;
66, 41.
68. Silva (Pompée), prêtre, 26 nov., à Plaisance ; 65, 44.

NOS CHÈRES SŒURS

- Juana Dekertd, à Montevideo; 69 ans d'âge et 51 de vocation.
Rose Gournay, à Nanterre; 72, 49.
Marguerite Hennessey, à Saint-Louis; 65, 33.
Victoria Figueroa, à Guayaquil; 83, 63.
Bertha Aner, à Salzbourg; 37, 11.
Anna Brunauer, à Zella Ziller; 49, 27.
Adèle Schideck, à Brno-Jundrov; 48, 23.
Flore Delsalle, à Pen-Bron; 25, 1.
Marie Chaize, à Paris; 77, 52.
Vanda Holeczek, à Maryampol; 73, 49.
Marie Leroy, à Rouen; 46, 23.
Antonia Tudela à Alicante; 30, 5.
Juliana Marcos, à Madrid; 21, 3.
Charlotte Traverso, à Turin; 73, 54.
Pauline Hardouin, à Clichy; 80, 59.
Anne Marty, à Montolieu; 80, 59.
Isabelle Breton, à Châteaudun; 56, 25.
Eugénie Bon, à Paris; 62, 38.
Valérie Piotrowska, à Varsovie; 62, 41.
Nicolletta Brusone, à Turin; 66, 43.
Mary M. Carthy, à Farming; 68, 42.
Eva Munzer, à Metz, 66, 37.
Prudence Calcerrada, à Séville; 43, 22.
Isabelle Da Toma, à Montpellier; 46, 29.
Marie Roudin, à Toulon; 59, 33.
Marie Bellœuf, à Limoux; 88, 62.
Marie Nouelles, à Gourdon; 43, 19.
Monique Rozynska, à Inowroclaw; 40, 17.
Albertina Souza, à Olinda; 31, 11.
Margarita Buscalla, à Valence; 63, 44.
Josefa Romero, à Jaen; 68, 41.
Victoria Gil, à Séville; 35, 11.
Maria Guzpegui, à Valdemoro; 36, 13.
Maria Dum, à Salzbourg; 31, 5.
Barbara Burgstaller, à Salzbourg; 40, 4.
Marie Regner, à Graz; 67, 19.
Gertrude Lane, à Herefort; 70, 41.
Bridget Donagh, à Liverpool; 65, 40.
Louise Vrhovc, à Ljubljana; 23, 5.

- Thérèse Brsek, à Ljubljana; 39, 7.
Jeanne Sannino, à Luserna; 85, 60.
Marie Noli, à Luserna; 74, 50.
Marguerite Montarniat, à Clichy; 70, 48.
Fernande Double, à Paris, 62, 18.
Marie Marques, à Montolieu; 85, 63.
Justine Grégoire, à Chartres; 75, 55.
Marie Jammet, à Aurillac; 80, 56.
Marie Rault, à Paris; 70, 48.
Marie Frittenwein, à Perkata; 75, 58.
Joséphine Cholewinska, à Tczew; 78, 60.
Marie Stemberger, à Ljubljana; 71, 49.
Thérèse Lenz, à Graz; 29, 7.
Anna Malorny, à Feldhof; 54, 31.
Maria Bravo, à Rincon; 55, 22.
Valentine Zabalegui, à León; 63, 41.
Maria Carril, à Valdemoro; 24, 3.
Augustina Garcia, à Valdemoro; 89, 67.
Patricia Zubeldia, à León; 76, 48.
Felicia Navajas, à Ecija; 59, 39.
Maria Vehi, à La Selva; 67, 44.
Josefa Azcárate, à Jaen; 81, 53.
Manuela Arrieta, à San Sebastián; 44, 20.
Emerita Urrutia, à Avila; 15, 6.
Maria Leiba, à Bilbao; 85, 67.
Trinidad Garcia, à Granada; 56, 39.
Palmyre Delporte, à Watten; 55, 35.
Marie De Godailh, à Tours; 50, 24.
Alexandrine Puissegueur, à Anzin; 88, 67.
Marie Chuniaud, à Caen; 79, 54.
Eugénie Laumondais, à Naples; 76, 59.
Maria Otero, à Buenos-Aires; 42, 13.
Carlota Gasca, à Antigua; 96, 77.
Leonor Colorado, à Guatémala; 25, 6.
Aloisa Friess, à Dult; 36, 11.
Catherine Schmer, à Dult; 60, 33.
Ana Bedoya, à Caramanta; 23, 4.
Marie Brunmurol, à Clichy; 78, 56.
Marie Mailham, à Cartagène; 80, 55.
Gricelda Orrego, à La Serena; 63, 32.
Sophie Barreira, à Valparaiso; 57, 23.
Anne Schaal, à Cologne; 54, 29.

- Marguerite Herbrand, à Cologne ; 88, 58.
Maria La Peccerella, à Tarente ; 60, 38.
Thérèse Cereseto, à Voltri ; 86, 65.
Colante Marina, à Ascoli Piceno ; 85, 66.
Catherine Oddini, à Turin ; 82, 62.
Luisa Cellitti, à Sienne ; 67, 48.
Eugenia Nardoni, à Sienne ; 69, 48.
Joanna O'Brien, à Emmitsbourg ; 55, 31.
Cécile Gondry, à Saint-Savournin ; 51, 14.
Marie Blanc, à Versailles ; 80, 61.
Catherine Piskorzka, à Chelmno ; 63, 36.
Agnès Gorna, à Chelmno ; 40, 15.
Pauline Swieczkowska, à Lublin ; 84, 62.
Angèle Tassetti, à Turin ; 30, 8.
Alice Besnard, à Montolieu ; 60, 40.
Antoinette Skrzynska, à Lukow ; 74, 50.
Sophie Wiesinger, à Budapest ; 74, 55.
Thérèse Knafels, à Budapest ; 73, 53.
Jeanne Vinceneau, à Bordeaux ; 87, 67.
Madeleine Seguin, à Paris ; 25, 1.
Marie Ammeux, à Paris ; 31, 8.
Isabel Lopez, à Bibadesella ; 63, 35.
Anna Osterrieder, à Schwarzach ; 71, 50.
Elisabeth Scheuchenpflug, à Schermberg ; 67, 38.
Mary Dowling, à Baltimore ; 77, 57.
Catherine O'Malley, à Saint-Louis ; 58, 35.
Maria Motta, à Naples ; 25, 2.
Virginie Aliverti, à Turin ; 35, 8.
Elisabeth Schulte, à Dusseldorf ; 68, 48.
Anna Zeimentz, à Metz ; 49, 26.
Maria Girbau, à Barcelone ; 81, 60.
Damasa Echebelar, à Madrid ; 65, 39.
Fausta Goyeneche, à Huelva ; 73, 51.
Carmen Meoqui, à Infantes ; 64, 45.
Dolorès Fortuny, à Rafelbuñol ; 55, 26.
Marie Largier, à Rio de Janeiro ; 62, 40.
Marie Suchet, à Montpellier ; 74, 53.
Blanche Cuvilly, au Mans ; 51, 28.
Marie Reol, à Amiens ; 86, 64.
Marie Laplacotte, à Castelsarrazin ; 61, 36.
Maria Djivikian, à Salonique ; 54, 30.
Maria Payne, à Mill-Hill ; 81, 51.

- Julienne Nalazek, à Poniec; 63, 41.
Marie Petreje, à Ladce; 26, 5.
Sidonie Collard, à Clichy; 80, 54.
Eugénie Franquin, à Clichy; 80, 55.
Marie Petitot, à Santiago; 86, 63.
Marianne Attalah, à Alexandrie; 79, 60.
Margaret Cormack, à Buffalo; 77, 58.
Thérèse Giuli, à Sienne; 52, 28.
Lucie Serra, à Turin; 66, 45.
Marie Pedevilla, à Massa; 59, 24.
Avelinda Otarolo, à Santiago; 74, 54.
Anna Loferer, à Schwarzach; 51, 26.
Maria Fischbacher, à Schwarzach; 43, 12.
Adèle Glaser, à Vienne; 25, 1.
Maria Aguiriano, à Cuba; 59, 42.
Maria Rodriguez, à Rio Piedras; 48, 19.
Maria Garcia, à Peralta; 47, 25.
Maria Banco, à Palma de Majorque; 79, 49.
Marie Le Tallec, à Château-l'Évêque; 26, 4.
Louise Sauvaigo, à Versailles; 59, 35.
Berthe Cornillon, à La Teppe; 59, 35.
Marie Serpetti, à Constantinople; 95, 48.
Françoise Mauri, à Ljubljana; 52, 27.
Maria Cunill, à Barcelone; 30, 6.
Anna Zak, à Cracovie; 76, 49.
Alice Ribeiro, à Rio de Janeiro; 51, 29.
Maria Dieguez, à Vivero; 48, 24.
Nicolasa Yarza, à Santiago; 74, 48.
Dolores Folgarolas, à Palma de Majorque; 80, 52.
Petra Llorente, à Valdemoro; 22, 1.
Marie Flament, à Rouen; 77, 55.
Marie Charmeton, à Saint-Étienne; 31, 2.
Thérèse Reynaud, à Montolieu; 71, 52.
Antonia Castro, à Funchal; 42, 11.
Marie Leron, à Nîmes; 53, 32.
Marguerite Valerius, à Cologne; 77, 50.
Josefa Storr, à Graz; 68, 46.
Marie Ghezzi, à Campomorone; 75, 58.
Rita Ochoa, à Pereira; 46, 14.
Margaret Riley, à Buffalo; 58, 32.
Antonia Lopez, à Valdemoro; 34, 17.
Maria Milagro, à Barcelone; 60, 36.

- Segunda Garavis, à Carceres ; 66, 34.
Julienne Pouriais, à l'Hay ; 93, 73.
Anna Fallani, à Fermo ; 56, 23.
Catherine Mullen, à Saint-Louis ; 68, 45.
Marie Collens, à Emmitsburg ; 45, 25.
Caroline Redecker, à Chelmno ; 66, 40.
Gregoria Merino, à San Juan ; 66, 45.
Maria Flores, à Ocijares ; 63, 36.
Beremunda Cirauqui, à Valdemoro ; 84, 58.
Antonia Charril, à Valdemoro ; 66, 39.
Josefa Huarte, à Valdemoro ; 63, 38.
Baziline Pailmes, à Clichy ; 84, 59.
Lucie Ricard, à Paris ; 85, 63.
Eugénie Rautureau, à Beyrouth ; 82, 64.
Françoise Mouche, à Lima ; 95, 73.
Véronique Biro, à Budapest ; 41, 8.
Philomène Heinzle, à Szekszard ; 69, 41.
Catherine Hofera, à Salzbourg ; 22, 2.
Maria Schzckenreiter, à Schermberg ; 82, 53.
Marie Mugerl, à Vienne ; 36, 16.
Mary Connell, à San Francisco ; 63, 39.
Marie Correa, à Quito ; 73, 48.
Marie Velez, à Quito ; 75, 48.
Marie Testaniere, à Montolieu ; 85, 58.
Maria Pecantet, à Montolieu ; 69, 48.
Marie Beraud, à Rio de Janeiro ; 70, 50.
Lucie Guérin, à Largentière ; 76, 56.
Marie de Beaufort, à Paris ; 86, 59.
Thérèse Celan, à Constantinople ; 69, 48.
Anna Haas, à Dult ; 30, 2.
Rosa Picone, à Naples ; 72, 49.

Le Gérant : J. DUMOULIN.

SAINT VINCENT DE PAUL

UNE LETTRE INÉDITE

Dans les premiers jours de décembre, notre confrère M. Guichard était avisé que la librairie Thomas, de Paris (19, rue de Tournon), mettait en vente, au prix de 2 000 francs, une lettre autographe de notre saint Fondateur. 2 000 francs, c'est une fortune! Où les trouver? Copier le document serait peut-être moins cher. Le libraire consentit volontiers à le montrer et ne voulut pas les 50 francs qui lui étaient offerts pour ce service. Que saint Vincent le remercie lui-même de sa complaisance; voilà au moins un remerciement qu'il ne pourra refuser.

La lettre n'est pas en parfait état; dans le bas, une déchirure a emporté deux lignes de texte à la première page et une demi-ligne à la seconde. Elle ne nous apprend rien de neuf. C'est une relique de plus, qui s'ajoute à tant d'autres; elle ira probablement se perdre dans quelque collection particulière inconnue; conservons-en au moins le texte par cette publication dans les *Annales*.

Saint-Lazare, ce 4 octobre 1646.

M. Delville sera assuré par ce billet, que j'écris en hâte, le messenger [étant]¹ par ici, que nous avons reçu les lettres qu'il écrit à M. Codoing et à moi; que je ferai tenir les siennes à Rouy en Bretagne, où il est, je dis, à M. Codoing; comme je prie, de sa part, M. Delville de me renvoyer au plus tôt les prédications qu'il lui a laissées; il en a grand besoin où il est.

1. Mot oublié sur l'original.

M. de Soissons veut-il bien notre établissement à Montmirail, aux conditions d'ailleurs connues. Nous lui avons écrit. Il me semble que M. le prieur m'a dit que vous l'êtes allé voir et qu'il vous a donné son consentement. Si cela est, il sera bon que vous alliez trouver M. Nacquart et que vous acceptiez le don qu'il vous désire faire de la maison, voire même quand bien mondit seigneur ne vous aurait pas encore donné la parole. Ce que l'on ne peut faire en un temps, l'on le pourra faire en un autre. N'y perdez donc point temps, s'il vous plaît¹... Mais je ne vois pas d'apparence qu'il fasse ce qu'il avait projeté et n'y faut pas seulement penser.

Si nous pouvions faire les missions et le séminaire dont vous parlez, Monsieur, il le faudrait faire, pourvu que ce fussent des jeunes hommes qui aspirassent à l'état ecclésiastique. Mais quoi! nous ne pouvons faire le premier, qui est notre capital; et quel moyen de faire le second! De ne pas faire les missions, ô Jésus! Monsieur, Dieu nous en garde! Nous verrons avec le temps si nous pourrons vous donner deux de nos écoliers pour faire les classes, tandis que vous ferez la mission avec M. Royer et celui qu'on vous enverra.

Je vous remercie très humblement du bon traitement que vous avez fait à M. le prieur et à ses gens. Nous le reconnaitrons.

Je vous écris de ma retraite. Nous sommes environ quarante qui la faisons [en plusieurs bandes; outre] sept prêtres [*ici un mot illisible*], il y a deux ou trois clercs parmi nous; et une partie du séminaire en l'autre; et les frères coadjuteurs à part. Quand ferez-vous les vôtres? Je vous prie de recommander les

1. Ici, une déchirure de deux lignes. La première commence par « M. le prieur... », la seconde par « Delville ».

nôtres à Dieu et Dieu sait de quel cœur nous lui recommanderons les vôtres et de quel cœur je vous chéris. Certes, il n'y a que lui qui vous le puisse faire connaître.

Je salue aussi très humblement M. le Royer et vous promets à tous deux de vous envoyer quelque prêtre au premier jour, qui suis, en l'amour du même Seigneur, Monsieur, votre très humble serviteur.

Vincent DEPAUL,
i. p. d. la M.

Suscription : A Monsieur Monsieur Delville, supérieur de la Mission de Fontaine-Essarts, à Montmirail.

LES DAMES DE LA CHARITÉ

Le dernier numéro du *Bulletin trimestriel des Dames de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul* donne un aperçu intéressant et des statistiques qui permettent de suivre les progrès et l'extension de ces associations, vouées au soulagement des corps pour atteindre les âmes.

L'Œuvre, fondée en 1617 par saint Vincent de Paul, à Châtillon-les-Dombes, et approuvée, en 1695, par le Pape Innocent XII, s'est rapidement étendue à Paris et en France; puis, avec le concours des Filles de la Charité, fondées en 1633, pour compléter l'Œuvre des Dames, elle a franchi les frontières et les mers, pour pénétrer partout où il se trouvait des misères à soulager. La visite à domicile a toujours été le principal but des Dames de la Charité, et, par ce contact personnel et régulier, elles obtiennent des résultats indéniables dans le domaine temporel et dans le domaine spirituel.

Comme tant d'autres, cette Œuvre disparut en France, au milieu des ruines de la Révolution, à la fin du dix-huitième siècle. Elle fut rétablie en 1840, par M. Étienne, supérieur général des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité. Un bref du Pape Pie IX, en date du 16 juillet 1850, lui accorda des indulgences et des faveurs spirituelles.

Depuis lors, l'Œuvre n'a cessé de progresser et certains pays surtout font preuve d'un zèle merveilleux.

L'Italie reste en tête, avec 42 150 associées, dont 6 732 se dévouent activement à la visite des pauvres. Un Congrès national a contribué, dans le courant de l'année, à établir entre toutes les associations de la péninsule des rapports réguliers et étroits, dont les

modalités ont été établies avec soin et ont fait l'objet d'une organisation centralisée à Rome.

La progression n'est nulle part aussi sensible et rapide qu'en Pologne, où, depuis la guerre, les associations ne cessent de se multiplier : 37 043 Dames sont les pourvoyeuses des malheureux, auxquels 7 835 visiteuses consacrent leur temps et leurs démarches. L'organisation des Conseils centraux est aussi, dans ce pays, particulièrement remarquable.

Il faut passer au Mexique pour trouver une armée charitable aussi importante, puisque les récentes statistiques accusent le nombre de 35 589 membres, dont 12 601 Dames visiteuses, chiffre qui n'est atteint nulle part. La progression est d'ailleurs constante, et les épreuves récentes subies par ce pays n'ont pu y porter atteinte.

En France, on relève 22 000 associées, et près de 5 000 visiteuses, dont Paris compte près de 1 500; au Brésil, 10 241 associées, dont 1 740 visiteuses. Aux États-Unis, la seule ville de New-York possède 5 875 visiteuses, dont le zèle a décuplé, ces dernières années, pour faire bénéficier les malheureux des initiatives charitables les plus modernes et les mieux appropriées à la situation actuelle. En deux ans, le nombre des visiteuses a exactement doublé. A Costa-Rica, on trouve 3 642 associées et 901 visiteuses, d'un admirable dévouement.

Les chiffres nous ramènent ensuite en Europe. En Hongrie, 3 105 associées et 800 visiteuses continuent, malgré la crise terrible qui frappe toutes les classes de la société, à soutenir celles qui sont les plus atteintes. La Belgique, pays d'une générosité reconnue, possède un groupement très important pour son territoire : 2 655 associées, dont 1 740 visiteuses. Au Portugal, on compte 1 475 associées, dont 96 visiteuses. En

Espagne, la seule ville de Madrid possède une Association de Dames de la Charité relevant de Paris ; les autres sont autonomes.

Traversons à nouveau l'océan ; la Colombie retient notre attention avec 1 344 associées et 505 membres actifs. Vient ensuite l'Angleterre ; 297 visiteuses s'y dévouent à leurs coreligionnaires et savent s'inspirer des méthodes les plus nouvelles pour soulager les misères et préserver la jeunesse. En Turquie, il y a 309 associées dans la seule ville de Stamboul et 216 visiteuses. En Suisse, les associations se multiplient depuis ces dernières années ; les chiffres ne parviennent pas encore régulièrement au centre, et les 230 associées et les 71 visiteuses inscrites sont loin de correspondre à la réalité.

Ajoutons 149 associées en Lettonie, une quarantaine de Dames de la Charité en Égypte et 22 dans la colonie anglaise du Cap, et l'on n'aura cependant qu'une idée très imparfaite de l'immense champ d'action des Dames de la Charité, car les relevés annuels ne parviennent pas tous, ni chaque année, au centre, et le chiffre inscrit de 166 017 Dames enrôlées dans la milice de saint Vincent de Paul en 1931, est de beaucoup dépassé en réalité.

Les sommes consacrées, dans l'année, au soulagement des pauvres sont considérables ; les pays qui viennent en tête de ce tableau d'honneur de la charité sont : le Mexique, 6 771 625 francs ; l'Italie, 4 589 338 francs ; la Pologne, 2 815 665 francs ; la France, 2 300 000 francs ; le Brésil et la Belgique, plus d'un million de francs.

Les sommes d'argent ne représentent pas du reste tout l'effort de la charité, car les visiteuses s'ingénient à soulager les misères matérielles, en portant des dons en nature, qu'il est impossible de dénombrer

exactement. Les fourneaux populaires sont en maints endroits entièrement assurés par les Dames de la Charité, qui en sont à la fois les pourvoyeuses et les distributrices. Les médicaments fournis aux malades, les secours de loyers, les pensions, les subventions d'apprentissage et les frais de colonies de vacances sont payés par les caisses des associations, mais plus d'un secours discret et supplémentaire n'est connu que du seul bénéficiaire et du Dieu de charité.

Soins à domicile, démarches de toute nature en faveur des pauvres, les Dames de la Charité ne reculent devant aucune initiative susceptible d'améliorer la triste condition des familles qu'elles visitent; aussi leur influence croissante s'exerce-t-elle avec efficacité pour ramener vers Dieu les âmes aigries ou découragées.

On est heureux de constater que, malgré des disponibilités plus modestes et des effectifs plus réduits, la France tient la tête du mouvement, en ce qui concerne les visites faites chez les pauvres et les fruits spirituels obtenus. On y relève, en effet, le nombre considérable de 583 211 visites, dont 3 002 baptêmes, 870 conversions et 4 788 morts chrétiennes ont été le couronnement.

Dans tous les pays, un riche bilan spirituel est la conséquence des visites secourables des Dames de la Charité.

Cet exposé, dont les chiffres font toute l'éloquence, ne montre-t-il pas, d'une façon saisissante, que les Associations de Saint-Vincent-de-Paul sont encore adaptées aux besoins actuels et que leurs membres gardent le souci des corps, sans oublier jamais de poursuivre le bien des âmes?

(*La Semaine religieuse de Paris*, 24 décembre 1932.)

HISTOIRE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

LIVRE IV. — De 1874 à 1918

CHAPITRE XXIV. — M. BORÉ, supérieur général *(suite)*

SOMMAIRE. — M. Fiat, sous-assistant de la Maison-Mère

M. Fiat était, depuis trois ans, à la Maison-Mère ; il y donnait l'édification d'une vie très régulière ; le P. Étienne l'estimait de plus en plus et se servait de ses conseils et de son dévouement pour l'utilité de la petite Compagnie. A cette époque (1869), il y avait à la Maison-Mère un certain affaiblissement dans la pratique de la règle ; la cause en était dans la faiblesse humaine sans doute, mais aussi dans la vieillesse et les maladies de plus en plus fréquentes et de plus en plus longues du Père Étienne, qui ne lui permettaient plus de veiller avec la même sollicitude au maintien de l'esprit primitif. Le petit conseil de la Maison-Mère ne se tenait plus régulièrement ; au mois d'octobre 1869, M. le Supérieur général, qui avait dû garder la chambre pendant trois mois, constata que le petit conseil s'était tenu une fois seulement en 1867, une fois également en 1868 et que, depuis le 1^{er} janvier 1869, il n'y avait eu aucune réunion des conseillers. Il résolut de remédier à ce désordre en réorganisant d'abord la constitution de ce conseil et en lui rappelant ensuite l'obligation de tenir régulièrement ses séances.

Le petit conseil avait été, au début du généralat

du P. Étienne, composé de trois membres : l'assistant de la Maison-Mère, le secrétaire et le procureur de la Congrégation. Dans la suite des temps, le nombre des conseillers avait été augmenté et modifié. Le procureur de la Congrégation en faisait toujours partie ; mais nous ne trouvons aucune mention du secrétaire de la Congrégation, qui était pour lors M. Boré. Nous avons déjà eu l'occasion de constater qu'il y avait un froid entre le P. Étienne et celui qui devait être son successeur. Par contre, on mentionne dans les registres deux autres conseillers : MM. Marty et Hurault. Le 17 octobre 1869, le P. Étienne nomma deux nouveaux conseillers, MM. Tisé et Fiat, le premier en qualité de préfet d'église, le second comme sous-directeur du séminaire : du moins, ces deux offices sont mentionnés dans le procès-verbal du conseil du 17 octobre. Peut-être avait-on fait choix de ces deux confrères à d'autres titres, à cause de leur régularité, par exemple ; mais chacun sait que, dans les nominations, on ne donne pas toujours les vrais motifs, ou du moins les motifs déterminants, et que l'on ne fait mention souvent que de motifs, vrais sans doute, mais accessoires et secondaires. Quoi qu'il en soit, le petit conseil se composait donc, après la grande retraite de 1869, de MM. Perboyre Gabriel, assistant de la Maison-Mère ; Tisé, préfet d'église ; Fiat, sous-directeur du séminaire, et Mailly, procureur de la Congrégation et de la Maison-Mère ; ce dernier fut désigné pour remplir les fonctions de secrétaire du même conseil. Disons un mot de chacun de ces vénérables confrères, qui vont se donner de tout cœur à aider M. le Supérieur général dans la conduite de la Maison-Mère et à suppléer aux déficiences occasionnées par la vieillesse et les maladies du P. Étienne.

M. Gabriel Perboyre était le cousin du bienheureux Perboyre. Il était né le 25 janvier 1808, à Catus, diocèse de Cahors; avait été reçu dans la Congrégation le 23 juin 1827, et, après avoir été professeur à Montdidier, à Carcassonne, à Montpellier, à Évreux, supérieur du petit séminaire de Châlons, était revenu, en 1854, à la Maison-Mère, où il avait rempli les fonctions de procureur et de sous-assistant sous MM. Boury, Lechartier, Vicart Eugène, et enfin avait été nommé lui-même assistant de la Maison-Mère en 1866. M. Milon a dit de M. Gabriel Perboyre que c'est un des hommes qui ont le mieux connu l'histoire de notre Congrégation. Il a publié, en collaboration avec M. Devin, la collection importante de nos *Mémoires*: Pologne, 1 volume, 1863; Algérie, 2 volumes, 1864; Chine, 5 volumes, 1865-1866; Madagascar, 1 volume, 1866. M. Ferdinand Fabre, dans le livre intitulé *Ma vocation*, a tracé de M. Perboyre le portrait suivant: « Ce religieux court, corpulent sans être gros, avec sa figure rougeaude, où de lourdes lunettes bleues jettent des reflets fantastiques, m'inspirerait confiance, n'était sa timidité. Mais comment joindre le P. Perboyre? Le saint homme a peur d'un salut à recevoir, tremble d'une parole à entendre et on ne saurait le rencontrer dans un couloir sans le voir détalier du côté de sa chambre, comme une souris vers son trou. » Ce portrait, qui n'est pas méchant en somme, est cependant exagéré. M. Fiat a toujours eu grande estime et grande vénération pour M. Perboyre.

Le second membre du conseil était M. Tisné, né le 14 janvier 1825, entré dans la Congrégation en 1846. Il est resté célèbre par la manière distinguée avec laquelle il a rempli les fonctions de préfet d'église de 1852 à 1891, c'est-à-dire près de quarante ans. C'est à lui que la Maison-Mère doit le bon renom dont elle

jouit pour la manière dont les cérémonies y sont accomplies. M. Tisé faisait loi auprès des autres cérémoniaires de la capitale; et de Saint-Sulpice même on venait à Saint-Lazare pour savoir ce qui devait se faire. Chose curieuse, en cette même année 1869, dont nous nous occupons, M. Tisé faillit quitter la Maison-Mère; il fut, en effet, nommé à la cure de Richelieu, et le grand conseil avait décidé que M. Meugniot le remplacerait comme préfet d'église; mais cela ne se fit pas et M. Tisé fut, au contraire, nommé membre du petit conseil et il le restera jusqu'à sa mort.

Les autres membres du conseil nous sont déjà connus; voyons donc à l'œuvre le nouvel état-major de la Maison-Mère.

Il commence par lire la circulaire du P. Étienne sur la tenue des conseils. Il demande ensuite qu'on nomme un sous-assistant. Le P. Étienne fit choix de M. Fiat pour remplir ce poste.

La lecture des cahiers, notes, sermons, etc., pendant la période que nous étudions (1869-1871), est intéressante à plusieurs points de vue: elle nous donne une petite idée de ce qu'était la Maison-Mère à cette époque, usages, coutumes, etc.; elle nous permet de reconstituer la vie des différentes catégories de la maison, prêtres, étudiants, séminaristes, coadjuteurs; elle nous montre les imperfections qui régnaient alors; elle signale enfin les événements les plus saillants qui se sont passés à cette époque dans les murs de Saint-Lazare et surtout elle nous fait voir la grande sollicitude de M. Fiat pour le maintien de l'ordre, de la règle, de l'esprit primitif.

Disons un petit mot de chacun de ces points. D'abord, les usages, coutumes, traditions.

Les matines de Noël commençaient à dix heures de

soir; elles étaient chantées intégralement et suivies de la grand'messe, qui commençait avant minuit; les prêtres ne commençaient les messes basses qu'à l'offertoire de cette grand'messe. On chantait les laudes après la grand'messe.

L'assistant de la Maison-Mère disait ses trois messes à cinq heures et demie.

Le 25 janvier, on chantait, au salut, la prose de saint Vincent: *Virum misericordiae*.

On établit, ou rétablit, à cette époque, l'usage de célébrer la Purification au jour d'incidence, au lieu du dimanche suivant.

Le jour des Cendres, on chantait les sept psaumes de la Pénitence avant la cérémonie de l'imposition.

Les deux jours qui précédaient le carême, tout le monde devait se présenter devant le médecin de la maison, qui décidait sans appel du jeûne et de l'abstinence, que chacun devait observer ou non, suivant ses forces et son tempérament.

Pendant le carême, l'exercice de la Passion tenait lieu de la conférence. M. Fiat rétablira plus tard la conférence, mais un autre jour de la semaine.

Les jours de Saint-Joseph et de l'Annonciation, on chantait les vêpres immédiatement après la messe, le 19 mars à la Communauté, le 25 mars à Saint-Lazare.

Les examens des jeunes gens avaient lieu aux Rameaux et à l'Assomption; ceux des ordinands à la Pentecôte. On ne nous donne pas la composition des bureaux; mais, comme on avertit MM. les prêtres anciens de ne pas accepter de ministère ces jours-là, il est à supposer qu'un certain nombre d'entre eux étaient examinateurs.

Après Pâques commençaient les grands congés, pendant lesquels les jeunes gens passaient toute la journée à Gentilly, partant de Saint-Lazare dès

quatre heures trois quarts, au moins après le 1^{er} mai.

Les trois jours des Rogations, on chantait les litanies des saints à la messe que l'on appelait la Messe de l'Assistant de la Maison-Mère, qui avait lieu tous les jours, à sept heures, et qui était annoncée par le son de la cloche.

Les jeunes gens prêchaient au réfectoire pendant les vacances et on les avertissait souvent de mieux apprendre leurs sermons et d'en apprendre un peu plus, assez pour occuper tout le repas.

La fête de la Nativité de la sainte Vierge commença, ou recommença, à être célébrée le 8 septembre et non plus le dimanche suivant.

La retraite s'ouvrait le 9 octobre au soir, et, après la lecture des décrets, qui n'était pas longue à cette époque, on lisait certaines circulaires ou des avis concernant des choses depuis longtemps tombées en désuétude pour nous, comme la manière de se servir des obédiences pour les voyages en chemin de fer.

C'était le préfet des études (et non l'assistant de la Maison-Mère) qui disait la messe du Saint-Esprit pour l'ouverture des cours.

A cette époque, le directeur du séminaire ne paraît guère dans les cérémonies extérieures. Chose étonnante, il ne faisait même pas partie du conseil et cela durera jusqu'en 1891, où M. Louwyck, membre du conseil, en sa qualité de directeur des étudiants, le resta, quoiqu'il fût devenu directeur du séminaire.

Le 8 décembre, on allait à la Communauté matin et soir, le soir à trois heures seulement ; il est noté qu'une fois Saint-Lazare dut attendre vingt minutes au parloir de la Communauté avant de pouvoir entrer dans la chapelle.

Voilà pour les usages et coutumes de cette époque ; parcourons maintenant chacune des catégories dont

le petit conseil devait s'occuper. Les prêtres d'abord : nous ne parlons pas des assistants de la Congrégation, mais nous signalerons à leur sujet une petite note du grand conseil vers cette époque : il est dit que les assistants, par raison d'uniformité, ont renoncé spontanément à prendre le café tous les jours, comme ils le faisaient jusqu'ici, et que, désormais, ils ne prendront le café que lorsque les autres prêtres le prendront.

L'assemblée provinciale de 1867 demanda que, désormais, on ne célébrât plus à Saint-Lazare que la fête du Supérieur général. C'est donc qu'à cette époque on en célébrait d'autres. Était-ce celle des assistants de la Congrégation ? Était-ce celle de l'assistant de la Maison-Mère ? Nous l'ignorons.

Est-ce à cette époque qu'il faut placer le trait curieux que M. Fiat a souvent raconté aux Sœurs-servantes dans les retraites qu'il leur prêchait ? Nous ne le savons pas ; quoi qu'il en soit, voici le trait. M. Fiat disait donc qu'une Sœur avait donné au P. Étienne un rouleau, un rond en argent pour sa serviette du réfectoire et que le P. Étienne, par condescendance, l'avait accepté et s'en servait. Mais, dit M. Fiat, un missionnaire, sur les remarques qu'on faisait en récréation, avertit M. le Supérieur général que cela choquait les confrères. Le P. Étienne ne se formalisa pas de cet avertissement ; il changea le rouleau. Et cependant, disait M. Fiat en racontant ce trait, le P. Étienne était le P. Étienne. Maintenant, quel était ce missionnaire ? M. Fiat ne l'a jamais dit, mais nous verrons plus loin que M. Fiat donna plusieurs avertissements à M. le Supérieur général ; aussi nous ne serions pas étonné que ce missionnaire fût M. Fiat lui-même.

Quoi qu'il en soit, M. Fiat était déjà pénétré d'une grande sollicitude pour l'uniformité. Lui-même

l'observa toujours, sous-assistant, assistant, et même supérieur général, et ceux d'entre nous qui l'ont entendu dans ses inoubliables conférences se rappellent très bien que chaque fois que ces mots : *Omnes et singuli* revenaient dans la règle, il avait soin de dire : *non excepto Superiore Generali*; et les Sœurs se rappellent que, lorsqu'il parlait des obligations de la vie de communauté, il répétait fréquemment cette expression : *Vous et moi* sommes tenus aux vœux et aux règles. Ces paroles, qu'on sentait sincères et que l'on voyait réalisées dans sa conduite, avaient une force singulière pour entraîner les volontés.

Les prêtres de Saint-Lazare n'avaient pas alors toutes les commodités que nous avons. Il est question, à cette époque, d'accorder une table de nuit à chacun des vénérables anciens; c'est donc qu'ils n'en avaient pas. On se demande si l'on doit accorder une chancelière au respectable M. Brioude; on l'accorde sans doute, vu l'âge du vénérable confrère, mais le fait qu'on discute le cas prouve le souci que l'on avait de garder la sainte pauvreté.

Il y a quelquefois des réclamations du conseil au sujet de la nourriture, et il propose des améliorations qui ne sont pas toutes agréées. Le P. Étienne concède cependant qu'on donne trois œufs au lieu de deux, que les mets soient plus variés, les portions plus copieuses, qu'on donne même deux espèces de légumes le vendredi soir, mais il maintient la portion, le système de la portion, et chacun sait que M. Fiat, sur ce dernier point, a été intransigeant jusqu'à la fin de son généralat, comme le P. Étienne.

M. Fiat signale, au conseil du 16 novembre, que plusieurs prêtres anciens quittent l'oraison un peu trop tôt. Chose plus grave, on signale, à cette époque, que les prêtres non seulement ne font plus, mais même

ne demandent plus la charité au chapitre, et l'on prie M. le Supérieur général de donner lui-même un avertissement à ce sujet au commencement du chapitre des prêtres.

Le conseil n'épargnait même pas ses propres membres, puisque, le 11 janvier 1870, on fait remarquer à M. Mailly qu'il ne passe pas régulièrement chez les confrères pour leur demander ce dont ils ont besoin. M. Mailly avoue sa négligence, se propose d'être plus fidèle et demande au conseil de pouvoir se faire remplacer, à l'occasion, par M. Meugniot.

Il y a aussi, comme cela a toujours existé depuis saint Paul et saint Barnabé, quelques conflits entre membres du petit conseil. Qui doit inviter les évêques, lorsqu'il y a lieu ? MM. Tisné et Mailly sont en désaccord sur ce point ; l'un prétend que cela revient au préfet d'église ; l'autre que c'est du ressort du procureur général ; mais ce sont des conflits théoriques, intellectuels, qui n'altèrent pas la charité, ni la bonne harmonie.

Les étudiants (ils étaient quatre-vingts en 1869), occupent assez souvent le petit conseil. Il y avait alors, à certains jours, particulièrement pour la fête de l'Immaculée-Conception, des séances récréatives qui entretenaient la vie de famille à Saint-Lazare. M. Fiat aimera toujours ces petites réunions et les présidera toujours de tout cœur. Mais ces séances entraînaient des préparatifs, des allées et venues, du bruit ; quelquefois, on se plaint que les étudiants vont dîner avant la communauté, sous prétexte de préparer ces séances, et les vénérables membres du conseil prient M. Perboyre de rappeler à la jeunesse le *nihil nisi grave moderatum ac religione plenum*.

Au conseil du 23 novembre 1869, il y eut un petit désaccord entre M. Perboyre, assistant, et M. Fiat,

sous-assistant. Il s'agissait du service des messes après sept heures. A cette époque, les étudiants servaient les messes de six heures, les séminaristes celles de six heures quarante. La question était de savoir qui devait servir celles qui se disaient plus tard. M. Perboyre, assistant, était d'avis que cela revenait aux étudiants ; il trouvait de graves inconvénients (qui ne sont pas indiqués) à ce que ce fussent d'autres catégories. M. Fiat, au contraire, faisait valoir que cela faisait perdre aux étudiants, qui avaient déjà entendu ou servi une messe, un temps précieux qui devait être consacré aux études et à la préparation des classes, devoir grave et de conséquence. Il demandait donc que le service de ces messes fût confié aux frères-coadjuteurs, aux frères de la sacristie tout d'abord, ou bien à ceux d'un autre office. M. Perboyre n'entraît pas dans les vues de M. Fiat, ni celui-ci dans celles de son supérieur hiérarchique. On décida donc de laisser au Supérieur général la solution de ce litige. Le P. Étienne donna raison à M. Fiat, en écrivant en marge, dans le cahier du conseil : « Il est convenable de confier ce soin aux frères. »

Une autre question concernant les étudiants occupa plusieurs conseils et fit couler quelques flots d'encre et plus encore des flux de paroles. Les étudiants étaient alors chargés du soin d'allumer les lampes qui brûlent devant la châsse de saint Vincent. Pour remplir cet office, devaient-ils avoir le surplis, oui ou non ? Grave question qui ne put être tranchée en une séance. Malgré la science liturgique de M. Tisé, on dut recourir à d'autres autorités. On s'adressa à M. Stella, à M. Marchesi. Et il fut décidé que désormais les étudiants ne prendraient plus le surplis pour allumer les lampes qui brûlent devant la châsse de saint Vincent.

Il fut aussi décidé que ceux des étudiants qui vou-

laient goûter le feraient simplement au pain et à l'eau, à la dépense, debout, en silence.

Le conseil signale peu de manquements de la part des séminaristes, qui étaient alors cinquante, excepté cependant que, s'ils sont fidèles à demander la charité, ils ne le sont guère à la faire au chapitre et qu'ils ont les cheveux un peu trop courts, ce qui, à cette époque, était considéré comme un manquement à la modestie cléricale.

Quant aux frères coadjuteurs, on s'était occupé du lieu de leur récréation, mais le P. Étienne coupa court à ces recherches par un petit mot assez sec : « Pas de récréation pour les frères. La règle l'interdit. » Et ce sera ainsi jusqu'en 1931, où l'assemblée générale permettra la récréation à nos bons frères, si le visiteur le juge à propos.

On est heureux de voir défiler dans les papiers de cette époque les noms de frères légendaires : Charriau, Alibert, Aubry, Vernière, Fages, Jacquelin, Aubouer, Maurel, Rigal, etc.

Le conseil eut aussi à s'occuper des sœurs, mais pour regretter qu'à Gentilly la clôture ne fût pas bien gardée et que l'on vit quelquefois, au scandale du village, des sœurs se promener dans le même jardin que les missionnaires. Il faut dire que les sœurs logeaient alors au bout de notre propriété, sur l'autre bord de la Bièvre, et que, pour communiquer d'une maison à l'autre, on passait quelquefois par le chemin le plus court, c'est-à-dire par la propriété, par le jardin, au lieu de faire le tour par la rue. Le conseil proteste contre cet abus, qui malédifie, disait-il, non seulement le village, mais encore les jeunes gens. Toute sa vie, M. Fiat maintiendra fermement ce point de notre discipline.

Quant aux événements dont fut témoin la Maison-

Mère, il n'y a à signaler avant le 4 août 1870, qu'un incendie, ou plutôt un commencement d'incendie. Après l'avoir éteint, on chercha longtemps quelle en était la cause. Cinq hommes compétents, dont deux architectes, l'agent de la Compagnie d'assurances, le fumiste et le frère Aubouer, se livrèrent à un examen attentif et scrupuleux, et la conclusion fut que l'incendie avait dû prendre dans la table de nuit de M. Poitevin. En effet, ce dernier était professeur de sciences et par conséquent manipulateur de toute sorte d'ingrédients chimiques. Voilà pour les événements intérieurs.

Mais il se passait alors à Rome un événement autrement grave. Nous voulons parler du Concile du Vatican. Parmi les questions dont s'occupait la vénérable assemblée, une surtout préoccupait les esprits, c'était l'infaillibilité pontificale. Elle fut, pour M. Fiat, l'occasion de pratiquer un grand acte de la vertu de force par l'avertissement qu'il donna, à cette occasion, au Supérieur général. Nous résumons ici le chapitre XXXII de la vie du P. Étienne, où la chose est racontée en détail. « Le P. Étienne ne parlait de la question de l'infaillibilité qu'avec une extrême réserve et c'est à peine, dit M. Rosset, si quelques lignes de sa correspondance nous laissent deviner qu'il jugeait la définition inopportune. » Peu à peu, cependant, en présence des excès des adversaires de la prérogative pontificale, M. Étienne comprit la nécessité d'une définition. « Mais il hésitait à manifester en public ses sentiments à ce sujet... Pendant qu'il délibérait sur la conduite à tenir », M. Fiat « vint le trouver et lui présenta avec une respectueuse liberté que le temps de parler était venu. Votre silence, lui dit-il, est devenu l'objet de commentaires injurieux; on ne peut se l'expliquer, ni dans la Congrégation ni au dehors.

Au point où en sont les choses, un successeur de saint Vincent ne peut plus se taire. Votre conduite est toute tracée par celle que tint autrefois notre saint Fondateur dans l'affaire du jansénisme. Vous devez, à son exemple, élever la voix et professer hautement votre foi et celle de toute la congrégation. »

Il fallait du courage pour parler ainsi au P. Étienne; mais les saints sont souvent les plus hardis quand la conscience leur fait un devoir de parler, et M. Fiat, qui n'est pas nommé dans la vie du P. Étienne, était alors, suivant ce que dit M. Rosset, « un missionnaire, jeune encore, mais déjà estimé et aimé de tous pour sa précoce sagesse ». L'avertissement fut accepté; M. Fiat avait touché la corde sensible du P. Étienne en alléguant l'exemple de saint Vincent. Une lettre partait de Paris, le 25 mars 1870, à l'adresse de Pie IX; le Pape en témoigna la plus vive satisfaction; il déclara à plusieurs cardinaux que c'était une des plus belles professions de foi qu'il eût reçues depuis l'ouverture du Concile; et il fit expédier, le 7 avril, un Bref très élogieux au successeur de saint Vincent.

Détail inédit, qui nous a été donné par M. Frédéric Caussanel. Ce serait en faisant la tonsure au P. Étienne que M. Fiat aurait donné cet avertissement à son supérieur.

Évidemment, M. Fiat ne s'est jamais vanté de ce fait et il n'a pas permis qu'on mît son nom dans la vie du P. Étienne; mais il n'y a pas de doute que c'est lui qui fut l'admoniteur ce jour-là. Par contre, il a toujours parlé de Pie IX avec grande admiration. Il a dit aux sœurs plusieurs fois qu'il se délectait à lire les encycliques de ce Souverain Pontife, qu'il les trouvait pleines d'onction et de suavité, qu'il lui semblait toujours que ce n'était pas l'œuvre d'un homme seul, mais d'un homme inspiré de Dieu.

Il nous reste à parler maintenant de la guerre de 1870. Cette année ramenait le cinquantième anniversaire de l'ordination du P. Étienne. Il fallait faire quelque chose, car, comme le disait M. Vicart, le 1^{er} janvier 1870, à M. Étienne : « Nous aimons à vous regarder comme notre second fondateur et, si jamais ce titre vous était contesté, si un jour la Communauté oubliait ce qu'elle vous doit, les pierres elles-mêmes crieraient et nous accuseraient d'ingratitude. » Régulièrement on aurait dû faire la fête jubilaire le 4 octobre, mais, pour permettre à un plus grand nombre de confrères d'y participer, M. le Supérieur choisit la date du 4 août, époque où les séminaires sont en vacances. La circulaire du 1^{er} janvier avait annoncé cette bonne nouvelle et le P. Étienne avait même dit textuellement : « Chacun de vous aura la liberté d'y venir prendre part. »

On prévoyait donc une affluence considérable de confrères et le petit conseil dut se préoccuper des chambres, des messes, etc. Nous n'entrerons pas dans les détails ; mais qu'on nous permette de citer seulement quatre ou cinq lignes de la délibération du 5 juillet. « M. l'Assistant pose au conseil la question suivante : Devra-t-on, pendant le séjour des confrères du dehors, maintenir l'ordre habituel, silence dans les corridors, etc., etc. ? Le conseil, à l'unanimité, répond affirmativement. Cependant, pour éviter de plus graves inconvénients, il est d'avis que l'on permette la circulation dans le jardin aux confrères qui viendront et même qu'on les prévienne de cette exception à la règle habituelle », qui défend d'aller dans le jardin. Et le P. Étienne sanctionne l'avis du conseil par un *affirmative* suivi de sa majestueuse signature.

Il y eut trois jours de fête : le 4 août à Saint-Lazare ; le 5 août à la Communauté ; le 6 août, à Gentilly. Il y

eut des solennités religieuses et des séances récréatives et littéraires.

M. Rosset parle de cent trente confrères étrangers venus à la fête ; M. Cluzel dit qu'il y en avait cinq à six cents ; il semble que ce chiffre soit un peu exagéré et que ce soit M. Rosset qui ait raison. Le même M. Cluzel dit, dans son journal, que les Filles de la Charité étaient si nombreuses qu'elles obstruaient les rues et que les autorités civiles firent des observations à ce sujet, d'autant plus qu'il y avait de l'effervescence dans la population parisienne par suite des mauvaises nouvelles de la guerre.

Successivement, avaient lieu les défaites de Wissembourg et de Forbach. L'armée prussienne, ne rencontrant plus d'obstacle, se dirigeait sur Paris. On parlait d'appeler les séminaristes sous les armes. Nos jeunes gens étaient insultés dans les rues, quand ils passaient en groupes. M. Fiat en avait conduit un grand nombre à Gentilly pendant les fêtes de la cinquantaine, afin de laisser les chambres aux confrères venus du dehors. On commença à se préoccuper d'un siège de Paris, qui devenait de plus en plus certain. Les confrères et frères allemands avaient dû quitter Paris vers la fête de l'Assomption.

Le 4 septembre précipita les événements. Sedan avait capitulé et la République était proclamée. Le P. Étienne partit, le 5 septembre, pour la Belgique avec MM. Peyrac et Stella. Saint-Lazare devint une ambulance de soixante lits et un poste de garde mobile. Les étudiants furent dispersés dans les différentes maisons de la Congrégation. Les séminaristes allèrent au Berceau-de-Saint-Vincent, sous la direction de M. Fiat.

Le Berceau avait logé, pendant quelque temps, nos confrères espagnols, leurs étudiants, leurs sémina-

ristes et onze coadjuteurs. Mais, au début de la guerre, leur séjour n'était plus possible.

M. Fiat et ses séminaristes occupèrent une partie des bâtiments laissés libres. Les petites sœurs du séminaire de la rue du Bac trouvèrent également un refuge au Berceau. Et si l'on joint aux vieillards, aux orphelins, qui composaient la clientèle habituelle, une ambulance de cinquante blessés, on verra que le Berceau abritait toutes les œuvres de saint Vincent autour du vieux chêne et de la vieille maison de Ranquines.

Cela réjouissait le cœur de M. Lacour, pour lors supérieur du Berceau, et nous avons entendu souvent le P. Fiat rappeler avec émotion les jours passés dans la compagnie de M. Lacour. Il disait que ce dernier avait rêvé de grouper autour de la chapelle du Berceau toutes les œuvres de saint Vincent. Aussi, lorsqu'en 1881, le P. Fiat ouvrira un séminaire interne à Dax, il sera fortement combattu par M. Lacour, pour lors visiteur, qui aurait voulu le séminaire au Berceau. Le P. Fiat aimait à dramatiser ce petit événement, qui s'était passé au conseil provincial d'Aquitaine : « Lorsque j'annonçai mon projet d'établir le séminaire à Dax, M. Lacour se leva de son fauteuil, il vint se planter devant moi et il me dit par trois fois : Oh, mon Père ! oh, mon Père ! oh, mon Père ! qu'est-ce que vous faites ! Vous découragez le Berceau. Si le P. Étienne, qui a fondé le Berceau et Dax, avait été obligé, comme vous l'êtes, d'avoir un séminaire interne distinct de celui de Paris, c'est au Berceau, et non à Dax, qu'il l'aurait établi ; car sa pensée a toujours été de faire du lieu de la naissance de saint Vincent un petit résumé de toutes les œuvres de notre bienheureux Père. »

M. Fiat a toujours gardé un souvenir affectueux de

ses chers séminaristes du Berceau. Nous lisons dans une lettre adressée à l'un d'eux, le 26 janvier 1884 : « Si la mort continue ses ravages, il ne me restera bientôt plus que vous de mes disciples du Berceau. »

Parmi les souvenirs de cette période de sa vie, le P. Fiat a raconté souvent celui que nous citons ici textuellement, d'après une conférence faite aux sœurs de la rue du Bac, à la clôture de la retraite de juillet 1900 :

« En 1870, j'étais à Dax pendant la Commune et chargé à peu près seul du séminaire interne. M. Chinchon remplissait une mission que lui avait confiée le bon P. Étienne. Or, j'avais de jeunes séminaristes pleins de ferveur qui se scandalisaient de voir que la Congrégation ne participait point au sort des autres communautés qui offraient des victimes, comme les Jésuites, les Dominicains, et que nous n'étions point atteints. Ces bons séminaristes en concluaient que la Congrégation n'était point agréable à Dieu ; « car, disaient-ils, Dieu éprouve ceux qu'il aime ; l'archevêque est mort et les autres congrégations payent leur tribut ; pour nous, nous ne souffrons rien ». Je dus leur faire une conférence pour leur mettre sous les yeux la fausseté de leur raisonnement et leur montrer que ce qui se passait n'était que l'exécution de la prophétie faite par la sainte Vierge à Catherine Labouré : « Des temps malheureux viendront ; d'autres communautés souffriront, mais la protection de Dieu sera toujours sur vous. »

Le 6 juin 1870, le P. Étienne quitta la Belgique ; il ne fit que passer à Paris et il vint au Berceau. Aux conseils de la Congrégation qui se tinrent au Berceau le 12 juin et le 2 juillet, M. Fiat fut nommé assistant de la Maison-Mère en remplacement de M. Gabriel Perboyre. Il est à supposer que la question des

Mémoires de Chine fut l'occasion de ce changement. A cette époque, en effet, le cardinal Barnabo, préfet de la Propagande, avait informé le P. Étienne que le Révérend Supérieur général d'une Congrégation avait déposé une plainte contre les dits *Mémoires*, comme renfermant des assertions inexactes et qui pourraient nuire à sa Compagnie. Le P. Étienne avait déclaré, le 2 juin 1871, qu'il était prêt, si tel était l'ordre du cardinal Barnabo, à ordonner la suppression et la destruction de ces *Mémoires* et il avait répondu au cardinal qu'« il n'avait pas été informé, comme il devait l'être, du détail et de la nature des faits publiés, en sorte que sa bonne foi avait été surprise ». Cette phrase semble être un blâme indirect à l'égard de M. Perboyre et l'on peut, je crois, sans être téméraire, établir un rapprochement entre cette lettre et le fait d'avoir enlevé à M. Perboyre sa charge d'assistant de la Maison-Mère. Nous devons à la vérité de dire que notre sentiment n'est qu'une conjecture et que les cahiers officiels ne disent absolument rien du motif pour lequel M. Perboyre fut déchargé de son office d'assistant et remplacé par M. Fiat. Le même conseil, tenu au Berceau, nommait M. Anglade, directeur du séminaire interne; M. Gaillard, professeur de philosophie; M. Richette, professeur d'éloquence et de rituel; M. Mailly, professeur de diaconales.

M. Fiat ne rentra à Paris que peu avant le 19 juillet, avec les séminaristes. Il commença, dès lors, ses nouvelles fonctions d'assistant, d'abord sous M. Étienne, puis sous M. Boré, avec un zèle, un esprit de foi, une force, qui vont attirer les regards sur lui et qui seront cause, sept ans plus tard, de son élection comme Supérieur général.

Édouard ROBERT.

EUROPE

FRANCE

PARIS

7 novembre 1932, fête du bienheureux Jean-Gabriel Perboyre. — Ce bienheureux a eu plusieurs biographes : en 1842, M. Étienne, alors procureur général; en 1853, M. Vauris; en 1886, M. Mott, qui reprit la plume en 1889 et 1890 pour deux autres vies du même martyr; en 1889, M. Demimuid, directeur général de la Sainte-Enfance; vers 1891, M. Angeli; en 1897, M. Joseph Boucard; en 1905, M. Larigaldie. Pour être complet, mentionnons encore trois vies anonymes, éditées à Paris (libr. Lecoffre), Tournai et Constantinople, et ajoutons que d'autres biographies ont paru à l'étranger en langues du pays.

Ces ouvrages n'ont ni la même valeur, ni les mêmes dimensions; quatre ou cinq sont de courts abrégés de moins de cinquante pages. Le plus connu et le plus développé est celui de M. Demimuid, arrivé aujourd'hui à sa cinquième édition. De nombreux documents sont ensevelis dans les archives de Shanghai; ils permettraient de composer une vie pleine d'inédit.

La fête du 7 novembre fut célébrée dans notre chapelle avec son éclat accoutumé, grâce aux dispositions prises par M. Collard, directeur de l'Œuvre du Bienheureux. Des enfants avaient pris place partout : on y voyait le séminaire de Gentilly, les petits garçons des orphelinats de la rue de Sèvres, de Ménilmontant,

Reuilly, Neuilly, L'Hay; et même, envoyé par un Père Rédemptoriste, le patronage de Notre-Dame du Perpétuel Secours. Il y eut premières vêpres, messe solennelle, secondes vêpres, panégyrique et bénédiction du Saint Sacrement. Puisse cette belle fête jeter dans le cœur de quelques petits garçons présents le germe d'une vocation qui ressemble à celle du bienheureux Perboyre!

26 novembre. — Notre Très Honoré Père se sent fatigué depuis quelque temps : pas de sommeil, pas d'appétit. On l'a pressé d'aller à l'hôpital Saint-Michel et il se rend à ce conseil. « C'est pour quatre ou cinq jours », répond-il à ceux qui le saluent.

28 novembre, fête de la Médaille Miraculeuse. — La fête commence par l'oblation de vingt jeunes sœurs qui prononcent les saints vœux à la première messe du matin. A la messe pontificale que chante S. Ém. le cardinal-archevêque de Paris, assistent les deux communautés. A son habitude, le vénéré prélat prononce une allocution à la fin du saint sacrifice, puis une seconde dans une réunion tout intime, et enfin une troisième au séminaire, devant les petites sœurs assemblées. Partout il parle de la Vierge, de la Médaille et de la prochaine béatification de sœur Catherine Labouré.

L'après-midi, c'est la voix de M. Collard que l'on entend; huit jours durant, il continuera, avec le même accent de foi et de piété, le panégyrique de Marie Immaculée : *Virgo praedicanda*.

3 décembre, fête de saint François Xavier, patron des Missions et de Notre Très Honoré Père. — C'est sous le patronage de ce grand saint que M. Collard, directeur du *Bulletin des Missions*, a placé sa vente

de charité, au profit de nos missionnaires, confrères et sœurs. Pendant trois jours, défilent sans interruption, dans la grande salle du bâtiment neuf, acheteurs et curieux. L'organisation ne laisse rien à désirer : sur chaque rayon veille une vendeuse ; et les rayons ne manquent pas : librairie, habillement, alimentation, jouets, objets de piété, articles exotiques, et, au fond, du thé fumant, d'odeur agréable, qui semble dire : « Venez, je suis bon. » Et tout cela est offert avec tant de grâce, avec un sourire si suppliant qu'on ne peut résister ; il faut sortir au plus vite si l'on ne tient pas à vider son porte-monnaie ou même son portefeuille. Le chiffre impressionnant de la recette montre avec quel succès les vendeuses ont su enjôler les visiteurs.

12 décembre. — A Rome, séance préparatoire pour l'examen des deux miracles attribués à l'intercession de sœur Catherine Labouré. On apprend quelques jours après, que le résultat a été favorable.

15 décembre. — Les chirurgiens de l'hôpital Saint-Michel ayant reconnu qu'aucune opération ne pouvait être tenté, le Très Honoré Père rentre à la Maison-Mère. « Je comprends, dit-il, avec résignation, qu'un religieux doit mourir dans sa maison. »

17 décembre. — A une heure de l'après-midi, la cloche appelle la communauté à l'infirmerie de Saint-Lazare. Les visages assombris dénotent assez la tristesse qui remplit les cœurs : on va donner les derniers sacrements à Notre Très Honoré Père, qui a manifesté l'intention de les recevoir.

Sont admis à la cérémonie tous les prêtres, un groupe d'étudiants, de séminaristes et de frères coadjuteurs et quatre Filles de la Charité : la Très Honorée Mère, la sœur assistante, la supérieure de l'hôpital Saint-

Michel et la sœur Delauné. Les prêtres et les clercs, en surplis et un cierge à la main, ouvrent la marche. Derrière le cortège, M. Cazot, premier assistant, porte le saint ciboire. On monte lentement l'escalier qui conduit au premier étage, on tourne à gauche et on s'engage dans le couloir du bâtiment neuf jusqu'au fond, où se trouve la chambre dans laquelle repose le vénéré malade. Tous n'entrent pas; la place ferait défaut; mais du corridor, où beaucoup sont obligés de s'arrêter, on entend les voix; ce qui leur permettra de suivre les phases de la cérémonie.

Malgré l'émotion qui l'étreint, M. Cazot veut se faire l'interprète de la reconnaissance et de la douleur des deux familles par quelques mots touchants :

« Monsieur et Très Honoré Père, commence-t-il, il y a un tableau représentant saint Vincent entouré de ses enfants et recevant les derniers sacrements. C'est ce tableau que nous reproduisons en ce moment, et ce qui s'est passé alors va se passer encore pour le dix-septième successeur de saint Vincent, et, grâce à cette infirmerie, qui est votre œuvre, ce ne sont pas seulement vos fils qui sont représentés auprès de vous, mais aussi vos filles, en la personne de la Très Honorée Mère et de celles qui vous soignent, et c'est une grande consolation pour vous.

« On dit qu'un jour Notre-Seigneur apparut à saint Thomas d'Aquin et lui dit : « *Bene scripsisti de me*, « *Thoma*. Tu as bien écrit de moi, Thomas. » Il me semble, en ce moment, voir parmi nous saint Vincent, que vous avez tant aimé, qui vous dit ; « Tu as bien « écrit de moi » ; car c'est sous votre impulsion qu'ont été éditées les œuvres de saint Vincent, que couronne admirablement la dernière vie qui vient de paraître ! »

« Mais saint Vincent peut vous dire surtout : « Tu as « bien travaillé pour moi. »

« Au sortir de la guerre, c'étaient des ruines un peu partout et surtout en France. Sans parler de l'administration de la Compagnie et de tout ce que vous avez fait pour toutes ses provinces en général, vous avez travaillé à relever partout ses maisons. Au moment de la guerre, nous n'avions presque plus rien en France; en ce moment, nous avons quarante maisons en France et en Algérie, et voilà ce dont saint Vincent doit être content. Puis, c'est l'avenir que vous avez préparé. Il y a dans la maison de Saint-Lazare une nombreuse jeunesse qui est notre joie, notre consolation et notre espérance, et qui est le fruit de longues années de labeur, de sollicitude et de souffrances, et c'est l'espérance de l'avenir et l'espérance de nos missions. Ce sont aussi toutes ces écoles apostoliques, où se pressent des centaines de jeunes gens, qui viendront, pour la plupart du moins, à Saint-Lazare. Il y a encore l'école préparatoire de Folleville pour les frères, sans compter tout ce que vous avez fait pour les provinces étrangères et que je ne puis rappeler en ce moment, sans compter votre sollicitude et votre dévouement pour vos filles, dont je suis le témoin journalier depuis de longues années déjà. Oui, c'est en toute vérité que saint Vincent peut vous redire aujourd'hui : « Tu as bien travaillé pour moi » ; et ce doit être là votre meilleure consolation en ce moment.

« Que Dieu vous conserve longtemps encore à notre affection ! Mais, quand viendra pour vous le jour de monter au ciel, quel accueil vous réservera saint Vincent ! Vous pourrez dire alors en toute vérité comme saint Paul : « *Bonum certamen certavi*, j'ai livré le bon combat ; *fidem servavi*, j'ai gardé la foi ; j'ai consommé ma course, et il ne me reste plus qu'à recevoir la couronne de justice que me rendra, ce jour-là, le souverain Juge. »

« Aussi, en ce jour, Monsieur et Très Honoré Père, regardez le ciel avec confiance, assurés que vos fils et vos filles font monter pour vous vers Dieu, vers Marie Immaculée et saint Vincent leurs plus ferventes prières; et puissent les derniers sacrements que je vais vous administrer arracher au ciel une guérison que nous espérons encore! Mais aussi, en vous unissant au Dieu que vous allez recevoir, disposez votre âme à accomplir entièrement la volonté divine.

« En terminant, j'implore votre bénédiction pour tous vos fils et toutes vos filles. »

Le Très Honoré Père avait écouté attentivement. Nous regrettons de n'avoir pas écrit sa réponse au moment où il parlait. En voici du moins la substance :

« Je vous remercie, M. l'Assistant, des paroles que vous venez de prononcer. Vous avez rappelé avec beaucoup d'à-propos la scène de saint Vincent mourant. Entre les mains de Dieu, sous son regard, à cette heure, comme saint Vincent entouré de ses enfants, je puis dire que j'ai aimé ses deux familles; je les ai aimées, oui, parce que c'est l'esprit de saint Vincent qui y règne et y agit. Le renom, la réputation, la gloire humaine, on n'y voit rien de tout cela, et on a raison; ce sont des biens peu durables, sans valeur, ne rapportant qu'illusions. J'ai toujours aimé l'esprit de notre Congrégation, ses vertus, son éloignement de la réclame et du tapage; je l'aimerai jusqu'au bout et dans le ciel, si Dieu me fait la grâce de m'y recevoir. Je vous recommande à tous et à toutes de rester pleinement dans l'esprit de saint Vincent. Je lui demande pardon de ce que j'ai fait de mal à son service et me mets avec confiance en ses mains miséricordieuses, afin qu'il me pardonne mes infidélités. Je demande pardon aussi à tous ceux que j'aurais pu contrister, sans doute sans le vouloir ou dans des moments impré-

vus ou par surprise. Je vous en demande pardon.

« Et maintenant, laissez-moi vous bénir et au loin, en vos personnes, tous les membres des deux communautés. »

Et la main se leva et la bouche proféra lentement, pieusement les paroles de la bénédiction.

Un profond silence, silence triste et lourd, régnait dans la salle. Le Très Honoré Père demanda la formule des vœux et la lut de sa voix claire, forte et pénétrante.

Ce furent ensuite les cérémonies d'usage : Viatique, Extrême-Onction, indulgence apostolique.

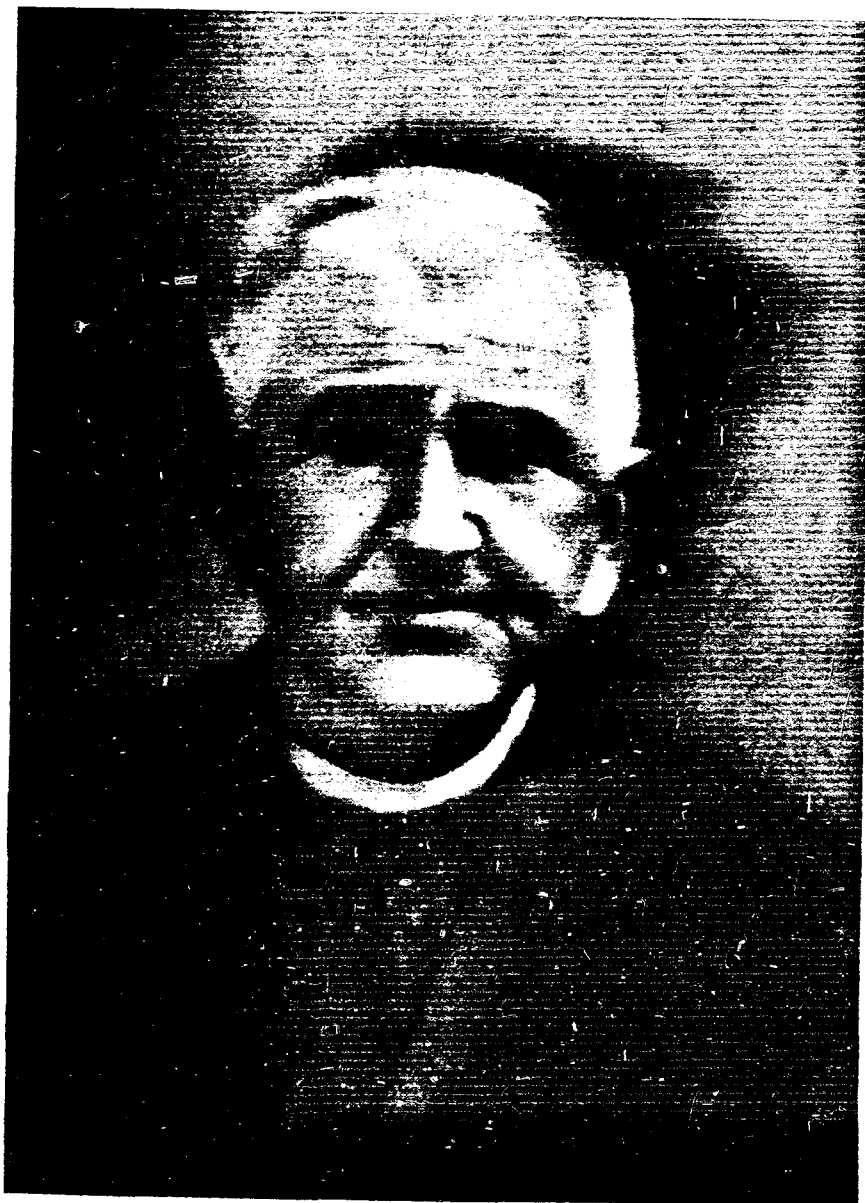
Le malade répondait à toutes les prières ; parfois même sa voix puissante couvrait celle des assistants.

Avant de partir, chacun s'approcha de lui pour baiser sa main et recevoir sa bénédiction.

Au commencement de ce défilé, la Très Honorée Mère avait disparu, ainsi que ses compagnes. Le Très Honoré Père la rappela et, la bénissant, lui dit que ce geste n'était pas pour elle seule, mais s'étendait à chaque province et à chaque sœur.

En demandant de recevoir les sacrements sans attendre l'heure du danger immédiat, il a donné un bel exemple de prévoyance. Ne vaut-il pas mieux accomplir cet acte suprême en pleine connaissance pour en mieux profiter et pour édifier ? Quand on prend ainsi les devants, la mort ne vient pas comme un voleur ; elle vient sans doute ; mais on la voit, on ne la craint pas, on lui sourit même, parce que, malgré ses apparences terrifiantes, elle rend aux âmes pures le plus grand des services, les délivrant de l'exil pour les introduire dans un séjour de bonheur éternel.

Ce même jour, Messieurs les assistants adressèrent aux visiteurs une circulaire pour les mettre au courant de la situation :



M. François VERDIER

1856-1933

« Monsieur et très cher Confrère, nous venons vous annoncer une bien triste nouvelle : Notre Très Honoré Père a reçu les derniers sacrements aujourd'hui, à une heure de l'après-midi.

« Depuis le 26 novembre, jour où il est entré à l'hôpital Saint-Michel en vue d'une opération possible, sa santé n'a fait que décliner. Un mal à l'intestin lui rendait toute alimentation difficile et pénible.

« Après l'avoir examiné attentivement, les chirurgiens jugèrent que le mal avait son siège dans l'intestin grêle. Devant l'âge, le mauvais état du foie et du cœur, ils déclarèrent qu'il serait imprudent de tenter une opération.

« Le vénéré malade est rentré à la Maison-Mère avant-hier matin, porté par une voiture d'ambulance. Depuis, une complication est survenue : l'urémie, cause de cette somnolence qui annonce souvent le dernier sommeil.

« Sa résignation édifie tous ceux qui l'approchent ; son esprit n'a rien perdu de sa lucidité ; ses pensées vont surtout à la Congrégation, qu'il a tant aimée, ou plutôt aux deux familles de saint Vincent, car il ne sépare pas l'une de l'autre. Nous l'avons bien vu dans le discours que, de son lit, avant la réception des sacrements, il a prononcé devant les confrères et les sœurs présents, discours trop long pour lui et trop court pour nous.

« Il a béni les membres des deux Communautés d'une bénédiction qui s'étendait à toutes les provinces et s'est recommandé à leurs prières.

« Dieu est tout-puissant ; nous pouvons espérer encore que nous sera conservé celui qui, depuis treize ans, dirige les deux familles dans la voie tracée par le saint Fondateur. Recommandons-le, avec toute la ferveur d'un cœur d'enfant qui tremble pour la vie de

son père, à Notre-Seigneur et à Marie Immaculée, en l'amour desquels nous sommes vos très dévoués confrères.

« Émile CAZOT.

Édouard ROBERT.

« Arthur FUGAZZA.

Charles SOUVAY. »

31 décembre. — A Clichy, mort de M. Jean Cancé, aumônier des sœurs de la maison de retraite. Ce cher confrère, né à La Tronquière (Lot), le 16 février 1866, avait soixante-six ans d'âge et quarante-quatre de vocation. Après son ordination sacerdotale, en 1895, il fut envoyé à Lyon, d'où, en 1901, il passait au grand séminaire de Cahors. Après la dispersion de 1903, il obtint de rester à son poste en compagnie de M. Lignon. Les services qu'il rendit au diocèse à cette occasion furent vivement appréciés. « Ses précieuses qualités, lisons-nous dans la *Semaine religieuse* du diocèse (7 janvier 1933), se manifestèrent surtout au moment où la loi de séparation mit à la rue les séminaristes et leurs maîtres... C'est à son labeur et à sa belle ténacité que l'ancienne maison des Dames Blanches fut rendue libre et organisée en quelques semaines pour devenir le nouveau grand séminaire. C'est dans cette maison, dont il reste un insigne bienfaiteur et qui garde toujours des traces si profondes de son passage, que M. Cancé continua de se dévouer sans compter jusqu'au jour où ses supérieurs jugèrent à propos de le rappeler pour l'employer ailleurs aux œuvres de leur Congrégation. Entre temps, il cumula durant plusieurs années les fonctions d'économiste au grand séminaire et celles de curé de la paroisse de Saint-Barthélemy, pour le plus grand bien des âmes, faisant ainsi revivre une vieille tradition, en vertu de laquelle les Lazaristes, avant la Révolution, assuraient le service religieux de cette paroisse, en même temps qu'ils dirigeaient le

grand séminaire installé dans les locaux devenus plus tard la caserne Bessières, voisine de l'église Saint-Barthélemy. Malgré l'usage qui interdit aux prêtres de la Mission d'accepter les dignités ecclésiastiques, Mgr Laurans avait obtenu de Saint-Lazare la permission de revêtir M. Cancé du camail de chanoine honoraire, voulant récompenser, dans quelque mesure, les services qu'il avait rendus au diocèse, en des heures si difficiles. »

Au séminaire de Cahors, M. Cancé vivait avec un confrère, M. Lignon ; ils formaient tous deux une petite communauté, bien unie, qui leur permettait de ne pas se sentir isolés. La mort de M. Lignon, en 1919, modifiait la situation. M. Cancé, prié de rentrer dans une maison de la Compagnie, se rendit à Rennes, où l'obéissance l'envoyait comme supérieur. Il y resta de 1919 à 1927. Cette maison l'aurait conservé plus longtemps à sa tête sans le canon 505. A Toulouse, où il alla ensuite, sa maladie de cœur s'aggrava et l'obligea parfois à de longues périodes de repos. Le poste tranquille d'aumônier de Clichy lui convenait mieux ; il l'occupa un an et trois mois. Il est mort avec l'année 1932. Les sœurs de Clichy gardent de lui le meilleur souvenir.

Selon un désir exprimé par le bon M. Cancé de reposer auprès des fils de saint Vincent de Paul, dans le cimetière de Cahors, sa famille se fit un pieux devoir de demander à nos vénérés Supérieurs l'autorisation d'y faire transporter sa dépouille mortelle.

Ce fut dans la soirée du 4 janvier que ce triste dépôt arriva en gare de Cahors, où il était attendu, en même temps que par la famille, par M. l'économe du grand séminaire et par M. le curé de la paroisse Saint-Barthélemy, dont M. Cancé avait été pro-curé pendant la

grande guerre, et où son zèle ardent pour les âmes avait fait tant de bien.

Le lourd cercueil fut transporté au grand séminaire, où il fut reçu par M. le supérieur, MM. les directeurs, les séminaristes, les Filles de la Charité, et déposé dans un parloir, transformé en chapelle ardente. C'est là que, jusqu'au moment des obsèques, qui eurent lieu le lendemain matin, le corps de M. Cancé a reposé, entouré de prêtres, de séminaristes, de Filles de la Charité, de sœurs garde-malades et autres communautés de la ville, qui venaient tour à tour prier auprès de lui. La cérémonie funèbre eut lieu à Saint-Barthélemy. Un long cortège l'y accompagna. On y voyait le respectable corps des chanoines, dont, par une permission spéciale de nos vénérés Supérieurs, M. Cancé faisait partie; les élèves du grand séminaire en surplis; tous les orphelinats de la ville, les écoles chrétiennes, les fillettes du patronage paroissial que M. Cancé lui-même avait fondé; les Enfants de Marie de l'hôpital, dont il avait été le directeur très apprécié. Derrière le cercueil, de nombreuses personnes, parmi lesquelles se confondaient tous les rangs de la société. L'église, tendue de deuil, était trop petite pour contenir la foule, émue et recueillie, venue pour donner à ce prêtre si dévoué une suprême marque d'estime et de vénération.

Autour du cercueil, à côté de la famille du défunt, la double famille de saint Vincent était représentée par M. Gounot, supérieur du grand séminaire de Montauban, et un de ses frères en religion, M. Drillon, de la maison de Toulouse; les Filles de la Charité de Cahors et une délégation de celles qui se dévouent au service des pauvres dans les différentes maisons du diocèse.

Les chants de la grand'messe, présidée par

Mgr Giray, évêque de Cahors, furent exécutés par le chœur des séminaristes. Après l'absoute, le cortège, au chant des pieuses mélodies des hymnes liturgiques, reprit sa marche vers le cimetière. C'est là, que, attendant le jour de la résurrection, les restes mortels de M. Cancé vont reposer auprès des nombreux lazaristes qui se sont succédé, depuis saint Vincent, dans la direction du grand séminaire.

C'est là aussi que tous ceux qui l'ont connu et aimé se feront un devoir pieux de venir prier pour le repos de son âme si sacerdotale; et, en particulier, les Filles de la Charité de Cahors, qui, durant de longues années, avaient bénéficié du dévouement et du zèle de ce véritable fils de saint Vincent de Paul.

1^{er} janvier 1933. — Vu les circonstances, les visites ordinaires du nouvel an sont supprimées; ce qui n'empêche pas les vœux intérieurs et les prières.

5 janvier. — Ce matin, le Très Honoré Père, sentant que la maladie fait de rapides progrès, a demandé de lui-même que fussent récitées près de son lit les prières des agonisants. C'est à une heure et demie de l'après-midi que la triste et pieuse cérémonie se déroule, devant les membres du grand conseil, l'assistant et le sous-assistant de la maison, le secrétaire particulier et la Très Honorée Mère, accompagnée de trois sœurs.

Le malade a, comme toujours, l'esprit très lucide. En voyant son premier assistant en noir, il demande si le rituel n'exige pas le port de l'étole; on lui répond que ce n'est pas nécessaire.

Et les belles prières de la recommandation de l'âme commencent devant les assistants agenouillés : *Pax huic domui*, etc.

Voici maintenant les litanies. Aux invocations, nous

répondons : *ora pro eo*, tandis que le malade, d'une voix bien claire et très distincte, dit : *ora pro nobis*.

Ce n'est pas sans émotion que nous arrivons aux mots : « Partez de ce monde, âme chrétienne... » Après avoir appelé à l'aide du mourant les anges et les saints du ciel, la liturgie le place spécialement sous la protection de l'auguste Mère de Dieu : « Que Marie, Vierge très clémenté, Mère de Dieu, très pieuse consolatrice de ceux qui souffrent, recommande à son Fils l'âme de son serviteur, afin que, par sa maternelle intercession, il ne craigne pas les terreurs de la mort, mais entre, plein de joie, en sa compagnie, dans le séjour désiré de la céleste patrie. »

C'est par ces paroles que nous terminons la cérémonie liturgique.

A la fin, au nom de tous, M. Cazot supplia le Très Honoré Père de donner à ses deux grandes familles une dernière bénédiction. « Oui, volontiers, répondit le malade d'une voix encore forte, mais traînante, je vous recommande à Dieu, à cette heure suprême, et je demande à saint Vincent pour vous l'esprit de charité, de simplicité, d'humilité et d'amour des pauvres. J'ai commis bien des fautes dans ma vie, volontaires, je ne crois pas; Dieu me les pardonnera, et vous avec lui : *Delicta juventutis meae et ignorantias ne memineris, Domine*. En vous voyant autour de moi, je pense encore au tableau qui représente saint Vincent mourant au milieu des siens. Sur lui et ses successeurs, j'ai l'avantage d'avoir à mes côtés confrères et sœurs; c'est la première fois dans l'histoire de la Compagnie. Vous m'avez demandé ma bénédiction; je prie saint Vincent de vous la donner lui-même. Ce n'est pas ma main qui va se lever, mais la sienne; ce ne sont pas mes paroles que vous allez entendre, mais les siennes : *Benedictio Dei omnipotentis, etc.* »

Et comme au jour de l'élection, tout le monde s'approcha pour baiser sa main décharnée en signe de respect et de soumission.

12 janvier. — La Bulle *Salvatoris Nostris*, qui approuve la Congrégation de la Mission, a aujourd'hui trois cents ans. Saint Vincent crut devoir s'adresser d'abord à la Propagande; ses deux suppliques ont été publiées au tome XIII de la collection en quatorze volumes. N'ayant pas obtenu de ce côté le résultat désiré, il se tourna vers la S. C. des évêques et réguliers et envoya à Rome M. du Coudray porteur d'une nouvelle supplique. Ce document, retrouvé seulement en 1925 par le docteur Giovanni Mazzini, de la Bibliothèque vaticane, avec sa traduction italienne et une demande au Pape en la même langue, a été reproduit presque mot à mot dans la Bulle *Salvatoris*. Il fut examiné en séance le 13 février 1632 et un consulteur fut chargé du rapport. Nouvel examen le 30 avril, après audition du consulteur. On décida d'interroger le nonce et l'archevêque de Paris. Devant leur témoignage favorable, l'approbation suivit, le 12 janvier 1633.

Jusqu'en 1925, on avait accepté comme vraie la date que porte la Bulle : 12 janvier 1632. Les pourparlers en vue de l'approbation continuant encore dans la suite de l'année 1632, il fallut chercher une solution et on la trouva : le 12 janvier 1632 de l'ère bullaire correspond au 12 janvier 1633 de l'ère vulgaire. (Voir *Annales*, 1925, p. 139.)

24 janvier. — Dans la nuit du 23 au 24, notre Très Honoré Père effraie son entourage. Une crise très grave semble devoir se terminer par une issue fatale. Dans son délire, il répète : « Saint Vincent, saint Vincent. » La crise le laisse très affaibli, sans parole et

sans forces. Le médecin estime que le malade n'ira pas au delà de vingt-quatre heures.

25 janvier. — Nouvelle crise à dix heures du matin. On appelle en toute hâte M. le premier assistant et quelques membres de la communauté pour la récitation des prières des agonisants. Ce n'est pas encore la dernière heure, mais c'est le commencement de l'agonie. Le malade a sa connaissance. La respiration devient de plus en plus faible, et, quand arrive la nuit, on a l'impression bien nette qu'il ne la terminera pas.

A six heures, M. Mérolla nous parle, à la conférence du soir, de saint Paul et de Folleville. Ses souvenirs de Syrie, où il a passé quelques années, nous intéressent beaucoup. Sa mémoire est si fraîche, si précise, qu'on le croirait revenu d'hier.

26 janvier. — Un peu avant minuit et demi, notre vénéré malade s'éteint doucement, sans secousse, comme une lampe qui manque d'huile ; un léger souffle et c'est fini. Il est allé rejoindre au ciel saint Vincent, qui a voulu le laisser achever sur terre la journée du 25, si chère à notre Congrégation.

Son corps est transporté dans la grande salle du nouveau bâtiment, qu'il a lui-même fait édifier. C'est là que, dès le matin, défilent, sans discontinuer, les confrères et les frères de la maison et de nombreuses sœurs venues de la rue du Bac et d'ailleurs.

A huit heures, réunion, à la salle de communauté, pour l'ouverture de la boîte qui contient le billet sur lequel notre Très Honoré Père a écrit le nom du Vicaire général. On ouvre, on déplie, tout le monde se rend compte que l'écriture est bien celle de feu notre Très Honoré Père, et enfin le secrétaire général lit le contenu tout haut. M. Cazot, premier assistant, baisse la tête ; c'est à lui qu'échoit la délicate mission

de gouverner la Compagnie jusqu'à la prochaine Assemblée générale, qui se réunira le 26 juillet. Après la mort de M. Boré, il avait fallu briser la boîte extérieure, parce que la clef était perdue; après la mort de M. Villette, le billet portait une date antérieure de trois ans à l'élection de ce dernier; cette fois, il n'y a pas eu d'incident; tout s'est passé régulièrement, à la satisfaction de tous.

28 janvier. — Les membres des deux Conseils des deux Maisons-Mères se sont donné rendez-vous, à six heures et demie du soir, près du lit funèbre sur lequel repose le corps de notre Très Honoré Père; c'est le moment fixé pour la mise en bière. Cette lugubre cérémonie remplit les cœurs de tristesse. Un *De profundis*, quelques gouttes d'eau bénite jetées sur la dépouille mortelle, et voici que des mains saisissent le cadavre pour le descendre dans le cercueil. Nos yeux ne quittent pas les traits paternels du cher défunt. Encore un instant et ils cesseront de les voir pour toujours. Le voici, cet instant cruel : on pose le couvercle, on le visse, on dépose le voile funèbre sur le cercueil; c'est fini, plus rien de celui que nous avons aimé ne frappe nos sens.

29 janvier. — A quatre heures du soir, levée du corps à la salle des reliques, où il a été transporté. Toute la Communauté est là présente et, dans la chapelle, des centaines de sœurs attendent l'arrivée du cortège. Les vêpres n'ont pas eu lieu, bien que ce soit dimanche; elles seront remplacées par le chant du premier nocturne et des laudes de l'office des morts.

30 janvier. — A dix heures, cérémonie des obsèques. Elle a montré quelle place importante occupait le défunt dans le monde catholique français. Son Excellence le nonce apostolique a chanté la messe et donné

l'absoute, sous la présidence de Son Éminence le cardinal-archevêque de Paris, devant Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique; l'archevêque de Tours; les évêques de Versailles, Amiens, Beauvais, Arras, Meaux; Mgr Chaptal, auxiliaire de Paris; Mgr Barthès, auxiliaire d'Albi; les représentants des évêques de Lille, Cambrai, Reims, Nice, Marseille, Soissons, Montpellier; Mgr Le Hunsec, supérieur du Saint-Esprit; Mgr Joseph Byrne, vicaire apostolique du Kilimandjaro, représentant de Mgr de Guébriant, supérieur général des Missions étrangères; Mgr Lavame, auditeur de la Nonciature; Mgr Boucher, directeur de la Propagation de la Foi pour la France; Mgr de la Serre, vice-recteur de l'Institut catholique de Paris; Dom Gabarra, abbé du monastère bénédictin de Sainte-Marie; les supérieurs de la Mission syrienne et de la Mission tchécoslovaque; le recteur de l'église maronite; M. Baussard, vicaire général de Paris; M. Boisard, vice-supérieur de Saint-Sulpice; les représentants de différentes communautés religieuses et des ecclésiastiques de la capitale en grand nombre.

Parmi les personnages laïques, signalons : M. Canet, représentant du président du Conseil; M. Milliès-Lacroix, maire de Dax et sénateur des Landes; M. Duval-Arnould, député de Paris; M. Simon-Juquin, maire du VI^e arrondissement; M. Ferrandi, conseiller municipal du quartier; M. Goyau, de l'Académie française; l'amiral Vedel; le général Pollacchi; l'aide de camp du prince Sixte de Bourbon; M. de Vergès, président des Conférences de Saint-Vincent-de Paul; la présidente des Dames de la Charité; des rédacteurs de divers journaux, comme *l'Écho de Paris*, *la Croix*, *les Débats*, *le Figaro*, *le Petit Journal*.

Le cortège qui suivit le cercueil de la rue de Sèvres au cimetière de Montparnasse s'étendait à perte de

vue : missionnaires, sœurs, orphelins, orphelines, ecclésiastiques et laïques de toutes catégories s'avancèrent en bon ordre, tristes et silencieux, protégés par le respect que le peuple de Paris porte à ses morts. Et quand, au cimetière, devant la fosse béante, fut prononcé le vœu qui termine les dernières prières : *Requiescat in pace!* chacun s'y associa du cœur et de la voix. Qu'y a-t-il de plus souhaitable que le repos dans la paix, dans cette paix radieuse que donne la possession de l'éternelle récompense !

3 février. — Dans la chapelle de la rue du Bac, service funèbre pour le repos de l'âme de N. T. H. P. Verdier. M. le Vicaire général officie devant les deux communautés et des sœurs du dehors. Seules, les sœurs servantes avaient eu l'autorisation d'assister à la cérémonie des obsèques, à cause de l'exiguïté de notre chapelle; aujourd'hui, les sœurs compagnes, celles du moins qui ont trouvé place, peuvent donner libre cours à leur piété filiale.

5 février. — Ouverture, dans notre chapelle, de la neuvaine en l'honneur de Jésus agonisant. Elle est prêchée par le P. Paul Ferrand, des Missionnaires de Notre-Dame de Sion. Il y aura, tous les jours, sermon et bénédiction du saint Sacrement.

7 février. — Le saint Sacrement est exposé à la chapelle de la rue du Bac. On y invoque avec ferveur la Vierge de la Médaille pour le succès de la séance générale qui doit décider, à Rome, de la béatification de sœur Catherine Labouré.

LE PÈRE FRANÇOIS VERDIER

Celui que Dieu vient de nous enlever ne veut pas de notice ; nous nous inclinons devant ses dernières volontés ; mais ne rien dire sur lui après une mort édifiante qui clôture treize années d'un généralat fécond serait décevoir l'attente des deux Communautés, et un tel silence serait jugé avec sévérité. Il n'y aura pas de notice, mais nous publierons divers documents qui permettront de juger l'homme et son œuvre.

1° *Testament spirituel*¹.

Paris, le 24 février 1931.

N'ayant rien dont je puisse disposer, il n'y a pas lieu, pour moi, de faire un testament, en ce qui concerne l'ordre matériel.

Au point de vue spirituel, je me recommande instantamment aux prières de toute la famille de saint Vincent.

Je demande pardon à ceux que j'aurais pu blesser ou froisser ou peiner d'une manière ou d'une autre.

Je demande aussi pardon à la Congrégation des torts que j'ai pu lui causer, des scandales que je lui ai occasionnés, des manquements dont je me suis rendu coupable comme simple confrère, comme supérieur de maison, comme supérieur général, des insuccès qui ont pu couronner mes entreprises ou mes essais, dont je serais responsable.

Devant Dieu, je crois pouvoir me rendre ce témoi-

1. Le testament était enfermé dans une enveloppe sur laquelle le P. Verdier a écrit : A ouvrir après ma mort. F. Verdier, i. p. d. I. M., Sup. gén.

gnage que j'ai aimé de grand amour la Congrégation, la désirant grande et forte, non pas tant, me semble-t-il, devant les hommes par le bruit et le brillant de ses œuvres; mais par la solidité de ses vertus et par l'esprit surnaturel dont je désirais et désire la voir animée, dans son ensemble, comme dans chacun de ses membres.

Je désire qu'aucune sorte de notice, ne soit faite sur moi, ni dans les *Annales*, ni autrement. Et, dans la mesure où je le puis, je défends qu'aucun travail semblable ne soit fait. *Primo*, je n'en vaud pas la peine. *Secundo*, après ma mort, j'aurai, comme durant ma vie, et plus encore, besoin de prières et non de blâmes ou d'éloges.

Supérieur général, je m'étais proposé trois buts, dont le premier était la reprise de nos œuvres, grâce à un recrutement plus nombreux et plus assuré. Grâce à Dieu, tout en étant encore loin de sa perfection, le recrutement paraît en assez bonne voie. Il y a encore à faire évidemment, mais enfin quelque chose est fait.

Pour les deux autres buts, je n'en dirai rien, car j'y ai échoué : totalement pour un et presque complètement pour l'autre. Pour y réussir, il aurait fallu un autre homme que moi, plus surnaturel, plus uni à Dieu.

Plaise à Dieu qu'un autre, meilleur instrument entre les mains de Dieu, s'applique avec succès à les réaliser! Il rendra à la Congrégation un signalé service, dont, par avance, je lui exprime mon entière reconnaissance.

Me recommandant à Notre-Seigneur, à la Vierge de la Médaille Miraculeuse, à notre si grand saint Vincent, je déclare mourir dans la foi de la sainte Église catholique et dans l'amour de la chère Congrégation de la Mission.

Fait à Paris, le 24 février 1931, en la fête de saint Mathias, apôtre.

F. VERDIER,
i. p. d. l. M. Sup. gén.

2. *Conférence donnée à la Maison-Mère par M. Narguet, procureur général, le vendredi 3 février.*

Sans doute, en ce testament si édifiant où notre Père montre le fonds de son âme, il nous dit : « Autant que je le puis, je défends que l'on fasse sur moi, soit dans les *Annales*, soit autrement, quelque genre de notice que ce soit ; car : 1° je n'en vaudrais pas la peine ; 2° après ma mort encore plus que pendant ma vie, j'aurai bien plus besoin de prières que d'éloges ou de blâmes. » Mais, comme nos prières lui ont été et lui sont encore très largement accordées ; comme, d'autre part, il n'y aura ici ni éloges ni blâmes, mais simplement des faits, je n'hésite pas à dire quelques mots, au moins sur ces quelques années pour lesquelles je suis ici peut-être le seul témoin présent.

Ce sont les années de Montpellier, Rome et Noto (Sicile).

Montpellier. C'était en 1902. Cette année-là devait être la dernière pour nos grands séminaires. En 1901, nos maisons de missions avaient toutes été fermées, et, en juillet 1902, la même mesure avait été appliquée à nos petits séminaires de France.

Or, au moment de mon placement au grand séminaire de Montpellier, j'eus, pour m'encourager, un mot d'un supérieur bien éminent, le bon M. Collot, supérieur du grand séminaire d'Évreux. Il était originaire du diocèse de Montpellier et il me dit : « Je suis content de votre placement près de M. Verdier, car l'œuvre qu'il a faite au grand séminaire de Montpellier

est admirable et combien belle pour la Congrégation ! Maintenant, au moins, je n'ai plus, comme avant son arrivée, crainte et appréhension de me retrouver en mon pays et d'entendre tout ce qui se disait alors sur les Lazaristes. » Il ajouta même ces mots que le P. Fiat adressa à M. Verdier : « Je vous envoie à Montpellier, le plus jeune des supérieurs de France ; si vous ne réussissez pas, nous fermerons le séminaire. »

Encouragé par ces paroles, j'arrivai donc au grand séminaire de Montpellier. C'était l'année qui devait être la dernière, et tout ce que je vis ne fit que confirmer ce qu'avait dit le bon M. Collot.

En effet, je trouvai un supérieur dont plus tard une Mère générale disait : « Il sait tout et aucune question ne le surprend. » Et de fait, j'admirai l'étendue et la profondeur de ses connaissances : tant de langues diverses ! Français, latin, grec, hébreu, italien, anglais, allemand. Sans doute, il avait une très grande facilité, mais ce qui frappait le plus, c'était la continuité et l'application du travail pour la culture de son esprit et de son intelligence. Car toutes ces langues, il ne les avait point trouvées, en naissant, dans son berceau. D'autre part, s'il était si facilement au courant de tout, c'est qu'il avait été, pour la philosophie, pour la théologie et pour tout, jusqu'au fond même et aux principes de ces sciences. Il en avait nourri son âme bien plus qu'orné sa mémoire.

Surtout ce qui frappait et édifiait, c'était d'apprendre soit par ses répétitions d'oraison, soit par ses conférences, pour quelles raisons il cultivait ainsi son intelligence. Ces raisons sont les mêmes que nous retrouvons en son testament spirituel, quand il dit : « J'ai voulu la chère famille de saint Vincent grande et forte, non dans l'estime des créatures, mais dans la valeur et la perfection de chacun de ses

membres. » De fait, il se cultivait ainsi par respect pour les dons de Dieu en lui, par estime pour l'élévation de son sacerdoce et par un amour sans limite du vrai saint Vincent, à qui il voulait faire honneur.

De plus, ce supérieur était un *animateur*. Pour cela :

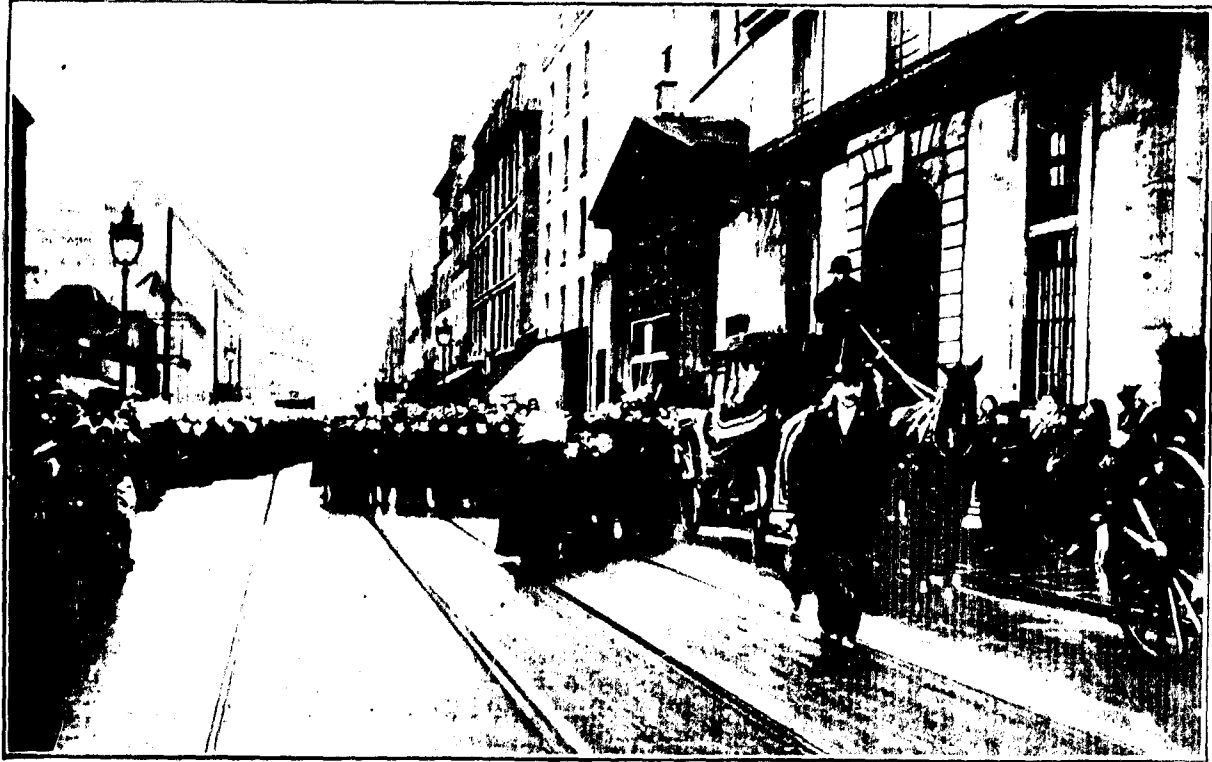
1° Il maintenait bien exactement le cadre de nos saintes règles ;

2° Il savait conserver l'union entre les confrères, malgré la diversité et quelquefois les difficultés des âges et des caractères. « C'est curieux, disait un des confrères, qui n'était pas le plus facile, ce supérieur arrive à me faire faire ce que je ne voulais pas et même à me faire croire que c'est moi qui l'ai voulu ! »

3° Il intéressait tous les confrères au bien des élèves par le soin qu'il prenait de tenir très régulièrement son conseil, conseil où chaque confrère pouvait dire bien simplement son avis ou faire ses propositions et devait aussi se prononcer par oui ou par non ;

4° Il voulait le rayonnement de l'activité de ses confrères, non point par des courses aux quatre coins du diocèse, mais : 1) par le perfectionnement de la science de chacun d'eux. C'est ainsi que parurent et furent publiés des ouvrages sur l'Écriture Sainte, sur le droit canon, sur le droit public de l'Église, lui-même donnant par ce dernier l'exemple de cette bonne activité ; 2) par des conférences données, au grand séminaire, aux jeunes gens des Facultés de Montpellier.

Ce supérieur était aussi, vis-à-vis des élèves, bien plus un père qu'un maître. Sans doute, il y avait une régularité très suivie ; sans doute aussi les examens, les sabbatines, les devoirs écrits, qui se suivaient de quinzaine en quinzaine, demandaient aux élèves du travail et des efforts, mais ces élèves étaient toujours accueillis par une bonté égale à elle-même et ils pouvaient, chaque jour, constater avec quels soins et quelle



ENTERREMENT DU T. H. P. VERDIER

Le Cortège au moment du départ

suite le supérieur veillait aussi à leur bien-être matériel.

De fait, chaque année, ce local du grand séminaire, qui longtemps avait abrité les petits et les grands séminaristes, devenait mieux aménagé à tous égards. Nous devions partir à la fin de l'année scolaire et cependant, loin de voir des préparatifs de déménagement, c'était, au contraire, un aménagement qui continuait toujours : la literie des élèves, le mobilier de leurs chambres furent mis au point cette année-là.

Quand l'économe semblait s'en étonner, il recevait cette réponse, toujours si bien en harmonie avec l'élévation d'âme du supérieur : « Il faut laisser, en partant, une bonne et haute idée de l'esprit de saint Vincent. »

La fin approchait et je me rappelle encore ce soir où nous prîmes une voiture en laquelle nous emportâmes une grosse valise, qui contenait tous les titres du séminaire. En présence de Monseigneur et de ses vicaires généraux, ces titres, avec leurs fiches individuelles d'entrée, de valeur, de rendement, de destination, etc., furent, les uns et les autres, montrés et remis, si bien qu'au bout d'un moment, Monseigneur, devenu depuis Cardinal, nous laissa. Après son départ, un long temps s'écoula encore avant que notre compte rendu fût terminé.

Au moment du départ définitif, Monseigneur dit à M. Verdier : « Mon cher Monsieur le Supérieur, puisque vous êtes originaire du diocèse et que vous avez tout en mains pour continuer parmi nous la belle œuvre de saint Vincent, pourquoi ne resteriez-vous pas et ne continueriez-vous pas votre dévouement au grand séminaire ? » Et notre Père, en vrai fils d'obéissance et de saint Vincent, fit cette réponse : « Monseigneur, je vous remercie de votre estime et de votre confiance ;

mais j'appartiens à ma Congrégation et je ferai ce que me demandera mon Supérieur général. » Ainsi se termina, pour notre Père, son travail au grand séminaire de Montpellier. Aux vacances de cette année 1903, il fut placé à Rome.

Il avait d'abord été question de Jérusalem. Il devait aller là avec votre serviteur, pour ouvrir une maison dans le genre de celle de Rome, internationale, où nos confrères du monde entier, et peut-être même aussi quelques clercs des séminaires destinés aux études bibliques, auraient reçu la formation et le milieu ecclésiastique et religieux. Ce projet n'ayant pas eu de suite, c'est à Rome que fut envoyé M. Verdier. Par son arrivée, cette maison reçut alors un avantage qu'elle n'avait jamais eu auparavant et qu'elle n'a pas eu depuis : en effet, au moment où j'étais étudiant, il n'y avait que le supérieur et l'économe; quand vint M. Verdier, il y eut un assistant, directeur des études, et quel assistant ! Il mit en cette charge cette même idée, qui toujours le guida et le soutint : aider ses confrères, prêtres-étudiants, élite et espoir de la Congrégation, à élever et fortifier leur âme en même temps que leur intelligence. Pour cela, il eut soin : 1° De leur donner l'exemple de la régularité et du travail ; il était le plus assidu aux cours de perfectionnement en italien, qu'il fit établir en la maison. Il se perfectionna si bien que les confrères italiens de Naples dirent, à la fin de l'année : « Monsieur Verdier, on dirait que c'est quelqu'un des nôtres ! » 2° Il eut soin de s'occuper des prêtres-étudiants avec méthode, assiduité, les voyant chacun en particulier tous les mois et donnant à tous, chaque semaine, un cours de préparation à leur office de futurs directeurs de grand séminaire. La base de son enseignement était notre

directoire, pour lequel il avait la plus profonde vénération.

Cette année-là, il était question, pour répondre aux désirs du Saint-Père, de prendre quelques séminaires d'Italie. A cette intention, les supérieurs avaient envoyé quelques confrères des séminaires fermés en France passer, à la maison internationale, une année de préparation; mais les premiers à qui on donna un placement furent l'assistant de Rome, M. Verdier; l'économe, votre serviteur; M. Suylen, jeune docteur, de sainte et regrettée mémoire, et deux jeunes prêtres de Naples.

C'est ainsi que notre Père devint supérieur du séminaire de Noto, en Sicile.

1° En quel costume il y arrive? Il a pris pour cela l'habit de nos confrères d'Italie, dont on peut voir l'image et la photographie aux portraits de saint Vincent et des premiers supérieurs généraux. Pourquoi cela? Parce que les conditions établies par nos supérieurs étaient que nous étions cédés et prêtés à la province de Naples. Si on se rapporte au catalogue de cette année-là (1904-1905), on trouve à la province de Naples, dixième maison: Noto; supérieur: M. François Verdier.

2° Ce qu'il trouve à Noto; ce qu'il y fait; ce qu'il y laisse.

a) *Pour le matériel.* Des conditions bien pénibles, surtout pour quelqu'un qui a une santé délicate et qui a connu les années de Montpellier. Quelques exemples. Le café qu'on nous donne est un café d'orge; quand nous obtenons d'avoir du vrai café, on nous compte les grains: douze par personne. Comme dessert, on trouve quelques feuilles de salade. Notre Père doit, le soir, prendre du lait et comme, en ce pays, il n'y a

que des chèvres et que ces chèvres ne passent devant le séminaire qu'après avoir servi la ville, plus d'une fois, quand le souper arrive, on demande : « Et le lait du supérieur? » Et la réponse est celle-ci : « Il n'y en a pas. » Il y avait bien, dans la chambre du supérieur, une malle que nous appellions la malle des adjectifs ; plus d'une fois ces adjectifs auraient été mieux appelés des substantifs. Un mot caractérisera bien tout ce que comprenait cette situation matérielle, c'est le mot d'un confrère qui cependant ne vint à Noto que la deuxième année. Il arrivait de Chine et, après quelque temps, il disait : « En Chine, on est bien mieux qu'ici, même aux résidences les moins favorisées. »

b) *Côté professionnel.* Les élèves, petits et grands, sont tous en soutane, placés dans de grandes chambres. Pour cinq francs par mois, les familles de la ville ont le droit de maintenir leurs enfants au séminaire, pour les études et la préparation au sacerdoce. Seule, l'alimentation est à la charge de la famille, et ce n'était pas un spectacle banal que de voir (du moins pendant les premières semaines) cette suite de gens qui, à l'heure du dîner, apportaient les provisions.

c) *Les professeurs.* Il y en avait de deux sortes : les internes et les externes, ceux-ci venant ou ne venant pas. Quand ils viennent et que le temps est beau, la classe se fait en emmenant les élèves en promenade et non pas en restant sur place. Pour faciliter les examens, on a soin d'indiquer très clairement sur quelle question et, pour ainsi dire, sur quelle page on sera interrogé.

Quelques exemples. Je fais passer un examen aux théologiens. Il s'agit du traité de l'Incarnation ; la question est la suivante : *Le Fils est-il consubstantiel*

au Père ? Et l'élève de me répondre avec empressement : oui, oui, et c'est de foi, et voici toutes les preuves. Il allait me donner toute cette suite quand je l'arrêtai en lui disant : « Piano, piano ; il y a là un mot que j'ai oublié et que je ne comprends plus ; c'est le mot *consubstantiel* ; que signifie-t-il ? » Et l'élève de me dire en grande hâte : « Oh, Père, ce n'est point du programme ! »

Notre Père enseigne l'Écriture Sainte. Il a expliqué toute la valeur du Nouveau Testament. A la fin de la classe, il prend en mains les volumes : dans la main droite, le Nouveau Testament ; dans la gauche, l'Ancien. Et il demande aux élèves où est le Nouveau, où est l'Ancien. Et eux, vu l'importance du Nouveau Testament, de désigner le plus gros des volumes.

Notre Père a établi un règlement pour la saison d'hiver. Le lendemain matin, il voit arriver chez lui le réglementaire qui lui dit : « Père, que faut-il faire aujourd'hui ? » Le Père lui répond : « Ce que j'ai réglé et établi hier. » Cette scène, le réglementaire la répéta plusieurs jours de suite, montrant par là cette mentalité particulière qui s' imagine que le supérieur peut tout ce qu'il veut, et par conséquent est à même de vouloir demain tout le contraire de la veille.

d) *L'évêque*. Il est plein d'estime et de confiance pour son cher supérieur, dont il dit : *c'est de l'or massif* ; mais, c'est aussi un or qu'il se charge de ciseler et de façonner d'une manière pénible et douloureuse ; on peut s'en rendre compte, en sachant que cet évêque arrive tous les soirs au séminaire, y passe la soirée, la nuit et une partie de la matinée. Il cherche, il interroge, il fait venir les uns, les autres, même nous. Un jour, c'est moi qu'il appela pour me dire : « Vous êtes tous trop bons, votre supérieur surtout, et la

méthode, ici, doit être plus forte (c'est tout juste s'il ne me dit pas qu'il fallait employer les coups). Naturellement, j'écoutai Monseigneur, mais je me permis de lui renouveler, avec l'assurance de notre dévouement, celle aussi de toute notre confiance aux méthodes de notre Congrégation, si sagement appliquées par notre supérieur. La confiance de l'évêque continua et se développa à tel point que, quelques années plus tard, il fit tout pour essayer de faire nommer M. Verdier comme son coadjuteur avec succession.

La conduite et la réponse de M. Verdier furent alors absolument conformes à celles que nous avons signalées plus haut en sa réponse à l'évêque de Montpellier, lors de la fermeture du grand séminaire à l'activité de la Congrégation.

Telles étaient donc, en résumé, les conditions que trouva notre Père quand il reçut la charge du séminaire de Noto. Elles nous permettent de comprendre quelle impression profonde elles produisirent en cette âme, qui avait une si haute et si grande idée de l'état et de la vocation sacerdotale. Cette impression était restée ineffaçable, car elle lui revint encore au cours de sa dernière maladie quand il comparait tant de facilités à Montpellier et tant de difficultés à Noto.

Voilà donc ce que M. Verdier trouva à Noto et voici ce qu'il y fit.

B) Ce qu'il fit à Noto :

a) Loin de s'abattre, il se montra, au contraire, plein d'un généreux entrain. Bien qu'il eût dix-sept ans de plus que le plus âgé de ses confrères, il était la gaieté même. C'est à Noto qu'on put trouver en lui un talent jusqu'alors moins connu, celui du chant : il aimait à compenser les privations matérielles et à en dissimuler les souffrances par de nombreux morceaux

d'un riche répertoire. Il était content de voir ce que l'esprit et les méthodes de la Congrégation donneraient dans un pareil milieu ; il s'y mit donc de tout cœur : et pour cela, il eut soin :

b) Pour la vie de communauté : d'en garder et faire garder exactement tous les soutiens de la bonne régularité. Il y eut un mérite particulier, car tous nos exercices, prières, chapitres, répétitions d'oraison, conférences, se faisaient en la langue de la province à laquelle nous appartenions, en italien ;

c) Pour le séminaire, doucement et sans à-coups, il appliqua trois moyens très efficaces de ramener le séminaire à son but et à sa nature.

Comme premier moyen, il établit une pension un peu plus élevée. Comme deuxième moyen, il organisa des études plus sérieuses et plus suivies. C'est ainsi que, petit à petit, les professeurs durent être exacts à l'heure et assidus à leurs cours ; les élèves, outre leurs leçons de chaque jour, eurent à subir le contrôle des repasses de quinzaine en présence du supérieur et des professeurs. Au lendemain de cette repasse, on leur donnait, pour la quinzaine, un devoir écrit à faire sur une des questions de classe. Ces exercices, régulièrement appliqués de quinzaine en quinzaine, menaient les élèves aux examens trimestriels écrits et oraux. Voilà pour le deuxième moyen. Comme troisième moyen, il établit une discipline plus sévère. Séparation du petit séminaire d'avec le grand, c'est-à-dire deux études, deux ordres du jour différents, deux lectures spirituelles. Ces lectures spirituelles, jointes aux conférences spirituelles de chaque dimanche, étaient l'âme de cette discipline et servaient tout particulièrement à la formation des esprits et des cœurs.

Le tout était bien mis à point par l'inlassable bonté du supérieur, qui faisait, vis-à-vis des enfants, un

travail parfois très modeste, comme par exemple, celui de les accueillir pour leur servir un petit cahier de deux sous, ou leur donner quelques plumes et un crayon. Il veillait aussi, dans toute la mesure du possible, à leur régime alimentaire, à la propreté, à l'hygiène.

Les résultats? D'abord, une certaine diminution du nombre des élèves, dont plusieurs, parmi les professeurs, semblaient effrayés; à quoi nous répondions: « Évidemment, il faudrait s'effrayer si le séminaire n'était qu'un simple collège; mais n'oubliez pas que nous aurons à répondre à Dieu de toutes les vocations qu'on aurait laissé passer sans les éprouver. » En effet, les moyens employés ont produit ce résultat très important d'écartier définitivement du sacerdoce une foule d'enfants et de jeunes gens qui y seraient entrés sans vocation.

L'autre résultat obtenu se traduit par ces mots de l'évêque actuel du diocèse de Noto: « Les prêtres sur lesquels je puis compter sont ceux que les Pères ont formés. »

Quand on pense que notre Père a vécu dix années en ce milieu et dans ces conditions, on comprend que deux fois il y ait fait de graves maladies et qu'il en soit sorti avec une santé atteinte pour le reste de ses jours. Le bon Dieu fit alors de cette âme, haute et grande par ses qualités, une âme façonnée et triturée par une souffrance intime et continuelle. L'inaltérable patience et l'édifiant silence que notre Père a montrés aux longs jours de sa dernière maladie n'ont été que le couronnement et la continuation des exercices pratiques à Noto. C'est pour cela qu'en mon intérieur j'ai souvent pensé que si notre Père n'avait eu, pour mériter son ciel, que les seules années de Noto, il l'eût gagné largement et amplement.

Que dire de tant de mérites acquis auparavant et depuis !

Voilà, Monsieur le Vicaire général, l'image laissée en moi par ces quelques années dont je viens de parler. L'âme de notre Père réalisait bien en elle ce que, dans son testament, elle nous demande à tous : élévation et force. C'est parce qu'il a toujours voulu faire honneur aux dons que le bon Dieu lui avait faits, et très particulièrement à son idéal de prêtre et de fils de saint Vincent, que notre Père exprime dans son testament son indignité par ces mots : « Je n'en vaux pas la peine. » Nous avons tous aussi pu remarquer comment, lorsque nous lui demandions de nous bénir, il avait hâte de se réfugier derrière saint Vincent. Nous ne saurions oublier avec quel accent et de quel geste, au jour où il reçut les derniers sacrements, il nous dit ; « Oui, je vais vous donner, oh ! non pas ma pauvre bénédiction, mais la bénédiction paternelle et puissante de saint Vincent, sous laquelle je me mets moi-même avec vous. »

C'est aussi à cette image bien conservée de notre Père que j'ai répondu quand, en 1919, après quinze ans de séparation, il me nomma au poste où je suis. L'aider à maintenir en lui cette âme grande et forte que j'avais admirée, l'aider à la réaliser en nous, tel fut le principe qui me guida en tous mes rapports avec lui.

3. Conférence donnée à la Maison-Mère par M. Coste, secrétaire général, le vendredi 10 février.

Vendredi dernier, dans l'intéressante conférence que nous avons entendue, M. Narguet s'est arrêté à l'année 1914, qui marque une orientation nouvelle dans la vie du P. Verdier, car l'Assemblée de 1914 fit de lui un des assistants du Supérieur général.

Voyons un peu ce qu'était l'homme choisi par Dieu pour gouverner la Compagnie. Doué d'une intelligence supérieure, qu'aidaient une mémoire excellente et le goût du beau, il s'était développé par le travail. Trente-quatre ans de professorat dans les grands séminaires lui avaient donné, sur toutes les branches des sciences ecclésiastiques, des connaissances très étendues. Outre le français, il parlait l'italien, l'espagnol, le latin, le provençal, possédait quelque teinture d'anglais et d'allemand et lisait convenablement le grec et l'hébreu. Dans sa bibliothèque privée, à côté d'austères travaux sur la législation, la théologie et la philosophie, figuraient Dante, Mistral, Horace et Virgile. Le beau le captivait au même titre que le vrai et l'utile ; c'était la distraction et le délassement de son esprit.

Avant d'être Supérieur général, il a publié deux ouvrages : *la Révélation devant la raison* (Collection : *Science et Religion*) et *Manuel de droit public ecclésiastique*. Le récit de son voyage dans l'Amérique du Sud (Argentine, Uruguay, Paraguay, Chili, Pérou, Salvador, Bolivie, Brésil) est, comme l'étaient ses conversations, plein de réminiscences des auteurs classiques. Jusque dans sa petite chambre d'hôpital, à Saint-Michel, Horace lui tenait compagnie. Il lut à l'un de ses visiteurs l'ode sur l'ail, qu'il trouvait ravissante.

Son esprit, empreint d'un sage libéralisme, savait se dégager des idées courantes et routinières et n'était pas l'esclave d'un milieu. Il aimait à voir les choses de haut et se reposait facilement sur ses collaborateurs pour les détails. Vues hautes et larges, ces deux mots caractérisent ses tendances intellectuelles dans le domaine de la pratique.

Passons à la volonté. Ses qualités les plus remar-

quables étaient une rare ténacité et le pouvoir de dominer l'émotion. Quand, après mûre réflexion, un projet lui tenait à cœur, il allait de l'avant, malgré les objections et les difficultés accumulées.

Ce n'était pas un émotif ; il se contenait admirablement devant des faits qui auraient troublé tout autre. La mort de sa mère lui fut annoncée à Montpellier, au cours d'une réunion ; on ne devina rien du coup qui le frappait.

Cette maîtrise a pu laisser croire à plusieurs qu'il manquait de cœur. Sa timidité, car il était timide, formait tout autour de lui comme une couche de glace. A ceux qui n'arrivaient pas à le dégeler, il paraissait froid et même quelque peu hautain. Quand la glace était fondue, on se trouvait en face d'un autre homme, simple, familier, aimable, délicat ; et c'était pour toujours. Pas d'amitiés plus tenaces et plus vivaces que les siennes. Si l'on critiquait devant lui ceux qui avaient gagné sa confiance, son estime et son affection ne se refroidissaient en rien ; il restait sceptique.

Cette intelligence, cette volonté, ce cœur, il les a mis au service des deux familles de saint Vincent dont il avait la charge. Quand la mort de M. Louwyck fit retomber sur ses épaules la charge de Vicaire général, la guerre continuait ses terribles ravages. Nos jeunes missionnaires versaient leur sang sur les champs de bataille ; les établissements, privés de bras, voyaient leurs œuvres dépérir ; des ruines partout. Depuis la grande Révolution et les années qui suivirent, jamais la Compagnie n'avait présenté spectacle aussi lamentable. La guerre finie, chaque soldat, chaque aumônier militaire se rendit au poste qui lui fut fixé. Les maisons ne retrouvèrent plus leur personnel au complet ; pendant quatre ans, les décès s'étaient multipliés, les

reentrées avaient peu donné ; la France garda pour elle, par nécessité, bien des missionnaires précédemment à l'étranger.

Le premier devoir du Vicaire général, devenu en 1919 Supérieur général, était évidemment d'intensifier le recrutement. L'école apostolique de Wernhout était bien éloignée ; mieux valait, d'ailleurs, la laisser à nos confrères hollandais ; du fait de la guerre, elle était devenue hollandaise et par ses professeurs et par ses élèves. Le P. Verdier fonda coup sur coup les écoles de Gentilly et de Cuvry, ressuscita celles de Prime-Combe et de Loos, cette dernière pour remplacer l'école d'Ingelmunster. Il est vrai, Beaupréau ferma ses portes ; mais le Berceau et Marvejols continuèrent d'alimenter nos séminaires internes.

Pour exciter l'émulation, le P. Verdier eut l'idée d'une circulaire annuelle, qui indiquerait, pour chaque école, le nombre des élèves par classe et celui des entrées à la Maison-Mère dans l'année écoulée. C'était, pour lui, l'occasion de donner les avis qu'il estimait utiles.

La Congrégation souffrait dans un autre recrutement : celui des frères coadjuteurs. Pendant des années et des années, on a vu des postulants séjourner un mois, deux mois, trois mois à la Maison-Mère, et puis disparaître, n'ayant pas trouvé chez nous l'idéal auquel ils aspiraient. La cause de ces échecs sautait aux yeux : dans une maison de formation, il faut que les jeunes soient bien encadrés ; s'ils trouvent près d'eux des esprits légers, critiques, dissolvants, peu attachés à leur vocation, ne serait-ce que deux ou trois, le travail de formation est remplacé par un travail de déformation. Le P. Verdier vit le remède dans l'isolement des nouveaux venus.

Il estima aussi que des enfants reçus jeunes, vers

les treize, quatorze ou quinze ans, instruits et disciplinés par un postulat préparatoire, plus ou moins long suivant l'âge, s'habitueraient plus facilement à la vie de communauté.

De là, l'œuvre de Folleville, école apostolique de nos frères. Grâce aux dispositions prises, aux années maigres ont succédé des années grasses ou plutôt moins maigres. Le progrès s'accroîtra, espérons-le.

La formation des clercs se continue au séminaire et aux études. Là aussi, le P. Verdier faisait sentir son action. Ce n'est pas tout de se bien recruter ; il faut conserver ceux qui sont venus à nous. Il veillait attentivement sur leur santé. Les modifications qu'il a opérées dans le régime des repas, dans la durée du sommeil, dans le nombre des promenades, dans le règlement des vacances étaient inspirées par le désir de voir le corps des jeunes gens supporter les fatigues du développement organique et échapper à l'action malfaisante des miasmes qui remplissent l'atmosphère d'une grande ville, comme Paris. Beaucamps est là pour témoigner de sa sollicitude paternelle.

Quoi qu'il fit, la maladie n'épargnait pas nos clercs. Pour eux, il aménagea Musinens ; pour eux encore, car c'est à eux surtout qu'il pensait ; il agrandit l'infirmerie de la Maison-Mère et y appela les sœurs.

L'ancien et traditionnel système de communauté unique lui semblait défectueux ; il scinda la Maison-Mère en deux, dans l'espoir que l'isolement permettrait aux clercs de mieux se former.

Il ne faudrait pas croire que le P. Verdier eût la manie de rompre avec le passé pour instaurer du nouveau. Sur divers points, il s'efforçait de remonter le courant pour revenir au passé. Deux pratiques surtout lui tenaient à cœur : celle de la pauvreté et la gratuité des missions. On l'entendait souvent gémir sur

la facilité avec laquelle nos décrets sur la pauvreté étaient violés. « La pauvreté n'existe plus », disait-il tristement.

Quant à la gratuité des missions, il comprenait fort bien que, dans les temps actuels, on ne peut s'y maintenir. Les fondations d'autrefois, vu le renchérissement de la vie, sont devenues insuffisantes; il faut autre chose aux missionnaires pour subsister, et cette autre chose ne peut être demandée qu'aux curés qui nous emploient. Tout en admettant cela pour le présent, le P. Verdier regardait vers l'avenir; il désirait que, peu à peu, par des fondations proportionnées aux besoins, la gratuité pût être remise en honneur. Ce mot de saint Vincent lui revenait souvent à l'esprit : « Nous ne sommes pas moins obligés à faire *gratis* nos missions que les capucins à vivre d'aumônes. Eh! bon Dieu! que dirait-on d'un capucin qui toucherait de l'argent et que n'a-t-on pas raison de dire des missionnaires qui se laissent défrayer dans les missions! » Une de ses dernières circulaires, adressée spécialement aux maisons de missions de France, laisse voir ses préoccupations sur ce sujet.

Saint Vincent était sa règle. Il l'aimait profondément, en parlait souvent avec cet accent du cœur que seul peut inspirer une affection profonde. C'est grâce à lui qu'ont été publiées les œuvres et la vie de notre saint Fondateur. Non seulement il en a compris la nécessité, mais il a constamment encouragé l'auteur et l'a même soutenu contre les préventions de personnes, très respectables certes, mais esclaves d'une mentalité démodée, personnes tellement attachées à l'ancienne méthode d'édification qu'elles considéraient la méthode critique moderne comme l'ennemie, comme si l'édification n'avait pas besoin d'avoir comme base la vérité.

D'autres s'effarouchaient à la seule pensée que le public pourrait lire les lettres et les conférences de saint Vincent. A leurs yeux, saint Vincent appartenait à ses enfants, pas aux gens du dehors; ses paroles, ses écrits étaient un secret de famille; il y avait quelque indiscretion à les divulguer à d'autres. Le P. Verdier avait l'intelligence trop élevée pour se laisser arrêter par de telles objections, vraiment d'un autre siècle. L'égoïsme est égoïsme même lorsqu'il s'entoure d'une apparence de piété et de vénération. Ce qui est beau, bien, édifiant est pour tous et pas seulement pour une catégorie d'individus.

Que dire maintenant de l'attachement du P. Verdier à sa vocation? Il l'a aimée profondément; il remerciait souvent Dieu de la lui avoir donnée; il ne parlait jamais de la Compagnie qu'avec un affectueux respect. Tout ce qui lui rappelait ses origines avait, pour lui, un grand intérêt. Quand il sut que la tour, ou plutôt les ruines de la tour de Folleville, étaient en vente aux enchères, il manifesta l'intention de se porter acquéreur, même en enchérissant si quelque compétiteur se présentait. Il s'en présenta un, en effet; mais l'obstination de ce dernier dut céder devant l'obstination de celui qui représentait le Père.

Quand fut proposée au P. Verdier la croix de la Légion d'honneur, il ne cacha pas sa satisfaction, car cette décoration s'adressait, à ses yeux, à la double famille de saint Vincent. Un jour, la supérieure de l'hôpital de Rambouillet lui parla de M. Gaston Doumergue, président de la République, qui villégiaturait chaque année dans cette localité; elle lui vanta son amabilité et se fit fort de lui obtenir audience. Le président mit tout de suite son visiteur à l'aise. Tous deux étaient originaires de communes limitrophes; ils avaient à peu près le même âge. Tous deux connais-

saient les mêmes lieux, les mêmes familles. On causa, on bavarda, on se plut et, les années suivantes, on recommença. A la tête de la maison militaire du président était l'amiral Vedel, de Lunel, dont le Père connaissait fort bien la famille. Il venait prendre part à la conversation; on parlait politique, questions religieuses, missions; les souvenirs du pays étaient surtout évoqués.

M. Doumergue est né protestant, mais son esprit, large et droit, se rapprochait singulièrement, par ses tendances, de l'esprit de notre Supérieur général. L'accord était facile entre ces deux hommes.

Et la pensée de la croix vint naturellement. M. Verdier était à la tête de deux Congrégations missionnaires; rien de plus facile que de formuler le considérant d'usage.

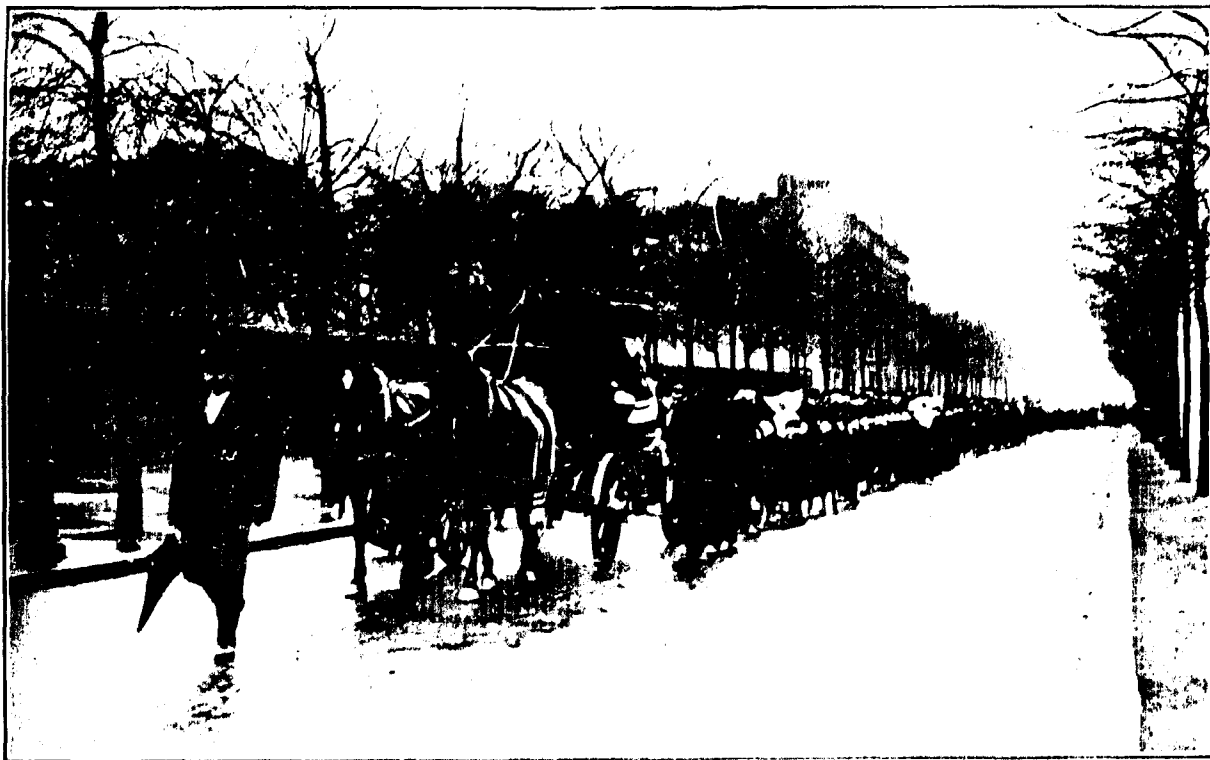
Son généralat a duré treize ans. Un peu de statistique nous dira les progrès accomplis.

Le 1^{er} janvier 1920, 3 805 confrères et frères, 336 maisons, 31 provinces.

Le 1^{er} janvier 1933, 4 773 confrères et frères, 406 maisons, 36 provinces.

Donc gain de 968 confrères, 70 maisons et 5 provinces. Pour la France seulement, les maisons sont passées de 27 à 34, les écoles apostoliques de 3 à 6.

Parmi les faits principaux qui ont signalé ce généralat, mentionnons : une Assemblée générale et une Assemblée sexennale, les fêtes du tricentenaire de notre fondation en 1925, celle du centenaire des apparitions en 1930 et huit béatifications. L'Assemblée générale a été une des plus importantes à cause de l'adaptation de notre législation au nouveau Code canonique. Si le P. Verdier avait vécu un an de plus, son généralat se serait enrichi d'un autre tricentenaire et d'une neuvième béatification.



ENTERREMENT DU T. H. P. VERDIER

Le Cortège sur le point d'arriver à la porte du cimetière

Il a eu huit assistants : les quatre qui sont en fonctions, le vénéré M. Mac Hale, et trois autres, MM. Planson, Veneziani et Cervia, enlevés par la mort.

On pourrait dresser aussi une liste des épreuves qui ont marqué le généralat du P. Verdier; mais pourquoi rappeler à la mémoire des souvenirs pénibles? Dieu les connaît; il sait avec quel courage ces épreuves ont été supportées. Laissons dormir ce passé. Mieux vaut repasser en notre esprit les belles qualités, les beaux actes de vertu dont nous avons été témoins; mieux vaut nous pénétrer de ce tendre amour de saint Vincent, de ce grand attachement à la vocation dont le P. Verdier nous a donné l'exemple.

Après ces mots de M. Coste, M. le Vicaire général prit la parole pour conclure. Il loua la foi profonde et la vive piété de celui que nous venons de perdre et rappela sa grandeur d'âme devant la mort.

4. *L'Union Catholique de l'Hérault*

(Numéro du 12 février)

Plusieurs élèves de M. Verdier nous ont envoyé quelques traits de la physionomie de l'ancien Supérieur du grand séminaire de Montpellier.

Nous nous faisons un devoir de les en remercier, et nous donnons ici leurs meilleures lignes :

Le soir de la rentrée d'octobre 1893, quand, au débarqué du train, M. Verdier, le visage agrémenté d'une hirsute barbe noire de plusieurs jours, détailla son programme, qui devait être le nôtre, piété, étude, discipline, et cela d'un ton grave, volontairement froid, tranchant comme une lame, plus d'un séminariste sentit dans le dos un léger frisson. L'impression s'améliora assez vite.

En tête-à-tête, le nouveau Supérieur semblait un autre homme. L'on sut bientôt que le meilleur moyen

de le désarmer était d'aller lui avouer spontanément les plus impardonnables étourderies. Il faisait confiance *a priori* : rien de mieux pour amener confiance et bon esprit.

*
* *

Il ne tarda pas à donner au vieux couvent des Récollets, qui était alors le grand séminaire, un air plus avenant. Il découvrit, dans la chapelle, des fenêtres oubliées, qui s'ornèrent de clairs vitraux. Des couloirs furent élargis ; on créa de vastes salles, un beau réfectoire, une piscine même au milieu du jardin de Versailles. Enfin, la bibliothèque, déjà importante, s'enrichit de précieuses collections. Entretienue avec le plus grand soin, on n'y pénétrait qu'avec une sorte de respect, comme dans un sanctuaire.

*
* *

Il va de soi que la formation morale des élèves fut au premier rang de ses préoccupations. Longtemps avant les décrets de Pie X, la communion quotidienne était chose habituelle. Comme de saint Vincent de Paul, l'on disait de M. Verdier : « Voilà un prêtre qui dit bien la messe ! » Il aimait la liturgie, les belles cérémonies, le chant grégorien, qui était alors une nouveauté, et auquel les séminaristes furent initiés par Dom Mocquereau lui-même.

En ascétique, ses préférences allaient naturellement aux grands maîtres, qu'il savait rendre accessibles aux plus jeunes. Les mettant en garde contre les mièvreries d'un mysticisme frelaté, il fondait la vie chrétienne et sacerdotale sur le roc des vertus naturelles : « Soyons d'abord d'honnêtes gens ; aimons Dieu à la sueur de notre front. » Piété toute raisonnable, bien française aussi et puisée aux maximes de M. Vincent.

Les lectures spirituelles, que M. Verdier faisait tous les soirs, étaient la maîtresse pièce de ses moyens d'action. Aussi y excellait-il dans tous les tons comme dans les sujets les plus divers. Sans dédaigner l'esprit, qu'il n'avait pas besoin de chercher et dont il savait agrémenter les plus austères propos, ses libres causeries étaient surtout riches d'expérience, de ferme et robuste bon sens, de vues surnaturelles très élevées. Il savait n'être jamais banal ; qu'il commentât un simple manuel de civilité ou un traité de mystique, un malheureux scandale ou les vertus de la petite sainte de Lisieux, qui naissait alors à sa merveilleuse vie posthume ; les ordinations anglicanes, dont l'entretenait son ami et compatriote, M. Portal, voire une nouvelle de Bourget, tout nouveau converti, ou les plus modernes questions sociales, partout il excellait à éveiller l'intérêt par des vues personnelles qui étaient des éclairs. C'est ainsi qu'en éducateur de grande classe, il a pu donner à ceux qui l'ont compris et suivi une empreinte que rien ne saurait effacer.

*
*
*

Son action intellectuelle ne fut pas moindre. Il est vrai qu'ici encore M. Verdier prêchait d'exemple. Malgré ses multiples occupations, il publia un *Manuel de Droit public* qui sut rendre accessible, presque attrayante, une matière passablement aride. C'est lui qui inaugura les conférences religieuses, où il avait pour auditeurs, avec le docteur Grasset, les plus éminents professeurs de notre Université. Il publia ensuite ces conférences, afin d'atteindre un plus large auditoire, sous le titre : *La Révélation devant la Raison*. Ses collaborateurs l'imitaient. M. Fontaine publiait aussi son *Droit canon*, et M. Flament ses *Psaumes*

d'après l'hébreu, dont il fallut bien vite mettre sur pied une nouvelle édition.

Des dominicales, des concours entretenaient parmi les élèves une émulation que les largesses de Mme Bouisson-Bertrand favorisèrent encore par la création de bourses pour les plus méritants. D'autres procédés, et des plus variés, venaient compléter la formation intellectuelle des séminaristes. Les personnalités de passage étaient retenues pour une conférence; un cercle d'études était créé pour utiliser même les jours de congé, et les confrères du diocèse ou de l'extérieur y venaient parler du ministère ou de telle œuvre, leçons pratiques de pastorale qu'on ne manquait pas d'apprécier. Les diacres prêchaient à la messe matinale du dimanche, fréquentée par les bonnes gens du quartier. Ils faisaient aussi des catéchismes aux élèves de lycées ou chez les orphelins. Un beau jour, il y eut sortie générale pour aller voir une merveille que l'on n'avait jamais vue, — et d'aucuns ne voulaient pas y croire avant de l'avoir bien vue, de leurs yeux vue, tel saint Thomas! — un film de cinéma, qui depuis... mais alors ce nouveau-né, bien que assez empêtré dans ses langes, était le miracle du jour. On le vit donc et il fallut bien y croire! Enfin, à la maison de campagne de Bel-Air, rajeunie par ses soins, l'austère Supérieur acceptait volontiers de s'esbaudir à quelque parodie improvisée du conseil de ces « Messieurs », ou bien aux matinées où nos immortels classiques et l'éternel Labiche trouvaient des acteurs parmi les séminaristes.

Comme professeur, M. Verdier était incomparable. Nul autre mot ne serait l'expression exacte de la réalité. Riche d'une vaste culture littéraire et théologique, sans oublier l'histoire ou les sciences qu'il connaissait bien, il avait pu tout assimiler grâce à la

vigoureuse personnalité qui, de très bonne heure, avait percé en lui. Dédaigneux de ce qui n'était que brillant, il s'attachait d'autant mieux au solide. L'équilibre harmonieux de ses facultés le laissait maître de tous ses moyens en face des problèmes les plus ardu, dont il semblait se jouer. C'était merveille de le voir foncer droit au vif de la question, dont rien ne lui échappait, ni l'ensemble, ni les moindres détails. Loin de redouter les objections, il les provoquait ; loyalement, il les mettait en pleine lumière ; et puis, comme Socrate, il excellait à vous faire trouver la solution par un chemin tellement facile qu'on s'étonnait de n'y avoir pas songé.

Dix années durant, de 1893 à 1903, M. Verdier put exercer cette action éminemment féconde. Une inepte persécution nous l'arracha trop tôt. Mais tel était le culte qu'il avait inspiré à ses fils spirituels, que nul ne fut surpris de ses hautes destinées : ils les avaient prévues.

D'un autre :

Ses qualités éminentes d'intelligence et de gouvernement furent, sans doute, les raisons qui déterminèrent ses supérieurs à nous le donner. Il nous apportait, en plus, une enviable sérénité et une bonté profonde qui s'alliaient parfaitement avec une énergique volonté dans la réalisation du plan qu'il avait conçu.

S'étant préparé, par un travail particulier, aux examens de l'État, il voulut instituer une chaire de Sciences pour la préparation du baccalauréat.

Quand il faisait son cours de Droit public ou qu'il remplaçait, quelquefois au pied levé, un de ses professeurs, il étonnait tout le monde par l'universalité de son savoir et la précision de son enseignement. Il

n'ignorait rien des découvertes modernes, aussi bien dans le domaine des sciences que sur le terrain critique de l'histoire et de l'exégèse scripturaire.

Lui-même dirigeait magistralement les études, suivait jalousement le progrès des élèves et stimulait leur ardeur par un système plus corsé d'examens et de devoirs.

Il discernait parmi ses clercs ceux que leurs aptitudes ou leur tournure d'esprit disposaient à des études particulières ; et il savait leur donner le conseil et leur prêter le livre ou la revue qui achevaient de les orienter.

Il ne négligeait pas pour autant les connaissances générales de ses clercs ; il les voulait instruits en toutes matières et souhaitait que leur culture fût le plus étendue possible. La bibliothèque réputée du séminaire leur était ouverte, avec, sans doute, un contrôle nécessaire ; mais une salle de lecture, accessible à tous indistinctement, offrait, à côté d'ouvrages courants, les revues du jour.

Sous des dehors froids et quelquefois distants, il était l'homme le plus cordial, le plus encourageant qui fût. Il aimait les prêtres entreprenants et il suivait avec intérêt dans leur ministère ceux qui s'étaient imprégnés de ses méthodes.

Il était très indépendant d'esprit et voulait qu'on le devint. Les lectures spirituelles reprenaient souvent comme un leitmotiv le même thème de « l'initiative personnelle », en de nombreuses et originales variations.

Il fallait avec lui être homme de volonté et de décision. On ne dépassa jamais, je pense, la mesure...

Ses clercs instruits, cultivés, entreprenants, il les voulait dévots aussi et leur donnait l'exemple de la vraie dévotion.

Les superficiels le jugeaient plus savant que pieux, en quoi ils se trompaient. Pour ceux qui l'approchaient de près, ce n'était pas une révélation qu'il était d'une piété très droite et très tendre tout à la fois. Il n'étonna pas son infirmier quand, quelques jours avant sa mort, crucifié sur son lit de douleur, à cette demande : « De quel côté faut-il vous tourner, Père? » il répondit : « Du côté du ciel! »

Certes, non, il ne fut pas formaliste et il eut du catholicisme — religion d'amour — la plus nette et la plus exacte notion.

Il était d'une charité parfaite et savait déceler la bonne intention ; mais il aimait la vérité plus que tout : *Amicus Plato, magis amica veritas.*

Esprit critique au plus haut chef — aussi bien dans la vie pratique que pour les études — et observateur attentif, il voyait les choses par le fond, ramenait tout à ses justes proportions, ne craignant pas d'arracher des masques et de faire taire, pour en découvrir la vanité, le tapage que, pour tromper, faisaient les choses ou les gens, suivant en cela le précepte du philosophe : *Demere rebus tumultum.*

Était-il donc austère? Les jours de campagne, qu'il avait prolongés presque démesurément, — on partait vers cinq heures et quart respirer le grand air pour rentrer après le diner du soir, — étaient de véritables enchantements. S'il ne se mêlait pas, pour nous laisser plus libres, à nos divertissements, qui allaient jusqu'à jouer la comédie, il prenait part, du moins, à nos conversations. Je l'entends encore nous expliquer *Miréio* et les *Isolo d'Or*.

Un tel Supérieur a fait une impression profonde sur la génération qu'il a formée. Quand il est parti de Montpellier, cet Élie a laissé à plus d'un un pan de son manteau.

5. *Extrait de la Vie catholique* (3 février)

Le P. Verdier, Supérieur général des Lazaristes et des Filles de la Charité, est mort, après deux mois de maladie, dans la nuit du 25 au 26 janvier. La perte est grande pour l'Église, pour la France et pour les deux familles religieuses qui l'avaient à leur tête.

Lunel était sa patrie; c'est en cette localité qu'il vint au monde le 1^{er} mars 1856. De brillantes études au petit séminaire de Montpellier lui donnèrent le goût des classiques latins et français, qu'il se plaisait à repasser et à réciter jusqu'à la dernière année de sa vie.

A dix-huit ans, sa rhétorique finie, une grave question préoccupa son esprit : de quel côté orienter son avenir? La plupart de ses condisciples suivaient la voie ordinaire : du petit séminaire ils passaient au grand; quelques-uns préféraient quitter le diocèse pour entrer dans des communautés religieuses. Il fut du nombre de ces derniers. Les Lazaristes dirigeaient alors les deux séminaires de Montpellier; ils y étaient fort appréciés; c'est chez eux, dans leur Maison-Mère de Paris, qu'il se sentit appelé.

Il y entra le 7 décembre 1874, accomplit ses deux ans de probation et parcourut le cycle ordinaire des études théologiques et philosophiques jusqu'au jour où lui fut donnée l'onction sacerdotale. C'était le 22 mai 1880. Ses rares aptitudes pour les sciences abstraites le désignaient pour le professorat dans les grands séminaires. Il y fut destiné et y réussit à merveille. Partout où il est passé, à Nice (1880-1887), Marseille (1887-1894), Montpellier (1894-1904), il a laissé de nombreux admirateurs et de profondes amitiés. Ses vacances ne s'écoulaient pas dans l'oisiveté. Il prit, à Rome, pendant celles de 1887, le doctorat

en théologie, en 1888 devint docteur en philosophie.

Quand, en 1895, le grand séminaire de Montpellier perdit son supérieur, c'est à lui qu'on s'adressa pour exercer cette fonction. Il n'avait pas encore quarante ans. Sous sa puissante impulsion, le niveau des études se releva. Ses confrères, forts de ses encouragements, publièrent des ouvrages de valeur : M. René Flament, *les Psaumes traduits en français; Notice sur la chapelle et les bâtiments du grand séminaire de Montpellier; Cantional du grand séminaire de Montpellier*; M. Charles Fontaine, *Compendium juris privati canonici juxta Decretales Gregorii IX*. Lui-même donna l'exemple, car de sa plume sortirent *la Révélation devant la raison* (Collection : *Science et Religion*) et *Manuel de droit public ecclésiastique*. Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, se réjouissait de voir son séminaire tenir une des premières places parmi les séminaires de France. « C'est avec une joie paternelle, écrivait-il, que je salue cette floraison de travaux, qui ajoutera à la vieille réputation de notre clergé et provoquera parmi nos jeunes prêtres une si louable émulation. »

Tout marchait à souhait quand éclata la grande épreuve de 1903. Les Lazaristes durent quitter presque tous leurs établissements de France : maisons de missions et séminaires. Ce fut la dispersion. On eut le spectacle édifiant de prêtres, jeunes et âgés, s'expatriant par obéissance dans les Missions d'Orient et d'Extrême Orient et même traversant l'océan pour se fixer en Amérique. M. Verdier fut envoyé, comme directeur d'études, à Rome, où sa Congrégation possédait une maison pour clercs ou jeunes prêtres se préparant à la réception des grades dans les Universités romaines.

A ce poste de second rang, il se rendit très utile. On n'attendait qu'une occasion pour le remettre supé-

rieur et cette occasion se présenta l'année suivante (1904), quand la direction du séminaire de Noto en Sicile fut offerte à sa Congrégation. L'évêque de Noto fut ravi des auxiliaires qu'on lui envoyait et surtout du supérieur.

Noto était loin de ressembler à Montpellier; tout déroutait les nouveaux venus. Si nous nous trouvions transportés tout à coup en plein quatorzième ou quinzième siècle, notre étonnement ne serait pas moindre. Il fallait pourtant s'adapter. M. Verdier sut se plier aux nécessités du milieu, tout en cherchant à infuser un sang nouveau à ses séminaristes. Le vieil évêque, ravi des résultats obtenus en moins de quatre années, lui confia que son rêve était de l'avoir pour successeur. « Faites-vous naturaliser italien, lui déclara-t-il un jour; je vous demanderai à Rome comme coadjuteur. » Le supérieur du séminaire de Noto n'avait ni l'envie de perdre sa nationalité de français, ni l'ambition de mettre une mitre sur sa tête. Il continua de former les jeunes clercs du diocèse encore six ans.

En 1914, se tint l'Assemblée générale qui devait donner un successeur à M. Fiat, supérieur général démissionnaire. Le Conseil général fut renouvelé et M. Verdier se vit appelé à remplir les fonctions d'assistant de M. Villette, le nouvel élu. Malgré les crises que lui occasionnait le mauvais état du foie, sa constitution était robuste. Aussi l'utilisa-t-on pour une tournée d'inspection dans l'Amérique du Sud, où Lazaristes et Filles de la Charité possédaient de nombreux établissements. Pendant plusieurs mois, il parcourut l'Argentine, l'Uruguay, le Paraguay, le Chili, le Pérou, le Salvador, la Bolivie, le Brésil. Parti de Paris le 22 avril 1915, il y revenait le 9 décembre. Ce beau voyage de sept mois et demi, il en a lui-même raconté les péri-

péties d'une plume alerte et vivante dans le bulletin trimestriel de sa Congrégation.

Sa présence était d'autant plus nécessaire à la Maison-Mère que la santé du nouveau Supérieur général inspirait de fortes inquiétudes. M. Villette mourut le 7 novembre 1916, laissant le gouvernement provisoire de la Compagnie à son premier assistant, M. Louwyck. Ce dernier succomba, victime de la grippe infectieuse, le 17 février 1918. Du fait de cette disparition, M. Verdier devenait à son tour Vicaire général. La guerre terminée, il prépara la réunion d'une Assemblée générale, en vue de donner un successeur à M. Villette. Lui-même fut choisi le 30 septembre 1919.

La situation était difficile. Devant lui, des ruines et des établissements en souffrance. Des missionnaires étaient tombés en grand nombre sur les champs de bataille. Depuis quatre ans, les œuvres souffraient du manque de bras. Les Filles de la Charité avaient, elles aussi, pris part à la guerre comme infirmières dans les ambulances et les hôpitaux militaires; il avait fallu pour cela imposer des sacrifices aux établissements de l'intérieur en réduisant le nombre de leurs membres. Après la guerre, un gros effort de réorganisation s'imposait. M. Verdier s'y appliqua de son mieux. Les sources de recrutement étaient presque taries. Il multiplia les maisons de formation et put ainsi remédier partiellement au mal. La Congrégation de la Mission est aujourd'hui plus nombreuse qu'en 1914. Les Filles de la Charité ne sont pas loin de 40 000. Quelle belle armée! Armée de paix, non de guerre, constituée pour une œuvre de vie, non pour une œuvre de mort.

M. Verdier la voulait forte et disciplinée, animée de l'esprit qui animait le Fondateur, saint Vincent de Paul. C'était un homme aux vues larges et hautes, au cœur grand et généreux, au caractère ferme et noble.

Le président Doumergue; le cardinal Verdier, archevêque de Paris; S. E. Mgr Maglione, nonce apostolique, l'honoraient de leur amitié.

Il est mort à la tâche, à la veille de terminer ses soixante-dix-sept ans. Ses obsèques ont montré quelle place il occupait dans le monde catholique français.

6. *Extrait du Lorrain, 29 janvier*

Regardons... cette belle figure de M. Verdier, Supérieur général des Lazaristes et des Filles de la Charité, qui vient de disparaître dans la prime aube de jeudi. Ces chefs d'ordres peuvent mourir, eux, leur œuvre survit, précisément parce qu'elle est basée sur des principes solides, immuables, et qu'elle se développe en s'adaptant aux nécessités de la vie moderne. La mystique du « Grand Siècle » était plus positive et créatrice qu'un vain peuple ne pense.

Si ces chefs font et savent faire du bien, c'est que, comme M. Verdier, qui s'en va à soixante-dix-sept ans, dont soixante dans la Congrégation, ils ont connu la discipline de l'obéissance avant de pratiquer l'art du commandement. Ces chefs ne sont pas improvisés comme nos ministres, ce sont des caractères préparés, souvent très durement, aux fonctions que la confiance de leurs pairs les charge de remplir.

Esprit sage et moderne, ardent et pondéré, juste et bon, le successeur du génie créateur que fut saint Vincent de Paul a su, depuis 1917, faire passer à la barque de sa double Congrégation les récifs et les dangers de l'après-guerre. Les redressements nécessaires sont opérés; il est tenu compte des besoins nouveaux et des situations nouvelles, tant en Europe qu'en Asie; l'armée des Lazaristes et celle, forte de 40 000 membres, des grandes cornettes blanches, poursuivent leur œuvre de bien pour les corps et les âmes,

ici et dans les pays de mission. Que M. Verdier s'étende et se repose dans la tombe : il fut le bon ouvrier, lui qui a si bien allié le vif esprit du chaud Midi à une particulière affection pour notre froide, mais fidèle Lorraine.

Ch. RITZ.

7. *Condoléances de M. Gaston Doumergue*

Tournefeuille.

Ai appris avec beaucoup de peine mort du Supérieur général Verdier, pour qui j'avais la plus haute estime, et m'associe de tout cœur au deuil des Lazaristes.

Gaston DOUMERGUE.

8. *Extrait d'une lettre de M. l'abbé GUICHARD
à son frère, prêtre de la Mission*

Saint-Georges, 20 décembre 1932.

MON CHER JOSEPH,

Je reçois ta lettre, écrite d'hier. La nouvelle que « notre cher Supérieur » est administré depuis samedi m'a si douloureusement affecté, que j'ai relu quatre fois le passage où tu me parles de votre « cruelle angoisse ». Mes pauvres yeux ne m'ont pas trompé. Le danger est grave...

Je n'ai pas attendu de monter demain à l'autel, et je viens de prier pour lui avec tout mon cœur. Malgré une séparation qui dure depuis trente-trois ans passés, il est toujours « notre Supérieur »... Et quel Supérieur ! Tous ceux de ma génération qui l'ont approché et connu au grand séminaire lui gardent un véritable culte.

Pour ma part, je lui dois les deux plus grands biens,

les deux plus grandes joies de ma vie : l'application à célébrer ma messe quotidienne et l'amour du travail, non point pour gloriole, mais par devoir d'état.

La messe... Sa messe... Quelle majesté dans la plus exquise simplicité ! Chaque matin, je porte ce souvenir et cet exemple à l'autel. Oh ! dire ma messe comme la disait *notre* Supérieur !

Le travail... Son travail... Quel commentaire vivant du *Labia sacerdotis custodient scientiam* !

Rarement, je crois, un supérieur de séminaire aura gravé au cœur de ses élèves, de tous ses élèves, une empreinte aussi profonde, aussi durable, aussi bien-faisante...

GUICHARD.

9. *Extrait d'une lettre de M. Foulc, avoué à Nice, à M. Verdier*

Nice, 30 décembre 1932.

CHER MONSIEUR VERDIER FRANÇOIS ET AMI
D'ENFANCE,

Je pense toujours à cette petite cour attenante au presbytère où nous nous amusions ensemble étant jeunes, aujourd'hui disparue.

Nous avions comme curé et vicaires : MM. Bandassé, Nougaret et Darniquet. Nougaret est mort d'un accident de chasse, à Pézenas, son pays natal ; sa mère était marchande de légumes sur le marché.

Darniquet, dont le père était pâtissier à Agde, son pays natal, est décédé depuis quelque temps. Durant sa vie, il a été aumônier de l'hôpital de Sète ; et, pendant cette période, nous allions ensemble aux Frères des Écoles chrétiennes, situées sur l'avenue de la Gare, aujourd'hui boulevard Victor-Hugo.

De là, nous avons été ensemble au petit séminaire de Montpellier, où nous avons commencé nos études avec le professeur Carrié, qui, quelque temps après, a donné sa démission pour devenir vicaire à Saint-Mathieu et est mort ensuite à Bordeaux, en odeur de sainteté et de repentir.

A cette époque-là, nous avons comme supérieur du petit séminaire, à Montpellier, M. Corby; comme préfet de discipline et professeur de seconde, M. Dubois; comme professeur de musique, M. Lauret, dont le fils est mort jeune, lequel, de son vivant, nous accompagnait avec l'harmonium, à la chapelle, lorsque nous chantions des cantiques pendant la sainte messe. Il y avait alors en seconde MM. Bourde, Caronne, Darlaix, aujourd'hui neurasthénique, et Guiranden, de Sète, dont le père était marchand tailleur; ce dernier est resté dix ans curé à Lunel; il est aujourd'hui chanoine et curé de Saint-Roch, à Montpellier; je lui ai procuré un acheteur pour son primitif, dont il voulait 20000 francs. L'affaire n'a pas eu lieu, étant donné que le tableau était dans un état de vétusté très caractérisé. Tout cela, mon cher ami, me fait penser que ma course sur cette vallée de larmes va bientôt se terminer et je vous prie avec instance de penser à moi dans vos prières. En vous faisant cette narration, mon cœur se soulage, car la mort de ma sainte mère à l'âge de seize ans m'a bien donné du mal pour arriver à la position où je me trouve.

FOULC.

P. S. — Vous êtes né en 1856, vous voilà donc dans votre soixante-dix-septième année; moi qui suis de 1854, je suis, depuis le 6 janvier, dans mes soixante-dix-neuf ans.

J'irai très probablement à Lunel au mois de juin

faire l'acquisition de la maison où ma sainte mère est décédée. Je serais très heureux de vous rencontrer auprès de votre aimable famille pour vous serrer cordialement la main. Si je n'avais mon caveau à Nice, je me serais fait enterrer à Lunel, près de ma bonne et sainte mère.

LE DEUIL A MARSEILLE

Hier, 7 février, un service funèbre a été célébré dans l'une des paroisses de Marseille, à Saint-Ferréol, pour le repos de l'âme de notre regretté Supérieur général. Y assistèrent les Filles de la Charité, au nombre d'une centaine, une délégation des Dames de la Charité et des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul; beaucoup de prêtres, parmi lesquels un bon nombre de chanoines et de curés de la ville, tous anciens élèves de M. Verdier, qui ont gardé le meilleur souvenir de leur professeur de dogme. Mgr Borel, protonotaire apostolique et vicaire général, lui aussi ancien élève et dirigé de M. Verdier, avait demandé l'honneur de chanter la messe. Son Exc. Mgr Dubourg présidait et donna l'absoute. Au retour à la sacristie, Monseigneur, à qui M. Frasse, visiteur, présentait ses remerciements, lui dit: « Le grand nombre de prêtres présents à la cérémonie atteste la sympathie du clergé pour ses anciens maîtres. Je vous félicite... »

Effectivement, tous les prêtres tinrent à exprimer leurs condoléances, les accompagnant d'un souvenir aimable pour M. Verdier et les confrères.

Pour montrer les sympathies laissées à Marseille par le regretté défunt, donnons ici deux lettres adressées à M. Frasse, la première par Mgr Borel, vicaire général; la seconde par le chanoine Garoutte, curé de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul.



M. ÉMILE CAZOT
Vicaire général

« On vient de m'apprendre, écrit le premier, la mort si édifiante de votre vénéré et aimé Supérieur général, mort qui met en deuil la double famille de saint Vincent de Paul. Veuillez me permettre de vous offrir mes respectueuses et sincères condoléances et de vous donner l'assurance que, de tout cœur, j'unis mes prières aux vôtres pour le repos de l'âme de celui que vous pleurez.

« Ainsi que le saint M. Dazincourt, il a laissé de profonds et ineffaçables souvenirs dans le cœur des prêtres qui, comme moi même, ont eu l'insigne faveur de recevoir de lui, avec l'enseignement de la théologie, une formation éminemment sacerdotale, selon l'esprit de saint Vincent de Paul.

« Vous avez sans doute décidé la célébration d'un service solennel dans l'église de Saint-Vincent-de-Paul, auquel pourront assister les Filles de la Charité et les Enfants de Marie avec tous les amis de votre famille religieuse. Dans le cas où vous n'auriez pas l'intention de le chanter vous-même, Monsieur le Supérieur, je suis tout disposé à le chanter, pensant ainsi rendre hommage de quelque façon à la mémoire bénie de votre vénéré Supérieur et Père. »

M. le chanoine Garoutte écrit de son côté :

« Je lis avec une vive peine dans *la Croix* la mort, hélas ! prévue depuis de longues semaines, de votre Très Honoré Père M. Verdier.

« Trop de liens dans ma vie m'ont rattaché, d'une part, aux Filles de la Charité, que j'ai eues comme de précieuses auxiliaires à Saint-Trophime et parmi lesquelles j'ai une de mes sœurs, à La Ciotat ; de l'autre, aux Lazaristes, avec lesquels j'ai vécu six ans, comme collaborateur, au petit séminaire, après avoir été formé par eux au petit et au grand séminaire, pour que je ne partage pas le grand deuil de votre famille

religieuse. Je ne saurais oublier, du reste, que le P. Verdier fut, au grand séminaire de Marseille, mon professeur de dogme très apprécié.

« Je me permets donc, quoiqu'à peine connu de vous, de vous adresser, comme au représentant qualifié des deux familles religieuses, à Marseille, mes condoléances très respectueuses et très émues et l'assurance que je joindrai aux vôtres mes prières pour le Supérieur général éminemment regretté de tous.

« Il ne m'appartient pas de rechercher ce que vous jugerez bon de faire pour honorer sa mémoire ; laissez-moi pourtant, avec toute la discrétion qui convient, vous faire savoir que, s'il vous plaisait d'organiser une cérémonie funèbre qui réunit les très nombreuses Filles de la Charité de Marseille et qu'il vous parût que mon église, qui porte le nom de votre saint Fondateur, pût servir de cadre à cette cérémonie, elle est dès maintenant à votre disposition. Je ne doute pas que les prêtres, encore nombreux, élevés par les Lazaristes et ceux qui ont connu au grand séminaire le vénéré défunt ne se fassent un devoir de venir prier avec ses enfants. »

LE DEUIL A ALGER

Mardi dernier a été célébré, à la cathédrale d'Alger, un service funèbre pour le repos de l'âme du T. R. Père Verdier, Supérieur général des Lazaristes et des Filles de la Charité, décédé à Paris, le 26 janvier.

Une nombreuse assistance remplissait l'église : membres des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, Dames de Charité, Enfants de Marie, enfants des écoles libres, pieux fidèles des diverses paroisses, communautés religieuses d'hommes et de femmes, parmi lesquelles on remarquait, comme de juste, beaucoup de

Filles de la Charité. Toute l'élite chrétienne de la ville se trouvait réunie pour prier pour l'âme du vénéré défunt et donner à sa double famille spirituelle un témoignage de respectueuse sympathie. Mais c'est le clergé surtout qui a manifesté, à cette occasion, la profonde reconnaissance qui l'anime à l'égard de ses anciens maîtres de Kouba ou de Saint-Eugène. Son hommage a vraiment été éclatant.

Une couronne de soixante-cinq prêtres se pressait autour de Son Excellence Mgr l'archevêque, assisté, au trône, du T. R. P. Voillard, supérieur des Pères Blancs, et du R. P. Devillard, S. J.

Citons encore parmi les notabilités ecclésiastiques présentes : Mgr Bollon, pronotaire apostolique ; Mgr Dauzon et Mgr Teullières, vicaires généraux ; MM. les chanoines Huot, archiprêtre de la cathédrale, Léoni, Houdard, Villedieu, Collomb, Avignon, Salles, Répéticci, Pezet, Oland, Castéra, Bouffel, le R. P. Dieux, prédicateur de la messe des hommes, le P. Barnoin, S. J., les PP. Joyeux et Arrighi, des Pères Blancs, le P. Bourgon, SS. R., le P. Le Tilly, O. P., Mgr Tosan et le P. Coye des PP. Salésiens de Don Bosco ; M. Constant, supérieur du séminaire.

Il faut signaler, enfin, que la presque totalité de MM. les curés et vicaires d'Alger et de la banlieue étaient présents à la cérémonie.

La messe fut chantée par M. Vergès, visiteur des Prêtres de la Mission et directeur des Filles de la Charité, assisté, comme diacre et sous-diacre, de M. Labaig, professeur au grand séminaire, et de Monsieur Adam, missionnaire diocésain lazariste. Les beaux chants liturgiques de la messe des morts furent pieusement rendus par la Schola du grand séminaire alternant avec le clergé.

Avant l'absoute, qu'il tint à donner lui-même,

Mgr l'archevêque laissa jaillir ce cri du cœur que nous sommes heureux de reproduire *in extenso* :

« CHERS MESSIEURS,
« CHÈRES FILLES DE LA CHARITÉ,
« MES TRÈS CHERS FRÈRES,

« Il me semble que je manquerais à mon devoir et je n'obéirais pas à l'impulsion de mon cœur, si je n'unissais le diocèse d'Alger et toute l'Algérie au grand deuil qui atteint la Congrégation des Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité.

« Ce bon Monsieur Verdier, — comme on disait autrefois « ce bon Monsieur Vincent », — j'ai eu le bonheur de le voir, il n'y a que quelques mois, dans sa Maison-Mère et, je ne puis oublier l'exquise et paternelle bonté avec laquelle il daigna m'accueillir, au moment où j'allais, à l'occasion de la fête de saint Vincent de Paul, lui manifester publiquement notre vive reconnaissance.

« Et aujourd'hui que le bon Dieu l'a ravi à la vénération de tous ses enfants, c'est par vos prières que vous êtes venus exprimer cette reconnaissance, vous, chers Lazaristes, admirables Filles de la Charité, qui aimiez votre Père; vous tous, chers Messieurs du Clergé, que je ne suis pas du tout étonné de voir si nombreux, car je connais votre cœur; vous, membres de nos Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, et de nos Sociétés de Charité, et vous aussi, chers petits orphelins, chères petites orphelines, qui représentez à nos yeux les milliers et les milliers de pauvres enfants abandonnés qui retrouvent un père et une mère dans les Fils et les Filles de saint Vincent de Paul!

« Oui, prions : Seigneur Jésus, recevez dans votre Paradis ce bon et fidèle serviteur, d'une si grande prudence et d'une bonté plus grande encore ! Saint Vin-

cent de Paul, accueillez auprès de vous votre dix-septième successeur et votre fils, qui n'eut pas d'autre ambition que de vous ressembler un peu ! Ames saintes et glorieuses des Fils et des Filles de saint Vincent de Paul, qui avez mérité, par vos vertus ou par votre martyre, les honneurs publics réservés aux Saints par l'Église, intercédez pour celui qui vous pria et savait si bien vous faire honorer.

« Et vous, nos inoubliables Professeurs des Séminaires algériens, qui avez été nos maîtres, nos amis, nos bienfaiteurs, soyez heureux de recevoir près de vous l'éminent et pieux directeur et supérieur de séminaire que fut, pendant si longtemps, le bon Monsieur Verdier, et qu'il vous porte encore l'assurance de notre impérissable gratitude !... »

« Pendant cette cérémonie, vous l'avez remarqué, mes très chers Frères, la cathédrale a été un moment plongée dans une demi-obscurité, mais, bientôt, l'électricité nous a redonné sa lumière éblouissante, et je pensais :

« C'est bien cela ! La mort ferme nos yeux et nous plonge un instant dans les ténèbres ; mais, au-dessus d'elle, pour les âmes qui ont consacré toute leur vie au service de Dieu, des pécheurs et des pauvres, c'est la lumière éternelle, c'est Dieu qui éclate à leurs yeux, qui se donne à eux, les inondant d'un bonheur parfait, dans la paix éternelle. Prions, tous ensemble, le bon Dieu d'accorder au cher et vénéré défunt, ce bonheur et cette paix sans fin et demandons-lui la grâce de vivre toujours, nous aussi, à son service, au service des âmes et des pauvres pour mériter un jour la récompense promise à la charité ! Ainsi soit-il ! »

Qu'il soit permis aux Prêtres de la Mission et aux Filles de la Charité d'emprunter la voix de la *Semaine religieuse* pour remercier tous ceux qui ont assisté au

service funèbre du T. R. P. Verdier, en particulier son Excellence Mgr l'archevêque, MM. les ecclésiastiques, les communautés religieuses, les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul et les Dames de Charité.

(Semaine religieuse d'Alger, 3 février 1933.)

ALBI

UN NOUVEAU DOCTEUR ÈS SCIENCES BIBLIQUES.

Les épreuves imposées en vue du doctorat ès sciences bibliques comprennent, outre la soutenance publique d'une thèse écrite, une série d'interrogations qui ont pour but de s'assurer des connaissances scripturaires du candidat, et une épreuve pratique consistant en une leçon d'exégèse.

On ne fut pas peu surpris au Vatican lorsque, le lundi 7 novembre dernier, Mgr Cézerac, archevêque d'Albi, et Mgr Barthès, son auxiliaire, se présentèrent à l'entrée de la salle *dei Paramenti* pour assister à la première séance d'examen de M. Dulau. C'était un témoignage bien caractéristique de l'intérêt que les deux prélats portent au distingué professeur d'Écriture sainte du grand séminaire d'Albi. Sept examinateurs, membres de la Commission biblique pontificale, composaient un jury imposant, dans l'une des plus belles salles du Vatican, qu'ornent de splendides tapisseries des Gobelins. Un groupe d'étudiants ecclésiastiques des diverses Universités romaines étaient venus, attirés à cet examen par un communiqué de l'*Osservatore romano*.

Cette première séance dura près de deux heures. Elle commença par une interrogation sur les langues orientales. M. Dulau avait choisi l'arabe et pris comme texte à expliquer le *Coran*. L'exactitude de sa traduction et des explications grammaticales qui lui furent

demandées lui valurent de multiples marques de satisfaction de la part de son examinateur, le P. Vaccari, S. J., professeur à l'Institut biblique.

Avec le P. Béa, ce fut sur le *Chapitre IX d'Isaïe*, d'après le texte hébreu, que le candidat dut fournir un commentaire exégétique et des explications littéraires, historiques et géographiques, qui témoignèrent d'une utilisation très remarquée de connaissances acquises durant une année de séjour en Palestine.

Le programme comportait aussi l'exégèse d'un passage du Nouveau Testament, d'après le texte grec. Le P. Vosté interrogea M. Dulau sur les chapitres de l'*Épître aux Hébreux* ayant trait au sacerdoce du Christ. Au savant dominicain, qui est un spécialiste de la question, son ancien élève d'il y a quelques années sut montrer qu'il était au courant des derniers travaux.

Le P. Kleinhaus, des Frères Mineurs, professeur à l'Antonianum, demanda au candidat l'exposé de l'œuvre exégétique de saint Jérôme et sa doctrine sur le Canon des Écritures.

Enfin, le P. Frey, des Pères du Saint-Esprit, secrétaire de la Commission biblique, posa à son tour, avec une compétence remarquable, les dernières questions sur les découvertes récentes faites en Orient et les enrichissements et confirmations qu'elles apportent aux données bibliques. Entre l'examineur et le candidat ce fut un intéressant échange de vues sur les grands événements de l'histoire du monde et du peuple d'Israël.

Cette première séance laissa une impression excellente, qui devait disposer le jury à suivre avec le même intérêt la deuxième série d'épreuves.

Celle-ci eut lieu le lendemain. A Mgr l'archevêque et à Mgr Barthès s'était joint Mgr l'évêque de Montauban. Prévenu seulement une heure à l'avance du

sujet à traiter, le candidat doit d'abord faire, en une demi-heure environ, une leçon sur la question, puis répondre aux critiques de son exposé faites successivement par les divers membres du jury.

La leçon demandée portait sur le sujet suivant : *De significatione servi Iaweh in capite LIII Isaiæ*. M. Dulau, après avoir replacé le passage dans son contexte, s'attacha à montrer qu'il faut voir le Messie dans le serviteur souffrant de Iaweh, ainsi que l'a entendu la tradition chrétienne. La discussion fut animée et d'un vif intérêt. Tous les membres du jury y prirent part. Le P. Salès, des Frères Prêcheurs, maître du Sacré Palais, y apporta sa contribution. Il n'y eut finalement qu'une voix pour louer le récipiendaire et reconnaître qu'il est au courant de la littérature biblique la plus récente et qu'il sait faire dans son exposé la part qui convient aux diverses opinions.

Le jeudi 10 novembre, une centaine d'ecclésiastiques, professeurs et étudiants des Universités romaines, parmi lesquels un groupe d'élèves du séminaire français et de la Maison internationale des Lazaristes, se pressaient dans la salle *dei Paramenti* pour assister à la soutenance de la thèse, dernière et décisive épreuve de l'examen. Au premier rang de l'assistance MN. SS. Cézerac, archevêque d'Albi; Lisson, archevêque titulaire de Méthymne, ancien archevêque de Lima, lazariste; Mennechet, évêque de Soissons; Roques, évêque de Montauban; et Barthès, évêque auxiliaire d'Albi.

Le jury était présidé par S. Ém. le cardinal Bisleti, préfet de la Sacrée Congrégation des Études et Séminaires, président de la Commission biblique, ayant à sa droite S. Ém. le cardinal Pacelli, secrétaire d'État.

La parole fut donnée au candidat pour l'exposé de

sa thèse : *Samarie et les Samaritains*. Durant une demi-heure, M. Dulau résuma les deux parties de son travail, qui comprend un volume de deux cents pages dactylographiées, format ministre. Chacun des membres du jury en avait un exemplaire à sa disposition. Il n'était pas nécessaire, d'ailleurs, d'y recourir pour suivre l'exposé, car il fut fait en un latin dont le P. Frey devait louer tout à l'heure la clarté et même l'élégance. La première partie de la thèse a pour titre : *L'Histoire de Samarie d'après la Bible, l'histoire profane et les fouilles récentes*. L'auteur s'y propose de montrer comment les fouilles faites en Palestine, en ces dernières années, complètent et confirment les données bibliques, notamment en ce qui concerne la fondation de Samarie au neuvième siècle avant Jésus-Christ. La deuxième partie contient l'ensemble des doctrines et des coutumes des Samaritains, mise au point nécessaire, parce que certains auteurs accordent un trop grand crédit aux données de la littérature samaritaine quand elles sont en contradiction avec celles de la Bible. L'auteur y fait une comparaison intéressante des doctrines et des coutumes des Samaritains avec celles des Juifs. Il explique l'origine des ressemblances constatées sur divers points avec les doctrines chrétiennes et musulmanes.

Le P. Frey prend le premier la parole pour la critique de la thèse. Il souligne d'abord la présence de Mgr l'archevêque d'Albi, témoignage d'estime pour un des meilleurs professeurs de son grand séminaire. Il loue M. Dulau pour la clarté de son exposé, pour le soin apporté à son travail. Il rappelle les voyages et les recherches en Palestine et à Londres, qui ont permis d'enrichir son information et de contrôler ses conclusions.

Le savant secrétaire de la Commission biblique pose

ensuite diverses questions sur la date du schisme samaritain. Il fait observer que l'ordre Néhémie-Esdras, auquel s'est rallié le candidat, à la suite de van Hoonacker, ne lui paraît pas apodictiquement établi. M. Dulau convient volontiers que la thèse contraire n'est pas absolument insoutenable.

Les autres examinateurs interviennent tour à tour pour demander des précisions ou exprimer des desiderata. L'intervention de Mgr. Ruffini, secrétaire de la Congrégation des Études, est particulièrement intéressante. Le distingué prélat parle le latin avec une aisance et une clarté remarquables. Les critiques, d'ailleurs, ne portent point sur le fond même de la thèse. On y relève à peine deux ou trois inexactitudes de détail. Mais on voudrait voir accentuer le caractère apologétique du travail et l'on souhaiterait que fût mis davantage en relief le développement dogmatique des doctrines samaritaines.

Le récipiendaire, sur ce point, répond qu'il est fort malaisé de préciser les phases de ce développement, car les écrits proprement samaritains ne remontent pas plus haut que le quatrième siècle et la plupart des témoignages que l'on possède datent du renouveau littéraire samaritain du douzième au quatorzième siècles. Il reconnaît que la seconde partie de sa thèse intéresse plus spécialement l'histoire des religions. Il pense cependant que l'on peut légitimement inférer que la plupart des doctrines samaritaines étaient les mêmes à l'époque biblique, sauf dans le cas d'un emprunt évident à l'égard des chrétiens et des musulmans.

Les membres du jury sont unanimes à louer l'érudition consciencieuse de l'auteur. Ils expriment le désir que ce travail soit publié, après quelques remaniements.

Le résultat de la délibération du jury ne fut connu

que le lendemain. M. Dulau fut reçu docteur *avec mention*.

Le surlendemain, le nouveau docteur était présenté à Sa Sainteté Pie XI, qui le félicita et accorda au professeur du grand séminaire d'Albi la bénédiction sollicitée pour lui et pour le succès de son ministère auprès de ses élèves.

J. JALABERT.

(*La Semaine religieuse de l'archidiocèse d'Albi*, 22 décembre 1932.)

SAINT-ÉTIENNE

L'EXPOSITION MISSIONNAIRE (11-22 novembre)

Dans son stand — qu'il voudrait plus grand, car il aurait tant de choses merveilleuses à exposer, — le P. Baeteman nous a reçu avec affabilité.

Le P. Baeteman est ce missionnaire intrépide qui, déguisé en meunier ou en marchand, parcourut récemment les régions inconnues de l'Abyssinie ; il est ce conférencier éminent que tout Saint-Étienne a applaudi, à l'Étoile-Théâtre, en février 1931, lors d'une soirée de la Société de géographie.

Parmi les inestimables tapisseries rapportées de Constantinople, les peintures remarquables sur peau de chèvre, c'est toute une exposition, où l'on s'arrête longtemps et dont l'on emporte un souvenir impérissable.

Abyssinie, Madagascar, Chine, Japon, Brésil, nous voyons les principales curiosités de toutes ces régions, où Lazaristes et Filles de la Charité poursuivent leur fécond apostolat.

Un impressionnant lion d'Abyssinie voisine avec les coutelas et les « sitols » des guerriers de là-bas.

Une case malgache — avec eau et gaz à tous les

étages, concierge dans l'escalier — rappelle la dure vie de nos missionnaires parmi les fièvres, les serpents, les lépreux.

Une bille d'ivoire, avec onze cercles concentriques, merveille chinoise ; des barques miniature en jade, un nécessaire de dame chinoise, — prêté gracieusement par la Maison du missionnaire de Vichy, — les « tatous » et les oiseaux mouches, ou les insectes multicolores du Brésil, les coiffures bizarres des Peaux-Rouges.

...C'est tout cela qu'il faut voir dans ce coquet pavillon sur lequel veille avec un soin jaloux une religieuse qui a nom Sœur Cécile, et qui est originaire de Saint-Julien-en-Jarez.



Saint Vincent de Paul, on le sait, a fondé deux Congrégations : les Lazaristes (ou Prêtres de la Mission) et les Filles de la Charité. Les premiers sont 4 000 ; les secondes, 40 000.

Les Lazaristes (ainsi nommés parce qu'ils eurent pour première maison à Paris le Prieuré de Saint-Lazare, devenu, depuis, la prison Saint-Lazare), ont pour œuvre spéciale : 1° les missions à la campagne ; 2° les grands séminaires, et 3° les missions lointaines.

Du vivant même de saint Vincent, ses fils partirent pour l'Algérie et pour Madagascar. La mort surprit le saint alors qu'il songeait à les envoyer encore évangéliser la Chine.

En 1783, les Lazaristes s'installaient à Constantinople, Smyrne, Naxie, Santorin, Salonique, Damas, Alep, Tripoli, Antoura, Goa et Pékin. Malheureusement, la Révolution tarit la source du recrutement et les missions périclitèrent.

Mais, avec le dix-neuvième siècle, le mouvement en avant reprit pour ne plus s'arrêter.

Les Lazaristes ont 188 maisons en Europe, 135 en Amérique (Nord et Sud), 23 en Afrique, 13 en Océanie, 5 en Australie et 150 en Asie.

La Congrégation compte une quinzaine de martyrs, parmi lesquels les plus connus sont les bienheureux Perboyre et Clet (Chine), le bienheureux Abba Ghèbre-Mikaël (Abyssinie) et Jean Le Vacher (Algérie), attaché à la bouche d'un canon.

Les Filles de la Charité accompagnent partout leurs Frères, et c'est alors, comme toujours, la Charité qui ouvre la route à la Foi. Avec leur douceur souriante, leur allant, leur dévouement imperturbable, elles pénètrent partout, même dans les contrées les plus reculées de l'Islam, où les musulmans les appellent « les hirondelles d'Allah ».

Leur immense armée, dont le recrutement a quelque chose de miraculeux, comme la « Médaille » que la sainte Vierge confia à une de leurs novices, Catherine Labouré, en 1830, est actuellement répandue à travers le monde entier, où leur cornette est « comme un petit drapeau français ». Elles ont 2 971 maisons en Europe, 440 en Amérique, 54 en Afrique et 60 en Asie. En Chine, elles ont plusieurs centaines de sœurs chinoises.

Les Filles de la Charité sont à Alexandrie depuis 1844.

Les Filles de la Charité s'installèrent en 1839 à Constantinople.

En 1846, les sœurs furent appelées en Syrie par M. Guizot. En 1856, elles s'installèrent en Perse ; aujourd'hui, à Téhéran et Tauris, se trouvent des écoles primaires et même une école normale d'institutrices.

Appelées à Macao, en Chine, en 1847, puis à Hang-Tchéou et à Tien-Tsin, les Filles de la Charité

devaient trouver dans le lointain Empire un magnifique champ d'apostolat. La Chine compte aujourd'hui 28 établissements

Les Enfants de saint Vincent de Paul s'essayent de réaliser la doctrine de leur Père : « Qu'importe que nous mourions plus tôt, pourvu que nous mourions les armes à la main ! Aimez Dieu, mes Frères, mais que ce soit à la force de vos bras, à la sueur de vos visages ! » Et ils ont toujours au cœur ce zèle qui dévorait l'âme de leur Père quand il s'écriait : « Ah ! si nous avions une étincelle de ce feu sacré qui embrasait le cœur de Jésus-Christ, demeurerions-nous les bras croisés ? Non. Car la vraie charité ne saurait demeurer oisive. C'est le propre du feu d'éclairer et d'échauffer. C'est aussi le propre de l'amour de se communiquer. »

(Le Mémorial de la Loire.)

MUSINENS

MORT DE M. BOUAT

La nouvelle de la mort de M. Bouat a retenti à travers le diocèse et va y retentir encore longtemps comme un glas, dans beaucoup de cœurs de prêtres. Dès que le coup qui l'avait frappé mercredi dernier nous parvint, notre affection plus que filiale réagit en nous, comme en tous ceux qui l'aimaient. Malgré les pires alarmes, nous voulûmes espérer. Hélas ! dimanche matin, en cette radieuse fête de la Noël, il fallut abandonner toute espérance. MM. les directeurs du grand séminaire nous informaient que M. Bouat était mort la veille.

Et parce qu'il aimait notre diocèse, où tant de prêtres qui furent ses élèves rendront toujours témoignage à son enseignement et aux qualités de son cœur, nous venons, les larmes aux yeux, saluer, une dernière fois,

notre bon maître et lui dire combien son départ si imprévu nous est cruel. Ce sera comme une triste poignée de fleurs que notre main pieuse voudrait déposer sur le bord de cette tombe, où, avec M. Bouat, est descendue la plus belle saison de notre vie.

M. Paul Bouat était de l'Aveyron. De ses compatriotes du Massif Central, il avait, au physique, la carrure et la force souple ; au moral, un merveilleux bon sens. Quand, pour la première fois, il arriva à Nice, il n'avait que vingt-quatre ans. C'était en 1887. Il venait d'être ordonné à Rome, où il avait pris la licence en droit canon et en théologie, et ses supérieurs avaient aussitôt chargé le jeune licencié de l'enseignement du dogme dans notre grand séminaire. Nous le gardâmes jusqu'en 1898.

Pendant onze ans, M. Bouat initia donc les futurs prêtres du diocèse à l'intelligence de la théologie dogmatique et aussi à l'étude de l'Ancien Testament, qui lui avait été adjointe. Doué d'une grande pénétration intellectuelle, d'une merveilleuse clarté dans son exposition thomiste, logicien aux puissantes déductions et, d'ailleurs, travailleur infatigable, qui savait utiliser, pour chaque question, la fleur et le fruit des auteurs anciens et modernes, M. Bouat devint, pour chaque séminariste, le maître. Comme nous aimions à le voir venir dans cette salle de théologie, aux boiseries vermoulues, du vieux grand séminaire, une pile de gros livres ou de brochures sous le bras ! Et comme il était lui-même manifestement heureux d'éclairer nos intelligences, de répondre à nos demandes, qu'il écoutait toujours avec respect et bienveillance ! Puis, quand on franchissait le seuil de sa chambre, son accueil était si cordial, une telle bienvenue vous souriait dans l'azur de son regard, qu'on était tout de suite conquis. Le maître devenait

le meilleur des confidents. Et le respect se nuancait désormais d'affection.

Il nous quitta en 1898 pour le grand séminaire de Meaux, où il allait encore enseigner le dogme. L'année suivante, il passait au grand séminaire de Troyes avec les titres de professeur de dogme et de droit canon. En 1903, il était envoyé au séminaire d'Oran et y réussissait si bien qu'en 1916, il remplaçait le supérieur Sur cette terre africaine, où son intelligence, son activité, ses facultés d'organisateur avaient multiplié les œuvres et les vocations, il resta sept ans. Ce fut ensuite le grand séminaire de Beauvais qui l'eut à sa tête. Il s'y dévoua de 1923 à 1925 et enfin Nice le revit en la même qualité.

Avec quelle joie il fut accueilli par tout le clergé du diocèse et, en particulier, par ses anciens élèves, il est facile de le deviner. Au séminaire de Laghet, où les prêtres faisaient leur retraite annuelle et où il se rendit immédiatement, tous les bras s'ouvrirent pour l'étreindre de bonheur. Il devait nous quitter en 1931, après avoir assuré, quelques mois auparavant, la translation du séminaire de l'avenue Saint-Lambert en celui du Lazaret.

Ses supérieurs voulurent alors mettre son expérience des âmes et de leur direction au service des étudiants de la Faculté catholique de Lille. Ils l'y envoyèrent. Bien qu'il approchât des soixante-dix ans et que le milieu où il allait pénétrer fût nouveau pour lui, ainsi que les tâches qu'on lui confiait, M. Bouat partit pour la grande cité industrielle du Nord, couverte de brumes, et s'adonna vaillamment à ses nouvelles fonctions.

Mais le climat était trop différent de ceux sous lesquels avait vécu jusque-là notre bon maître. Bien que sa vigueur fit penser à quelque chêne du Massif Cen-

tral, les années commençaient de peser sur ses épaules. Pour le rapprocher de son cher Midi, lui rendre toute la santé que les brouillards du Nord avaient atteinte, le Supérieur général, M. Verdier, à qui il avait succédé, en 1887, à notre grand séminaire, lui confia une aumônerie et la direction d'une maison de repos que la Congrégation de la Mission possède à Musinens, près de Bellegarde, dans le département de l'Ain. Dans ce grandiose paysage qui domine la vallée de la Valserine, à quelques centaines de mètres des grondements du Rhône, M. Bouat menait, dans la paix absolue, une existence de prière et de travail. A Paris, où nous eûmes, l'été dernier, la joie de l'embrasser, le matin même de son départ pour Musinens, il s'était abonné à des revues destinées à lui garder, dans sa retraite, le contact avec l'intelligence moderne. Et comme nous lui faisions régulièrement, depuis sa nomination à Lille, le service de *la Semaine religieuse*, il vivait par la pensée avec nous. La dernière lettre qu'il nous écrivait pour nous souhaiter de bonnes fêtes de Noël était signée de ce vocable de paix : « l'Ermite. »

Hélas! mercredi de la semaine dernière, une attaque d'apoplexie le terrassa. Immobilisé et la langue embarrassée, notre bon maître lutta contre la mort jusqu'à samedi, toute sa claire intelligence concentrée dans le bleu de ses yeux. Un de ses confrères lui administra les derniers sacrements, auxquels il s'associa par son regard lumineux. En ces heures de lucide et muette agonie, comme il dut souffrir de ne pas sentir, dans son isolement, l'amitié d'un regard niçois! Que du moins nos prières aillent par delà la mort lui protester de notre affection et que dans nos cœurs il sera toujours vivant.

Th. GIAUME,

(*La Semaine religieuse du diocèse de Nice*, 1^{er} janvier 1933.)

ITALIE

ROME

LA CAUSE DE BÉATIFICATION DE SŒUR CATHERINE LABOURÉ

Lundi 13 février, à dix-neuf heures, a eu lieu, dans la salle du Consistoire, en présence du Pape, la lecture du décret *De tuto* pour la béatification de la vénérable Vincenza Gerosa et du décret sur les miracles pour la béatification de la vénérable Catherine Labouré.

Assistaient à la cérémonie : les cardinaux Verde, ponent de la Cause de la vénérable Catherine Labouré; Laurenti, préfet des Rites; et Naselli-Rocca, archevêque de Bologne; les postulateurs des deux Causes; Mgr Borgongini-Duca, nonce en Italie; Nosseigneurs Hertzog, Vanneufville, Fontenelle; de nombreux religieux français; une importante délégation de Prêtres de la Mission; la Supérieure des Filles de la Charité, entourée de nombreuses compagnes.

Décret pour la Cause parisienne de béatification et de canonisation de la Vénérable servante de Dieu, Catherine Labouré, de la Compagnie des Filles de la Charité.

Sur le doute: Y a-t-il eu vraiment miracles et les miracles sont-ils prouvés dans le cas et pour le but poursuivi ?

« Catherine Labouré: ce nom que, durant sa vie, la vénérable cacha longtemps sous le boisseau de l'humilité, devint plus tard connu et cher à l'Église, lors de la prodigieuse expansion, à travers le monde, de cette miraculeuse médaille que l'Immaculée Vierge daigna confier à Catherine Labouré.

« A l'école du Fondateur de cette Compagnie des

1. Nous donnons ici une traduction du décret; on trouvera le texte latin à la fin de ce numéro des *Annales*.

Filles de la Charité, en authentique et véritable fille de saint Vincent de Paul, Catherine se dépensa, dans le cours presque entier de sa vie de communauté, aux labeurs d'une fort laborieuse charité, à l'hospice des pauvres vieillards, à Paris, où elle s'endormit dans le Seigneur, le 31 décembre de l'an 1876.

« Il a été déjà proclamé, le 19 juillet 1931, par un Décret de cette Sacrée Congrégation des Rites, que la vie de Catherine, ennoblie par le service des pauvres, a été vraiment embellie par ses héroïques vertus.

« Mais Dieu lui-même vient illustrer, par la gloire du miracle, cette humble Fille de la Charité. En effet, parmi plusieurs autres prodiges et faveurs attribués à son intercession, voici deux guérisons que les postulants vraiment diligents de cette Cause ont choisies comme réalisant les caractéristiques du véritable miracle.

« La première guérison survint à Turin. En cette ville, au soir du 3 décembre 1928, un soldat d'environ vingt-quatre ans, Marius Zeme, arrivait sur un brancard, au grand hôpital militaire; il y recevait l'Extrême-Onction, et tôt après subissait une fort grave opération chirurgicale. Dès le début de l'intervention, chirurgiens et médecins virent clairement de leurs yeux et palpèrent de leurs mains, et dès lors constatèrent avec évidence une péritonite aiguë et purulente. La mort ne faisait pas de doute, et tout espoir de guérison était perdu. Le lendemain, 4 décembre, Zeme reçut le Viatique et, au cours de la journée du 5, se trouva dans un état qui, progressivement, s'aggravait : annonce indubitable de la mort, au jugement des médecins. Entre temps, la mère de Marius multipliait ses prières à la Vierge pour obtenir la guérison du cher opéré. La demandaient aussi, et en

grand nombre, beaucoup de malades qui, soignés dans l'hôpital par les Filles de la Charité, suppliaient Dieu et lui réclamaient explicitement un miracle qui serait un témoignage de la sainteté de Catherine, chère et fidèle servante de Dieu. Avant même l'aurore du sixième jour de décembre, les prières étaient exaucées et la santé rendue au cher Marius.

« Extrêmes furent l'admiration et la stupéfaction des médecins, lorsque, quelques heures après, ils constatèrent, contre tout espoir, un changement si considérable que plus rien ne restait des symptômes de la péritonite; guérison vraiment miraculeuse, qu'ils reconnurent et, au cours du procès, affirmèrent sous la foi du serment. Deux médecins experts déposèrent alors que la santé recouvrée se maintenait; et trois autres, mandés par la Congrégation des Rites, attestèrent, eux aussi, le diagnostic d'avant et d'après la guérison et proclamèrent dès lors le miracle.

« Toulouse vit la seconde miraculeuse guérison. Jean Ribet, enfant de six ans, était atteint du mal de Pott cervical, clairement décelé par les clichés radiographiques, datés du mois de juillet 1929, comme le déposèrent au procès trois médecins traitants. Le mal résiste à tous les soins et traitements; bien plus, la situation empire. Devant un tel résultat, pour obtenir de la Vierge la guérison de l'enfant, le malade lui-même, ses parents, sa grand'mère, son frère s'unissent aux Filles de la Charité et commencent, le 19 novembre 1929, une neuvaine à Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse, par l'intercession de la vénérable Catherine, dont un petit reliquaire est placé sur la poitrine de Jean Ribet.

« Le 26 novembre, sur les dix heures du matin, l'enfant subitement appelle sa mère, qui, dès son arrivée, le trouve en parfaite santé. La complète gué-

raison de l'enfant et son entier rétablissement sont clairement démontrés par la radiographie, comme l'affirment les médecins traitants, qui avouent que tout s'est passé contre l'ordre de la nature. Et d'habiles docteurs attestent que la guérison se maintient, et trois experts aussi, convoqués par la Congrégation des Rites, confirment le diagnostic médical d'avant et d'après la guérison, attribuée dès lors à un miracle divin.

« C'est pourquoi, toutes les formalités requises étant remplies, en présence du Révérendissime cardinal Alexandre Verde, ponent ou rapporteur de la Cause, furent tenues, le 10 mai 1932, la Congrégation antépréparatoire, et le 12 décembre suivant, la préparatoire. Enfin, devant la Congrégation générale, convoquée pour le 7 février 1933, en présence de notre Saint-Père le Pape Pie XI, fut proposée par le susdit Révérendissime cardinal, ponent ou rapporteur, la question suivante : Y a-t-il eu vraiment miracle ? Ceux qui sont apportés dans le cas et pour le but poursuivi sont-ils vraiment prouvés ?

Les Révérendissimes cardinaux, les prélats et les consultants, chacun à leur tour et suivant leur conscience, émirent alors leur avis. Mais le Saint-Père, ayant recommandé de bien prier pour obtenir de Dieu la grâce d'une plus grande lumière, réserva son jugement pour plus tard.

« Enfin, le Pape choisit, pour promulguer sa sentence, le lundi de la Septuagésime, 13 février 1933, pour marquer de la sorte, heureusement, le début de la douzième année de son pontificat. C'est pourquoi, étant convoqués les Révérendissimes cardinaux Camille Laurenti, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, et Alexandre Verde, ponent ou rapporteur de la Cause, mandés aussi le Révérend P. Salvatore

Natucci, promoteur général de la Foi, et moi, soussigné, secrétaire; après avoir célébré le très saint sacrifice de la messe, le Pape déclara alors à l'assistance qu'étaient prouvés et accomplis par Dieu les deux susdits miracles, obtenus par l'intercession de la vénérable Catherine Labouré, à savoir: guérison instantanée et entière, soit de Marius Zeme (fort grave péritonite purulente et aiguë), soit de l'enfant Jean Ribet (fort grave mal de Pott cervical).

« Pour attester cette déclaration, ce décret, sur l'ordre du Pape lui-même, est promulgué et inséré dans les actes de la Sacrée Congrégation des Rites, ce 13 février de l'an du Seigneur 1933.

« CAMILLE, cardinal Laurenti, *préfet de la Sacrée Congrégation des Rites.*

« Alphonse CARINCI, *secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites.* »

Après la lecture du décret, M. Cazot, Vicaire général, lut l'adresse de remerciements et d'hommage :

« TRÈS SAINT-PÈRE,

« Nous voici prosternés aux pieds du trône de Votre Sainteté pour lui offrir hommage de notre reconnaissance pour l'acte solennel qui vient de s'accomplir : la lecture du décret *De tuto* pour la béatification de la vénérable sœur Vincenza Gerosa, seconde fondatrice de l'Institut des Sœurs de la Charité, et la lecture du décret qui approuve les miracles présentés pour la béatification de sœur Catherine Labouré, Fille de la Charité.

« Or, en ce moment, si nous ne sommes qu'une poignée pour assister à cette séance solennelle, ils sont nombreux ceux qui y assistent en esprit ; et

ceux-ci, ce ne sont pas seulement les Sœurs de l'Institut de la Charité, ou les Filles de la Charité et les Prêtres de la Mission, mais encore les membres de toutes les familles religieuses qui se rattachent à saint Vincent de Paul, le vrai patriarche de la charité, proclamé par votre illustre prédécesseur Léon XIII patron de toute association de charité. C'est, en vérité, la charité de Dieu, *Deus caritas est*, vraiment passée du cœur de son divin Fils dans le cœur de saint Vincent de Paul, dont il est écrit : *Nullum fuit calamitatis genus cui paterne non occurrerit.*

« Très Saint-Père, c'est la charité de Dieu qui a inspiré ces deux grandes âmes, la vénérable sœur Vincenza Gerosa, de l'Institut de la Charité, et la vénérable sœur Catherine Labouré, des Filles de la Charité, qui ont trouvé en saint Vincent de Paul, l'une son protecteur et l'autre son père. Mais aussi n'est-ce pas cette même charité qui, tout naturellement et tout filialement, élève notre pensée vers Marie Immaculée, qui est la Mère du bel amour, *Mater pulchrae dilectionis*? Saint Vincent était heureux de rappeler que Marie avait été touchée par les besoins des pauvres qu'elle avait rencontrés aux noces de Cana.

« Mais cette glorification que Votre Sainteté se prépare à accorder à nos deux vénérables, Vincenza Gerosa et Catherine Labouré, en même temps qu'elle redira la charité de Dieu qui nous presse, chantera aussi la gloire de la Vierge Immaculée. Celle qui fut favorisée des apparitions de la Médaille miraculeuse ne pouvait être que la fille de saint Vincent, à qui, *solemne semper fuit illabem Mariae originem profiteri et colere.*

« Oh! la médaille qui convertit les pécheurs, qui guérit les malades, qui soulage tous ceux qui sont

dans les mille misères de cette vie ; la médaille qui porte l'effigie et la prière de l'Immaculée Marie : « O Marie, conçue sans péché, priez pour nous, qui avons recours à vous ! » Et dans cette heure solennelle, ajoutons encore à tout cela l'écho, immaculé aussi, de la grotte de Massabielle, au 75^e anniversaire de l'apparition à Lourdes, de Marie, qui a dit d'elle-même : « Je suis l'Immaculée Conception. »

« Très Saint-Père, la reconnaissance des Sœurs de l'Institut de la Charité et des familles religieuses de saint Vincent de Paul pour le décret *De tuto* en vue de la solennelle béatification de la vénérable sœur Vincenza Gerosa et pour le décret d'approbation des miracles de Turin et de Toulouse présentés en vue de la béatification de la vénérable sœur Catherine Labouré, cette vive reconnaissance pour Votre Sainteté, nous la chanterons en un hymne à la gloire de Dieu, qui est charité, toujours admirable dans ses saints, à la gloire de Marie Immaculée de la Médaille miraculeuse, Mère du bel amour, à la prospérité de la sainte Église, à la prospérité du trône de Votre Sainteté, représentant de Dieu, pour la diffusion du règne de la charité sur la terre.

« Que la bénédiction apostolique de Votre Sainteté couronne la joie de nos cœurs, nous élevant jusqu'au ciel, où, selon l'enseignement du même saint Vincent, on aime et on aime pour l'éternité Dieu et le prochain ! »

A ces mots, écoutés dans un profond silence, Sa Sainteté Pie XI répondit en remerciant Dieu du réconfort spirituel qu'il donne à son Vicaire au commencement de la douzième année de son pontificat et au lendemain du jubilé de l'apparition de Lourdes. Les cérémonies anniversaires de Lourdes et la béatification de la vénérable Catherine Labouré, à

qui fut confiée la Médaille miraculeuse, sont un double hommage rendu à la Vierge.

Puis, le Pape a fait un parallèle entre les deux saintes femmes qui sont aujourd'hui à l'honneur : Catherine Labouré et Vincenza Gerosa. D'une part, une vie active et laborieuse, la vie de la vénérable Vincenza. Son œuvre est destinée à se répandre et à fleurir dans le monde entier. Malgré cela, elle connut les secrets de la plus grande modestie. Elle dut s'effacer devant son œuvre, et son effacement a duré au delà de sa vie, car l'œuvre qu'elle a créée et développée prend le nom de bienheureuse Cabitanio. C'était à Dieu à la sortir de son effacement et à l'élever.

D'autre part, silencieuse et humble, Catherine Labouré, une de ces natures dont la vie peut sembler à un profane une vie uniquement de prière, se révèle fervente, laborieuse : quarante ans passés parmi les vieillards souffrant tous les maux, avec une charité, non seulement active, mais ingénieuse, pour diminuer les misères corporelles et arriver au soulagement des âmes.

Deux vies qui font réfléchir et méditer de nos jours, où tant d'âmes se perdent souvent dans une activité tout extérieure et stérile, car il leur manque l'aliment de l'esprit.

Par contre, des âmes s'épuisent dans une piété presque égoïste, âmes riches de fond spirituel, mais qui ne font rien pour le milieu dans lequel elles vivent. Or, même un contemplatif a besoin d'être, à sa façon, actif, généreux et bienfaisant. Tel est l'enseignement que donnent ces deux figures élues, qui ont associé la ferveur de l'esprit et l'intensité de l'action. En toutes deux respandit souverainement la charité. Leur exemple est particulièrement opportun en l'imminence de l'année sainte où la Rédemption, qui apporta

au monde des trésors de vie, doit être méditée, afin que de l'infinie source du cœur de Dieu jaillissent de nouveaux bienfaits pour l'humanité et pour la véritable civilisation.

CHIERI

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plait!

Ce n'est pas la première fois, cette année, que le devoir me pousse à vous écrire au sujet des retraites spirituelles. Je l'avoue bien volontiers, jamais je n'ai autant senti le plaisir de l'obéissance que cette fois; car elle me donne l'occasion de dire notre satisfaction pour le passé et nos espoirs pour l'avenir à celui qui a hérité de saint Vincent un amour tout à fait particulier pour cette œuvre sainte. J'ai, en effet, encore présentes à mon esprit les paroles par lesquelles, Monsieur et Très Honoré Père, vous encouragez les confrères de cette maison et de notre province à continuer cette belle œuvre, où notre saint Fondateur a réussi en maître et en apôtre. C'est notre devoir, après avoir remercié Dieu de l'aide et des grâces qu'il nous a accordées pendant l'année qui vient de s'écouler, de faire connaître nos consolations aux personnes qui y ont droit, comme sont celles qui de ce travail sont les inspiratrices et le soutien.

Il y a quelques jours seulement, s'est terminée la dix-huitième retraite aux laïques. Cette année 1932, nous pouvons l'appeler l'année classique des retraites, parce que la maison de la Paix, depuis son existence, n'a jamais vu tant de retraitants et des retraitants de si haute condition.

Comme vous le savez, Monsieur et Très Honoré Père, l'apostolat des retraites spirituelles n'est pas

nouveau dans cette maison. Depuis 1869, c'est-à-dire depuis que M. Marcantonio Durando a acquis des Pères Franciscains Observants le couvent historique *della Pace*, les confrères n'ont jamais cessé de travailler avec diligence et fruit à l'œuvre des retraites pour le clergé.

Durant ces soixante ans, la maison a donné 399 retraites aux ecclésiastiques, et 16000 retraitsants y ont pris part.

Les retraites aux ordinands furent, elles aussi, une œuvre chère à saint Vincent. Jusqu'à présent, presque tous les évêques du Piémont nous ont envoyé leurs clercs avant l'ordination.

Que Dieu ait béni cette œuvre, on peut le conclure de la satisfaction que les retraitsants et les évêques nous ont témoignée. Depuis quelques années, dans presque tous les séminaires diocésains, on donne des retraites pour les prêtres ; malgré cela, le coût des voyages, l'affluence des prêtres à notre maison a augmenté d'année en année, en sorte que, en 1932, nous avons dû doubler le nombre des retraites, et encore n'avons-nous pu donner suite à toutes les demandes.

A chaque retraite, dans quelques maisons de la province, on fait appel à la charité des retraitsants en faveur de ceux qui ont peine à payer les frais de voyage et la pension ; et comme témoignage de reconnaissance envers les bienfaiteurs, le supérieur dit une messe à leur intention, tandis que les retraitsants récitent l'office des défunts pour les collègues décédés.

Cette œuvre, introduite à la maison de la Paix, y a parfaitement réussi.

J'arrive au bien réalisé par les retraites parmi les laïques.

Cette œuvre jouit de la sympathie commune ; la formation de nos clercs mise à part, c'est l'œuvre pré-

férée des confrères de la maison et de la province.

La situation de la maison de Chieri est de tous points favorable : bon air, pleine lumière, larges espaces ; tout porte au recueillement.

Les premières retraites prêchées ont commencé, il est vrai, en 1890 ; mais elles se poursuivirent sans trop de régularité. L'œuvre date, à proprement parler, de l'année 1925, année tricentenaire de notre Communauté. Les confrères, inspirés par M. Cervia, qui s'engageait à couvrir les frais des premiers exercices, eurent l'idée de conserver le souvenir de cette date mémorable en ressuscitant les retraites gratuites aux laïques. Dieu bénit les premières tentatives : l'œuvre se développa, s'améliora, perfectionna sa méthode et multiplia ses fruits. Le tableau suivant indique la progression :

	1925.	1926.	1927.	1928.	1929.	1930.	1931.	1932.
Retraites . . .	2	4	4	8	6	9	10	18
Retraitants . .	51	161	175	455	251	464	560	809

Total : 61 retraites, 2 929 retraitants en huit ans.

L'évaluation exacte des fruits nous échappe ; Dieu seul connaît les transformations admirables opérées dans tant de consciences ; mais, après ce que nous avons vu et entendu, nous pouvons dire avec notre saint Fondateur que les exercices sont le premier et le principal moyen de sanctification des âmes, et avec le cardinal Schuster : « Après le catéchisme, aucune pratique n'est capable de produire des fruits aussi abondants et aussi durables pour l'action catholique que les retraites. »

Il me paraît permis, Monsieur et Très Honoré Père, d'appliquer à cette maison les paroles du saint Évangile : « Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez ! » Tous les confrères qui ont observé de près les

fruits des retraites ont dû s'écrier : « Le doigt de Dieu est là ! »

Les prêtres retraitants eux-mêmes, en voyant ce groupe de cinquante ou soixante jeunes se promener pieusement et en silence, un livre à la main, soit pour réciter des prières, soit pour lire la vie d'un saint, se disaient en eux-mêmes : « Ils font la retraite mieux que nous ! »

Quelle abondance de bénédictions Dieu a déversées sur ces jeunes gens ! Combien d'entre eux ont dû mettre sur le compte de la retraite leur conduite chrétienne et leur action d'apostolat ! Il y a quelques jours, un jeune homme, sur le point de devenir frère missionnaire, nous déclarait : « Si je suis tel que je suis, je le dois aux exercices spirituels faits à la maison *della Pace*. C'est pourquoi, j'ai senti le besoin de venir vous remercier avant de partir. » Parfois, nous arrivent des lettres de mères ou d'épouses dans lesquelles éclatent les accents de la plus vive reconnaissance. « Après les exercices spirituels, mon enfant, mon mari sont transformés. Désormais, nos larmes ont cessé. Que les exercices soient bénis ! »

Plus souvent, ce sont les retraitants eux-mêmes qui nous font part de leurs impressions en termes émouvants. Hier, nous arrivait la lettre d'un soldat qui avait participé à notre dernière retraite. « Mon Père, disait-il, je ne vous ai pas écrit plus tôt, parce que je n'en suis pas capable. Mais aujourd'hui, je ne puis me retenir ; je tiens à vous dire que je remercie infiniment le Seigneur du bienfait extraordinaire des exercices. Durant ma vie, je n'ai jamais éprouvé tant de consolation. J'ai promis à Dieu de vouloir bien pratiquer les maximes de l'Évangile et de sanctifier les fêtes. Demandez au Seigneur pour moi que je persévère dans ces saintes résolutions ; que je sois bon, pur

et que je vive toujours dans la crainte de Dieu. »

La soirée même de leur retour au sein de la famille, un groupe de jeunes gens, incapables à contenir dans leurs cœurs la vive joie dont ils étaient animés, nous envoyèrent un télégramme pour nous dire leur reconnaissance des exercices de la retraite.

Tous, d'une manière ou d'une autre, cherchent à nous témoigner leur gratitude ; mais notre plus belle récompense, nous la trouvons dans la constatation des fruits de la retraite, dont bénéficient les familles et les paroisses. En général, les exercices, surtout lorsqu'ils sont faits plusieurs fois de suite, affermissent une vie entière dans le bien.

Un jeune homme s'était engagé, pendant la retraite, à la communion quotidienne. Il tint parole. Tous les jours, il servait la sainte messe et recevait la sainte Eucharistie. Un matin de mai, le vicaire trouva le jeune homme sans connaissance près de l'autel. Interrogé sur ce qui lui était arrivé, il déclara : « Vous savez, M. le Curé, que je travaille durant la nuit et auprès du feu ; après minuit, je me sentis la gorge sèche ; j'avais bien envie de boire ; mais je préfèrai me réserver pour la sainte communion de ce matin. En entrant à l'église, je tombai en défaillance ; voilà ce qui m'est arrivé. »

Ces heureux résultats portent Messieurs les curés à nous envoyer leurs jeunes gens et les hommes de la paroisse. L'an dernier, 93 jeunes gens nous vinrent d'une paroisse de 1 500 âmes ; c'était la presque totalité de la jeunesse du pays. L'un d'eux prit à sa charge tous les frais pour ses compatriotes.

Beaucoup de curés s'étonnent de la transformation qui s'opère au milieu de leurs fidèles et se demandent comment il peut arriver que trois jours suffisent pour accomplir tant de merveilles. En vérité, nous-mêmes

en sommes les premiers étonnés; bien des cas seraient inexplicables si nous ne savions que l'action de Dieu sur les âmes est sans limite. De notre côté, nous nous efforçons de faire de notre mieux pour que le silence et le recueillement soient bien observés, car de là dépend surtout le succès des exercices.

Afin de mieux nous assurer la protection de saint Vincent, nous nous appliquons à suivre ses exemples : chaque année, plusieurs retraites sont gratuites, en ce sens que nous n'exigeons aucune pension, mais nous nous contentons d'accepter les offrandes que les retraitants déposent spontanément dans le tronc des aumônes; ou bien nous accordons de fortes réductions sur le prix des pensions, afin de ne pas détourner les plus pauvres et les plus éloignés.

Actuellement, l'œuvre n'a pas de fonds assurés, mais la divine Providence nous a toujours envoyé les moyens nécessaires. Parmi les bienfaiteurs de l'œuvre se distinguent les Confrères, les Filles de la Charité et les Sœurs Nazaréennes.

Après les deux principaux repas, les retraitants passent ensemble quelques instants de récréation et s'édifient mutuellement par leurs conversations pieuses, échos des entretiens entendus, et des bonnes pensées suggérées.

Désormais, dans tous les diocèses d'Italie, se dessine un mouvement de sympathie pour cette œuvre, surtout après les chaleureuses recommandations du Saint-Père. Toutes nos maisons de la province sont entrées dans le courant.

La publication du *Messagero degli Esercizi* est la conséquence de cette vogue bienfaisante en faveur des exercices aux laïques. Par ce bulletin, nous restons unis à nos retraitants, pour achever en eux la formation spirituelle commencée ici, et aussi nous mon-

trons la grande part prise par notre saint Fondateur à l'œuvre des retraites.

Si cette modeste publication peut atteindre son but, elle vous le devra, Monsieur et Très Honoré Père.

En finissant, je dépose entre vos mains le bien que nous avons accompli; le père a toujours droit sur le travail de ses enfants. De ma part, n'est-ce pas présomption de rappeler ce que sainte Catherine de Sienne disait au Souverain Pontife après ses grandes fatigues : « Pour Vous j'ai travaillé, pour Vous j'ai souffert et prié. »

Bénissez, s'il vous plaît, Monsieur et Très Honoré Père, nos personnes et notre travail.

Je suis, en l'amour de N.-S. et de Marie Immaculée, votre très dévoué fils.

Joseph GARLANDO,

i. p. d. l. M.

P.-S. — Il m'est agréable de joindre à cette lettre copie de celle que vient de m'envoyer S. E. le cardinal Pacelli, au nom du Souverain Pontife :

Du Vatican, le 15 décembre 1932.

MONSIEUR,

Le Très Saint-Père se réjouit vivement à la nouvelle qu'un si grand nombre de retraitants est allé, dans le cours de l'année qui s'achève, frapper à la porte de votre maison, pour y trouver la sainte solitude dans laquelle Dieu parle aux âmes et les pousse à de plus hautes ascensions spirituelles.

Il se réjouit particulièrement de voir que les prêtres y viennent nombreux, eux qui sont chargés de dispenser aux autres les saints mystères et sont appelés à une perfection plus grande et à un plus grand zèle pour le salut des âmes. La noblesse des

sentiments de ceux qui ont suivi les saints exercices chez vous m'est attestée par l'offrande de 990 livres qu'ils ont envoyée au Souverain Pontife par votre intermédiaire.

Sa Sainteté vous remercie de cet hommage, signe de votre dévouement, et fait des vœux pour que les bons propos formés durant ces jours de ferveur et d'où procède ce don filial, soient durables et puissent produire des fruits de sainte joie pour l'Église.

En gage des divines bénédictions, le Très Saint-Père donne aux prêtres, à vous, Monsieur, et à vos collaborateurs la bénédiction apostolique.

Dans les sentiments d'une sincère et profonde estime, j'ai le plaisir de me dire votre très dévoué dans le Seigneur.

E. Card. PACELLI.

ASIE

SYRIE

BEYROUTH

SŒUR MÉGLIN, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Il y a une quinzaine de jours, Mme H. Ponsot se rendait, en compagnie de Mme Ch. Debbas, au couvent des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, pour remettre les insignes de la Légion d'honneur à sœur Eugénie Méglin, visitatrice de l'Ordre pour la Syrie, le Liban, la Palestine et l'Égypte.

Au risque de blesser l'humilité classique d'une religieuse, nous nous permettons de donner un aperçu succinct des œuvres chrétiennes et françaises qui ont valu à sœur Eugénie Méglin une si haute distinction honorifique.

Depuis plus de vingt-cinq ans, la noble et vaillante dame se dévoue, avec un zèle inlassable, aux œuvres de charité en Orient, à la tête d'une Congrégation pour qui l'obéissance, l'abnégation, la confiance en Dieu, l'amour des pauvres et des déshérités, l'accomplissement du devoir et la modestie sont les bases inébranlables de la religion.

Les écoles de filles des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, éparpillées dans les grandes villes d'Orient, donnent à la société des femmes de devoir, à la hauteur de leur position, ayant au cœur trois amours : celui de Dieu, celui de la famille et celui de la patrie.

L'œuvre si intéressante de la Crèche ou des Enfants-Trouvés prospère et, chaque année, des centaines de petits innocents sont arrachés aux griffes implacables de la mort.

Les orphelinats de garçons et de filles donnent aux déshérités de la fortune et de la famille une formation morale et professionnelle qui leur permettra de reprendre une place utile et honnête dans la société, et de tous les coins de l'Orient partiront des appels fervents pour la propagation d'œuvres aussi humanitaires. Il serait intéressant de suivre en historien le récit des fondations successives des orphelinats français, au Caire, à Alexandrie, à Jérusalem, à Beyrouth, à Damas, sous l'égide affectueuse de la Mère Visitatrice, mais, notre but étant plus modeste, nous nous contenterons de relever que le dévouement des Sœurs de Charité est sans borne pour leurs enfants d'adoption.

Enfin, la multiplication des hôpitaux et des dispensaires est le couronnement de la plus belle œuvre humanitaire et française dans les pays du Levant, et il fallait une âme de sainte, un cœur de mère, une volonté énergique et une administration impeccable pour maintenir tous ces établissements dans leur prospérité et leur renom d'hospitalité, notamment durant les jours d'épidémie qui viendront périodiquement priver l'honorable directrice de ses plus dévouées collaboratrices. Qui ne se souvient de ces admirables Sœurs de Charité, atteintes de la contagion en soignant les pestiférés?... Qui ne rendra un hommage respectueux à leur courage incomparable et à leur sublime sacrifice?...

En plein épanouissement de ses œuvres, la Mère Visitatrice ne soupçonnait pas quelle tempête menaçait l'Europe, quelles ruines allaient de ce fait s'amonceler sur le monde et quelles terribles épreuves attendaient sa Congrégation.

Contrainte par la grande guerre de quitter sa chère Syrie, avec les sœurs françaises, pour remplir ses devoirs civiques et soulager les souffrances physiques de ceux qui tombaient héroïquement pour la défense du sol natal, elle reste toujours attachée de cœur à sa patrie d'adoption, si éprouvée par la famine et les maux de la guerre.

A la cessation des hostilités, elle rentre en Syrie, rassemble ses ouvrières, les vaillantes Filles de la Charité, et malgré les souvenirs douloureux d'un passé chargé de destructions et de ruines, l'incertitude de l'avenir et l'anxiété du présent, confiante en Dieu et dans sa sublime mission, elle travaille inlassablement à la reconstitution d'une œuvre cruellement éprouvée par la guerre, essaye de lui donner un renouveau de vie et même une plus grande extension. Elle y réussit pleinement, en dépit de ses quatre-vingts ans révolus et de l'énormité de la tâche.

Elle rétablit rapidement les œuvres de jeunesse et rouvre, grandes et hospitalières, les portes d'établissements où viennent s'abriter les maladies, les souffrances et les misères de notre pauvre humanité. Le Sanatorium de Bhannès, notamment, se développe comme par enchantement avec tout le confort, je dirai même le luxe moderne, et peut rivaliser avec les établissements similaires d'Europe; d'aucuns affirment que c'est un chef-d'œuvre d'hygiène et de salubrité publique. Il nous faut conclure par ces réflexions, recueillies dans des milieux indigènes cultivés et pondérés :

« Si, sur le terrain politique ou économique, nous avons parfois des divergences de vues, des polémiques d'intérêt avec les politiciens ou financiers français, nous sommes tous d'accord sur le terrain philanthropique, pour nous incliner avec respect, sans

distinction de parti ou de confession, devant l'œuvre admirable des Missionnaires français en Orient, et la distinction honorifique dont a été l'objet sœur Méglin rencontre l'approbation unanime du pays. »

SARHANE.

(*La Syrie*, 27 novembre 1932.)

ANTOURA

MORT DE M. ERNEST DIAB

Lettre de M. SARLOUTTE, prêtre de la Mission,
à M. LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Antoura, 2 janvier 1933.

MON TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

J'ai la douleur de vous annoncer la mort de notre excellent et vénéré confrère M. Ernest Diab, qui, hier au soir, est retourné au ciel, dans la quatre-vingt-sixième année de son âge et la soixante-neuvième de sa vie de fils de saint Vincent. C'est une vénérable relique d'Antoura qui disparaît; voilà trente ans que je vivais côte à côte avec lui; j'estime qu'il avait de sa vie de missionnaire la plus surnaturelle conception; ce sont surtout sa piété très confiante, son dévouement aux âmes qui nous ont le plus frappés, avec cette régularité parfaite qui, jusqu'à la semaine dernière, l'a fait lever à quatre heures, comme la communauté. Je dois dire qu'il a eu la vieillesse la plus enviable: pas d'infirmités, la pleine possession de sa lucidité jusqu'au bout, le besoin de s'entretenir, de se cultiver; avant-hier encore, il s'est fait lire, tout l'après-midi, la *Revue des Deux Mondes* et la *Documentation catholique*. Élève d'Antoura, comme tous ses frères (la famille

Diab, libanaise par le père, française par la mère, est une famille des plus estimées dans le pays); il fut, à Saint-Lazare, un séminariste et un étudiant remarqué et y resta jusqu'après son diaconat. Ordonné prêtre à Jérusalem, le 4 décembre 1870, par Mgr Bracco, coadjuteur de Mgr Valerga, il fut, depuis, successivement missionnaire à Prime-Combe, professeur au grand séminaire de Marseille, où il se créa des affections inaltérables en la personne de Mgr Simeone, évêque actuel de Fréjus; de Mgr Bolo, et de nombreux ecclésiastiques qui, depuis, lui assuraient, avec une touchante fidélité, leur affectueuse reconnaissance. Rappelé en Orient, il fut placé successivement à notre collège d'Alexandrie (brûlé en 1884, sous Arabi Pacha), puis à Beyrouth, à Damas, à Tripoli, et enfin à Antoura, où, pendant plus de quarante ans, il devait faire le bien, comme professeur de littérature et de rhétorique, et professeur remarquable; il a pu former de 1 500 à 2 000 élèves, qui lui gardent tous un véritable culte. Préfet de discipline énergique et subtil, il fut, pour les supérieurs successifs d'Antoura, un « bras droit » indispensable. La guerre l'obligea à quitter Antoura pour se dissimuler, sous l'habit monacal maronite, à la persécution des Turcs. Depuis 1919, il était devenu le « père spirituel » d'Antoura, tellement nos enfants avaient en lui de confiance. On l'appelait « saint Joseph », dont il avait, d'après la statuaire admise, la belle tête vénérable, aux opulents cheveux blanchis, l'ancienne et si distinguée coiffure ecclésiastique, celle du P. Étienne et du P. Fiat. C'est lui qui patiemment faisait, tous les soirs, l'instruction des futurs premiers communians. En outre, tous les jours, jusqu'à l'année dernière, il allait, à pied, à la maison de nos sœurs de Zouk-Mikhaël pour faire inlassablement le cours de religion à toutes les catégories

d'enfants, bébés, adolescentes, Enfants de Marie internes ou externes, entendre les confessions, bref, refaire à Zouk son rôle d'animateur surnaturel, qui était le sien à Antoura.

Vendredi dernier, par temps de tempête, il s'était donné le luxe d'aller et de revenir à pied de Zouk. La bonne supérieure lui avait fait remarquer son imprudence, et, devant son refus d'user d'une auto (il en avait la terreur, comme la terreur des bœufs et des vaches, accident de son enfance), lui avait confié son parapluie; il lui dit : « Est-ce que vous me prenez pour un vieillard? » (à 86 ans!). Mais cette crânerie lui valut une congestion pulmonaire, compliquée bientôt d'un érysipèle à la jambe droite, d'albuminurie et des autres misères que déclenche chez un vieillard une affection quelconque. Et notre vénéré P. Diab a fait une maladie de six jours, sans souffrances visibles, sauf celles des injections qui devaient lui soutenir le cœur « flanchant ». Il a reçu les derniers sacrements en pleine lucidité, répondant à toutes les prières, demandant pardon à la communauté de ses petites défaillances et gai de partir pour le ciel.

Sa mort prend les proportions d'un deuil national, tant il était connu, aimé, vénéré de tout le pays. Des délégations de tous les villages se succèdent devant son beau cadavre.

Ses funérailles ont été imposantes par le calme, la tenue de la foule très émue qui s'y pressait. Malgré l'absence de nos élèves, alors en vacances, la messe solennelle fut célébrée en présence de six archevêques maronites, dont Mgr Abdallah Khouri, élève du vénéré défunt, de nos confrères, de nos sœurs de la province et d'anciens élèves dont précisément la personnalité était devenue pour lui presque un titre de gloire.

Nous gardons pieusement le souvenir de notre bon P. Diab; son heureuse mémoire faisait de lui un puits de souvenirs, comme sa chambre était le réceptacle où l'on pouvait retrouver les photos les plus lointaines de groupes et d'individus, photos et documents dont il illustrait ses récits du temps passé. Un grand missionnaire, un bon fils de saint Vincent est rentré à la Mission du Ciel; il continuera là-haut à nous aimer, à nous bénir. Puisse son exemple provoquer en ce cher pays des vocations aussi heureuses que la sienne! Antoura, qui se meurt d'inanition, serait peut-être sauvé.

TRIPOLI

Lettre de M. ALOUAN, prêtre de la Mission,
à M. LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Tripoli, le 29 novembre 1932.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Connaissant l'intérêt que vous portez à vos missions, je me fais un plaisir de vous mettre au courant de nos derniers travaux apostoliques de cette année 1932.

Ne pouvant pas suivre mon confrère dans ses courses apostoliques à travers la montagne, je me contente de donner les retraites qui nous sont demandées de-ci de-là, dans les maisons de la province ou dans les autres établissements, en attendant que nous ayons du monde pour pouvoir faire deux groupes.

Ainsi, à peine étais-je de retour à la maison, après la retraite ecclésiastique, comme je vous l'ai écrit en son temps, que le cher Frère Irénée, directeur du collège de la Sainte-Famille de Tripoli, me pria de

donner la retraite de rentrée à ses quatre cent cinquante élèves. Déjà, l'année dernière, à pareille époque, j'avais rempli ce ministère auprès de cette nombreuse jeunesse libanaise, animée des meilleurs sentiments chrétiens. J'ai commencé cette retraite, le 20 octobre, au matin. Pendant trois jours, j'avais cette jeunesse sous les yeux, attentive, avide d'entendre la parole de Dieu. Il y avait des Latins, des Maronites, des Grecs catholiques, des orthodoxes, des protestants, etc. Un matin, un jeune homme orthodoxe, élève de première classe, vint me trouver et me demanda à se confesser, disant qu'il voulait être catholique et qu'il était autorisé par son père à le faire. Et de fait, il avait un écrit de son père, disant qu'il y donnait son consentement. D'ailleurs, ce jeune homme avait vingt ans; il était en règle, et surtout bien disposé. « Un chrétien doit vivre en chrétien, me dit-il, et pour vivre en chrétien, il lui faut les sacrements. Or, chez les orthodoxes, on ne se confesse qu'une fois l'an, et encore! Ce n'est pas en se confessant une fois l'an qu'on se corrige et qu'on arrive à observer fidèlement la loi. Voilà pourquoi je veux être catholique, pour faire sérieusement mon salut. » Il avait raison; aussi, l'ai-je reçu avec bonheur aux sacrements de notre Mère la sainte Église romaine. Il était heureux; nous pleurions tous les deux de joie.

Après Tripoli, j'ai été à Damas, sur la demande de M. Delteil, supérieur du collège, pour donner aussi la retraite à ses deux cent cinquante élèves. Là aussi, j'eus de grandes consolations. J'ai constaté que nos confrères exercent une grande influence sur la jeunesse damasquine et marchent sur les traces de leurs devanciers d'il y a plus de cent ans.

Nous avons commencé cette retraite le 29 octobre pour la terminer le jour de la Toussaint. Restait la

retraite des Enfants de Marie et des enfants des Sœurs. Cette retraite, commencée le 2 novembre au soir, je la terminai le dimanche suivant. Ces jeunes filles étaient très nombreuses; l'église des confrères était plus que pleine.

A mon retour à Tripoli, je devais évangéliser les élèves de l'école gratuite des Frères. C'est surtout parmi les pauvres qu'on trouve des âmes d'élite. Après les autres, il fallait penser à soi-même. Je profitai de la présence de mon confrère à la maison pour faire notre retraite annuelle. Celle-ci terminée, je devais encore donner la retraite des Enfants de Marie dans la maison des Sœurs de Zouk-Mikael. Retraite nombreuse et très consolante.

Et maintenant, mon confrère va reprendre ses courses apostoliques avec quelques prêtres du pays, en attendant du renfort, et moi, je redeviens solitaire, en attendant du ciel un compagnon.

Veillez agréer, Monsieur et Très Honoré Père, mon filial respect et ma profonde obéissance, et daignez bénir votre enfant respectueux.

J. ALOUAN,
i. p. d. l. M.

P.-S. — Après que ma lettre fut cachetée, Mgr Arsène Fakhouri, vicaire général de Tripoli, vint me trouver pour me prier de donner la retraite aux mères chrétiennes et aux jeunes filles dirigées par les Sœurs Maronites de la Sainte-Famille, à Chekka (Liban), près de Tripoli. Je ne pouvais refuser, malgré que je sois seul dans la maison. Quand serons-nous nombreux pour pouvoir facilement répondre à toutes les demandes qui nous sont adressées? Dieu est grand! J'ai donc été à Chekka, le dimanche soir, 4 décembre. Cette retraite m'a donné beaucoup de consolations.

Dieu en soit mille fois remercié ! Mais il fallait être, le 8 décembre, à Tripoli ; voilà pourquoi j'ai dû terminer la retraite le 7, après l'exercice du soir. A mon retour, Mgr Abdallah Khouri, vicaire patriarcal, me fit prier d'accepter de donner les sermons de carême à Sgorta. Vous comprenez bien, mon Très Honoré Père, que je ne pouvais pas accepter, étant donné que je suis seul à Tripoli pour le travail des trois maisons de Sœurs de la ville, de la Marine et de Sgorta. Pendant ce temps, qui ferait le travail à ma place ? *Messis multa, operarii autem pauci !*

CHINE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN CHINE DE 1922 A 1931

Il y a aujourd'hui en Chine dix-sept Missions confiées au clergé indigène, exactement dix vicariats et sept préfectures apostoliques ; donc, dix vicaires apostoliques chinois, et, de plus, un évêque auxiliaire à Canton. Ces Missions comptent ensemble près de 400000 catholiques, près d'un sixième de toute la population catholique chinoise. Ces dix-sept Missions ne sont pas uniformément distribuées dans le pays. Il y en a cinq dans le Hopeh, qui en compte onze en tout. Que les Missions indigènes aient trouvé un développement plus grand dans cette province, c'est tout naturel, car Pékin a toujours été le centre séculier de l'évangélisation en Chine. Les 717000 catholiques répandus dans le Hopeh forment un peu moins d'un tiers de toute la population catholique chinoise. Les autres Missions indigènes sont disséminées çà et là. Il y en a trois dans le Szechvan, deux dans la Mongolie, deux dans le Shansi, une dans le Hupeh, autant dans

le Kiangsu, le Chekiang, le Shensi, le Shantung. Toutes ces provinces appartiennent à la Chine septentrionale et à la Chine centrale.

Dans la Chine méridionale, le travail d'évangélisation est moins développé.

Quant aux missionnaires qui ont contribué à la formation des missions indigènes, les missionnaires français tiennent la première place ; à eux revient l'honneur d'en avoir préparé dix. Viennent ensuite les missionnaires italiens, avec trois ; les missionnaires belges, avec deux ; les missionnaires allemands et les missionnaires hollandais, avec un chacun. Les Lazaristes en ont à leur actif cinq ; les Mineurs Franciscaïns, autant ; les Missions Étrangères de Paris, trois ; les Jésuites, deux ; les Missionnaires de Scheut, deux. Les Missions indigènes ainsi nouvellement créées ont une grande vitalité. En moyenne, dans les Missions confiées aux prêtres étrangers, le chiffre des baptêmes conférés par chaque missionnaire est 13,5 ; dans les Missions indigènes, la proportion monte à 14,6 ; il est vrai, ajoutons-le, que, dans le partage des vicariats, les indigènes ont toujours eu la meilleure part.

Voyons maintenant, d'une manière plus générale, les progrès catholiques en Chine pendant la période 1922-1931 :

Nombre des catholiques : 2 000 000 et 2 500 000 ; augmentation, 25 p. 100.

Nombre des Missions : 50 et 115 ; augmentation, 50 p. 100.

Nombre des Missions indigènes : 0 et 17.

Nombre des Instituts missionnaires étrangers : 11 et 26 ; augmentation, 136 p. 100.

Nombre des prêtres chinois : 690 et 1 504 ; augmentation, 105 p. 100.

Nombre des séminaristes : 2 854 et 5 719; augmentation, 100 p. 100.

La statistique, appliquée aux sœurs, aux écoles, aux œuvres de bienfaisance, etc., donnerait des proportions non moins consolantes.

C'est ce qu'on a dénommé avec raison le « Prodige de la Chine ».

Mais les chiffres ne peuvent mesurer le progrès immense apporté aux méthodes d'évangélisation par l'application fidèle des instructions pontificales. En 1919, au collège de la Propagation de la Foi, il y avait seulement quelques élèves chinois; maintenant, leur nombre atteint la quarantaine. On discutait alors s'il était utile, ou non, de donner aux séminaristes une culture complète; à beaucoup, les séminaires régionaux ne semblaient pas opportuns; penser à un épiscopat indigène de prochaine réalisation, à une action catholique de laïques en Chine ou à une Université catholique, comme celle de Pékin, semblait à la plupart une folie. Et voilà que maintenant cette folie est une belle et radieuse réalité, promesse d'un grand avenir.

En 1610, le P. Mathieu Ricci, en terminant ses jours à Pékin, disait à ses confrères : « Je laisse devant vous une porte ouverte. » Le premier délégué apostolique de la Chine, après dix ans de travail intense, peut s'écrier, lui aussi, avec saint Paul : *Ostium apertum est magnum et evidens.*

(*Pensiero Missionario.*)

Lettre de sœur ANNE-MARIE RAYMOND, Fille de la Charité,
à M. CAZOT

Pékin, Ecole Sainte-Jeanne-d'Arc,
23 novembre 1932.

MON BON ET RESPECTABLE PÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais !

Oui, que la grâce de Notre-Seigneur soit toujours avec nous ! La grâce de ce tout petit Jésus qui va venir et qui ne vient que pour nous en combler. Je dépose tous mes vœux dans son Cœur pour qu'il vous les traduise, qu'il les féconde, qu'il soit lui-même l'expression de ma filiale reconnaissance.

Oui, merci, mon Père, pour votre si bonne dernière lettre ; elle m'est arrivée le jour même de la fête du Christ-Roi, fête qui m'est si chère, parce qu'elle a été notre première fête en Chine, parce que nous avons le Saint Sacrement exposé ce jour-là dans notre petite chapelle, enfin parce qu'elle est un peu la réalisation de l'*Adveniat regnum tuum*, une de mes oraisons jaculatoires favorites. Mgr Jarlin nous disait, la semaine dernière, quand nous avons eu la consolation de le voir, à l'occasion de sa fête : « La gloire de Dieu, il n'y a que cela ; nous ne sommes créés que pour cela ; nous ne le comprenons pas assez ; nos prières sont toujours des demandes ; elles devraient être une louange, une adoration ! » C'est pour cela que ce vénéré Monseigneur aime tant nos catéchumènes et nos néophytes. Un nouveau chrétien, c'est une bouche de plus pour louer Dieu, un cœur de plus pour l'aimer. Monseigneur m'a demandé : « Combien de baptêmes ? — Soixante, Monseigneur, depuis votre fête, l'année dernière. » Ma Sœur alors s'est approchée : « Nous aussi, Monseigneur, nous faisons beaucoup de baptêmes, des cen-

taines et des centaines de bébés moribonds parmi les réfugiés et les victimes du choléra. — C'est bien, c'est très bien, ces petits prieront au ciel pour la Chine. » Puis, se tournant vers moi, en souriant : « J'aime mieux les siens ! »

Les uns et les autres sont bien pour la gloire du bon Dieu, mais il est certain que les baptêmes d'adultes sont bien consolants ; la joie qu'ils donnent au vénéré Mgr Jarlin centuple la mienne, déjà bien profonde. Je ne puis entendre prier nos catéchumènes et nos néophytes sans être émue. Ils ont une foi touchante, s'attirent les uns les autres et nous amènent d'anciens chrétiens oublieux de leurs devoirs. C'est ainsi que nous avons eu dernièrement un retour bien touchant. Un pauvre homme qui nous a demandé de l'aider et de se confesser dans notre chapelle. Radieux après l'absolution, il est venu dire son bonheur, ajoutant : « Le prêtre n'a pas été trop sévère, il ne m'a donné que vingt-cinq chapelets ! » Ils aiment le chapelet, et la sainte Vierge travaille dans toutes ces conversions. Les païens acceptent la médaille avec respect et reconnaissance. Avant-hier, j'en ai offert une à un petit marchand, il l'a prise avec empressement, disant : « D'abord, prendre un bain, puis changer d'habits, ensuite mettre la médaille. »

Au dernier baptême, le 26 octobre, nous avons un brave policier qui portait fièrement sa médaille sur son uniforme ; en face de lui, contraste touchant, une timide jeune fille de l'école, pieuse comme un ange et qui, depuis, communique tous les jours. Entre eux, les tireurs de pousse, leurs femmes et leurs enfants ; ils étaient onze. D'autres se préparent pour Noël. Les étudiantes de l'École normale ne sont pas les dernières. Nous pouvons remercier la Providence du bon esprit qui règne parmi elles. Ce qui nous manque, c'est la

place, d'une part, et les ouvrières, de l'autre. Nous avons amené soixante-quinze enfants au transfert, nous en avons maintenant cent vingt à l'école et quatre-vingt-dix aux classes gratuites.

Catéchumènes et néophytes sont une centaine, qui viennent écouter l'instruction de sœur Vincent. Pour Noël, nous leur ferons grande fête. J'ai acheté soixante couvertures ouatées, et les armoires sont pleines de vêtements chauds pour les petits. Heureusement que le froid ne s'est pas encore fait sentir; sans cela, je n'aurais pas le courage d'attendre Noël, bien sûr, pour vêtir tout ce monde.

Pauvres gens, ils sont si reconnaissants ! Pour ma fête, les tireurs de pousse m'ont offert des fleurs blanches et des plantes vertes. L'un d'eux, accompagnant une sœur au marché, avait remarqué que c'était ce que j'achetais, et en avait conclu, avec raison, que c'était ce que je devais aimer. N'est-ce pas une délicatesse touchante ?

Vous voyez, mon Père, qu'il n'y a pas que des brigands en Chine, comme on pourrait le croire à la lecture des *Annales*; il y a beaucoup, beaucoup de braves gens, d'âmes de bonne volonté, qui n'attendent que de connaître la vérité pour l'embrasser, parmi les pauvres surtout; bienheureux les pauvres ! C'est si facile avec eux ! Quand pourrais-je ouvrir un petit dispensaire pour ceux de notre quartier ? En attendant, ils viennent avec confiance demander des médicaments quand ils sont malades. Il faut si peu pour les contenter et, par la grâce de Dieu, pour les soulager !

Vous voyez, mon Père, que le divin petit Roi d'Ou-Long-Ting supplée à l'insuffisance et répare toutes les sottises du pauvre bras gauche que je lui suis ! Le droit, c'était le regretté M. Planchet, dont les prières nous restent acquises ; il vient encore de me l'écrire en

me disant que vous l'avez reçu « très paternellement ».

Je sens qu'il a été très touché de cette charité, et moi aussi, mon Père, qui vous en remercie de tout cœur.

Merci encore, mon Père, des détails que vous me donnez sur la province de Constantinople; cela m'intéresse beaucoup, pour les membres des deux familles. J'ai laissé là-bas une partie de mon cœur; je les nomme souvent dans mes prières et voudrais les savoir tous saints et heureux.

Voilà une bien longue lettre; il me semble presque vous avoir fait une petite visite. Ma sœur vous donnera, de son côté, des nouvelles du cher et grand J'en T'se T'ang. Il ne me reste qu'à vous demander votre bénédiction pour moi et pour mes bonnes compagnes. Des neuf chœurs des anges, nous sommes retombées aux huit béatitudes, trop peu nombreuses, mais heureuses et bien unies en l'amour de Notre-Seigneur, de nos enfants et de nos chers maîtres. Les santés sont à ménager; je suis la plus vaillante; c'est bien un miracle de notre petit Roi. La ferveur et le bon esprit méritent une meilleure note que la santé; c'est bien l'essentiel, Dieu soit béni!

Vous renouvelant mes vœux, auxquels je joins ceux de toute la petite famille, j'ai l'honneur d'être, mon Père, en l'amour de la Vierge Mère et de son petit Jésus, votre bien humble et bien obéissante fille.

Sœur Anne-Marie RAYMOND,
i. f. d. l. c. s. d. p. m.

Lettre de sœur ANNE-MARIE RAYMOND,
Fille de la Charité, à M. LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Ou-Long-Ting, Pékin, 25 novembre 1932.

MON TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Comme j'aimerais m'agenouiller à vos pieds pour la recevoir, cette bénédiction que je sollicite humblement de loin, pour votre indigne fille d'abord, puis pour mes bonnes compagnes, notre nombreuse jeunesse et nos chers pauvres, nos seigneurs et nos maîtres!

Malgré la distance, malgré ma misère, je tâcherai de me trouver tout près de vous, mon Très Honoré Père, auprès du berceau de l'Enfant-Jésus. Un mois nous sépare encore de la venue du divin Messie; mais, à Ou-Long-Ting, c'est déjà, c'est toujours un peu Noël, puisque l'Enfant-Jésus est notre divin petit Roi.

Ce soir, en assistant au salut du Saint Sacrement, que, par une faveur spéciale de Mgr Jarlin, nous avons le 25 de chaque mois, en l'honneur de notre petit Roi, je lui demandais d'étendre sa bénédiction jusqu'à vous, mon Très Honoré Père, et de vous traduire les vœux respectueux et l'expression du filial attachement de la petite famille d'Ou-Long-Ting.

Ces vœux, au point de vue santé, sont déjà en partie réalisés, puisque les *Annales* nous apportent la bonne nouvelle de l'heureux effet des eaux sur cette santé si chère. Il nous reste à souhaiter que ces résultats soient durables et vous laissent jouir, mon Très Honoré Père, des consolations que nous réserve, nous l'espérons, l'année 1933.

Cette année sera une année de grâces et de ferveur

chez les Filles de la Charité et dans les joies qu'elle vous prépare nous nous efforcerons d'apporter notre part en nous donnant, de plus en plus, selon l'esprit de saint Vincent, aux chères œuvres qui nous sont confiées, pour la gloire de Dieu et le salut de nos chers Chinois, que j'aime de plus en plus.

Il n'y a pas que des brigands parmi eux, mais beaucoup d'âmes de bonne volonté qui n'attendent que de connaître la vérité pour l'embrasser. Néophytes et catéchumènes, nous en avons une centaine, sans compter les enfants, nous donnent beaucoup de consolations. Mgr Jarlin porte à cette œuvre un intérêt tout particulier et la joie que lui causent nos baptêmes centuple la mienne, déjà bien profonde.

Elle est partagée par mes bonnes compagnes et entretient leur ferveur, comme celle de nos élèves de l'École normale. Ces enfants, de plus en plus nombreuses, sont de sérieuses et pieuses jeunes filles. Les aspirantes, très dévouées, suppléent un peu à l'insuffisance des ouvrières. Nous sommes retombées des neufs chœurs des anges aux huit béatitudes, et les santés, hélas! ne sont pas toujours à la hauteur du zèle et de la bonne volonté. Nous ne voulons pas nous plaindre du départ de la bonne sœur Hucq, elle n'était que prêtée et la maison de nos martyres mérite bien un sacrifice, mais il faudra du temps à la jeune sœur Mauger pour remplir le vide. Elle y met tout son cœur; cependant, il lui faut s'adapter tout doucement, physiquement et moralement, à la Chine et aux Chinois.

Un vide plus difficile à combler est celui laissé par le départ du si zélé et si regretté M. Planchet, l'âme de notre maison et de nos œuvres, qui m'a donné tant de bons conseils, rendu tant de services et mérité, j'en suis sûre, tant de grâces du Ciel. Que Dieu le lui

rende au centuple, lui adoucisse l'épreuve et nous continue ses bénédictions.

De nouveau je réclame la vôtre, mon Très Honoré Père, et, vous renouvelant nos vœux respectueux, j'ai l'honneur d'être, en l'amour de Jésus et de Marie Immaculée, votre très humble et obéissante fille.

Sœur Anne-Marie RAYMOND,
i. f. d. l. c. s. d. p. m.

LE JUBILÉ DE MGR GEURTS
VICAIRE APOSTOLIQUE DE YUNGPINGFOU

Après le bel article paru dans le numéro de septembre 1932 de *Saint Vincentius a Paulo*, article dédié à notre évêque jubilaire, Mgr Geurts, il convient de donner à nos lecteurs quelques détails sur la fête elle-même. Bien que Monseigneur soit entré dans la Congrégation, il y a cinquante ans, le 8 octobre, la fête fut fixée au 12 octobre, afin de permettre à tous les confrères du vicariat d'assister aux solennités.

Le 9 octobre, eut lieu la clôture de la retraite annuelle des curés, retraite à laquelle Monseigneur avait pris part. Ce jour-là, le silence de la retraite spirituelle fit place à un bonheur de famille tout intime, avant-goût de ce qui allait suivre. La préparation de la fête fut suivie par l'arrivée des invités, parmi lesquels Mgr Schraven, cousin du jubilaire ; Mgr Souen ; les délégués des autres vicariats du nord de la Chine et enfin tous les confrères du vicariat de Yungpingfou, Chinois et Européens, anciens missionnaires qui ont blanchi au service de l'Église de Jésus-Christ, jeunes ouvriers qui viennent de mettre la main à la charrue ; tous, membres d'une même famille, étaient réunis pour offrir leurs hommages au grand missionnaire, notre évêque bien-aimé, Mgr Geurts.

Le grand jour arriva. Monseigneur chanta lui-même la messe pontificale. M. Ortman rempli la fonction de prêtre assistant, MM. Dekkers et Schmid furent diacres au trône, MM. Hsu et Coonen firent l'office de diacre et sous-diacre à l'autel, les autres fonctions furent remplies par des séminaristes.

L'église, magnifiquement ornée, offrait un spectacle éblouissant aux nombreux fidèles qui étaient venus prendre part à la fête de leur pasteur. Ils suivirent avec grande attention les cérémonies si impressionnantes d'une messe pontificale, sans quitter un instant du regard la personne majestueuse et vénérable de leur évêque, revêtu des ornements pontificaux.

Durant cet office solennel, tous, missionnaires et chrétiens, ont rivalisé de prières et de supplications, demandant à Dieu de conserver encore de longues années le jubilaire au milieu d'eux. Cet ardent désir fut hautement exprimé par Mgr Lebouille, coadjuteur de Mgr Geurts, lorsque, après la messe, il prononça une allocution de circonstance dans la salle de récréation, où tous les missionnaires étaient réunis. Lorsque tous les prêtres présents eurent offert leurs vœux à Monseigneur, ce fut le tour des séminaristes, qui, dans un chant à plusieurs voix et un discours rempli des sentiments les plus délicats, offrirent aussi leurs vœux à Monseigneur. Vinrent ensuite les élèves du collège, sous la conduite de leurs maîtres, et les chrétiens, avec les catéchistes à leur tête. A chacune de ces catégories, Monseigneur adressa quelques mots de remerciement et il s'entretint quelques instants avec tous.

Selon l'habitude en pareille circonstance, on fit appel au photographe du lieu et, quelques instants après, toutes les personnes présentes à la fête se trou-

vèrent comme éternisées sur la plaque sensible. Il y eut une ombre regrettable au tableau, et ce regret fut exprimé bien des fois pendant la fête, c'était l'absence de notre supérieur, M. Willemen, depuis quelques mois en Europe pour fortifier sa santé, passablement compromise.

Pas de fête sans diner de fête. Le gala eut lieu dans le réfectoire, artistement décoré. La table était couverte des cadeaux offerts à Monseigneur à l'occasion de son jubilé. Durant le repas, grâce sans doute à la bonne cuisine, mais grâce aussi et surtout aux toasts gracieux et éloquents, l'humeur joyeuse, signe caractéristique de la fête, n'eut pas un moment d'arrêt. Dans son allocution, Mgr Lebouille montra que Mgr Geurts avait été, toute sa vie, un fils fidèle de saint Vincent, se tenant toujours à l'esprit de notre saint Fondateur, n'enjambant jamais sur la Providence, toujours fidèle, hiver comme été, au lever de quatre heures. Les séminaristes, ajoutait Mgr Lebouille en terminant, ont eu raison de dire, dans leur chant, que saint Vincent pouvait contempler avec fierté son fils, qui a, toute sa vie, marché fidèlement dans la voie que lui-même a tracée.

Une dizaine de toasts furent prononcés et tous peuvent se résumer dans ces paroles : « Monseigneur, nous sommes heureux de vous voir à notre tête ; restez encore longtemps avec nous. »

A la fin du diner, Monseigneur se leva pour adresser quelques mots de remerciements à tous ceux qui étaient venus à Yungpingfou pour assister à son jubilé. Il remercia le bon Dieu, qui l'avait fait entrer dans la petite Compagnie, selon l'expression dont se servait saint Vincent lui-même pour désigner la Congrégation, rappelant, en même temps, les grâces toutes spéciales attachées à cette vocation divine. Passant

sous silence les personnes encore en vie, Monseigneur rappela à notre mémoire quelques-uns des Lazaristes, morts depuis longtemps, qui lui avaient fait le plus de bien, entre autres des confrères bien connus de nos lecteurs, comme M. Wynhoven, oncle de Monseigneur, et M. Allofs, tous deux morts en Chine, après une vie riche en mérites pour le ciel.

Dans l'après-midi, le salut solennel fut chanté par notre confrère Mgr Souen, le premier évêque chinois qui fit son apparition dans la ville de Yungpingfou.

Vers la fin de la journée, évêques et confrères se rendirent au séminaire, où les séminaristes jouèrent en français quelques scènes comiques, entre autres trois actes de la comédie de Molière intitulée : *Le Médecin malgré lui*, et cette comédie fut fort goûtée de tous, tant à cause de la prononciation correcte du français qu'à cause du naturel avec lequel elle fut jouée.

Ainsi finit la fête elle-même. Le lendemain, à la grande satisfaction de tous, se passa encore dans une atmosphère de joie tout intime, grâce surtout à l'initiative de quelques confrères doués d'un talent peu ordinaire pour le comique.

Enfin, Monseigneur mit fin à cette réunion de famille par un discours dans lequel il insista sur son désir de voir toujours, comme il l'avait vu dans cette fête, une grande union entre les Missionnaires et une bonne humeur constante.

Le vendredi 14 octobre, tous les invités quittaient Yungpingfou, fortifiés dans leur conviction qu'il fait bon être membres de la famille de saint Vincent, qu'il fait bon être soldats dans l'armée des apôtres qui, sur ce sol mouvementé de la Chine, sont venus accomplir le commandement de Jésus-Christ : « Allez et ensei-

gnez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et apprenez-leur à pratiquer tout ce que je vous ai enseigné. »

Van MUSCH,
i. p. d. l. M.

MONSEIGNEUR CICERI (1854-1932)

Le beau jour de la fête du Christ-Roi, nous reçûmes le télégramme du décès de Mgr Ciceri à Turin. Cette nouvelle nous fit d'autant plus de peine que nous venions de recevoir une lettre de Turin disant que Monseigneur se portait assez bien.

En attendant des nouvelles plus détaillées sur la mort de notre vénéré Vicaire apostolique, je commence par donner quelques détails, appris de la bouche même du regretté défunt, avec quelques notes trouvées dans un cahier de la famille Semmola.

Voici, en quatre lignes, son *curriculum vitae*. Né à Bresciano, diocèse de Nole (Naples), le 26 mai 1854; entré dans la Congrégation, à Paris, le 3 mai 1874; parti en Chine le 26 août 1878; missionnaire; procureur; évêque en 1908; rentré en Europe en 1929; démissionnaire fin novembre 1931; décédé en octobre 1932.

I. *Premières années de Mgr Ciceri.* — D'après un document de la famille Semmola, unie à la famille Ciceri par alliance, voici quelques notes sur son origine. Son grand-père, Gennaro Ciceri, fut maire de la commune de Bresciano, où il avait un palais avec chapelle, dédiée à Notre-Dame du Rosaire de Pompéi. C'était la coutume des nobles de ce temps. Sa grand-mère, Marguerite Peres-Conte, descendait d'une noble famille d'origine espagnole. De cette famille, aux mœurs patriarcales, sortirent beaucoup d'enfants qui

entrèrent soit dans la haute magistrature, soit dans les couvents ou monastères. La charité envers les pauvres était une tradition de famille et le palais Ciceri le rendez-vous de toutes les misères; il reçut aussi des religieux expulsés par le gouvernement. On veillait surtout à garder intact le dépôt de la foi en le nourrissant par la prière en commun, le rosaire surtout, par la lecture de livres ascétiques et des Épîtres de saint Paul. Le souvenir des aumônes et charités faites par la famille Cicéri est encore vivant et les habitants de Bresciano s'en souviennent encore.

Le père de Mgr Ciceri était capitaine d'artillerie, à Naples, où il avait aussi une maison.

Mgr Ciceri vint au monde à Bresciano, le 26 mai 1854, et fut baptisé le même jour avec les prénoms de Nicola-Gennaro-Alfonso-Maria.

Avant ou après la naissance (je ne me rappelle pas), me disait Mgr Ciceri, sa mère eut un songe dans lequel saint Alphonse lui dit : « Ton Nicolas sera évêque comme moi, et souffrira aussi comme moi. »

• Les détails qui suivent, je les tiens de Monseigneur lui-même dans les conversations qu'il aimait à faire après le déjeuner, tout en fumant sa grosse pipe.

Mgr Ciceri eut le bonheur d'avoir pour mère une bonne et fervente chrétienne, qui inspira à son Nicolas et à ses deux sœurs une solide piété. Une de ses sœurs resta en famille pour tenir compagnie à la maman, qui devint aveugle dans la suite. L'autre suivit la voie ordinaire du mariage.

Même dans son grand âge, Monseigneur se rappelait les pieuses industries de sa mère pour le porter à Dieu. Elle lui racontait beaucoup de détails sur la Passion de Notre-Seigneur, qui, disait-il, n'étaient pas bien authentiques, mais qui faisaient bonne impres-

sion et aidaient à résister aux mauvais penchants des passions.

Monseigneur eut un culte pour ses parents. Il leur écrivait souvent et conseillait à ses missionnaires de faire de même, car, disait-il, ils ont fait beaucoup de sacrifices pour nous et souffrent de nous savoir si loin; c'est une occasion de les encourager à porter cette croix, qui, pour certains, est vraiment lourde.

Sa pieuse mère avait un soin particulier de lui inspirer une grande dévotion à la sainte Vierge et il conserva toute sa vie, malgré ses multiples occupations, l'habitude de réciter le rosaire et autres oraisons journalières. N'étant encore âgé que de quelques années, il devint impotent et ne pouvait pas marcher. Sa mère le porta à l'autel de Marie, dans l'église du Gesù Vecchio, à Naples, et il fut guéri.

II. *Jeunesse.* — Toujours surveillé par sa mère, il put accomplir les études que toute famille noble de ce temps faisait, et conquit la licence gymnasiale avec éloge.

La carrière des armes n'était pas faite pour lui, quoique son père eût désiré qu'il devint général d'armée; il préférait la profession de médecin. Mais, sur le conseil de son confesseur, il se décida à entrer dans la cléricature. Il y avait alors à Naples des clercs internes, vivant dans le séminaire, et des clercs externes, vivant dans leur famille. Ces derniers avaient pour surveillants, sans s'en douter, quatre bons laïques ou prêtres. Ces clercs externes étaient ordinairement des pauvres, qui ne pouvaient pas payer la pension du séminaire; mais il y avait aussi des riches qui choisissaient cet état pour avoir plus de loisir de se consacrer à des études particulières, et il en sortit des lettrés, docteurs en droit canon, théologie, philosophie

et ainsi qu'une trentaine de bons et saints évêques.

Mgr Ciceri faisait partie de ces clercs externes, qui suivaient tous les jours les cours d'études dans le séminaire avec les internes et qu'ils dépassaient souvent en vertu et en science. Puis, ils devaient desservir les innombrables églises et chapelles de Naples et, chaque dimanche, ils allaient à notre maison *dei Vergini*, où les confrères leur donnaient des conférences spirituelles, comme au temps de saint Vincent.

Son professeur de philosophie fut le célèbre Signoriello. Il eut comme condisciples des hommes éminents, comme le cardinal Verde, le cardinal Graniti di Belmonte, Nosseigneurs Vento, Caracciolo, Caputo et une vingtaine d'autres évêques.

Après les cours, il allait, avec quelques condisciples, prendre des leçons particulières du R. P. Priesco, qui fut archevêque de Naples et cardinal.

III. *Vocation à la Mission.* — En fréquentant les Prêtres de la Mission et en les examinant, il eut le désir de les imiter. C'était alors l'âge d'or de notre province de Naples, qui comptait beaucoup de sujets très remarquables par la vertu et la science. Ils firent une très bonne impression sur le jeune Ciceri, qui les examinait et les scrutait. C'était aussi le temps de l'épreuve. « Nos confrères des provinces italiennes, écrivait, dans sa circulaire de 1879, le T. H. P. Fiat, continuent à se livrer à toutes les fonctions de notre Institut autant que le leur permettent les spoliations dont ils ont été victimes et les lois du nouveau gouvernement, qui arrêtent bien des vocations. Cependant, le visiteur de Naples (M. Ruggiero) a pu rouvrir le séminaire interne, qui était fermé depuis plusieurs années. »

En 1874, Mgr Ciceri fit une retraite dans la maison

des confrères *dei Vergini*, où saint Alphonse de Liguori avait fait la sienne en 1711. On lit encore sur le mur d'une chambre, au troisième étage, son nom écrit : *Alfonso dei Liguori, 1711*. Et comme saint Alphonse se décida, dans cette retraite, à se consacrer à Dieu et aux âmes, ainsi fit Mgr Ciceri. Comme saint Alphonse, il put méditer sur l'enfer devant le célèbre tableau de *la Réprouvée* et se décider à se donner tout à Dieu¹.

Après sa retraite, il prit conseil du visiteur, M. Ruggiero, qui l'approuva et l'envoya à la Maison-Mère de Paris, car le séminaire interne était fermé à Naples.

Il partit avec M. Gennaro Marino (actuellement dans notre province du Pacifique), fut reçu avec lui au séminaire interne le 5 mai 1874.

De son séminaire et de ses études, Mgr Ciceri ne me parlait guère, mais seulement de ses condisciples : les Très Honorés PP. Villette et Verdier, MM. Cochois, Morelli, Ricciardelli, Marino, etc. Ordonné prêtre le 25 juin 1878, il partait en Chine le 25 août, avec six autres confrères.

IV. *Missionnaire en Chine*. — Il fut envoyé dans le Kiangsi, qui formait alors un seul vicariat. Mgr Bray l'envoya à Fachow, comme directeur des orphelins et des séminaristes. Il fut ensuite procureur à Kiu-kiang, puis missionnaire à Nanfong, Kiutetcheng et, vers la fin de 1900, après avoir traité avec Monseigneur et les autorités civiles les affaires des pillages et massacres des Boxeurs, les supérieurs l'appelèrent comme sous-procureur dans notre importante procure de Shanghai, où il resta jusqu'à sa consécration épis-

1. Ce tableau de *la Réprouvée*, je l'ai vu aussi à la même place en 1909. M. Morino, visiteur, nous fit voir les empreintes de la brûlure d'une main de jeune fille, qui apparut à son complice qui pria pour elle et lui dit : « Je suis damnée à cause de toi ; considère le feu de l'enfer » ; et, posant les deux mains sur le tableau, laissa la brûlure, signe de sa damnation. Voir *Annales*, 1875, p. 533.

copale en 1903. Sur sa vie de missionnaire en Chine, je ne sais pas grand'chose, sinon qu'il fut missionnaire comme tous les bons missionnaires. Il débuta à l'époque dangereuse de la guerre de la France avec le Tonkin, puis continua avec la persécution des Boxeurs et finit avec la plus terrible et la plus longue persécution des communistes, commencée en 1926 et qui dure et durera longtemps encore.

V. *Évêque, Vicaire apostolique.* — Comme le Vicaire apostolique du Kiangsi méridional, Mgr Coqset, venait d'être transféré à celui du Tchély Sud-Ouest, l'idée des supérieurs était de confier ce poste à un missionnaire italien pour préparer la voie à la formation d'un vicariat italien. Le choix tomba sur M. Ciceri. « Ce fut une tuile que je reçus sur la tête, me disait-il. Je ne voulais pas accepter; j'ai dépensé beaucoup de piastres, à mon compte personnel, pour télégrammes au P. Fiat, qui me dit : « Mon enfant, obéissez. » C'est ainsi que je suis Vicaire apostolique. J'avais la maladie de la pierre, puis je m'entends plus facilement avec les Français qu'avec les Italiens, et puis, dans quel état se trouvait le Kiangsi méridional en 1907 quand je fus nommé Vicaire apostolique! On venait de massacrer M. Canduglia! L'année précédente, on avait massacré M. Lacruche et des Frères Maristes à Nanchang... La seule pensée de tant de responsabilités m'effrayait. Je courbai la tête... Et dire qu'après tout cela la maladie de la pierre a disparu! »

Il fut élu évêque de Dausara le 3 juillet 1907 et sacré à Kiukiang par Mgr Coqset le 16 février 1908.

Quelques jours après son sacre, il fit voile pour Kianfu, où il arriva à la fin de février et fut salué par le gouvernement militaire de Kianfu par trois coups de canon. Ce fut le dernier vicaire apostolique du

Kiangsi qui reçut cet honneur, accordé par le gouvernement impérial à tous les évêques. Depuis 1911, le gouvernement républicain l'a supprimé et, au lieu d'honneurs, commença une campagne hostile, quoique pas ouvertement, contre tous les missionnaires sans distinction. Mgr Mignani, successeur de Mgr Ciceri, reçut, lui, les honneurs apostoliques un an après son sacre : il était emprisonné, avec cinq confrères et cinq Filles de la Charité ; et deux prêtres chinois furent tués, avec une centaine de chrétiens, dans cette même ville de Kian ! *Aliud tempus !*

Maintenant, me voilà arrivé à une époque dont je puis parler comme témoin oculaire, ayant vécu avec Monseigneur de 1917 à 1927, année de son départ en Europe.

J'ai constaté que les saints confrères ne sont pas dépouillés du tout des misères humaines qu'on appelle *humana fragilitas*, et ce sont ces misères qui cachent de belles âmes. Et puis, qui n'a pas de défauts ?

En arrivant dans le vicariat, Mgr Ciceri y trouvait encore les cendres toutes chaudes de la persécution du 23 septembre-octobre 1907, où furent massacrés, avec M. Canduglia, dans le Tawoly (Kanchow), une centaine de chrétiens. Prudence donc ! Il fit quand même la visite de son immense territoire, qui possédait 13 millions de païens et seulement 9321 baptisés. Il répéta les visites les années suivantes et, en 1920, lors de la division du Kiangsi méridional en deux vicariats : Kian et Kankow, il comptait près de 20 000 baptisés, avec quantité d'églises, oratoires, résidences, bâtis de son temps. Il tenait à ce que les missionnaires eussent des résidences bien hygiéniques, pour prolonger leur vie, si nécessaire au bien des âmes. Et on a remarqué que les missionnaires du Kiangsi méridional ne mouraient pas. Regardez le nécrologe !

Le cœur de son cœur était le séminaire. Il l'a bâti

grand, large, spacieux, au moyen d'aumônes qui s'élevèrent à 80000 dollars. Le cardinal préfet de la Propagande ne put s'empêcher de le louer par une belle lettre. Il donna de ses propres mains l'onction sacerdotale à dix-neuf prêtres chinois du Kiangsi méridional. La plus grande peine de sa vie fut d'être obligé de renvoyer les huit dixièmes de ses séminaristes à cause du mauvais esprit qui s'infiltrait parmi eux.

Toute sa vie de vicaire apostolique fut une suite de tribulations et persécutions : guerre entre catholiques et protestants; meurtre qui s'ensuivit; vexations des païens, pour obliger les catholiques à contribuer aux superstitions; hostilité des autorités civiles contre la Mission catholique; massacre par les communistes de trois prêtres chinois : Hou Joseph (20 avril 1926), King et Tcheng (13 octobre 1930), et d'une centaine de chrétiens; incendie de onze grandes églises et de résidences; pillage de trente-six résidences jusqu'en 1928; depuis, toutes ont subi le même sort.

Le diable ne le laissa pas un instant tranquille, mais *portae inferi non praevalerunt*. Ses armes étaient : *Omnia possum in Eo qui me confortat*. Toutes ces misères, il les supportait avec patience et résignation, disant avec le saint homme Job : *Dominus dedit, Dominus abstulit, sit nomen Domini benedictum!*

En 1922, il faillit mourir de dysenterie. Après que je lui eus donné l'Extrême-Onction, il rassembla ses forces et dit aux missionnaires présents : « Je vous demande pardon des scandales donnés. Si quelquefois je vous ai fait de la peine, c'était contre ma volonté. »

Ce fut une neuvaine à la bienheureuse Louise de Marillac qui lui rendit la santé. Le vicariat avait encore besoin de lui. Le bon Dieu, disait un bon vieux Père chinois, choisit ses hommes à l'heure voulue. Le vicariat du Kiangsi méridional avait besoin d'un intré-

pide et énergique vicaire apostolique pour réparer les pertes matérielles et spirituelles des Boxeurs, et le bon Dieu envoya Mgr Coqset. Ensuite, il fallut, pour continuer cette œuvre, un homme de Dieu et de prière, et voilà Mgr Ciceri qui arrive à point.

Malgré ses infirmités, Mgr Ciceri a beaucoup travaillé; quand la visite pastorale lui était impossible, il y suppléait par de continuelles prières. Les dernières années de sa vie se passèrent en grande partie à égrener son chapelet, dans le silence et la méditation, où il puisait les conseils et encouragements qu'il donnait dans d'innombrables lettres à ses missionnaires.

Sa chambre n'était séparée que par un mur de la chapelle domestique, où se conserve le Saint Sacrement; ornée elle-même de beaucoup d'images pieuses, elle ressemblait à un sanctuaire. *Cella continuata dulcescit!*

Souvent, je l'ai remarqué levant les yeux vers ce mur, réfléchir un instant avant de donner une réponse. Quelquefois, la réponse me contrariait; je me taisais et constatais ensuite qu'il avait raison; je ne me suis jamais repenti de l'avoir écouté. Du reste, en obéissant aux supérieurs, on obéit à Dieu, qui bénit et donne la victoire aux obéissants. *Vir obediens loquetur victoriam!*

Parmi ses dévotions préférées, signalons d'abord la Sainte Face. « Une fois, me dit-il, j'avais un kyste. On m'avait envoyé des remèdes de Shanghaï, mais le flacon se brisa en route. Alors, je pris de l'huile de la lampe qui brûle devant la Sainte Face à la chapelle et je guéris sans autre médecine. »

Il recourait souvent aux âmes du Purgatoire et obtenait beaucoup par leur intercession. Il propagea dans le vicariat l'Archiconfrérie de Montligcon.

Deux autres dévotions : saint Joseph, patron de la bonne mort, et la Croisade de prières pour la conversion de l'Extrême-Orient, lui étaient aussi particulièrement chères. Il établit l'Archiconfrérie du *Transitus* de saint Joseph dans le vicariat, ainsi que cette Croisade, et les fidèles récitent, matin et soir, la prière pour les moribonds et pour la conversion de la Chine et de l'Extrême-Orient. « Voyez, me disait-il, nos chrétiens sont quelquefois si loin du missionnaire, il y en a qui meurent sans sacrements, alors le bon saint Joseph leur procure la grâce d'une bonne mort. C'est un véritable apostolat. »

Je n'en finirais pas de parler de ses autres dévotions, mais je ne peux m'empêcher de noter sa familiarité avec sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. « Elle est plus jeune que moi, disait-il. Elle m'obtient beaucoup de grâces, même les plus petites. Puis, sa sœur, actuelle prieure du Carmel de Lisieux, est ma sœur d'âme; et quand la petite sainte ne m'écoute pas, je m'en plains tout doucement à elle. »

Pour suppléer à son impuissance de courir par monts et vaux, il avait obtenu que plusieurs ordres de religieuses adoptassent le vicariat de Kianfu... par leurs prières et mortifications.

Cela explique comment Mgr Ciceri, plutôt porté à être chartreux à la maison qu'apôtre à la campagne, eut cependant de beaux résultats de conversions de païens, fruits de tant de prières.

Comme, en 1927, on craignait un massacre général des étrangers au Kiangsi, les consuls envoyèrent dépêches sur dépêches pour faire évacuer les missionnaires de l'intérieur. Il y avait eu des massacres à Nanking au mois de mars; le 20 avril, les communistes tuaient, à Wanan, le P. Hou Joseph et son domestique. Des officiers amis, qui logeaient à la résidence, con-

seillèrent le départ au moins de Monseigneur, à cause de son grand âge. Il prit ses dispositions, avertit les confrères étrangers de se tenir prêts à partir, les uns via Kwangtong, les autres via Kiukiang, et voulut que je l'accompagne jusqu'à Shanghai. C'était le 25 avril 1927. Quelle journée triste !

Les intérêts du vicariat réclamaient son retour en Europe ; il se décida et partit le 30 juillet... pour ne plus revenir, me fit-il comprendre.

En cette circonstance, il montra son amour pour la sainte pauvreté en voulant voyager en seconde classe et se fit faire un passeport sous le nom de R. P. Nicholas. Je me rappelle que, l'accompagnant au bateau, il fut reconnu par le général Claudel, qui l'interpella : « Monseigneur ! — Excusez, je suis le P. Nicholas sur le bateau. » Et le général, continuant : « Entre nous, Monseigneur, cela est permis. » Le consul français, qui lui avait signé ce passeport comme étant né à Paris, était présent et riait dans sa moustache.

Les années de son séjour en Italie, 1927-1932, furent des années de quêtes, conférences, sermons, en faveur du vicariat et, par là, il a travaillé plus qu'en restant en Chine ; il est mort les armes à la main dans ce genre de ministère.

VI. *L'Enfant de saint Vincent.* — Mgr Ciceri était très attaché à sa vocation et tâchait d'observer toutes les règles que nous a laissées saint Vincent.

Très fidèle au lever de quatre heures, il n'y a manqué que deux fois, à cause de la dysenterie. Toujours le premier à l'oraison en commun ; pas moyen de le devancer, me dit un confrère qui a vécu avec lui depuis 1915 jusqu'à son départ pour l'Europe. C'est dans la méditation qu'il prenait les lumières nécessaires pour la difficile direction du vicariat et qu'il

puisait cette maîtrise de caractère qui le rendait toujours égal à lui-même, dans les joies comme dans les peines, et l'aidait à porter les croix qui sont le pain journalier de la vie présente en Chine.

Sa pauvreté était proverbiale. Sa chambre, en dehors des objets et livres strictement nécessaires, n'avait rien de superflu. Quelques chaises, un lit tout ordinaire, des images et une propreté minutieuse en faisaient tout l'ornement. Très parcimonieux dans ses dépenses, il exigeait de ses missionnaires le même amour de la pauvreté. La nourriture, à la chinoise et fort frugale, était assez abondante pour tous.

Il ne portait les insignes épiscopaux qu'à la cathédrale. Hors de là, son extérieur était celui d'un simple prêtre ; souvent, il revêtait les habits des autres missionnaires. Je l'ai vu un jour, l'aiguille à la main, occupé à réparer un habit de dessous. « Oh ! les bonnes sœurs ! me dit-il alors, elles n'ont pas mis leurs lunettes pour voir cette déchirure ! »

Dans ses voyages à Shanghai, il prenait toujours la troisième classe en chemin de fer. S'il allait en première sur les bateaux, c'est que les Compagnies ne permettent pas aux étrangers de voyager en seconde.

Il tenait beaucoup à conserver dans le vicariat l'union et la charité fraternelle. *Ubi caritas, ibi Deus* ; et le bon Dieu bénissait le pasteur et ses coopérateurs.

Il aimait à faire la charité, mais toujours en cachette, selon la parole de l'Évangile : *Nesciat dextera tua, etc.*, et *noli tuba canere*. J'ai vu des familles qui recevaient de ses mains pleurer en apprenant sa mort.

Son humilité était proverbiale. Il ne recherchait ni le bruit ni les récompenses terrestres et désirait les mêmes dispositions dans les autres. Aussi, de sa part, jamais d'éloge en face.

Au jour de sa mort, le bon Jésus a dû lui adresser

ces paroles : *Euge serve bone et fidelis; quia in pauca fuisti fidelis, super multa te constituam; intra in gaudium Domini tui.*

Maintenant, du haut du ciel, il pourra travailler à nous obtenir d'imiter ses vertus et d'être de bons enfants de saint Vincent en cette Chine qui nous donne tant d'occasions de mériter pour la Patrie céleste, où il n'y a ni Rouges, ni communistes, ni persécutions.

Kian, 9 novembre 1932.

E. BARBATO,

i. p. c. m.

LE COMMUNISME AU KIANGSI

1. *Dans la région nord est*

Le chef des communistes qui infestent le nord-est du Kiangsi est Fang Tche-min, originaire de I-yang-shien. Il étudiait à l'école militaire de Hwang poa, près de Canton, quand Chiang Kai-che la dirigeait. Lorsqu'en 1927-1928, l'extrême-gauche fut exclue du Kuo-min-tang, Fang Tche-min, privé d'emploi, organisa une bande de bandits communistes. Pour se faire la main, il tua son propre père adoptif. Au début, il ne disposait que de quelques revolvers, mais, peu à peu, soit arrivée de soldats transfuges, soit heureux coups de main, il put obtenir environ deux mille fusils.

Les coups les plus fameux que cette bande ait faits sont : en juin 1930, prise de Hokow; en août 1930, prise et pillage de Yukiang, de Loping, de Kingteh-cheng et de Poyang; au début d'octobre, second pillage de Loping, Poyang et une excursion vers Houkow et Pengseh, où notre confrère, M. Von Arx, a été pris; en 1931, prise de Shangjao, Yushan; en décembre 1931, excursion dans la province de Anhwei, où le P. Esteban, S. J., a été capturé.

Depuis ce temps, ces deux missionnaires sont détenus dans un camp de communistes. Il semble que M. Von Arx se trouve à 40 kilomètres au nord de la ville de I-yang.

Il va sans dire que, lorsque ces bandits envahissent un endroit, la mission catholique y est pillée de fond en comble.

La région actuellement infestée par ces bandits s'étend de la frontière du Anhwei à la rive nord du Sinkiang. Les sous-préfectures de Tehhing et de Heng-feng et une grande partie des sous-préfectures de Yushan, Shangiao, I-yang, Kweiki, Yukiang, Wannien et Loping sont au pouvoir de ces bandits communistes.

Dans cette région, il y avait avant les troubles 3 000 à 4 000 catholiques baptisés. Un certain nombre ont pris la fuite dès le début. Plusieurs de ceux-ci, à bout de ressources, mènent une vie misérable. La plupart sont restés dans leur village, où ils ont dû adhérer, plus ou moins ouvertement, au système communiste. Ils n'ont pas été persécutés *ex professo* comme chrétiens et peuvent pratiquer leur religion à l'intérieur de leur famille. Mais pas de sacrements ; il y aurait trop de dangers pour les prêtres de s'aventurer dans ces régions et pour les fidèles de quitter leur village ; pour passer de village en village, il faut un passeport visé par les chefs des deux localités.

En beaucoup d'endroits, on a divisé les rizières. Le père de famille reçoit trois *meou* de terre pour lui-même, trois *meou* pour sa femme et deux pour chaque enfant (14 *meou* font un hectare). Cette quantité de terre suffit pour entretenir modestement une famille paysanne. Le reste des champs est propriété publique et doit servir à l'entretien des officiels du parti communiste et de l'armée.

L'armée se compose d'environ 2 000 soldats de pro-

fession. Quand une expédition doit être faite, on convoque des citoyens qui, tous, doivent servir comme lanciers.

Les dirigeants sont, pour la plupart, des jeunes gens, anciens élèves de collège ou d'université, restés sans emploi à la fin de leurs études.

Pour la répression de ces bandits, il y a de fortes garnisons à Yushan, Hokow, I-yang, Kweiki, Yukiang, Wannien, Loping, Kingtehcheng; les quatre premières logées à la Mission catholique. Les soldats restent surtout à l'intérieur de ces villes.

2. *Dans la région sud-est*

Par son cours, qui va du nord au sud, la rivière Kan divise la partie méridionale du Kiangsi en deux parties.

Les communistes règnent en maîtres, depuis trois ans, sur un vaste espace de 600 kilomètres de long et 300 de large, compris entre la rive est et le Fukien, depuis la province de Kwangtong au sud jusqu'à la sous-préfecture de Nanfeng au nord. De là, ils font de nombreuses incursions sur les districts avoisinants : Longtsuen, Wanan, Taiho, Kian, Loan, I-kwang, Nanfeng, Sincheng.

Au point de vue ecclésiastique, une grande partie de cette région appartient soit au vicariat de Kanchow, soit au vicariat de Kian; une partie moins considérable au vicariat de Yukiang et au district des Colombiens de Kienchangfu.

Presque toute cette région est au pouvoir de Tchuté, qui est le commandant en chef du premier groupe de corps d'armées communistes. Cet homme a étudié en Allemagne. Avant la révolution de 1926, il était, à Nanchang, chef de la police provinciale. Lorsqu'en

1927 on exclut du parti « Kuo-min-tang » l'aile extrême-gauche, il se révolta avec ses subordonnés et s'associa avec Mao Tsai-tong, membre influent, comme lui, de la III^e Internationale.

Tchuté a d'abord infesté la région de la frontière Kiangsi-Hounan. Il a mené ses troupes dans le Hounan, le Kwangtong, le Fukien, mais c'est surtout au Kiangsi qu'il exerce ses ravages.

Il a constitué une république communiste, dont la capitale est à Juiking. Mao Tsai-tong en est le commissaire du peuple, et Tchu-té le général en chef. Autour de cette constellation gravitent des étoiles de moindre importance : Wang Kong-lo, Teng Yi-kang, Lo ping-wen (celui qui se bat, ces jours-ci, au Fukien, à Longyen, contre la 19^e armée).

On évalue la force de ce groupe d'armées à 50 000 soldats, 25 000 fusils, 35 canons, 60 mitrailleuses, 40 fusils mitrailleurs et 2 avions. En plus, au gré des chefs, tous les citoyens peuvent être convoqués pour accompagner l'armée comme auxiliaires ou comme lanciers.

En général, les soldats de profession ont une discipline très stricte. Lorsqu'une localité est prise, ce sont les lanciers qui font les pillages et les meurtres.

C'est par l'armée de Tchu-té que notre confrère M. Young a été enlevé en 1929, que le P. Léonard a été tué en juillet 1929, que le P. Tierny, mort d'épuisement en février 1931, a été capturé en novembre 1930. (Ces deux prêtres étaient de la Société de Saint-Colomban.) C'est également par Tchu-té, associé à Peng Teh-hoai, que Mgr Mignani, cinq confrères et quatre Filles de la Charité ont été pris et retenus longtemps en captivité et que deux prêtres indigènes, Kin Mathias et Tcheng Paul, ont été tués à Kian en octobre 1930.

En plus de Tchu-té, il y a l'armée de Peng Teh-hoai, le commandant du 3^e groupe d'armées communistes. Peng Teh-hoai est un ancien officier de l'armée nationale, qui s'est révolté, en 1928, avec ses hommes. Peu à peu, d'autres chefs se sont joints à lui, par exemple le général Li Ming-shui, le général Han Ying. On estime que son armée est forte de 45 000 hommes, 30 000 fusils, 25 canons, 110 mitrailleuses. Peut-être Peng Teh-hoai est-il moins ardent communiste que Tchu-té, mais il est plus combatif. Quand Tchu-té n'est pas absolument sûr de son coup, il évite le combat, tandis que Peng Teh-hoai aime les coups hardis. C'est lui qui a pris Tchangsha, la capitale du Hounan, en juillet 1930. C'est lui qui a assiégé pendant un mois la ville de Kanchow, en février 1932. Il doit être maintenant dans la région qui s'étend au nord de Kanchow.

En dehors de ces grands groupes d'armées, il y a une multitude de petits corps de bandits, qui cultivent les champs en temps ordinaire et qui se réunissent, sur l'ordre d'un chef, pour faire une expédition lucrative. En bien des endroits, même en dehors des régions soviétisées, il serait dangereux pour les missionnaires de faire les missions annuelles dans les villages chrétiens.

De plus, les missionnaires qui vivent près des pays communistes doivent être sans cesse sur le qui-vive, car, d'un jour à l'autre, une invasion peut se produire.

Les campagnes engagées par le gouvernement pour l'extermination des communistes en 1930, 1931, 1932, n'ont eu d'autre résultat que de pourvoir les armées communistes de munitions, car, plusieurs fois, des divisions entières ont été entourées, prises et désarmées.

Les divisions nombreuses de l'armée nationale qui stationnent maintenant dans le Kiangsi semblent

supporter avec assez de résignation l'occupation d'une grande partie de cette province par les communistes.

Quand les communistes lancent une attaque, les garnisons de l'armée nationale prennent la fuite, comme au mois d'août dernier à Yukon, à Nanfeng et à I-kwang. A Nanfeng, le 21 août 1932, 20000 soldats nationalistes abandonnèrent une ville très fortifiée, par peur de 300 bandits qui approchaient. Les soldats laissent alors les bandits piller durant quelques jours l'endroit abandonné et, quand des renforts sont venus et les communistes repartis, ils « reconquièrent » la ville abandonnée. Celle-ci est fortement rançonnée pour récompenser les soldats qui l'ont « délivrée » du joug des Rouges.

Seule, l'armée cantonaise, qui est à Kanchow, attaque sans cesse et avec succès les groupes communistes.

3. *Dans la région nord-ouest*

Une partie très considérable du vicariat de Nanchang, qui longe la frontière Kiangsi-Houpé, est, depuis trois ans, sous le joug des communistes ; ceux-ci font alternativement des incursions dans le Houpé et dans le Kiangsi.

Comme leurs méthodes sont les mêmes que celles des autres groupes communistes, il est superflu d'insister.

Conclusion : environ la moitié des missions si florissantes du Kiangsi sont sous le joug des communistes.

En beaucoup d'autres endroits, les missionnaires s'exposeraient s'ils se hasardaient dans la campagne pour faire des missions.

Comme, depuis cinq ans, les soldats de l'armée nationale occupent les édifices de la Mission catho-

lique dans au moins une douzaine de villes, il est quasi impossible d'ouvrir des écoles, catéchuménats, etc. Cet état de choses condamne un certain nombre de missionnaires à l'inaction.

Si les divisions de l'armée nationale, en raison de quelque nouvelle guerre civile, sont retirées du Kiangsi, toute cette province deviendra la proie des communistes et les Missions encore debout seront détruites.

Pourtant, les missionnaires restent à leur poste, malgré les dangers, soit pour maintenir au moins ce qui n'est pas encore perdu, soit dans l'espoir que les événements prendront une meilleure tournure.

Likiatu Ki, 15 octobre 1932.

J. G. MEIJER,
p. d. l. M.

LE COMMUNISME DANS LE VICARIAT DE KIAN

Journal de M. Barbato

Kian, 17 septembre 1932. — Mauvaise semaine; nous sommes sans défense; nos soldats sont partis pour désarmer la 59^e division blanche, qui faisait des siennes. Il a fallu pour cette opération quatre divisions entières. 3 000 révoltés sont revenus prisonniers; les 2 000 autres sont passés aux Rouges, d'après les uns; ont été incorporés dans l'armée de Fer, d'après les autres.

Faute de personnel, le grand séminaire et la maison des Filles de la Charité en ville sont devenus écoles de droit civil et militaire et de préparation des officiers supérieurs. Les autres quatre bâtiments de Kian ont pu éviter l'occupation. Il y a encore, en dehors de Kian, plusieurs Missions catholiques occupées militairement, contre toutes les proclamations et défenses du grand chef Tchang kai-she. La force prime le droit!

Pendant la nuit du 12 au 13, des centaines de Rouges ont passé le fleuve près de Taiho-Kian. Une bataille de nuit est toujours affreuse et terrifiante. On se battit avec acharnement et les morts furent nombreux de part et d'autre. Quand arriva le renfort attendu, les miliciens avaient déjà perdu cent fusils et les Rouges avaient repassé le fleuve. La nuit du 13 au 14, autre attaque des Rouges en face de Kian. Seul, le fleuve nous sépare. On entend les cris de ces sauvages : « Tuez, tuez ! rendez les fusils ! » Plusieurs balles se perdent dans l'enclos de la résidence. Du coup, on se croit sur le point de tomber entre les mains des Rouges. Quelle nuit ! Il y avait un bataillon encore et on l'envoie vers le sud pour parer à une attaque de ce côté. Ce bataillon pénétra dans la maison des Sœurs en escaladant les murs et ouvrit les portes pour laisser entrer les soldats. Quelle panique parmi les femmes du catéchuménat et les orphelines ! Ces soldats se contentèrent d'occuper les corridors extérieurs de la maison et partirent à l'aube, quand le combat eut pris fin en faveur des Blancs.

Heureusement que les gros Rouges se trouvent dans leurs anciens nids de Shingkow, Yutu, Jukin. On disait que les soldats cantonais devaient venir ; ils se sont contentés de chasser les Rouges des alentours de Wanan et de la ville de Longtsuen.

18 septembre. — Nous recevons de Taiho de mauvaises nouvelles. Lo-pin-hoei, un des grands chefs rouges, vient encercler Taiho. Il est arrivé en face de la ville au Shuitong ; du côté ouest, les autres Rouges ne sont qu'à quelques lis de distance.

19 septembre. — Ce soir, les Lazaristes du vicariat entrent en retraite pour huit jours. Quelques-uns n'ont pas pu venir en raison de l'insécurité des routes et

aussi parce que, en leur absence, les soldats s'installeraient chez eux. On est divisé en groupes : à Kian, MM. Thieffry, Capozzi et Barbato ; à Changshu, MM. Vittone, Teng, Tcheng Charles, Tcheng Joseph-Vincent, qui, pour avoir ce bienfait de la retraite, a dû faire un long détour par les provinces du Hunan, Hupé et regagner le Kiangsi pour venir à Changshu. Mgr Mignani la fait à Lingkiang avec MM. Purino et Anselmo. Les autres, ne pouvant s'absenter, la feront en leur particulier.

22 septembre. — Un capitaine de la 14^e division, de sa propre initiative, s'installe dans la chambre de la porterie des Filles de Sainte-Anne en ville. On vient m'appeler. Je réclame devant les autorités militaires. L'état-major de la 18^e armée donne des ordres d'évacuation à ce capitaine, qui n'en tient aucun compte. Je retourne à l'état-major. Nouveaux ordres. Le capitaine s'entête à rester. Troisième visite à l'état-major, cette fois avec M. Capozzi. Le capitaine cède enfin, tout confus d'être vaincu par un étranger et de perdre la face devant ses camarades.

La journée n'est pas finie que d'autres officiers demandent que nous admettions dans la résidence, avec nous, deux dames d'officiers. Nous nous récrions; ils s'étonnent, ne pouvant comprendre que de telles cohabitations soient défendues aux missionnaires. Sur l'ordre de leur chef, ils vont chercher fortune ailleurs.

23 septembre. — La nuit dernière, s'est éteint pieusement de phtisie notre brave et dévoué Yang Taddée, très estimé de ces Messieurs du séminaire central, où il a rendu de très appréciables services. Il était édifiant et la pensée du ciel le consolait beaucoup.

Le P. Jean-Baptiste Hiu écrit, de Langt'ang, que

les Rouges ont été battus, dans le Longtsuen, par les soldats cantonais, qui leur ont pris cent fusils et une grande quantité d'argent que ces Rouges avaient extorqué aux prisonniers. Ce Père a pu se mettre en sûreté, avec les Filles de Sainte-Anne.

M. Joseph-Vincent Tcheng écrit de Pingshiang, le 10 courant, que le mandarin l'a prié d'établir l'hôpital civil dans la résidence, l'en a nommé directeur et lui a laissé espérer, de la part du gouvernement chinois, la médaille des bien méritants. Cette récompense lui permettra de voyager gratis sur toute la terre de Chine. Il jouit déjà de ce privilège dans le voyage qu'il accomplit par le Hunan et le Hupé, avec quatre futurs séminaristes, pour venir faire sa retraite à Changshu.

M. Taddée Ko, de Sin yu, écrit, le 18, que le choléra multiplie ses ravages, comme d'ailleurs un peu partout dans le vicariat; que, le 13, les Rouges ont pris la ville de Shankao et en sont repartis avec des otages, après quelques heures d'occupation.

27 septembre. — Fin de notre retraite. Elle a été assez tranquille, malgré quelques dérangements occasionnés par les soldats.

Hier soir, les PP. Wang et Ly Thomas sont arrivés ici. Ils nous disent que le calme règne à Longtsuen, Wanan et Thaiho.

1^{er} octobre. — Les prêtres chinois du vicariat commencent leur retraite annuelle ici, à Kian, et à Lingkiang.

Le choléra a presque complètement disparu, mais, à sa place, la fièvre et de terribles maux de tête. Heureusement que, grâce à M. Garlando, la quinine ne nous manque pas.

5 octobre. — Arrivée de M. Joseph Tcheng, de

Yongfong, que nous n'avions pas vu depuis un an et demi. Il nous annonce que les prisonnières catholiques, prises par les Rouges à Yongfong, ont pu se racheter. Il ajoute qu'un chrétien prisonnier ayant manifesté le désir de revoir sa femme, fut décapité pour ce délit.

A Yongfong, 370 réfugiés étudient la religion catholique; en venant chercher du riz, ils ont aussi trouvé la nourriture de l'âme.

Par lettre datée du 25 septembre, nous apprenons que Kanchow a été éprouvé par le choléra. La ville et les environs sont tranquilles; mais, çà et là, les petits Rouges et de mauvais Blancs terrorisent les pauvres paysans.

10 octobre. — Une bonne nouvelle : inauguration de trois routes pour automobiles de Kian à Taiho, à Hia fou tien, à Sankiut'an. Pour le moment, une vingtaine d'automobiles font le service. On commence un grand pont en pierre, qui reliera les deux côtés du fleuve de Yongsin. On dit que, de la sorte, les soldats pourront plus facilement exterminer les Rouges.

Autre bonne nouvelle : les deux confrères italiens destinés à notre vicariat, MM. Tardiola et Fraccaro, sont arrivés à Shanghai. M. Purino va à leur rencontre à Kiukiang. Il paraît qu'une dizaine d'autres missionnaires sont en route pour les vicariats de Kanchow et de Yukiang.

On a pu commencer aujourd'hui la retraite des orphelines et jeunes filles, qui ne s'était pas faite depuis octobre 1930.

14 octobre. — Les dernières nouvelles de Wanan sont assez bonnes; les miliciens ont réussi, ces jours derniers, à désarmer la garde rouge de Ousso. D'autres ont battu une bande secondaire, tué deux soldats et pris cinq fusils. Les Rouges voulurent leur vengeance : ils

s'approchèrent de la ville par surprise, s'emparèrent d'un officier et d'une vingtaine de personnes.

Une chrétienne prisonnière a pu s'échapper et regagner Wanan. Les Rouges lui prirent toutes ses médailles, convaincus (elle le leur avait dit) que qui les porte peut vaincre tous ses ennemis.

21 octobre. — Je viens d'apprendre que MM. Tardiola et Fraccaro sont dans le vicariat et se dirigent vers Lingkiang pour se mettre à la disposition de Mgr Mignani. Ils ont voyagé sur mer avec quarante-trois missionnaires ou religieuses. Un bateau les suivait, sur lequel avaient pris place soixante autres missionnaires ou religieuses hollandais, destinés à la Chine.

25 octobre. — On apprend, par une lettre de Shanghai, que les Pères Jésuites ayant envoyé un courrier pour leurs deux confrères prisonniers des Rouges, celui-ci, arrivé à la frontière communiste, fut étonné d'entendre ces mots : « Mais ils sont trois ! » On a conclu que M. Von Arx était le troisième; certains disent qu'il soignerait les malades rouges.

28 octobre. — De mauvaises nouvelles arrivent de Taiho. Les Rouges ont attaqué les Blancs, enlevé cent fusils et tué ou blessé une centaine d'ennemis; après quoi, les Blancs ont chassé les Rouges, qui se sont portés vers Longtsuen et pris cette ville. On ignore encore le sort de M. Jean-Baptiste Hiu et des gens de la résidence. Les Rouges d'Yongsin ont pris le catéchiste Tou Jacques, dans le Tsiche tou, et demandent 800 dollars pour son rachat.

30 octobre. — Journée d'adoration dans le vicariat; nombreuses communions.

Dans la *Revue catholique* (en chinois) des Pères Jésuites de Shanghai, on dit que le fameux persécuteur

des chrétiens au Mexique, le président Calles, est devenu lépreux, que tous le fuient, que les Pères Jésuites, tant persécutés par lui, en ont eu pitié et l'ont reçu chez eux.

2 novembre. — Les communistes ont quitté Longtsuen avec des otages, après avoir tué à volonté. Le P. Hiu et les Filles de la Charité ont pu se cacher; mais la résidence n'a pas échappé au pillage.

Lettre de M. RUSSO, prêtre de la Mission, à M. BARBATO

Wanan, 30 septembre 1932.

CHER MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

A cette heure, vous devez être sortis de retraite et tout embaumés encore, sans doute, des effluves de la grâce, qui n'ont pas dû vous manquer en ces jours bénis. Heureux êtes-vous! Moi, ici, tout seul, aux prises avec des difficultés de tout genre, matérielles et morales, je n'ai pu me recueillir un moment, comme j'en aurais pourtant eu tant besoin. Espérons que ce ne sera que partie remise et non omise.

A part cela, j'ai eu la consolation d'assister, ces derniers temps, à la reprise de mes œuvres, que les derniers troubles, comme vous savez, avaient complètement dispersées. Un régiment occupe à présent la ville. Les Rouges du « tong-men », ayant plusieurs fois échoué dans leurs tentatives d'attaque, paraissent plus sages. L'accalmie dure depuis bientôt un mois. Toutefois, la confiance est loin d'être complètement revenue. Mais, comme je suis du principe *carpe diem*, dans le bon sens, je ne veux pas attendre le retour du calme définitif pour remettre la main à la charrue. Pendant que je vous écris, les cris des écoliers qui

chantent leurs leçons m'arrivent de tous côtés, Koliang et Tchoen-Kon bêchent leur jardin sous ma fenêtre, il fait un beau soleil, la mission m'a de nouveau l'air d'une ruche bourdonnante, et c'est là toute ma satisfaction et mon soutien; je n'en veux point d'autre.

Après le départ des quatre petits séminaristes que le P. Ly amena avec lui à Tchang-shu, il ne me reste que seize élèves à l'école de littérature. Vingt continuent à étudier à l'école de prière. Nous avons aussi une douzaine de grands catéchumènes. Au « nut'ang », entre femmes et filles, le nombre d'étudiantes a déjà dépassé la vingtaine. Si le calme continue, le nombre de ces différentes classes d'élèves ne pourra qu'augmenter. Mes soucis augmenteront aussi, sans doute, en proportion, mais je les accepte volontiers, car, après tout, c'est là le seul travail profitable qu'il nous soit possible de faire à présent.

Dernièrement, une bande de 300 Rouges, ayant passé le fleuve à Lean-Keo, porta de nouveau la consternation dans la région de Tantzetsien, que nous venions à peine de rouvrir, et à Tchang-Kiao, où nous avons un fort beau catéchuménat. Heureusement, après quelques jours, les Rouges repartirent d'eux-mêmes, sans avoir fait trop de dégâts cette fois, et le calme revint en cette région-là. Aujourd'hui même, j'apprends que le catéchiste de Tantzetsien a réintégré son domicile avec sa famille et que le catéchuménat de Tchang-Kiao n'a guère cessé de fonctionner ces jours-ci. Heureusement, il se trouve en un coin de terre assez retiré et sans importance pour les Rouges. Depuis l'ouverture, en juillet, ce catéchuménat nous a déjà donné quarante baptêmes d'adultes, tandis que vingt à trente sont encore en préparation. Si j'avais quelqu'un pour tenir ma place ici, volontiers je ferais un

tour là-haut, comme j'en ai été vivement pressé, pour surveiller ce travail de préparation et faire la cueillette de baptêmes en perspective. Mais pour cela, il faudra bien attendre le retour du P. Ly de sa retraite et de son long voyage en famille.

Le 27, jour du trépas de notre bienheureux Père, sans que je m'y attende, un beau groupe de jeunes gens et de jeunes filles s'approcha des sacrements, l'on chanta à la messe et l'on finit par me souhaiter bonne fête. Mes enfants avaient remarqué sur le calendrier que c'était une fête de notre saint Fondateur et ils voulurent, sans doute, me faire plaisir. Je fus touché de cette marque de délicatesse et de la manière dont elle fut exprimée.

Mais une fête bien plus importante, celle de notre glorieux patron, saint Michel, eut lieu hier, 29. Pour donner un peu plus de relief à cette fête, les chrétiens, malgré la tristesse des temps, avaient voulu se cotiser et une assez jolie somme fut ramassée. Le côté spirituel, certes, ne fut pas négligé. Près de cent vingt chrétiens s'approchèrent, à cette occasion, des sacrements. L'image de saint Michel, remise au grenier pendant les derniers troubles, fut de nouveau suspendue à sa place d'honneur, au-dessus du maître-autel. Ornementation, chants et prières, comme aux jours de grande fête. Enfin, pas besoin de le dire, après le salut du saint Sacrement, des agapes fraternelles et une grande pétarade clôturèrent, comme de juste, la fête.

Un cadeau inattendu et d'autant plus agréable que nous fit saint Michel, ce fut le retour inopiné de deux de nos prisonniers, dès la veille de sa fête. Il y a plus d'un mois, nous avons envoyé une petite bande des nôtres acheter du riz à la campagne du « tong-men ». Impossible d'en trouver en ville. Malgré toutes les

précautions prises, des espions rouges surent la chose et en firent rapport à leur soviet local. Nos pauvres gens furent surpris par une bande de Rouges armés. Quatre d'entre eux, trois hommes et une femme, furent emmenés. Les autres réussirent à se cacher et nous portèrent ensuite la triste nouvelle. Nous fûmes et sommes encore dans la douloureuse situation de ne pouvoir rien faire pour ces pauvres prisonniers. A un moment donné, nous fûmes très peinés à leur endroit, car on disait qu'ils avaient subi les pires sévices. Or, voici que, lorsque nous nous y attendions le moins et ne pensions presque plus les revoir, deux d'entre eux, que nous croyions les plus exposés, nous revinrent, comme je l'ai dit, la veille même de la fête de saint Michel. Ils venaient de Sa-tsuen. Ils avaient plusieurs fois été changés de prison. Mis à la question, à différentes reprises, ils n'avaient pu être convaincus que d'un seul crime : celui d'être chrétiens.

Finalement, nos deux prisonniers, qu'on avait séparés des autres, rencontrèrent à Sa-tsuen, gros marché de Tai-ho, un chef rouge bien disposé. Pour lui, le fait d'être chrétien n'était, après tout, qu'un léger péché, pour lequel ils avaient déjà suffisamment expié; et il leur délivra, à ses risques et périls, un laissez-passer, grâce auquel ils purent nous arriver, après deux jours de marche et non sans de nouvelles et douloureuses péripéties. Ils nous ont appris que les deux autres ne sont pas gardés en prison et que sous peu ils seront, eux aussi, rendus à la liberté. Puissent-ils ne pas se tromper!

• L'affaire de l'évacuation de nos immeubles de Soei-choan-ville paraît heureusement conclue. Le « t'oen-tchoan » d'ici m'a assuré que ses soldats s'étaient déjà retirés de la Mission, son subalterne lui ayant téléphoné en ce sens de Soei-choan même. J'attends à

présent confirmation du P. Hiu lui-même, qui, d'après sa dernière lettre, devait se rendre à Soei-choan le 27 ou 28 de ce mois. De plus, le colonel a eu l'obligeance de m'envoyer, sans que je le lui demande, un joli « pou Kao » de protection pour notre résidence et m'en a promis un autre pour le P. Hiu.

Voilà, cher Monsieur le Supérieur, une lettre assez longue et décousue; si vous saviez combien de fois j'ai été interrompu par celui-ci ou celui-là, cette affaire et une autre! Enfin, excusez-moi et veuillez voir dans ce long bavardage une marque de ma respectueuse affection pour vous.

S. RUSSO,
i. p. C. M.

M. Fernand THIEFFRY, *prêtre de la Mission,*
à un missionnaire du Kiangsi

Kian, 21 octobre 1932.

J'ai maintenant à vous communiquer une nouvelle qui vous intéressera et vous ira droit au cœur, mon cher Confrère.

Lundi, 17 octobre, j'ai fait exhumer les restes du bon P. Paul Tcheng, décapité le 13 octobre 1930, et inhumé sommairement, le 15, par M. Dominique Yang, Yé et d'autres chrétiens, au péril de leur vie, à cause des Rouges rôdant sans cesse partout de jour et de nuit.

Le corps fut inhumé au pied du mur nord de l'ouvroir des orphelines; la tombe était peu profonde, le cercueil est apparu dès qu'on eut enlevé la terre qui le recouvrait et put être enlevé facilement sans le disloquer.

Une fois sorti de la tombe, il fut transporté au dor-

toir des catéchumènes, inoccupé actuellement. Là attendaient, préparés à l'avance, une caisse et un nouveau cercueil. Quand le couvercle du cercueil fut enlevé, j'ai senti un serrement de cœur en voyant ce pauvre corps effondré au fond de ces quatre misérables planches.

Le coup de sabre reçu à la nuque était parfaitement visible par une large tache rouge très nette sur les os de la nuque ; les autres ossements apparaissaient aussi tout rouges, mais de couleur foncée. La robe dont il fut revêtu lors de l'inhumation était assez bien conservée, mais fortement moisie. De plus, bien que toutes les chairs eussent disparu, les ossements du squelette entier, la tête exceptée, étaient encore solidement unis et adhérents les uns aux autres et le tout rigide comme l'est un cadavre de plusieurs heures, raidi par la mort. Cet état des restes du bon Père facilita singulièrement l'opération du transfert des ossements dans la caisse préparée pour cela. Dans cette caisse avait été étendu un grand linceul blanc ; au fond de la caisse, sur le linceul, avait été placée une épaisse couche de coton. Tout étant ainsi disposé, la tête fut mise dans la caisse et ensuite deux hommes, l'un aux épaules et l'autre aux pieds, enlevèrent le squelette, rigide, comme je l'ai dit plus haut, et le déposèrent dans la caisse, l'enveloppèrent soigneusement dans le linceul et mirent la caisse dans le beau cercueil neuf.

Hier, 20, nous lui avons fait des funérailles solennelles, à la cathédrale, au milieu d'une assistance de quelques centaines de chrétiens ; l'église était remplie comme aux grandes fêtes. M. Wang Photius, venu ici pour la retraite annuelle, a chanté la messe. Ce P. Wang est proche parent de M. Paul Tchong, dont la mère est la tante du P. Wang. La messe a été fort

bien chantée par le célébrant et par les chantres que vous connaissez.

Après le déjeuner, le convoi est parti, accompagné d'un nombreux cortège de cent et quelques chrétiens et chrétiennes, qui accompagnèrent le corps jusqu'au village de Tchao-Kong-Tang; arrivé là, une bonne dizaine de chrétiens et quelques chrétiennes suivirent le convoi jusqu'à la chrétienté de Pi-Hia.

M. J.-B. Sié, parti à Pi-Hia depuis plusieurs jours, avait préparé le tombeau. Depuis hier, les restes du bon P. Paul Tcheng reposent en terre sainte, dans un tombeau soigneusement construit, en attendant la résurrection, qui sera pour lui glorieuse. *Exultabunt Domino ossa humiliata.*

D'après ce que m'ont dit MM. Dominique et Yé, le P. Paul Tcheng a été supplicié, comme Notre-Seigneur, entre deux larrons : un fumeur d'opium et un Tao-Se bonze. Après leur mort, les corps des deux larrons sont bientôt devenus tout noirs, tandis que le corps du Père est resté blanc pendant les trois jours qu'il est resté sur le lieu d'exécution. D'après les mêmes témoins de son supplice, le Père a reçu trois coups : un coup de lance en plein visage à droite, un coup de grand sabre (affreux coutelas dont se servent les Rouges et les Blancs pour les exécutions capitales) sur la nuque, sans abattre la tête, et, le Père étant tombé en arrière sur le dos, un Nong-Ming (Rouge) lui a labouré la poitrine avec sa pique. Un instant après, le Père rendait le dernier soupir et allait, je l'espère, recevoir sa récompense, courageusement gagnée. Fils de martyr, il est mort martyr lui aussi.

M. Yé est parti ce matin à Chang-Shu. Je lui ai recommandé de donner à M. Breuker tous les détails sur les mauvais traitements subis par M. Paul Tcheng en prison, au tribunal et pendant qu'on le conduisit

au supplice, et aussi la manière dont il fut exécuté.

Depuis notre retour ici, au mois de mai 1931, j'ai fait mon possible pour connaître le lieu d'exécution et de sépulture du bon P. King, mais, malgré mes investigations, je n'ai pu, jusqu'ici, avoir même un simple soupçon à ce sujet. Je le regrette vivement, car je mettrai tout mon cœur à traiter les restes de cet excellent prêtre comme j'ai tâché de le faire pour son compagnon de martyre. D'après ce que j'ai entendu dire, le P. King a été décapité en même temps que quatre-vingts autres condamnés, dont un grand nombre de Nong-Ming, paysans rouges, qui furent surpris à piller dans les boutiques. Or, ces suppliciés furent enterrés dix par dix dans une fosse commune ; il serait donc impossible de reconnaître le corps du P. King, même si on savait un jour le lieu de sa sépulture. Toutefois, je ne renonce pas à poursuivre mes recherches et ne désespère pas de découvrir le corps du cher P. King.

En attendant le plaisir de vous lire, je vous souhaite une bonne et parfaite santé, vous salue bien affectueusement, mon cher Confrère, et suis, en l'amour de Notre-Seigneur et de Marie Immaculée, votre humble confrère et dévoué serviteur.

F. THIEFFRY.

M. RUSSO, *prêtre de la Mission, à un autre prêtre
de la Mission*

Wanan, 7 novembre 1932.

MONSIEUR ET BIEN CHER CONFRÈRE,

Comme je vous ai dit dans ma dernière lettre, le P. Hiu Jean-Baptiste, les vierges, quelques orphe-

lines, deux orphelins, arrivèrent ici samedi dernier, 5 courant, à sept heures du soir. J'allai moi-même à leur rencontre, au bord du fleuve, pour qu'avec leurs nombreux bagages, ils n'eussent pas de difficultés en entrant en ville. Le capitaine de garde, que j'avais prévenu, se montra fort gentil. Je dois dire tout de suite ma reconnaissance au Père et aux vierges pour leur dévouement à nous sauver ces cinq charges de bagages, composées de linge, habits, livres, vases sacrés et ornements, dont nous n'avions pas absolument besoin ici, et qu'à la première annonce de l'approche des brigands communistes nous avions fait partir.

Les vierges, elles, ont tout perdu. Elles n'ont pu sauver que leurs habits de travail, qu'elles portaient au moment de la fuite devant les brigands rouges. Ici, elles ont dû emprunter des habits à leurs compagnes. Heureusement que celles-ci venaient de s'en faire de rechange.

Avec leur arrivée, j'ai naturellement appris de nouveaux détails sur les dangers qu'ils ont courus.

Ce fut dans la journée du 25 octobre, peu après midi, que des bandes de brigands rouges, se détachant du proche marché de Yutien, firent irruption dans le village de Langtang, qu'ils entourèrent de tous côtés. A la Mission, à vrai dire, on avait été alerté une ou deux heures à l'avance par des enfants qui venaient du marché, où on les avait envoyés à dessein. Mais on ne s'imaginait pas que les Rouges viendraient si vite, car, jusqu'à présent, ils avaient paru ignorer l'existence de la Mission catholique dans ce village de Langtang, situé près des montagnes, à sept lis de Yutien.

Lorsque les Rouges arrivèrent en face de la Mission, le Père, en habit court et un bréviaire sous le bras,

avait eu juste le temps de grimper sur une colline à côté, d'où il vit les Rouges sans être vu d'eux. Les deux vierges étaient encore à ramasser des objets à la maison. Dès qu'elles virent l'imminence du danger, elles se précipitèrent dehors, cherchant une voie de salut.

Benoite, l'une des vierges, prit le chemin de la montagne. Une petite orpheline, qui courait après elle en criant qu'elle aussi avait peur, attira l'attention des Rouges, qui firent une battue du côté où avait disparu Benoite. Celle-ci, à bout de forces, vit une haie épaisse et s'y blottit, récitant des prières et des actes de contrition. Elle entendait les voix et les pas de ceux qui la cherchaient, mais n'en fut pas aperçue. Elle ne sortit de sa cachette que le soir et fut assez heureuse pour retrouver le P. Hiu, à trois lis, dans une maison de chrétiens.

Hélène, l'autre vierge, en sortant de la résidence, s'étant aperçue que les Rouges étaient en vue, eut la présence d'esprit de ne pas courir et se dirigea paisiblement vers la maison du Père. Là, par un petit détour, elle se déroba aussitôt à la vue des Rouges et prit le pas de course, en longeant le mur d'enceinte, au bout duquel elle se trouva dans une maison de chrétiens. La bonne vieille qui y était, comprenant en un clin d'œil, l'aida aussitôt à se défaire de ses habits, lui en donna des siens, lui passa un foulard à la tête et lui dit de se mettre à faire la cuisine. Lorsque les Rouges arrivèrent dans la maison pour la chercher, Hélène finissait à peine de boutonner ses nouveaux habits d'une main, tandis que, de l'autre, elle attisait le feu. On demanda à la vieille qui était cette personne-là. — Ma bru, répondit-elle. — Bien, firent les brigands, et ils partirent sur une nouvelle piste.

Tandis que le Père et les vierges échappaient aux

poursuites des brigands, la plus grande orpheline de la maison (une jeune fiancée) fut moins heureuse. À la vérité, elle fut d'abord relâchée, à la requête d'une brave femme, qui la fit passer pour sa fille ; mais, dès qu'elle fut libre, elle eut l'imprudence de vouloir retourner à la maison des vierges pour voir ce qui s'y passait. Là, un brigand la reconnut et la prit, pour ne plus la relâcher.

Les Rouges restèrent à Yutien du 25 au 30 octobre. De là, ils envoyaient, chaque jour, quelques-uns des leurs faire des razzias à la Mission, au village de Langtang, et surtout pour chercher le Père et les vierges, en particulier la vierge Benoîte, qu'ils savaient cachée dans les environs, mais ils n'arrivèrent pas à la dénicher. Le Père et les vierges ne purent se réunir que dans la journée du 26. Ils changeaient à chaque instant de cachette. Ils passèrent bien des nuits blanches. C'est ordinairement la nuit qu'ils prenaient leur repas. Un soir qu'on avait entouré la maison où ils se trouvaient, ils réussirent à s'évader, à la faveur des ténèbres, et allèrent se cacher dans une grotte, à mi-chemin de la montagne, d'où ils purent entendre tous les gros mots que ces lascars proféraient sur leur compte. Pendant la journée, lorsque les Rouges étaient partis, ils pouvaient respirer un peu, mais ils étaient toujours sur le qui-vive. Aller plus loin était impossible, tous les passages étaient gardés. L'unique moyen était de continuer à se cacher dans l'endroit même, où les lieux et les personnes leur étaient si familiers, et attendre patiemment l'arrivée des troupes blanches, qu'on disait ne devoir pas trop tarder à venir. De fait, le 30, fête du Christ-Roi, deux régiments blancs arrivaient. Les Rouges furent les premiers à ouvrir le feu et tuèrent trois soldats. La bataille s'engagea de proche en proche sur une longueur de près de quinze

lis. Aux premiers coups de feu, le P. Hiu et les deux vierges se sauvèrent de nouveau dans la grotte, d'où ils purent assister à la bataille; il y avait des Rouges en haut et en bas de la montagne où se trouvait leur grotte. Lorsque, après deux heures de bataille, les Rouges furent battus, ceux d'en bas crièrent à ceux d'en haut de descendre. Peu s'en fallut qu'ils ne passassent près de la grotte et n'aperçussent le Père et les vierges; mais le bon Dieu les leur cachait encore une fois.

Le P. Hiu voyait les Rouges emmenant d'interminables files d'otages : hommes, femmes, enfants, et des centaines de porteurs de charges du butin fait en cinq jours de pillage. Les soldats, qui auraient pu leur couper la retraite et les abattre à coups de mitrailleuses, cessèrent le feu dès que les Rouges commencèrent leur mouvement de retraite. A présent, les soldats sont dans la ville de Longtsuen; mais la campagne de Langtang est encore dangereuse, puisque les Rouges y vont encore, la nuit, prendre des gens. C'est pourquoi, le P. Hiu a cru prudent de profiter de l'accalmie qui suit l'arrivée des Blancs pour venir se reposer ici, avec les siens, et emporter tout ce qu'il avait pu sauver.

Du reste, il ne pouvait plus dire la messe à Langtang, l'autel étant abîmé, le toit de l'église enfoncé et sa caisse de mission, avec tous les ornements de la sacristie, volés, sauf le calice. Pour le moment, ces pertes doivent monter à plus de 500 dollars !

Outre l'orpheline, fut pris aussi son fiancé, qui était allé, avec 20 piastres, pour la racheter. On lui prit ces 20 piastres et on le garda, lui aussi. Deux chrétiens furent aussi pris, mais, après une semaine, tous trois furent délivrés. Ce fiancé dit que les Rouges demandaient 600 piastres pour sa future, mais que, sans

doute, ils se contenteraient de 100. Elle se trouve dans la direction d'Yongsin.

Excusez, cher Confrère, le décousu de cette lettre ; priez pour nous et bénissez-nous. Nous nous portons tous bien et sommes contents.

Votre très humble confrère.

Salvatore RUSSO,
i. p. C. M.

INDOCHINE

Lettre de Sœur SEMPÉ, Fille de la Charité,
à la TRÈS HONORÉE MÈRE

Giadinh, Hôpital de Marie-Immaculée, 2 octobre 1932.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais !

Il m'est particulièrement agréable de confier à nos bons anges le soin de vous apporter les consolants comptes rendus que voici.

Déjà, notre respectable Père Directeur et notre bonne sœur Charles vous ont transmis l'écho et il n'y a qu'une voix, autour de nous, pour apprécier la simplicité et la cordialité qui ont animé cette petite cérémonie, pour nous toute pleine de vives et bien consolantes émotions. (*Bénédition de la maison de Thuduc.*)

Nous sentons si bien, ma Mère, que l'heure de notre arrivée en Cochinchine était celle de la divine Providence, qu'on ne saurait douter un instant de l'avenir de la Communauté.

Je ne vous dis rien de tous nos espoirs spirituels et temporels, ma Mère, vous sachant informée plus fraîchement par les nouvelles « aériennes » venues de

Thuduc ; mais je me fais une très filiale obligation, ma bonne Mère, de vous renouveler toute ma reconnaissance à la date anniversaire de mon appel dans cette chère Mission.

Les circonstances vont réduire à trois notre petite famille, très probablement ; il faut bien savoir accepter de nouvelles séparations pour le développement de nos œuvres. Ma sœur Legou bénéficiera beaucoup de ce changement de climat ; ce dont je me réjouis.

Nos braves filles annamites nous sont bien dévouées, ma Mère, et se forment très bien à tous nos petits travaux. En ce moment, nous avons une excellente recrue, apte à suppléer une sœur.

Aujourd'hui, ma sœur Ma et ma sœur Cote sont allées « pendre la crémaillère » à Thuduc, grâce à l'auto de Mme Kinh, la femme du monsieur qui nous est si dévoué.

Dimanche prochain, ma sœur Legou et moi aurons notre tour. Vous voyez, ma Mère, que l'on sait apprécier ce fraternel voisinage, où chacune de mes compagnes va, tous les dimanches, se retremper avec joie.

Nos sœurs de France nous apporteront un peu de la chère Maison-Mère, et vous devinez, ma bonne Mère, avec quelle impatience elles sont attendues !

Mes chères compagnes se joignent à moi pour vous redire notre filiale affection. Nous vous sommes bien unies, en ce mois du Rosaire, à toutes les intentions de la Communauté.

J'ai l'honneur d'être, ma Très Honorée Mère, votre très humble et très obéissante fille,

Sœur SEMPÉ,
i. f. d. l. c. s. d. p. m.

Lettre de Sœur CHARLES, Fille de la Charité,
à M. LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Thuduc, 22 novembre 1932.

MON TRÈS HONORÉ PÈRE,
Votre bénédiction, s'il vous plaît !

De votre Mission de Cochinchine, je ne voudrais pas que les vœux vous parviennent en retard. Car, mon Très Honoré Père, nous savons toutes si bien votre intérêt pour nous que nous sommes heureuses d'avoir l'occasion de vous en témoigner notre reconnaissance en vous assurant de nos prières et de nos vœux pour la nouvelle année.

Notre chère sœur Lepicard vous tient au courant de nos petits commencements et de nos espoirs. Vous voulez bien me permettre, mon Très Honoré Père, de vous remercier encore de nous l'avoir envoyée. Je vais bien la surveiller et la soigner, pour que sa santé ne souffre pas trop et que, au lieu d'être notre visitatrice extraordinaire, elle le soit tout à fait. Seulement, mon Très Honoré Père, vous voudrez bien lui recommander de m'obéir un peu sur ce chapitre.

En ce moment, elle est à Nhatrang, puis Quinhon, avec M. Moulis, qui va, pendant son séjour, mettre toutes choses bien au point. Certainement, nous sommes partout accueillies avec plaisir et on nous témoigne beaucoup de bienveillance. Le nouveau gouverneur n'est pas encore venu de nos côtés ; un des membres du comité formé pour nos œuvres, un païen, très bon pour nous, veut nous l'amener. Il apprécie beaucoup que nous ne fassions pas de distinction entre païens et chrétiens et le répète à tout venant.

A Nhatrang, l'école pourra s'ouvrir en janvier. Ici, dès que nous aurons le local, nous pourrons recevoir des fillettes internes pour ateliers, ouvriers, école

ménagère. Tout est à créer dans cette petite mission, si bien située pour notre embryon de séminaire, à l'abri des vilains bruits de Saïgon. Les aspirantes seraient nombreuses si nous ne nous montrions pas difficiles; nous en avons trois et une postulante, qui paraissent bonnes enfants. Il faudra, comme en Chine, le temps de les bien former, mais, comme en Chine aussi, on ne pourrait s'en passer, à cause de cette terrible langue, guère plus abordable que le chinois.

Mgr Montaigne a photographié notre maison, qui est bien vôtre, mon Très Honoré Père; ma sœur Lepicard vous l'enverra; nous la lui préparons pour son retour. Nous espérons — avec des raisons d'espérer — que le riche Annamite qui nous a donné le premier terrain va continuer sa bonne œuvre; nous prions notre Mère Immaculée de tout cœur à cette intention.

Je voudrais que cette lettre vous dise toute ma reconnaissance, mon Très Honoré Père; je ne sais pas m'exprimer, et pourtant, combien de fois, durant cette année de semailles, votre pensée m'a soutenue! Je demande à notre divin Maître d'être mon divin suppléant, et me confiant en cette pensée, j'ai l'honneur d'être, mon Très Honoré Père, votre très humble et très obéissante fille,

Sœur CHARLES,

i. f. d. l. c. s. d. p. m.

Lettre de sœur SEMPÉ, Fille de la Charité,
à M. LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Nhatrang (Annam), Maison Sainte-Anne,
22 novembre 1932.

MON TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Les premières nouvelles de notre petite mission

d'Annam vous auront été apportées par la voie des airs, quand vous parviendront ces lignes, mon Très Honoré Père, mais notre respectable sœur Lepicard ne vous dira jamais assez combien vos filles sont reconnaissantes à leurs vénérés Supérieurs de les avoir choisies pour cette intéressante mission.

Aussi, est-ce avec un double sentiment de gratitude et de filiale affection, mon Très Honoré Père, que leurs vœux de bien sainte année seront déposés à la pauvre petite crèche de Nhatrang.

Le bon P. Vallet, qui nous a si cordialement accueillies : sonnerie de cloches, drapeau français arboré sur le pavillon qui sert de clocher, etc., fait des prodiges d'ingéniosité pour construire une église, véritable merveille. Si l'on n'avait déjà une absolue confiance en la Providence divine, mon Très Honoré Père, celle de ce bon missionnaire suffirait à nous la communiquer.

Nous espérons commencer un petit ouvroir pour les jeunes filles indigènes, le 8 décembre, sous le patronage de Marie Immaculée, afin de donner aux pauvres la primeur de nos services, les classes ne pouvant s'ouvrir que le 1^{er} janvier. Déjà, l'on nous assure sept élèves internes et vingt externes, car des environs de Nhatrang nous viendront aussi des pensionnaires.

L'inspecteur des écoles, un Annamite, qui nous est tout dévoué, se montre on ne peut plus satisfait de nous passer les élèves européennes, sur lesquelles les institutrices annamites n'ont aucune influence. D'autre part, les familles européennes déploreraient vivement le manque d'éducation des écoles annamites.

M. le Résident met une partie du matériel scolaire à notre disposition, ce qui nous permettra de faire confectionner le nôtre peu à peu.

Nous vous sommes bien reconnaissantes aussi, mon

Très Honoré Père, de nous avoir envoyé le bon M. Moulis ; en ce moment surtout, au spirituel comme au temporel, c'est une vraie providence.

Vous aurez déjà connu par lui, mon Très Honoré Père, tout ce qui aura été négocié de bon durant son séjour. Malheureusement, une légère indisposition ne m'a pas permis d'être du voyage à Quinhon, où je devais accompagner notre respectable sœur Lepicard.

Je connaissais, d'ailleurs, Mgr Tardieu et ne doute pas qu'il fasse le meilleur accueil à tout ce qui lui sera présenté.

En recommandant à vos prières nos petites œuvres, mon Très Honoré Père, ainsi que notre désir de faire connaître et aimer l'esprit de saint Vincent sur ce nouveau champ d'apostolat, je vous renouvelle le filial attachement du trio de Nhatrang, tout disposé à répondre aux intentions de ses vénérés Supérieurs et à ne leur être qu'un sujet de consolation.

J'ai l'honneur d'être, mon Très Honoré Père, votre très humble et très obéissante fille,

Sœur SEMPÉ,

i. f. d. l. c. s. d. p. m.

AFRIQUE

ABYSSINIE

*Lettre de M. GRUSON, prêtre de la Mission,
à M. COSTE, Secrétaire général.*

Gouala, 1^{er} novembre 1932.

MONSIEUR ET VÉNÉRÉ CONFRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais !

La triste nouvelle de la mort de M. de Wit a dû bien vous surprendre et vous affliger. Je connais, en effet, votre bienveillance toute particulière pour notre Mission et pour le défunt.

Cet excellent confrère est tombé malade le 15 octobre. Son mal s'aggravant peu à peu, M. Gimalac m'en avertit et je me hâtai de descendre de Gouala à Ali-tiéna, le 20. Le cher malade fut content de me revoir. Ni lui ni nous ne nous attendions à un dénouement tragique. Nous pensions que sa maladie ressemblait à celle de plusieurs Irobs qui souffraient dans les environs. Le 22, je célébrai la messe en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus pour lui demander la guérison de son client.

Comme notre cher malade n'avait pas passé une bonne nuit et que nous commencions à craindre une issue fatale, je lui donnai l'extrême-onction et la bénédiction papale le dimanche 23 octobre. Le lendemain, 24, M. de Wit reçut le saint Viatique.

Nous attendions avec une fiévreuse impatience le médecin que nous avons prié M. le gouverneur de l'Erythrée de nous envoyer. Il arriva le 25, à midi. Après avoir bien examiné notre cher malade, le docteur nous déclara qu'il était en danger. Le siège de sa maladie était l'unique rein qui lui restait. L'homme de science fit tout ce qu'il put, mais un miracle pouvait seul sauver le mourant.

M. de Wit mourut saintement le 26 octobre, à treize heures et demie.

Quelle perte immense et irréparable pour notre Mission ! Il était mon bras droit et le père des Irobs, comme M. Picard le père des Bilins.

En apprenant, dernièrement, la mort du très regretté M. Léon Sieben, M. de Wit me disait qu'il était entré en même temps que lui dans la Congrégation. Les voilà tous deux partis presque ensemble pour notre Mission du Ciel. Le divin Maître a voulu couronner prématurément ces deux apôtres de grande valeur. Que sa sainte volonté soit faite sur la terre comme au ciel !

Pour nous consoler un peu, mes confrères et moi, nous répétons le cri jailli du grand cœur de saint Vincent, en 1654, lorsque la peste lui enleva six missionnaires de Gênes : « C'en est fait, Messieurs et mes frères, la maladie contagieuse nous a enlevé tous ces braves ouvriers. Dieu les a retirés à lui. O Sauveur Jésus, quelle perte et quelle affliction ! C'est maintenant que nous avons grand besoin de nous résigner à toutes les volontés de Dieu. Car, autrement, que ferions-nous que de nous lamenter et attrister inutilement de la perte de ces grands zélateurs de Dieu ! Mais avec cette résignation, après avoir accordé quelques larmes au sentiment de cette séparation, nous nous élèverons à Dieu, nous le louerons, nous

le bénirons de toutes ces pertes, puisqu'elles nous sont arrivées par la disposition de sa très sainte volonté. »

L'enterrement fut solennel. On y voyait seize prêtres, dont quatre confrères, un chef abyssin avec ses soldats et une foule innombrable d'indigènes, soit catholiques, soit schismatiques. Le corps du regretté M. de Wit a été enterré dans notre église de la Sainte-Vierge et déposé dans le tombeau du pauvre M. Charles Gruson, mort à 26 ans, le 8 juin 1904. Les deux vaillants missionnaires y attendent l'heure de la glorieuse résurrection. Ils ont justifié le texte gravé sur leur tombe : *Bonum certamen certavi*, j'ai combattu le bon combat. Puisseons-nous vivre et mourir saintement comme eux !

Votre dévoué en Notre-Seigneur.

E. GRUSON,
i. p. d. l. m.

MADAGASCAR

Lettre de sœur MOULIN, Fille de la Charité,
à M. LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Farafangana, Sacré-Cœur, 20 novembre 1932.

MON TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

A la fin d'une année, les enfants se font un doux devoir d'offrir leurs vœux et souhaits à leur père; c'est ce que je viens faire au nom de mes compagnes et au mien, vous assurant, mon Très Honoré Père, que nos vœux et souhaits seront appuyés de nos prières

près du divin Enfant. Nous lui demanderons qu'il vous conserve longtemps encore à la tête de la double famille, qu'il vous garde la santé, qu'il éloigne de vous toute peine, en un mot que cette nouvelle année soit, pour notre Père vénéré, bonne, heureuse et sainte.

Nous espérons, pour la grande et chère fête de Noël, entrer dans la nouvelle et spacieuse église. Certes, elle est et sera encore loin d'être terminée; mais notre pauvre ancienne est trop petite aux grands jours de fête et, de plus, elle menace ruine. Quel souci pour nos vénérés Supérieurs de la Mission que ce manque de ressources, qui retarde tant des travaux urgents! Le bien se fait quand même et la divine Providence bénit notre pauvreté.

Les œuvres s'accroissant, nous avons dû construire une classe de plus pour nos nombreuses enfants. Nous aurons ainsi, je l'espère, pour la rentrée de février, trois vastes classes et un ouvroir pour contenir nos trois cents enfants. Nous sommes, jusqu'à ce jour, si à l'étroit que, deux fois par jour, il faut ouvrir nos appartements de communauté aux groupes des catéchismes; ce qui est un peu bruyant et fatigant lorsqu'une sœur a besoin de repos, comme il arrive en ce moment où notre bonne doyenne, ma sœur Louise Jourdain, est obligée de garder le lit. Les changements de saison sont toujours les époques les plus pénibles à passer, et les premières très fortes chaleurs apportent toujours des maladies. Nous avons une année très sèche; aussi, adieu les légumes jusqu'en avril; tout est grillé et nous n'avons pas d'eau pour arroser; il faut envoyer chercher l'eau potable à près d'un kilomètre. Nos pauvres Malgaches se ressentent de la misère universelle; beaucoup sont sans travail, ils vendent mal leur riz; c'est la misère pour beaucoup; aussi nous faut-il en soutenir un bon nombre. Les

jeunes mamans, mal nourries, n'ont pas suffisamment pour leurs bébés et nous avons dû établir un service de « goutte de lait ». Les aînées qui viennent à l'école apportent les biberons à faire remplir ; tout se complique dans ce pays ; aussi, impossible de se procurer du lait, il faut recourir au lait concentré, ce qui rend l'œuvre un peu dispendieuse. Ceux de l'asile mangent le riz à neuf heures ; une grande fait manger tour à tour ce petit monde, tous assis à terre sur des nattes, une vraie nichée de petits oiseaux recevant la becquée.

Notre œuvre la plus consolante est peut-être celle de nos Enfants de Marie mariées. Elles sont une trentaine environ, ont très bon esprit, nous sont très dévouées et nous rendent de très grands services dans les villages près des malades ou des enfants. L'Association des jeunes filles est bien inférieure et nous avons assez souvent des chutes lamentables à déplorer. Le plus souvent, elles reviennent, il est vrai, et les pauvres enfants ont aussi beaucoup d'excuses, étant si mal entourées chez elles le plus souvent. Le démon est encore bien fort dans nos pays et nous avons grandement besoin de l'assistance de notre Mère Immaculée.

J'ai l'honneur d'être, mon Très Honoré Père, votre très humble et très obéissante fille,

Sœur MOULIN,
i. f. d. l. c. s. d. p. m.

Lettre de M. BRUNEL, prêtre de la Mission,
à M. LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Tuléar, 24 novembre 1932.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,
Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Je viens me joindre à tous ceux de vos fils qui vous offrent, à l'occasion du nouvel an, leurs souhaits respectueux et dévoués. Nous entendons dire par ici que le bon Dieu vous rend asscz vite la santé quand, de temps en temps, vous tombez malade. Nous lui demandons qu'il vous continue ses grâces de santé et de contentement dans vos entreprises.

Je suis venu dans la ville principale pour faire la retraite avec les confrères, mais mon lot est dans une petite vallée, à 50 kilomètres au nord d'ici, et je demeure dans une localité où il n'y a que des gens du pays, peu habitués à prévoir même le lendemain et peu capables d'attention. J'y suis depuis longtemps, mais le progrès n'est pas constant, le zèle pour la religion est à la merci de la moindre circonstance favorable ou défavorable et du moindre caprice. C'est le sort des confrères aussi d'être exposés au revirement, moins pourtant en ville, où on peut, parmi les gens des plateaux, plus disciplinés et plus intelligents, trouver quelques animateurs. Je fais de mon mieux, et je n'ai pas à être tenté d'orgueil par le succès. A force, les gens finissent tout de même par être mis en état de réfléchir et de faire, au besoin, leur acte de contrition, et peut-être le bon Dieu trouve-t-il, finalement, plus d'élus qu'il n'y paraît, car ce n'est parfois que la paresse qui éloigne de lui, et on voit grands-pères et grand'mères convenir avec leurs petits-enfants chré-

tiens qu'ils se feront aussi chrétiens à la mort pour n'en être pas séparés dans la vie future. On ne refuse pas de contenter le bon Dieu; seulement, on désire le faire avec le moins de frais et d'efforts possible. Chacun de nous espère toujours, quand la prospérité reviendra, pouvoir se mettre mieux en état de suivre les chrétiens dispersés, en ayant le moyen de voyager vite, surtout moi qui ne peux plus supporter la fatigue comme autrefois. Avec l'espoir et la confiance en Dieu, on prend patience en attendant.

Veillez agréer, Monsieur et Très Honoré Père, mon très respectueux et filial dévouement en Notre-Seigneur et saint Vincent.

E. BRUNEL,
i. p. d. l. m.

AMÉRIQUE

HONDURAS

Lettre de sœur THÉBERT, Fille de la Charité,
à M. LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Hôpital de San Pedro Sula, 8 décembre 1932.

MON TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

J'arrive, avec nos sœurs, pour vous offrir nos vœux de bonne et heureuse année en vous assurant nos prières près de Dieu, afin que le Maître adoré vous comble de ses grâces dans la lourde charge qui pèse sur vos épaules, mon Très Honoré Père.

Vos filles de San Pedro Sula passent à travers la guerre et la révolution en ce moment, depuis le 3 novembre jusques à quand?... Nous ne le savons pas, mais la divine Providence veille sur nous et notre bonne Mère du Ciel est notre gardienne, comme toujours, dans les cas de danger. Jamais je n'oublierai le 13 novembre; à huit heures du soir, je dus donner la sainte communion à mes compagnes, car nous étions sur le qui-vive en entendant les mitrailleuses et la fusillade; aucun des Pères ne pouvait venir. Le lendemain, M. le Supérieur me dit que nous avions fait ce que nous devons. Vous comprenez, mon Très Honoré Père, que ma main tremblait d'émotion; c'est égal, ensuite nous nous sentions plus fortes et prêtes à faire la

sainte et adorable volonté du Dieu d'amour. Heureusement que les bleus gagnèrent; alors, il ne passa rien plus que les pauvres blessés, qu'on nous amena le lundi. A présent, la ville est toujours en état de siège; on dit que la place est forte; il faut l'espérer. Quelle tristesse de voir les hommes se tuer entre frères!

Toutes les quatre, nous sommes bien unies et contentes, malgré le peu de consolations spirituelles au sujet du bien des âmes. Ici, c'est ce qu'il y a de pire comme indifférence religieuse, et, par contre, l'immoralité règne en maîtresse. Nous offrons nos peines et nos sacrifices pour la conversion de ce pauvre pays et je me permets de vous demander un souvenir au *Memento* à cette intention, s'il vous plaît, mon Très Honoré Père.

Nos sœurs, avec moi, nous vous renouvelons l'assurance de notre entière soumission et demandons à notre si bon Jésus, par l'intercession de Marie Immaculée, de conserver longtemps notre Très Honoré Père.

Votre très humble et très obéissante fille.

Sœur THÉBERT,
i. f. d. l. c. s. d. p. m.

SALVADOR

Lettre de M. CONTE, prêtre de la Mission,
à M. LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Santa-Anna, 6 décembre 1932.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Cette lettre vous apporte les vœux de bonne et sainte année de vos trois missionnaires d'Alegria. Ce chiffre

est bien petit, mais trois font plus que dix, quand le bon Dieu y met la main, dit saint Vincent. L'œuvre favorite de notre saint Fondateur va son train, malgré la pénurie des ouvriers. Il est vrai que nous ne sommes plus les seuls missionnaires au Salvador, comme jadis. Ce pays est devenu une petite Belgique, où abondent Franciscains, Dominicains, Jésuites, Salésiens, Somasques, Rédemptoristes, Fils du Cœur de Marie, tous généralement plus nombreux que les fils de saint Vincent. Mais il y a du large dans la vigne du Seigneur pour tout le monde, et la gratuité de nos Missions, connue et constatée depuis plus de trente ans sans interruption, nous attire toujours la clientèle de MM. les curés.

Ici, la crise économique est à son comble. Nous n'avons presque plus d'applications de messes, le peu de café que nous récoltons à Alegria n'est qu'une rentrée insignifiante, vu le bas prix de ce grain, de sorte que nous voilà au régime de la pauvreté qui sent la misère. Enfin, à la garde de Dieu ! *Qui habitat in adjutorio Altissimi, in protectione Dei caeli commorabitur.* Que ces paroles se réalisent pour vous, Monsieur et Très Honoré Père, et pour toute la famille de saint Vincent ! Veuillez agréer les meilleurs vœux de vos fils d'Alegria, qui se recommandent à vos prières et sollicitent votre paternelle bénédiction.

En Jésus et Marie Immaculée, votre fils bien humble et obéissant.

Antoine CONTE,
i. p. d. l. m.

CHILI

*Lettre de Sœur RAMONDOT, Fille de la Charité,
à la TRÈS HONORÉE MÈRE*

Santiago, 7 octobre 1932.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

En premier lieu, je vous supplierai de me pardonner mon retard à vous écrire; depuis plus de dix jours que ma bonne compagne est arrivée, je ne vous ai pas encore remerciée pour la faveur que vous avez faite à cette chère sœur en lui permettant un voyage en France. Mille mercis donc, ma Très Honorée Mère; les voyageuses sont arrivées enchantées de leur séjour à la Maison-Mère, elles ne tarissent pas en contant ce qu'elles y ont fait et vu; vous jouiriez, ma bonne Mère, si vous assistiez aux récréations; il faut que la voyageuse raconte tout jusqu'aux plus petits détails, et tout le monde écoute, à n'en pas perdre une syllabe; puis les questions, suivies des réponses, etc. L'unique chose qui obscurcit la joie du retour, c'est de ne pouvoir amener davantage de renfort, hélas! Nous sommes si pauvres!

Ici, ma Très Honorée Mère, je vous annoncerai le départ pour le ciel d'une de nos bonnes anciennes, paralysée depuis deux ans et qui gardait le lit depuis un an; elle était âgée de soixante-treize ans. Je l'ai trouvée à l'hôpital, il y a vingt et un ans, quand j'y suis arrivée; donc, je l'ai bien connue. C'est une des âmes les plus saintes, à tous les points de vue, que j'ai rencontrées de toute ma vie; je l'ai vue servir ses

pauvres et pratiquer la vertu d'une manière héroïque, toujours humble, cachée, souriante; sa mort a ressemblé à sa vie; sans bruit, sans crainte, elle s'est éteinte le 17 septembre. J'ai plus la tentation de la prier que de prier pour elle, tant j'ai l'intime certitude de son bonheur et de son crédit auprès du bon Dieu. Notre bonne sœur Otarola aimait la très sainte Vierge de toute son âme, et, depuis environ trente ans, lui répétait sans cesse ces paroles: « Ma Mère, voici votre fille. » Elle avait pris cette dévotion à l'occasion d'un fait merveilleux qui s'était passé dans son service. Je ne puis résister, ma Très Honorée Mère, au désir de vous le conter; il peint si bien la bonté miséricordieuse de notre Immaculée Mère! Le voici :

Il y a une trentaine d'années, vivait, dans un des faubourgs mal famés, relativement voisin de l'hôpital, un pauvre *ganan*, c'est-à-dire aide-manœuvre; en plus de sa misère, le malheureux était un ivrogne invétéré; tout ce qu'il gagnait, il le buvait; il demeurait dans un taudis immonde, où, pour tous meubles, il n'avait, dans un coin, sur la terre nue, que quelques sacs pourris, sur lesquels il se jetait pour dormir; l'unique ornement de cette triste demeure était une image, très coloriée, de fort mauvais goût, de Notre-Dame du Mont-Carmel, collée au mur. Chaque samedi soir, le pauvre *ganan* achetait une chandelle de suif de 2 centavos et demi et, l'apportant fidèlement à la sainte Vierge, l'allumait, la collait au mur, faisait un salut et lui disait: « Ma Mère, voici votre fils. »

Un beau jour, il tomba gravement malade. Depuis plusieurs jours, il était là, sur son grabat, complètement abandonné. Il est à croire qu'il se recommanda à sa bonne Mère. Toujours est-il que la très sainte Vierge du Carmel lui apparut et le salua, disant: « Mon fils, voici ta Mère »; puis elle ajouta: « Je vais t'en-

voyer une voisine; demande-lui de t'emmener à l'hôpital; là, confesse-toi et reçois les sacrements; dans trois jours, à la même heure, je viendrai te chercher»; puis elle disparut. Quelques instants après, une brave femme du voisinage entra chez le malade, qui lui demanda en grâce de l'amener ici. On l'apporta. Il était si mal que le médecin de garde l'envoya immédiatement à la salle du Rosaire, où était sœur Catherine Otarola. En arrivant, il demandait le prêtre avec instance; mais sœur Catherine, craignant qu'il ne voulût recevoir les sacrements que pour obtenir les bonnes grâces de la sœur, faisait mine de ne pas se presser. Il insista tellement qu'elle appela l'aumônier. Il se confessa, reçut l'Extrême-Onction, la sainte Communion, dans d'excellentes dispositions, puis raconta au prêtre l'apparition de la sainte Vierge. M. l'aumônier lui conseilla de la narrer à la sœur; il le fit et, le troisième jour, à l'heure indiquée, il mourut comme un prédestiné.

En relisant ma lettre, je suis effrayée d'en avoir tant écrit; pardonnez-moi, ma Très Honorée Mère, je sais combien votre temps est précieux.

Soyez assurée plus que jamais, ma Très Honorée Mère, de l'affectueuse reconnaissance de celle qui a l'honneur et le bonheur d'être, en Jésus et Marie Immaculée, votre très respectueuse et très obéissante fille.

Sœur RAMONDOT,
i. f. d. l. c. s. d. p. m.

VARIÉTÉS

I. *Quelques modifications à un article des « Annales ».*

Nous entendons parler d'un article de M. Bauden, Visiteur de la province Argentine, publié dans les *Annales* de 1932, p. 813-835, sous le titre: *les Filles de la Charité dans la province Argentine*. Malheureusement, le manuscrit nous a été remis incomplet et la reconstitution qu'il a fallu faire de la feuille perdue a donné lieu à des confusions qu'il serait injuste de mettre sur le compte de M. Bauden. Voici donc les retouches qui s'imposent :

P. 814, alinéa 3, ligne 1, lire: « Et voici d'un autre côté. »

P. 823, à la fin du premier alinéa, après les mots « aux malades », ajouter: « Cet établissement suivit une marche progressive jusqu'en 1880, époque où une administration maçonnique obligea les sœurs à se retirer. »

A la fin de la même page, remplacer les six lignes: « Grâce au marquis de Forbin-Janson... rue Moreno, 928 », par: « Au début de 1865, quand la maison centrale alla occuper le nouvel édifice en construction, il s'agissait de savoir ce qu'on ferait de son local antérieur. Dans le principe, la pensée de ma sœur Berdoulat, suivant sa notice, avait été de transporter simplement les œuvres de la maison de louage de la rue Rivadavia à la maison neuve de la rue Saint-Joseph; mais quand elle avait envisagé, pendant le cours de 1864, quel malheur serait, pour la paroisse Saint-Michel, l'abandon de ces classes si nombreuses d'enfants pauvres, de cet externat payant où plus de deux cents jeunes filles venaient du matin au soir puiser la pure doctrine de la piété et de la morale, son cœur, gonflé d'angoisse, n'avait pu accepter. D'ailleurs, beaucoup de familles protectrices des œuvres avaient réclamé, et, ne pouvant envoyer leurs enfants faire chaque jour le long trajet qui sépare les deux maisons, elles insistaient pour que les sœurs conservassent leurs classes externes et que le pensionnat seul fût transféré rue Saint-Joseph. Et puis, les classes protestantes étaient là qui attendaient le dénouement de cette affaire et elles allaient profiter largement si le résultat était la ferme-

ture de la maison actuelle. L'amour de tant de jeunes âmes se trouvant sur le point d'être ravies à Jésus-Christ décida ma sœur Berdoulat, qui, forte de l'autorisation de nos vénérés supérieurs, déclara qu'elle conserverait l'établissement existant sous le nom de Sainte-Marie. La sœur Juilhard, assistante alors de la province, arrivée avec ma sœur Berdoulat, en fut la supérieure très aimée jusqu'à sa mort. Le collège, toujours très florissant, occupe aujourd'hui un édifice de la communauté, rue Moreno, 928. »

P. 830, alinéa 3, lire : « Huit maisons ont été fermées dans le courant de ces soixante-dix années : Jujuy (classes), l'hôpital français de Buenos-Aires, Dolores (hôpital), etc. »

P. 831, ligne 3, lire : « dépense » au lieu de « dépenses ».

P. 832, alinéa 5, lire : « San Isidro » au lieu de « San Isidoro ».

P. 834, alinéa 3, ligne 1, lire : « orphelins et orphelines ».

Ibid., ligne 3, supprimer « orphelines ».

Ces rectifications faites, nous espérons que l'excellent M. Bauden n'en voudra pas trop aux *Annales* d'avoir dénaturé bien involontairement sa pensée par suite de la perte d'un feuillet de son manuscrit.

II. Quelques explications au sujet de la nouvelle Vie de saint Vincent

Ces explications ont pour but de répondre à deux articles, d'ailleurs pleins de bienveillance, au sujet de cette biographie : l'un, des *Études* (10 novembre 1932); l'autre, des *Anales* de Madrid (1^{er} janvier 1933).

L'auteur du premier relève diverses assertions qui ne lui semblent pas exactes. Ses critiques semblent venir le plus souvent, sinon toujours, de ce que la pensée du biographe n'a pas été bien comprise.

Le Révérend Père écrit, p. 400, note 1 : « M. Coste assure que saint Vincent fut de la Compagnie du Saint-Sacrement, mais qu'il s'en retira quelques années avant sa mort. »

M. Coste ne va pas jusque-là ; voici sa phrase : « Il ne serait pas étonnant qu'il eût cessé de fréquenter les réunions de la Compagnie quelques années avant sa mort. » S'exprimer ainsi, c'est donner la chose comme vraisemblable, non comme certaine.

La note 1 des *Études* continue : « Plusieurs raisons don-

nées en preuve de cette dernière assertion ne nous paraissent guère convaincantes. Par exemple, saint Vincent n'eût pas approuvé le secret de la Compagnie ; M. Coste ne nous donne-t-il pas le texte d'un projet d'assemblée de dames, de la main de saint Vincent, où l'on voit stipulé le même secret ? »

Non, pas le même secret, mais seulement le secret des délibérations et un silence de modestie sur le bien accompli. Celui dans lequel s'enfermait la Compagnie du Saint-Sacrement, surtout au temps où Mazarin la poursuivait de sarancune tenace, était autrement rigoureux. (Voir *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, p. 288.)

Reportons-nous maintenant à la page 403 des *Études*. La note 1 dit : « M. Coste me permettra de rectifier ici un petit détail : les jésuites n'ont pas refusé cette fondation (la fondation de Mme de Gondi après la mission de Folleville) parce que la mission des campagnes n'entraîna pas dans la fin de leur Institut (saint François Régis et le vénérable Julien Maunoir furent d'illustres missionnaires, contemporains de saint Vincent), mais parce que ce genre de fondations particulières avait été écarté par saint Ignace de Loyola dans un souci à la fois de liberté et de pauvreté apostolique. »

M. Coste ne donne pas comme cause du refus qu'il s'agissait de missions dans les campagnes. Il écrit que le provincial des jésuites déclina « l'offre » de Mme de Gondi, c'est à dire l'offre de *missions fondées*, « comme ne rentrant pas dans les vues de l'Institut ».

Une phrase surtout a choqué le Révérend Père ; c'est celle-ci : « Ce que saint Vincent appelle Providence se confond pratiquement avec l'expérience. »

Cette phrase exprime pourtant une simple vérité de La Palice. C'est par les leçons de l'expérience que nous apparaît la direction de la Providence. *Invisibilia Dei per visibilia cognoscuntur* : l'expérience, voilà le visible ; la Providence, voilà l'invisible. Qui donc voit la Providence directement en elle-même ? Personne ; c'est par le dehors que nous pénétrons le dedans. On ne peut supposer que l'expérience nous tire d'un côté et la Providence d'un autre ; toutes deux nous donnent la même orientation, et il ne peut en être autrement, puisque, dans l'ordre de la connaissance, la seconde est comme le reflet ou l'écho de la première.

En dehors des critiques formulées contre la récente biographie, l'article des *Études* contient quelques assertions qui

appelleraient des réserves, par exemple : « Il ne faut pas voir en saint Vincent un réformateur... Il honorait la science, discipline universelle entre toutes, mais il n'en voyait guère le besoin immédiat pour son œuvre... Le même caractère de son esprit lui interdisait d'être un législateur... Saint Vincent n'a produit ni institutions, ni doctrines, ni formes juridiques nouvelles. »

Et que dire de la première page de l'article, résumée en cette phrase : « La sainteté de saint Vincent de Paul, comme celle de tous les saints, échappe à toute comparaison » ? S'il y a des degrés dans la sainteté, et il y en a, comme dans le vice, la comparaison est possible. Ne peut-on pas dire que, par sa sainteté, la Sainte Vierge est au-dessus de tous les saints ?

Passons à la question soulevée par les *Anales* de Madrid. De quel pays était originaire la famille de saint Vincent de Paul ? Nous ne pensons pas qu'on puisse hésiter un seul instant : les parents du saint étaient du village même où est né leur enfant.

Trois faits sont certains et, de l'ensemble de ces faits, la conclusion s'impose :

1^o Saint Vincent de Paul est né à Pouy. Lui-même l'affirme nettement, à plusieurs reprises, et M. Nieto, notre savant confrère de Madrid, en convient franchement.

2^o Bien longtemps avant la naissance de Vincent de Paul, il y avait des Depaul à Pouy. Nous pouvons le constater par quatre cahiers manuscrits de l'ancien chapitre de Dax, dont la date est connue : 1486, 1509, 1542 environ et 1590-1591. Les paroisses du diocèse y sont passées en revue et des noms d'habitants sont relevés, avec indication des redevances auxquelles ils sont assujettis. Or, nous trouvons dans le premier cahier, sous la mention *Paroisse de Pouy* : *Christine Depaul* ; dans le deuxième : *Vincence Depaul* (deux fois), *Catherine Depaul*, *André Depaul* et *Dominica Depaul* ; dans le troisième : *Agnès Deçaul* et *Bertrand Depaul*.

3^o Abelly a écrit, parlant des parents du saint : « Ils avaient une maison et quelques petits *héritages*, qu'ils faisaient valoir par leurs mains. » Cette phrase montre que, non seulement les parents, mais aussi les grands-parents, avaient habité Pouy, puisque les uns et les autres y étaient propriétaires de fonds de terre légués de génération en génération.

Ce n'est donc pas d'Espagne que sont venus, chassés par la famine, le père et la mère de saint Vincent de Paul, comme l'ont prétendu certains, prenant trop facilement au sérieux quelques témoignages tardifs, intéressés, contradictoires, mêlés d'erreurs et d'invéraisemblances, et les interprétant, d'ailleurs, autrement que leurs auteurs, car ceux-ci n'ont pas eu en vue d'affirmer précisément la naissance en Espagne des parents de saint Vincent, mais celle de saint Vincent lui-même. Ces témoignages sont trop profondément viciés pour pouvoir servir de base à une conclusion solide. Ils ne valent rien, même quand ils en appellent à de prétendus témoignages oraux du dix-septième siècle, aujourd'hui incontrôlables, même quand ils s'appuient sur des documents dits très anciens et donnés comme perdus. L'histoire n'a pas à tenir compte de ce qui ne peut être vérifié; autrement, elle marcherait les yeux fermés, et ce n'est pas dans l'obscurité, mais dans la lumière, qu'elle saisit la vérité.

Une remarque en passant. Les *Paul* abondent en France, en Belgique et en Espagne; beaucoup, une bonne centaine, par un sentiment de pieuse vanité, ont prétendu avoir des liens de parenté avec saint Vincent de Paul. Et le motif était toujours le même: « On l'a toujours dit dans la famille. » Bien naïf serait celui qui ajouterait foi à de tels propos! On sait, d'ailleurs, que le cas est classique et s'applique aux autres homonymes des grands hommes.

Au reste, ces prétentions partent d'une fausse persuasion, à savoir: que saint Vincent de Paul s'appelait *Paul*. Non, il s'appelait *Depaul* en un mot, et les vrais descendants de la famille jusqu'au vingtième siècle, comme le montrent les actes notariés de Dax, n'ont jamais varié dans la manière d'écrire leur nom.

Les *Anales* de Madrid contestent également ce que le récent biographe a écrit sur le séjour de saint Vincent de Paul à Saragosse. Abelly, par qui nous connaissons ce séjour, n'a d'autre source que les mémoires d'un chanoine de Dax, M. de Saint-Martin. Le fondement est fragile, car ces mémoires sont pleins d'erreurs; or, ce qui repose sur une base fragile est nécessairement sujet à caution.

Mais supposons que le chanoine dise vrai; ce séjour ne fut nécessairement que de courte durée. En octobre 1604, en effet, l'Université de Toulouse déclara, par un acte officiel, qui

fut connu d'Abelly, conservé et produit au procès de béatification, que saint Vincent avait suivi dans cette dernière ville les leçons de théologie pendant sept ans, c'est-à-dire de 1597 à 1604. Dans l'intervalle de ces sept ans, il reçut trois ordinations, toutes trois en France : le sous-diaconat et le diaconat à Tarbes en 1598, la prêtrise à Château-l'Évêque en 1600. Avant 1597, il habitait Dax et n'était qu'un enfant ; de 1604 à 1605, il ne quitta la région toulousaine que pour des voyages de courte durée ; 1605 marque le début de ses deux années d'esclavage. Renonçons donc sans hésiter aux sept ans d'études à Saragosse, imaginés par Acami et Jean du Saint-Sacrement ; renonçons à cette autre légende de saint Vincent de Paul docteur en théologie à l'Université de Saragosse ; contentons-nous de croire que *peut-être* le saint a fait un voyage très court dans la célèbre cité universitaire.

ACTES DU SAINT-SIÈGE

DECRETUM

PARISIEN.

BEATIFICATIONIS ET CANONIZATIONIS
VEN. SERVÆ DEI
CATHARINAE LABOURÉ
A SOCIETATE PUELLARUM A CARITATE
SUPER DUBIO

*An et de quibus miraculis constet in casu
et ad effectum de quo agitur*

Venerabilis CATHARINAE LABOURÉ nomen, quod, dum ea in terris ageret, diu sub humilitatis modio delituerat, notum postea atque carum Ecclesiae iampridem fecit prodigiosi, quod dicitur, numismatis passim per orbem salutaris divulgata devotio, cui promovendae instrumentum Immaculata Virgo CATHARINAM adhibere dignata est.

Genuina S. Vincentii a Paulo filia, in Societate Puellarum a Caritate ab eo condita, tota laboriosissimae caritatis exercitiis, per fere integrum religiosae vitae decursum, incubuit in hospitio pro pauperibus senibus, Parisiis, ubi, die 31 Decembris mensis anno 1876, in Domino quievit.

Ejus vitam, pauperum servitio nobilem, heroicis floruisse virtutibus, decreto Sacrae huius Congregationis, die 19 Iulii anno 1931, declaratum est.

Verum et miraculorum gloria hanc humilem virginem Deus illustravit. Ex pluribus, quae ejus intercessioni tribuuntur gratiae, duas sanationes diligentissimi actores elegerunt, quae veri miraculi notas prae se ferre visae sunt.

Prior sanatio Augustae Taurinorum contigit. Marius Zeme, miles, quatuor circiter supra viginti annos natus, sub vespere diei tertiae Decembris mensis, anno 1928, lectica vectus ad princeps militum nosocomium fuit deductus, ubi Extremae Uactionis munus fuit sacramento : statimque gravissimae

chirurgicae operationi suppositus. Dissecto abdomine, operantes chirurgi et assistentes medici peritonite acuta purulenta diffusa Marium affectum esse suis ipsi oculis viderunt, manibusque contrectaverunt, lethalem prorsus aegroti statum iudicarunt, omnemque fere praecisam esse recuperandae sanitatis spem. Insequenti die quarta, sacro viatico is fuit confortatus et per totam diem quintam in eisdem immo et pejoribus conditionibus versatus est, ita ut mortem ei immineere medici iudicaverint.

Effusis precibus infirmi mater pro filii sui sanitate obtinenda B. M. V. deprecabatur; eandem omnes non paucae, quotquot infirmorum in nosocomio degentium curae Filiae a caritate addicebantur, invocabant, explicita tamen apposita miraculosi signi petitione in sanctitatis dilectae fidelisque Ancillae suae, CATHARINAE, testimonium. Ante diei sextae Decembris mensis diluculum preces exauditae sunt, et Marius sanatus.

Medici paucas post horas summam, qua capti fuerant, admirationem stuporemque continere non potuerunt, quum tantam, praeter omnem expectationem, factam esse mutationem reperierunt, quantam huiusmodi peritonitis omnium ostendebat plena symptomatum cessatio: ideoque miraculum agnoscere non detrectaverunt, uti postea in iudicio sub iuramenti religione confirmarunt.

Duo physici periti sanationis perfectionem perstare in iudicio deponunt.

Tres a Sacra Congregatione adlecti periti diagnosim, prognosim, miraculum et ipsi fatentur.

Tolosae altera evenit miraculosa sanatio.

Ioannes Ribet puer sexennis Pottiano morbo cervicali radiographicis quoque tabulis comprobato, inde a Iulio mense anno 1929 fuit affectus, uti tres curantes medici in iudicio deponunt. Qui morbus omnibus adhibitis curis et medicaminibus restitit, quin immo in pejus ruit.

Quum itaque incassum curationes cederent, puer, eius parentes, avia et frater nec non Filiae a Caritate die 19 Novembris anni eiusdem novendiales instituerunt preces pro sanatione a B. Maria V. a numismate miraculoso per Ven. CATHARINAE intercessionem obtinenda, pueruli pectori de Venerabilis reliquiis particula apposita.

Die 26 mensis eiusdem, de mane hora 10, puer matrem vocat, quae accurrit eumque perfecte sanatum invenit. Sana-

tionem per restitutionem in integrum, prout radiographica experimenta demonstrarunt, curantes medici confirmaverunt, qui eam praeter naturae ordinem evenisse fatentur. Physici periti sanationem perseverare testantur.

Tres periti a Sacra Congregatione deputati diagnosim et prognosim curantium medicorum confirmant, et divino miraculo sanationem tribuunt.

Servatis itaque omnibus de iure servandis, coram Rmo Cardinali Alexandro Verde, causae Ponente, seu Relatore, antepreparatoria die 10 Maii mensis elapso anno habita sunt comitia, quibus Praeparatoria die 12 Decembris successere. Congregatio tandem Generalis coram Ssmo D. N. Pio Papa XI die 7 mensis huius coacta fuit, in qua Rmus Cardinalis Ponens seu Relator dubium proposuit : *An et de quibus miraculis constet in casu et ad effectum de quo agitur.* Rmi Cardinales, Officiales Praelati et PP. Consultores suum unusquisque pro sua conscientia protulit suffragium. Beatissimus vero Pater preces effundere hortatus est ut Sibi maioris luminis gratia a Deo daretur ; iudicium interim pronuntiare distulit.

Feriam hanc secundam post Septuagesimam, 13 Februarii mensis, quae decimi secundi anni Summi Pontificatus Sui fere initium feliciter auspicatur, ut Suam proferret sententiam delegit. Accessiri itaque mandavit Rmos Cardinales Camillum Laurenti, S. R. C. Praefectum, et Alexandrum Verde, causae Ponentem seu Relatorem, nec non R. P. Salvatorem Natucci, Fidei Promotorem Generalem, meque infrascriptum Secretarium, Sacraque devotissime litata Hostia, hisce adstantibus edixit : *Constare de duobus miraculis, Venerabili CATHARINA LABOURÉ intercedente, a Deo patris, scilicet : Instantanae perfectaeque sanationis tum 1º Marii Zeme a gravissima peritonite purulenta, acuta diffusa ; tum 2º pueri Ioannis Ribet a gravissimo Pottiano morbo cervicali.*

Hoc decretum promulgari et in acta S. R. C. referri mandavit.

Die 13 Februarii anno Domini 1933.

CAMILLUS Card. LAURENTI,
S. R. C. Praefectus.

Alphonsus CARINCI,
S. R. C. Secretarius.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DES REVUES

Revue d'Histoire des Missions. — Décembre 1932. — *Le vicariat apostolique d'Abyssinie* (Lettres de Mgr de Jacobis et Documents), par F. Combaluzier.

Revue apologétique. — Février 1933. — *La foi chrétienne; son caractère surnaturel*, par E. Neveut.

L'Écho de la Maison-Mère des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul. — Décembre 1932. *La nature et la grâce*, par E. Cazot.

Janvier 1933. — *Vœux de bonne année*, par M. le Supérieur général. — *Les distractions dans nos œuvres de jeunesse. Le cinéma.*

Février. — *Comme il voudra!* par la Mère Lebrun.

Les Missions des Lazaristes et des Filles de la Charité des provinces de France. — Décembre 1932. *Le clergé indigène en Chine et les Lazaristes.* — *En mémoire des martyrs de Tientsin*, par sœur Grifanti. — *Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus à Téhéran*, par P. Le Guérinel. — *Les Lazaristes à Madagascar au dix-huitième siècle*, par G. Goyau. — *Nouvelles des petites Parisiennes de Vangaindrano*, par Sœur Marie-Catherine. — *Mort de M. Léon Sieben au Congo.* — *Vers l'évangélisation complète des Indiens colombiens.*

Janvier 1933. — *La conquête d'une âme en Chine.* — *Vingt années d'action missionnaire à Betroka* (Madagascar), par H. Rakoto. — *Sainte Thérèse de l'Enfant-*

Jésus arrête un train à Manisalès (Colombie). — Le dimanche du missionnaire chez les Indiens de Tierradentro, par A. Dufranc. — *La mort de M. Corneille de Wit*, par E. Gruson. — *Mort de M. Léon Sieben*, par F. Dekempeneer. — *MM. Appiani et Mullener*.

Les Rayons. — Janvier, février 1933. — *La mode et les Enfants de Marie*, par E.-C.

Bulletin de l'Archiconfrérie de la Sainte-Agonie. — Janvier-février 1933. *La deuxième parole de Jésus sur la croix*, par E. Neveut.

Anales de la Congregación de la Mision y de las Hijas de la Caridad. — 1^{er} décembre 1932. — *Doctrine de saint Vincent : Convient-il de recueillir et de publier le bien qui se fait dans les maisons?* — *M. Maurice Horcajada* (fin), par B. Paradela. — *Supérieures et Visitatrices du noviciat des Filles de la Charité espagnoles* (suite), par P. Vargas. — *Le séminaire de Vigan et les Paules* (suite), par M.-A. Gracia. — *Barcelone. Maison de la Maternité et des Enfants exposés. Hommage à sœur Laura Zabarce, supérieure de l'établissement, par une Fille de la Charité.*

1^{er} janvier 1933. — *L'approbation de la Congrégation de la Mission par le Saint-Siège.* — *Le frère Bernard Redondo*, par B. Díez. — *Sœur Joséphe Murguiondo*, par une Fille de la Charité. — *Supérieures et Visitatrices du noviciat des Filles de la Charité espagnoles* (suite), par P. Vargas. — *Dialogue entre un missionnaire et un brahmane des Indes*, par J.-M.-F. — *Notes biographiques des anciens missionnaires d'Espagne*, par B. Paradela.

1^{er} février. — *Faveurs spéciales du Saint-Siège aux Filles de la Charité espagnoles*, par P. Vargas. — *Le petit*

séminaire de Saint-Vincent-de-Paul à Tardajos. — *Les missions de la maison d'Avila*, par P. García. — *Chronique de la province des Antilles*, par H. Chaurrondo. — *La mission de Cuttack*, par L. Valet. — *Croisade en faveur de la Mission de Cuttack*, par H. Albiol. — *Le grand séminaire de Saint-Charles à Manille.*

Germanor. — Juillet-septembre 1932. — *Lettre du préfet d'études.* — *Antoine Palau Santaliestra.* — *Chronique de Brooklyn:* — *Lima. Lettre de M. A. Miserachs aux étudiants d'Espluga.* — *Tarma. Lettre de G. Teixidó à M. Pintado.* — *Saint-Pierre de Sula. Lettre de F. Armengual aux étudiants d'Espluga.* — *Lettre de sœur Claramunt à M. C. Comellas.*

Octobre-décembre 1932. — *M. Antoine Palau Santaliestra (suite).* — *Frère Barthélemy Ballesteros.* — *Brooklyn. Lettre de A. Salvado à M. E. Comellas.* — *Huánuco. Lettre de M. L. Bosch à M. D. Bartolomé.* — *Nouvelles de Tarma.* — *Bénédition de l'église de Mercedarias à Lima*, par P. Pous. — *La Ceiba. Lettre de M. A. Soler à M. R. Lacorte.* — *Chronique de la maison de Saint-Pierre de Sula*, par F. Armengual.

Annali della Missione. — Novembre 1932. — *L'activité des missionnaires de Sardaigne.*

Janvier 1933. — *Une mission à Sarzane*, par F. Tasso. — *La maison de Chieri et l'œuvre des exercitants*, par G. Garlando. — *Lettre du Saint-Père à J. Boccardi.* — *Le second centenaire de la fondation de la maison de Lecce.*

Le Missioni Estere Vincenziane. — 1^{er} novembre 1932. — *Mort de Mgr Ciceri.* — *Notre voyage en Chine*, par

F. Fraccaro. — *De Turin à Lima*, par sœur Finello. — *Troisième lettre de Dillibis aux Italiens*.

1^{er} décembre. — *Mort de Mgr Ciceri*. — *Notre voyage en Chine* (suite), par J. Fraccaro. — *Missionnaire, mot magique*, par E. Barbato. — *Un feu de joie interdit par les autorités chinoises*, par E. Barbato. — *Une petite fête à Chapu*. — *Les martyrs de Pékin en 1900* (suite). — *Quatrième lettre de Dillibis aux Italiens*.

1^{er} janvier. — *La Sainte-Enfance de Notre-Dame des Neiges à Kian*, par F. Thieffry. — *Notre voyage en Chine* (suite), par J. Fraccaro. — *La première procession de la Fête-Dieu chez les Filles de la Charité de Kashing*, par sœur Vassallo. — *Pèlerinage au sanctuaire de Tonglu*, par J. Giaccone. — *Les martyrs de Pékin en 1900* (suite). — *Vie missionnaire à la léproserie de Farafangana*, par sœur Capparozzo. — *Les Sœurs de Charité de la bienheureuse Thouret*.

1^{er} janvier 1933 (2^e édition). (Ce numéro supplémentaire est plutôt l'almanach de l'année 1933, sans en porter le titre.) — *Coup d'œil général sur la Compagnie des Filles de la Charité en Italie*. — *Usages palestiniens*, par F. Dunkel. — *La première messe au pays des Indiens Guafusos*, par C. Wunderlich.

1^{er} février. — *Le sac de la Mission de Langtang*, par S. Russo. — *Quelques superstitions chinoises*, par O. Purino. — *Visite de la Mission lazarisite d'Adherbegian par le délégué apostolique en Perse*. — *Les exercices spirituels à Zebdani*, par Sœur Corsi.

Il Ven. Giustino de Jacobis. — 10 octobre 1932. — *Vie de Mgr de Jacobis* (suite), par A. Troisi.

10 décembre. — *Vie de Mgr de Jacobis* (suite), par A. Troisi. — *Mgr Ciceri*.

20 janvier. — *Vie de Mgr de Jacobis* (suite), par

A. Troisi. — *Le bi-centenaire de l'établissement de Lecce.*

20 février. — *Fêtes dans l'église de Saint-Nicolas pour le 75^e anniversaire de l'Apparition de Lourdes.* — *La Mission d'Abyssinie.* — *La Mission d'Albanie.*

Le Bulletin catholique de Pékin. — Septembre 1932. — *Il y a deux cents ans. En souvenir de Louis-Antoine Appiani.*

Octobre. — *Vicariat apostolique de Pékin. Fruits spirituels.*

Novembre. — *Le grand séminaire de Chala : ordination.* — *Jubilé de Mgr Geurts.*

Décembre. — *Retour de Mgr Montaigne.* — *Un bouquet de fête à Mgr Jarlin.* — *Enterrement solennel du P. Paul Theng, tué par les communistes à Kian, par E. Barbato.*

Le Petit Messager de Ning-Po. — Novembre-décembre 1932. — *Mgr Paul-Marie Reynaud (suite).* — *Avec Monseigneur, par J.-P.* — *Aux confins de Lilliput. Une visite à la Mission de Lo Wang.*

Sankt Vincenz. — Octobre 1932. — *Ce que saint Vincent dit de la récitation du chapelet.* — *Saint Vincent apôtre de la rue.* — *Un grand cœur qui soudain cesse de battre, par Paus.* — *De ma vie. Causerie d'un vrai missionnaire, par E. Schmits.* — *Exemple à imiter.* — *Nous aussi, à Niederprüm, nous avons parfois congé.* — *Les anciens de Theux.*

Novembre. — *Saint Vincent et la sainte Eucharistie.* — *A l'école du Bienheureux Perboyre.* — *Une fatale demande en mariage qui a eu un bon résultat.* — *Comment furent reçus nos missionnaires à Costa Rica.* — *De ma vie. Causerie d'un vrai missionnaire, par E. Schmits.* — *Désœuvrés d'autrefois et d'aujourd'hui.*

Décembre. — *A l'école du Bienheureux Perboyre.* — *Saint Jérôme dans sa cellule.* — *Sœur Eugénie.* — *Un myosotis sur la tombe d'une noble fondatrice.* — *De ma vie. Causerie d'un vrai missionnaire,* par E. Schmits. — *75^e anniversaire de l'établissement des sœurs à Hildesheim.* — *Jubilé du collège Saint-Georges à Constantinople.*

Janvier. — *Caractère de saint Vincent de Paul.* — *Vie complète et vraie de saint Vincent de Paul.* — *Notre nouveau séminaire interne.* — *De ma vie. Causerie d'un vrai missionnaire,* par E. Schmits. — *A l'hôpital de Shanghai.* — *Fête à notre école apostolique en 1932.* — *Grâces obtenues par la Très Sainte Vierge.*

St Vincentius a Paulo. — Novembre 1932. — *Le cardinal Van Rossum.* — *Remèdes chinois contre les mauvais payeurs.* — *Avec la flottille en Australie,* par G. Litjens. — *Autour des côtes de Willis,* par J. Wolters. — *Nouvelles de Chine,* par M. van Wagenberg. — *Nouvelles du Brésil,* par P. Vermeulen et G. Vaessen. — *Jubilé de l'école apostolique de Wernhout, le 18 octobre 1932.*

LIVRES

Pierre DEFFRENNES. *La vocation de saint Vincent de Paul.* Étude de psychologie surnaturelle. 31, rue de la Fonderie, Toulouse. In-8, 1932.

Le P. Deffrennes, de la Compagnie de Jésus, continue dans la *Revue d'Ascétique et de Mystique* (voir les numéros de janvier, avril, juillet, octobre 1932) son intéressante étude psychologique sur la *Vocation de saint Vincent de Paul* (98 pages en tout), étude nourrie de citations empruntées aux écrits et aux conférences de ce dernier.

Nous avons déjà signalé les deux premiers fascicules. Le troisième traite de *La Règle d'action* et examine successivement : la poursuite des fins et le choix des moyens. Le quatrième étudie *l'Histoire de sa vocation*. De ces quatre articles, le plus intéressant et le plus suggestif est le quatrième, qui pourrait s'intituler : « L'évolution de Vincent de Paul vers

la sainteté. » Celui-ci n'est pas né saint; il l'est devenu peu à peu, et il est intéressant de noter les étapes parcourues avant de parvenir au sommet. Le P. Deffrennes a fort bien approfondi ce problème délicat.

Ève BAUDOUIN. *Sous la cornette de saint Vincent de Paul*. Paris, Éditions Spes, 1932. In-12, 191 pages.

Livre fort bien écrit et très intéressant, dont la lecture attache le cœur à ces admirables religieuses qui, depuis trois siècles, consacrent leur vie, sans bruit et sans ambition terrestre, au service des petits et des pauvres.

D'abord, une étude d'ensemble sur « la petite Compagnie »; puis quelques biographies : Louise de Marillac, fondatrice de « Charités »; sœur Rutan, martyre du dévouement hospitalier; sœur Rosalie Rendu, l'amie des malheureux; « Maman Sion », missionnaire du Levant; sœur de Jaurias, âme de la défense du Pétang; sœur Milcent, fondatrice des syndicats féminins. Et, pour terminer, un portrait charmant de la Fille de la Charité. « Les Filles de la Charité incarnent admirablement le génie français, auquel elles ont pris ce qu'il avait de plus pur, en en rejetant nos travers nationaux. Elles font gaiement le bien et portent le sacrifice aussi simplement que leur grand parapluie. En face des maux qu'elles rencontrent, elles n'émettent pas de théories, mais, prestement, elles agissent. De la volonté... et le cœur sur la main; un bon sens vigoureux, héritage de leur Fondateur, et une rare finesse; de la rondeur de manières avec une parfaite dignité; de la cordialité dans le commandement; une foi intense, qui, dans leurs rapports avec les humains, se traduit surtout par des actes. Voilà ce qu'apportent dans le monde douloureux et morose les Filles de la Charité. »

Remarques sur les Sœurs défuntes. Paris, 140, rue du Bac, 1933. In-4, 276 pages.

Qu'il est magnifique le jardin dans lequel s'épanouissent, comme de belles fleurs, les Filles de la Charité! Il nous est donné chaque année d'en parcourir un petit coin et toujours nous revenons de notre promenade éblouis, charmés et honteux de rester toujours nous-mêmes dans la poussière de nos imperfections. Il n'est pas de lecture plus pieuse, plus édifiante, plus pratique que la vie des sœurs élevées par la grâce au niveau de la Fille de la Charité idéale, telle que l'a décrite saint Vincent. Et ce ne sont pas en elles que des vertus surnaturelles; certaines font preuve de qualités naturelles qui s'imposent à l'admiration de tous, des incroyants comme des croyants; leur courage intimide les puissants eux-mêmes et leur ascendant s'étend sur des populations entières; telle l'héroïque sœur Carbone, décédée à l'asile d'Artena (Italie). Sa notice ne mériterait-elle pas d'être publiée à part?

Wernhoutsburg. 50 Jarig Bestaan Saint Vincentius Seminarie. 1882-1932. In-fol., 36 pages.

Nos confrères de Hollande n'ont pas voulu laisser passer le cinquantième de leur première maison, celle de Wernhout, sans en perpétuer

le souvenir par une publication digne des fêtes célébrées. On ne peut que les féliciter de leur goût : papier glacé, encadrement, illustrations, caractères typographiques, tout est parfait. Le récit aussi sans doute; mais sur ce dernier point, devant un texte hollandais, un Français doit faire un acte de foi et il n'hésite pas à le faire.

Paul GIMALAC. *Le vicariat apostolique d'Abyssinie* (1839-1931). Paris, 1932. In-8, 62 pages.

Cet opuscule, déjà publié en article, en juin 1932, dans la *Revue d'Histoire des Missions*, renferme l'histoire de notre Mission, depuis Mgr de Jacobis, en passant par Mgr Biancheri, Mgr Bel, Mgr Touvier et Mgr Crouzet, jusqu'à M. Gruson. Toujours des persécutions et des entraves de la part des gouvernements et des moines. Quelle somme de zèle et d'endurance ne faut-il pas aux missionnaires pour continuer l'œuvre de Dieu au milieu de ces difficultés !

Octave PURINO. *Ottanta giorni nelle mani dei « Rossi »*. 5 octobre-23 décembre 1930. Chieri, Casa della Pace, 1932. In-8, 74 pages.

On sait que, du 5 octobre au 23 décembre 1930, les missionnaires et les sœurs de Kian restèrent entre les mains des Rouges. C'est le récit de leurs souffrances que nous donne M. Purino; récit intéressant et agrémenté de quelques illustrations. Les lecteurs des *Annales* connaissent déjà les incidents qui marquèrent l'enlèvement, la captivité et la délivrance de nos chers martyrs. Et pourquoi ne pas les appeler de ce nom? N'ont-ils pas enduré pendant quatre-vingts jours un véritable martyre?

Jean-Félix ROSSI. *L'autografo di San Tommaso del commento al III libro delle Sentenze*. 2^e éd. Piacenza, Coll. Alberoni, 1932. In-8, 62 pages.

Cette seconde édition n'est pas une pure répétition de la première; on y trouve quelques particularités. Trois parties: histoire du manuscrit; description; mutilation du septième feuillet, qui contenait un texte favorable à l'immaculée conception de la Vierge Marie. La deuxième partie, de beaucoup la plus longue, comprend 42 pages. Ce travail est l'œuvre d'un spécialiste parfaitement documenté.

The Catholic Church in Contemporary Europe, 1919-1931. P. J. Kenedy et Sons, New-York. 2 vol. in-8 de XIV-354 pages.

Si nous signalons cet ouvrage ici, c'est parce que le chapitre III du tome II, intitulé « L'Église dans la France contemporaine », a été confié

à notre érudit confrère M. Souvay. Les trente-trois pages qu'il nous donne renferment un résumé succinct de la situation religieuse en France pendant cette période.

Almanaque de Caridad. 1933. La Havane, iglesia de la Merced. In-8, 319 pages.

Cet almanach, d'un intérêt purement local, donne une multitude de renseignements religieux, commerciaux ou autres qui le rendent très utile aux habitants de l'île de Cuba.

A. PROVOST. *Catéchisme des vérités les plus nécessaires.* Mot à mot et traduction française. 3^e éd. Pékin, impr. du Pétang, 1932. In-12, 313 pages.

Une première partie comprend le catéchisme du baptême; une deuxième, le catéchisme de la confirmation. Exposé très simple et très clair de la doctrine catholique dans ses parties essentielles.

E. ESCRIBANO. *La Virgen Maria y las Hijas de la Caridad.* Madrid, 1932.

Dans les *Anales* espagnoles, M. Vincent Franco fait de cet ouvrage un grand éloge. « Un livre de M. Escribano, écrit-il, constitue toujours un délicieux régal spirituel et artistique. » Originalité des pensées, élégance littéraire, goût de l'observation, précision théologique, fine psychologie, tout cela se retrouve sous la plume de l'auteur. Nous souhaitons à cet ouvrage une large diffusion.

Raisons de croire. Trad. française par Alphonse Hubrecht. Pékin, impr. du Pétang, 1932. In-16, IV-88 pages.

Voici ce qui est dit dans l'*Avertissement* :

« L'opuscule dont nous donnons ici la traduction est estimé de tous pour la clarté du raisonnement, la pureté de la phrase, l'opportunité des arguments. Il s'adresse aux gens de la campagne, qui se laissent guider d'ordinaire par les lumières du bon sens; il plaît aussi aux lecteurs plus instruits, qui aiment une exposition enrichie de quelque élégance.

« Nous offrons notre travail au jeune missionnaire désireux d'acquérir un langage également éloigné de la vulgarité et de la prétention. Qu'il lise et relise le texte original; qu'il s'efforce d'en retenir les expressions, d'en reproduire les tours et les locutions; mille occasions se présenteront de les mettre à profit, dans ses relations soit avec les fidèles, soit avec les païens désireux de connaître les fondements de la religion, et bientôt charmés des motifs invoqués, comme de la forme qu'ils revêtent.

« Le texte chinois est attribué à Mgr Albrand, vicaire apostolique de

Kouitchoo, mais nul doute qu'il fut confié, pour dernière rédaction, à un habile lettré. Le titre : « I mou léao jan », que nous traduisons « d'un coup d'œil », fait deviner la vivacité du style et l'à-propos de l'argument.

Plaideurs chinois. Trad. française par Alphonse Hubrecht. Pékin, impr. du Pétang, 1932. In-16, VIII-168 pages.

L'avertissement du traducteur nous fait connaître l'objet de cet ouvrage; contentons-nous de le citer :

« Ce volume contient dix séances du tribunal dont le compte rendu a paru dans la presse locale de Pékin. Nous avons cru que ces récits, si vivants, si animés, si naturels, fourniraient des modèles authentiques de parler chinois avec ses locutions, ses tournures, son allure, son débit, et nous estimons ce genre plus captivant que de froids dialogues, conventionnels et factices, qu'on propose d'ordinaire à l'étudiant.

« Ces séances auront de plus l'avantage d'apprendre quantité de détails sur la vie chinoise : habitudes domestiques, manière de penser, procédés quotidiens de ce peuple, toujours si distant, toujours si peu connu, et qui se livre comme à regret à celui qui veut l'aborder.

« La disposition typographique que nous adoptons nous a semblé la mieux faite pour faciliter l'étude : en face de la traduction, le texte chinois original, et, sous celui-ci, la figuration alphabétique. C'est, croyons-nous, le meilleur procédé pour fixer l'attention, soutenir l'intérêt et aider la mémoire. »

Jules FODDAI. *Come il sole.* Savona, Romano, 1932. In-8, 233 pages.

« La douleur est comme le soleil; elle illumine, réchauffe et purifie. Malheureux sont ceux qui en ignorent la sainteté et l'efficacité! » Par ces mots est nettement déterminé le but du livre. Récit varié, précis, bien écrit, intéressant, captivant même. M. Foddai est un fin psychologue. Ses personnages sont peints bien au naturel : les uns attrayants avec leur intéressante bonté, les autres repoussants avec leur répugnant égoïsme. La lecture de ce livre ne peut qu'être utile aux âmes.

David LANDI. *Esercizi spirituali per secolari.* 2^e éd. Chieri, Ghirardi, 1932. In-16, 138 pages.

Style simple et familier, pensées pieuses et pratiques. La retraite est supposée de trois jours et à chaque jour sont fixées deux méditations et deux instructions, auxquelles s'ajoutent les instructions d'ouverture et de clôture. D'un homme comme M. Landi, supérieur d'une maison de retraites et expérimenté dans l'art des exercices spirituels, on ne pouvait attendre qu'un bon livre; il nous l'a donné.

17. Verdier (François), prêtre, 26 janv., à Paris;
26, 58.
18. Mgr Jarlin (Stanislas), évêque, 26 janv., à Pékin;
77, 48.
19. Yevenes (Auguste), coadj., 22 janv., à Madrid;
82, 35.
20. Sharkey (Jacques), coadj., 28 janv., à Cork;
67, 29.
21. Courdent (Marcel), prêtre, 3 fév., à Verviers;
60, 42.
22. Mgr Rojas (Guillaume), évêque, 4 fév., à Panama;
77, 45.
23. Miñon (Firmin), coadj., 5 fév., à Madrid; 81, 54.
24. Bethán (Ignace), coadj., 25 janv., à Chihuahua;
88, 65.
25. Gut (Jean), coadj., 2 juill. 1932, à Vilno; 27, 4.
26. Vermeulen (Jean), coadj., 13 fév., à Nimègue;
47, 28.
27. Zimmermann (Louis), coadj., 12 fév., à Graz;
75, 46.
28. Ouang (Vincent), prêtre, 23 janv., à Pinghu; 70, 45.
29. Pouget (Guillaume), prêtre, 24 fév., à Paris;
85, 65.
30. Albanesi (Louis), coadj., 4 fév., à Côme; 51, 21.
31. Ferrero (Silvio), prêtre, 2 mars, à Sarzane; 61, 45.

NOS CHÈRES SŒURS

- Madeleine Vassor, à Royan; 41 ans d'âge et 11 de vocation.
Émilie Kerouas, à Albert; 58, 33.
Marguerite Fougère, à Paris; 28, 6.
Jeanne Geneis, à Paris; 79, 55.
Marie Felon, à Nacqueville; 82, 62.
Maria Bolna, à Brno-Jundrov; 52, 30.
Irena Carboczy, à Ladce; 58, 33.
Félicité Castello, à Turin; 57, 34.

- Margaret Murray, à Boston ; 79, 58.
Josefa Arocena, à Durango ; 85, 60.
Maria Bengoa, à Saint Sébastien ; 60, 40.
Manuela Morentin, à Puerto de Santa Maria ; 63, 43.
Bautista Olea, à La Havane ; 72, 49.
Marie Vielleden, à Alexandrie ; 64, 36.
Catherine Juillard, à Mazamet ; 81, 59.
Catherine Gravot, à Rennes ; 75, 47.
Marie Bézinger, à Metz ; 59, 41.
Eugénie Ribet, à Château-l'Évêque ; 75, 55.
Rose Maxe, à Lesparre ; 89, 63.
Gertrude Barisch, à Vienne ; 52, 32.
Annunziata Barzani, à Bologne ; 79, 59.
Antoinette d'Ambrosio, à Naples ; 24, 3.
Maria Sommaruga, à Brescia ; 78, 50.
Marie Kreft, à Ljubljana ; 67, 40.
Hedéige Helinska, à Milwaukee ; 46, 23.
Jeanne Ponthus-Cinier, à Boubja ; 42, 12.
Marie Prugne, à Djidjelli ; 76, 58.
Julie Soullignac, à Nîmes ; 75, 49.
Marianne Berendt, à Varsovie ; 73, 51.
Anne Zqrichta, à Eger ; 65, 42.
Adélaïde Ostrander, à S. Louis ; 67, 42.
Mary Connelly, à S. Louis ; 54, 33.
Maria La Mattina, à Naples ; 80, 54.
Élisabeth Gottschlich, à Vienne ; 72, 53.
Mélanie Muller, à Dult ; 25, 3.
Eugénie Jourdain, à Farafangana ; 74, 53.
Maria Morel, à Paris ; 80, 59.
Florentine Leroux, à Paris ; 83, 58.
Louise Canac, à Paris ; 87, 59.
Léontine Roux, à Château-l'Évêque ; 44, 20.
Élisabeth Raynal, à Montluçon ; 76, 44.
Marie de la Cueva, à Madrid ; 79, 60.
Maria Raisseguier, à Carthagène ; 74, 48.
Marie Huard, à Madrid ; 67, 43.
Laure Ruin, à Djidjelli ; 78, 36.
Pélagie Adamczewska, à Koscian ; 28, 7.
Anna Decastris, à Arsoli ; 63, 48.
Thérèse Rognoni, à Turin ; 66, 42.
Thérèse Plesko, à Kosice ; 28, 7.
Anne Kniewallner, à Szekesfehervar ; 72, 45.

Henri DUBOIS. *Le Répertoire africain*. Rome, 1932.
In-8, XVII-400 pages.

Ce livre est l'œuvre d'un spécialiste, très au courant des questions qui se rapportent à son sujet. Dans une bibliothèque missionnaire, il mérite d'être placé au premier rang. Rien n'y manque de ce qui peut intéresser le curieux attiré par les problèmes de l'apostolat africain ; quelques données générales sur l'Afrique ; problèmes coloniaux et problèmes missionnaires en Afrique ; questions missionnaires ; les forces religieuses en présence dans notre Afrique ; documents ou instruments de travail. Il serait à souhaiter que, pour chaque pays de Mission, une étude semblable fût faite.

Albert GARREAU. *Saint Albert le Grand*. (Coll. Temps et Visages.) Paris, Desclée de Brouwer, 1932.
In-8, 297 pages

Saint Albert le Grand est l'introducteur de la philosophie péripatéticienne dans l'Occident chrétien et le maître de saint Thomas d'Aquin. Par une rencontre étrange, sa renommée de savant offusque son visage authentique. La foule s'est souvenue d'un magicien, d'un personnage presque fabuleux. Le Souverain Pontife, qui vient de canoniser le saint Frère Prêcheur, invite les catholiques à retrouver l'histoire, plus belle que la légende. L'œuvre philosophique de saint Albert le Grand, baptisant, offrant à l'Europe le meilleur de la pensée grecque sous une forme assimilable, commande l'histoire intellectuelle du moyen âge. Et le grand encyclopédiste a sans doute réussi dans son entreprise presque surhumaine, parce qu'il était un grand saint, l'un des saints du treizième siècle qui nous sont connus par les documents les plus émouvants et les plus sûrs.

Depuis soixante ans, aucune vie d'Albert le Grand n'avait paru en France. Le présent livre résume, sous une forme simple, les travaux récents, qui ont renouvelé l'histoire du saint et celle de son temps.

Paul LESOURD. *Le Missionnaire catholique des temps modernes* (problèmes, exigences, réussites de son apostolat). Paris, Flammarion, 1933. Deux vol. in-12, 260 et 234 pages.

1^{re} partie : *Aux prises avec l'âme des peuples* ; 2^e partie : *Aux prises avec les questions coloniales, scolaires, sociales et nationales, collaborations et conflits ; la lutte contre l'opium et autres stupéfiants, le supranationalisme des missions en face des nationalismes* ; 3^e partie : *Aux prises avec l'erreur, le schisme, le fanatisme et la haine* ; 4^e partie : *Aux prises avec les universelles crises économiques et morales à un moment critique de l'histoire du monde*.

Cette énumération des parties de l'ouvrage en dit assez l'intérêt.

NOS DÉFUNTS

MISSIONNAIRES

1. Perez (Antoine), prêtre, fév. 1932, à Jaro; 77 ans d'âge et 44 de vocation.
2. Collins (Daniel), coadj., 6 nov., à Ashfield; 68, 45.
3. Vallespir (Laurent), coadj., 2 déc., à Valdemoro; 76, 44.
4. Marino (Janvier), prêtre, 22 déc., à Nuñoa; 78, 58.
5. Bouat (Paul), prêtre, 24 déc., à Musinens; 70, 52.
6. Asensio (Raymond), coadj., 18 déc., à Saragosse; 59, 38.
7. Cancé (Jean), prêtre, 31 déc., à Clichy; 66, 44.
8. Suez (François), prêtre, 30 déc., à Madrid; 80, 64.
9. Tarditi (Joseph), coadj., 31 déc., à Chieri; 51, 21.
10. Diab (Ernest), 1^{er} janv. 1933, à Antoura; 85, 68.
11. Boyle (Patrice), prêtre, 3 janv., à Paris; 84, 62.
12. Tutz (Georges), prêtre, 4 janv., à Piliscsaba; 52, 34.
13. Mesquida (Mathieu), prêtre, 3 janv., à Madrid; 56, 39.
14. Mgr Crouzet (Jacques), évêque, 8 janv., à Fort-Dauphin; 83, 64.
15. Rémi (Pierre), coadj., 13 janv., à Chengtingfou; 59, 41.
16. Rodriguez (Jacques), prêtre, 18 janv., à Cadix; 69, 58.

17. Verdier (François), prêtre, 26 janv., à Paris; 76, 58.
18. Mgr Jarlin (Stanislas), évêque, 26 janv., à Pékin; 77, 48.
19. Yevenes (Auguste), coadj., 22 janv., à Madrid; 82, 35.
20. Sharkey (Jacques), coadj., 28 janv., à Cork; 67, 29.
21. Courdent (Marcel), prêtre, 3 fév., à Verviers; 60, 42.
22. Mgr Rojas (Guillaume), évêque, 4 fév., à Panama; 77, 45.
23. Miñon (Firmin), coadj., 5 fév., à Madrid; 81, 54.
24. Bethán (Ignace), coadj., 25 janv., à Chihuahua; 88, 65.
25. Gut (Jean), coadj., 2 juill. 1932, à Vilno; 27, 4.
26. Vermeulen (Jean), coadj., 13 fév., à Nimègue; 47, 28.
27. Zimmermann (Louis), coadj., 12 fév., à Graz; 75, 46.
28. Ouang (Vincent), prêtre, 23 janv., à Pinghu; 70, 45.
29. Pouget (Guillaume), prêtre, 24 fév., à Paris; 85, 65.
30. Albanesi (Louis), coadj., 4 fév., à Côme; 51, 21.
31. Ferrero (Silvio), prêtre, 2 mars, à Sarzane; 61, 45.

NOS CHÈRES SŒURS

- Madeleine Vassor, à Royan; 41 ans d'âge et 11 de vocation.
Émilie Kerouas, à Albert; 58, 33.
Marguerite Fougère, à Paris; 28, 6.
Jeanne Geneis, à Paris; 79, 55.
Marie Felon, à Nacqueville; 82, 62.
Maria Bolna, à Brno-Jundrov; 52, 30.
Irena Carboczy, à Ladce; 58, 33.
Félicité Castello, à Turin; 57, 34.

- Margaret Murray, à Boston ; 79, 58.
Josefa Arocena, à Durango ; 85, 60.
Maria Bengoa, à Saint Sébastien ; 60, 40.
Manuela Morentin, à Puerto de Santa Maria ; 63, 43.
Bautista Olea, à La Havane ; 72, 49.
Marie Vielleden, à Alexandrie ; 64, 36.
Catherine Juillard, à Mazamet ; 81, 59.
Catherine Gravot, à Rennes ; 75, 47.
Marie Bézinger, à Metz ; 59, 41.
Eugénie Ribet, à Château-l'Évêque ; 75, 55.
Rose Maxe, à Lesparre ; 89, 63.
Gertrude Barisch, à Vienne ; 52, 32.
Annunziata Barzani, à Bologne ; 79, 59.
Antoinette d'Ambrosio, à Naples ; 24, 3.
Maria Sommaruga, à Brescia ; 78, 50.
Marie Kreft, à Ljubljana ; 67, 40.
Hedéige Helinska, à Milwaukee ; 46, 23.
Jeanne Ponthus-Cinier, à Boubja ; 42, 12.
Marie Prugne, à Djidjelli ; 76, 58.
Julie Soullignac, à Nîmes ; 75, 49.
Marianne Berendt, à Varsovie ; 73, 51.
Anne Zqrichta, à Eger ; 65, 42.
Adélaïde Ostrander, à S. Louis ; 67, 42.
Mary Connolly, à S. Louis ; 54, 33.
Maria La Mattina, à Naples ; 80, 54.
Élisabeth Gottschlich, à Vienne ; 72, 53.
Mélanie Muller, à Dult ; 25, 3.
Eugénie Jourdain, à Farafangana ; 74, 53.
Maria Morel, à Paris ; 80, 59.
Florentine Leroux, à Paris ; 83, 58.
Louise Canac, à Paris ; 87, 59.
Léontine Roux, à Château-l'Évêque ; 44, 20.
Élisabeth Raynal, à Montluçon ; 76, 44.
Marie de la Cueva, à Madrid ; 79, 60.
Maria Raisseguier, à Carthagène ; 74, 48.
Marie Huard, à Madrid ; 67, 43.
Laure Ruin, à Djidjelli ; 78, 36.
Pélagie Adamczewska, à Koscian ; 28, 7.
Anna Decastris, à Arsoli ; 63, 48.
Thérèse Rognoni, à Turin ; 66, 42.
Thérèse Plesko, à Kosice ; 28, 7.
Anne Kniewallner, à Szekesfehervar ; 72, 45.

- Marie Ogulin, à Ljubljana ; 62, 40.
Marguerite Oribarren, à Figueras ; 70, 46.
Maria Torne, à San Juan de Puerto ; 80, 54.
Agueda Elorza, à Séville ; 77, 52.
Nicasia Albero, à Teruel ; 57, 34.
Juana Echauri, à Valencia ; 68, 43.
Marie Perrier, à Aurillac ; 70, 48.
Françoise Dissard, à Rochefort ; 73, 48.
Victorine Martin, à Sète ; 53, 17.
Catherine Coleman, à la Nouvelle-Orléans ; 85, 62.
Amalia Pastori, à Turin ; 72, 48.
Louise Richards, à Warley ; 40, 16.
Philomène Matias, à Ladce ; 24, 4.
Maria Arriola, à Villarreal ; 61, 41.
Victoria Silva, à La Carolina ; 68, 40.
Vicenta Badia, à Guadalajara ; 56, 35.
Benita Sainz, à Valencia ; 56, 36.
Anne Laberou, à Saleux ; 87, 67.
Clotilde Orsat, à Lyon ; 71, 40.
Geneviève Cado, à Rio de Janeiro ; 56, 35.
Thérèse Dourado, à Rio de Janeiro ; 21, 13 mois,
Louise Tixier, à Riom ; 84, 62.
Jeanne Favier, à Clichy ; 65, 30.
Camille Vignoboul, à Orthez ; 67, 41.
Marie Miquel, à Pithiviers ; 89, 66.
Joaquina Mello, à Porangaba ; 72, 44.
Antonia Bianco, à Piedimonte d'Alife ; 75, 48.
Maria Tizzani, à Martina Franca ; 49, 30.
Anna Donicelli, à Borgotaro ; 75, 51.
Catherine Rotar, à Ljubljana ; 69, 47.
Thérèse Feldgitscmer, à Graz ; 50, 21.
Louise Roche, à Mobile ; 78, 54.
Alexandre Meese, à Poznan ; 81, 64.
Marie Abadie, à Conception ; 62, 41.
Marie Villaderams, à Boissezon ; 62, 39.
Amable Filias, à Paris ; 89, 67.
Marthe Talon, à Beyrouth ; 60, 33.
Adèle Garnier, à Marmande ; 84, 62.
Marie Chabert, à Rethel ; 89, 62.
Feliciana Perez, à Puerto ; 50, 31.
Gumersinda Escos, à la Corogne ; 84, 67.
Manuela Maceiras, à Madrid ; 86, 61.

- Madeline Tomatis, à Brescia ; 67, 43.
Eugénie Paris, à Fermo ; 67, 46.
Marguerite Papini, à Sienna ; 50, 24.
Julia Paz, à Cali ; 64, 40.
Joséphine Kristof, à Budapest ; 74, 50.
Marie Pette, à Vac ; 47, 23.
Julienne Villemagne, à Montolieu ; 31, 9.
Angélique Riaud, à Musinens ; 37, 13.
Joséphine Wrzesinska, à Paris ; 62, 39.
Catherine Brindesi, à Santorin ; 82, 63.
Antoinette Tamburini, à Plaisance ; 62, 43.
Marianna Freccero, à Plaisance ; 62, 42.
Emilia Inserrati, à Naples ; 85, 62.
Dora Riley, à Washington ; 75, 50.
Thérèse Toomey, à Dallas ; 29, 7.
Marie Silberschneider, à Graz ; 76, 51.
Anne Malacher, à Santander ; 92, 65.
Soledad Landa, à Barcelone ; 47, 29.
Isolina Perez, à Segovia ; 75, 53.
Josefa Hernandez, à Zamora ; 72, 47.
Maria Aguilar, à Valencia ; 41, 20.
Marie Mizoule, à Versailles ; 72, 45.
Marie Darbois, à Lamballe ; 72, 49.
Thérèse Drex, à Château-l'Évêque ; 84, 63.
Louise Joly, à Tronchet ; 73, 49.
Marie Chaland, à Lyon ; 49, 25.
Marie Mouchot, à Châtillon-sur-Chalaronne ; 62, 42.
Anna Lemoine, à Soissons ; 73, 52.
Marie Bossuwe, à Bordeaux ; 45, 20.
Émilie Jouve, à Marseille ; 57, 38.
Jeanne Carme, à Clichy ; 88, 61.
Elisabeth Lavergne, au Caire ; 72, 48.
Margaret M. Loughlin, à Yelverton ; 28, 4.
Rose Hirsch, à Marianosztra ; 84, 59.
Marie Naas, à Pecs ; 83, 57.
Marie Medved, à Budapest ; 68, 40.
Marie Lafond, à Tonneins ; 77, 57.
Marie Abafour, à Paris ; 51, 28.
Jeanne Collin, à Vitry-le-François ; 88, 61.
Marie Delbecq, à Alençon ; 61, 38.
Marie Agache, à Clichy ; 58, 33.
Émilie Saint-Olive, à Marseille ; 68, 44.

Marie Bertrand, à Paris ; 60, 32.
Anna Cahill, à Gravesend ; 34, 12.
Suzan O'Donoghue, à Manchester ; 59, 34.
Honorah Sloane, à Dublin ; 42, 20.
Marie Burlando, à Turin ; 75, 47.
Rosa Serrato, à Turin ; 76, 58.
Joséphine Gaetani, à Vietri ; 65, 45.
Thérèse Proschka, à Kocevje ; 70, 44.
Sibille Kurth, à Wassenberg ; 47, 25.
Adèle Rogues, à Nogent-les-Vierges ; 85, 63.
Marie Roche, à Angers ; 69, 42.
Marie Aguzou, à Montolieu ; 79, 60.
Françoise Mathieu, à Montolieu ; 82, 56.
Florence Sasserie, à Bordeaux ; 50, 26.
Marie Jiner, à Bordeaux ; 70, 32.
Virginie Callens, à Amiens ; 82, 50.
Ursule Sanchez, à Tolède ; 74, 52.
Juliette Scohy, à Grenay ; 61, 36.
Marie Dousset, à Saint-Denis ; 74, 35.
Margaret O'Grady, à Dublin ; 92, 75.
Marie Reviron, à Charenton ; 73, 50.
Marie Fillatre, à Amiens ; 93, 65.
Marie Coffy, à Saint-Germain-en-Laye ; 66, 39.
Rose Wasenegger, à Folmsdorf ; 31, 5.
Antia Mayo, à Alcoy ; 46, 26.
Isabel Yoldi, à Linares ; 68, 42.
Joséphine Massa, à Turin ; 52, 28.
Marie Vermeil de C., à Naples ; 81, 53.
Lucia Montemagno, à Naples ; 60, 32.
Jeanne Bury, à Ensival ; 39, 15.
Louise Gandor, à Nitra ; 84, 69.
Angèle Pelko, à Ljubljana ; 56, 33.
Hermine Szafranszky, à Budapest ; 38, 13.
Anastasia Shields, à Troy ; 66, 46.

Le Gérant : J. DUMOULIN.

LETTRE
DE SA SAINTETÉ LE PAPE PIE XI

*A notre cher fils Émile CAZOT, Vicaire général
de la Congrégation de la Mission et de la
Compagnie des Filles de la Charité.*

PIE XI PAPE

CHER FILS,

Salut et bénédiction apostolique.

Plusieurs motifs nous poussent à nous réjouir avec vous et vos confrères, en cette année qui débute et vous ménage d'heureux anniversaires.

C'est tout d'abord, pour cette illustre Congrégation des Prêtres de la Mission, le tricentenaire de l'approbation qu'accorda notre prédécesseur Urbain VIII, d'heureuse mémoire. Commémoration et souvenir très doux pour votre Société, fière, à juste titre, et d'avoir pour père Vincent de Paul et de se voir, en nos temps, répandue quasi dans le monde entier, et de compter dans son sein tant d'hommes apostoliques qui se dépensent, avec un zèle ardent, en de nombreuses maisons de missions et en beaucoup de séminaires, pour le salut des pauvres et le maintien de la discipline cléricale, et encore en d'autres œuvres, tendant toutes au bien et à l'édification du prochain.

A cela, ajoutons le souvenir triséculaire de cette œuvre de salut : *la Conférence des Mardis*, création spéciale de votre Père saint Vincent, qui réunissait

les prêtres en une pieuse solitude, où la méditation des vérités célestes les enflammait à réaliser pleinement la raison d'être de leur vie. Pratiquée par des hommes illustres, tels que Olier et Bossuet, cette sainte coutume, fidèlement gardée, fut la source des recollections mensuelles, depuis longtemps établies en divers lieux.

Autres encore, et multiples, sont les motifs qui réjouissent votre association presbytérale ; car, elle aussi, cette Compagnie des Filles de la Charité, œuvre du même saint Vincent, va solenniser avec une visible allégresse le tricentenaire de sa fondation ; à juste titre évidemment, car cette autre branche de la famille de Vincent, procédant, elle aussi, de cette source embrasée d'ardente charité, s'est merveilleusement développée et a attiré à elle des âmes d'une piété éminente, parmi lesquelles la célèbre Catherine Labouré, que, sous peu, avec l'aide de Dieu, nous élèverons au rang des bienheureux. Chacun sait que les filles de M. Vincent se dévouent dans les hôpitaux, les orphelinats, les ouvroirs et patronages de jeunes filles, et s'appliquent à bien d'autres œuvres charitables ; on a vu, aux jours sombres de la guerre, leur ardent et universel dévouement veiller sur le bien et de l'âme et du corps des soldats.

Enfin, il est une Société qui, à bon droit, vénère Vincent de Paul comme son maître et son patron : *les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul*. Ces Conférences vont célébrer le premier centenaire de leur fondation. A leurs solennités, qui auront lieu au mois de mai prochain, Nous-même, de très grand cœur, y prendrons part par Notre cher Fils le cardinal Jean Verdier, archevêque de Paris, que, par de récentes lettres, Nous avons nommé, pour ce, Notre Légat.

De tout cela, de ces heureux et agréables motifs de

bonheur et de joie, nous ne pouvons que Nous réjouir de tout cœur avec vous. Ces solennités séculaires coïncident avec cette Année sainte où le monde catholique tout entier va commémorer la divine Rédemption, qui, parmi tant de suaves et fructueuses faveurs, nous a donné la charité chrétienne. Dans nos actuelles angoisses et dans nos anxieuses recherches des moyens pour y porter remède, quoi de plus utile que de magnifier hardiment parmi les peuples les exemples de ces géants de la charité, afin que cette divine vertu, mère et nourrice des autres, éclate et fleurisse en tout genre de vie.

Convaincu que le souvenir de tels événements augmente la gloire de Dieu et excite en toutes les âmes le zèle de la charité, Nous prions ardemment la Bonté divine d'accorder à la famille de saint Vincent et à toutes les autres Compagnies des grâces abondantes, qui fécondent et qui comblent vos désirs.

Comme présage de ces faveurs divines et en témoignage de notre spéciale affection, Nous vous accordons affectueusement, dans le Seigneur, la bénédiction apostolique à Vous, cher fils, à la double famille de saint Vincent confiée à vos soins, et aux Sociétés qui se réclament de saint Vincent de Paul.

Donné à Rome, proche Saint-Pierre, le quinzième jour du mois de mars de l'an 1933, de Notre pontificat le douzième.

PIE XI, pape.

CAUSE DE SŒUR CATHERINE LABOURÉ

DÉCRET DE TUTO

CAUSE PARISIENNE DE BÉATIFICATION ET CANONISATION
DE LA VÉNÉRABLE SERVANTE DE DIEU CATHERINE
LABOURÉ, DE LA COMPAGNIE DES FILLES DE LA
CHARITÉ.

Décret sur le doute : La preuve des deux miracles et des vertus étant désormais acquise, peut-on procéder en sûreté à la solennelle béatification de la susdite Vénérable Catherine Labouré?

Pour aider surnaturellement son Église militante, Dieu, toujours riche en bonté et notre secours dans la tribulation, a coutume, de temps à autre, au cours des âges, d'envoyer des hommes d'une grande sainteté qui, la grâce aidant, apportent les remèdes merveilleusement adaptés à nos pressantes nécessités. Devant le pullulement et l'expansion des hérésies, il envoie, pour les combattre, des docteurs armés du glaive de la saine doctrine; à la dureté et à la férocité des Barbares et des païens, Dieu oppose les Moines, qui, par la douceur chrétienne, modèrent ces rudes cœurs; aux affamés des biens temporels, il envoie ces Ordres mendiants qui, professant une étroite pauvreté, leur apprennent de parole et d'exemple à estimer les biens célestes; contre les novateurs du seizième siècle, sapant les fondements de la doctrine chrétienne, il suscite ces Congrégations de clercs réguliers qui, enseignant et éduquant les âmes d'adolescents, font revivre en la société chrétienne et la foi et les mœurs. Ainsi, au dix-septième siècle, époque foi-

sonnante et d'erreurs et de luttes, Dieu, par un don tout providentiel à l'endroit de la France et de l'Église entière, leur accorde Vincent de Paul, dispensateur magnifique de la divine bonté et chevalier intrépide de la foi de Rome. Vincent, copie fidèle du Fils de Dieu par la grandeur de son âme, a vraiment dilaté le champ de la charité, embrassant par un véritable prodige de secours bienfaisants l'ensemble des misères humaines de son temps. Le voilà, faisant sentir le bénéfice de son incroyable charité à des milliers d'humains que torturent et la misère et les souffrances. Pour cette œuvre, et en prévision aussi des temps à venir, Vincent se survit dans ses fils, les Prêtres de la Mission, et dans ses Filles de la Charité, sans parler des innombrables associations qui, tels des ruisselets, procèdent de lui et puisent à son esprit.

Ces Filles de la Charité, disions-nous, au nombre de quarante mille, en véritables et pures colombes, s'élançant de l'arche mystique, et devant le monde entier, étonné et stupéfié, messagères de paix, restent les artisanes d'une charité aux innombrables manifestations.

Parmi les remarquables filles de cette Compagnie prend rang à bon droit la Vénérable Catherine Labouré. Née au village de Fain-les-Moutiers, en 1806, élevée au sein de sa famille dans une véritable piété envers Dieu et la bienheureuse Vierge, Catherine mérita dès lors son admission chez les Filles de la Charité ; et annonciatrice de paix, ouvrière aussi de laborieuse charité, fut en conséquence choisie par la Vierge Marie. Se trouvant à Paris, parmi les petites sœurs du séminaire, Catherine se préparait, au cours de l'année 1830, à la vie religieuse de son Institut. Au mois de juillet 1830 tout d'abord, puis principalement au 27 novembre suivant, elle jouit de la merveilleuse

apparition de la Bienheureuse Vierge Marie, qui lui confia le soin de frapper une médaille. Ce mandat, toutefois, fut rempli par son directeur de conscience ; quant à elle, pendant quarante-six ans, elle garda très humblement un inviolable silence, tant de l'ordre reçu que des apparitions dont elle avait été témoin.

Avec sa pieuse invocation, cette médaille, sur laquelle est représentée la Vierge toute pure, porta très efficacement le peuple chrétien à professer le dogme de l'immaculée Conception, qui fut peu après défini ; elle commença alors, pour continuer encore, à prodiguer avec profusion d'innombrables grâces et d'étonnantes faveurs de tout genre. Et ces prodiges que Dieu opérait par cette médaille, la très pieuse voyante, certes, les connaissait, mais n'en éprouvait aucun sentiment de suffisance, aimant à être ignorée et comptée pour rien. Les plus humbles emplois que l'obéissance lui confia, Catherine les remplit, durant sa vie entière, inconnue des humains ; elle conserve avec soin cette simplicité et cette très ardente charité que lui recommandent la doctrine et les préceptes de son père saint Vincent.

Comme toute la gloire de la fille du Roi se maintenait au dedans (*Psauve* 44), ainsi la sainteté de la vie de Catherine fut toute et toujours intérieure, et jusqu'à sa mort se maintint sous la protection d'une très profonde humilité. Mais à peine Catherine s'était-elle envolée vers Dieu, le 31 décembre 1876, aussitôt ses vertus furent partout et largement manifestées. C'est pourquoi Pie X, de sainte mémoire, en 1907, ordonna d'introduire la cause de cette servante de Dieu. Et le 19 juillet 1931, en la fête de saint Vincent de Paul, S. S. Pie XI reconnut et proclama les héroïques vertus de Catherine, et, le 13 février de

cette année 1933, un décret de cette Sacrée Congrégation des Rites, approuvé par le Pape, constata et approuva les deux guérisons présentées comme de véritables miracles.

La route était donc ouverte pour la Béatification. Mais comme, aux Rites, nos règlements requièrent en dernier lieu la discussion du doute suivant : la preuve des deux miracles et des vertus étant désormais acquise, peut-on procéder en sûreté à la solennelle béatification de la susdite Vénérable ? le Révérendissime Cardinal Alexandre Verde, ponent ou rapporteur de cette Cause, au cours de l'Assemblée générale des Rites, tenue le 25 février 1933, proposa cette question, à laquelle tous les Révérendissimes Cardinaux, les Prélats en charge, et les Pères consultants é mirent une réponse affirmative. Le Pape, toutefois, différa le prononcé de son jugement jusqu'à ce douzième de mars, second dimanche de carême, où l'Évangile du jour nous présente le Christ en sa transfiguration, forme et modèle de la future glorification des élus.

Dans ce but, Sa Sainteté manda les Révérendissimes Cardinaux de cette Sacrée Congrégation des Rites, Camille Laurenti, préfet, et Alexandre Verde, ponent ou rapporteur de la Cause, et convoqua également le R. P. Salvator Natucci, promoteur général de la Foi, et moi, soussigné, secrétaire ; et, après avoir célébré les saints Mystères, notifia que, *en toute sûreté*, on pouvait procéder à la solennelle béatification de la Vénérable servante de Dieu Catherine Labouré.

Le Pape, en outre, décida que ce décret serait publié et inséré dans les Actes de cette Sacrée Congrégation des Rites, et ordonna que, sous l'anneau du Pêcheur, fussent expédiées les Lettres apostoliques pour les

solennités de la béatification à célébrer au temps voulu en la basilique vaticane.

Ce douzième de mars de l'an du Seigneur 1933.

Camille LAURENTI,
Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites.

Alphonse CARINCI,
Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites.

HISTOIRE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

LIVRE IV. — De 1874 à 1918

CHAPITRE XXIV. — M. BORÉ, supérieur général (*suite*)

SOMMAIRE. — M. Fiat, assistant de la Maison-Mère

Voici M. Fiat assistant de la Maison-Mère. La Providence l'a préparé à cette fonction importante par un ensemble de qualités, surtout morales, qui vont lui permettre d'exercer une influence profonde. Il sera le bras droit du P. Étienne, qui s'achemine vers la tombe. Comme il le dira plus tard, « il prend l'odieux de toutes les choses pénibles, afin de sauvegarder l'autorité du Supérieur général ». Il remplit son office résolument et consciencieusement, vraiment sans peur et sans reproche.

Le premier Conseil de la Maison-Mère, tenu après la guerre, a lieu le 14 septembre 1871, sous la présidence du P. Étienne qui expose le but et les fonctions du petit Conseil : veiller au spirituel et au temporel de la Maison-Mère. Les membres du Conseil reconstitué sont MM. Tisné, Hurault, Mailly, Médus et Guillaume. Nous connaissons déjà MM. Tisné et Mailly, qui faisaient partie du Conseil d'avant guerre. Disons un mot des nouveaux conseillers qui vont collaborer avec M. Fiat.

M. Hurault était né en 1831 ; il était entré dans la Congrégation en 1853 ; il avait joué pendant la dernière guerre un rôle bienfaisant à la Maison-Mère. Il

s'était dévoué corps et âme, tant pour le ravitaillement de Saint-Lazare que pour l'assistance spirituelle des maisons de sœurs qui se trouvaient sur la ligne de feu. Il remplit plusieurs missions difficiles et périlleuses, n'ayant pour sauvegarde qu'un brassard et un drapeau d'ambulance. Il fut fait prisonnier par les Prussiens et interné à Corbeil pendant quatre mois. Il rentra à Paris lors de la signature de l'armistice ; mais ce fut pour être témoin des horreurs de la Commune. Voici le portrait que font de lui les *Annales* de l'époque : « M. Hurault colporte toute sorte de prophéties. Il en a bien une douzaine, provenant de sources plus ou moins respectables, qui, selon lui, s'appliquent aux événements actuels. Le malheur est qu'elles se contredisent les unes les autres ; aussi, M. Hurault ne peut venir à bout de les concilier. Cela ne l'empêche pas de les débiter à tout venant ; il effraye nos sœurs en leur disant que toutes leurs maisons vont sauter, que le sang va couler dans les rues et les transformer en rivières, que Paris sera cassé comme un pain de sucre, etc., etc. ; bref, il est d'un sinistre très réussi. Quant à lui, il conserve un sentiment de sécurité profonde, que rien ne peut ébranler, et il rit de tout son cœur des frayeurs qu'il inspire par ses prophéties. » On voit par cette citation le caractère de M. Hurault. Lui et M. Mailly avaient tout à fait le genre qu'il fallait, en 1870-1871, pour traiter avec les gardes nationaux et les communards. Pour lui manifester sa reconnaissance, le P. Étienne le nomma au petit Conseil ; il y restera jusqu'à la mort du Supérieur général (1874). A cette époque, M. Mellier et ensuite M. Boré goûteront moins son genre particulier et, dès lors, il ne fera plus partie du Conseil.

M. Médus, autre membre du Conseil, était né en 1842 ; reçu dans la Congrégation en 1864, ordonné

prêtre en 1867, il avait été placé à Marseille en 1867, à Cambrai en 1868 et il venait d'être rappelé à la Maison-Mère en 1871 ; il fera partie du Conseil jusqu'en 1873, époque à laquelle il sera placé à Sens, puis à Nice et à Châlons, pour revenir définitivement, en 1897, à la Maison-Mère, où il mourra le 22 janvier 1911. M. Médus collabora à la théologie de Clermont et au droit canon de Huguenin. C'était un homme de jugement et de devoir. M. Fiat l'appréciait fort.

Le dernier membre du Conseil quant à l'ordre de vocation était M. Guillaume. Il était né, en 1845, dans le diocèse de Soissons ; il s'était fait remarquer au petit séminaire par sa piété, son intelligence, ses succès ; il était distingué dans ses manières ; sa démarche, son maintien, ses paroles, ses actions, tout révélait en lui une vie surnaturelle très intense ; ordonné prêtre en 1870, il était devenu le secrétaire particulier du P. Étienne et l'avait accompagné en Belgique pendant la guerre ; il fut nommé sous-directeur du séminaire interne, en 1873, pour remplacer M. Médus ; on a gardé le souvenir de ses conférences, pleines de piété, de charme et d'amabilité, nourries d'une doctrine solide et profonde, débitées avec une éloquence simple et touchante ; il quittera la Maison-Mère en 1875, pour aller à Carcassonne, où il mourra en 1905, après avoir été successivement professeur, supérieur, visiteur.

M. Fiat était donc bien aidé dans la direction de la Maison-Mère ; le Conseil lui a rendu un immense service, celui de le modérer dans ses projets. M. Fiat, en effet, se lança avec fougue dans la réforme de la Maison-Mère ; il avait une fin bonne ; mais il la poursuivit peut-être avec trop de force. Sa fin, son but, sa grande préoccupation, a été de faire revivre les règlements de l'ancien Saint-Lazare. Il aimait à rappeler

que le pape Pie VII, restituant l'unité de régime en faveur de M. Placiard, le 19 juin 1807, lui avait recommandé de rétablir, dans la nouvelle Maison-Mère de la Congrégation, la manière de vivre prescrite par saint Vincent, afin que cette maison fût vraiment *exemplo et normae* pour les autres maisons. La même recommandation avait été faite à M. Hanon, successeur de M. Placiard. Nous allons voir M. Fiat poursuivre ce but avec une sainte ténacité et il y sera aidé par son Conseil.

Cependant, le Conseil ne fut pas toujours de son avis. Donnons-en deux exemples. Au conseil du 3 octobre 1871, M. Fiat exhibe un vieux règlement de l'ancien Saint-Lazare et demande qu'on en rétablisse les prescriptions. Une assez longue discussion suit cette communication et, à la fin, le Conseil pense que cette manière de procéder, telle qu'on veut la rétablir, est absolument impraticable. Le Conseil va plus loin dans sa divergence d'avec l'assistant. Il invite M. Fiat à être plus circonspect dans ses recherches ; car, dit le procès-verbal, « l'authenticité du susdit règlement n'est pas prouvée ».

Le 5 décembre 1871, M. Fiat demande s'il est utile de rétablir certains usages observés dans l'ancien Saint-Lazare par rapport au réfectoire et il fait lecture de ces règles. « Le Conseil, dit le procès-verbal, est d'avis qu'il faut s'en tenir au *statu quo*. » Il invite toutefois M. l'assistant à veiller à ce que le réfectoire soit tenu bien propre.

On voit ainsi presque à chaque Conseil la préoccupation de M. Fiat pour l'esprit primitif, pour l'observance des règles ; il lit habituellement, au début de chaque Conseil, quelques numéros des règles des offices et il en profite pour remédier aux abus qui se glissent par la fragilité humaine.

On voit, par la lecture des procès-verbaux du Conseil de 1871 à 1874, ce qu'était la Maison-Mère les dernières années du P. Étienne.

Un autre cahier nous a été extrêmement précieux pour reconstituer la physionomie morale de M. Fiat à cette époque, c'est le cahier où il écrivait les avis qu'il donnait à la communauté. Ce cahier commence le 13 août 1871 et se termine le 22 juin 1874, juste l'époque que nous racontons. Quelquefois, les avis ne sont indiqués que par un mot ; la plupart du temps, ils sont très développés et tiennent une ou deux pages ; il y a des ratures, des retouches, des mots changés, des phrases supprimées ; on voit que M. Fiat prépare soigneusement ce qu'il doit dire ; c'est à ce cahier que nous empruntons la plupart des détails qui vont suivre.

Pour mettre un peu d'ordre dans ces notes, remarques, avis, nous ramènerons le tout : premièrement, aux différentes catégories de la Maison-Mère (supérieur général, assistants, prêtres, étudiants, séminaristes, coadjuteurs) ; deuxièmement, aux différents locaux de Saint-Lazare (chapelle, salle d'oraison, réfectoire, chambres, etc.).

Commençons par M. le Supérieur général. Nous voyons, par les avis de M. Fiat, que l'on célébrait sa fête un peu plus solennellement que maintenant. La veille, c'est-à-dire le 23 juin, M. le Supérieur général recevait les vœux de la communauté dans son salon, chaque catégorie à part, à commencer par les prêtres. Le jour de la fête, 24 juin, il y avait à Saint-Lazare grand-messe, vêpres et salut, comme aux jours solennels ; c'était M. Étienne qui officiait, quand la maladie ne l'en empêchait pas. Enfin, le lendemain, 25 juin, toute la communauté passait la journée entière à Gentilly, depuis le matin jusqu'au soir, et la règle de séparation entre les catégories était levée.

Le retour de M. le Supérieur général à la Maison-Mère était aussi plus solennel que maintenant ; non seulement on sonnait la cloche, mais les prêtres qui étaient libres devaient se rendre à la chambre du Conseil pour offrir leurs félicitations à M. le Supérieur pour son heureux voyage, et lorsque M. Étienne devait rentrer à l'heure du bréviaire, on avançait cet exercice pour ne pas priver les prêtres de l'observance de la règle, ni les étudiants de l'édification qu'ils reçoivent de la présence des prêtres à l'office.

M. Fiat avait demandé et obtenu de faire lire au réfectoire, le soir, les anciennes circulaires des supérieurs généraux. Il faisait lire aussi, une fois par an, un traité de l'obéissance.

Il inaugura un exercice particulier, qui ne fut pas maintenu après lui. Chaque fois que revenait l'anniversaire de la mort ou de l'élection d'un supérieur général, il résumait brièvement sa vie avant l'examen particulier et disait quelques mots sur les qualités d'un chacun. Voici un spécimen de ces avis. Nous citons textuellement ce qui est écrit de sa main dans son petit cahier de notes :

« *Le 30 mai 1873. Lundi, 2 juin, est le jour anniversaire de l'élection au généralat de M. Cayla de la Garde; il était originaire du diocèse de Rodez. Les frères de Saint-Lazare, qui avaient pu constater (quand il était assistant de la Maison-Mère) qu'il ne plaisanterait pas, avaient fait des neuvaines pour obtenir de Dieu la grâce de ne pas l'avoir pour supérieur général; ils ne furent pas exaucés. A la nouvelle de son élection, les missionnaires indisciplinés éprouvèrent des sentiments semblables à ceux que viennent d'éprouver les radicaux à la nomination de MacMahon. La Révolution ne lui donna pas le temps d'user de sa fermeté et de ses beaux talents.* » Disons,

en passant, que l'allusion aux radicaux et à Mac-Mahon est la seule allusion politique que nous ayons rencontrée dans les écrits de M. Fiat. On voit, par les détails donnés plus haut, que M. Fiat ne craignait pas dans ses avis de rapporter certaines choses que d'autres auraient préféré omettre.

M. Fiat avait à cœur de bien connaître les écrits des supérieurs généraux et il se permettait, à l'occasion, de rappeler au P. Étienne que telle ou telle chose faisait défaut ; par exemple, le 28 janvier 1873, nous lisons ces mots dans le cahier du petit Conseil qui devait être soumis au P. Étienne : « M. Fiat, après avoir lu le paragraphe qui prescrit de consulter le recueil des décisions et réponses des supérieurs généraux, fait observer que ce recueil n'existe dans aucune maison ; il exprime le désir que ces réponses soient imprimées et mises à la disposition des supérieurs. » Hâtons-nous d'ajouter que ce livre ne fut imprimé ni du vivant de M. Étienne, ni après sa mort, ni sous le généralat de M. Fiat. Ce dernier oublia, comme quelques autres, les *desiderata* qu'il avait exposés avant d'être supérieur général.

Le P. Étienne ne se formalisait pas de ses remarques, qui ressemblaient à des avertissements. Il estimait et aimait beaucoup son assistant de la Maison-Mère. Il l'appuyait dans ses réformes. Il faisait, dans ses circulaires, grand éloge, non pas de lui directement, mais de la Maison-Mère, ce qui était un éloge indirect de M. Fiat. Qu'on en juge par ce petit extrait de la circulaire du 1^{er} janvier 1874 : « Ce qui est plus consolant encore (que le grand nombre de vocations à la Maison-Mère), c'est le bon esprit, l'union des cœurs, la ferveur et la régularité qui y règnent. On ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elle ne possède pas seulement le corps de saint Vincent, mais que son

âme repose aussi dans son sein. C'est pourquoi, empruntant les paroles de la sainte Écriture, je dirai que Dieu, en y multipliant la famille, y augmente en même temps la joie et le bonheur. Ce beau spectacle, que je contemple tous les jours avec amour, est la source de bien des jouissances répandues sur mes derniers jours, pour adoucir l'amertume des douleurs que me causent mes infirmités. Si je puis dire, comme l'apôtre saint Pierre, que je sens mes forces défaillir et que ma maison de boue commence à se démolir, comme les saints Patriarches, je puis saluer avec joie le bel avenir que Dieu réserve à des générations d'enfants de saint Vincent, si amateurs de ses maximes et si remplis de son esprit. Lorsque, il y a trente ans, Dieu m'appela à prendre le gouvernement de la Compagnie, dans des circonstances bien difficiles, j'étais loin de m'attendre à ce que je la verrais acquérir une situation si florissante et occuper une si belle place dans l'Église. A Lui seul en soit la gloire ! »

Ces lignes sur la Maison-Mère, dont M. Fiat était assistant, valent mieux que les éloges directs; M. Fiat n'est pas nommé dans ce passage, mais on sent que le P. Étienne pense à lui en écrivant ce que nous venons de citer. Dans tous les cas, rien ne pouvait faire plus de plaisir à M. Fiat qu'une telle appréciation de ce qu'était la Maison-Mère, trois ans après qu'il en avait pris la direction.

Il faut dire que M. Fiat exerçait réellement son office et qu'il ne permettait pas qu'on empiétât sur ses droits. Il tenait à son autorité, parce que c'était la volonté de Dieu sans doute, mais enfin il tenait à maintenir ses droits et à les transmettre intacts à son successeur. Voici à ce sujet une curieuse obéissance faite le 2 janvier 1874. Nous la reproduisons intégralement : « Je crois devoir donner devant la Commu-

nauté la solution d'une difficulté : 1° La règle de séparation s'applique-t-elle à l'assistant de la Maison-Mère? M. le Supérieur général m'a répondu, ce matin, que non, en aucun sens, c'est-à-dire qu'il peut communiquer librement avec tout le monde et tout le monde sans exception peut communiquer librement avec lui. 2° C'est à lui à permettre aux confrères de passage et aux anciens de la maison à communiquer avec les séminaristes ou les étudiants. 3° C'est de lui que relèvent tous les offices de nos frères et c'est à lui seul à permettre l'entrée dans ces offices. 4° C'est à lui seul à autoriser les exceptions au régime commun et toutes les petites dépenses faites par la maison. 5° Les demandes de ces besoins doivent être faites à l'assistant par les officiers respectifs, soin de pauvreté, soin de bureau, soin de santé. » Il y aurait bien des remarques à faire sur les lignes que nous venons de citer; nous laissons à nos lecteurs le soin de les faire eux-mêmes.

La preuve que, si M. Fiat tenait à son autorité d'assistant, ce n'était pas pour une question personnelle, mais pour une question de principe, nous la trouvons dans un petit fait qui s'est passé en 1905 et dont le héros fut celui qui écrit cette histoire.

Ce confrère avait accepté de chanter la messe, un jour de fête, à la rue du Bac. Après ce qu'il croyait son devoir rempli, il s'en revenait à Saint-Lazare la conscience tranquille, l'âme en paix. A peine arrivé à la porte, les frères lui disent : « Vite, le P. Fiat vous cherche, il vous demande, il veut que vous alliez le trouver tout de suite. » Le susdit confrère se hâte vers les appartements du supérieur général et se présente au P. Fiat. Celui-ci prend un ton courroucé : « Où étiez-vous ce matin? Je ne vous ai pas vu à la grand'messe. — Mon Père, j'étais à la rue du Bac, où j'ai chanté la grand'messe. — Et avec quelle permission?

— Mon Père, c'est M. le Directeur qui m'a invité. J'ai cru que cette invitation du directeur des sœurs suffisait. — Vous vous êtes gravement trompé. Pour remplir n'importe quel ministère en dehors de Saint-Lazare, il faut être envoyé ou par le supérieur général ou par l'assistant de la Maison-Mère. Ce sont les seules autorités qui puissent commander aux confrères. Seriez-vous invité par la Très Honorée Mère, par le cardinal archevêque de Paris, par tout autre personnage (excepté toutefois le Pape), vous devez répondre, quand on vous invite : Je ferai ce que me diront mes supérieurs, c'est-à-dire le supérieur général ou l'assistant de la Maison-Mère. Vous lirez comme pénitence le paragraphe 4 du chapitre IX des *Règles communes*. Allez en paix et ne péchez plus. »

Il va de soi qu'en rapportant ce trait, nous n'avons nullement l'intention d'établir des comparaisons avec ce qu'ont fait d'autres supérieurs. Chaque supérieur général a sa manière de voir, qui peut différer dans certains détails de celle d'un autre. Chaque supérieur général a grâce d'état pour conduire la Compagnie à l'époque où il est supérieur général. Nous enregistrons ici les petites variétés pour faire saisir la mentalité, la physionomie, le caractère de M. Fiat. Nous ne devons pas et nous ne voulons pas opposer l'un à l'autre. Comme l'a dit souvent M. Verdier, nous ne devons pas agir au vingtième siècle d'après les permissions données par M. Alméras ou M. Salhorgne, mais d'après celles de notre supérieur actuel.

M. Fiat a tenu à son autorité, mais l'a exercée dans l'esprit de Notre-Seigneur et selon les recommandations du P. Étienne. Celui-ci écrivait justement à cette époque, dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1872, les paroles suivantes, qui caractérisent parfaitement la manière de faire de M. Fiat.

Après avoir cité la parole de Notre-Seigneur : « Celui qui voudra être le premier sera le serviteur de tous », le P. Étienne ajoute : « Oui, Messieurs et mes très chers Frères, si nous voulons être en mesure de mettre en honneur cette maxime du Sauveur et, par là, relever la dignité du clergé et la gloire du sacerdoce, il importe que nous sachions la pratiquer nous-mêmes dans l'intérieur de la famille. Il faut que, parmi nous, l'autorité ne soit autre chose que la paternité et le dévouement. Si j'ai un désir à exprimer, c'est que chacun fasse un retour sur soi-même pour examiner s'il n'a pas de reproche à se faire en cette matière, si les supérieurs ne mettent pas leur volonté propre, ou leur propre intérêt, à la place de l'autorité, et s'ils en entourent l'exercice des formes de la douceur, de la condescendance et de la charité. » M. Fiat pouvait faire sans crainte l'examen de conscience demandé par M. Étienne. Chez lui, l'autorité n'a été autre chose que la paternité et le dévouement ; il n'a pas cherché sa volonté propre ni son propre intérêt, et il a entouré l'exercice de l'autorité des formes de la douceur, de la condescendance et de la charité.

Après le supérieur général et l'assistant de la Maison-Mère, parlons des différentes catégories, d'abord en général, puis en particulier.

En général, le point sur lequel revient le plus habituellement M. Fiat, c'est la sainte pauvreté. A peine est-il nommé assistant qu'il s'inquiète de voir qu'on sert deux plats de viande à midi, et qu'il met en délibération la question de savoir si on maintiendra cette pratique, déjà ancienne, ou si on ne donnera plus qu'un seul plat de viande. Le Conseil est d'avis qu'on maintienne les deux plats ou deux portions et, de plus, que ces deux portions soient servies sur deux assiettes et non pas sur une seule, et le P. Étienne approuve cet avis.

Au Conseil du 8 octobre 1871, on supprime par économie la venue d'un barbier étranger à la maison et l'on décide que les anciens qui ne peuvent se raser le seront par les frères coadjuteurs.

Le 12 avril 1872, M. Fiat donne l'avis suivant : « Je préviens la Communauté qu'un de nos chers frères infirmiers pouvant remplir bien convenablement l'office de dentiste pour les cas ordinaires, on devra désormais ne s'adresser qu'à lui, la sainte pauvreté dont nous faisons profession ne nous permettant pas de faire des dépenses qui ne seraient pas suffisamment légitimées. »

Le camail s'était introduit subrepticement à la Maison-Mère ; il était déjà en usage dans presque toutes les maisons de France ; on alléguait des raisons de santé et même d'économie. Mais M. Fiat veillait ; le P. Étienne, que la maladie retient souvent dans sa chambre, est informé que l'usage du camail commence à se répandre ; il avertit aussitôt le petit Conseil de son désir de voir le camail supprimé à la Maison-Mère. Des membres du Conseil font quelques objections. Le P. Étienne en est avisé par le procès-verbal de la séance. Il écrit en marge de ce procès-verbal : « Je m'étonne qu'il y ait eu division dans les avis des membres du conseil sur cette question. Une seule considération domine cette discussion ; c'est que l'usage du camail dans la Maison-Mère est tout récent et qu'il n'a pas été autorisé. — ÉTIENNE, Supérieur général. » Et à l'obéissance suivante, c'est-à-dire le 18 juillet 1872, M. Fiat, d'après ses notes manuscrites, déclara ce qui suit : « Monsieur le Supérieur général m'a chargé de communiquer à la Communauté la résolution qu'il vient de prendre à propos du camail. Voici ses propres paroles : 1° Il est interdit de faire ou de faire faire des camails pour la Maison-Mère ;

2° Il est interdit de porter le camail dans la Maison-Mère; tout au plus peut-on s'en servir dans sa chambre. » M. Fiat resta fidèle à cette recommandation du P. Étienne; et lorsque le camail fut autorisé par le P. Boré, il ne le porta jamais; à plus forte raison, quand il devint supérieur général, donna-t-il sur ce point l'exemple de la fidélité à la recommandation du P. Étienne. Cependant, nous devons avouer que, les dernières années de sa vie, il se laissa persuader de porter un camail, et il avouait, dans sa simplicité, que ce petit vêtement n'était pas du luxe, qu'il était bien utile, qu'il tenait bien chaud, etc., etc.

M. Fiat porta aussi sa sollicitude sur les bréviaires. Il proposa, le 12 novembre 1872, de ne plus donner désormais aux confrères des bréviaires dorés sur tranches. Il alléguait deux raisons : la première, afin d'être plus conformes à l'esprit de pauvreté; la deuxième, pour imiter les Filles de la Charité, qui observent strictement la coutume de ne pas avoir de livres dorés sur tranches. La majorité du Conseil ne fut pas de son avis; mais le P. Étienne approuva M. Fiat et écrivit à la fin du compte rendu : « C'est un abus, introduit depuis quelques années seulement, de se servir de bréviaires dorés sur tranches. J'ai vu et pratiqué dans ma jeunesse la pratique contraire. Il convient d'en revenir à l'ancien usage, qui est conforme à l'esprit de pauvreté. On le fera peu à peu en ne donnant aux sous-diacres que des bréviaires non dorés et en n'approvisionnant la Procure générale que de bréviaires non dorés, dès que l'on aura écoulé ceux que l'on a en magasin. — ÉTIENNE, Sup. gén. » M. Fiat tint bon à cette recommandation tant qu'il fut assistant sous le P. Étienne et au début de son propre généralat; mais, plus tard, il céda devant la poussée des événements et l'usage universel de tous les ecclésiastiques.

Si le P. Étienne approuvait ordinairement M. Fiat, il ne le faisait pas cependant toujours. En voici un exemple. Nous avons, dans le cahier de M. Fiat, une obéissance *sui generis* sur le tabac à priser. Nous voudrions bien la donner *in extenso* ici pour faire voir le genre de M. Fiat assistant. Mais, vraiment, nous craindrions de blesser ceux de nos confrères qui sont obligés de priser. Nous n'extrayons de cette obéissance qu'un détail, celui qui concerne la non-approbation du P. Étienne. M. Fiat avait donc vu dans les vieux cahiers (car c'est toujours là qu'il va) que, dans le Saint-Lazare d'avant la Révolution, on ne devait avoir que des tabatières d'un prix inférieur à 10 sols, et il voulait rappeler cette recommandation; mais le P. Étienne lui dit de donner seulement un avis général, recommandant de n'avoir pas de tabatières luxueuses, sans toutefois spécifier un prix maximum. Cette remarque du P. Étienne nous montre le genre des deux hommes dont nous parlons : les deux attachés à la règle, mais l'un, M. Fiat, avec une rigidité qui ne sait pas toujours s'accommoder au temps; l'autre, le P. Étienne, avec une largeur de vues qui suit l'esprit plus que la lettre.

Si nous n'avons pas osé donner l'obéissance sur le tabac à priser, nous ne voyons pas d'inconvénient à reproduire ici celle sur les collets, et nous terminerons par elle les avertissements de M. Fiat concernant toutes les catégories de la Communauté.

Le Conseil avait été d'avis qu'on pouvait donner des collets en carton; mais le P. Étienne avait mis en note : *negative*. Voici comment M. Fiat commente à la Communauté ce refus du supérieur général.

Le 16 août 1872 : « J'ai un avis à donner à la Communauté à propos des cols. Le collet passe chez nous pour le signe de la vocation; de là vient que nous le

baisons avec amour et reconnaissance toutes les fois que nous le mettons autour du cou. Le collet traditionnel dans la Compagnie a quelque chose qui exprime à la fois et la fermeté et la suavité de la grâce de la vocation; il a de la solidité et de la souplesse; il dure longtemps et il ne fatigue pas. Nos vénérables anciens conservent toujours ce collet.

« On a introduit, il y a quelques années, deux autres sortes de collets; l'une de ces deux espèces a de la souplesse, mais pas de solidité; ce n'est que du carton, symbole fort défectueux d'une chose qui doit durer autant que la vie, la vocation.

« L'autre a de la solidité, mais pas de souplesse; c'est du zinc; il ne symbolise guère la suavité de la grâce et, de plus, il est contraire à la pauvreté, en ce qu'il use vite le col blanc dont on l'enveloppe. En conséquence, ce col de zinc est et demeure interdit à tout le monde.

« Il est défendu de donner d'autres cols que le col d'étoffe, seul admis jusqu'ici. Tout le monde est invité à laisser le col de papier, de carton, et à demander le col ordinaire.

« Si quelqu'un venait me dire que ce col d'étoffe est trop incommode, j'aurais deux réponses à lui faire: la première, que cette incommode est bien peu de chose à côté de celle que s'imposent les religieux qui sont habillés de bure; la deuxième, que c'est précisément parce qu'il est moins commode, d'après vous, que vous devez le préférer à tout autre, d'après le troisième paragraphe du chapitre II de nos *Règles communes* où il nous est dit que, de deux choses indifférentes, nous devons choisir celle qui répugne le plus à la nature. »

Remarquons que, si M. Fiat tenait à la pauvreté, il ne veillait pas moins à ce que tous les membres de la

Communauté eussent fidèlement ce dont ils avaient besoin et, pour mieux procurer les nécessités, il s'était imposé de passer lui-même, toutes les semaines, dans les chambres des confrères, afin de s'assurer si, vraiment, ils avaient tout ce qu'ils devaient avoir.

Après avoir parlé de la communauté en général, parcourons maintenant chaque catégorie, telle qu'elle nous apparaît dans les notes de M. Fiat.

Nous constatons qu'à cette époque, quelques prêtres allaient, de bon matin, dire la messe chez les sœurs des Invalides, du Gros-Caillou, de la rue de Vaugirard, etc. ; et comme, en hiver, il ne faisait pas jour encore, et que d'ailleurs, à cette époque, ces quartiers n'étaient pas peuplés comme maintenant, chacun des prêtres était accompagné d'un frère coadjuteur, soit pour lui servir la messe, soit pour le défendre en cas d'attaque. Même recommandation était faite à ceux des prêtres qui portaient la communion aux malades du quartier. Que ce fût jour ou nuit, un frère devait toujours accompagner le prêtre dans ces circonstances.

M. Fiat avait soin aussi de rappeler que certaines allées et certains bancs de la cour étaient réservés aux prêtres et que les jeunes gens devaient s'en abstenir.

Un point des anciens règlements a toujours préoccupé M. Fiat. C'était ce qu'on appelle le *Cas de conscience* pour les prêtres. Cette préoccupation le poursuivra toute sa vie. Nous en voyons la première manifestation au Conseil du 14 novembre 1871. Voici quelques extraits du procès-verbal de ce Conseil :

« M. l'assistant fait remarquer que le point de règle mentionné au chapitre III, paragraphe 9, des règles du supérieur local n'est pas observé à la Maison-Mère, ou, du moins, ne l'est que très imparfaitement et

seulement pour les étudiants, à qui M. le professeur de morale fait des cas de conscience, pendant une partie de l'année, au sortir de la chapelle, après le diner. Le rétablissement des cas de conscience pour MM. les prêtres est fort à désirer : 1° Il ne s'agit pas d'innover, mais, au contraire, de combler une lacune regrettable ; 2° Cela se faisait avec grand fruit du temps de saint Vincent ; 3° Par le seul fait que cette mesure serait rétablie à la Maison-Mère, les maisons particulières y reviendraient plus facilement ; 4° Les jeunes prêtres, les prêtres du Séminaire, en retireraient un grand bénéfice, au point de vue de la science théologique, dans ce qu'elle a de plus pratique ; 5° Il y aurait grande amélioration dans l'uniformité de la direction. » Telles sont les raisons (nous en avons abrégé le texte) pour lesquelles M. Fiat demandait le rétablissement des cas de conscience. Il y eut quelques objections, mais elles furent vite réfutées, et le Conseil fut du même avis que M. l'assistant. On décida qu'un prêtre, désigné par M. le Supérieur général, présiderait cet exercice, au moins six fois l'an, et que la solution définitive donnée par ce président serait recueillie par un secrétaire dans un registre *ad hoc*.

A cette époque, l'assistant de la Maison-Mère s'occupait de la discipline des étudiants et aussi de leurs études. M. Fiat ne ménage ni les reproches ni les compliments. Les reproches roulent surtout sur les manquements à la modestie, la barrette sur le coin de l'oreille, les mains dans les poches ou derrière le dos, la ceinture mal arrangée, les cheveux un peu trop cultivés, avec la raie, comme les gens du monde, des chaînes de montre « qui sentent trop le petit abbé ; on a l'air de dire : voyez comme je suis riche ».

S'il adresse souvent des reproches, il ne ménage pas

non plus les compliments. Plusieurs fois, il félicite « notre chère jeunesse pour la manière dont elle récite les prières vocales », et il constate que « M. Jolly, supérieur général, ne fut pas si heureux que lui, puisqu'il fut obligé de renouveler le même avis cinq ou six fois de suite au Chapitre et aux Conférences, sans pouvoir obtenir ce qu'il demandait ».

M. Fiat appelait alors les étudiants du nom de « Messieurs », comme c'était l'usage à cette époque ; il fait remarquer cependant une fois qu'on les appelait « Frères » avant la Révolution et chacun sait qu'il rétablit cet ancien usage quand il fut élu supérieur général.

Nous voyons également que les étudiants avaient alors la permission de porter, pendant les chaleurs, une soutane d'été ; mais ils devaient la payer de leur argent personnel.

Si nous passons maintenant aux études proprement dites, nous verrons que l'activité de M. Fiat sur ce point est vraiment très grande. Il règle les examens, les bureaux ; il rappelle souvent la matière de ces examens ; il se préoccupe d'enrichir la bibliothèque de livres utiles aux professeurs et aux étudiants ; il se remue beaucoup pour changer les auteurs de classe ou trop vieux ou un peu gallicans. C'est ainsi que les manuels de liturgie, de droit canon, de philosophie sont changés. Le changement de ce dernier valut même à M. Fiat et au Conseil un avertissement sévère de la part du P. Étienne. Voici, en effet, ce qu'écrit ce dernier à la suite de la délibération du 29 octobre 1872 : « Le Conseil est sorti de ses attributions en émettant un vœu. Les assistants (de la Congrégation) ayant été saisis de la question et un avis ayant été demandé à tous nos séminaires, il devait attendre avec respect la résolution que la sagesse du supérieur

général adopterait de l'avis de son Conseil. — ÉTIENNE, Supérieur général. »

M. Fiat ne se laissa pas désarçonner par cette réponse de son supérieur. Il s'agissait pour lui d'une question de principe. Les Souverains Pontifes avaient toujours demandé une philosophie scolastique et Saint-Lazare ne l'avait pas. Aussi, reviendra-t-il à la charge jusqu'à ce qu'enfin il triomphe. Voici à ce propos un passage curieux d'une lettre qu'il écrit, le 15 février 1874, à M. Médus : « Savez-vous qu'on a adopté (le manuel de philosophie scolastique) de San Severino pour l'an prochain ? On me dit que je vais me casser le nez. Si vous en savez quelque chose, faites-m'en part. Depuis le mois d'octobre, j'ai de temps en temps dit ou fait des choses qui ont pu contrarier. *Credidi, propter quod locutus sum.* » Et il ajoute, ce qui montre la magnanimité du P. Étienne : « Monsieur le Supérieur général est toujours très bon pour moi. »

Les séminaristes ne reçoivent guère d'avertissement spécial à leur catégorie. La seule mention que nous ayons trouvée, particulière à eux, c'est que M. Fiat leur fit procurer à chacun un rascir par raison d'hygiène et de propreté.

Nous avons parlé dans un chapitre spécial de ce que M. Fiat a fait pour les frères coadjuteurs. Ajoutons seulement un détail que nous avons omis. C'est qu'il leur fit donner à chacun un livre de chant, pour leur permettre de s'associer avec les jeunes gens, dans la mesure du possible, aux offices du dimanche et des fêtes.

Ce fut pendant que M. Fiat était assistant que mourut le célèbre frère Carbonnier, plus connu sous le nom de frère François, auteur de la plupart des tableaux qui sont à la Maison-Mère. Mais la mort de ce frère faillit déposséder la Maison-Mère des susdits tableaux.

M. Perboyre, en effet, ancien assistant de la Maison-Mère, écrivit à cette époque que le bon frère François lui avait promis de lui donner tous ses tableaux et qu'il y avait même à ce sujet comme un engagement. On fit une enquête à ce sujet et cette enquête fut dirigée par M. Fiat. Nous ignorons les détails de cette enquête et les considérants du rapport. Nous en savons seulement la conclusion. Le P. Étienne jugea et décida que les tableaux devaient rester à la Maison-Mère.

Il y a une catégorie de personnes qui ne sont pas à demeure à Saint-Lazare, mais qui y passent quelques jours, ce sont les retraits. M. Fiat veille à ce que leurs chambres soient bien propres et à ce qu'elles soient meublées convenablement; cependant, il ne veut pas qu'au réfectoire on leur donne quelque chose de plus qu'à la communauté; il insiste plusieurs fois pour qu'on les exerce aux cérémonies de la messe et il leur recommande de s'abstenir de la messe les premiers jours de la retraite, comme faisaient alors les missionnaires. Les étudiants étaient alors les anges des retraits. M. Fiat leur recommande d'être de vrais anges par la régularité et de ne pas troubler le silence de Saint-Lazare en causant avec leurs retraits dans les moments où la règle impose le silence.

Nous avons parcouru à peu près toutes les catégories de personnes qui se trouvaient à la Maison-Mère; nous disons à peu près, car il y avait alors une certaine catégorie qui trouvait encore le moyen de se faufiler à Saint-Lazare, c'étaient les femmes, sœurs ou autres. M. Fiat commence déjà à les pourchasser; il continuera toute sa vie à les écarter absolument de l'intérieur de la Maison-Mère. En 1873, il s'attaque aux matelassières qu'on faisait venir tous les ans; il suggère de faire acheter les instruments nécessaires pour carder et de confier ce travail aux frères. Le

Conseil l'appuie. M. Fiat en veut aussi aux parloirs ; il trouve que les sœurs et les jeunes filles font perdre un temps précieux par leurs visites, souvent inutiles. Il a même avoué plus tard, dans une conférence aux sœurs (c'était le 13 mai 1892), « que, du temps du P. Étienne, il ne comprenait pas comment il pouvait passer plusieurs heures au parloir », mais il ajoutait avec simplicité dans la même conférence : « Et maintenant, je suis obligé de le faire. »

Édouard ROBERT.

EUROPE

FRANCE

PARIS

24 février 1933. — Mort de M. Guillaume Pouget, en qui s'unissaient harmonieusement une science étonnante, une mémoire prodigieuse, une simplicité charmante, une piété tendre, une foi profonde, une charité touchante et un admirable mépris des biens de ce monde. Comme la sœur lui disait, quelques jours avant sa mort : « Père, vous aurez le bonheur de voir bientôt saint Pierre », il se redressa et répondit sur un ton de protestation : « J'espère voir bientôt Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu le Saint-Esprit. »

Des anciens se rappellent encore la petite scène qui se reproduisait souvent le dimanche, quand le frère Génin, premier de la porte, venait prévenir M. Pouget, alors séminariste ou étudiant, qu'un visiteur l'attendait au parloir. Le bon frère aimait la plaisanterie ; il disait aux étudiants qu'il rencontrait dans la cour : « Je cherche le plus vilain de la communauté. » Et à l'audition de ces mots, M. Pouget se présentait.

Si le frère Génin avait été physionomiste, il aurait vu sur les traits de M. Pouget une expression de beauté particulière, qui était comme le rayonnement de son intelligence et de sa candeur.

Comme la Congrégation, le diocèse de Saint-Flour était fier de le compter au nombre de ses enfants.

Voici ce qu'écrivait, dans le numéro du 23 mars, le directeur de la *Semaine religieuse* :

« Il avait pris la direction du petit Séminaire dans des circonstances difficiles ; sa supériorité intellectuelle et sa bonté réussirent à apaiser bien des mécontentements et à compenser des insuffisances pénibles. Les élèves des hautes classes avaient pour ce jeune supérieur de trente-six ans un affectueux respect et ils lui gardèrent un attachement indéfectible. Ceux que leurs études de médecine ou de droit conduisirent plus tard à Paris éprouvaient une vraie joie à se rendre à la rue de Sèvres pour s'entretenir avec lui.

« Toute la vie sacerdotale de M. Pouget s'est dépensée dans l'enseignement, et même quand il eut pris sa retraite, il dut continuer à mettre son immense savoir à la disposition de visiteurs intéressés.

« Il fut, en effet, homme d'étude et de première valeur.

« On vantait sa mémoire vraiment prodigieuse... Le vénéré chanoine Lagarrigue, qui avait été son collaborateur au petit Séminaire, racontait à ce sujet un trait significatif. Doué lui-même d'une mémoire exceptionnelle, il avait eu l'audace de proposer à son supérieur un concours de vitesse pour apprendre je ne sais quelle ode d'Horace. Les deux concurrents, munis chacun d'un texte, se mirent au travail. Un quart d'heure ne s'était pas écoulé que le P. Pouget frappait à la porte de l'abbé : « Eh bien ! vous la savez ? » « Pour moi, je l'ai inscrite », et il débitait aussitôt ces vers comme s'il avait eu le livre sous les yeux, tandis que l'abbé disait, un peu confus : « Je n'en sais pas encore le quart ! »

« N'était-il pas arrivé à posséder si bien le bréviaire qu'il pouvait, lorsque sa vue ne lui permit plus de

lire, continuer la récitation de l'Office après avoir demandé à un confrère de lui lire les premiers mots des diverses leçons du jour!

« Et cette mémoire, le P. Pouget l'exerça dans tous les domaines du savoir. Sans doute, il ne professa que les sciences, l'histoire et l'Écriture sainte, mais il s'intéressa aux plus ardues problèmes de mathématiques supérieures et de physique, comme aux théories biologiques, aux questions philosophiques autant qu'aux sciences sociales. Et comme, dans les études d'Écriture sainte, il rencontrait à chaque page des textes en langues étrangères, il se mit à l'étude de l'anglais, de l'allemand et des langues orientales : l'hébreu, le syriaque, les cunéiformes « un peu difficiles », disait-il.

« Mais il ne se contentait pas d'emmagasiner sans lassitude les connaissances les plus variées, il en faisait la critique avec une pénétration d'esprit saisissante et qui éblouissait souvent ses élèves.

« Cependant, il ne publiait rien. Il lui semblait que tous les problèmes discutés ne pourraient recevoir qu'une solution provisoire et qu'il emploierait plus utilement son temps à chercher de nouveaux matériaux qu'à construire un édifice fragile.

« La réputation de son savoir avait néanmoins franchi les murs de Saint-Lazare et des étudiants de l'Université apprirent le chemin de sa cellule. Candidats à la licence ou à l'agrégation de philosophie, ils venaient le questionner sur les difficultés qui se dressaient, au cours de leurs études, tantôt devant leur raison, tantôt devant leur foi. On commentait avec lui Platon et saint Thomas, et de Descartes on passait au mathématicien H. Poincaré. Plusieurs normaliens trouvèrent auprès de lui une direction si féconde qu'ils eurent plaisir à la prolonger des années durant

alors qu'ils étaient devenus professeurs de lycée ou de Faculté.

« Au prestige que lui assurait sa science s'ajoutait l'autorité morale qui se dégageait de son humilité, de sa charité, de son énergie et de son esprit de foi. Il se montrait aussi consciencieux dans la pratique de la Règle qu'exigeant dans l'examen des preuves scientifiques.

« Menacé depuis très longtemps d'une cécité complète et que devaient hâter ses lectures, il ne se plaignit point quand l'infirmité arriva et sut s'en accommoder. Il arrivait à ses visiteurs de le trouver occupé à faire son lit, ou tapant des notes sur une machine à écrire, dont il avait appris le jeu à soixante-quinze ans, ou même traçant au tableau noir des figures géométriques qui serviraient à une démonstration délicate, ou bien se rendant d'un pas assuré à la chapelle pour ses exercices de piété. Ainsi remplissait-il toujours ses journées par le travail et la prière.

« Esprit éminent et religieux modèle, M. Pouget a exercé une influence profonde sur une élite de disciples destinés à devenir des maîtres et, par eux, son action se prolongera. Il a vu venir la mort avec sérénité, avec joie ; son âme, avide de vérité et d'amour, allait voir Dieu « face à face » et entendre l'invitation promise au bon serviteur : *Intra in gaudium Domini tui.* »

Il est vrai que M. Pouget n'a rien publié ; mais ses élèves n'ont pas permis que ses travaux se perdent. Les étudiants de la Maison-Mère imprimèrent eux-mêmes en 1897 son *Etude sur le Pentateuque* (73 pages). Depuis, ils ont autographié : *Introduction à l'étude de l'histoire ecclésiastique* (124 pages) ; *Interprétation littéraire de la Sainte Écriture* (216 pages, plus un appen-

dice de 20 pages); *l'Inspiration dans la Bible*; *l'Histoire dans la Bible*; *Développement religieux en Israël*; *Introduction aux livres du Nouveau Testament*. Ces quatre dernières publications forment un seul volume de 504 pages, qui pourrait s'intituler : *Questions bibliques*.

M. Jacques Chevalier, disciple et ami de M. Pouget, correspondant de l'Institut et doyen de la Faculté des lettres de Grenoble, a, de son côté, livré à l'impression cinq études de son maître. On trouvera plus loin le portrait plein de vérité et de finesse qu'il trace de ce dernier. Les lecteurs des *Annales* l'en remercient.

7 mars. — Mort de M. Giordano. M. Joseph Giordano nous a quittés ce midi pour aller jouir au ciel du repos éternel. Né à Reggio, diocèse de Naples, le 30 janvier 1862, il vint à Paris pour son séminaire interne, qu'il commença le 31 août 1879. Les pays lointains l'attiraient. Avant même d'avoir terminé ses études théologiques, il partit pour le Brésil, fut ordonné prêtre à Rio, en juillet 1884, à l'âge de vingt-deux ans, et commença son ministère par l'enseignement au séminaire de Mariana, où il resta jusqu'en 1886. Après un stage d'un an au grand Séminaire de Rio, il fut donné à la maison de missions de Diamantina, d'où il émigra en 1892 au grand Séminaire de cette ville. Sept ans plus tard (1899), nous le trouvons aux missions de Caraça. Mariana le reçut de nouveau en 1904. C'est là qu'il avait débuté dans le ministère; c'est là que s'acheva son séjour au Brésil.

Un voyage à Rome en 1905 lui donna le goût de la patrie. M. Alpi l'accepta dans sa province et le garda dans sa maison (1907). Les loisirs ne manquaient pas à M. Giordano. Il composa en portugais un manuel

des missions (*Manual das Missões e devocionario popular*, Milan, 1908. In-12 de 758 pages). Ce livre débute par une lettre d'approbation du cardinal Merry del Val, secrétaire d'État, et porte le *Nihil obstat* d'Achille Ratti, aujourd'hui Pie XI. Double chance, certes ; mais l'auteur en eût souhaité une troisième : celle de vendre son livre. L'Italie n'achète guère les livres portugais et le Brésil était loin. M. Giordano n'hésita pas à traverser de nouveau l'océan ; mais ce voyage n'avança guère ses affaires.

Quand s'ouvrit l'année 1911, il était à Jérusalem. On le fit venir à Paris pour s'occuper de l'œuvre italienne. Son séjour à la Maison-Mère dura onze ans. Pendant ce temps, il reprit la plume pour expliquer en portugais la manière pratique de réciter le bréviaire (*Modo pratico de recitar o Breviario*. Lille, Desclée. In-12 de 31 pages). L'opuscule est si petit que certainement les frais d'impression furent minimes ; l'auteur avait profité de l'expérience du passé.

En 1922, un confrère fut demandé pour s'occuper des Italiens d'Alexandrie. M. Giordano partit, puis revint en 1924. La Maison-Mère restera désormais sa maison. Il se tiendra à la disposition des fidèles qui fréquentent notre chapelle et se signalera par sa charité, sa régularité, et un flegme aimable, teinté d'originalité. La maladie de cœur qui l'a emporté traînait depuis plusieurs mois ; il espéra jusque vers la fin qu'un changement d'air le rétablirait. Dans les derniers jours, l'illusion se dissipa et il fit avec son calme ordinaire ses préparatifs pour le grand et dernier voyage : celui de l'éternité.

M. Giordano venait à peine de mourir que les confrères se réunissaient à la salle des prêtres pour l'Assemblée domestique. M. Payen, assistant de la maison, et M. Castelin, directeur du Séminaire et des

études, ont recueilli, l'un au premier tour, l'autre au second, la majorité des suffrages.

15 mars. — Fête de la Bienheureuse Louise de Marillac. Pour les offices de ce jour, notre place est à la Maison-Mère de la rue du Bac, où nous allons volontiers célébrer celle qui fut la collaboratrice si fidèle de saint Vincent de Paul. L'an prochain, espérons-le, ce ne sera pas une Bienheureuse, mais une sainte que nous fêterons.

19 mars. — Fête de saint Joseph. Fidèles à la tradition, nous allons encore rejoindre nos chères sœurs, rue du Bac, pour fêter ensemble le protecteur de nos deux Séminaires.

21 mars. — Exhumation, à Reuilly, des restes de Sœur Catherine Labouré. Au lendemain de la mort, le corps de la voyante avait reçu les honneurs qu'il méritait : un cercueil en plomb enfermé lui-même dans un cercueil en bois ; le tout bien entouré de murs parfaitement clos formant caveau. Sur le cercueil de bois, était clouée une plaque de métal en forme de cœur avec cette inscription, gravée :

ICI REPOSE LE CORPS DE
ZOÉ CATHERINE LABOURÉ,
EN RELIGION SŒUR CATHERINE, FILLE DE LA CHARITÉ,
FAVORISÉE DE LA VISION DE LA MÉDAILLE MIRACULEUSE,
DÉCÉDÉE A L'HOSPICE D'ENGHIEN
LE 31 DÉCEMBRE 1876, DANS SA 71^e ANNÉE.
O MARIE CONÇUE SANS PÉCHÉ
PRIEZ POUR NOUS
QUI AVONS RECOURS
A VOUS !

Pour la cérémonie de l'exhumation, un tribunal fut

constitué ; il comprenait M. le chanoine Brot, délégué par S. E. le cardinal-archevêque ; M. Combaluzier, sous-promoteur de la Foi ; M. Misermont, notaire ; M. Crapez, vice-postulateur. Aux membres du tribunal s'étaient joints M. Cazot, Vicaire général ; le curé de Saint-Éloi de Reuilly ; le docteur Didier, chirurgien de la Maison-Mère des Sœurs ; le docteur Auboux, médecin de la maison ; la T. H. Mère et son Conseil ; sœur Ribiollet ; sœur Ribes, sœur servante ; son assistante ; sœur Vassort, à qui sœur Ribes a succédé ; douze ouvriers chargés de l'ouverture du caveau ; enfin, M. Chevrot, administrateur délégué des pompes funèbres de la maison Borniol.

Neuf heures sonnent ; c'est le moment fixé pour commencer. Les douze ouvriers prêtent serment sur l'Évangile. Deux femmes âgées sont introduites pour apporter leur témoignage ; toutes deux ont assisté aux obsèques de sœur Catherine. L'une, Catherine Braun, servit plusieurs années à la lingerie, à partir de 1874 ; l'autre, Berthe Frontin, arrivée dans la maison en 1871, à l'âge de cinq ans, ne l'a jamais quittée depuis ; elle a souvent récité son chapelet avec la Bienheureuse.

On se rend près du caveau. Les ouvriers descendent l'escalier. Dix minutes passent. En voici un qui remonte. Il porte les débris du cercueil en bois. Huit autres se montrent peu après, le corps courbé par le poids du lourd cercueil en plomb.

Des abords du caveau, le tribunal, les ouvriers et les assistants passent dans la salle où va être déposé le cercueil. Il est défendu, sous peine d'excommunication, de s'approprier quoi que ce soit des précieux restes ; le chanoine Brot le rappelle. On dessoude le cercueil ; on enlève l'épaisse couche de sciure de bois qui s'y trouve répandue ; on soulève le linceul. Voici les deux pieds, chaussés de bas de coton bleu ; puis, les

· mains, qui tiennent un petit chapelet ; le tablier de laine, le collet. On relève la cornette, et le visage apparaît, visage presque desséché et fortement bruni.

Un cercueil en chêne neuf reçoit le cercueil de plomb et l'on se prépare au départ. Des coups de téléphone avisent les deux Maisons-Mères et, une demi-heure après, la voiture pénètre dans la cour de la rue du Bac, où se trouvent réunies sur deux lignes sœurs à l'habit et missionnaires, ceux-ci en surplis et un cierge à la main. Les sœurs du Séminaire sont massées dans le cloître de la chapelle et aux abords de la sacristie. Il est onze heures. Huit séminaristes prennent le cercueil, recouvert d'un drap de satin blanc, qui montre, brodés, les deux côtés de la médaille et le cachet de la Communauté. Ils s'avancent entre la double haie formée par les missionnaires et les sœurs, et vont déposer leur fardeau près de l'office de la sacristie, dans la salle de réception du Très Honoré Père.

22 mars. — Reconnaissance officielle du corps de sœur Catherine, dans la salle des Retraites, en présence du cardinal-archevêque de Paris, d'un grand nombre de sœurs et de confrères, des deux médecins de la Maison-Mère et de celui de Reuilly.

Au début, Son Éminence prit la parole. « C'est, dit-il, pour une bien consolante cérémonie que nous sommes réunis, Messieurs et bien chères Sœurs, dans cette maison où la Vierge Marie apparut autrefois à sœur Catheriné Labouré. On a retrouvé un corps relativement bien conservé, de sorte que vous allez pouvoir faire revivre au milieu de vous sœur Catherine. Il semble que le bon Dieu ait voulu protéger le corps de sa Bienheureuse, afin que vous puissiez avoir des reliques nombreuses, qui vous seront très chères et

que vous pourrez donner à tant de personnes qui les attendent. Mais ce qui est infiniment meilleur que son corps, c'est son esprit, qu'il faudra garder et dont il faudra vous inspirer. Je crois qu'elle sera au milieu de vous *la sainte de l'humilité* ; elle ne s'est jamais prévalu de l'apparition qu'elle avait eue dans votre chapelle ; elle a vécu en humble religieuse ; il paraît qu'elle était la plus humble de toutes. Oui, elle sera pour vous, pour moi, pour tous ceux qui l'invoqueront, *la sainte de l'humilité*. On a tant besoin de cette vertu dans la vie religieuse et, *a fortiori*, dans toutes les épreuves que nous subissons actuellement ! Je vous félicite, mes bien chères Sœurs, et je me félicite d'avoir été appelé par la Providence à présider cette émouvante cérémonie. »

Aussitôt après ces mots, on ouvre le cercueil, on enlève la ouate qui recouvre le corps et chacun peut voir le visage bruni de sœur Catherine. On l'aurait souhaité mieux conservé. « Celle que le vénéré cardinal, lisons-nous dans *l'Écho de la Maison-Mère*, vient de caractériser *la sainte de l'humilité*, semble avoir voulu pratiquer cette vertu même après sa mort. Non, sœur Catherine n'a jamais cherché à plaire aux créatures ; elle nous le prouve encore ce matin en se découvrant à nous pour la première fois. Cependant, l'examen médical qui devait suivre allait permettre de constater la conservation inespérée de tout le reste du corps. » Vêtements en bon état, membres encore souples et flexibles. La putréfaction n'a pas nui à la conservation du cadavre.

Quand la Communauté se fut retirée, les trois médecins présents, MM. Didier, Le Sourd et Auboux, commencèrent leur travail, le continuèrent jusqu'à midi, puis le reprirent après jusqu'à quatre heures de l'après-midi. Ils injectèrent du formol dans le corps pour

assurer la conservation et enlevèrent certaines parties pour les enfermer dans des vases transparents. Le cœur est destiné à la maison de Reuilly; les autres reliques détachées seront distribuées à l'occasion des fêtes de béatification et plus tard. Espérons qu'on ne sera pas trop prodigue et qu'il y en aura pour plusieurs siècles.

Leur tâche terminée, les médecins enveloppèrent le corps d'un maillot et de bandelettes et le reposèrent dans le cercueil capitonné.

Les deux Communautés sont prévenues. On accourt de nouveau. Une procession s'organise pour accompagner les précieux restes jusqu'à la salle du Conseil. Ils resteront en ce lieu jusqu'au jour où il sera permis de les descendre pour les déposer sous l'autel de la Vierge puissante. Le chant du *Magnificat* termina cette émouvante cérémonie.

30 mars. — A Gentilly, mort du frère François Ruckebusch, né à Hondeghem (Nord), le 21 octobre 1852, reçu dans la Congrégation le 21 mai 1888. Après quatre ans passés à Dax, il fut placé à Gentilly, où s'écoula, dans les occupations du jardinage, le reste de sa vie. Le frère François était un bon frère, simple, pieux, travailleur. Durant son séjour à Dax, il fut mis, au jardin, sous la direction d'un vieux frère, le frère Abel, qui aimait à discuter philosophie et n'avait en bouche que des termes durs et humiliants pour écraser ses contradicteurs. Or, le frère Abel et le frère François étaient rarement d'accord sur les questions métaphysiques, et alors les épithètes pleuvaient sur un ton de pitié plutôt que de colère. Il les recevait en véritable philosophe, le sourire aux lèvres. De leurs fenêtres, les étudiants pouvaient suivre ces joutes philosophiques et riaient de bon cœur en se penchant

sur leur manuel, Sanseverino, dont le style se rapprochait beaucoup de celui du frère Abel. A Gentilly, le frère François eut des difficultés d'un autre genre avec les gamins qui venaient envahir la propriété et voler les fruits. Sa mort laisse un vide qu'il sera difficile de combler. On aimait ce vieillard, dont le corps était sans cesse courbé vers la terre et dont l'âme restait toujours élevée vers Dieu.

1^{er} avril. — A la Maison-Mère de la rue du Bac, sœur Bertrou, ancienne visitatrice de Madagascar, reçoit la croix de la Légion d'honneur des mains de Mgr Mério, directeur général de la Sainte-Enfance.

19 avril. — Ouverture de l'Assemblée provinciale, composée des supérieurs et des délégués de la province de France. M. Fontaine et M. Lambert sont élus; ils prendront part tous deux aux séances de la prochaine Assemblée générale.

30 avril. — Fête de la Translation des reliques de saint Vincent de Paul. Son Ém. le cardinal-archevêque de Paris chante la grand'messe et l'un de ses vicaires généraux, Mgr Delabar, chante les vêpres. Avant le salut, Mgr Duthoit, évêque d'Arras, nous parle éloquemment de la sainteté de notre saint Fondateur.

L'ŒUVRE DE LOUISE DE MARILLAC

Sa séance annuelle

Le dimanche 12 mars 1933, un Salut solennel était célébré dans la chapelle de la Médaille Miraculeuse, à l'issue duquel près de six cents jeunes filles, venues des différents quartiers de Paris et de la banlieue, se réunirent dans la grande salle, mise à leur disposition pour une séance d'études, présidée par M. Cazot,

Vicaire général, assisté de M. Payen, sous-directeur des Dames de la Charité, et de M. Crapez, directeur des Enfants de Marie. M. Cazot félicita chaleureusement les jeunes filles, qui lurent des communications et présentèrent des requêtes pour intensifier encore le rendement d'une Œuvre qui leur tient tant à cœur. Une « Louissette » de Saint-Roch montra comment, en visitant les pauvres, on leur donne le Christ. Une « Louissette » de Puteaux exposa comment c'était bien le Christ que l'on servait dans les pauvres. Enfin, une « Louissette » de Saint-Pierre de Montrouge se fit le porte-parole de toutes ses compagnes pour exposer et faire ratifier par l'assistance les désirs qu'il s'agissait de justifier et qui sont au nombre de trois : 1° Les « Louissettes » voudraient que les pages consacrées à leur Association dans la revue *Les Rayons* puissent former un petit feuillet à part pour atteindre les associées qui ne sont pas Enfants de Marie et ne lisent pas leur revue. M. Crapez, qui a bien voulu déjà accueillir, dans la revue qu'il dirige, les communications des jeunes « Louissettes », semble, avec sa bonté coutumière, tout disposé à leur donner encore satisfaction. 2° Les « Louissettes » demandent ensuite une transformation du diplôme d'admission en une image double, plus portative, qu'elles puissent mettre dans leur paroissien, pour avoir sous les yeux les obligations et les avantages spirituels de l'Association dont elles font partie. 3° Vient ensuite le plus cher désir des « Louissettes », celui de pouvoir conduire, une fois par an, leurs bonnes vieilles à une cérémonie célébrée, exprès pour elles, dans la blanche chapelle de Marie Immaculée, illuminée de cierges, vibrante des chants les plus mélodieux. Longtemps à l'avance, les cœurs auraient été préparés à cette fête radieuse : les jeunes visiteuses ont tant de fois raconté, avec l'éloquence

dont leur juvénile ardeur a le secret, toute l'histoire de la Médaille Miraculeuse, depuis la nuit lumineuse du 19 juillet jusqu'au soir du 27 novembre 1830 et à ses prodigieux lendemains, les conversions, les guérisons, les insignes protections. « Oui, bonne grand-mère, c'est la sainte Vierge qui a fait tout cela, et elle a dit qu'il fallait venir prier au pied de son autel, qu'elle répandrait ses grâces sur tous. Les rayons d'or ne cessent plus de briller; c'est le gage de ses promesses, et les grâces coulent de ses mains comme des sources intarissables. » Quand la Vierge idéale et céleste leur apparaîtra dans la blanche chapelle, les bonnes vieilles croiront entrevoir un coin du paradis, avec ses harmonies inconnues, sa sérénité qui envahira leurs âmes privées de joie. Quels effets merveilleux dans le cœur de nos vieillards! Leurs fronts s'inclineront sans peine pour adorer la sainte Hostie. Demain, ils célébreront mieux leur messe à eux, la messe de leur quotidienne souffrance, sur laquelle sera descendue une immense grâce de résignation.

On promet de prendre en considération les demandes si ardentes des jeunes associées, puis l'assistance écoute, avec un vif intérêt et une attention soutenue, le rapport général annuel présenté par M. Payen, qui sait si bien comprendre et orienter le charitable enthousiasme de cette branche cadette des Dames de la Charité. Nous sommes heureuses de détacher de ce rapport les pages suivantes, qui donnent un aperçu du bien accompli :

« Pour l'année écoulée, nous comptons 51 agrégations nouvelles : 1 en Belgique, 1 au Brésil, 1 aux États-Unis, 21 en Italie, 27 en France. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. L'Œuvre est en progrès, particulièrement en France.

Si nous examinons sa vitalité et les résultats obte-

nus, nous ne pouvons que bénir le Seigneur. Qu'on en juge par le tableau suivant :

	Visiteuses.	Vieillards et familles vieilles.	Baptêmes.	Prochains communions.	Conversions.	Pâques.	Derniers sacrements.	Sommes dépensées.
Paris . . .	1 224	1 134	11	7	77	728	144	107 638,05
Banlieue. .	317	332	23	2	99	149	30	19 084,90
Province. .	1 090	1 008	30	28	65	652	94	55 409,05
Algérie . .	166	141	4	2	2	91	1	21 662,60
Belgique. .	148	185	»	»	1	96	22	35 638,20
Total . .	2 945	2 800	68	39	244	1 716	291	239 432,80

2 945 visiteuses en correspondance avec le centre de l'Œuvre, n'est-ce pas un beau bataillon de la charité sous l'égide de la bienheureuse Louise de Marillac? Et ces visiteuses ne sont pas allées aux pauvres les mains vides. D'après les comptes rendus, elles ont dépensé pour 239 432 fr. 80. Je dis : d'après les comptes rendus, car il y a certainement des suppléments personnels qui ne sont connus que de Dieu et de ses anges et qui sont inscrits dans le livre de vie. Mais d'où viennent les ressources? La manière varie suivant les pays et suivant les associations, et cela montre chez les jeunes filles une grande facilité d'adaptation. Généralement, pour alimenter la caisse de l'Œuvre, on a recours à des cotisations annuelles, à des quêtes faites aux réunions ou aux portes des églises, à des comptoirs dans les kermesses ou les ventes de charité, à des tombolas, à des séances récréatives, aux membres honoraires ou aux libéralités particulières. Il y a place cependant pour les initiatives ingénieuses. Ici, on se sert de cartes piquées; là, on demande une subvention à la mairie; ailleurs, on fait donner une conférence par un orateur en renom ou on annonce un « gala de la chanson »; ailleurs encore, une jeune fille

fait attribuer à ses pauvres l'argent destiné aux cadeaux de ses fiançailles.

Ces pauvres que l'on visite, n'est-il pas bon de les faire sortir, de temps en temps, de leur mansarde ou de leur misérable réduit pour oublier un instant leur triste solitude et goûter un peu de joie et de réconfort en société? Les associées de l'Œuvre de Louise de Marillac l'ont cru très justement et elles ont organisé en faveur de leurs protégés des réunions familiales et des séances récréatives intéressantes. Rien d'uniforme dans la manière de procéder. Ici, c'est à la fin de l'année, autour d'un arbre de Noël, que l'on réunit les pauvres; ailleurs, c'est à l'occasion de la fête de la bienheureuse Louise de Marillac ou de saint Vincent de Paul. En certains endroits, c'est une fois par an qu'on organise ces réunions; en d'autres, c'est plusieurs fois. On les fait assister à une messe suivie d'un copieux déjeuner ou à un Salut du Très Saint Sacrement, suivi d'un bon goûter, le tout, ordinairement, couronné par une séance bien distrayante.

C'est déjà beau d'aller visiter les pauvres, de leur porter des dons en argent ou en nature, de leur procurer des distractions; mais n'est-ce pas encore plus beau de payer de sa personne pour leur rendre des services de tout genre? Les beaux exemples abondent et ils sont racontés avec une telle simplicité qu'ils semblent s'ignorer. Des jeunes filles font les commissions d'une personne âgée ou infirme; elles approprient la chambre, préparent la nourriture, raccommodent le linge et les vêtements, entreprennent des démarches auprès des autorités civiles, cèdent parfois à des caprices, comme cette coiffeuse improvisée qui, sur les instances réitérées d'une vieille de quatre-vingt-huit ans, lui coupe les cheveux, afin de suivre la mode. Elles ont toutes les délicatesses de la charité comme

ces deux « Louisettes » qui s'occupent d'un aveugle. L'une, après une matinée de travail, avant de rentrer dans sa famille, va lui préparer son repas; l'autre la fait sortir pour une promenade au cimetière ou pour aller à l'église. On pousse parfois la charité jusqu'à l'héroïsme. Telle jeune fille va visiter une vieille infirme dans un misérable taudis exhalant une odeur infecte. Elle fait son lit. Dieu sait quel lit! Rien ne l'arrête; c'est pour le bon Dieu qu'elle travaille. Deux autres vont visiter régulièrement, chaque dimanche, une pauvre femme, sans crainte des parasites qu'elles peuvent recueillir. Jamais elles n'ont exhalé une plainte à ce sujet.

Si, même au prix de grands sacrifices, on s'applique à apporter un peu de mieux-être aux pauvres, c'est dans l'intention de leur faire du bien spirituellement. Suivant la recommandation de saint Vincent de Paul, on soigne les corps pour arriver aux âmes. Ici encore, les résultats sont souvent très consolants et récompensent largement du labeur que l'on s'est imposé et de la peine que l'on a prise. La plupart des personnes visitées font leurs pâques. S'il y a des retardataires, on s'ingénie pour les remettre en train. Au moment de la mort, il y en a bien peu qui n'acceptent pas de recevoir les derniers sacrements. Après leur mort, on ne les oublie pas : on fait célébrer des messes pour le repos de leurs âmes.

Faut-il s'étonner qu'en présence de tant de marques de dévouement et de charité, les grand'mères s'attachent à leurs visiteuses et cherchent à leur montrer leur affection et leur reconnaissance par tous les moyens en leur pouvoir, parfois même de bien touchante façon? Celle-ci veut que le premier chocolat d'une boîte qu'elle a reçue soit pour celle qu'elle appelle « sa petite-fille ». Celle-la offre un bouquet de

camomille qui a l'avantage d'être utile; une autre, un gâteau qu'elle a confectionné elle-même; une autre apprécie encore plus les visiteuses que les dons : « Ah! ma Sœur, disait-elle un jour, les petites sont gentilles; même quand elles viennent les mains vides, je suis contente; et, ces jours-là, je crois que je le suis davantage. » Une grand'mère, reconnaissante des soins attentifs que lui avait prodigués sa chère visiteuse, a voulu faire un legs de 500 francs à l'Œuvre. C'était toute sa fortune. Beau geste assurément et qui révèle une grande noblesse d'âme.

Dans les visites faites aux pauvres, on donne de son argent, de son temps, de son cœur, de sa foi, mais on reçoit aussi. Une jeune fille écrit très justement : « Je crois que, si ces visites font un peu de bien à nos bons vieux, elles nous en font aussi beaucoup à nous-mêmes. Lorsque nous sortons de chez eux, comme notre vie nous semble heureuse par comparaison et quels beaux exemples de vertu nous donnent certains d'entre eux! »

On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, que les « Louisettes » éprouvent une grande joie à aller chez les pauvres. Alors que beaucoup d'autres, autour d'elles, ne pensent qu'à de vains amusements, elles montrent par leur exemple ce que la charité est capable d'accomplir dans une jeune fille chrétienne.

En considérant les résultats obtenus durant l'année écoulée, nous pouvons nous réjouir dans le Seigneur. Mais nous n'avons pas le droit de nous arrêter en si beau chemin et il faut aller de l'avant. Toujours plus et toujours mieux. C'est le désir, c'est le vœu que nous formulons à la veille de la fête de la bienheureuse Louise de Marillac, dont nous espérons, pour un avenir prochain, la canonisation. En attendant, que toutes celles qui se sont placées sous son égide s'ap-

pliquent, de plus en plus, à vivre de son esprit et à imiter ses vertus, en particulier sa grande charité pour les pauvres.

Après ce rapport, la séance se termina par une distribution de paquets d'alimentation et de douceurs à l'intention des protégées des « Louisettes », gâtérie où se reconnaissait la bonté inlassable de la Très Honorée Mère, qui venait d'accueillir toutes ces jeunes filles, d'assister à leurs délibérations et voulait encore leur procurer la joie de faire des heureux à leur retour.

(*Bulletin des Dames de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul*, avril 1933.)

DÉMOLIRA-T-ON LA PRISON SAINT-LAZARE ?

Le Conseil général a, on le sait, décidé la désaffectation de Saint-Lazare comme prison. Que n'a-t-on pas écrit sur le délabrement, l'état de ruine de la vieille maison des Lazaristes ! On a argué de son état lépreux et, en faisant état surtout de sa façade sombre et noire, on a demandé sa démolition.

Comment n'eût-elle pas été condamnée lorsqu'on était sous l'impression de cette horrifiante description :

« La prison de Saint-Lazare, cette lèpre hideuse... Elle est composée de bâtiments sombres, noirs, affreux... Saint-Lazare est la honte de Paris, la plaie de notre civilisation. C'est l'enfer du Dante (*sic*), avec ses horreurs et ses ignominies. C'est le lieu maudit des éternelles épouvantes, des turpitudes, des révoltes sourdes, des pleurs et des grincements de dents... On n'y vit pas, on y meurt lentement... »

C'est cet énergique réquisitoire qui avait entraîné la condamnation du vieux monument, qui présente avec la Conciergerie un décor unique des prisons

révolutionnaires, du vieux clos, lourd du plus beau passé d'histoire et de dévouement, où rayonnent les noms prestigieux de saint Vincent de Paul et d'André Chénier. C'est là, en effet, qu'ont été écrits les vers « à la Jeune captive », qui n'était d'ailleurs pas jeune, mais une fort jolie femme, la duchesse de Fleury. D'autres grands souvenirs se rattachent à Saint-Lazare, ancienne léproserie où la tradition voulait que les rois de France, avant de faire leur entrée dans la capitale, s'arrêtassent en grande pompe.

La Commission du Vieux Paris s'est élevée contre la mesure de destruction envisagée. Elle a demandé que soient classées parmi les monuments historiques toutes les parties anciennes du vieux couvent. Dans le rapport qui a motivé cette décision, M. Pierre Champion observe, en accord avec les avis des architectes, que le bâtiment est d'une solidité à toute épreuve. L'endroit est sain, aéré, coupé d'admirables espaces libres qui ne demandent qu'à être ornés, comme les façades ne demandent qu'à être ravalées. Dans le clos de Saint-Lazare, signale-t-il, circulent l'air et la lumière. Nulle part il n'y a trace d'humidité, nulle fissure. Les poutres maîtresses sont intactes. L'immeuble reconstruit en 1681 est comme neuf, au dire de l'architecte. Sa valeur est estimée à près de 40 millions. A la veille de la Révolution, Saint-Lazare était considéré comme la plus belle et la plus riche des congrégations parisiennes : on disait aussi la maison pleine de provisions et d'argent réservés aux aumônes. C'est, d'ailleurs, cette richesse qui fit son malheur et amena la ruine d'une partie de l'édifice. Une estampe de Prieur nous dépeint un des épisodes horribles de ces scènes de pillage et de vandalisme. Va-t-on continuer cette œuvre de destruction ? C'est contre quoi s'est élevée la Commission du Vieux Paris,

qui voudrait qu'on préservât au moins de la démolition les parties de l'édifice qui existaient au moment de la Révolution et qui furent les témoins, quand vinrent les charrettes, de l'appel des condamnés à la loterie de la guillotine ! Aristide VÉRAN.

(*Le Petit Parisien*, 21 février 1933.)

M. GUILLAUME POUGET

Je fis la connaissance de M. Pouget il y a trente-trois ans. Je venais alors d'entrer à l'École normale supérieure. Mon très cher ami et compatriote, Antoine Sévat, aujourd'hui vicaire apostolique de Madagascar, était arrivé, du fond de notre Bourbonnais, à la maison de la rue de Sèvres, où il avait trouvé M. Pouget. « Nous avons ici comme professeur, me dit-il, un homme extraordinaire, un homme unique. Son enseignement me passe; mais je suis sûr que vous l'apprécierez. Je n'ai jamais rencontré personne comme lui. » Il m'amena donc voir le P. Pouget, dans sa pauvre cellule, au second étage, près de l'horloge. Je m'assis sur un petit tabouret, et M. Pouget, sans autre préambule, se mit à me parler, deux heures durant, de Paul et de Jean, du peuple juif et de la mission du Christ. Du premier coup, je fus conquis, et je m'attachai à lui pour jamais, pressentant, sans la comprendre pleinement, la grandeur incomparable qui se cachait derrière tant de simplicité. Je revins le voir; puis, pendant mes années de Fondation Thiers, de 1906 à 1909, je lui consacrai régulièrement deux ou trois après-midi par semaine, pour travailler l'Écriture sainte, l'histoire de l'Église, les questions les plus ardues de théologie et de philosophie, comme firent Legendre, Collomb, Jourdain, Bridoux, Bouvier, Husson, Belmont, Anglès d'Auriac, Bourgey, son cher

Guillon et tant d'autres. Jusqu'à la dernière heure, il demeura le maître auquel nous avions recours dans toutes nos difficultés, celui qui les résolvait d'un mot, avec une infaillible sûreté, ou qui les faisait s'évanouir comme une ombre à la pleine lumière du vrai.

Il me redit maintes fois ses souvenirs d'enfance et de jeunesse. Il était né le 14 octobre 1847, au hameau de Morsanges, dans le Cantal, près de Maurines, sur les confins de la Lozère, d'une famille de petits cultivateurs à leur compte, qui eurent six enfants, lui premier-né. Ses parents avaient exercé de menus métiers dans la capitale; son père y vint encore en 1850, comme porteur d'eau, et M. Pouget revoyait, à quatre-vingt-deux ans de distance, l'humble chambre où il logeait avec ses parents, dans le quartier de la Madeleine; à partir de là, il tenait toute sa vie entre ses mains, comme une suite continue, aussi solide que son moi, sans un hiatus. Son père, à Paris, mettait de côté, en un an, de quoi vivre au Cantal pendant quatre ans, lui et les siens, avec des crêpes au blé noir le matin, un peu de lard à midi, une soupe aux pommes de terre et aux choux, du lait caillé ou tomme, beaucoup de fromage, et du pain de seigle, d'où l'on avait enlevé le son afin de nourrir un ou deux porcs. Il réussit même à amasser un petit pécule qui lui donna le moyen de s'établir, d'acheter quelque bien et de doubler son avoir, pour permettre à l'aîné d'étudier et à ses deux frères de rester au pays, sur la terre : malheureusement, ainsi que me le confiait avec tristesse le P. Pouget, la guerre tua tous ses neveux, et la maison qu'avait relevée son frère, et qui avait été Pouget durant plus de cent ans, est destinée à quitter la famille.

Le jeune Guillaume passa toute son enfance à aider ses parents dans leur rude labour, à pousser l'araire,

à garder les vaches, et parfois, avec un bon chien, les agneaux de la commune, sur les hauts plateaux de la Planèze, arrosés par la Besse, qu'il entendait mugir au fond des grands ravins, et où il aimait à se plonger jusqu'à la gorge. Il s'amusait, comme les autres enfants, à tailler avec son couteau des tiges de sureau pour en faire des sifflets et des pipeaux rustiques, à manger des fruits verts et de rares merises. Il avait d'autres goûts qui lui étaient propres : comme il avait vu un pont, un vrai pont, un pont de pierre, que l'on avait jeté sur l'une de leurs rivières, il ne rêvait plus que de construire des ponts. Il avait aussi une passion pour la couverture, et construisait des maisons de boue, qu'il couvrait avec des feuilles de ce gneiss schisteux qui forme le soubassement des laves et des basaltes déversés par les volcans du Cantal. Son ambition, alors, n'allait pas plus haut que de se faire couvreur... De son terroir, où il se plaisait à revenir pour y vivre en paysan complet et en retrouver le silence solennel ; de cette première éducation qui nous fait tous, de ces petites gens tenaces, obstinés, habitués à un rude labeur continu, il garda toute sa vie les vertus et les qualités propres : l'amour du pays, l'amour du petit et ce naturel extraordinaire et ce merveilleux bon sens qui, chez les âmes élues, s'épanouit naturellement en génie. Comme eux, il était dur à lui-même et ne consentait pas à aller de l'avant tant que subsistait une difficulté, une question obscure ou qu'il n'avait pas parfaitement élucidée. Et il travaillait sans arrêt, estimant que l'homme qui travaille seul vaut.

Cependant, le curé de Maurines, frappé de ses dons et de sa piété, engagea ses parents à lui faire poursuivre ses études, disant qu'il n'était pas fait pour la terre. Il avait appris tout seul à lire, dans un vieil alphabet découvert chez lui ; et souvent, en cachette,

dans les fourrés, il dévorait les Vies des saints, les Évangiles, ou des livres de théologie. Les soirs d'hiver, tandis que la neige bloquait les maisons, que les loups venaient hurler aux portes, et que les femmes veillaient auprès de l'âtre en cousant, en filant avec un tour, et en racontant des histoires de revenants, il se réunissait pour lire avec les enfants du village chez sa tante, Gabrielle Gastal, qui était tertiaire, et qui ne parlait pas beaucoup, se contentant de répondre *ou* à ce qu'on lui disait, mais qui croyait profondément en Dieu. Puis, à partir de douze ans, durant les quatre mois d'hiver, alors que la terre se repose et que ses parents n'avaient pas besoin de lui pour les travaux, on l'envoya à l'école du village : il avait de l'amour-propre, il était doué, il réussissait en tout ce qu'il faisait ; seule, son écriture, qui n'était pas bien fleurie, le privait du premier rang. A quinze ans, son père résolut de l'envoyer étudier au petit Séminaire de Saint-Flour, alors tenu par les Lazaristes, dans l'espoir qu'il s'établirait prêtre et caserait chez lui, comme servante, sa sœur cadette, qu'il aimait beaucoup et qui mourut toute jeune. Il ne savait pas un mot de latin. On le mit en huitième avec les petits, et comme il était grand alors, ayant pris toute sa taille, les autres le traitaient de « grand âne », ce qui le piquait fort. Il prit vite la tête de sa classe, et, au bout de quelques semaines, il passa en septième. L'année suivante, il passa en quatrième et remporta tous les premiers prix, mais au détriment de sa santé, qui était pourtant, et demeura jusqu'à la fin, d'une résistance à toute épreuve. Puis, il fit sa seconde, sa rhétorique et sa philosophie. On leur lisait saint Augustin en lecture spirituelle ; il en fut touché. Il cherchait à détourner ses camarades des plaisirs vulgaires, dont lui, enfant des champs, ne connaissait rien. A dix-

sept ans, il eut l'idée de se faire prêtre, et, qui plus est, religieux, Jésuite. Il entra donc, à dix-neuf ans, au grand Séminaire. Mais un jour, comme il était en prière à l'église, pour l'octave de la translation du corps de saint Vincent, il pensa à M. Vincent, « un brave homme, qui peut-être l'accepterait ». Il résolut donc d'entrer dans la famille de M. Vincent, qu'à la réflexion il préféra à la famille de saint Ignace, parce que les Jésuites, à son gré, mettent trop leurs hommes en valeur, et qu'il se sentait, disait-il en son humilité, un penchant à l'orgueil. (Comme il tenait toujours la tête de sa classe, il se promettait souvent de travailler moins, pour n'avoir pas de sujet d'orgueil; mais il n'y parvenait pas facilement.)

C'est ainsi qu'il partit en 1867 pour Paris, à la grande déception de ses parents, et qu'il fut reçu, le 7 octobre, dans la Congrégation de la Mission, où il devait prononcer ses vœux le 8 octobre 1869. Durant sa première année de noviciat, il apprit par cœur tout saint Paul et se mit à l'étude de l'Écriture. Mais l'enseignement était faible : on professait que l'Écriture sainte doit être toute prise à la lettre; on cherchait longuement à définir la maladie de Job sur son fumier, et, comme, au Psaume 57 de la Vulgate, il est parlé de l'aspic qui se bouche les deux oreilles, on étudiait la manière dont il pouvait le faire, en mettant l'une par terre et en se bouchant l'autre avec la queue. On taxait de subjectivisme kantien un de leurs confrères qui disait « le tapis me paraît vert » et n'avouait pas savoir qu'il possédât une *viridité* interne.

M. Pouget se forma seul. A Dax, où l'on avait réuni les novices pendant la guerre de 1870-1871, il se mit aux mathématiques, qu'il étudia dans de vieux manuels, cherchant et retrouvant par lui-même les solutions des problèmes classiques qui étaient pro-

posés ; il compléta les connaissances qu'il avait acquises en sciences naturelles et en physique ; et, en six mois, il apprit toute la théologie (j'ai vu encore dans ses mains un résumé complet de la Somme théologique de saint Thomas), au point qu'on pouvait, au bout de ce temps, le juger apte à suppléer le professeur de dogme et d'Écriture sainte.

Ordonné prêtre le 25 mai 1872, il fut envoyé au petit Séminaire d'Évreux et y enseigna les sciences pendant douze ans. Il était passionné pour les expériences et s'était constitué un petit parterre d'observations botaniques. C'est à cette époque qu'il se mit, tout seul, à apprendre l'hébreu, et, bientôt après, les autres langues de l'ancien Orient, — jusques et y compris le copte, dont il se constitua plus tard un dictionnaire, — pour se prouver la concordance de la Bible et de la géologie, selon une opinion courante alors, mais qu'il ne consentait pas, selon sa coutume, à recevoir d'autorité, sans y avoir apporté la lumière de cette petite lampe que Dieu nous a donnée en partage : la raison. Il s'attaqua à la démonstration, et elle l'amena à changer entièrement son point de vue sur la Bible, livre d'enseignement religieux, qui est à prendre comme tel ; c'est à elle désormais qu'il s'attacha de plus en plus, sans négliger pour autant les sciences.

En 1884, il est envoyé à Saint-Flour, comme directeur de petit Séminaire ; en 1886, à Dax, comme professeur de sciences ; puis, en 1888, à Paris, à la Maison-Mère, où il enseigna les sciences et l'Écriture sainte jusqu'en 1905, et où il demeura sans discontinuer jusqu'à sa mort, survenue en février 1933.

Il avait un crâne énorme : 61 de tour de tête ; jamais le fournisseur n'avait consenti à lui faire son chapeau sur mesure, comme pour les chaussures. Il le portait

donc juché sur le haut du crâne. « Pourtant, que diable! disait-il, la tête vaut bien les pieds! » Son visage, fait pour la gravité, et dont les traits étaient façonnés par la pensée et la vie de l'âme, traduisait par moments un fond de gaieté qui éclatait en un rire fruste, un rire d'enfant venu du cœur. Mais, à la fin de sa vie, c'était la gravité qui l'avait emporté : une gravité faite de douceur, de force et de sérénité, qui donnait à son regard privé de lumière, et tout entier tourné vers les réalités intérieures et supérieures, une expression inoubliable.

Dans ses dernières années, il était devenu à peu près complètement aveugle. Il avait eu une première attaque de glaucome à l'âge de trente-cinq ans, tandis qu'il était à Évreux, après avoir beaucoup fatigué ses yeux à des observations botaniques et astronomiques. Une explosion à Paris, dans son laboratoire de physique, lui brûla la figure. En 1895, on tenta une opération : mais l'on piqua malencontreusement l'œil entre l'iris et le cristallin, au lieu de le piquer à la sclérotique, ce qui occasionna la perte de l'œil droit. Puis, l'œil gauche se prit à son tour, et sa vue diminua, surtout à partir de 1907, jusqu'à être réduite à moins d'un centième de vue normale.

Cette épreuve, ajoutée à la cessation de son enseignement à partir de 1905, l'atteignit profondément. Il était accablé. « Je prendrai gaiement mon parti d'être aveugle, le plus gaiement que je pourrai, disait-il; mais c'est le passage qui est dur. Je suis une ruine. » Cependant, petit à petit, il arriva à la pleine acceptation de la volonté de Dieu : le miracle qu'il avait attendu de la Vierge à Lourdes vint sous une autre forme, celle du renouvellement intérieur. Les yeux du corps une fois fermés à la lumière sensible, les yeux de l'âme s'ouvrirent à plein pour contempler l'invisible et voir

toutes choses nouvelles. Il avait beau dire : « Je ne vois les hommes qu'en général ; je ferais un bon Jacobin ! », chez lui, la vue spirituelle, affinée à l'extrême, suppléait à la vue corporelle, et lui faisait voir à nu les âmes et les choses, avec une sûreté, une pénétration, une délicatesse dont je pourrais citer maints exemples surprenants, comme tous ceux qui, de partout, prêtres et laïcs, venaient se confesser à lui, lui demander une direction, ou solliciter son avis sur des difficultés d'où les autres ne pouvaient sortir, et que lui résolvait d'un coup avec une autorité sans réplique et avec une simplicité telle qu'on disait après, et parfois même en sa seule présence : « Comment n'avais-je pas vu cela plus tôt ? »

Privé de ses chers livres, il se mit alors à se constituer une bibliothèque complète ; en exerçant sa mémoire, qu'il avait prodigieuse, en repassant dans sa tête — et parfois, avec une loupe, sur des livres à gros caractères, où il contrôlait ses souvenirs par la longueur des mots — les innombrables textes grecs, latins, hébraïques ou français qu'il possédait par cœur, la Bible, les prières de la messe et du bréviaire, les classiques, La Fontaine, Horace, l'*Énéide*, l'histoire, et que sais-je encore ? Jamais mémoire n'approcha de la sienne. Ayant eu à préparer une édition de Pascal, je n'eus qu'à lui lire le texte des *Pensées*, alors qu'il était tout à fait aveugle, pour qu'il m'indiquât avec une sûreté infaillible toutes les références des textes scripturaires qui s'y trouvent cités ; et si parfois il m'indiquait approximativement, ou avec une petite erreur, le verset visé, c'était par humilité, afin qu'on ne l'admirât pas trop, car, si je ne trouvais pas le texte, il me donnait aussitôt la référence exacte.

Il aimait à travailler avec nous, ses élèves, et il affir-

mait apprendre de nous beaucoup de choses qu'il ignorait. (C'était là son seul préjugé.) Il avait beaucoup souffert d'être privé de son enseignement, mais, ajoutait-il, « tant qu'on tient le semoir, semons ». Il ne se préoccupait point, comme nous, du rayonnement d'une pensée et d'une science que nous savions inimitables : il lui suffisait d'amasser ce trésor caché, laissant à Dieu le soin de s'en arranger, car, répétait-il après saint Vincent, « si vous faites les affaires du bon Dieu, lui fera les vôtres ». Nous le décidâmes cependant à acheter une machine à écrire pour nous léguer « son petit acquis », et c'est alors qu'il compléta son grand livre sur *l'Origine surnaturelle ou divine de l'Église catholique d'après les données de l'histoire*, par de très beaux travaux sur *l'Origine du mal moral et la chute primitive; le Christ et le monde moral; l'Inspiration de la Bible, la Rédemption du monde moral par le Christ*, que je relus avec lui quelques mois avant sa mort, et dont il me dit : « Je l'ai écrit avec une véritable joie spirituelle ¹. »

Ce n'est pas ici le lieu d'apprécier ces travaux, la méthode qui les inspire, la pensée qu'ils expriment, la portée lointaine qui doit être la leur. Ils mériteraient une étude approfondie, que nous tenterons peut-être un jour, et qui mettrait en pleine lumière tout à la fois l'audace et la solidité d'un édifice que l'on sent bâti sur le roc : audace dans laquelle, malgré le reproche qu'on lui en fit et dont il souffrit beaucoup, on ne retrouve rien des *a priori* modernistes. M. Pouget, qui fut toujours plein de charité à l'égard

1. Tous ces travaux et son grand livre ont été imprimés par nos soins *ad usum privatum*. M. Pouget avait publié naguère, sous le pseudonyme de G. P. Besse (le nom de sa mère), deux vigoureux articles sur la Théologie nouvelle, dans la *Revue catholique des Églises*, dirigée par M. Portal (mai 1907), et sur les Évangiles synoptiques de M. Loisy, dans les *Annales de philosophie chrétienne* (janvier 1909).

de M. Loisy (les Mémoires de ce dernier le mentionnent à deux reprises, sous le nom de « Père X, lazariste »), était, en effet, aux antipodes de son esprit. Selon lui, il suffit de savoir qu'il y a de la contingence dans le monde pour n'avoir pas le droit de rejeter, au nom d'un *a priori*, un fait bien établi : il n'y a que Dieu, disait-il, qui puisse faire de la science *a priori*, parce que sa pensée, mais non pas la nôtre, est la mesure des choses. Vouloir expliquer scientifiquement le miracle, c'est le nier, c'est supprimer le seul pont qui existe entre le ciel et la terre, et alors il restera à expliquer comment de cette illusion de douze bateliers galiléens est sorti le catholicisme. « De la manière dont M. Loisy l'explique, disait un jour à M. Pouget un jeune moderniste, l'idée que se faisait Jésus de sa mission est plus naturelle. — Elle l'est trop, Monsieur », répondit M. Pouget sur un ton qui n'admettait pas de réplique. Son audace à lui était d'une tout autre sorte : elle était cette audace que légitime précisément l'inébranlable solidité d'une pensée qui écarte tout symbolisme, toute convention, tout opportunisme, bref tout ce qui peut être sujet au doute et objet d'arbitraire construction humaine, pour placer l'esprit en face du *réel*, et le contraindre, à partir d'un *minimum* que la raison ne peut nier sans se massacrer, à retrouver la vérité intégrale, comme la conclusion de deux prémisses, dont l'une est formée par l'esprit ou la mentalité, et l'autre par les faits. La foi n'a pas à les régenter, puisque, au contraire, elle s'appuie sur eux. « Nous sommes des réalistes », répétait maintes fois M. Pouget. Et, pour lui, la réalité essentielle, celle que la raison, en se fondant sur les faits, peut parfaitement démontrer, quoiqu'elle n'ait pas été capable peut-être de la découvrir, c'est l'action de Dieu dans le Cosmos, qui procède tout entier de lui ;

c'est, plus particulièrement encore, l'action de Dieu dans l'humanité, cette providence spéciale qui se manifeste dans le christianisme, dans l'Ancien Testament où il est enraciné, dans le Christ, qui est venu accomplir les prophéties, qui a donné au monde une poussée sans limites, et qui demeure le Nom au-dessus de tout nom.

A mesure qu'il approchait de la vie éternelle, sa pensée se concentrait sur l'unique essentiel, sur Dieu, sur le Christ, sur cette société vivante qu'est l'Église, dont le Christ est le chef. Pendant vingt-cinq ans, il avait été passionné de physique mathématique : une intégrale le mettait en joie ; il avait passé bien des semaines d'avidie recherche à la démonstration du théorème de Fermat ; il s'était entretenu avec des savants illustres. Au bord du tombeau, toutes les sciences humaines lui apparaissaient comme des enfantillages : c'est cela, ce pourrait être autre chose ; l'univers est un système fermé : qui sait s'il n'y en a pas plusieurs, dont chacun évolue comme il peut ? Et s'il s'intéressait encore aux récentes découvertes de la physique, parce qu'elles nous fournissent des lumières sur la nature du Cosmos, sur les propriétés mystérieuses de la matière, sur l'origine de l'énergie, et nous font remonter à l'Énergie suprême d'où tout procède, il estimait, comme Pascal, dont il aimait à citer le mot, que la géométrie, qui est le plus beau métier du monde, n'est qu'un métier, et qu'elle ne vaut pas qu'on fasse deux pas pour elle. Il avait mieux à faire : le royaume de Dieu est une autre réalité !

C'est dans le royaume de Dieu qu'il nous introduisait, avec une patience, une lenteur, une minutie, des détours et des retours qui étonnaient certains, mais qui ne faisaient que traduire son amour révérenciel de

l'œuvre de Dieu. Il n'était pas facile à suivre : beaucoup lui reprochaient le désordre de ses exposés et ses digressions. Mais la vraie méthode se moque de la méthode et ne consiste qu'en la digression sur chaque point, qu'on rapporte à la fin pour la montrer toujours : ce mot de Pascal ne pourrait s'appliquer mieux qu'au P. Pouget. C'était merveille de voir se créer, devant ses auditeurs, une pensée qui luttait et revenait constamment sur elle-même, pour ramener chaque fois un nouvel aspect, une nouvelle circonstance du fait, une petite vérité nouvelle, simple et prodigieuse, jaillissant en termes familiers et en rudes raccourcis. On ne pouvait réduire ses exposés en trois points ; mais ils faisaient comprendre, présenter et voir quelque chose de la vérité elle-même, avec une puissance à laquelle les âmes simples n'étaient pas moins sensibles — et parfois l'étaient plus — que les intellectuels et les savants. Je me rappellerai toujours et j'ai noté précieusement certaines méditations de lui que je laissai se dérouler dans sa chambre assombrie : méditations sur la marche de l'univers, sur la force colossale qui régit le Cosmos et fait de lui ce que notre doigt fait d'un fétu de paille et beaucoup plus, Énergie supérieure, absolument transcendante, intelligente, car elle agit d'après des lois, vénérable aussi, car elle m'a lancé dans l'être avec des tendances qui me portent terriblement haut, qui ne sauraient être prises de la nature, qui ont dû être créées de rien, selon un type que je dois réaliser, et dont le Dieu qui m'a créé commande et garantit la réalisation en cette vie et en l'autre. Il y avait en tout cela une puissance, un frémissement intérieur, une nudité de pensée, qui s'égalaient aux plus admirables méditations de Pascal, et qui traitaient, et parfois mêlaient, avec la même infaillible sûreté, les

hardiesses les plus vertigineuses et les détails du réalisme le plus aigu. La plus belle de toutes fut sans doute la méditation johannique qu'il me fit un soir, de son lit de l'infirmerie, quelques semaines avant sa mort, sur la Trinité et l'amour réciproque et égal des Trois Personnes : méditation que, soudainement guéri, il reprit le surlendemain pour se critiquer : « Cela ne me déplait pas, me dit-il, mais c'est une théorie. Ce n'est pas prouvé. Dieu est ineffable. Dieu est mystère. Nous sommes d'autant plus près de lui que nous le distinguons mieux de nous. » Il se corrigeait sans cesse, il apprenait sans arrêt, et ne pouvait souffrir ces jeunes esprits impatients qui croient avoir fait en une fois le tour d'une question. « Je suis bien aise de me corriger, ajoutait-il. C'est la preuve que mes connaissances progressent. »

Son esprit, de fait, ne cessait de gagner en profondeur et en lucidité, tandis que l'activité physique commençait à lui faire défaut ; et son âme se haussait au niveau sublime de cette religion du Christ, dont M. Pouget disait qu'elle doit être portée haut, justifiant ainsi au seuil de la mort la parole magnifique qu'il prononçait à un discours d'Évreux : « Tandis que par l'esprit nous ne voyons Dieu ici-bas qu'en énigme, dans un miroir, par le cœur nous pouvons nous attacher à lui d'un amour qui n'acquerra d'autre perfection qu'une immuable stabilité dans la gloire. »

En ses derniers jours de vie terrestre, il nous disait, tout en promenant ses doigts sur le divin crucifié : « Lui seul me reste, mais lui seul compte. Seul importe l'éternel, et le divin au contact. Tout ce qu'on pourrait me donner, je m'en moque. Il y a dans l'Évangile une parole que j'aime bien ; c'est là où il est dit : « Qui me confessera devant les hommes, je le
« confesserai devant Dieu » (Mat., X, 31). Et aussi

cette parole de la recommandation des morts : *Etsi peccaverit, tamen Patrem et Filium et Spiritum Sanctum non negavit.* » Chaque soir, il se confiait à la Vierge, en lui demandant de le confier au Christ-Homme, et, par lui, au Christ-Dieu et à l'auguste Trinité.

« Un saint » : tel est le mot qui revenait et revient toujours sur les lèvres de tous ceux qui ont vu de près, alliés à une telle science, une simplicité, une humilité, un esprit de pauvreté qui atteignaient chez lui à l'héroïcité. Il ne faisait pas de sermons ; mais tel mot de lui, dit en passant, à tel moment, faisait une impression ineffaçable. Lorsque à sa classe de chimie il s'était taché les doigts avec des acides, il s'essuyait soigneusement, en disant : « C'est à cause de la sainte Messe, pour demain. Il faut avoir du respect pour le Saint Sacrement. » Pendant les vacances, les novices allaient une fois la semaine à Gentilly ; M. Pouget s'y rendait toujours à pied, et il revenait en courant après le déjeuner, pour faire sa classe. « Pourquoi, lui disait-on, ne pas prendre l'omnibus ? — C'est que, voyez-vous, c'est trois sous. Et trois sous, cela représente beaucoup de pain pour un pauvre. Il y a tant de pauvres qui meurent de faim ! » Et il donnait les trois sous à un pauvre. Rien n'était plus étonnant que ses répétitions d'oraison ; on avait envie de lui dire quand il s'arrêtait : « Mais continuez donc ! » « La pauvreté, disait-il, c'est cela, vous voyez... Eh bien ! » et il hésitait, ajustant ses doigts, « je me demande souvent, eh oui ! je me demande si je n'use pas trop mes chaussons. Et puis, souvent aussi : j'ai envie d'acheter un livre. Je pourrais m'en passer... » Il n'eût pas voulu être plus riche que son divin Maître, le Fils de l'homme, qui n'avait pas où reposer sa tête. Sous une écorce un peu rude, il avait

une sensibilité profonde et une délicatesse infinie. Lorsqu'il sentit que sa fin était proche, il dit à l'un de ses confrères : « Il m'est doux de m'en aller vers le Christ, et ce m'est dur, dur parce qu'on laisse ici-bas des êtres que l'on a aimés. » Après qu'il eut fait sa confession générale à M. Souvay et qu'il eut reçu les derniers sacrements, il appela auprès de son lit tous ceux qui étaient là, avec le frère qui l'avait si bien soigné, et il s'accusa d'avoir omis un péché : « J'ai réussi, avec la grâce de Dieu, à passablement de choses dans ma vie, j'en ai eu quelques fumées de vanité, quelques mouvements d'orgueil. Je m'en accuse. Il faut tout rapporter à Dieu. »

Douze jours avant sa mort, le 12 février, il avait encore tenu à sortir de son lit de mort pour assister à la remise de ma croix de la Légion d'honneur par M. Bergson. La rencontre de ces deux grands esprits, la leçon sublime que fit le P. Pouget au Maître, sur les premiers chapitres de la Genèse, la création, la morale du Christ et l'au-delà, atteignirent à une grandeur qui passe toute parole : « On avait, dit l'un de nos amis présents, l'impression d'assister à un événement historique. » M. Pouget ne devait plus se relever que pour dire une fois encore la sainte messe. Il montra devant les souffrances et devant la mort un tranquille courage, une douceur et une sérénité qui ne se démentirent pas un instant. « J'ai prêché toute ma vie la confiance en Dieu. C'est le moment de la mettre en pratique. » Le vendredi 24, à six heures quarante du soir, il s'endormit en souriant dans la paix et la charité du Christ.

Lorsqu'il apprit cette mort, M. Bergson m'écrivit : « Laissez-moi vous dire la douleur profonde que m'a causée la mort du Père Pouget. Il nous a été donné de connaître cet homme admirable qui rayonnait autour



M. GUILLAUME POUGET

de lui chaleur et lumière; mais nous ne l'aurons connu, hélas! que pour mesurer l'étendue de la perte que nous venons de faire en le perdant. » Et l'un de ceux qui l'ont le mieux connu et aimé écrivait de son côté: « Ainsi, M. Pouget est mort. Quelque chose me manque dans le monde. Mais il laissera un souvenir durable. Et je me dis surtout qu'il doit briller extraordinairement parmi les élus et jouir intensément de cette lumière qu'il a tant cherché à approcher pendant sa vie. En voilà un qu'on pourra invoquer comme un saint... »

Assurément. Et dans les heures où son absence se fait le plus cruellement sentir, nous devons nous dire ce qu'il me disait lorsqu'il me fit ses adieux le 15 février, et qu'il appela sur lui et sur moi la bénédiction du Christ: « Nous ne serons pas séparés. Dans le Christ, l'union est bonne. »

Jacques CHEVALIER,

Correspondant de l'Institut,

Doyen de la Faculté des Lettres de Grenoble.

Cérilly, Pâques 1933.

LILLE

M. MARCEL COURDENT

Quelle émotion, faite de surprise et de regrets, a dû serrer le cœur des fidèles et des prêtres du Nord et du Pas-de-Calais, lorsqu'ils apprirent par *la Croix du Nord*, le lundi matin, 6 février, que le P. Marcel Courdent, missionnaire lazariste de la Maison de Loos (Nord), était mort, en plein travail apostolique, à Verviers (Belgique), frappé par une grippe sournoise au cours de laquelle survint l'embolie meurtrière, le vendredi soir, 4 février 1933!

Le P. Courdent avait clôturé, le dimanche précédent, la mission de Bonnières (Pas-de-Calais). Déjà, *la Croix du Nord* avait annoncé pour le 12 février suivant sa prochaine mission à Camphin-en-Carembault. Dans l'intervalle, l'infatigable missionnaire, malgré la grippe dont il commençait à souffrir, était parti pour Verviers, où il devait prêcher une retraite. Il la commença avec son entrain coutumier. Il ne l'acheva pas... Après avoir prêché « sur la mort », le mercredi, il s'alita, fiévreux, et ne se releva plus... que devant Dieu, son juge.

Les obsèques solennelles furent célébrées en l'église Saint-Remacle, à Verviers, le mardi 7 février, et l'inhumation eut lieu, le même jour, dans le caveau des Lazaristes, à Ans, près de Liège.

La haute et fine silhouette du missionnaire ne se détachera plus, ascétique et souriante, dans la chaire de nos églises ou de nos chapelles. Sa voix profonde n'éveillera plus les échos sonores des vastes nefs. Le charme pieux qui émanait de sa personne ne s'exercera plus sur les foules avides de l'entendre, de le voir, de l'écouter encore, même quand il s'était tu. Il est couché, muet dans sa tombe, le grand missionnaire du bon Dieu... Mais on a peine à croire qu'il n'est plus et qu'il ne va pas reparaitre dans quelque chaire... pour nous émouvoir encore.

En tout cas, défunt, il prêche toujours par le seul souvenir de sa bonhomie séduisante, de sa piété communicative, de son zèle inlassable.

Marcel Courdent est né à Bailleul en 1872. C'est dans le collège de cette ville qu'il fit ses études secondaires. Ses condisciples survivants laissent entendre que, déjà, il promettait d'être un entraîneur d'hommes et, si Dieu le voulait, un preneur d'âmes.

En fait, à dix-huit ans, en 1890, il sollicite son

admission chez les Lazaristes, poursuit chez eux toutes ses études théologiques et est ordonné prêtre en 1897. On l'envoie alors à la résidence des Missionnaires de Loos. C'était sa place.

Il trouve là des saints et aussi des professionnels de la parole apostolique inégalés; il suffit de citer les Dehaene, les Duez, les Duthoit, les Fockemberghe... Où ces hommes ont donné des missions, on est sûr d'entendre leur louange sur les lèvres des anciens.

A l'école austère de ces rudes ouvriers apostoliques et de ces organisateurs avisés qui, de leur époque, n'ignoraient ni les lacunes ni les ressources au point de vue religieux, le P. Courdent, providentiellement taillé pour la noble besogne des redressements spirituels, ne resta pas longtemps simple imitateur plus ou moins servile ou habile... Il fut lui, il fut même vite un maître. Avec sa voix splendidement étoffée, sa manière directe de parler au peuple, son dévouement inlassable, sa santé de fer, sa volonté souple et tenace, il fit bien partout et partout aussi il fit du bien.

Dans quelle paroisse du Nord et du Pas-de-Calais n'a-t-il pas prêché quelque mission pendant les trente-cinq ans de son apostolat missionnaire! Dans quelle région de la France n'a-t-il pas paru, pour y donner quelque retraite! Jamais banal, jamais à court de souffle ni d'inspiration, il excellait, quel que fût l'auditoire : enfants, jeunes filles, jeunes gens, religieuses, prêtres, il excellait à retenir l'attention et à entraîner les volontés du côté du bien et de la vertu.

En 1903, le P. Courdent prit avec ses confrères de Loos le chemin de l'exil. En résidence à Rongy d'abord, puis à Liège, il connut une étonnante popularité dans la région de Verviers. Il était si pieux, si jeune et si mûr à la fois!

La grande guerre le surprit, heureusement, prêchant

en France. Après avoir subi un conseil, où il fut réformé, il employa ses loisirs à prêcher un peu partout, plus particulièrement à Paris et dans la région de Dunkerque.

Lorsque les missionnaires, en 1919, revinrent à Lille, dans une maison de louage, le P. Courdent était incontestablement le chef de l'équipe vaillante qui allait, en 1928, rentrer à Loos et faire revivre l'ancienne résidence restaurée et rajeunie.

Depuis lors, l'activité du P. Courdent devient invraisemblable et s'exerce dans tous les domaines. Les Sœurs de Charité ne sauraient oublier les services qu'il leur a rendus; les prêtres se souviennent encore, à Bordeaux, à Tarbes, à Paris, à Tulle, à Strasbourg, à Soissons, à Lille, à Arras, des retraites qu'il leur a prêchées avec tant d'esprit pratique et de sens religieux.

Où qu'on allât, on entendait parler en termes excellents du bon P. Courdent. Son tact, son fin sourire, son dévouement, sa bonne simplicité aussi créaient, autour de sa personne, comme une atmosphère de sympathie et d'admiration.

Les missionnaires de Loos savent le parti qu'ils ont pu tirer de son esprit d'organisation, de sa méthode d'enseignement, de son art très moderne d'adapter des traditions reconnues efficaces à la mentalité et aux goûts des auditoires actuels.

Mais ce qu'on ne dira jamais assez, c'est la candeur et le sérieux de sa piété sacerdotale, son esprit de détachement et l'oubli total de sa personne. C'était un prêtre!

C'était aussi un missionnaire de la meilleure trempe, au physique comme au moral. Il se repose enfin!

Que Dieu le récompense dans la mesure du travail fourni! En un siècle où le seul travail, par lui-même,

est un mérite, aux yeux de beaucoup, le P. Courdent a été donné aux courageuses populations du Nord et de l'Artois comme le type du travailleur, qui rehausse encore sa valeur par l'offrande qu'il sait faire de sa tâche à Dieu, le grand animateur de tout ce qui vit.

(*La Croix du Nord*, 10 février 1933.)

LES GAUTHERETS

*Lettre de Sœur BASINSKA, Fille de la Charité,
à M. CAZOT, Vicaire général*

Les Gautherets, 10 avril 1933.

MON TRÈS RESPECTABLE PÈRE DIRECTEUR !

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

A l'approche des fêtes de Pâques, je viens vous offrir les vœux les plus sincères de la petite famille des Gautherets. Nous unissons nos pauvres prières à celles de nos deux chères familles, afin d'obtenir la puissante protection de nos saints Fondateurs.

Voilà huit ans que notre dispensaire et notre goutte de lait existent. Depuis le commencement de ces œuvres, j'ai constaté jusqu'à ce jour que la population française de la cité est abandonnée. Les Gautherets sont divisés en deux paroisses; de plus, un prêtre italien vient, chaque dimanche, dire la messe sans sermon. Quant au prêtre polonais qui réside ici, il ne s'occupe que des Polonais, car Messieurs les curés ne lui permettent pas d'en faire plus. Voyant donc l'abandon de certaines âmes de bonne volonté, j'ai prié et souffert sept ans. Enfin, cette année, j'ai écrit un mot à M. le curé de Sanvignes et à celui de Saint-Vallier, leur demandant l'autorisation de former un ouvroir pour les dames et femmes françaises des Gautherets. Quelques jours après, je reçus, non seule-

ment la permission, mais deux bénédictions! Le 6 janvier, neuf dames ont répondu à mon appel et nous avons décidé que, tous les premiers mardis du mois, elles se réuniraient chez les Sœurs, afin d'y travailler pendant deux heures pour les pauvres, fournissant chacune ce qu'il faut pour confectionner au moins un vêtement par an. Elles donnent une cotisation mensuelle de un franc. Comme obligation principale, c'est l'assistance régulière à la messe du dimanche. Nous avons élu une présidente, une secrétaire, une trésorière, une conseillère, une lectrice, car nous faisons une demi-heure de lecture édifiante chaque fois. La Bienheureuse Mère a été choisie comme patronne. Comme, parmi les dames, plusieurs ne peuvent assister aux réunions, nous avons ajouté des auxiliaires, qui ont les mêmes obligations, hors les réunions.

Étant en règle avec MM. les curés, j'ai demandé la bénédiction de Monseigneur, avec la faveur d'une bénédiction du Très Saint Sacrement pour le 15 mars. Nous étions trente-cinq à cette cérémonie, qui a mis la joie dans des cœurs qui se croyaient délaissés! C'est avec joie que chacune se presse pour venir écouter les enseignements de la petite lecture du mardi. Dieu daigne nous aider à persévérer! Mon très Respectable Père, veuillez, s'il vous plaît, bénir notre ouvrage *Louise de Marillac* et il sera plus nombreux encore et il pourra faire plus d'apostolat. Je dois agir prudemment pour ne pas gêner les autres œuvres. Bien qu'en France, nous sommes comme en mission, car, ici, les Français sont peu nombreux.

En terminant, je vous prie d'agréer les humbles et respectueux hommages avec lesquels j'ai l'honneur d'être, mon très Respectable Père Directeur, votre humble servante.

Sœur A. BASINSKA,

i. f. d. l. c. s. d. p. m.

ITALIE

M. JOSEPH ALLOATTI

Le 27 mars dernier, mourait à Chieri, près de Turin, où l'âge et les infirmités l'avaient obligé de se retirer, M. Joseph Alloatti, bon et saint missionnaire qui avait consacré sa vie tout entière à l'évangélisation des Bulgares catholiques et orthodoxes de la Macédoine.

M. Joseph Alloatti est né à Turin en 1857; il est entré dans la Congrégation en 1877. Ordonné prêtre en 1882, il vint aussitôt à Salonique pour se consacrer à la Mission bulgare qui avait tous ses attraits. Le supérieur de Salonique était alors M. Bonetti, qui devait devenir Monseigneur Bonetti et délégué apostolique à Constantinople.

Ce qu'il y eut de remarquable en M. Alloatti, ce fut le don total de lui-même à la Mission bulgare, qu'il aimait par-dessus tout et à laquelle il a consacré sa vie entière.

Dans une lettre au P. Fiat, en 1885, il pouvait dire en toute vérité : « En fait de sacrifices, je crois n'avoir rien épargné pour le salut de mes chers Bulgares. Religieusement et matériellement, je me suis fait Bulgare et je le suis en vérité jusqu'au bout des ongles; et Notre-Seigneur m'a fait cette grâce de me familiariser, pour ainsi dire, avec les incommodités, petites et grandes, d'un genre de vie si nouveau pour moi.

Il s'adonna tout d'abord à l'étude de la langue bulgare et il l'apprit à fond, et on peut dire que cette langue lui était devenue comme une seconde langue maternelle. Afin de la mieux apprendre, il était allé s'installer chez un pope, dans un village où il lui était impossible de parler une autre langue avec qui que ce

fût; aussi, il la connaissait avec toutes les particularités macédoniennes.

Bientôt, il voulut aller plus loin dans le don total de lui-même à la Mission de Macédoine. Afin d'être mieux à même d'exercer une plus grande influence auprès des populations qu'il devait évangéliser, il prit le rite slave. Le prêtre latin passant auprès de ces populations d'un autre rite, leur inspire toujours une certaine défiance. C'est pour cela que M. Alloatti, voulant, comme saint Paul, les gagner tous à Jésus-Christ, s'est fait tout à tous. Il a appris la langue liturgique slave, il a revêtu le costume des prêtres orientaux et a laissé la messe latine pour prendre la messe slave. Et je ne sais pas s'il est un sacrifice comparable à celui-là. Et ce rite slave, il l'a gardé jusqu'à sa mort.

L'œuvre essentielle de l'apostolat de M. Alloatti en Macédoine a été la fondation de la Communauté des Sœurs Eucharistiques.

Ce qu'il y avait le plus à déplorer dans les campagnes de la Macédoine, c'était l'ignorance religieuse, surtout parmi les femmes, et une des choses qui s'imposaient le plus, c'était la fondation de nombreuses écoles. Les premiers missionnaires qui s'étaient occupés de la Macédoine l'avaient compris; ils avaient travaillé à former des maîtres d'école et à ouvrir des écoles. Mais c'étaient des écoles de garçons et on n'avait rien fait, ou presque rien, pour les filles, qui étaient abandonnées. Aussi, M. Alloatti songea à fonder une Communauté de religieuses qui auraient un double but : propager le culte de la sainte Eucharistie dans ces pays, où elle est si mal traitée; puis, donner des maîtresses d'école pour les filles.

C'était une entreprise héroïque : on n'avait pas d'argent et on n'avait personne pour mettre à la tête de la Communauté. Qu'à cela ne tienne : M. Alloatti

fera venir sa sœur pour en faire la fondatrice de la Communauté, et il mettra dans cette fondation son patrimoine et celui de sa sœur, et il en achètera le village de Paliortsi, dans l'intérieur de la Macédoine, pour assurer l'existence de la Communauté naissante; et c'est là que la Communauté, d'abord établie à Salonique, se transporta.

Cette Communauté, avec le double but qu'elle s'était proposé, était une chose excellente. Sœur Christine de Jésus était une personne d'une intelligence supérieure, d'une vertu très haute, d'une abnégation héroïque, et nous sommes heureux de lui payer en passant le tribut de notre profonde admiration. Elle a réussi à fonder sa Communauté des Sœurs Eucharistiques, et, si elle n'a pu lui donner les développements qu'elle et son frère avaient rêvés, c'est que le pays était très pauvre, c'est qu'en se transportant à Paliortsi, on perdit contact avec la ville, où les religieuses auraient pu être mieux formées à leur mission de maîtresses d'école; puis, parce qu'elles possédaient tout un village, qui d'ailleurs ne rapportait presque rien, elles furent enviées, volées, exploitées de toute manière. Il est possible que le transfert de la Communauté de Salonique à Paliortsi lui ait été fatal et ait entravé ses développements.

Les dernières guerres balkaniques furent fatales aussi à cette Communauté, comme, d'ailleurs, à toute la Mission de Macédoine. Les religieuses se transportèrent en Bulgarie, et sœur Alloatti, malade, revint mourir en Italie.

M. Alloatti avait fait son œuvre de cette fondation et on peut dire que ce fut le grand souci de sa vie et qu'il s'y donna avec tout son cœur, tout son zèle et tout son dévouement, parcourant, tous les quinze jours, les villages où la Communauté était établie pour con-

fesser les religieuses, les encourager, se rendre compte de la situation; et comme il était à peu près seul pour tout conduire, et comme tous ces voyages devaient se faire à cheval, on comprend le grand travail que ce fut pour lui.

C'était un rude missionnaire que M. Alloatti. Pendant de longues années, pour travailler à l'évangélisation de la Macédoine, il s'est livré à l'apostolat le plus pénible qui se puisse imaginer. Pour le comprendre, il faudrait se faire une idée de la pauvreté extrême de ces villages de la Macédoine; il ne s'y rencontrait pas de lit et il fallait coucher par terre sur une natte; il n'y avait pas de chaises; il fallait s'asseoir par terre sur un coussin quelconque et manger de même; car la table n'était autre qu'un plateau de bois rond, autour duquel le missionnaire et toute la famille s'asseyaient. Et la nourriture était tout ce qu'il y avait de plus primitif : du pain tel quel, un plat de légumes, des haricots surtout, et c'était tout.

Or, c'est pendant de longues années que M. Alloatti a mené la vie de ces villages, résidant un certain temps dans chacun d'eux pour y prêcher, confesser, faire le catéchisme, former le pope à une meilleure compréhension de son ministère, lui apprendre à administrer les sacrements, parfois résidant chez le pope, d'autres fois allant de maison en maison. Le plus souvent, il n'avait pas de chambre pour s'y retirer; il dormait sur une natte dans la même salle que toute la famille, y compris l'âne et le bœuf; il mangeait au même plat que toute la famille et vivait de la même vie pauvre et misérable.

Plus tard, quand nous eûmes fondé des résidences où le missionnaire logeait avec un des jeunes prêtres que nous avons formés, la vie devint plus facile; le missionnaire pouvait plus aisément regagner la rési-

dence, son travail terminé. Mais, pendant plus de quinze ans, M. Alloatti vécut de la vie de ces villages macédoniens, et il faut avoir connu cette vie pour savoir ce que cela représente de souffrance et d'abnégation. Je ne sais pas s'il y eut de vie de missionnaire plus héroïque que la sienne.

D'ailleurs, on peut l'affirmer, il était d'une mortification extraordinaire; pour lui, le corps n'existait pas. Il avait, il est vrai, une bonne santé, quoique moins bonne dans les derniers temps de son séjour en Macédoine; car il en avait vraiment abusé. Mais il ne s'occupait pas de sa santé, et je ne sais s'il a jamais consulté un médecin; quand il avait la fièvre paludéenne, qui était la grande maladie habituelle du pays, il prenait de la quinine, et c'était tout. Jamais il n'a su la différence qu'il y avait entre un bon et un mauvais repas. En sortant de table, il aurait été bien en peine de dire ce qu'il avait mangé : il n'y prêtait aucune attention. Je ne me souviens pas de lui avoir vu prendre un bain, chose pourtant si salutaire dans ces pays chauds. D'ailleurs, comment aurait-il pu le faire durant les nombreuses années qu'il a passées dans les villages macédoniens? Dans les pays de rite oriental, les nombreux carêmes de chaque année ont gardé leur rigueur primitive. Il faut compter de cent quatre-vingts à deux cents jours d'abstinence, et d'une abstinence auprès de laquelle la nôtre n'est rien, car, non seulement la viande y est interdite, mais encore les œufs, le beurre, le fromage et les laitages, et même le poisson au grand carême qui précède la fête de Pâques. Or, il a toujours été d'une fidélité extraordinaire à garder tous ces nombreux carêmes. Ce n'est guère que dans les derniers temps, alors qu'il ne le pouvait plus, qu'on a pu obtenir de lui un peu de relâche sur ce point.

Sa piété égalait sa mortification. C'était un mission-

naire vraiment pieux, faisant ses exercices spirituels dans la solitude des villages, comme s'il avait été en communauté, gémissant seulement de ne pouvoir mener la vie commune. « Combien n'est-il pas difficile, pour ne pas dire impossible, d'observer les règles en dehors de la vie commune ! » écrivait-il, en 1885, au P. Fiat. Oui, c'était un homme de prière autant que de mortification, et ce n'est pas peu dire. Il n'était jamais embarrassé des loisirs que lui faisaient parfois ses séjours prolongés dans les villages, avec des gens dont le temps tout entier était consacré au travail. La prière et l'étude remplissaient ses journées. Cependant, vers le soir, pendant la veillée, il aimait à réunir un petit cercle autour de lui et à parler de religion et de piété, et il parlait souvent à ces gens simples de leur Mère du ciel pour laquelle il avait une dévotion toute spéciale. C'était un prêtre d'une vie intérieure très profonde et très versé dans la vie ascétique.

Zèle apostolique, austérité de la vie, piété vive et tendre, voilà les trois grandes vertus dont il ne s'est jamais départi de toute sa vie.

Malgré ces vertus plutôt austères, M. Joseph Alloatti resta toujours un confrère bon et aimable; bon caractère, il était très gai en récréation, aimant la plaisanterie, les jeux d'esprit, disons le mot, les calembours. Il était heureux de savoir la langue française, parce que, disait-il, elle se prête mieux que l'italienne à ces jeux de l'esprit.

En résumé, M. Joseph Alloatti a donné toute sa mesure, et il a rendu au Très-Haut grâce pour grâce. Il a rempli sa carrière d'une manière admirable et, quand il est arrivé devant l'Éternel, le Souverain Juge n'aura pu que lui dire : « *Euge, serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui; Lève-toi, bon et fidèle serviteur, et entre dans la gloire de ton Seigneur.* »

Hélas ! de la Mission de Macédoine, il ne reste que des ruines ; les guerres balkaniques de 1912 et 1913 ont été, pour elle, désastreuses. Les Bulgares catholiques ont dû quitter en grand nombre la Macédoine pour se transporter en Bulgarie. Comme le chantaient les Lamentations de Jérémie au Jeudi saint, « Juda a dû émigrer à cause de son affliction et du poids de la captivité. »

Du moins, sous la conduite de prêtres sortis du séminaire de Zeïtenlik, les catholiques macédoniens qui ont émigré en Bulgarie sont restés fidèles à leur religion et on peut espérer que, dans ce pays, ils seront comme le levain qui fait fermenter toute la pâte. Grâces en soient rendues à ceux qui ont évangélisé la Macédoine et tout particulièrement à M. Joseph Alloatti.

E. CAZOT.

HONGRIE

GEORGES TUTZ

Nous étions préparés, depuis deux ans, à la mort prochaine de notre cher Directeur et Père spirituel ; son départ a été néanmoins bien douloureux pour chacun de nous. Au son du glas, la nouvelle se répand en quelques secondes : le missionnaire de sainte renommée, le bon P. Tutz, est mort. Les passants se découvrent, récitent pour lui une courte prière ; on voit prier même ceux qui, d'ordinaire, ne se soucient guère de religion. D'où viennent donc cette vénération, cette sympathie générale ? Nous le comprendrons en étudiant un peu sa vie si simple, si pure, si sainte. Nous essayerons donc de la caracté-

riser en quelques traits. A notre grand regret, on sait très peu de chose sur sa jeunesse; nous n'avons à notre disposition ni notes ni écrits d'aucune sorte sur les événements de sa vie. Ou il n'a rien écrit sur lui-même, ou bien il l'a détruit avant sa mort. Tout ce que nous avons trouvé, ce sont quelques notes sur ses méditations à l'époque de son séminaire.

Son enfance nous est inconnue de même; seules, quelques lettres de sa correspondance avec sa mère et ses frères nous en révèlent de petits détails. Georges était le dernier d'une famille de cinq enfants. Il naquit le 23 avril 1880, à Németsprona. Ses parents étaient commerçants, tous deux vrais types de bourgeois profondément pieux. A peine âgé de dix ans, Georges perdit son père; sa mère eut la joie de voir son fils élevé au sacerdoce et mourut en 1909.

C'est à son excellente mère qu'il faut attribuer la plus heureuse influence sur le caractère, la manière de penser, la profonde piété de l'adolescent, comme ses lettres nous l'attestent; même pour le style littéraire, il prend sa mère pour modèle. On rencontre, çà et là, dans les lettres de la mère des passages, des expressions dont se servait volontiers et souvent notre vénéré directeur. Quel trésor incomparable pour toute vie humaine d'avoir eu une excellente mère! C'est notre mère qui nous apprend à prier, qui, la première, nous fait connaître le bon Dieu et dont les enseignements donnent à notre vie la direction voulue.

C'était une vie de famille modèle. Une charité sincère et profonde en unissait tous les membres. A l'occasion de la mort de Jean, Joseph, dans une de ses lettres, se plaint amèrement à son frère Georges, alors novice des Pères missionnaires, de la grande épreuve que Dieu vient de leur infliger, en les privant

d'un tel frère. « Je n'ai jamais eu la moindre dispute avec lui, écrit-il, et, depuis qu'il était marié, son épouse était, pour nous, comme une autre sœur. Malgré sa douleur profonde, elle ne cesse de répéter, parmi les prières et les larmes : « C'est vous, mon « Dieu, qui l'avez ainsi voulu; que votre sainte volonté « se fasse ! Que cette pieuse soumission soit aussi ta « consolation, cher Georges. Nous vivons dans la « ferme espérance de revoir un jour notre cher défunt « tout près du bon Dieu. » Ces lignes ne nous révèlent-elles pas une foi profonde et, malgré l'affection toute fraternelle, une généreuse acceptation des décrets divins ? »

Georges fit ses études d'abord à l'Institut des Pères Piaristes de Privigye, puis au lycée archiépiscopal de Nagyszombat. Dans cette dernière ville, il eut le privilège d'être logé à l'orphelinat des Sœurs de Charité. Il n'avait qu'un talent médiocre et ne pouvait atteindre au premier rang parmi les étudiants; il ne reçut néanmoins jamais de mauvaises notes. Un de ses compagnons d'études, suivant sa vocation religieuse, entra chez les Missionnaires Lazaristes; ce qui ne manqua pas d'impressionner notre Georges. A son tour, il sentit s'éveiller en lui la vocation religieuse, qui se développa peu à peu et devint forte et généreuse; il ne tarda pas à en informer sa mère. Le cœur de cette excellente femme déborda de joie à cette nouvelle. L'idée de pouvoir offrir son fils à Dieu comme missionnaire-prêtre parut à la pieuse mère une suprême satisfaction. Elle ne considérait guère les grands sacrifices inséparables d'une telle décision. Son âme généreuse ne pensait qu'au but glorieux de cette belle vocation. Elle remerciait Dieu de tout cœur d'avoir bien voulu appeler son fils au culte divin et n'avait pour elle-même aucune pensée égoïste.

C'est le grand-oncle, curé de Tuzsina, qui fit quelques observations : « Pourquoi ne pas te faire prêtre séculier ? » lui disait-il. Un autre oncle, frère de sa mère, pensait, heureusement, tout différemment. Lui-même, prêtre fervent, curé de Marianostra, — qui, plus tard, pendant la Commune de 1919, dut, en vrai martyr, payer de sa vie son inébranlable courage sacerdotal, — était plein d'enthousiasme pour la décision de son neveu. « Quoi ! lui dit-il, tu veux te faire Lazariste ? Mais en es-tu digne ? » Intérieurement, il en était charmé.

Georges prit donc l'habit de saint Vincent le 2 octobre 1898 et, deux ans plus tard, le 3 octobre 1900, il fit les vœux de sa Congrégation. Pendant le temps de son noviciat, sa conduite fut exemplaire. Sa générosité à excuser les fautes d'autrui, son caractère docile et doux, toujours disposé à rendre service aux autres, lui gagnait tous les cœurs. Il employait son temps à se préparer avec grand soin au sacerdoce, se distinguait par une dévotion particulière au Saint-Esprit. Sa mère paraît l'avoir influencé même à cet égard, car on trouve souvent dans ses lettres la recommandation d'invoquer et de vénérer surtout la troisième personne divine. Elle composa même, pour son fils, une prière en préparation au sacerdoce. Le fervent clerc était, du reste, entouré des plus tendres sollicitudes de la part de ses supérieurs, et lui-même fut d'une docilité touchante et plein de confiance pour ses directeurs spirituels. Aussi, avait-il besoin d'un guide sûr et énergique, car les épreuves ne lui furent point épargnées. Il eut à souffrir de malentendus avec ses maîtres et avec ses condisciples, de luttes et ténèbres intérieures. Il avait aussi des difficultés pour les études au point de presque désespérer du succès indispensable à sa vocation. Ses bons maîtres l'encou-

rageaient, l'aidaient à dompter toute langueur. Quelle bonne école de courage ce fut, pour plus tard, quand, après la guerre, son Ordre dut passer par beaucoup d'épreuves ! Sa mère, vraiment âme apostolique, ne cessait de l'exhorter à la confiance en Dieu, qu'elle nomme dans ses lettres « notre bon Père des cieux ».

La prière fut pour notre jeune missionnaire source de force et de lumière ; l'oraison devint, pour ainsi dire, son occupation préférée ; il passait tout son temps libre devant le tabernacle. Plus tard, comme directeur, il fut encore si assidu à la prière que des confrères et des élèves l'avertissaient souvent de ne pas rester trop longtemps à l'église, pendant l'hiver, car un refroidissement pourrait devenir funeste à sa santé délicate. Il souriait alors, disant : « Vous trouvez que c'est trop ? » Quant à la ferveur de son oraison, les notes spirituelles du temps de son noviciat nous en donnent une preuve incontestable. Nous ne citerons que ce passage, écrit le 6 décembre 1902 : « Il y a bien des luttes et des difficultés, mon Dieu ! Mais c'est de vous qu'elles m'arrivent ; aussi, je les accepte ! Vous voulez que je les fasse valoir au bien de beaucoup d'âmes et de la mienne. Que votre sainte volonté se fasse ! Je vous offre tout mon être, que toute ma personne soit à vous ! Ma vie désormais n'a qu'un seul but ; faites, Seigneur, que, pour le temps et pour l'éternité, je ne désire, ne cherche et ne possède que vous seul ! » De pareilles aspirations d'un ardent amour pour Dieu se trouvent sur chaque page de ses notes ; ses désirs de perfection augmentent d'année en année. Quel dommage qu'il ne nous reste qu'un seul cahier de notes ! Il paraît que, par humilité, il détruisit les autres avant sa mort. En possession de tous ses souvenirs, nous connaîtrions presque le complet de ses aspirations et prières. Du reste, cette charité pro-

fonde, ce recueillement tout intime en Dieu, avaient laissé des traces sur son extérieur. On remarquait une extraordinaire bonté, une attirante douceur dans l'expression de son visage. Il était un de ces personnages dont le contact, le caractère, les paroles, l'exemple rendent meilleurs. C'est ainsi qu'il se préparait au sacerdoce.

Enfin, arriva le grand jour, la fête suprême, où il reçut l'ordination sacerdotale, le 23 juin 1905. Pour ce jour, le plus beau de sa vie, il avait ardemment désiré la présence de sa mère. Cette joie, cependant, ne lui fut point accordée, car elle venait de tomber malade. Il se réjouit, en revanche, de pouvoir offrir à Dieu, dans ce moment solennel, un si grand sacrifice. Bientôt, il put revoir sa mère et son frère à Németsprona.

Il passe le premier temps de son sacerdoce comme catéchiste à Graz, plus tard à Vienne. Ses élèves lui sont extrêmement attachés et il reste en contact avec eux longtemps après son départ. Ce bon maître veille sur ses chers enfants avec une vraie sollicitude paternelle, et bien souvent les aide de ses conseils dans les difficultés de leur vie. Quelques-uns de ses premiers élèves, venus d'Autriche pour son enterrement, y pleuraient de tout cœur la perte d'un si bon père. Son rôle de catéchiste ne dura cependant que deux ou trois ans. Ses supérieurs le rappellent bientôt à Graz pour le charger de la sous-direction du séminaire. A cette époque, il commence à prêcher des retraites, à aller en mission, surtout en Hongrie. C'est encore lui qui, avec deux autres Pères Lazaristes âgés, entreprend une mission dans sa ville natale et aux environs. Ces travaux lui valurent une sérieuse maladie, qui le tourmenta pendant vingt ans. Pendant une mission, où il faisait grand froid, il dut confesser dans une tempé-

rature au-dessous de zéro ; ce qui lui causa une grave maladie intestinale, dont il ne pouvait plus se défaire. Ses supérieurs l'envoyèrent à Volosca, près de l'Adriatique ; ce qui lui rendit assez de forces pour pouvoir reprendre ses travaux, mais ne le guérit guère. L'ancien mal le reprit de nouveau et produisit une anémie chronique, cause de sa mort prématurée. Peu de jours avant sa fin, il s'estimait heureux d'être malade d'une maladie qui ne provenait ni de légèretés ni de débauches, mais de l'accomplissement du devoir.

En 1913, ses supérieurs lui confièrent la direction du séminaire. Cette charge devait manifester ses qualités personnelles de zèle ardent et de grande charité. Il savait gagner l'affectueuse vénération et la confiance absolue de ses novices. Il quittait la maison aussi peu que possible pour être constamment à la disposition de ceux dont il était chargé. Sa chambre leur était ouverte nuit et jour et ses élèves venaient à lui avec une naïveté enfantine, même pour les petits détails de leur vie journalière. Il n'était pas rare que, pendant une demi-heure, dix personnes vissent le trouver pour les plus différents besoins, et lui, le bon Père, ne perdait jamais patience. Que de fois lui fit-on observer qu'un empressement aussi charitable pouvait être exagéré et le fatiguer ! Il répondait avec douceur : « Je ne fais que mon devoir de directeur ! »

Quoique d'une grande bonté et d'une sage indulgence, il savait être sévère au besoin. Il ne pouvait souffrir aucun abus ; mais sa sévérité ne manquait jamais d'un fond de charité. Comme il avait à cœur l'avenir spirituel de ses élèves et le bon esprit de sa Congrégation, son zèle fut éminent pour tout ce qui touchait l'éducation à la vie spirituelle, à la vie parfaite, s'étant approprié l'avis de saint Vincent : « Trois missionnaires vraiment pieux, possédant l'esprit de

prière, valent plus que dix autres qui ne sont que savants et érudits, sans esprit d'oraison. » Aussi, est-ce à la prière, à la méditation, qu'il attachait le plus d'importance.

Il enseignait la vie spirituelle, non seulement en paroles, mais surtout par son exemple. Nous ne saurions nommer aucune vertu sacerdotale ou religieuse qu'il n'ait pratiquée à un haut degré ; il excella en obéissance et en humilité. L'ordre des supérieurs lui était sacré, il n'y connut aucune résistance ; dans ses doutes et difficultés, il demandait humblement leurs conseils. C'est surtout pendant les dernières années de sa vie qu'il donna un touchant exemple d'obéissance. Sa maladie l'ayant forcé de renoncer à sa charge de directeur, ses fonctions furent confiées à un jeune missionnaire, jadis son élève. Que de fois ce nouveau supérieur fut édifié de voir le vénéré M. Tutz lui demander humblement ses permissions, même pour les plus insignifiantes choses ! Il avait une correspondance étendue, mais ne se permettait jamais d'ouvrir une lettre à lui adressée sans la permission ou le contrôle de son supérieur.

Tout aussi exquise était son humilité. S'il croyait avoir réprimandé un de ses élèves un peu durement, il demandait publiquement pardon du mauvais exemple qu'il pouvait avoir donné en s'oubliant. Le nouveau séminaire des Lazaristes fut fondé, en 1918, à Budapest d'abord, à Piliscsaba ensuite. C'est alors que le bon Père s'aperçut de l'essentielle différence entre le caractère de la jeunesse hongroise et autrichienne. Accoutumé à la direction des adolescents de l'Autriche, il voulut user du même système dans sa patrie, mais comprit bientôt qu'il n'aurait pas le même succès. Il fallait étudier les nouvelles circonstances et s'adapter au nouveau milieu. C'était une tâche lourde et pesante.

Du reste, la politique confuse de ce temps, les années révolutionnaires avaient impressionné la jeunesse ; il fallait prendre parfois des mesures énergiques. Or, l'excellent Père considérait, dans son zèle, chaque devoir comme une nouvelle occasion d'humiliation. Qui pourrait mesurer tout le bien qu'il fit et toute la noble influence qu'il exerça sur ces jeunes âmes par sa patience et son humble douceur !

Faut-il encore mentionner une petite faiblesse de son âme ? Si quelqu'un dans son entourage commettait une faute, — nulle part la jeunesse n'est parfaite, — il s'en accusait lui-même, s'en estimait responsable et passait bien des nuits d'insomnie à cause de pareils soucis. Il souffrait beaucoup aussi des faiblesses morales commises dans d'autres ordres ou dans le clergé séculier et ressentait toute la portée de ces scandales, le grand mal qui s'ensuivait. Il en souffrait vivement ; ces pénibles impressions affaiblirent sa santé et hâtèrent sa mort. Il pria et faisait prier ses élèves et les fidèles pour le clergé, surtout aux quatre-temps.

Sa vie sacerdotale exemplaire lui valut beaucoup d'amis dans le clergé. Un grand nombre de prêtres le choisirent pour leur confesseur et directeur spirituel ; on venait chercher ses conseils. Il fut demandé pour prêcher et diriger des retraites. Aussi, la nouvelle de sa mort causa un deuil général et les membres du clergé vinrent nombreux à ses obsèques.

Une telle somme de travail, de souffrances, de soucis, devait agir peu à peu sur la constitution malade du bon Père. Sa maladie intestinale progressa ; il s'affaiblit de plus en plus et, au mois de novembre 1930, l'anémie s'aggrava. On le transporta à l'hôpital ; les médecins constatèrent son triste état et une maladie de cœur. Ces lourdes croix ne purent

troubler la douce sérénité de son âme. Si quelqu'un venait lui dire des paroles de regret ou de consolation, il l'édifiait par cette belle réponse : « Nous sommes dans la main de Dieu et c'est ce qu'il y a de meilleur ! » Son âme sacerdotale, si intérieure, ne se manifesta jamais d'une façon aussi noble que dans ses dernières souffrances. Son exemple édifiant attirait tout le monde. Ses médecins l'aimaient, le vénéraient. On les entendait dire : « Quel dommage pour lui ! Un tel homme, un tel prêtre, ne se trouve presque plus ! » Ils aimaient même à se confesser à lui. Pendant les deux dernières années de sa vie, il se rétablit plusieurs fois, au point de pouvoir quitter l'hôpital ; mais le mieux n'avait, hélas ! que peu de durée. Les bons Pères Lazaristes, les Sœurs de Charité, les médecins faisaient leur possible, employaient tous les remèdes pour sauver sa vie. On lui fit six fois des transfusions de sang et il était bien touchant de voir comment ses confrères, les médecins même, s'offraient pour lui donner leur sang, afin de sauver sa vie. Mais Dieu en avait disposé autrement et on dut se résigner aux décrets divins.

La patience ne lui fit jamais défaut. En août dernier, il eut une forte rechute, qui ne laissa aucun espoir à son entourage ; cependant, en septembre, il se trouva mieux. Il rentra dans sa chère maison, confiant en une guérison prochaine, disant même qu'il serait bien capable de prêcher. Il reprit sa messe quotidienne et, le jour des Morts, fut assez fort pour en dire trois. Vers la mi-décembre, un affaiblissement subit se produisit ; le malade perdit l'appétit ; il languit à vue d'œil. C'est alors qu'il déclara : « Il paraît que Dieu a d'autres desseins sur moi ! » En attendant, il continuait de dire chaque jour la messe, mais au prix de pénibles efforts, et même de réciter

le bréviaire. On le pria de cesser l'un et l'autre, de crainte de quelque accident. Il suppliait d'une manière touchante : « De grâce, ne me privez pas de mon unique joie en ce monde ! »

Le jour de l'an, il dit encore la sainte messe. Puis, vers neuf heures, une faiblesse extrême le force à se coucher, hélas ! pour ne plus se relever. Il sent sa fin prochaine ; ses confrères voient aussi l'imminence du danger. Chacun s'efforce de lui adoucir les derniers jours par quelque attention ou service délicat ; on veille près de lui la nuit, on lui fait des visites de charité. Toute la ville s'intéresse à sa santé. Le 2 janvier, vers le soir, le malade reçoit l'Extrême-Onction. La petite Communauté se rassemble dans sa chambre pour cette douloureuse cérémonie et chacun est touché jusqu'aux larmes lorsque le saint prêtre demande humblement pardon à ceux qu'il aurait pu blesser ou scandaliser. Ceux qui étaient présents ne purent contenir leurs larmes ; c'était vraiment la mort du saint. Le 3 janvier, il demanda et reçut la sainte communion après minuit. Le 4, M. le Visiteur vint le voir. Le malade ne respirait que faiblement. « Que Dieu vous bénisse pour votre charité ! » lui dit le mourant. Son pouls et sa respiration s'affaiblissant de plus en plus, on commença les prières des agonisants ; il répondit à voix basse à toutes les invocations. Vers dix heures, il demanda l'absolution pour la dernière fois et dit à son entourage : « Ne me laissez pas longtemps en purgatoire » ; ce fut la dernière parole que l'on put comprendre. A deux heures, sa belle âme quittait la terre pour l'éternité.

Ses funérailles furent une véritable marche triomphale. Tout le clergé des environs, ses confrères au nombre de 60, 200 Sœurs de Charité, qui pleuraient en lui leur vénéré confesseur, une grande partie des

habitants de Piliscsaba et des environs, lui faisaient cortège.

Son souvenir vivra longtemps dans la mémoire des siens. Il a élevé la jeunesse de trois provinces lazaristes, dont l'affection et la reconnaissance sincère ne lui feront jamais défaut. Son saint exemple animera toujours la jeunesse missionnaire. Nous croyons avoir gagné en lui un puissant médiateur de plus auprès de Dieu.

Michel JANISCH.

GRÈCE

*Lettre de M. DE JONCKHEYD, prêtre de la Mission,
à M. LEVECQUE*

Salonique, 29 octobre 1932.

MONSIEUR LE VISITEUR,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous à jamais!

Vous serez sans doute heureux d'avoir un petit rapport sur les terribles événements que nous avons vécus et qui continuent encore à nous inspirer des inquiétudes, car la terre est toujours agitée. Que sommes-nous devenus pendant ces terribles tremblements de terre qui viennent de secouer Salonique? Il est vrai qu'en Chalcidique, c'est-à-dire en la petite presqu'île au sud de Salonique, plus de deux mille personnes sont mortes et de très nombreuses maisons, d'ailleurs très mal construites, se sont écroulées. J'ai prié pour les morts, et les Grecs tâchent de trouver partout des ressources pour reconstruire plus belles toutes ces huttes en ruines. A Salonique, aucune

maison n'a été démolie, personne n'a été tué ni blessé. Est-ce à dire que cela n'a pas été terrible? Oh! non; plutôt épouvantable! Il semble que toute la terre crie et gémit et que les maisons dansent d'une façon sinistre. Voici ce que j'ai éprouvé moi-même. Lundi soir (26 septembre), à neuf heures et demie, je lisais mon saint bréviaire en notre petit oratoire. Tout à coup, j'entends au-dessus de ma tête un grand bruit, qui, je le croyais du moins, provenait des chambres où logent des Arméniens, peut-être encore occupés à leurs métiers. J'étais un peu agacé de ce qu'ils travaillaient si bruyamment au début de la nuit. Puis, les lettres de mon bréviaire se troublent; toute la maison bondit; je me lève, comprenant enfin que c'était un affreux tremblement de terre, et je me place devant la porte de l'oratoire, attendant la fin du tintamarre, ou la catastrophe finale. Cette fin n'arriva qu'après une minute d'anxiété. Se rend-on compte de la longueur effrayante d'une pareille minute! Tous les réfugiés, déjà debout et descendus, criaient de frayeur. Ensemble, nous allons faire de bien belles prières dans la chapelle des sœurs, qui tremblaient encore toutes d'effroi, mais qui étaient heureuses de me voir venir si vite pour les consoler. Un peu avant minuit, deuxième forte secousse, mais pas si longue que la précédente. Les Arméniens qui occupent le second étage de la maison, où l'on ressent plus fort les secousses, descendent leurs matelas et dorment dès lors en plein air. D'ailleurs, il fait, depuis ce jour-là, une chaleur absolument exceptionnelle et, le lendemain, chacun tâche de s'installer définitivement à la belle étoile. Je travaille toute la journée avec les enfants, afin de préparer une bonne place pour nos sœurs, derrière la statue de la sainte Vierge, vers le jardin. Une palissade les séparera des enfants, qui,

la première nuit, avaient dormi sur les bancs de la cour. Mardi, deuxième journée : petits tremblements, mais nombreux. Le soir, à sept heures, je vais arranger la sonnerie de notre grande horloge, qui était détraquée ; à peine ai-je commencé qu'un violent tremblement se fait sentir. Je croyais à chaque instant qu'avec la machine à laquelle je me tenais accroché, j'allais être précipité dans le jardin. Enfin ! Dieu soit béni ! il nous a encore bien gardés. Je n'ose pas dormir en chambre ; je me tiens sur la terrasse. Nuit calme. Mercredi, à cinq heures et demie, plusieurs personnes vinrent assister à la sainte messe et communier. J'avais distribué le « Pain des Forts » à une dizaine de personnes quand, tout à coup, le plus terrible tremblement de toute la série se produit ; deux enfants qui viennent de communier se sauvent de toute la vitesse de leurs jambes ; d'autres vont suivre ; je leur dis de rester : la courageuse sœur Joseph, qui veillait à la sacristie, où était installée la pauvre sœur Vincent, plus infirme que jamais, vient rassurer les enfants, qui se décident, plus morts que vifs, à demeurer en place. Durant tout ce temps, je tenais, d'une main, le saint ciboire, et, de l'autre, la rampe de la table de communion ; je confiais le sort de la maison et de ses habitants, ainsi que ma propre vie, à la puissance de mon Jésus. Le calme revint enfin et je distribuai encore cinq ou six communions. Sœur Vincent, à la sacristie, désirait également communier ; tandis que je faisais les quelques pas qui me séparaient d'elle, voici un nouveau tremblement qui se produit, violent encore, mais pas long ; je m'appuie quelques instants contre la porte de la sacristie et je puis enfin achever dans un calme relatif les saintes cérémonies. Mais tandis que, chez nous, tout s'était passé dans un calme édifiant, à la paroisse de Salonique, au con-

traire, ce fut un sauve-qui-peut général, d'autant plus qu'un morceau de plâtre s'était détaché du plafond et était venu se briser sur un banc au fond de l'église avec un sourd fracas. Pour qu'il ne nous survienne plus des événements si graves durant la célébration de la sainte messe, j'installe, ce jour-là même, un autel dans la cour des enfants, devant la chapelle, mais pourtant suffisamment loin des murailles. Le soir de ce jour de terreur, sœur Gabrielle, du dispensaire de Salonique, amène à Zeitenlik la bonne nonagénaire sœur Augustine et, un peu plus tard, arrivent encore toutes les filles de nos sœurs de la ville, accompagnées des sœurs Louise et Odile. Toutes essayent de dormir dans la cour, mais les langues avaient tellement de choses à raconter que les yeux restèrent ouverts la plus grande partie de la nuit. Toutes assistèrent aussi à la messe en plein air, durant laquelle j'eus la joie de distribuer de nombreuses communions. Comme la journée se passa dans le calme, avec seulement de légères secousses, elles ne revinrent pas le soir, pour ne pas imposer trop de dérangements. Et, depuis lors, tout le monde a regagné les chambres, d'abord les moins peureux, puis ceux qui craignaient de contracter quelque pneumonie, puis les autres, de peur d'être accusés d'une trop grande couardise. Les tremblements assez forts continuent, très irrégulièrement et donc d'une façon énervante. Avocats et docteurs furent les premiers à quitter presque tous leur bonne ville de Salonique, se rendant au plus tôt, par train, ou bateau, ou avion, à Athènes et surtout à Naoussa, beaucoup plus rapproché, et où aucune secousse ne se fit sentir. Et maintenant, les journaux nous exhortent à la patience et nous disent que nul ne peut prévoir combien de temps dureront encore ces séismes : des jours, des semaines, ou des mois et peut-

être des années. Nous craignons fort qu'ils aient réellement un peu raison. Voici déjà un mois passé depuis les grandes secousses de fin septembre et presque tous les jours de nouveaux tremblements, souvent même assez forts, se produisent. Dimanche dernier, deux, dont un à la fin de la grand'messe à la paroisse, a même failli produire une panique; il était fort heureusement très court. Mardi, de nouveau deux; le second fort aussi, quoique effrayant. Hier soir et cette nuit, encore deux; il semble qu'ils se produisent par séries. Comme, dans toutes ces circonstances, on sent sa petitesse et la nécessité de se tenir toujours bien près du bon Dieu! Qu'il soit notre seul Maître et Souverain, et qu'il nous protège en tout-puissant Seigneur! Que nous-mêmes surtout — n'est-ce pas? — nous n'apportions jamais d'obstacle à ce que son règne s'établisse bien fortement en nous!

Je demeure, dans les saints Cœurs de Jésus et de Marie Immaculée, votre tout dévoué et bien obéissant confrère.

F. V. de JONCKHEYD,

i. p. C. M.

TURQUIE

SOUVENIRS ANECDOTIQUES D'UN ANCIEN ÉLÈVE
DU COLLÈGE SAINT-BENOIT DE CONSTANTINOPLE
(1888-1896)

Depuis toujours, je désirais prouver ma reconnaissance aux Lazaristes qui m'ont élevé, et acquitter un peu de la dette énorme que j'ai contractée envers eux. A cet effet, l'année dernière, j'ai écrit un article sur

le collège Saint-Benoît de Constantinople, où j'ai fait toutes mes études. Cet article, quoique sans prétentions littéraires, a été jugé digne de paraître dans les *Annales de la Congrégation de la Mission*, tome 97, n° 3, de 1932. Et qui plus est, il m'a valu des félicitations de Lazaristes et de Filles de la Charité un peu de tous côtés.

Or, comme « succès oblige », j'ai creusé le fin fond de ma mémoire pour y trouver quelques souvenirs anecdotiques inédits sur ce cher Saint-Benoît que je ne puis oublier. Depuis trente-sept ans que je suis professeur, je garde fidèlement des mémoires... Ah ! si je l'avais fait étant élève ! Mais j'ai confiance en cette mémoire que mes bons maîtres ont si merveilleusement développée. Puissent ces quelques notes, qui n'ont pour elles que ces deux seuls mérites : l'exactitude et la sincérité, trouver auprès de ceux qui me feront l'honneur de les lire, le même accueil bienveillant que mon article de l'année dernière !

J'ai commencé par la huitième avec la bonne sœur Agathe, déjà bien âgée à cette époque (1888). Nous étions assez nombreux. Deux de mes camarades me sont restés inoubliables : l'un, parce qu'il était déjà depuis *cinq* années en huitième lorsque je l'y trouvai ; le deuxième, parce qu'il était dissipé au possible. Il inventait toutes sortes de bêtises pour nous faire rire. Lorsqu'il s'absentait de la classe, il savait, pour rentrer, imiter la manière de frapper de notre Directeur, ce qui nous faisait nous lever tous, pour voir apparaître N. O. Dieu ait son âme, car il est mort à la fleur de l'âge, après avoir pris froid au sortir d'un bal !

Mais sœur Agathe savait punir ; les mots « sans dessert » pleuvaient pour le moindre écart à la discipline.

Les leçons avaient lieu de 8 heures à midi et de 1 h. 1/2 à 4 h. 1/2. A 8 heures, c'était la prière du matin, très longue, avec, à la fin, le patron spécial du jour de la semaine, avec chant. Sœur Agathe entonnait de sa voix chevrotante, et nous... pouSSIONS des cris, sans doute pour la couvrir. Elle prenait le ton si haut !

A chaque heure, — la grande horloge qui surmonte notre magnifique bâtiment sonnait les heures, les quarts, les demies et les trois quarts, — interruption de quelques minutes de notre travail pour honorer quelque trait de la Passion de Notre Seigneur. A 9 heures sonnant, debout : « A 9 heures, Notre-Seigneur fut couronné d'épines ». On se rasseyait. A 10 heures, récréation ; rien pour Notre-Seigneur. A 11 heures, debout : « A 11 heures, Notre-Seigneur fut chargé de la Croix ! » A midi, l'*Angelus* primait. A 2 heures, rien. A 3 heures, à genoux : « A 3 heures, Notre-Seigneur mourut sur la Croix », et récitation psalmodiée de *O Cruz ave. O Jésus!* ce latin estropié par des bambins de neuf à onze ans ! Les quatre vers incompréhensibles et incompris. A 4 heures, debout : « A 4 heures, Notre-Seigneur eut le côté percé d'une lance et il en sortit du sang et de l'eau ! » Ce qui nous faisait impression, c'était la liaison du *g* en *k*, du *sank* et de l'eau. Nous n'étions guère forts en français !

A 4 h. 1/4, un quart d'heure avant la fin de la classe, note de la conduite pour la journée. La bonne sœur avait un carnet, et, à chaque méfait, s'armait d'un immense crayon qu'elle enfonçait jusqu'au fond de sa gorge, et marquait un point à côté de notre nom. Chaque point donnait une note de moins. Lecture des noms par ordre alphabétique ; si le deuxième avait la même note que le précédent, elle ne la disait pas, mais se contentait de dire : *Idem*. Nous, alors,

d'une commune voix, comme si nous nous étions donné le mot, de crier en scandant : « Ma Sœur, qu'est-ce que cela veut dire *idem*? — La même chose », répondait-elle d'un air furieux et invariablement, car cela se faisait tous les jours, et se répétait maintes fois.

Chère sœur ! Non, je ne vous oublie pas. Tout le mois de février, où c'était votre fête, le 5, je prie pour vous, quoique vous soyez certainement au ciel. Et de plus, je demande votre intercession pour moi et les miens. Et bien souvent, quand l'heure sonne, je répète ce que vous nous aviez appris à dire, il y a quarante-six ans.

De temps en temps, M. Lacambre, celui qui m'a initié au latin, lorsque je passai en septième, à Noël, venait nous apprendre à chanter. Il y avait dans notre classe un bel harmonium avec une belle plaque en cuivre : « Don du R. P. Fiat, pour le petit Collège. » C'était nous, le petit collège. Plus tard, cet harmonium fut transporté à notre église, et souvent j'eus l'honneur d'y accompagner mes camarades aux offices.

A côté de notre classe, il y avait la neuvième, séparée par un mur mitoyen. Sœur Gabrielle la dirigeait. Elle venait remplacer chaque jour sœur Agathe pendant une demi-heure. Cette absence nous a toujours intrigués. Plus tard, nous apprimes qu'elle allait déjeuner vis-à-vis, à la Providence. Nous en profitons pour demander à sœur Gabrielle « des histoires ». Et alors, elle nous expliquait l'Histoire sainte, dont les scènes étaient représentées sur les tableaux qui tapissaient nos murs.

Et, pour finir avec les sœurs, que j'ai eues seulement trois mois, beaucoup plus tard, une sœur s'est occupée de notre lingerie, la bonne sœur Émilie, qui, comme maîtresse, avait laissé à Smyrne d'excellents souvenirs.

Voilà la huitième finie ; au nouvel an 1889, j'étais en septième avec M. Maurice, qui est resté très peu à Saint-Benoît. Nous n'avons jamais cherché à apprendre où il était après nous avoir quittés. Je me trouvais mêlé en septième à des camarades beaucoup plus âgés que moi. Je dus lutter ferme. Un souvenir : j'avais deux camarades israélites, deux frères, tous les deux dans la même classe. Or, le premier samedi, M. Maurice interroge l'aîné en classe. « Monsieur, je ne sais pas. — Pourquoi? — Je n'ai pas étudié. — Et pourquoi? — Parce que c'est le sabbat, et on ne travaille pas le sabbat. » Ce furent les seuls israélites orthodoxes. Les autres n'y firent jamais attention.

En septième, j'eus la rougeole et, comme tous les hôpitaux étaient pleins, on m'expédia à « la Paix » avec un autre de mes condisciples. Soigné comme vous le pensez bien, quand il y a des Filles de la Charité ! Un bon vieillard, M. Cassagnes, faisait la navette entre Saint-Benoît et l'hôpital de la Paix.

Des années après, lorsque nous retournions à pied de notre campagne de Bébek, nous nous arrêtions à « la Paix » boire de l'eau ; puis le tramway nous ramenait chez nous.

L'année scolaire 1889-1890 me trouva en sixième avec M. Thoillier. Je ne répéterai ici rien de ce que j'ai mentionné dans mon premier article en 1932. M. Thoillier fut très sévère ; tant mieux ! Cependant, vers la fin de la classe, quand nous avons été bien sages, il nous lisait de jolis livres, dont avec anxiété nous attendions la suite.

Puis vint la cinquième, avec M. Cazot, aujourd'hui Vicaire général de la Congrégation, le seul avec lequel je suis en correspondance régulière depuis trente-sept ans que nous nous sommes quittés. Son poste éminent ne l'empêche pas de répondre aussitôt aux

lettres de son petit Charles, son élève préféré. J'ai eu le bonheur de le revoir plusieurs fois, la dernière à Athènes, où il était venu, il y a quelque vingt ans, prêcher le carême, car, de 1900 à 1911, comme le dit très bien mon ancien et très cher élève, Wladimir d'Ormesson, fils du ministre de France à Athènes, dans son dernier ouvrage publié à Paris : *Enfances diplomatiques*, « chaque printemps, un prédicateur français venait prêcher le carême à Athènes. C'était une tradition à laquelle mon père tenait beaucoup, car elle mettait en honneur la spiritualité et la langue françaises ». M. Cazot y vint deux fois et les deux fois il y fut très goûté. Les sermons avaient lieu tous les vendredis, après le Chemin de la Croix, et tous les dimanches à la messe de dix heures. De plus, le sermon du Vendredi saint à l'office du matin, après la Passion. Naturellement, j'étais tout à sa disposition pour lui faire voir Athènes, et c'est moi qui l'ai reconduit à bord, au Pirée, après son sermon du Vendredi saint. Depuis lors, je ne vous ai plus revu, mon cher et vénéré maître ; seules vos lettres viennent me rappeler régulièrement que vous m'aimez toujours comme je vous aime. Et à ce propos, je ne puis que regretter que cette tradition ait cessé bien vite, et hélas ! sous un archevêque français, le seul que nous ayons eu parmi les six qui ont occupé ou occupent le siège de saint Denys l'Aréopagite... Qu'on m'excuse si, en dehors de mon sujet, je mentionne le passage de M. Bremond, depuis lors académicien...

M. Cazot nous avait partagés en deux camps. J'étais à la tête de l'un d'eux. Une émulation terrible régnait parmi nous. Le mercredi soir, addition des notes de chaque camp ; celui qui l'emportait était libre de devoirs le lendemain. Or, l'impartialité m'oblige à avouer que nous l'emportions très souvent pour un

point ou un demi-point sur le total ! Mon émule était aussi très calé ; nous nous disputions les prix avec acharnement. Nous étions tous des condisciples de la septième et de la sixième, sauf un nouveau, qui nous arriva subitement en cinquième et qui, à sa première version latine, eut 9 sur 10. Grand branle-bas ! Est-ce qu'il allait nous donner du fil à retordre ? Heureusement pour nous, ce fut sa seule bonne note ; il ne resta que deux ans. M. Cazot nous faisait tout : français, latin, grec ancien, même les mathématiques, pour lesquelles, cependant, on lui donna, dans le courant de l'année, M. Mérolla comme aide. Il avait même appris le grec moderne très bien. J'ai lu de ses sermons en cette langue. D'ailleurs, il avait le don des langues. N'a-t-il pas appris le bulgare à Zeïtenlik, près Salonique ?

Et me voilà en quatrième avec M. Guwy, qui m'a suivi en troisième. « Le bon Dieu ne veut pas nous séparer », me disait-il. Et moi : « C'est écrit ! »

J'ai déjà mentionné sa sévérité. En classe, défense d'avoir ouverts les livres des leçons. Quel homme méticuleux ! Un jour, en grammaire latine, tous les élèves, sauf celui qui écrit ces lignes, ont eu une mauvaise note, parce que chacun, à tour de rôle, répétait la même phrase sans savoir où il péchait : « Nous avons comment fait-on. » Moi, sans me vanter, je dois dire que j'avais compris ses goûts et sa manière dès le début. Chaque jour, vingt vers latins à réciter par cœur. Si l'on hésitait une seconde, alors cet arrêt du jugement dernier : « Asseyez-vous ! », tant il faisait sonner les s. M. Guwy tenait à un brouillon de notre part. Malheur si un seul mot n'était pas pareil à la copie !

Deux ans après, lorsque je montai en seconde, nous trouvâmes les cours. Désormais, chacun de ces mes-

sieurs eut un cours : M. Guwy, le latin; M. Cazot, le français; M. Guérovich, les mathématiques et les sciences. Pour moi, en seconde et en rhétorique, rien de particulier. Prière de s'en rapporter à mon article des *Annales* de l'an passé.

On peut dire que M. Guérovich porta les sciences au point qu'elles le méritaient. Il succéda au bon Père Régnier, dont j'ai vu célébrer la cinquantaine à Saint-Benoît, Cabinet de chimie; manipulations hors ligne; une petite dynamo pour faire de l'électricité, malgré le veto de S. M. Abdul Hamid, qui voyait de la dynamite partout où il y avait le préfixe dynamo; même une machine à fabriquer de la glace, qui nous rafraîchissait en juin.

M. Mérolla créa notre beau musée ornithologique, anatomique, minéralogique et botanique. Je suis fier d'avoir été son aide. Il m'a appris à empailler. C'est vraiment un monument peu banal d'initiative privée, unique en son genre.

Il fut précieux pour le théâtre; peintre émérite, il nous fit un décor. J'ai eu le plaisir de l'accompagner, en juillet, à Santorin, où il prêcha la retraite aux Filles de la Charité. Quel compagnon de voyage admirable! Quelque verve inépuisable! Que d'anecdotes! Et en ce temps-là, le voyage durait toute une semaine!

Nos professeurs de sciences nous offraient des feux d'artifice à certaines solennités.

M. Romon ne m'a laissé le souvenir que de son enseignement d'instruction religieuse. J'étais en quatrième, mais il y avait les quatre classes réunies : de la quatrième à la première. Nous récitons les mêmes leçons, sans bénéficier du privilège qui, au catéchisme, donnait le droit de sauter les questions difficiles aux jeunes quatrièmes. De plus, récitation de l'Évangile par cœur chaque dimanche.

M. Vachette, notre procureur, m'a montré une telle confiance que je l'ai aidé pour les fournitures classiques.

Ces messieurs, à tour de rôle, chaque dimanche, à la grand'messe de neuf heures, prêchaient après l'évangile. Quand c'était un de nos professeurs, nous étions pleins d'admiration. Tous prêchaient très bien; leurs sermons étaient de vraies leçons de style.

A la rentrée de septembre, il y avait trois jours de retraite. Dans les hautes classes, nous étions tenus de raconter les deux sermons quotidiens. J'avais, grâce à Dieu, une telle mémoire que je les ai précieusement gardés; et, si le bon Dieu m'avait fait l'honneur de m'appeler au sacerdoce, je n'aurais eu qu'à les dire tels quels. Je garde surtout l'année de M. Droitcourt et de M. Planson; car mon illustre compatriote, M. Murat, parlait si simplement que nous ne le goûtions pas, nous, littérateurs. Le premier soir, à l'ouverture, c'était le *Unum est necessarium*! Et ainsi de suite.

Nos maîtres d'études. Jusqu'à l'arrivée des Frères Maristes, de 1888 à 1892, j'en ai eu de toutes sortes qui, hélas! n'arrivaient pas à nous tenir. Ils n'avaient pas la discipline de nos maîtres, surtout les prêtres séculiers d'un peu partout. Il fallait avoir recours à nos professeurs, qui venaient nous tenir la bride.

Je ne saurais terminer sans un mot sur nos professeurs laïques. J'en ai eu deux pour le turc : M. Manusson et M. Ceraci. Je ne puis oublier M. Roberts pour l'anglais, un vrai gentleman. Quant à l'allemand, je ne l'ai pas suivi; mais mes camarades me racontaient ses propos. « Faisons la *correcture* du devoir », disait-il. On avait beau lui dire que c'était *correction*, il s'en fichait. « Pourquoi dites-vous entr'ouvrir et non entrefermer », disait-il. « Vous autres, Français, vous avez un drôle de langage. » Ainsi de suite. Et M. Keus-

seyan, qui a succédé au bon M. Lacombe pour le sol-fège ! Premier prix du Conservatoire, très fort en musique, mais peu en discipline. Un gendarme l'assistait toujours : pardon ! lisez un de ces messieurs. C'était un ancien élève de Saint-Benoit, membre de l'Union amicale des anciens élèves des Collèges de Saint-Benoit et de Bébek, laquelle nous donnait une séance amusante par an, et le prix de discours français en rhétorique, que j'ai eu l'honneur d'avoir, grâce aux excellentes leçons de M. Cazot. Si le gendarme n'était pas là, le soir, à la lecture spirituelle, M. Planson disait son refrain : « On n'a pas été sage à la leçon de musique ! »

Au réfectoire, midi et soir, lecture. M. Planson donnait souvent le *Deo gratias* dans la semaine. J'en avais la direction pour ainsi dire. Le matin, au petit déjeuner, se formaient les futurs lecteurs. Mais les autres aussi nous en racontaient ! Je me souviens de celui qui nous a lu à midi un guet-apinss (apens), et, un autre jour, dans un voyage en Chine, qu'il s'est présenté à une *mandarine* ! Le préfet de discipline donnait un demi-verre de vin, que je remplissais d'eau et que je portais au lecteur.

Avant la lecture, quelques versets de l'Évangile. A la fin, le *Martyrologe* à midi et l'*Imitation* le soir. Ah ! ce martyrologe ! il y avait des jours où ça ne finissait pas, et l'on en sautait des saints ! Une fois, quelqu'un a été attrapé, parce qu'il avait sauté le principal saint, pour aller plus vite. Coup de sonnette ! reprise de la lecture. Moi, j'avais trouvé un truc, que j'ai gardé pour moi : je sautais la description détaillée du martyr et disais : « Après plusieurs tourments, eut la tête tranchée. »

Quand Mgr Bonetti présidait notre table, j'étais lecteur d'office et, m'inclinant profondément, je disais :

Jube, Reverendissime Pater, benedicere. J'avais aussi la charge de réciter la prière du matin et celle du soir, pendant plusieurs années, avec la lecture de la vie du saint du jour.

Et mes camarades? Il serait trop long d'en parler. Je mentionne G. D., promoteur des dissipations. M. Planson a failli le renvoyer. Une autre fois, il l'avait puni de huit jours de piquet et au pain sec pour un manquement à la discipline. Et il avait l'oreille dure. Un jour, il va chez M. Vachette. Il frappe une fois : « Entrez. » Une deuxième : « Entrez. » Il n'entendit pas. Une troisième, alors M. Vachette lui-même vient ouvrir. « Mon enfant, vous êtes sourd! — Non, Monsieur, je n'entends pas. » Classique. Une année, à la Pâque grecque, une balle de revolver tomba dans la cour et, par ricochet, le blessa à la jambe. On le transporta à l'hôpital français. Heureusement, ce n'était rien. Cette habitude sauvage existe encore de tirer le jour de Pâques.

Nous avions aussi des souffre-douleur, N. E. entre autres. Pâte excellente, mais, hélas! je me repens toujours de l'avoir assailli à table, un jour de *Deo gracias*, à coups de latin. Il présidait notre table. J'étais au bout pour être près de la chaire du lecteur. Je ne sais comment, en le taquinant, je laissai échapper un mot latin. Et lui qui ne suivait pas le latin : « Vous aussi, parce que vous savez *un mot* de latin! » Moi, un mot de latin! j'étais en philo, avec M. Cazot comme professeur et directeur. Mal lui en prit, car me voilà récitant tout le latin, ou presque, que je savais. Et il y en avait! Petit à petit, je m'échauffai; tout le réfectoire fit silence; je ne m'en aperçus pas et mon éloquence démosthénienne s'en donnait! Le bon M. Cazot me contemplait... Et j'avais une voix formidable. Lorsque j'étais de lecture, on fermait la porte du réfectoire de

ces messieurs, car ma voix couvrait celle de leur lecteur.

Encore un mot pour démontrer aux générations présentes notre discipline d'alors. C'était au cours de chimie. M. Guérovich punit un élève, un Français, dont le père était à Salonique. « Un quart d'heure de piquet. — Je ne le ferai pas ! Cela regarde le préfet de discipline. » C'était M. Cazot qui cumulait cette fonction avec son professorat. A quatre heures et demie, à la récréation, M. Cazot l'annonce. « Je ne le ferai pas ! Cela regarde M. le Directeur. » On avise M. Planson, devant qui il répète le *Non serviam*. Sans se troubler, M. Planson sonne le frère Murat, qui faisait les courses en ville. « Prenez cet élève et conduisez-le au Consulat de France ; il ne peut coucher ici. » Nous vîmes alors l'élève tomber aux genoux de M. Planson, sangloter, supplier ; nous ne le revîmes plus.

Une année, les Jésuites de Constantinople célébrèrent un centenaire de saint Louis de Gonzague. Nous fûmes invités à aller chez eux chanter les vêpres en faux-bourdon. M. Droitecourt fit le panégyrique.

Un peu plus tard, ils fermèrent leur collège. Tous leurs élèves vinrent chez nous. Je dois dire — excusez mon impartialité — que nous étions toujours avant eux pour les notes et les compositions hebdomadaires. Et c'est ainsi que Sainte-Pulchérie vint s'ajouter à Saint-Benoît.

M. Planson, qui avait rétabli l'Association des Enfants de Marie le 8 décembre 1893, une fois en mai nous conduisait à Notre-Dame de Lourdes des Géorgiens : messe avec chants et communion générale ; puis, déjeuner sous les arbres des Pères, parmi lesquels je reconnaissais deux anciens de Saint-Benoît dans les hautes classes, quand moi je n'étais qu'en

septième. Je touchai leur magnifique harmonium.

J'ai toujours aimé à servir la messe. Mais ce rôle, à Saint-Benoît, était réservé aux seuls séminaristes. Cependant, je profitais des vacances de Noël et de Pâques. Mon rôle auprès de l'organiste pendant cinq ans m'a toujours empêché de faire l'enfant de chœur. A mon dernier Noël, 1895, j'ai servi neuf messes. Après la messe de minuit et le chocolat traditionnel, quand je me couchais vers 1 h. 1/2, M. Lacambre vint me demander de lui servir la messe à 5 h. 1/2; à 7 h. 1/2, M. Vachette, indisposé, dit les siennes dans la chapelle privée; à 10 h. 1/2, M. Murat les siennes. Cela fait bien neuf; et comme ces messieurs étaient très longs, je puis dire que c'était bien dix-huit!

Et voilà des souvenirs jetés sans prétention littéraire. Puissent les Lazaristes et les Filles de la Charité qui les liront y trouver l'expression de mon respect, de mon affection, de ma reconnaissance envers ceux qui m'ont élevé, grâce à qui j'ai pu jouir d'une si bonne renommée à Athènes! Que le bon Dieu fasse toujours prospérer leurs œuvres comme les rameaux de l'olivier, surtout en Orient! C'est le vœu le plus cher à mon cœur, qui leur appartient tout entier.

Charles SPARTALI,

Professeur de langue et de littérature françaises,
Officier de l'Instruction publique.

Athènes, mars 1933.

ASIE

L'ORPHELINAT DE ZOÛK MICHAËL AU LIBAN

« Monsieur Barrès, instruisez, émouvez les esprits », demandait-on en 1914 au visiteur passionné qui parcourait les pays du Levant ; et le résultat de ces instances fut l'inoubliable « Enquête », où le grand amateur d'âmes montra, entre mille autres exemples, ces Lazaristes promenant dans les sentiers des Bacchantes, aux sources de l'Adonis, « la plus haute pensée de l'Occident », ou ces fils de M. Vincent réussissant ce magistral problème de fabriquer des Franco-Arabs.

Que ces prestigieuses évocations ne rejettent pas dans l'ombre la tâche plus modeste qu'accomplissent aux mêmes places des missions presque ignorées.

Il en est une installée sur les pentes du Liban, dans un site sublime, parmi les souvenirs de plusieurs civilisations, et où, sans se soucier de tant de grandeurs, l'on ne connaît et pratique que deux sentiments : la charité et l'amour de la France. C'est l'humble orphelinat de Zouk Michaël, où les religieuses de Saint-Vincent-de-Paul élèvent cent quarante-cinq enfants trouvés ; c'est là qu'une fillette vivant dans la plus pure atmosphère de bonté et de douceur sut un jour trouver pour le général Weygand ce seul et touchant souhait de bienvenue : « Quand on est bon comme vous, on ne devrait jamais mourir. »

L'œuvre date de 1870 ; anéantie pendant la guerre, elle fut reprise en 1918 ; le haut-commissariat de

France lui confia alors quatre-vingt-treize enfants, orphelins et abandonnés, et assura leur ravitaillement et leur habillement jusqu'en 1924. Depuis cette date, elle a vécu grâce à des subventions, malheureusement précaires.

Or, elles sont aujourd'hui cent quarante-cinq orphelines ou abandonnées de tout âge — dont quinze absolument infirmes — à qui l'on avait assuré jusqu'à présent le pain quotidien, des légumes et un peu de viande une fois par quinzaine. Elles ont été apportées là tantôt à trois jours, tantôt à cinq ans, la nuit le plus souvent ; Jeanne Duporche fut déposée à l'entrée de la chapelle ; Marguerite Dutertre sur le bord du chemin ; Claire Olivier avait été suspendue à une branche d'olivier ; Jeanne Buand fut recueillie dans la buanderie, et Marie Épinglée était accompagnée d'une petite note demandant qu'elle reçût le baptême catholique. Maintenant, sous ces noms naïfs, elles ne font plus qu'une famille, où l'on parle, sent et comprend comme en France. Mais toutes ces enfants au sombre regard, au teint mat, aux cheveux noirs, aux gestes prompts et souples, ont faim, réellement, brutalement faim.

Et puis les bonnes sœurs auraient manqué à toutes les traditions si, avec leur belle confiance en la Providence, elles n'avaient entrepris bien d'autres besognes : elles ont résolu de secourir, par la création d'un ouvroir externe, les femmes et les filles pauvres du village de Zouk ; elles se sont mises à faire la classe gratuitement (125 élèves des deux sexes) ; elles ont installé un petit dispensaire, une pharmacie. Et pour cela il a fallu réparer et aménager des locaux. Aussi, s'est-on terriblement endetté. Il reste à payer 50 000 francs, et il reste d'abord à vivre pendant des mois qui s'annoncent spécialement difficiles.

Songeon, en face de telles menaces, aux angoisses, aux fièvres de ces créatrices d'œuvres lointaines, songeon au génie d'organisation, de volonté, de courage qu'elles prodiguent.

René GISCARD D'ESTAING.

(*Journal des Débats*, 29 mars 1933.)

UN GRAND ÉDUCATEUR DE LA JEUNESSE LIBANAISE

M. ERNEST DIAB

A l'aube de l'année 1933, — 1^{er} janvier exactement, — les Pères Lazaristes de la province de Syrie ont eu la douleur de perdre leur doyen très aimé et très vénéré, le R. P. Ernest Diab.

C'était un des derniers survivants d'une belle pléiade de missionnaires lazarisistes indigènes, presque tous anciens élèves du collège d'Antoura, que dirigent au Liban les Lazaristes. Successivement, les années précédentes ont vu disparaître M. César Koury, archevêque nommé de Tyr, qui renvoya ses Bulles à Léon XIII, pour ne pas être sacré et rester fidèle à sa vocation; le P. Ackaoui, qui, durant de longues années, missionna dans les montagnes du Liban; le P. Joseph Koury, le « Saint de Damas »; le P. Ouannès, qui, au cours de la grande guerre, de Tripoli, aida les Français de l'île de Rouad à faire parvenir aux Maronites affamés les secours de la France.

Le P. Diab était né à Beyrouth, en 1847, de père maronite et de mère française. S'il est vrai, comme le dit le poète, que « tout homme a deux pays, le sien et puis la France », le P. Diab put le dire au sens réel du mot. Sa belle carrière de missionnaire l'appela à servir tour à tour ses deux patries, qu'il aimait d'un profond amour.

Vers l'âge de dix ans, il entre au collège d'Antoura, caché, à proximité de Beyrouth, dans un vallon que forment les derniers contreforts du Liban, à l'abri des vents aussi bien que des troubles politiques et religieux qui, périodiquement, ensanglantaient la montagne du Liban. Les Pères Lazaristes, à la demande de Rome et de la France, avaient fondé ce collège en 1834 pour permettre à la population chrétienne de sortir de l'ignorance dans laquelle elle croupissait alors et, du fait même, relever son niveau moral et sa situation sociale. Au cours de brillantes études secondaires, le jeune Diab entend l'appel de Dieu au sacerdoce. Il ne conçoit la vie sacerdotale que sous la forme de ses maîtres, les Pères Lazaristes. En 1864, très jeune, il part pour Paris, où il est admis à la Maison-Mère des Pères Lazaristes. La guerre de 1870 ne lui laisse pas le temps d'y être ordonné prêtre. Ses supérieurs le renvoient dans son pays, à Damas, où, en attendant le sacerdoce, il est appliqué à l'enseignement et exerce les fonctions d'économe. L'année suivante, il a l'insigne bonheur de recevoir la prêtrise, à Jérusalem, au Saint-Sépulcre même, des mains du patriarche latin de Jérusalem.

En 1872, ses supérieurs l'envoient professer dans la maison de sa jeunesse, au collège d'Antoura. Il avait comme collègue le vaillant vicaire apostolique actuel de Madagascar-Sud, Mgr Crouzet, « l'homme qui ne meurt pas », au dire des Malgaches. En 1878, nous le retrouvons à Alexandrie comme professeur de rhétorique au collège qu'y dirigeaient alors les Pères Lazaristes. Ce collège devait être brûlé quelques années plus tard, au cours de la révolte d'Arabi pacha, et ne plus se relever de ses cendres.

La première activité de la carrière de missionnaire du P. Diab avait été consacrée à sa patrie d'origine.

Une partie de celle de son âge mûr sera donnée à la France.

D'Alexandrie, ses supérieurs l'appellent en France, où il devient directeur et procureur du grand Séminaire de Marseille. La formation du clergé de Marseille était confiée alors aux Lazaristes.

De Marseille, il se rendit plusieurs fois à Nîmes, où il a eu l'honneur de connaître le P. d'Alzon et ses collaborateurs au collège de l'Assomption. Nous l'avons entendu maintes fois dire : « C'étaient des hommes de Dieu, de grands serviteurs de l'Église et du Pape. Je ne puis oublier les PP. Picard, Pernet, Bailly et son frère, le P. Emmanuel. Je les ai bien connus et beaucoup admirés. J'ai même été en pèlerinage au calvaire de Saint-Gervasy. Dans ce village, j'ai été voir les parents du P. Picard, qui m'ont laissé l'impression de fervents chrétiens, intimement convaincus de la mission providentielle de M. d'Alzon, « un grand saint entre les saints. »

De la formation du clergé, le P. Diab est appelé à évangéliser les contrées du Midi, avec, comme port d'attache, la maison de mission de Prime-Combe, dans le Gard. Il allait de paroisse en paroisse, apportant au peuple de la campagne la bonne parole.

Mais les supérieurs de la Mission de Syrie voyaient de mauvais œil un de leurs confrères, originaire du pays, sachant la langue arabe, exercer en France un ministère que d'autres pouvaient remplir. Ils finirent par obtenir son retour en Syrie. A Beyrouth et à Tripoli, il exerça successivement le ministère spirituel auprès des Filles de la Charité et de la nombreuse enfance qui s'abrite sous leurs cornettes, puis dans les Missions à travers la montagne du Liban, auprès du peuple maronite.

Le P. Diab, prédicateur, alliait à la sûreté de doc-

trine du professeur de grand Séminaire l'élégance de la forme et la culture de l'homme de lettres qui avait enseigné à Damas, à Antoura, à Alexandrie. Aussi apte à prêcher devant d'humbles auditoires que devant des milieux intellectuels, ses phrases bien frappées rappellent le professeur de rhétorique; la composition est rigoureuse. Les Maronites n'étaient pas peu fiers de savoir qu'un des leurs avait fait entendre sa voix au peuple de France.

En 1894, le P. Diab revint à Antoura, qu'il ne quittera plus désormais. Antoura aura été sa maison de prédilection, la maison, d'ailleurs, où il aura donné toute sa mesure. Excellent missionnaire en France et ailleurs, il sera excellent éducateur. Il cumulera les fonctions de préfet de discipline et de professeur de rhétorique. En Mission, on ne peut pas se payer le luxe de multiplier les titulaires de postes. Le préfet de discipline fut ferme et énergique. Le bon ordre, sous sa houlette, fut observé au collège d'Antoura. Prêtre, la seule crainte ne fut pas son unique ressource. Il savait, au besoin, donner le conseil qui relève, qui oriente. Beaucoup d'anciens élèves lui doivent, d'ailleurs, le conseil qui décida de l'orientation définitive de leur vie, et s'en sont bien trouvés. Le professeur de rhétorique, d'une vaste culture littéraire, formé à Marseille à la discipline du haut enseignement ecclésiastique, était très apprécié de ses élèves, dont un grand nombre occuperont dans le gouvernement libanais, l'administration et la magistrature des fonctions éminentes.

En 1914, malgré la déclaration de la guerre, le collège d'Antoura, sur la demande du consul de France, rouvrit ses portes avec un personnel diminué par la mobilisation. Il fallut bientôt le fermer, quand la Turquie se fut mise du côté des Empires centraux.

Les missionnaires français partis, c'était au P. Diab, assistant du supérieur, qu'incombait la responsabilité de sa communauté. Tant qu'il put, il lutta pour la garder au collège d'Antoura dont on voulait l'expulser. Finalement, il dut céder devant le plus fort, et les Turcs firent d'Antoura un orphelinat d'Arméniens islamisés dont ils avaient tué les parents. Le P. Diab se retira, avec sa communauté, dans un couvent maronite de la montagne, gracieusement mis à leur disposition par la famille Khazen. Quand les Français entrèrent en Syrie, nul ne fut plus content que lui. Le collège d'Antoura, sous la sage et ferme direction du P. Sarloutte, reprit un nouvel essor et rivalise actuellement avec les établissements d'éducation chrétiens de Syrie et du Liban.

Sur la fin de ses jours, le P. Diab avait dû abandonner l'enseignement. Il emploiera désormais son activité au service des âmes, dans le ministère spirituel. Durant de longues années, il fut l'aumônier de l'orphelinat des Filles de la Charité de Zouk, situé près d'Antoura. A ces fonctions, il ajoutait celles de Père spirituel du collège d'Antoura. Jusqu'à sa mort, il lui était réservé de préparer les enfants à la première Communion, à la Confirmation. Sa piété, d'ailleurs, en fit, toute sa vie, un directeur spirituel très recherché.

D'une vieillesse étonnamment verte, qui ne connut pas d'infirmité, — tel un des cèdres de son pays, — il se tenait constamment au courant des événements et des idées de son temps. Il lisait régulièrement *la Croix* et les autres publications de la Bonne Presse, surtout les revues et les ouvrages traitant de la Syrie, de la Palestine et du Liban. C'était, non seulement un homme de lettres, mais un savant, un historien au courant de toutes les grandes questions des Églises orientales.

C'est une belle figure de missionnaire qui disparaît.

Le gouvernement libanais, reconnaissant ses mérites et les services éminents rendus au Liban dans la formation de ses enfants, lui a accordé la seule décoration dont il dispose : le Mérite libanais. Mais Notre-Seigneur, dont il répandit le règne dans les âmes, lui a réservé, sans nul doute, la meilleure des récompenses, celle de son royaume céleste.

Damien RAMIA.

(*La Croix*, 26 avril 1933.)

CHINE

MONSEIGNEUR JARLIN

I. — *L'apôtre*

Ce n'est que quand le chêne est par terre qu'on voit combien il était grand ; cette pensée nous revenait à la mémoire en méditant sur la mort de Mgr Stanislas Jarlin, vicaire apostolique de Pékin, décoré de l'Épi d'or, officier de la Légion d'honneur, décédé pieusement et debout, dans sa chère maison du Pétang, le vendredi 27 janvier, vers trois heures de l'après-midi. Malgré les instances respectueuses et dévouées qui lui furent faites, il n'avait pas voulu, jusqu'au dernier moment, quitter le Pétang, où ses prédécesseurs étaient morts, et qui lui rappelait tant de souvenirs, les uns doux, les autres tragiques.

Mgr Stanislas Jarlin était né à Sète, dans l'Hérault, le 20 janvier 1856. Méridional par sa naissance, il l'était aussi par son tempérament et ne dédaignait pas les aimables plaisanteries, l'humour, les saillies spirituelles et joyeuses qu'on dit être particulièrement en

honneur dans le midi de la France. Il commença, raconte-t-on, une carrière laïque dans le commerce ; mais bientôt l'appel de Dieu, plus fort que celui du monde, le conduisit à la Maison-Mère des Lazaristes, 95, rue de Sèvres, à Paris, où il entra le 7 mai 1884. Il fit les saints vœux le 8 mai 1886. Peu de temps après, il s'embarquait pour la Chine, où il arriva le 17 novembre 1886. Nous qui voyons la Chine et le Pékin de 1933, avec les chemins de fer, les automobiles et les pousses, nous avons peine à nous figurer la situation de ce pays en 1886, particulièrement pour les voyages. Ils sont peu nombreux les missionnaires qui peuvent encore parler par expérience du voyage de Tientsin à Pékin et de la physionomie de Pékin à cette date lointaine.

A son arrivée à Pékin, le P. Jarlin dut d'abord achever ses études ecclésiastiques ; il le fit sous la direction d'une future victime des Boxeurs, le vénérable M. d'Addosio, curé de Nan-t'ang. Il fut ordonné prêtre le 20 janvier 1889, au 33^e anniversaire de sa naissance. Il fut ensuite envoyé comme missionnaire dans le district de Paotingfou, où il fut d'abord vicaire, puis directeur, en résidence au Peikouan.

C'est dans son ministère de vicaire de Paotingfou qu'il s'exerça d'abord, et prit rapidement le goût, j'allais dire la passion, de faire des catéchumènes.

C'est peu de temps auparavant, en 1883, le 18 octobre, sous le pape Léon XIII, qu'une Instruction très importante et très remarquable de la Sacrée Congrégation de la Propagande, adressée aux vicaires apostoliques de Chine, avait rappelé cette élémentaire et capitale consigne de l'apostolat catholique : « Puisque la conversion des païens à Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans la connaissance duquel consiste la vie éternelle pour tous les hommes, est la fin principale

des Missions, il faut que tous les Vicaires Apostoliques s'y appliquent de toute leur âme. » Le P. Jarlin, jeune missionnaire, prit au pied de la lettre cette pressante recommandation ; c'est sur ce devoir et sur cette obligation qu'il mit l'accent, et il ne cessa pas, durant tout son ministère en Chine, d'en faire la principale idée, presque l'unique préoccupation, du moins la grande œuvre de sa vie ; celle par laquelle il a surtout marqué et tenu une place si grande dans le développement des Missions du nord de la Chine.

A Tonglu, il avait rassemblé, en une fois, de ce gros village et du voisinage, plus de 600 catéchumènes ; et là, pendant plusieurs mois, par des maîtres et par lui-même, il enseignait soigneusement, *toto animo*, de toute son âme, comme dit le document romain, de tout son cœur et de toutes ses forces. Il payait alors beaucoup de sa personne et avait conquis, parmi ce monde de nouveaux chrétiens, devenus maintenant de vieux chrétiens, sérieux et fervents, une grande popularité. M. Trémorin, actuellement curé de Tonglu, écrivait, dans le *Bulletin catholique de Pékin*, en 1928 : « De 1889 à 1895, Sa Grandeur Mgr Jarlin, alors jeune missionnaire (et vicaire au Peikouan, Paotingfou), passa à Tonglu la plus grande partie de l'année et, dans toute la région, son nom est toujours en grande vénération. A son arrivée à Tonglu, il trouva 200 chrétiens : à son départ, il en laissa 600. » Il avait en même temps fait de nouveaux chrétiens et implanté la religion catholique dans un grand nombre de villages de toute la région. Il aimait à rappeler ses souvenirs de mission, qui ont eu une influence décisive sur l'orientation de toute sa vie en Chine. Qui ne l'a entendu raconter, se plaisantant lui-même, comment, à chaque instant gêné, pour la conversion des pauvres gens de la campagne et l'établissement des catéchu-

ménats, il lui arriva d'avoir la tentation de demander, sans succès d'ailleurs, qu'une brique qu'il avait devant lui se changeât en or? Il était méridional et le resta toujours.

On a raconté, en pleine Académie française, à la réception d'un autre Méridional, Henri de Bornier, que ses quasi-compatriotes de Lunel, selon la légende, entreprirent autrefois de pêcher à la lune, ou plutôt la lune, qu'ils voyaient resplendir dans leur jolie rivière. Mgr Jarlin fut toujours poursuivi, lui aussi, par un mirage, sous le charme duquel il ne cessa pas de travailler très efficacement et très courageusement à la conversion des païens. Il était obsédé par la parole du Maître-Pêcheur : « Je vous ferai pêcheurs d'hommes », et il exprima là-dessus la pensée de son cœur vraiment apostolique et missionnaire dans cette parole évangélique : « *Duc in altum*, poussez au large votre barque », inscrite au sommet de son blason, sur une banderolle attachée à la croix. La réponse fournie par tout l'épiscopat de Mgr Jarlin est inscrite aussi sur une voile attachée au mât d'une barque, dans ses armes parlantes : *In verbo tuo laxabo rete*; sur votre parole, je lancerai mes filets; et il a fait une pêche très abondante.

Le moment n'est pas venu encore de juger, dans toute son ampleur et dans toutes ses circonstances, ce grand mouvement qui a eu une influence si considérable sur le développement et les progrès de la religion catholique en Chine, et particulièrement dans la Chine du Nord. Il faudra, pour apprécier exactement et équitablement ce mouvement, comparer la situation de l'Église dans le nord de la Chine, au moment où il disparaît, avec la situation où elle était au commencement de son épiscopat.

Le zèle et l'action apostolique du P. Jarlin avaient

attiré l'attention sur lui. En 1895, il fut nommé directeur du district de Paotingfou, à la place de M. Ponzi, nommé directeur du Si-t'ang, à Pékin. Dès ce moment, il y avait 10 000 chrétiens dans le district. En 1897, Mgr Favier, nommé coadjuteur de Mgr Sarthou, le choisit comme vicaire général, et il fut remplacé, comme directeur de Paotingfou, par Mgr Dumond.

Peu après, il fut nommé visiteur des Lazaristes et directeur des Filles de la Charité de la province de Chine, en même temps que procureur des Lazaristes à Shanghai. Il était à peine entré dans ces nouvelles fonctions, il n'avait pas encore eu le temps de se rendre à Shanghai, quand, le 28 décembre 1899, il fut nommé évêque de Pharboetus et coadjuteur de Mgr Favier.

Il fut sacré au Pétang le 29 avril 1900. Mais déjà le mouvement des Boxeurs avait commencé et s'étendait rapidement; et l'on commençait à voir arriver à Pékin des chrétiens du Paotingfou, tout émus et effrayés des cruautés et des ravages accomplis sous leurs yeux par les Boxeurs.

Viennent bientôt, dans toute leur intensité, les troubles et la persécution des Boxeurs. Le siège du Pétang commença le 13 juin. Le rôle de Mgr Jarlin, en ces circonstances tragiques, fut de première importance. A côté de Mgr Favier, déjà vieilli, il eut sa grande part et donna toute sa mesure dans l'organisation de cette défense mémorable et historique du Pétang, où une poignée de marins français et italiens protégèrent et sauvèrent de la mort les missionnaires, les Filles de la Charité et plusieurs milliers de chrétiens, hommes, femmes et enfants.

En ces circonstances, Mgr Jarlin, aux côtés de l'héroïque et pieux Paul Henry, vrai chevalier chrétien, fut l'animateur de la défense. Ce fut lui qui aida Paul

Henry à tirer des chrétiens chinois tout le parti possible pour la défense du Pétang ; qui contribua efficacement à assurer l'ordre et la discipline devant la masse menaçante et hurlante des Boxeurs.

Une balle lui érafla la tête ; mais la Providence le préserva jusqu'au bout pour la protection commune ; et après la mort de Paul Henry, la défense se continua, ordonnée et héroïque, jusqu'à la délivrance par les troupes de secours, le 16 août 1900, délivrance arrivée juste au moment où les vivres, soigneusement comptés et pesés, allaient manquer.

Mgr Favier mourut le 4 avril 1905. Quand Mgr Jarlin, coadjuteur avec future succession, fut devenu vicaire apostolique en titre, il donna libre carrière à la grande idée de sa vie, la conversion des infidèles, œuvre à laquelle il s'était exercé déjà avec grand zèle dans son ministère de Paotingfou, comme vicaire et comme directeur du district.

Ce que fut cette œuvre, dont nous ne dirons pas les détails et les inévitables déchets, les résultats évidents et tangibles le disent plus éloquemment que toutes les considérations et tous les éloges. Une statistique, soigneusement établie en 1925, à l'occasion du jubilé épiscopal de Mgr Jarlin, qui lui valut une lettre très laudative de Son Ém. le cardinal Van Rossum, préfet de la Propagande, et une autre du Saint-Père, fournit les renseignements suivants :

En 1900, lors de l'élection de Mgr Jarlin comme coadjuteur de Mgr Favier, le vicariat apostolique de Pékin, récemment démembré par l'érection du vicariat de Young-ping-fou, comptait 40 000 chrétiens. La même année, 6 000 furent mis à mort par les Boxeurs. Restaient 34 000 en 1901.

En 1905, quand Mgr Jarlin devint vicaire apostolique, le nombre des chrétiens s'élevait à 73 920.

En 1910, il fut cédé au Tchely central, maintenant vicariat de Paotingfou, 73 000 chrétiens.

En 1912, nouvelle cession au Tchely maritime, maintenant Tientsin, de 34 000 chrétiens.

En 1925, fin des comptes de 1924, le vicariat de Pékin comptait encore 288 575 chrétiens. L'accroissement total du vicariat de Pékin était donc, au jubilé épiscopal de Mgr Jarlin, de 362 000 chrétiens.

On conçoit bien qu'à cette occasion le Souverain Pontife Pie XI lui écrivit : « Nous n'ignorons pas avec quelle apostolique ardeur de foi, durant tant d'années, vous avez travaillé là-bas au salut éternel des âmes. » Et Mgr Jarlin, qui connaissait à fond son très aimé et très noble métier de pêcheur d'hommes, ne se lassait pas de livrer son secret, à côté de la bénédiction de Dieu et de la fécondité du sang des chrétiens versé par les Boxeurs, en rappelant qu'il est utile, dans la pêche des hommes, comme dans celle des poissons, de joindre une amorce attrayante à la raideur de l'hameçon.

Au mois de juin 1932, Mgr Montaigne, coadjuteur de Pékin, se trouvait à Rome. Au cours d'une audience que lui accorda le Souverain Pontife, Sa Sainteté lui demanda de lui exposer en détail l'œuvre des catéchumènes de Mgr Jarlin. Mgr Montaigne, longuement, exactement et complètement, répondit aux demandes du Saint-Père. Quand ce fut fini, le Pape, après avoir loué surtout l'idée de s'adresser et de s'attaquer résolument à la masse, après avoir paru réfléchir un instant : « Vous direz, conclut-il, à Mgr Jarlin qu'il a eu mille fois raison de faire ce qu'il a fait. »

En bref, là où il n'y avait, en 1900, que le seul évêque de Pékin et 40 000 chrétiens, il y a maintenant cinq vicaires apostoliques : à Pékin, à Paotingfou, à

Tientsin, à Ankouo, à Suen-hoa-fou, et un chef de mission à Yih sien ; au lieu de 40 000 chrétiens, il y en a maintenant près de 400 000.

Mgr Jarlin a consacré six évêques, et il a ordonné plus de 120 prêtres chinois. Aussi, nous croyons que, s'il y a eu dans son œuvre quelques imperfections, inséparables de toutes les entreprises humaines, cet imposant cortège de prêtres indigènes et d'infidèles baptisés par son initiative lui aura valu un jugement favorable de la part de Celui qui donna le grand message, à la réalisation duquel il a si cordialement et si efficacement travaillé : « Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

C'était une idée aimée et fréquemment répétée, qu'il faut d'abord bâtir la maison et établir dans le peuple la base de la chrétienté, que c'était à la Providence et aux successeurs de mettre, dans la suite, le couronnement et le toit.

La Providence semble avoir réalisé les vues du grand évêque en disposant l'établissement, à Pékin, d'une florissante Université catholique qui contribuera, sans nul doute, à élever encore la chrétienté qu'il a laborieusement établie et étendue durant son long épiscopat.

Dans la chambre occupée par Mgr Jarlin en ses dernières années, il y avait un ancien tableau de saint François Xavier, trouvé dans une boutique de curiosités à Pékin et offert par un protestant danois. Mgr Jarlin aimait beaucoup saint François Xavier, l'incomparable missionnaire qui, comme lui, aima beaucoup la Chine et travailla de toutes ses forces à la conversion des infidèles.

En 1917, la *Revue hebdomadaire*, rendant compte de la *Vie de saint François Xavier* par André Bellessort,

écrivait : « S'il eût gouverné sagement son vicariat de Goa, il eût moins inquiété saint Ignace ; mais il ne fût pas devenu saint François. »

Nous pouvons bien dire aussi : « Si Mgr Jarlin eût gouverné bien sagement son vicariat de Pékin, à pas lents, comptés et hésitants, il se fût épargné bien des soucis et quelques critiques ; mais il n'y aurait pas en Chine cinq vicariats apostoliques et 360 000 chrétiens de plus. » Tel qu'il fut, Mgr Jarlin a été un grand missionnaire et un grand évêque.

Le Maître a dit : « *Duc in altum* : Poussez votre barque au large. » Mgr Jarlin a répondu : « *In verbo tuo laxabo rete* ; sur votre parole, je lancerai mes filets. »

Et toute sa vie a été consacrée à cette grande œuvre.

Ph. CLÉMENT.

2. — *La maladie*

Le 5 décembre dernier, Mgr Jarlin avait, de lui-même, demandé l'Extrême-Onction, qu'il reçut en présence du personnel du Pétang avec une foi vive et une parfaite résignation à la volonté de Dieu. Depuis lors, malgré nos ferventes prières pour obtenir la guérison de notre vénéré Pasteur, la santé de Sa Grandeur s'affaiblissait de jour en jour et, pendant les quarante derniers jours précédant sa mort, Mgr Jarlin ne prenait plus pour toute nourriture qu'un peu de lait, que faisait parvenir régulièrement, chaque matin, la charitable sœur Raymond, supérieure de l'orphelinat du Jentseutang.

Pendant sa dernière maladie, tous ceux qui approchaient Mgr Jarlin ont pu constater à quel éminent degré Sa Grandeur pratiquait la douceur, la prudence, la piété, la modestie et un zèle ardent pour le salut

des âmes et surtout la conversion des païens pauvres, qui tous se confiaient à lui, demandant soulagement et conseils dans leurs maux ; ce qui l'avait fait surnommer l'*Évêque des pauvres*.

Son grand amour pour la pratique de la belle vertu le poussait parfois aux extrêmes ; à tel point qu'il n'a jamais consenti volontairement à se faire ausculter, et que, de même, pendant les trois derniers mois de sa maladie, Monseigneur n'a pas consenti à se laisser déshabiller.

Il était homme de grande piété et se plaisait à dire le chapelet ou à faire quelque lecture de piété.

Les quatre derniers mois, ne pouvant plus célébrer la messe, il la faisait dire dans une chapelle privée attenante à sa chambre et, au plus fort de sa maladie, il ne manquait pas de faire la communion quotidienne ; il a communié même le jour de sa mort, sans vouloir que le garde-malade le soutienne.

Chaque fois qu'un missionnaire, de retour des missions, faisait visite à Monseigneur, Sa Grandeur le questionnait, en nommant de mémoire village par village, sur le nombre de baptêmes d'adultes administrés et le nombre des catéchumènes reçus dans les chrétientés où il avait fait mission dans le courant de l'année.

Le 27 janvier, jour de sa précieuse mort, vers les onze heures, Mgr Jarlin était au plus mal. Néanmoins, il avait encore assez de force pour annoncer à ses visiteurs la mort de M. Verdier.

Comme on lui demandait s'il souffrait beaucoup, « oui », répondit-il, montrant le ventre. « Monseigneur, ajouta celui qui lui parlait, offrez vos souffrances au bon Dieu pour la conversion des pauvres païens de Chine et en particulier pour ceux de votre vicariat. » Il acquiesça : « Oui, c'est cela, c'est bien cela. »

Vers les deux heures et demie, le garde-malade, voyant que Mgr Jarlin souffrait beaucoup, lui suggéra quelques pieuses pensées, entre autres de mettre toute sa confiance en la Mère de Dieu : « Sainte Mère de Dieu, ayez pitié de moi. » Et le malade répéta très distinctement avec confiance et grande piété. Ce furent ses dernières paroles ; il s'affaissa sans effort, sans secousse ; Monseigneur venait de rendre sa belle âme à Dieu. Il est hors de doute que Mgr Jarlin, sous la protection de la divine Mère de Dieu, est allé chanter l'*Hosanna* dans les confortables salons du Père de famille avec les membres si nombreux de la double famille de saint Vincent, dont il était le fils bien-aimé.

La triste nouvelle de sa mort se répandit au loin comme un coup de foudre, surtout parmi la population catholique qui entoure la cathédrale de Pékin. Pendant trois jours consécutifs, des milliers de chrétiens et de néophytes se succédèrent près des restes mortels de leur vénéré Pasteur, exposé sur un lit de parade. Cette foule respectueuse et recueillie priait, le cœur brisé de douleur, en poussant parfois des sanglots, impuissante qu'elle était à refouler ses larmes. Beaucoup faisaient toucher à son corps des chapelets, crucifix, médailles ou statuettes, qu'ils emportaient comme de précieux souvenirs. D'autres, plus fervents, coupèrent des mèches de ses cheveux ou de sa barbe, qu'ils conserveront religieusement, dans l'espoir que, dans un certain nombre d'années, ils auront le bonheur et la joie de pouvoir les vénérer comme d'authentiques reliques.

Frère A. MAES.

3. — *Les funérailles*

Le 30, à quatre heures du soir, eut lieu la levée du corps. Les funérailles furent célébrées solennellement le lendemain.

A neuf heures précises, aux accents de la marche funèbre de Chopin, Mgr Paul Montaigne fait son entrée à la cathédrale du Pétang et se rend au chœur, où sont installés déjà Leurs Excellences les prélats et évêques : Nos Seigneurs Antoniutti, représentant Mgr Costantini, délégué apostolique ; de Vienne, évêque de Tientsin ; Schraven, évêque de Chengtingfou ; Lebouille, coadjuteur de Yungpingfou ; Souen, évêque de Ankouo ; Chow, évêque de Paotingfou, et le clergé de la Mission catholique au complet, la Commission synodale, les Pères Bénédictins, les Pères belges de Scheut, les RR. PP. Jésuites de Tientsin, représentés par les PP. Charvet, Licent et Bernard, les Frères Maristes.

Aussitôt commence la grand'messe solennelle de *Requiem* en plain-chant, chantée par la chorale du grand Séminaire de Chala, que dirige M. Flament, professeur au même séminaire ; elle est soutenue par le grand orgue, que touche M. Castel, missionnaire au Pétang.

Après la messe et les cinq absoutes rituelles, le cortège s'ébranle lentement, ayant à sa tête la musique paroissiale.

Suivent les diverses écoles de garçons, les différentes associations catholiques.

Les écoles de filles, les Enfants de Marie, les ouvroirs des Sœurs de la Charité.

Les élèves du petit et du grand Séminaire.

Le clergé de la Mission.

Le grand catafalque, contenant la dépouille vénée-

rable du défunt, est drapé de soie rouge, rehaussé de broderies chinoises d'un très bel effet. Il est porté par soixante-quatre hommes.

Les membres des six maisons des Filles de la Charité, les Mères Franciscaines Missionnaires de Marie, les Mères Bénédictines, les Filles de Saint-Joseph suivent le catafalque.

Tous, clergé et fidèles, communient aux mêmes pensées, aux mêmes sentiments : reconnaissance au grand évêque, leur père, leur sauveur, leur protecteur, leur bienfaiteur, qui les a sauvés miraculeusement d'un anéantissement, humainement parlant inévitable, en l'année des Boxeurs, l'inoubliable 1900.

Tous adressent à Dieu, dont Mgr Jarlin fut l'infatigable ouvrier et apôtre, leurs supplications, et de leurs cœurs jaillissent des cris de douleur et de leurs yeux des larmes.

Seigneur Dieu, donnez-lui la récompense et le repos éternel !

A part les autorités diplomatiques, une délégation d'officiers, venue rendre hommage à l'officier de la Légion d'honneur, et la colonie française tout entière, autour du ministre de France en grand uniforme, assistaient à la cérémonie.

Allemagne : baron von Plessen.

Amérique : capitaine de vaisseau Mac Cauley, colonel Gulick, lieutenant Vist.

Angleterre : Mgr Norris, docteur Aspland.

Brésil : M. Berenguer.

Belgique : comte de Meeus, M. Pieters.

Italie : M. Anfuso, commandant Brengola, capitaine-médecin Ursini, M. di Renzo.

Danemark : M. Eickhoff.

Portugal : M. de Freitas.

Japon : M. Nakagamma.

Hollande : M. Bosch van Drakestein.

Côté chinois :

Le représentant de M. Liu G. Yuhu, chef du protocole du gouvernement municipal de Pei-ping.

Le représentant de M. le général Wang-Shuchang, commandant de la garnison de la défense du district de Peiping-Tientsin.

M. Tchang Fang-yen et M. Tcheng Sikiou, représentants du maréchal Ou-peï-fou.

Le prince Tsai-tao, M. Kouï-tchen, ancien mandarin ; MM. Fou-Long-fou et Kin-Kan-tsin, anciens fonctionnaires.

Après la grand'messe et les cinq absoutes rituelles, données par les évêques présents, eut lieu le transfert du corps au cimetière de Chala.

Le cortège s'étalait sur des kilomètres, et, sur tout le parcours, les grandes avenues et les boulevards étaient noirs de monde ; sans exagération, on pourrait affirmer que tout Pékin, tant chrétiens que païens, se pressait sur le passage du cortège pour rendre un dernier hommage au grand, mais humble évêque que fut Mgr Jarlin.

Le signal du départ fut donné par la sonnerie des cloches de la cathédrale, qui tintaient le glas funèbre, à dix heures quinze, pour arriver à deux heures trente de l'après-midi au cimetière de Chala, où eut lieu l'inhumation.

A Chala, une partie seulement de la foule put être admise à suivre le cercueil jusqu'à la fosse. La cérémonie religieuse et la mise en terre terminées, M. Wil-den, ministre de France, se penchant vers la tombe, prononça d'une voix forte, qui trahissait cependant une vive émotion, une brève allocution, qui émut tous les assistants :

« En des heures aussi graves, les paroles paraissent

bien vaines et inutiles. Mais il est de mon devoir de porter devant cette tombe qui va se fermer le suprême hommage du gouvernement de la République française. Car, si l'Église perd, en la personne de Mgr Jarlin, un de ses éminents prélats, si la Chine perd un de ses meilleurs amis, la France, elle, perd un fils qui lui était bien cher. Français, Mgr Jarlin, resté profondément français, avait mis au service de l'admirable cause à laquelle il a donné sa vie les plus belles et les plus rares qualités de notre race.

« Notre affliction est grande. Mais nous, qui l'avons connu et aimé, savons bien qu'il voudrait lui-même — qu'il veut — que, dans cette affliction même, nous cherchions et trouvions un réconfort : celui de savoir que nous avons maintenant, là-haut, le meilleur des avocats ; qui que nous soyons, combien que nous soyons, soyez sûrs qu'en pensant à nous, il ne demandera qu'indulgence et pardon. Et il le fera avec une telle gentillesse, un si joli sourire, ce sourire qui donnait à sa face une telle expression de bonheur et de beauté, que rien ne lui sera refusé.

« Monseigneur, mon cher seigneur, au revoir. »

Mgr Jarlin n'est plus ; il laisse la mémoire d'un grand administrateur et d'un convertisseur de premier ordre, constamment à la recherche des âmes, auxquelles il consacra sa vie entière.

KIANGSI

JOURNAL DE M. BARBATO

Kian, 26 novembre 1932. — Quelques semaines après le décès de Mgr Ciceri, un autre deuil vient nous frapper. C'est le P. Vincent Liou, du clergé séculier du vicariat, qui, après une année de maladie, s'est

éteint tout doucement ce matin, à trois heures un quart.

Kian, 28 novembre. — La nouvelle route pour automobiles entre Kian et Sankiot'ang étant terminée, on avait commencé à l'utiliser ; mais des Rouges des environs ont arrêté une auto, tué quatre gardes d'un chef d'état-major et emmené celui-ci avec eux pour lui extorquer de l'argent.

Le lendemain de cette aventure, le général d'armée, qui devait prendre une auto pour aller à Nanchang, ne voulut pas se hasarder ; avec une soixantaine de gardes armés, il descendit par vapeur. Et ces mêmes généraux ont l'audace de dire que les Rouges ont été anéantis, quand, en face même de Kian, à peu de distance, ceux-ci prennent même des familles entières !

Si l'on continue de ce train, on n'aura jamais la tranquillité, si ce n'est dans les villes occupées par les soldats. Et ce qui nous peine le plus, c'est que l'œuvre de l'évangélisation, pour laquelle nous avons tout quitté, nous est rendue impossible.

Cela soit dit en pensant *humano modo* ; mais en pensant *divino modo*, nous savons que le bon Dieu a ses desseins et saura trouver moyen de faire sortir le bien de ce mal. Déjà plus d'une cinquantaine de réfugiés, venus à l'hôpital, sont morts avec le baptême ; ils n'auraient pas eu ce bonheur si les Rouges ne les avaient pas chassés de chez eux. Dans la Mission de Yong-fong, il y a actuellement près de cinq cents réfugiés païens qui se sont déclarés catéchumènes. Ils ont ainsi trouvé la nourriture de l'âme, à laquelle ils ne songeaient guère, en cherchant un peu de riz pour ne pas mourir de faim. Dernièrement, un général, qui était allé à Yongfong, pour tenter d'occuper la Mission catholique, la trouva remplie de

pauvres gens et n'eut pas le courage de les chasser. Bien mieux, ayant constaté que plusieurs étaient dénués de tout, il envoya immédiatement un télégramme, à Kian, à son état-major, pour faire venir une trentaine de couvertures et des ballots d'étoffes.

Ici, à Kian, dans les quatre résidences non occupées par les soldats, nous comptons près de trois cents réfugiés, qui, depuis cinq ou six ans, n'avaient pu être visités par le missionnaire. Les événements les amènent ici; plusieurs dizaines d'enfants de chrétiens ont pu être baptisés, plusieurs vieux catéchumènes parfaire leur étude de religion et recevoir le baptême avant de mourir. Dans le Taiho, Wanan, Longtsuen, on compte près de cinq cents catéchumènes qui, sans les Rouges, ne seraient pas sur la route qui mène au ciel:

On peut donc dire que *diligentibus Deum missionariis omnia cooperantur in bonum*; le diable lui-même nous aide en nous envoyant les Rouges, car les catéchumènes, forcés de venir ici chercher le bol de riz, y trouvent le baptême; plusieurs lettrés sont venus, par la même cause, demander d'étudier la sainte doctrine; et l'on espère que, la paix venue, la moisson sera telle que nos bras se fatigueront de baptiser.

Où en sommes-nous avec les Rouges? Pas de changement; ils sont où ils étaient il y a deux ans, et les soldats aussi. On dirait qu'ils se regardent. Si les Rouges arrivent, les soldats se contentent de les chasser plus loin, puis ils se retirent et, les Rouges revenant, on recommence la même tactique.

Pour ce qui regarde les prisonniers catholiques de Taiho et de Longtsuen, il y a maintenant peine de mort pour ceux qui tenteraient de porter de l'argent aux Rouges pour les racheter. Mais il faut espérer dans le bon Dieu qui, tout dernièrement, délivra, par le moyen des miliciens, une chrétienne de Taiho, prise en juillet.

Kian, 3 décembre. — Ces derniers jours, les communistes furent très actifs. A Anfu, après une lutte qui a duré un jour entier et une partie de la nuit, la 52^e division a vaincu trois mille Rouges, en tuant une bonne quantité ; mais elle-même a eu beaucoup de blessés. Plus près de nous, une grosse bande de Rouges a attaqué des Blancs qui s'étaient aventurés jusqu'à Yong Yang. Un officier, de retour avec soixante-dix blessés, a dit que les Rouges sont tombés par centaines :

Le gros de l'armée communiste est de nouveau retourné vers le Kiangsi oriental. La bande rouge devant laquelle les Pères Irlandais de Lichwang durent s'enfuir il y a trois semaines, a continué à rôder de ce côté-là. Le 19 novembre, les premières rumeurs annonçaient l'approche des Rouges. Le missionnaire de Kinki vint se réfugier à Fuchow ; le 20, un autre prêtre y arrivait. Les deux prêtres de Hiuan s'enfuirent aussi ; après une nuit passée en barque, ils rentrèrent en leur résidence pour empêcher l'occupation de la Mission par les soldats. Tous les Irlandais du district de Kienchang se sont réfugiés dans cette ville.

Les soldats de Kian font des routes pour automobiles. Une de ces routes doit passer par la maison des Filles de la Charité, en ville ; une autre, par la partie nord du jardin du Pétang. Avant de commencer les travaux dans nos propriétés, ils ont eu la bonté de nous en donner avis. D'accord avec M. le Provicair, j'allai examiner les lieux, avec le chef d'état-major. Pour la maison des Filles de la Charité, impossible de ne pas céder, car il n'y a pas d'autre issue possible et nous ne perdons que quelques mètres de jardin. L'autre route nous aurait enlevé tout un côté du jardin sur une largeur de 10 mètres et une longueur de 200 à 300 mètres, y compris le jardin des

Filles de Sainte-Anne. Je dis au chef d'état-major que c'était nous demander un trop grand sacrifice, alors qu'il était facile, au prix d'un léger détour, de continuer la route de l'est à l'ouest, qui passe devant le grand Séminaire et qui est déjà faite. Il me regarda, sourit et m'assura qu'on prendrait en considération la proposition de la Mission.

Kian, 13 décembre. — Comme la paix relative continue à régner dans les villes et la persécution dans les campagnes, je n'ai rien de nouveau à noter, sinon que, dans les districts de Lingkiang et Changshu, les missionnaires peuvent faire la visite annuelle des chrétiens. Le reste du vicariat est très exposé.

Kian, 16 décembre. — J'ai passé la moitié de la journée d'hier dans les bureaux de l'armée. Un courrier m'avait averti que les soldats avaient, par mégarde, mis le feu à une colonne de la salle qui se trouve à l'entrée du grand Séminaire et ne permettaient pas aux membres de la Mission d'aller constater les dégâts. L'accident était survenu dans la nuit du 11 au 12 décembre, et, sans les pompes de la police, l'incendie aurait pu être conséquent. Je me dirige donc, à trois heures de l'après-midi, vers le grand Séminaire, changé en caserne. On me refuse l'entrée, sous prétexte que les chefs n'y sont pas, et on me prie d'attendre au lendemain. Je réponds que je n'attendrai pas et que, si l'on s'obstine à ne pas me recevoir, j'aurai recours à l'état-major de l'armée. On résiste. Je mets ma menace à exécution. Les officiers de l'état-major s'étonnent de la réponse des chefs et téléphonent au général de la 59^e division. J'entends : « Vos soldats ont mis le feu et ne veulent pas permettre au missionnaire étranger l'entrée, etc. ; il ne faut pas que cela se reproduise. »

Accompagné d'un soldat de l'état-major, j'arrive au grand Séminaire vers les six heures. Un officier m'attendait à la porte pour me recevoir; il me fit des excuses et me montra les dégâts du petit incendie, qu'ils venaient de réparer, vaille que vaille. Mais je veux voir le colonel et lui demander pourquoi l'entrée m'a été refusée. Cet officier me fait de grandes inclinations, m'offre des cigarettes, du thé, etc., et me dit qu'il ignorait la conduite de ses subalternes à mon égard. Je lui déclarai que le grand Séminaire appartenait à la Mission catholique et que j'avais le droit d'en faire la visite. Il paraissait tout confus. Mais, pour plus de sûreté, je lui demandai un écrit où il serait constaté que tous ceux de la Mission catholique pouvaient entrer librement au Séminaire. Et il s'exécuta. Il était sept heures quand je rentrai à la résidence.

Ces soldats croient que les biens de la Mission catholique sont à eux; mais ils témoignent encore une certaine déférence pour les missionnaires étrangers.

Si avec nous ils usent de précautions, c'est différent avec les civils. Quand les soldats tracent une route, les civils doivent eux-mêmes détruire leurs maisons, et souvent on les empêche d'en emporter ailleurs les tuiles. Et comme indemnité, on leur promet quelques piastres, qu'ils ne reçoivent jamais.

Aujourd'hui, Kian possède des routes automobiles qui la relie aux villes de Anfu, Taiho et même à Nanchang. La première automobile était littéralement assiégée; on était même monté sur les roues pour examiner ce véhicule qui marche sans feu, sans cheval, sans homme qui le traîne, et marche très vite. Les chiens eux-mêmes aboyaient. Quand elle se mit en marche, un chien voulut à tout prix la mordre et l'empêcher d'avancer; il fut la première victime, car l'automobile lui passa sur le corps.

Kian, 20 décembre. — M. Tcheng arrive de Yong-fong. Il a pu profiter du passage d'une brigade de soldats pour venir à Kian. On ne s'était pas vus depuis plusieurs mois; il n'a pu prolonger son séjour, car la fête de Noël approchait.

Cinq cents réfugiés occupent les bâtiments de sa résidence; il en a baptisé soixante ces derniers jours. Les officiers de l'armée régulière qui passent à Yong-fong apprécient beaucoup l'œuvre charitable de la Mission catholique envers les pauvres Chinois persécutés par les communistes. Quand le général de la XVIII^e armée passa, il invita M. Tcheng à un thé et le plaça à ses côtés, avant ses principaux officiers.

Le courrier m'apporte différentes nouvelles.

A Wanan, le 9 décembre, un millier de Rouges tentent de prendre la ville, vers onze heures du matin. M. Russo faisait alors le catéchisme à ses nombreux catéchumènes. Voyant ses auditeurs préoccupés et inquiets, il alla aux écoutes et revint avec des nouvelles rassurantes : les miliciens avaient bien combattu et les réguliers les avaient aidés de leurs fusils et mitrailleuses. Le lendemain, il reprit son catéchisme comme si rien n'était advenu.

A Taiho, le 8 décembre, M. Lo eut la consolation d'avoir une centaine de communions et quatorze baptêmes d'adultes. Il rapporte que les miliciens ont tenté un coup d'audace et réussi à surprendre les Rouges, auxquels ils ont enlevé soixante fusils, onze chevaux et des milliers de dollars; plusieurs prisonniers furent délivrés par la même occasion.

Les gros Rouges ont dépouillé l'église de Kiutu, n'y laissant qu'un grand tableau de saint Vincent, suspendu trop haut.

La 52^e division a été surprise, vers Yongsing, par près de 10 000 Rouges. Une compagnie jouait la

comédie quand les Rouges s'approchèrent. Les civils blancs prévinrent les soldats, qui ne se dérangèrent pas. Les Rouges encerclèrent les Blancs, tuèrent le chef de bataillon et le capitaine et s'emparèrent de plusieurs centaines de soldats. Le reste s'enfuit. Les fuyards occupèrent l'église et résidence de Pihia pendant plusieurs heures, et vinrent se réfugier à Kian. On envoya d'urgence la 59^e division, qui a meilleure réputation.

Kian, 22 décembre. — Mgr Mignani arrive. Il est heureux de pouvoir revoir son cher Kian, qu'il avait quitté le 14 octobre 1930 pour aller à Shanghai, avec M. de Jenlis, chercher la somme du rachat. En voyant debout les œuvres, le personnel et les bâtisses, son cœur de père se dilate; il en remercie le bon Dieu. Ce fut une vraie fête pour les chrétiens de Kian, qui accoururent pour voir leur évêque.

Kian, 23 décembre. — Deuxième anniversaire de la délivrance des cinq Filles de la Charité et des quatre missionnaires qui purent s'enfuir des mains des Rouges. Monseigneur intronise le Sacré-Cœur de Jésus au salon du rez-de-chaussée de sa résidence épiscopale pour le remercier de nous avoir délivrés et lui demander de continuer à protéger le vicariat, encore tant persécuté.

Kian, 25 décembre. — Malgré le mauvais temps et le danger, les quatre églises et chapelles de Kian, non occupées par les soldats, sont bondées de chrétiens; plusieurs ont fait des cinquantaines de lis pour venir se fortifier du pain des forts. En ce jour béni, on a eu le bonheur de distribuer quatre cent soixante-deux communions; demain et après-demain, nous en aurons encore de deux à trois cents. C'est vraiment

consolant de voir comment nos pauvres chrétiens persécutés tiennent bon et se conservent dans la foi. La plupart m'ont raconté comment ils doivent souvent passer la nuit dehors, car les bandes rouges rôdent et arrêtent sans miséricorde ; ils remercient le bon Dieu, qui les a préservés et défendus jusqu'à présent, et font célébrer une messe d'actions de grâces.

Une petite lettre de M. Russo vient nous dire les consolations que lui a apportées la fête de Noël. Il a pu entendre deux cent quatre-vingts confessions et a eu des centaines de communions. Des chrétiens de la zone rouge ont dû ruser à la fois avec les Rouges et les Blancs pour avoir la consolation de passer la fête. Quelques-uns n'avaient pu se confesser depuis plusieurs années.

Mais le diable chercha sa revanche. A onze heures du matin, alors que les chrétiens récitaient en commun le chapelet, plus de mille communistes, armés de mitrailleuses et de petits canons, ouvrent le feu sur Wanan.

Les chrétiens continuent à dire leur chapelet et chantent ensuite en chinois leur traditionnel cantique de Noël. La bataille fait rage près de trois heures. Enfin, les Rouges reculent. A la porte du Nord, une mitrailleuse les prend d'enfilade et leur couche sur le terrain près de soixante-dix morts et de nombreux blessés. Les Blancs ont eu, de leur côté, quelques morts et une vingtaine de blessés.

C'est l'engagement le plus sérieux que M. Russo ait vu, depuis des années, à Wanan. Comme il complimentait sur cette victoire le colonel Tong, son grand ami, celui-ci lui répondit que les prières des chrétiens la lui avaient obtenue.

A Hankow, les autorités militaires ont prié la Mission catholique de soigner les milliers de commu-

nistes faits prisonniers par le généralissime Chang-kai shek. Les missionnaires ont accepté et ont eu le bonheur de baptiser, à l'article de la mort, trois cent quatre-vingts de ces malheureux. C'est la vengeance des missionnaires, qui rendent le bien pour le mal. Puisse, parmi ces Rouges, surgir un autre Paul, fruit des prières de tant d'Étiennes ! E. BARBATO.

*Lettre de M. MEIJER, prêtre de la Mission,
à un de ses confrères*

Likiatuki, 17 janvier 1933.

MONSIEUR ET TRÈS CHER CONFRÈRE,

La grâce de Notre Seigneur soit avec nous pour jamais !

Au mois de novembre, une armée communiste, sous Lo-ping fei, un des lieutenants de Tchutu, qui était dans le Fukien, a envahi le Kiangsi, via Sincheng, Luki, Kaopi, jusqu'à Shuwan. Le Séminaire entier a dû fuir tout d'un coup, sans rien pouvoir emporter, si ce n'est une chemise de rechange. MM. Tseng, Ou, Kwei et cinquante séminaristes sont allés à Fuchow, où ils sont arrivés le 21 novembre. Un combat eut lieu près de Kiao-syan, à cinq lis de Sitou; les troupes gouvernementales furent victorieuses.

Tous les Pères de Saint-Colomban étaient réunis à Kienchangfu, que défendait une forte garnison. Quelques-uns, comme le Père Moran, avaient eu tout juste le temps de quitter leur résidence à l'arrivée des Rouges.

Le 23 novembre, combat près de Lanki, entre Shuwan et Kinki. La 27^e division s'était mise devant la 5^e, qui, pensant avoir des toufei devant eux, engagea la lutte. La 27^e fut battue et se retira vers Fu-

chow, où elle arriva le 23 novembre, semant la panique en cette ville, dont les deux tiers des habitants s'enfuirent à la campagne.

Comme la résidence de Fuchow se trouve hors les murs et du côté de Shuwan, Mgr Sheehan et quinze prêtres, la plupart réfugiés de Tsitou, Kinki, Shuwan, Yangshan, etc., jugèrent plus prudent d'aller chercher ailleurs un refuge plus assuré. Bien qu'il fût nuit et que le temps fût affreux, ils partirent avec leurs cinquante séminaristes.

Les toufei n'allèrent pas plus loin que Shuwan, à quarante lis de Fuchow. Vers Kinki et Luki, ils tentèrent de rentrer au Fukien, mais furent repoussés par la 19^e armée de Tsai-ting-kai et rétrogradèrent jusque vers Fuchow.

Un autre combat s'engagea près de Shuwan, le 9 janvier. Tandis que Mgr Sheehan et ses prêtres étaient au réfectoire, des coups de fusil se firent entendre à cinq lis environ de la résidence. Aussitôt, sans perdre de temps, ils s'enfuirent à la campagne. Seul, M. Jacques Fu resta. Il a déjà eu tant de relations avec les Rouges qu'il ne les craint plus. On a su plus tard que les toufei, cause de la panique, n'étaient qu'une soixantaine de fusils.

M. Kwei et quinze séminaristes sont venus ici. On a envoyé tous les séminaristes de Tsitou en vacances, en attendant des jours plus tranquilles. Mgr Sheehan et M. Misner sont allés à Teng-kia, où on veut ériger une nouvelle paroisse. Il paraît que M. Misner en sera le premier recteur.

MM. Theunissen et Murphy sont à Lao-ou-ki, avec M. Ou Laurent. M. Fou Petrus s'est d'abord retiré à Shangtuntu ; mais ce lieu n'offrant pas assez de garanties de sécurité, tous ceux qui s'y trouvaient ont préféré gagner Lou-Kia-ling.

Les jours suivants, il fit affreusement froid ; ce n'était que pluie, grésil, neige. Les bandes armées restèrent tranquilles ces huit derniers jours ; mais les toufei purent à leur aise rançonner les richards des villages derrière le front.

Il y eut des paniques un peu partout. Ici même, à Likiatu, beaucoup d'habitants firent leurs préparatifs de départ. Je louai moi-même une barque, empaquetai les livres et priai un chacun de se tenir prêt. Évidemment, je dispensai les quinze séminaristes de Tsitou, actuellement ici, de l'examen, qui devait avoir lieu cette semaine. On continue encore la repasse, mais les têtes sont trop en l'air pour un examen sérieux.

Le gouverneur de Nanchang a fait avertir les Filles de la Charité de l'hôpital de profiter des trains qui marchent encore pour gagner Kiukiang. Je ne les crois pas assez dociles pour obéir à ce haut magistrat.

Avec les renforts qui sont venus, il doit y avoir à Fuchow cinquante ou soixante mille soldats, et les toufei sont peut-être vingt mille ; mais je ne suis pas allé les compter. Chacun évalue leur nombre selon son tempérament ; ce matin, quelqu'un me disait qu'ils étaient cent vingt mille.

Les soldats de Fuchow n'ont pas encore attaqué. Les Rouges sont à Liou-fang et en d'autres villages éloignés de 20 lis de Fuchow.

Comme, à la campagne, les soldats commencent à rançonner les gens ou à les arrêter comme coolies, il y a moins de danger dans la ville. Voilà pourquoi MM. Theunissen, Wang, Hou, etc., sont rentrés dans la résidence. Aujourd'hui, Mgr Sheehan et M. Misner ont aussi regagné Fuchow.

Hier, j'ai dépaqueté mes livres ; quand devrai-je les réemballer ? Ce matin, toutes sortes de rumeurs couraient de nouveau.

AFRIQUE

ALGER

L'ORPHELINAT DE MUSTAPHA-SUPÉRIEUR.

Lorsque ma sœur Catuhe arriva à l'orphelinat, elle trouva une maison délabrée, tombant en ruines par endroits et manquant totalement de ressources.

Sans se décourager, et après avoir bien prié, elle se mit à la besogne.

1° Elle alla d'abord trouver le gouverneur, qui lui promit son appui pour la restauration du bâtiment. Cet appui ne tarda pas à se manifester par des subventions et par des travaux entrepris pour les réparations les plus urgentes ;

2° Elle s'adressa à Mme Guiauchain, femme de l'architecte du gouvernement général. Celle-ci entreprit la formation d'un Comité destiné à assurer des ressources à l'orphelinat.

Ce Comité devait donner chaque année une fête au profit de la maison ; de plus, Mme Guiauchain elle-même donna largement de quoi fournir aux besoins les plus urgents.

Sous cette double protection, bientôt les travaux commencèrent et furent menés à bonne fin.

Bâtiment. — La maison fut réparée, les toitures refaites, les murs reblanchis, au moins dans les parties les plus importantes.

Hygiène. Eau. — Elle manquait à peu près partout, et l'on était obligé de la monter à la force des

bras dans les dortoirs pour laver trois cents enfants ! Désormais, elle est amenée largement, de tous côtés, par des travaux de canalisation et dans tous les dortoirs, qui furent pourvus de lavabos vastes et commodes ; quarante cabinets à chasse, avec le tout-à-l'égout, furent installés, remplaçant les W.-C. primitifs et assurant ainsi l'hygiène de la maison.

Deux établissements de bains et de douches furent aménagés, l'un du côté des garçons, l'autre du côté des filles. Chacun comprenait : salle de bains, avec baignoires et robinets d'eau chaude et d'eau froide ; cabines de douches et cabines de déshabillage. Chacun d'eux fut alimenté par une installation avec chaufferie permettant d'avoir l'eau chaude à volonté. Cette installation permit de doucher à chaud, tous les jeudis, les enfants des classes, filles et garçons, et, le samedi, travailleurs et travailleuses.

L'eau des bains et de tous les W.-C. de la maison était fournie par un très grand réservoir que ma sœur Catuhe fit placer.

Dortoirs. — Ils furent plafonnés, repeints entièrement à la chaux et plusieurs recarrelés. Les lits furent peints en blanc pour la plupart. Chaque dortoir fut pourvu de vastes armoires à coulisses, tenant tout un panneau et formant vestiaire.

Chez les grandes filles, le baraquement en bois, formant dortoir, fut remplacé par un bâtiment en briques, plafonné et carrelé.

Au pavillon des tout petits, de minuscules cabinets à chasse, appropriés à la taille des poupons, furent installés. Deux baignoires avec eau chaude et eau froide furent placées à côté du dortoir, pour permettre de donner largement les soins de propreté.

Réfectoires. — Ma sœur Catuhe fit reconstruire le

réfectoire des garçons et arranger celui des filles. Des tables en ciment marbré furent achetées pour ce dernier.

Jardin. — La propriété avait été jusque-là bêchée à la main, ce qui était très dur. Ma sœur Catuhe acheta une charrue et obtint de l'administration militaire que le labourage serait fait par les soldats.

En 1932, la ville décida la création d'un boulevard traversant le jardin et en enlevant la majeure partie; l'adjudication pour les travaux était déjà fixée, mais ma sœur Catuhe fit tant par ses prières et par ses démarches qu'elle en obtint le retrait.

Électricité. — L'installation électrique, qui avait été faite par morceaux au cours des différentes années, fut complétée d'abord (les veilleuses électriques remplacèrent les lampes pigeon dans les dortoirs); puis, en 1932, elle fut refaite entièrement et dans tout le bâtiment. Les fils furent placés sous tube pour éviter le danger d'accident.

Ma sœur Catuhe prit à sa charge l'installation à la chapelle, où rien ne fut négligé.

Téléphone. — Le téléphone fut installé, reliant l'orphelinat à l'hôpital et, par là, à toute la ville, assurant non seulement les relations administratives, mais encore la facilité et la rapidité de toutes les communications.

Employés. — Les salaires furent augmentés et portés de 45 à 135 francs.

Enfants. Grands offices. Ouvroir. — Les enfants furent mises à leurs pièces. Cela leur permit non seulement d'apprendre à travailler, mais encore de se préparer, pour leur majorité, un petit pécule avec leur trousseau.

Buanderie. — Ma sœur Catuhe se procura des machines à tricoter pour faire un atelier de bonneterie. Les enfants délicates, incapables de gros travaux, y furent particulièrement employées. Là aussi, elles furent mises à leurs pièces, ce qui leur procura les mêmes avantages qu'à celles de l'ouvrir.

Elle fit installer pour la lessive une machine à laver, un cuvier à vapeur et uneessoreuse, qui diminuèrent le travail et la main-d'œuvre.

Cuisine. — Là aussi, des machines furent placées :

1° Machine à éplucher les légumes;

2° Machine à moudre le café;

3° Machine à couper le pain et la viande.

Diminution de travail et de personnel.

Alimentation. — Le régime fut amélioré et un légume chaud remplaça la salade à midi.

Avant la guerre, la propriété possédait quelques vaches, qui avaient disparu depuis. Ma sœur Catuhe en acheta une d'abord, et bientôt quatre fournirent du lait à toute la maison.

Uniforme. — Le petit bonnet blanc, qui donnait aux enfants une allure un peu triste d'orphelines, fut supprimé. Avec l'aide de Mme Guiauchain, un uniforme simple, mais seyant et même gai, fut acheté.

Été : robes blanches rayées de bleu, chapeau de paille blanche.

Hiver : robes bleu marine, chandail au tricot assorti et béret basque blanc. Tout blanc pour les petits.

Infirmierie. — Une infirmerie pour les enfants de l'Assistance et ceux qui étaient à la charge de la maison fut installée sur la vaste terrasse du palais. Elle fut aménagée pour une douzaine de malades, moitié filles, moitié garçons, bien séparés. On y adjoi-

gnit une chambre d'isolement pour les plus malades et une petite cuisine avec eau et gaz. Deux cabinets modernes furent construits de chaque côté.

Bureau de bienfaisance d'Alger. — En janvier 1931, le Bureau de bienfaisance commença à voter une subvention annuelle de 20 000 francs destinée à l'entretien, à l'orphelinat, d'un certain nombre d'enfants pauvres que les parents toutefois ne voulaient pas abandonner à l'Assistance. En 1932, le nombre de ces enfants fut fixé à seize.

La fête annuelle du Comité et les secours accordés de tous côtés à la grande charité de ma sœur Catuhe et à son ardent amour pour les pauvres, permirent l'entretien d'un certain nombre d'enfants à la charge de la maison; elle maintint, malgré la vie chère, les pensions à 90 francs, disant, avec raison, que plus elle donnait aux pauvres, plus le bon Dieu le lui rendait en ressources d'un autre côté.

Bureau de bienfaisance d'Oran. — Ma sœur Catuhe ayant accepté quelques enfants d'Oran, le directeur du Bureau de bienfaisance de cette ville vint lui demander (Oran étant dépourvu d'orphelinat) de vouloir bien accepter un certain nombre de petits Oranais dont le Bureau de bienfaisance payerait les frais d'entretien, comme celui d'Alger. Après acceptation de ma sœur Catuhe et entente avec le préfet d'Oran, l'accord fut conclu en juillet 1932, quelques jours avant le départ de ma sœur Catuhe.

Classes. — Les classes déjà existantes furent continuées, une garderie y fut adjointe.

Mgr Dauzon, vicaire général, directeur du Comité des écoles libres, accorda plusieurs fois à l'œuvre quelques subventions extraordinaires. Ma sœur Catuhe

obtint, de plus, que quelques jeunes filles, institutrices bénévoles, vinssent, une fois ou deux par semaine, faire la classe aux enfants, garçons (arabes) et filles, qui, ayant dépassé l'âge de treize ans, s'employaient aux travaux manuels.

Paroisse. — En 1931, une sœur fut mise à la paroisse pour le patronage et la visite des parents.

Auto. — Le gouverneur général, qui avait déjà beaucoup fait pour l'orphelinat, y ajouta encore, en 1930, en offrant une camionnette, destinée à assurer le transport des provisions, et qui rendit, depuis, les plus grands services à la maison. Ma sœur Catuhe adressa une demande aux grandes compagnies d'essence qui, gracieusement, assurèrent, depuis, le fonctionnement de l'auto par un certain nombre de litres d'essence fournis chaque mois.

Centenaire de 1930. — De grandes fêtes furent organisées pour le 27 novembre; elles réunirent à l'orphelinat, non seulement toutes les communautés et tous les pensionnats de la ville, mais encore un nombre considérable de laïques de toutes sortes, désireux de montrer leur attachement à la maison, tout en glorifiant la sainte Vierge. Une belle statue de l'Immaculée fut érigée dans la cour d'honneur, bénite et couronnée par Mgr Leynaud. Des centaines de médailles furent distribuées à cette occasion.

Noélistes. — Le Comité des Noélistes décida de venir deux fois par mois offrir un goûter aux fillettes de la maison et les récréer une après-midi. Cette pratique fut toujours observée depuis.

Croisade eucharistique. — Elle fut établie dans toute la maison en 1932.

Communauté. — Après avoir réparé les dortoirs et en avoir refait entièrement un qui menaçait ruine, ma sœur Catuhe songea à faire recarreler la chambre de Communauté et le réfectoire. Elle avait commencé à acheter les carreaux nécessaires à la chambre, lorsque lui arriva l'ordre de partir.

Téléphone intérieur. — Elle avait préparé le devis d'un téléphone intérieur tendant à faciliter les allées et venues et les relations dans la vaste maison. Ma sœur Delporte fit placer ce téléphone à son arrivée.

Marché. — Elle obtint de la ville, après la construction des Halles centrales, que, chaque jour, des corbeilles de légumes un peu défraîchis, restant après la vente, seraient données à l'orphelinat. Ce fut une précieuse ressource pour la maison, ces légumes étant, la plupart du temps, très bons et fort peu avariés.

Lorsque ma sœur Catuhe quitta l'orphelinat, le 26 juillet 1932, elle pouvait (ce que, du reste, son humilité l'empêchait de faire) se rendre le témoignage que, malgré les difficultés de toutes sortes qu'elle avait rencontrées en arrivant dans la maison et au cours des cinq années qu'elle y avait passées, l'œuvre pour laquelle on l'y avait envoyée était accomplie.

ABYSSINIE

M. CORNEILLE DE WIT

Avant d'être ordonné prêtre, M. de Wit exprima à ses supérieurs, comme c'est l'habitude dans notre Congrégation, le désir d'être envoyé en Chine. Il demanda également l'Abyssinie; mais, comme il fai-

sait sa demande dans un moment d'enthousiasme religieux, il sembla oublier plus tard qu'il s'était proposé pour cette mission, et grand fut son étonnement lorsque les supérieurs lui répondirent : « placé en Abyssinie ».

Cette nouvelle (qui le croirait maintenant que nous savons tout le bien qu'il a fait en ce pays, et tout l'amour qu'il lui portait ?), cette nouvelle lui fut, au premier moment, une surprise pénible et une profonde déception. Après quelques heures de réflexion et de prière, le sacrifice fut fait et il accepta de grand cœur, mais nous ne saurons jamais combien de temps dura la lutte entre la nature et la grâce, et combien cette lutte lui donna à souffrir.

Il partit donc pour l'Abyssinie en 1911. Nous ne dirons rien du travail qu'il y a fait, nous voulons seulement faire connaître l'âme du grand missionnaire qu'il est devenu. Et sous ce rapport, rien ne le peint mieux que l'entretien que nous eûmes avec lui, il y a six ans, lorsque, dans un abandon tout intime, il nous parla de la maladie dont il était venu chercher la guérison dans la patrie. Cette maladie avait débuté par un malaise pénible dans la région lombaire et par de violents maux de tête. La faiblesse augmentait de jour en jour et le mal de tête devenait insupportable. Les Nègres tinrent conseil auprès de son lit de souffrance; car, dans cette partie de l'Abyssinie, il n'y a pas de docteur européen. Et ces bons Nègres, comme il les appelait, décidèrent dans leur conseil qu'il fallait une opération. Ils lui firent une blessure à la tête, y introduisirent une corne de vache, ouverte à la pointe, et lui sucèrent ainsi le sang des veines.

Cette opération procura, en effet, au malade un soulagement momentané, mais ne le guérit pas. Le supérieur de la Mission insista pour le faire aller en Europe, mais les hommes d'Alitiéna s'y opposèrent.

Ils craignaient qu' « Abouna Cornelios », comme ils l'appelaient, ne revînt pas. Leur amour filial était si grand qu'ils tenaient à garder leur père, mort ou vivant. Et sans eux, il n'y avait rien à faire, parce que leurs fortes épaules étaient le seul moyen de transport d'Alitiéna à la colonie italienne d'Érythrée.

En attendant, une nouvelle souffrance s'ajouta à la première; un abcès se forma à la partie supérieure de la jambe, il était impossible au pauvre malade de rester couché. Nouveau conseil des Nègres autour du lit, nouvelle opération. Il faut ouvrir l'abcès. La première entaille n'est pas suffisante, pas assez profonde probablement. Ils recommencent l'opération jusqu'à trois fois et ils atteignent enfin le foyer purulent. Imaginez-vous ce que le cher malade eut à souffrir, sans le soulagement des moyens anesthésiques, sous le couteau manié par les Nègres! Mais il se laisse faire et garde le silence, et, reconnaissant, il sourit avec bienveillance. Lorsque la plaie profonde eut été faite et que le pus en eut été enlevé, on se demanda comment fermer la plaie. L'un d'eux trouva la solution. Pourquoi n'emploieraient-ils pas le remède dont ils se servent pour leurs vaches, en mettant sur la blessure un mélange d'herbe et de suie? Tous acceptèrent cette proposition. Je les laissai faire, disait plus tard le missionnaire, et Notre Seigneur permit que la blessure fût guérie.

Le vrai mal cependant empirait et le supérieur de la Mission insista pour le départ en Europe. Abouna Cornelios essaya lui-même, par esprit d'obéissance, de convaincre ses amis. Ils ne devaient avoir aucune crainte, il reviendrait en Abyssinie. Forts de cette promesse, ils résolurent de faire le sacrifice et plusieurs jeunes gens solides se proposèrent de transporter le malade sur un lit fait de branches d'arbres.

Le malade fut remis au premier hôpital venu de la colonie italienne, afin de se reposer des fatigues et prendre de nouvelles forces pour la suite du voyage.

Cependant, un nouvel abcès se déclara à l'autre cuisse et il fallut une nouvelle opération. Cette fois, elle fut faite par un vrai médecin, un médecin italien ; le traitement fut plus humain. Cependant, le missionnaire aimait à raconter plus tard, avec une certaine malice, qui montrait bien son amour pour l'Abyssinie, que le médecin italien avait dû, tout comme les Nègres, tailler, couper trois fois avant d'arriver au point voulu.

Interrompant le voyage chaque fois que c'était nécessaire pour rétablir ses forces, il arriva enfin à la Maison-Mère.

Dans sa sollicitude paternelle, M. le Supérieur général lui conseilla de profiter de son séjour à Paris pour se faire examiner à fond. Il fut donc mis en observation à l'hôpital Saint-Joseph, tenu par les Filles de la Charité. A la vue de si multiples cicatrices sur tout le corps, le docteur lui dit : « Mais, mon Père, vous pourriez bien être un mutilé de la grande guerre ! — Hélas ! répondit M. de Wit, je ne suis qu'un chétif missionnaire d'Abyssinie. »

La maladie semblait provenir des reins et la décision fut que, s'il désirait retourner en Abyssinie, il fallait absolument enlever un des deux reins ; faute de quoi, il devait rester en Europe, et toujours à la disposition des médecins. M. de Wit n'hésita pas un instant et il se soumit à l'opération proposée.

Lorsqu'il eut fini de me raconter tout cela, il ajouta : « Si j'étais Supérieur général et si je savais, comme je le sais par expérience, ce que c'est que la vie d'un missionnaire en Abyssinie et s'il fallait y envoyer un missionnaire dans l'état de faiblesse dans

lequel je me trouve, je ne l'enverrais certainement pas.» Sur quoi, je lui répondis immédiatement : « S'il en est ainsi, vous êtes obligé de le dire au Supérieur général; vous n'avez pas le droit, en conscience, de coopérer à un acte qui, d'après votre ferme conviction, ne doit pas être posé. » Comme il refusait d'accepter cette conclusion, j'ajoutai : « Eh bien! c'est moi qui le ferai, je ferai en sorte que le Supérieur général le sache. » Il montra alors qu'il regrettait de m'avoir fait cette confiance et me supplia de ne rien dire ou écrire. Plus d'une fois, pendant ses visites, cette question fut entamée et la lutte entre nous deux continua. J'y revins au moment du départ. Ce fut alors que, presque malgré lui, il me fit part de sa résolution presque héroïque et qu'il mit à découvert sa belle âme de missionnaire : « Nous sommes partis de l'Abyssinie à deux pour raison de santé, M. Baeteman et moi, mais nous nous sommes engagés, l'un envers l'autre, à retourner en Abyssinie, advienne que pourra. Nous appartenons à cette Mission, nous sommes liés à elle; sans nous, la Mission resterait en friche pour de longues années; devant Dieu, devant notre conscience et devant les âmes, nous n'avons pas osé prendre cette responsabilité. » Et il ajouta en souriant : « Il faut bien tout de même que je gagne aussi mon ciel. » Il y eut un silence entre nous deux. Jamais je n'oublierai quelle impression profonde ces paroles firent sur mon âme. Ce que je soupçonnais, ce que je savais déjà, mais comme une vérité abstraite et lointaine, devint pour moi une réalité tangible. Devant moi se tenait, dans toute sa simplicité, un saint missionnaire, un cœur noble, une âme généreuse, abandonnée tout entière à la grâce de Dieu. Sa décision me parut clairement une inspiration d'en haut. Que faire? Que dire?

Admirer, me taire. Son exemple héroïque a été souvent pour moi, surtout dans les moments difficiles, un soutien efficace.

Il repartit donc en Abyssinie. Pendant six ans, il a continué son travail saintement fructueux, jusqu'à ce que, vers le milieu d'octobre, le deuxième rein eût renoncé à ses fonctions. Nouveau mal dans la région lombaire; nouveau mal de tête, de plus en plus prolongé et douloureux. Le 14 octobre, il se mit au lit. Le 20, M. Gruson, supérieur de la Mission, arriva de Gouala à Alitiéna. Le dimanche 23, le cher malade fit sa dernière confession et reçut l'Extrême-Onction. Lorsqu'on voulut le préparer au grand voyage du temps à l'éternité, il répondit tout simplement : « Je n'ai aucune crainte. » Le lendemain matin, 24 octobre, il reçut le Saint Viatique.

Ce qui n'avait jamais eu lieu dans la Mission d'Abyssinie, et ce qui montre quelle vénération on avait pour M. de Wit dans tout le pays, le 25 octobre arriva à Alitiéna un docteur, envoyé spécialement par le gouverneur de la colonie italienne d'Érythrée. Il examina le malade avec soin, fit quelques ponctions et prépara des remèdes. Tout fut inutile. Le lendemain, 26 octobre, le cher et vénéré malade mourut à une heure et demie de l'après-midi. Les confrères de Gouala et d'Alitiéna et le clergé indigène étaient présents à son lit de mort. La foule, au dehors, ne cessait de prier pour sa guérison. A la nouvelle de sa mort, cette foule fut littéralement consternée. Que ferons-nous sans Abouna Cornelios? Le corps, revêtu des ornements sacerdotaux, fut exposé dans la chambre et les prêtres y passèrent la nuit. Le lendemain, 27 octobre, il fut transporté sous la véranda de l'école. Le peuple tout entier pleurait et contemplait avec tristesse les traits de celui qui, pendant plus de

vingt ans, avait travaillé et s'était dévoué pour eux. A dix heures, eurent lieu les obsèques, en présence de seize prêtres, et ensuite l'enterrement. La tombe a été creusée dans la nef du milieu de l'église d'Alitiéna, du côté de l'Évangile, vers l'est. C'est ainsi qu'après une sainte vie, ce missionnaire a eu une sainte mort.

M. Gimalac écrivit à la mère de M. Wit pour lui raconter ce que furent les derniers moments du regretté défunt. Sa lettre se termine par ces mots : « Je vous ai fait le récit des souffrances terrestres et des tristesses occasionnées par cette mort. Mais nous n'avons pas perdu de vue un seul instant l'autre côté du tableau, le vrai côté, celui que la foi nous montre : la fin si sainte d'une vie non moins sainte, l'entrée triomphale d'un prêtre selon le cœur de Dieu dans la béatitude éternelle. »

A côté de la douleur que nous éprouvons tous de cette perte d'un grand missionnaire, cette dernière parole est la seule vraie consolation. Et cette consolation durera aussi longtemps que durera le souvenir du missionnaire inoubliable Corneille de Wit.

(*Vincentius a Paulo*, janvier 1933.)

MADAGASCAR

MONSEIGNEUR CROUZET (1849-1933)

L'ORT

A l'extrême pointe du golfe du Lion, l'étang de l'Ort marque la limite dernière que la mer méditerranéenne atteignit avant d'être lentement refoulée par les terrassements du Rhône. Au sommet du triangle

que forme dans les sables cet étang du soleil levant (*ortus*), Lansargues dresse son clocher sur la plaine unie. Plaine basse, bordée par la mer, qui semble l'agrandir par son immensité, plaine sans ombre, étalée au soleil du Midi entre les antiques et chaudes murailles d'Aigues-Mortes et de Maguelonne, plaine sans autre relief que les clochers de ses nombreux villages : Saint-Nazaire, Saint-Just, Lunel-Vieil, Caudillargues, Lansargues, Valergues, Mudaison, Bailargues, Mauguio, Pérols... Plaine si uniforme qu'elle semble solliciter l'œil à scruter l'horizon, à chercher toujours plus loin, à s'en aller par delà la brume d'or aux rivages où débarquèrent Lazare et les saintes Maries, où s'embarquèrent les croisés de saint Louis.

Après Mauguio, qui s'honore d'avoir donné son nom — le second — à l'étang de l'Ort, Lansargues est l'agglomération la plus vivante de tous ces villages, que le vin a enrichis. La vigne, rien que la vigne, à perte de vue. Il semble que ces terres plates, engraisées par les alluvions millénaires, chauffées sans répit par le soleil, ne soient faites que pour nourrir la vigne et mûrir le raisin. Lansargues récolte annuellement, dans l'exiguïté de ses 1200 hectares, 120000 ou 125000 hectolitres de vin.

Un ruisseau sorti des vallonnements de Saint-Geniès, la Viredonne, a la gloire d'arroser Lansargues quand les pluies d'hiver lui donnent cours. Son voisin, le Bérange, n'est guère plus impétueux lorsque, après l'orage, regorgeant d'eau, il descend des collines de Saint-Drézéry; mais il est plus connu des chasseurs de macreuses. C'est à son embouchure que les « barquets » de chasse stationnent. Barquets plats, humbles pousse-pied, somnolent dans les roseaux pendant l'été; mais, quand, avec novembre, s'abattent sur l'étang les ma-

creuses par milliers, les barquets bondissent tout fumants de poudre!

Sur l'un des bords du Bérage, une cabane servait et sert encore de pied-à-terre et de refuge contre les grains et coups de vent à la société de chasseurs du gibier d'eau. Paisible cabane du Bérage qui, impassible sous la fusillade, frémissait au récit retentissant de chasseurs de flamants, sarcelles et poules d'eau. Étienne Crouzet, de Lansargues, membre de la société de chasse, avait, au Bérage, son barquet à lui.

Dix-neuf cents Lansarguais se serrent autour de l'église Saint-Martin. Bâtie, dit-on, au douzième ou treizième siècle, au temps des deux expéditions de saint Louis, cette église fut agrandie en 1740 et restaurée en 1888.

La famille Crouzet était de celles qui croissaient à l'abri du clocher de Saint-Martin, peut-être depuis les jours lointains des croisades.

En 1790, Jacques Crouzet, le grand-père de Jacques et son parrain, recevait le baptême dans l'église Saint-Martin. Comme il était né en ces années agitées de la Révolution, où on proclamait jusqu'à Lansargues que la « patrie » était en danger, ses compatriotes, pour le distinguer, plus tard, des autres Crouzet, donnèrent à Jacques le surnom de « patriote ». Cette appellation flatteuse passa à son plus jeune héritier, Étienne, et n'alla pas plus loin. Les fils de ce dernier, Jacques et Léon, n'eurent que l'honneur d'être appelés les « enfants du patriote ». Propriétaires fonciers, les Crouzet cultivaient leurs terres, mais, à la fin du dix-huitième siècle, parmi eux était un maréchal-ferrant qui, devenu vieux, céda son fonds à son neveu, le grand-père de Jacques. Celui-ci le légua, à son tour, à son fils, qui continuait le métier et maintenait ainsi le nom et la profession dans la famille.

Quand, à Lansargues, on parlait du *Patriote*, c'était du maréchal qu'il s'agissait, et on en parlait souvent.

Chez nos aïeux méridionaux, le forgeron du village tenait, pendant l'hiver, avec le boulanger, la boutique la plus achalandée. Durant les journées pluvieuses, la forge ne désemplissait pas. Inactifs, laboureurs et vignerons venaient aux nouvelles. A peine le charbon rougeoyait-il que les frileux matinaux se serraient déjà autour du foyer, et, dès que le marteau faisait sonner l'enclume, tout le village entendait leur appel. On y causait histoires et parlait politique. Avec plus de feu qu'au café, les chasseurs de gibier d'eau y redisaient leurs exploits dans l'étincellement des socs de charrue que le marteau « aiguissait » à grands coups.

Étienne avait le bras nerveux, et, comme on le chantait alors, « s'il ne forgeait du fer que pour l'humanité », il le forgeait solidement et tapait dur.

Sec, droit, haut, la manche retroussée, ses muscles étaient toujours prêts à se raidir. Le courage égalait le bras et donnait sans cesse la main au dévouement.

Le moindre accident survenait-il dans le village, Étienne était au premier rang des sauveteurs. Un jour, la maison du notaire flambait. Les registres déposés au premier étage étaient menacés : grave événement pour le pays. Le « patriote » applique une échelle au mur, enfonce la fenêtre. Les flammes jaillissent au-dessus de sa tête qu'il a baissée. Il saute dans la chambre, jette dans la rue les registres par brassées et descend aussi tranquillement que s'il quittait la forge. « Ne suis-je pas habitué au feu ? » disait-il en s'épongeant.

Mais l'eau ne l'arrêtait pas non plus. Un autre jour, comme il se rendait à Montpellier, en passant près du Lez, il entendit des cris : « *Sé nègo!* Il se noie ! » Un homme se noyait, entraîné par le courant d'un bief

menant l'eau au moulin proche. Bon nageur, Étienne allait s'élançer, quand on le retint à temps pour lui passer une corde autour de la taille ; et il ramena le naufragé agrippé à une racine d'arbre.

Il pouvait se marier, car il était de taille à nourrir sa famille.

Né en 1822, il avait vingt-six ans lorsque, en 1848, il choisit et prit en mariage Marie Langlade, âgée de vingt-trois ans. « Prends ta voisine : tu sais avec qui tu vivras », disait le proverbe.

Comme les Crouzet, les Langlade comptaient parmi les propriétaires terriens. Le grand-père de Marie avait été nommé consul sous la Révolution. Estimant qu'il allait faire fortune rapidement avec les assignats, il en avait acheté jusqu'à épuisement de sa bourse. Révolution et assignats agonisèrent bientôt : l'argent ne revint plus ; les terres restaient. Le consul Langlade reprit, avec ses enfants, la charrue et la pioche, outils moins maniables que les assignats, mais plus sûrs, pour faire vivre leur homme.

Le 1^{er} avril 1849, l'heureux forgeron Étienne Crouzet soulevait dans ses mains frémissantes le premier-né de sa jeune famille. C'était un fils, que, le lendemain, le pasteur de la paroisse, l'excellent M. Montel, qui fut curé de Lansargues durant vingt-cinq ans, baptisa du nom de Jacques-Jean. Cet aîné fut suivi de trois autres enfants, dont l'un mourut en naissant ; l'autre, Pauline, vint au monde en juillet 1857 ; et enfin, le troisième, Léon, naquit à la même date que Jacques, le 1^{er} avril 1859, dix ans après.

Étienne Crouzet avait deux frères, ses aînés, Hippolyte et Antoine. Ce dernier, l'abbé Antoine Crouzet, était vicaire de Saint-Denis, à Montpellier, lorsque son neveu Jacques-Jean vit le jour à Lansargues. Après sept ans de vicariat, il fut nommé curé de

Notre-Dame-de-Londres, d'où il fut transféré, un an après, à Saint-Jean-de-Buèges, qu'il administra durant quatorze ans.

C'est à Saint-Jean-de-Buèges que le jeune Jacques, âgé d'une dizaine d'années, ira apprendre le catéchisme et faire sa première communion. De ce premier contact avec la vie sacerdotale d'un pasteur d'une paroisse rurale, Jacques devait garder une impression de foi simple et de piété sincère, comme il devait rester toujours attaché à la simplicité dans la mise, à la netteté dans les manières et à l'effort quotidien dans ses diverses fonctions, selon l'exemple qu'il en avait reçu journellement dans sa famille.

Travaillant, peinant, vivant au jour le jour, Étienne Crouzet était content de la vie telle que le bon Dieu la lui donnait, s'il lui restait seulement vingt sous à la fin de l'année. Le bon Dieu ne lui avait-il pas accordé une femme dont le caractère conciliant acceptait toutes les vicissitudes? Ses enfants étaient robustes et obéissants. Quoi de plus? Puisque le travail ne manquait pas et que la forge ne chômaît jamais, Étienne et Marie estimaient qu'ils ne manquaient de rien. « Le métier, disait un jour la mère à son fils aîné, le métier de ton père ne suffit pas à nous nourrir sans les vignes, et les vignes ne suffiraient pas à nous faire vivre sans le métier! » De quoi vivait-on alors pour être content de si peu? Non point de privations, mais de frugalité. On ne passait pas tous les matins chez le boucher, il est vrai, mais on mangeait à sa faim. Le forgeron vivait donc libre, heureux, parce qu'il n'avait pas un sou de dettes et qu'il pouvait acheter, à Montpellier, le fer qui lui plaisait. Un jour pourtant, il fut bien ennuyé, presque mortifié. S'il payait les factures de charbon et de fer dès qu'on les lui présentait, il ne présentait les siennes qu'une fois

par an, à la Madeleine. Un jour donc, il fallut payer une facture inattendue. On avait bien une quarantaine de sous à la maison et la Madeleine n'arriverait que dans la huitaine. Que faire? Étienne, soucieux, consulta sa femme. La mère répondit, en regardant les enfants : « C'est bien simple : à un tel, un tel et un tel, qui sont riches, présente ton compte de l'année; ils payeront et tu acquitteras la facture. — Non, nous ne sommes pas encore à la Madeleine. — Nous allons y être, c'est la même chose! — Non, il ne sera pas dit que j'ai fait payer avant terme. » Et, à demi suffoqué, il alla emprunter, pour la première fois, vingt francs auprès d'un ami, chez lequel il revint à la course dès que, à la Madeleine, il eut recouvré la première facture.

Et quelles factures, en ce temps-là! Douze francs d'abonnement par an pour ferrer un cheval! Sur le livre de comptes on lisait : manardel, aïssadou, reille, pour pioche, pic, soc de charrue. L'orthographe était, elle aussi, de même métal que la forge, elle sonnait la langue d'oc!

Et quel travail! Le matin, dès l'aube, avant d'aller à la vigne, l'ouvrier journalier venait faire « aiguiser » son manardel. Le midi, entre deux labours, tandis que les chevaux mangeaient l'avoine, il fallait aiguiser encore une reille et fondre sur sa pointe un bout de fonte pour la rendre plus dure.

Pour ne point manquer du nécessaire, on économisait; et par l'économie, d'année en année, on arrivait à acheter, au bout du village, une « remise » dans laquelle sarments et fourrages trouvaient place. On acquérait aussi quelques petits carrés de vignes. La maison familiale était peu à peu remise à neuf et meublée avec plus de confort et de goût. Un jour vint où Étienne acheta même un cheval. « Pourquoi

faire, ce cheval, lui disait sa femme, je te demande ? — Tu verras, Langlade, nous irons à Lunel quand il nous plaira. » Lunel la ville prochaine, la ville où l'on trouvait presque de tout, jusqu'à des brioches et des berlingots pour les enfants ! Un vieux cabriolet, peut-être celui du Consul, était là dans la remise. En un tournemain, le forgeron le retapa, et, un matin, on attela le cheval tarbais. Jacques exultait ; son père aussi, mais silencieusement. Sur la route de Lansargues à Lunel, — 7 kilomètres, — des bohémiens avaient établi leur campement ; feux fumant sur les bords de la route, linges séchant au soleil, guenilles bariolées flottant au vent. Le cheval tarbais prit peur, fit un écart et descendit, avec le cabriolet, dans le fossé ! Nos trois voyageurs descendirent eux aussi, un peu trop vivement. On marcha au pas jusqu'à Lunel ; on en revint à la même allure et, trois jours après, le cheval fut revendu 120 francs. Étienne était joyeux : en se séparant de son tarbais de rencontre, il faisait plaisir à sa femme et gagnait 20 francs sur la bête. « Tu vois bien, Langlade, concluait le forgeron satisfait, nous avons montré Lunel au petit et nous n'y avons pas perdu ! »

Le petit croissait. Afin que la sagesse s'accrût à l'égal des forces, comme il convient aux jeunes chrétiens, Jacques avait pris de bonne heure le chemin qui mène droit à la vertu, celui de l'église. Sa mère était ravie de le voir, en soutanelle rouge, servir la messe au digne curé, et le maréchal pouvait admirer son jeune héritier, durant la grand'messe dominicale, balançant l'encensoir avec autant d'attention qu'il en mettait lui-même à surveiller ses fers au feu.

Fêtes et chants de cette paroisse rurale, où la voix rude des hommes donnait la réplique aux accents adoucis des femmes, restèrent toujours dans la

mémoire de Jacques. Plus tard, sur les sentiers de la brousse, il ira fredonnant, avec ce sourire qu'émeut le souvenir : *Adoremus in lenternum*. « C'est comme ça qu'autrefois nous chantions, nous les hommes, à Lansargues. — Très éclatant ce *lenternum* ! — Surtout retentissant ; mais nous avions mieux : tous les ans, à la messe de minuit, le sacristain, paysan aussi maigre que sa voix était chevrotante et grelottante, chantait en son noël patois : « Les bergers en hommage lui offraient leurs fromages. » Ah ! ces fromages, que savouraient nos fraîches imaginations d'enfant, ont parfumé longtemps mes souvenirs ! »

La messe servie, la classe attendait l'enfant. Accueillants, paternels, les instituteurs d'alors, soucieux de leurs devoirs d'éducateurs, s'attachaient à préparer l'œuvre du pasteur. Ils savaient qu'on ne pouvait séparer l'instruction de l'éducation sans déformer, en l'hyper-trophiant, celle-là au préjudice de celle-ci. Aussi, les écoliers de ce temps-là gardaient-ils, avec un respect presque filial, le souvenir de leurs maîtres d'école. Pour eux, ils restaient leurs « maîtres » toute leur vie, parce qu'ils les avaient fait participer, avec le prêtre, à l'autre vie, celle de l'esprit.

Jacques apprit donc, à l'école du village, à développer, au fil des jours, son savoir.

Vif, son tempérament le poussait au jeu ; volontaire, il le ramenait à l'étude. Mais la vivacité l'emportait souvent au gré de ses caprices.

Un matin, sa mère eut juste le temps de saisir un râteau pour retirer son fils d'une fosse profonde dans laquelle il s'était jeté à la poursuite de quelque canard.

Sa seule frayeur — et elle ne connaissait pas de bornes — était celle que lui causaient les Lansarguais déguisés en nègres aux soirs du carnaval. Aussi, trente ans plus tard, lorsqu'il revint d'Abysinie, sa

mère aimait à lui répéter, avec une joie malicieuse : « Qui aurait dit que toi, qui avais une peur si vive des masques, tu irais dans un pays où tout le monde est noirci ! »

Premier au jeu, prêt à courir où ses camarades s'amusaient, il fracassa, en un seul hiver, onze paires de sabots et une paire de galoches ! « Plutôt que de te chausser, il faudra que je te ferre, mon petit, l'an prochain ! » concluait, jovial, le maréchal, assez content d'avoir un héritier qui promettait de faire du chemin.

Mais, l'année d'après, les petits sabots claquaient sur les cailloux de Saint-Jean-de-Buèges ; Jacques était auprès de l'oncle Antoine. Saint-Jean-de-Buèges succédant à Lansargues ! L'étonnement écarquillait les yeux de l'enfant.

Sur le chemin qui l'avait conduit à Saint-Jean, les eaux désertes de l'Hérault bruissaient entre bois et rochers. Devant lui, barrant le ciel par son immense muraille, la Séranne remplaçait, dans la sérénité de ses 800 et 900 mètres, la fameuse « montée de Valergues », haute de dix coudées. Les bouillonnements des gorges de la Buèges étouffaient la Viredonne croupie ou desséchée ; l'imprévu de chaque détour du chemin sur les collines effaçait la ligne marécageuse de Mauguio ; le modeste village, accroché à tous ses cailloux, écartait par son silence le gros bourg de la plaine, fortuné et bourdonnant. Mais l'oncle Antoine ressemblait au curé Montel. Ainsi, cette continuité dans les leçons et plus encore dans l'exemple de la vie religieuse façonnait l'âme de l'enfant. Jacques reprit l'étude du catéchisme et commença à décliner les noms latins.

C'est un saut dans les profondeurs du passé que semble faire l'intelligence, quand, lentement, elle découvre le sens des deux antiques langues grecque et latine. Et n'est-ce pas cette patiente investigation du

sens de ces mots latins, dits morts mais jamais éteints, s'épanouissant dans nos langues romanes, qui donne la suprématie radicale du secondaire sur le primaire ?

Au milieu des jeunes Buégeois, à qui il offrait l'exemple de l'assiduité dans le service de l'autel et dans l'étude, Jacques fit enfin sa première communion. Nourrir son âme du Corps et du Sang de Jésus-Christ ! Ce goût de Dieu, il le gardera jusqu'à son dernier soufïle. Son esprit limpide ne discutera pas les affirmations du Fils de Dieu, il les confirmera de toute la force de sa conviction et de son labeur. Il fera simplement et toujours, avec Jésus, les affaires de Dieu. Il avait pris à la lettre, semble-t-il, la recommandation de Marie, alors qu'elle provoquait le premier miracle de son Fils : « Faites tout ce qu'il vous dira. »

Marie accaparera, après Jésus, toute sa dévotion. Cette sainte et pure Mère, où apprit-il à l'affectionner tant ? Sur les genoux de sa mère Marie, à Lansargues, sans doute. Mais peut-être aussi à Saint-Jean-de-Buèges. Conduit par son oncle, mêlé à la caravane des villageois, il s'agenouilla souvent aux pieds de l'antique Notre-Dame du Suc, dont le sanctuaire est accroché aux flancs austères de la Séranne ; il courut à Notre-Dame de Belle-Grâce, qui étale son sourire dans la magnificence des collines, aux confins de Saint-Guilhem-le-Désert, et, partout, la foule des pèlerins, assemblée auprès de cette bonne Mère, échauffa en son cœur cet amour et ce culte envers la Reine du Ciel, qu'il devait garder inlassables.

Jacques ne revint à Lansargues que pour entrer au petit Séminaire de Montpellier. L'oncle Antoine avait entretenu Étienne de ce dessein : le père avait acquiescé au désir de son aîné, plus instruit et plus vertueux. La mère, émue, mais consentante, conduisit

son fils aîné à l'école de Dieu. C'est un peu la « présentation au Temple » et l'oblation très pure que la mère consent, lorsque, de ses propres mains, elle transmet aux mains sacerdotales l'âme candide de son fils et qu'elle la pousse ainsi dans ce rayonnement de la lumière divine qu'est l'enseignement catholique intégral.

Les prêtres de la Mission ou Lazaristes dirigeaient les deux Séminaires, petit et grand, réunis dans la même enceinte.

Éduquer la jeunesse, former des prêtres est une des principales fonctions que saint Vincent a voulu exercer par ses fils. Que n'a-t-il pas fait pour relever l'enseignement ecclésiastique et créer des séminaires ! Le Séminaire est, par définition, le champ d'ensemencement. Qui ne sème pas ne saurait récolter. Labourer ne suffit pas, il faut semer le terrain ouvert. Or, ce n'est qu'à l'école et par l'école que l'on sème. A qui tient l'école sera la récolte. Bon Séminaire donnera apôtre vigoureux. Aussi, de son vivant, saint Vincent avait envoyé ses missionnaires jusqu'aux diocèses d'Agde et de Montpellier.

Les bâtiments du Séminaire de Montpellier s'étendaient dans la plaine nord-est, non loin de Verdauson, entre l'ancienne porte de la Blanquerie et le cimetière Saint-Lazare. Grand et petit Séminaire étaient dans la même enceinte et usaient de la même porte d'entrée, mais chacun avait ses locaux particuliers et sa chapelle.

Pas de dortoirs. Le petit séminariste, comme son aîné, avait sa cellule. A l'heure du coucher, le veilleur de nuit donnait un tour de clef et chacun pouvait ronfler à son aise.

Vers 1864, les deux Séminaires étaient florissants : quatre-vingts à quatre-vingt-dix grands suivaient la

direction de M. Laplagne, cent cinquante à deux cents petits obéissaient à M. Corby.

Frontigny, Phalippou, Célestin Dufau, etc., professaient au petit Séminaire, tandis que les directeurs au grand Séminaire s'appelaient Valette, Duchemin, Caussanel, etc.; M. Caussanel, dont la Maison-Mère s'honore de la longévité et de ses vertus!

M. Corby avait la solennité que l'on se plaît d'ordinaire à reconnaître chez un supérieur d'établissement important. Auteur d'un manuel de rhétorique, se réservant la répétition des pièces de théâtre classique, que les enfants jouaient deux fois l'an, il jouissait d'une imposante autorité. Sans sourire, il pouvait gourmander un élève dont la conduite était répréhensible en des termes dignes de la scène! « Vous avez de telles notes, vous, M. de Bouzigues, que je prenais pour un Caton! »

Le préfet de discipline, M. Frontigny, contrastait avec la sévérité majestueuse du supérieur. Parisien, court sur jambes, rondelet, jovial, il avait gardé de la capitale ce bagout spirituel qui déride les provinciaux les plus taciturnes. Il savait que rien n'échappe à l'œil de l'élève : un mot, une expression trois fois répétée est enregistrée définitivement par l'enfant à la quatrième redite; à plus forte raison, un tic ou un défaut physique. Aussi, pour prévenir toute plaisanterie sur sa « brévité » : « Pépin était moins bref que moi, disait-il, car, lorsque, dans la rue, j'éternue, je soulève en nuages la poussière; ce que Pépin n'eût pu faire! » Les enfants riaient, ne plaisantaient plus et s'attachaient à des maîtres qui n'étaient, semblait-il, que des aînés plus dévoués et exemplaires.

Jacques garda au Séminaire ses allures vives d'intépide joueur à la balle et d'élève attentif.

En quatrième, des saignements de nez trop fréquents

l'obligèrent à modérer l'ardeur au jeu et à l'étude. Inquiète, sa mère venait souvent lui apporter quelques douceurs et le réconfort de son sourire. Habitué au grand air, Jacques pourrait-il poursuivre des études qui menaçaient de l'anémier? Souvent, cette question fut posée. Excellent élève, ses professeurs hésitaient à lui conseiller le repos plus ensoleillé de Lansargues ou de Saint-Jean-de-Buèges. Enfin, peu à peu, les saignements s'espacèrent, les forces revenaient, mais ce ne fut qu'à la fin des études secondaires que cette « épistaxis », qui semblait jadis incoercible, cessa.

Un de ses condisciples, Reboul, demi-compatriote, dont la maison natale s'élevait à Pérols, à l'autre bout de l'étang de l'Ort, lui avait voué un attachement fraternel.

Si ses condisciples l'aimaient, comme l'estimaient ses maîtres, lui-même garda une vive affection pour les uns et pour les autres. Phalippou, Célestin Dufau, qui, plus tard, devinrent supérieurs du petit Séminaire de Saint-Pons, il les nommera toujours avec gratitude. Le souvenir pieux que nous gardons des personnes lointaines ou disparues n'est-il pas le remerciement tacite, mais impérissable, de leurs bienfaits?

Chaque matin, avant la messe, M. Corby faisait réciter par les élèves les litanies de la « Providence ». Il voulait laisser place entière au grand Séminaire et demandait à Dieu d'accorder à ses jeunes enfants, dont le nombre croissait, une maison à eux. L'enclos Farel, à deux pas, dans cette rue Saint-Vincent-de-Paul qui conduit aux « Orphelins » et aux « Aveugles et Sourds-Muets », dirigés par les Filles de la Charité, offrait un terrain si propice! Les prières de ses enfants furent si ardentes et si bien exaucées qu'il bâtissait bientôt cet imposant petit Séminaire Saint-Firmin que M. Martin, son successeur, réalisa somptueusement.

Vers le même temps, les Lazaristes avaient pris la

direction du petit Séminaire de Saint-Pons, où allaient se succéder les Phalippou, Meugniot, Siguier, Capy, Dufau, Louis Dillies, et d'où sortirait un « Chinois », non des moindres, Mgr Stanislas Jarlin, de Sète.

Aux grandes vacances, Jacques retrouvait la forge avec ce frémissement affectueux que l'on ressent en revoyant une vieille et très chère connaissance. L'haleine pousrive du soufflet, la chanson claire du marteau battaient sur son cœur le rappel joyeux de son enfance. Au matin, l'âcre fumée de la corne semblait exciter son éveil; il quittait le soufflet pour le marteau et laissait là le marteau pour soulever le pied des bêtes que l'on ferrait. Supporter sur la cuisse le poids de la hanche d'un cheval de labour était l'indice d'une résistance digne d'un maréchal. Et le maréchal constatait, à chaque retour de son fils, avec cette satisfaction silencieuse du père devant son enfant se révélant homme, les forces accrues de Jacques.

Étienne était heureux, non point qu'il fût riche, mais parce que le bon Dieu semblait lui donner sa bénédiction. Par le travail incessant, rien ne lui manquait. Ses goûts ne dépassaient pas ceux de sa femme et n'allaient jamais à son encontre.

Le feu de la forge lui faisait apprécier l'âpre fraîcheur des radis et la saveur juteuse des melons. Parfois, durant les matinées longues de l'été, il appelait sa femme : « Langlade, il y a des melons au marché, je le sens ! » Et Marie, qui, depuis une semaine, était en quête de melons et n'en trouvait pas, sortait de la maison, revenait, les mains dans le tablier, souriante : « Ils sont encore au jardin, tes melons ! » Le lendemain, les jours suivants, elle achetait le premier melon qui s'offrait, le dissimulait, le mettait au frais dans l'évier et surveillait l'arrivée du forgeron en sueur. « Tu le sens ? » Celui-ci reniflait. « Il y a du melon,

ici! Je te le disais bien! » Ils étaient si heureux l'un et l'autre! Cette bonne humeur, connue de tout le village, lui permettait de railler, à l'occasion, les camarades et de dire son mot à tout venant, sans crainte de fâcher l'importun.

Dans un carré de vigne qui lui servait un peu de jardin potager, des citrouilles avaient prospéré au delà de toute prévision. Rondes, énormes, elles étalaient leur teint clair sous les pampres et attiraient les regards. « Quelle provision de courges, cette année, Étienne! lui disait-on. — Il y en aura pour tous les amis », répondait-il. « Elles sont mûres, Crouzet, les citrouilles, il serait prudent de les rentrer, tout le monde les voit! » disait Marie. — Bah! bah! rien ne presse, elles ne pourrissent pas. Crois-tu qu'on nous les volera toutes, elles sont plus de vingt! — Comme tu voudras! » Et Marie attendit. Un matin, le forgeron dit à Jacques : « Prends la brouette et porte quelques citrouilles à ta mère, qui sera contente. » L'enfant, que le roulement de la brouette semblait entraîner, courut au jardin... où il ne restait plus qu'une citrouille, la plus petite. Durant la nuit, elles avaient filé, plus rapidement qu'en brouette, à Montpellier ou à Lunel. Le coup était dur. Le forgeron ne broncha pas et continua à battre un peu plus fort le fer. Dans l'après-midi, il dépêcha Jacques auprès du crieur public; celui-ci vint à la forge. « Tiens, lui dit Étienne en souriant, voilà vingt sous; ce soir, entre six et sept, tu publieras dans Lansargues : « Des vingt-trois citrouilles qui étaient hier soir dans le jardin du *Patriote*, il en reste encore une. Le *Patriote* la donne à qui la prendra. » Ce soir-là, tout Lansargues fut en joie, et le *Patriote* plus que tous les Lansarguais.

Quand on a une telle maîtrise de son âme, les événements ne sauraient abattre le cœur ni enorgueillir

l'esprit. En ce refrènement de l'émotion, le fils ressemblait au père.

A cette jovialité, Étienne alliait ce qui parfait le sourire du visage, la bonté d'âme ; il savait rendre service à tout voisin et à toute heure. On le savait, on en usait.

Sa condescendance allait jusqu'à arracher les dents ! Lui, forgeron, arracheur de dents ? Oui, Étienne avait la main ferme et rapide et, — comme l'autre, d'un seul coup, d'un seul, — coincée dans une pince, la dent la mieux sertie dans l'alvéole le plus resserré, il la faisait sauter. Un rince-bouche d'eau vinaigrée attendait le patient, qui, s'il marquait trop d'émotion, avait droit à un petit verre d'eau-de-vie pour calmer ses nerfs. Le tout gratis, car on était de Lansargues, de Valergues ou de Candillargues, des voisins.

Un de ces voisins-là lui avait amené, un jour, son fils, qui, la joue enflée, rageant des dents, pleurait. Le forgeron crut à une plaisanterie, à laquelle il devait répondre. La canine branlait ; la moindre secousse en aurait raison. Il noua un gros fil à la dent et l'attacha à l'enclume, disant à l'enfant : « Tu vas voir ; nous allons compter un, deux, trois ; à trois, la dent sautera sans la toucher et sans mal ; ce fil est pour la retenir afin qu'elle n'aille pas trop loin. » Et, ce disant, il saisissait un fer rouge qu'il mettait brusquement sous le nez du garçon. L'opération fut instantanée. Toute l'assistance rit, l'enfant aussi. « Je t'amènerai des clients, dit le père en manière de merci. — Ils seront bien reçus », répondit Étienne ; et c'est ainsi qu'il avait fait ses débuts dans l'art dentaire ! Ses services étaient fort appréciés. Car, ni à Lansargues, ni ailleurs dans les petites villes, en l'an 1865, les dentistes n'abondaient et la prothèse dentaire ne comptait guère de chirurgiens.

On subissait son mal, tout comme à Fort-Dauphin jusqu'à ces jours derniers. Râteliers, dentiers, dents aurifiées ne logeaient que sur les mâchoires bourgeoises et n'ornaient que le devant des palais des millionnaires. Les arracheurs de dents pouvaient venir sur les places publiques avec tambour et grosse-caisse, debout sur le siège d'une voiture dorée, débitant leurs onguents, extirpant les molaires dans une rafale de fanfare, ils trouvaient partout des patients.

Le cadeau le plus apprécié que l'on pût offrir au forgeron Étienne Crouzet était, sans conteste, une trousse de dentiste qui remplacerait le davier glorieux, mais fatigué. C'est ce que fera Jacques devenu missionnaire.

A la rentrée des classes, les rhétoriciens dont les examens et les notes de conduite étaient agréés par les directeurs revêtaient la soutane et passaient au grand Séminaire. Heure moins solennelle que l'ordination sacerdotale, mais émouvante, comme toute prise d'habit.

La soutane n'est-elle pas l'emblème de cette mortification qui nous retranche de l'ordinaire société des parents et amis, la livrée qui affirme aux yeux de tous que le Maître, Dieu, sera servi en tout, partout, jusqu'au bout ?

Aux premiers jours d'octobre 1867, Jacques Crouzet fut admis au grand Séminaire.

Sa mère qui, jadis, l'avait conduit elle-même à Montpellier et avait cousu ses blouses noires de petit séminariste, voulut voir, la première, dans ses nouveaux vêtements, le grand séminariste et l'admirer un peu, comme savent admirer les yeux des mères.

L'oncle Antoine suivait, lui aussi, d'un œil satisfait la vocation de son cher neveu, et il entrevoyait déjà le jour où il pourrait l'avoir à ses côtés. Être rem-

placé, au déclin de sa vie, par un parent, un être cher entre tous, qui, plus ardemment, continuerait son ministère et semblerait par ses forces nouvelles perpétuer le nom des Crouzet dans le sacerdoce.

C'était un rêve... qui se réaliserait, mais au delà des horizons trop familiers, sous des latitudes plus éloignées.

Durant sa retraite de rentrée, Jacques exposa à son directeur le désir de devenir missionnaire à l'école de saint Vincent de Paul.

Cette volonté d'apostolat, que Dieu affermit par sa grâce dans l'âme des siens, doit être arbitrée dans ses manifestations et contrôlée dans ses aptitudes. Ce don de soi qui exclut toute repentance ou reprise demande à être enregistré par la décision d'un sage. Le directeur spirituel de Jacques jugea que la confiance de son disciple en la grâce divine méritait son acquiescement. Jacques Crouzet pouvait donc partir au service de Dieu et de ses pauvres; saint Vincent lui tendait la main.

Avant de quitter la terre des ancêtres, il revint à Lansargues embrasser les siens : Léon, Pauline, sa mère, son père. Qui dira l'intime émotion d'Étienne qui, le front plus courbé sur le fer qu'il forge, songera longtemps à ce fils aîné, si lointain désormais?

Jacques alla saluer, en cette église Saint-Martin, si familière, le Maître, Jésus, pour lequel il abandonnait tout. Il revit, au-dessus du maître-autel, saint Martin partageant avec le pauvre chemineau jusqu'au manteau d'ordonnance. Image que ses yeux d'enfant avaient contemplée si longuement; geste que sa main allait imiter en toute rencontre.

Jacques prit donc le chemin de Saint-Lazare. Son ami et condisciple intime, Reboul, de Pérols, partit avec lui. « *Et misit illos binos ante faciem ejus. Et Jésus*

les envoya deux à deux, devant lui, sous son regard. »

Ces deux riverains de la mer azurée allaient trouver, à la Maison-Mère de la Congrégation de la Mission, des Méridionaux exemplaires, les Alauzet, Prunac, Rouvelet, tous trois de Sète, cet extrême Midi après lequel il n'y a que la mer et les Maures!

Mais la mer et les Maures attendaient Reboul et Crouzet.

(*A suivre.*)

J. CANITROT.

Lettre de sœur LAGLEIZE, Fille de la Charité,
à M. LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Bétroka, 8 octobre 1932.

MON TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Avant de quitter Bétroka, permettez-moi, mon Père, de venir vous saluer et vous parler un peu de mon voyage. De Tuléar, j'envoyai un rapport, comme je pus, à notre Très Honorée Mère.

Je ne connaissais pas la côte ouest et savais seulement sa réputation bien méritée de « soleil ». Quel sable! La ville européenne prend la tournure d'une vraie ville; les villages indigènes s'éloignent un peu et nos sœurs s'en trouvent loin pour les visites des pauvres et l'évangélisation. Elles s'en dédommagent par les écoles, très fréquentées et très bien tenues, par les différents groupements de femmes chrétiennes et catéchumènes.

La Mission est belle et le bien s'y fait largement. Il semble surtout qu'un avenir tout proche demande là aussi un redoublement d'efforts. Partout, la vision angoissante du progrès vers l'Évangile et l'impossibilité d'y faire face!

Nos missionnaires me demandent une annexe pour les villages Vezo; la chrétienté actuelle suffit et dépasse même les forces des sœurs encore valides; je comprends bien qu'ils ont raison! mais... Les quinze jours que j'ai passés là m'ont été une consolation, mais aussi une augmentation de soucis.

Avec le P. Chilouet, j'ai repris la route d'Ihosy, en passant par Ankazoabo. Là, mon Père, c'est délicieux; il y fait très chaud. Le P. Hennebelle y travaille dur et bien, et ramasse les matériaux pour la maison des sœurs; il les lui faut et il va vite, espérons que ses désirs ne tarderont pas à être exaucés; de tout mon cœur je le demande au bon Dieu et à saint Vincent.

Puis, Ihosy, je le connaissais depuis l'année dernière. Le P. Briant se tue avec son école bien grouillante de mioches indisciplinés, qui hurlent en diables et de qui tout le monde est content. À trois heures, une jeune fille de quinze ans vient au milieu de ce tintamarre donner une soi-disant leçon de couture aux filles. C'est une pitié!

Et enfin, Bétroka qui a ses sœurs installées depuis huit jours! Le P. Devisse, en six semaines, a fait des prodiges; la maison est rajeunie, recouverte, appropriée et désormais très habitable. Les chrétiens sont ravis d'avoir enfin des sœurs et les petites œuvres sont commencées, au milieu des caisses et des déballages d'une installation. Peu à peu, on atteindra les « Bara », commencés surtout par le P. Fresnel, et Notre-Seigneur sera connu et aimé par une tribu de plus à Madagascar. Jusque-là, il y a encore un vaste champ d'action pour organiser, construire et acheter des terrains; les secours viendront de la divine Providence; j'y compte, et plus la question pécuniaire devient angoissante, plus je m'accroche à la confiance quand même.

Je laisse ici ma sœur Micolet, arrachée à ses chers malades de la léproserie ; tout doit se construire sur les sacrifices ; elle est très bonne et sera vite connue et aimée. Ma sœur Deheauline, déjà habituée au climat et aux chrétiens par son séjour de neuf mois avec ma sœur Gufflet, rêve d'enjolivements dans la cour et a porté de Fort-Dauphin des rosiers et des fleurs ; il en faut, dans la vie, des fleurs, même en Mission ! Ma sœur Lotti, revenue de Vohipéno, s'essaye à la vraie vie de Mission, s'appriivoise à l'idée de manquer de beaucoup de choses et s'apprend à faire tout ce qu'elle peut avec peu de chose, ou même avec rien ; elle a même appris à se servir d'un marteau.

7 octobre. — J'ai laissé Bétroka sans avoir terminé mon bavardage, qui n'a d'autre but que de vous faire perdre quelques minutes. Je suis rentrée hier à la maison centrale, en douze heures de camion, de quatre heures du matin à quatre heures du soir. J'étais un peu étourdie des cahots hier soir, mais suis tout heureuse de me retrouver à Fort-Dauphin et d'y voir nos sœurs en bonne santé et au travail. Nos filles sont rentrées ; quelques améliorations ont pu être faites ; peu à peu, le bon Dieu permettra de faire le reste et notre vénérée sœur Bertrou, nous le sentons, prie et offre pour sa mission.

Veillez, mon Très Honoré Père, nous bénir toutes, et, vous assurant de mes pauvres prières, je reste, en Jésus et Marie Immaculée,

Votre très humble et obéissante fille,

Sœur LAGLEIZE,

i. f. d. l. c. s. d. p. m.

AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS

PIERRE-VINCENT BYRNE

Le 15 juillet 1932, Dieu a appelé à la récompense céleste son fidèle serviteur Pierre-Vincent Byrne, après soixante-trois ans de ministère sacerdotal et plus de soixante-huit passés dans la Congrégation de la Mission. On ne saurait laisser passer la mort d'un noble et loyal fils de saint Vincent, comme l'a été M. Byrne, sans donner dans les *Annales* quelque aperçu de sa vie et de ses vertus.

Né le 24 juin 1846, à County, archidiocèse d'Armagh, en Irlande, M. Byrne recevait, le lendemain, avec la grâce du baptême, les noms de Pierre et de Vincent. Suivant en cela les traces de ses frères plus âgés, il partit très tôt pour l'Amérique et se fixa dans l'État de New-York. Ses frères le mirent en pension au séminaire Notre-Dame des Anges à Niagara Falls, où il entra à l'âge de onze ou douze ans. C'est là, au contact des membres illustres de la Congrégation de la Mission, Mgr Timon, Mgr Étienne-Vincent Ryan, Mgr Lynch, archevêque de Toronto, qu'il se sentit attiré vers la famille de saint Vincent. Le 7 septembre 1864, il entra au séminaire à Saint-Louis.

La guerre civile, qui battait son plein à cette époque, rendait la vie plutôt difficile. On a prétendu que le fait de rencontrer, au début d'un nouveau genre de vie, des difficultés presque insupportables était de

bon augure pour la suite. Quoi qu'il en soit de la vérité de cette affirmation en général, elle se vérifia pleinement pour M. Byrne.

Il trouva la vie du séminaire si peu à son goût qu'il essaya de s'enfuir. Grâce à Dieu, la tentative échoua, et quelques années plus tard, le 19 mars 1869, le jeune séminariste recevait des mains de Mgr John Mary Odin, archevêque de la Nouvelle-Orléans, lazariste, l'onction sacerdotale, dans la vieille église Sainte-Mary. Pour lui épargner les rigueurs de l'hiver à Saint-Louis, ses supérieurs l'envoyèrent sous le ciel plus clément de la Louisiane. Au moment de son ordination, la santé de M. Byrne était si ébranlée que les médecins ne lui promettaient que peu d'années de ministère. Les prédictions de la Faculté furent démenties par les événements.

Après son ordination, il travailla quelques années à la paroisse Saint-Joseph, à la Nouvelle-Orléans, et s'y fit remarquer par son zèle infatigable. Pendant les terribles épidémies de fièvre jaune, qui ravageaient périodiquement les États-Unis à cette époque, il se prodigua pour la consolation spirituelle des malheureux contagieux, sans souci de sa propre conservation.

Bientôt, ses supérieurs reconnurent sa valeur exceptionnelle et, peu d'années après son ordination, lui confièrent le poste de supérieur; rôle qu'il devait remplir successivement dans les plus importants établissements des États-Unis, jusqu'en 1909, année où un sérieux accident de santé l'obligea à se démettre des charges et responsabilités du supérieurat. Il prêcha aussi des missions, pendant plusieurs années, à travers tout le territoire des États-Unis. A différentes époques, il a été supérieur à Saint-Joseph, Nouvelle-Orléans; à Saint-Jean, Brooklyn; à Saint-Vincent, Germantown; à Saint-Vincent, Cap Girardeau; au

Kenrick Seminary, Saint-Louis; à la de Paul University, Chicago. Il fut aussi consulteur provincial sous les visiteurs MM. Thomas Smith et Thomas Finney.

Parmi ses vertus, il faut noter son amour vraiment extraordinaire de saint Vincent. Les trente dernières années de sa vie, il n'a eu d'autre livre de lecture spirituelle que les *Vertus et doctrine de saint Vincent de Paul* de Maynard. Il se plaisait à exposer, en les développant abondamment, la doctrine et les exemples de saint Vincent.

À son amour de saint Vincent se joignait un profond attachement à la double famille du saint Fondateur, attachement qui se traduisait par un zèle ardent et un généreux dévouement aux intérêts de la Congrégation, tant que le lui permirent ses forces physiques, par sa régularité et sa soumission, on pourrait dire sa dévotion, aux décisions de ses supérieurs. Jusqu'à la fin, cet attachement filial lui inspira un vif intérêt pour les travaux de la Compagnie, et, étant à la maison centrale, sa sollicitude était grande pour la bonne formation des jeunes clercs à la piété et au zèle. Au confessionnal, il était inlassable; aussi, la plupart des étudiants et séminaristes le choisissaient pour confesseur et directeur.

M. Byrne avait un amour singulier de la prière. Tous les jours, quand ses occupations le lui permettaient, il passait plusieurs heures à la chapelle. Outre l'heure de méditation ordinaire, qu'il n'omettait jamais, il consacrait une heure entière à l'adoration du Saint Sacrement, faisant journallement le chemin de la croix, et récitait le rosaire, l'offrant pour les intentions du Pape, pour les âmes du purgatoire et pour la Communauté.

Nous avons parlé de son assiduité au confessionnal. Jusqu'à la fin de sa vie, il voulut retenir son poste de

confesseur dans l'église paroissiale attenante au séminaire, à Perryville. Pour la commodité des paroissiens disséminés dans des fermes éloignées, les confessions s'entendent le dimanche matin, avant et pendant les messes. Tous les dimanches, sans exception, même quand des crises de rhumatisme lui rendaient la marche presque impossible, M. Byrne siégeait au saint tribunal dès cinq heures et demie du matin et n'en sortait guère avant huit heures passées.

Il entendait ainsi, tous les dimanches, deux cents confessions en moyenne. Son succès comme confesseur lui venait de sa grande bonté pour ses pénitents et aussi de son expérience et de sa prudence exceptionnelles.

Il faut mentionner encore un autre de ses exercices de piété, assez original celui-là. Le Jeudi saint, il passait la nuit entière en adoration devant le reposoir, et, à minuit sonnant, commençait le chemin de la croix. Ce fut sa pratique constante pendant cinquante ans, et, chaque année, une nombreuse assistance s'unissait à lui pendant ce saint exercice. Chacun tenait un cierge allumé et M. Byrne lui-même lisait la méditation à chaque station, d'une voix tremblante d'émotion.

Ce lui fut une souffrance très vive quand, la dernière année de sa vie, les infirmités de la vieillesse (il avait quatre-vingt-sept ans) le forcèrent à abandonner une pratique qu'il gardait fidèlement depuis plus de cinquante ans.

La présence de M. Byrne dans la maison de formation à Perryville, pendant les vingt-trois dernières années de sa vie, a été une continuelle source d'édification pour les jeunes gens du Séminaire et des études. Sa mort est une grande perte pour la province. *Requiescat in pace.* Joseph LILLY.

Lettre de Sœur AGNÈS FEIHE, Fille de la Charité,
à M. LE VICAIRE GÉNÉRAL

Cumberland, Maryland, 20 mars 1933.

...Je me persuade que vous aimerez à savoir quelque chose de cette petite maison, encore toute nouvelle pour moi.

Nous avons une garderie d'enfants dont les mères travaillent pendant la journée et n'ont personne à qui en laisser le soin. L'âge de ces petits va de quelques semaines à six ans. En général, nous avons de cinq à dix petits bébés dans notre *Nursery* et entre douze et dix-huit enfants plus âgés. Ils restent ici toute la journée ; quelques-uns même nous sont amenés dès cinq heures et demie du matin et ne sont retirés que vers sept heures et demie du soir. La période la plus active de notre journée est à midi, où nous arrivent de l'école pour leur dîner un bon nombre d'enfants pauvres. Assez souvent, en comptant les tout petits, nous nous trouvons avoir plus de cent bouches à nourrir. Malheureusement, nous sommes très à l'étroit : aussi, en plus de notre jolie petite salle à manger, nous faisons usage d'une partie du sous-sol, où ont été installées des tables qui peuvent se rabattre, dont nous nous servons au moment de la grande presse. Quelque petit que soit le local, Notre-Seigneur semble l'élargir, puisque nous arrivons, vaille que vaille, à accommoder tout notre petit monde. Plusieurs des enfants qui fréquentent l'école viennent à la *Nursery* pour le goûter après les heures de classe, avant de regagner leurs pauvres maisons paternelles. La plupart de ces enfants ne sont pas catholiques.

L'État nous fournit une allocation annuelle de 1 000 dollars. Cela serait bien loin de nous suffire si

nous ne recevions de généreuses donations de vivres du public. Une Société de dames auxiliatrices recueille, par le moyen de *card parties* et autres divertissements analogues, de quoi subvenir aux réparations de la maison et à quelques petites améliorations. Ces dames, de plus, s'assemblent chaque mois pour faire des vêtements à nos pauvres enfants. Presque toutes les dames de cette Société sont des non-catholiques ; elles nous sont d'un très grand secours.

Il y a ici avec moi deux excellentes jeunes sœurs, fraîs émoulues du Séminaire, et nous nous efforçons d'élever les enfants et d'en prendre soin de notre mieux.

Le dimanche, la *Nursery* est fermée. Nous en profitons pour aller dans la montagne, où nous enseignons le catéchisme en trois endroits différents. Cela nous fournit l'occasion de voir un bon nombre de gens de la campagne, qui ont une foi très solide, mais sont privés des facilités de pratiquer leur religion. Nous avons donc, comme vous voyez, un champ excellent où travailler pour les pauvres du bon Dieu ; et je me sens très honorée d'avoir été choisie pour cette œuvre.

HONDURAS

Lettre de Sœur THÉBERT, Fille de la Charité,
à la TRÈS HONORÉE MÈRE

Hôpital de San Pedro Sula, 6 décembre 1932.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre Seigneur soit avec nous pour jamais !

Votre petite famille arrivera peut-être en retard

pour vous offrir ses vœux de bonne et sainte année; pardon, ma Mère, si vous voyiez comment nous vivons en ce moment depuis le 13 novembre, jour mémorable pour votre fille, ma Très Honorée Mère ! C'était la révolution. Tout le dimanche, les Rouges ont occupé la place ; le soir, à six heures, les Bleus ont attaqué et San Pedro a été sous le feu pendant treize heures ; les mitrailleuses n'ont pas cessé. Alors, à huit heures du soir, nous ne pouvions pas rester les quatre dans notre petit pavillon ; ce jour-là, aucun de nos Pères ne vint, et nous ne pouvions pas laisser le Saint Sacrement exposé à la profanation, si jamais les Rouges étaient entrés. Nos sœurs m'ont suppliée de leur donner la sainte communion et de laisser vide le tabernacle. C'est ce que j'ai fait, ma Très Honorée Mère ; ensuite, je me suis communiée avec les hosties qui restaient dans le ciboire après en avoir donné cinq ou six à chacune avec un purificateur. Quel moment ! Nous nous sentions plus fortes avec notre Jésus.

A huit heures et demie, nous sommes allées avec nos femmes malades à la cuisine, où nous les avons installées tant bien que mal, et les hommes ont passé la nuit à l'amphithéâtre, seuls endroits de ciment ; les autres pavillons sont en bois. Nous nous sommes mises à la dépense avec l'infirmière et deux petits enfants malades. Les vases sacrés, l'ostensoir étaient avec nous. A minuit, nos sœurs sont allées se reposer ; je suis restée en faisant la ronde. Quelques blessés arrivèrent sur le matin, sous une pluie battante, qui continua tout le lundi. A neuf heures, d'autres commencèrent à arriver. Les Bleus avaient pris possession de la place à sept heures du matin ; alors, on cessa le feu. On nous amena les blessés ; je fis appeler les prêtres, qui vinrent aussitôt, car nous avions des cas graves ; cinq moururent, pauvres gens ! Ici, maintenant, on dit

qu'il n'y a rien à craindre ; mais, dans les environs, ils se battent encore ; la paix ne se fera qu'en février, paraît-il.

Ma Très Honorée Mère, inutile de vous dire les angoisses où nous avons passé, sans directeur ni administrateur ; nous n'avions plus de bois ni de maïs. La divine Providence ne fait jamais défaut ; nous l'avons expérimenté une fois de plus. La fille du général Martinez vint voir si nous avions besoin de quelque chose ; alors, oui, nous avons été pourvues de ce qui manquait en vivres. A présent, tout a repris le cours normal, tout en restant en état de siège, nous ne savons pas jusqu'à quand.

Nous vous demandons un petit souvenir dans vos prières, s'il vous plaît, ma Très Honorée Mère. Le bon Maître ne nous oublie pas, je vous assure. La semaine dernière, nous sont arrivées cinq religieuses franciscaines allemandes allant à Tegucigalpa. Elles ont dû rester neuf jours avec nous, dans notre petite maison pour quatre ; enfin, à la guerre comme à la guerre ; nous nous sommes arrangées. Chaque communauté a pu suivre ses exercices, la règle s'est observée la même chose ; c'était trop gentil de nous voir ; on aurait dit le séminaire. La sacristie servait de réfectoire aux religieuses et le parloir de chambre de communauté ; les couchettes par terre. Personne n'a été malade heureusement, car il faisait un temps épouvantable ; voilà pourquoi l'avion ne pouvait pas voler et le voyage par terre était impossible à cause de la guerre. Enfin, samedi dernier, le temps s'est éclairci, juste le temps nécessaire pour se rendre à Tegucigalpa ; une heure environ de vol ; ensuite, la pluie est revenue comme de plus belle. Nous avons été bien édifiées du bon esprit de ces religieuses.

Ma Très Honorée Mère, je vous demande pardon

de vous avoir écrit si longuement; il me semble que je fais mon devoir; n'est-ce pas qu'une mère doit tout savoir?

Nos sœurs avec moi vous assurons de nos prières près de Jésus et de Marie Immaculée.

J'ai l'honneur d'être, ma Très Honorée Mère, votre très humble et très obéissante fille.

Sœur THÉBERT,
i. f. d. l. c. s. d. p. m.

NICARAGUA

*Lettre de sœur BOCQUET, Fille de la Charité,
à la Très Honorée Mère*

A bord du *Sainte-Thérèse*, le 22 décembre 1932.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre Seigneur soit avec nous pour jamais !

Dieu soit béni ! Nous avons pu réaliser notre pieux désir d'aller fêter notre vénérée centenaire (sœur Helfenbein). Je suis donc partie, comme je vous l'avais écrit, le 3 décembre, avec notre chère et respectable sœur Samulowska, assistante de la province, qui, après trente-quatre ans d'Amérique, ne connaissait pas Nicaragua. A minuit, le *Sainte-Cécile*, en rade du port Saint-Joseph de Guatémala, levait l'ancre et, après une heureuse petite traversée de quarante-huit heures, nous arrivions à Corinto, port de Nicaragua, sur le Pacifique. Nos sœurs Dauplat et Correa, sœurs servantes de Léon, nous attendaient. Après le salut cordial, les joyeuses accolades, nous continuons notre route pour nous rendre bien vite au but de notre

voyage : la *Recolection* de Léon, où nous pensions entrer le 5 au soir ; mais voilà que nos sœurs étaient en retraite, voire même la respectable sœur Helfenbein, se préparant ainsi au grand anniversaire.

Pour ne pas troubler le recueillement de nos sœurs, changement de direction et repos à l'hôpital jusqu'au 7, veille de l'Immaculée-Conception, où je suis venue au milieu des chères retraitantes pour la petite consécration à la sainte Vierge et la dernière répétition d'oraison. Nos sœurs sont restées bien recueillies jusqu'au matin de la belle fête du 8, que nous avons passée ensemble. Vous dire la joie de notre vénérable ancienne, ma Très Honorée Mère, sa confusion de nous voir à Léon exprès pour elle et en même temps sa reconnaissance pour nos vénérés Supérieurs ; elle baisait tour à tour votre bonne lettre, votre beau souvenir, que je lui apportais, puis l'image de Notre Très Honoré Père, répétant sans cesse : « Que Dieu soit béni ! que Dieu soit béni ! à lui seul toute la gloire ! je suis indigne de tant de faveurs ! » La bénédiction du Saint-Père est arrivée aussi bien à temps et, avant de quitter Léon, j'ai remercié ma sœur Buman, la priant d'être notre interprète près de Sa Sainteté et lui envoyant la photographie de la vénérée centenaire.

Depuis quatre ans que je ne l'avais revue, elle n'a guère changé ; même ferveur, ponctualité à tous les exercices de communauté ; sa voix domine les autres à la chapelle ; elle se lève tous les jours à quatre heures, tricote encore les bas pour les sœurs, ne manque pas un acte de la présence de Dieu ; modèle de silence et de récollection ; en un mot, on peut dire qu'elle est restée petite sœur du Séminaire à soixante-quinze ans (de vocation) d'Amérique, dont cinquante-six à Léon, humble, simple et reconnaissante.

Peu de jours avant de commencer le *triduum* des

fêtes, les 15, 16 et 17 décembre, une seconde bénédiction du Saint-Père arrivait. Monseigneur le nouvel inter-nonce de l'Amérique Centrale, informé sans doute de l'événement par nos sœurs de Costa-Rica, l'avait sollicitée. A la lecture du câble, faite par Mgr Tijerino, évêque de Léon, sœur Helfenbein se leva, joignit les mains et s'exclama : « Pourquoi me faire briller ainsi, moi qui ne suis jamais sortie de la *Recoleccion* ? » C'est que le câble annonçait une décoration que le Délégué Apostolique a dû apporter lui-même : il est arrivé à Nicaragua par le *Sainte-Thérèse*, qui nous transporte aujourd'hui à Guatémala.

Ces instants de réjouissance devaient être marqués du sceau de la croix : ma sœur Correa, prise d'un accès de paludisme, a dû s'aliter le 11 décembre, et nous voilà avec cette préoccupation, faisant les préparatifs de la fête ; ma sœur assistante dirigeant l'ornementation de la chapelle et votre servante fabriquant guirlandes et fleurs.

Le bon Dieu a dû être satisfait de notre conformité à son adorable volonté : la beauté de sa sainte maison était vraiment réussie. Les chants et les prières n'ont point cessé durant ces trois jours d'exposition du Saint Sacrement. Le 15 était à la charge des orphelines de la maison ; le 16 à celle des sœurs et employées de l'hôpital ; le 17 aux Enfants de Marie des deux maisons. Chaque soir, après la bénédiction du Saint Sacrement, avaient lieu les félicitations et une petite séance récréative. « Heureusement que je suis sourde, disait sœur Helfenbein ; on peut dire tout ce qu'on veut ! » La société de Léon n'est pas restée en arrière : elle aussi a voulu son jour, le 18. Dans la matinée, les Dames de l'Assomption, se rappelant avec quelle générosité et simplicité la vénérée centenaire leur avait cédé le collège, ont voulu que leurs élèves lui

adressassent aussi leurs félicitations. Le soir, Mgr Tijerino, accompagné du chapitre, vint entonner le *Te Deum*, accompagné d'un orchestre de quarante musiciens, et présida ensuite la dernière séance, après laquelle, dans son ingénuité, la bonne ancienne me disait : « Où irai-je me cacher? — C'est trop tard, lui répondis-je, tout est terminé. » Puis elle se confondait en remerciements et répétait, comme toujours, sa phrase favorite : *Dios se lo pague!* Dieu vous le rende!

Après chaque séance, M. Auerbach, supérieur de l'école apostolique de San-Salvador, qui était venu prêcher les retraites, remerciait, au nom de la bonne ancienne, en quelques paroles; il a été très applaudi, surtout dans son rapprochement de Lyonnaise de France et Lyonnaise de Nicaragua. Il lui servait aussi de défense à la sortie : c'était à qui l'approcherait, l'embrasserait, lui rappelant le passé. Enfin, il fallait songer, le lendemain 19, à la séparation; nouveaux remerciements en versant des larmes de reconnaissance et d'attendrissement à la pensée que notre réunion n'aurait lieu qu'au ciel maintenant. Nous avons laissé ma sœur Correa en meilleure santé et sommes rentrées saines et sauvées à Guatémala. De nouveau, que Dieu soit béni de tout et daigne nous conserver encore notre chère sœur Helfenbein, pour notre consolation et l'édification de la petite province.

J'ai l'honneur d'être, en son amour, votre très humble et obéissante fille.

Sœur BOCQUET,

i. f. d. l. c. s. d. p. m.

PANAMA

MONSEIGNEUR GUILLAUME ROJAS

Premier archevêque de Panama

Mgr Guillaume Rojas y Arrieta naquit à Carthago (Costa-Rica) le 26 juin 1855. Il fit ses premières études à San-Salvador, dans la famille de sa mère, originaire de cette république. Il continua ses études en Suisse, ce qui lui donna occasion et facilité de visiter les principaux pays d'Europe et d'en apprendre les langues.

A son retour à San-Salvador, il s'appliqua avec ardeur à l'étude de la médecine, mais il n'alla pas jusqu'au doctorat, car, entre temps, il décida de répondre à l'appel de Dieu, qui l'attirait vers la carrière ecclésiastique. Il fut ordonné prêtre en 1882, et, en compagnie d'un autre ecclésiastique fort distingué, il dirigea un collège à Santa-Thècle, établissement qui fut plus tard converti en petit Séminaire. Il y enseigna, entre autres choses, le latin, le grec et l'anglais. Ce fut aussi à cette époque qu'il obtint le grade de docteur en théologie. Ses travaux ayant épuisé sa santé, il exerça le ministère curial en plusieurs paroisses du diocèse. Il fut aussi employé, par la confiance de Mgr Carcamo, évêque de San-Salvador, à la chancellerie de l'évêché, où furent particulièrement appréciées l'austérité de sa vie et la hauteur de son caractère et de son intelligence.

Mgr Carcamo, ayant projeté de faire donner par les Lazaristes des missions aux villages de son diocèse, décida que M. Rojas les accompagnerait et prendrait part à leur apostolat. Ses relations avec ces mission-

naires inspira à M. Rojas la pensée d'entrer dans leur Congrégation, dessein qu'il ne réalisa pas immédiatement, malgré son vif désir, parce qu'il avait coutume de réfléchir longtemps avant de prendre quelque détermination importante. Après avoir bien mûri son projet, il écrivit enfin au Visiteur, qui résidait en Colombie, sollicitant son admission. La réponse fut favorable, mais M. Rojas dut attendre avant de réaliser son cher projet. En effet, Mgr Carcamo refusait de se priver des précieux services que lui rendait ce jeune prêtre, à la fois si savant, si zélé et si pondéré. A la mort de l'évêque, M. Rojas se crut libre, mais il fut contraint de se rendre à Carthago, sa ville natale, pour affaires de famille. Il dut même alors accéder aux prières de Mgr Thiel, lazariste et évêque de Costa-Rica, et remplir durant quelque temps les fonctions de supérieur du séminaire de cette ville. Enfin, en 1887, il lui devint possible de se rendre en Colombie et d'être admis au Séminaire interne. Le temps d'épreuve terminé, il fut placé à Popayan, où il enseigna successivement dans les deux séminaires. Il en devint plus tard le supérieur. Il y forma des hommes éminents, et qui lui font honneur, soit dans le clergé, soit dans les carrières civiles, par exemple le grand poète et homme politique Guillermo Valencia.

Il fut désigné ensuite pour l'Œuvre des Missions. Il fonda la résidence de Nataga, dans la région devenue depuis préfecture apostolique de Tierradentro. Il obtint, dans les missions qu'il prêchait, des résultats extraordinaires, dus sans doute à son zèle et à sa doctrine, mais aussi à ses connaissances médicales qui lui donnèrent un grand ascendant sur les Indiens.

En 1910, M. Rojas vint à Panama. Il était chargé tout d'abord de donner les secours de son ministère aux catholiques de la Zone du Canal, alors en cons-

truction, puis il devint curé de Gorgona. Il était désigné pour ces fonctions qui requéraient la connaissance de trois langues : le français, l'espagnol et l'anglais, qu'il parlait facilement. Il remplit aussi durant quelque temps la charge d'aumônier de l'orphelinat de Saint-Joseph de Malambo. Il s'acquittait avec conscience et zèle de ces humbles fonctions, lorsque à la mort de Mgr Junguito, évêque de Panama, il fut nommé par le Saint-Siège, tout d'abord administrateur apostolique, puis évêque du diocèse. Préconisé le 21 mars 1912, il fut consacré le 18 août de la même année. En 1925, l'Église de Panama étant érigée en archevêché, il en devint le premier archevêque.

Le journal *la Estrella de Panama* résume ainsi qu'il suit l'épiscopat de Mgr Rojas : « Les vingt années que Mgr Rojas y Arrieta passa sur le siège de Panama, d'abord comme évêque, puis comme archevêque, forment comme une chaîne de services remarquables rendus à ce diocèse. En ses lettres pastorales, il manifesta toujours un zèle apostolique au-dessus du commun, et la *Petite Feuille catholique*, qu'il faisait distribuer tous les dimanches dans toutes les églises, était rédigée par lui, et tout ce qu'elle contenait retenait l'attention, et par la distinction du langage et par la sûreté de la doctrine. *L'Histoire des évêques de Panama* est un ouvrage dont les habitants de l'isthme lui devront une éternelle reconnaissance. Ce travail révèle un esprit supérieurement doué et rompu aux difficultés des recherches et des dissertations historiques. Tout dans ses visites épiscopales était prévision, ordre et salutaires avis. Durant ce cycle de vingt années, on constatait chaque jour une amélioration dans sa cathédrale, et jusque dans l'église du plus modeste village. Il ne cessa jamais de songer à la fondation d'un séminaire, jusqu'à ce qu'enfin il vint à bout de

l'établir, bien que les gouvernements libéraux au pouvoir depuis 1912 aient supprimé du budget la subvention prévue par la Constitution en faveur du Séminaire et des missions. Ces dernières furent, elles aussi, l'objet constant de ses soucis, comme le prouvent ses démarches à Rome, répétées jusqu'à ce qu'il ait obtenu la création du vicariat apostolique de Colon et du Darién, confiés l'un et l'autre à la Congrégation du Cœur-Immaculé de Marie.

« Il nourrit sans cesse les projets les plus élevés. Il songeait à la fondation d'un journal catholique, et si, malgré tous les efforts qu'il fit en ce sens et l'intérêt qu'il manifestait pour cette entreprise, il ne parvint pas au but, ce ne fut pas sa faute. Il se heurta à diverses difficultés indépendantes de sa volonté, notamment peut-être certaines divergences d'idées qui se dressèrent entre lui et plusieurs catholiques influents. Il tint à vouloir un journal essentiellement catholique et non de parti politique. Il voulait le bien et la paix et non le triomphe illusoire de la religion dans la discorde qui divise les cœurs. »

Un autre journal, *la Buena Prensa*, rend à Mgr Rojas le témoignage suivant : « Fidèle en tout temps à la mission que Dieu lui avait confiée, Mgr Rojas, par l'exemple de ses vertus, édifia également les prêtres et les fidèles ; par sa science, qu'il déversa en divers écrits et dans ses lettres pastorales, il porta la lumière de la vérité en bien des âmes plongées dans la nuit de l'erreur ; par son tact et sa charitable action, il dirigea les pas chancelants de plus d'un que le doute égarait ou qui, déjà, avaient complètement perdu la bonne voie ; par ses aumônes et ses conseils, il prodigua les secours et les consolations à ceux qui lui confièrent leur misère ou leurs peines. Et parce que, dès la première heure, Mgr Rojas

avait compris que, si Dieu lui avait confié un troupeau, c'était pour qu'il se dévouât à son bien envisagé sous toutes les formes, il ne se borna pas à la seule direction spirituelle de ses ouailles, mais il s'appliqua aussi à des améliorations et à des œuvres d'ordre matériel. Outre la restauration complète de sa cathédrale, la fondation, sans aide de personne, de son séminaire, il faut compter l'érection de vingt-sept églises ou chapelles, sans compter celles qui furent restaurées ou qui sont encore en construction. Il tint deux synodes diocésains, convoqua un Congrès national en 1923 et fit donner un grand nombre de missions. »

Malgré son âge avancé, il se montrait toujours actif et très ouvert d'esprit. Il comptait encore pouvoir entreprendre d'autres travaux quand la mort arrêta son élan. Atteint de pneumonie, il fut soigné à l'hôpital de Panama. La maladie eut bientôt raison de ses forces affaiblies par une récente opération chirurgicale et le danger apparut imminent. Même alors, il demeura lui-même bienveillant et reconnaissant. Un ami, le quittant après une visite, le vit se lever de son fauteuil pour répondre à son adieu. Et comme cet ami le priait, confus de cette attention, de se rasseoir, Monseigneur lui répondit : « Laissez ! C'est le dernier moyen qui me reste de vous témoigner ma reconnaissance pour vos visites, durant lesquelles vous m'entretenez de ce cher diocèse, que j'aime tant. »

Le 4 février 1933, le distingué prélat rendait pieusement le dernier soupir, vers onze heures du matin. Aux funérailles solennelles assistèrent les membres du gouvernement, les autorités de la Zone du Canal et une multitude attristée. Pour obéir aux volontés exprimées par le défunt, il ne fut déposé sur son cer-

cueil ni fleurs ni couronnes, et aucun discours ne fut prononcé.

Les feuilles publiques firent cependant son éloge, dont la noble sobriété garantit la sincérité. Nous en avons cité quelques extraits. Nous aurions à dire aussi en quelle estimè tenaient son caractère les personnages les plus vertueux, non seulement de Panama, mais encore des divers pays où il eut à se dévouer. Son austérité ne se démentit jamais : évêque, il vécut comme un religieux. Et, certes, de l'aveu de tous, il fut un modèle de prêtre de la Mission, profondément pieux et régulier. Il garda toujours un vif attachement envers sa famille religieuse, et il regretta beaucoup que la pénurie de personnel empêchât de répondre à son appel pour les Vicariats apostoliques qu'il rêvait de fonder. Il n'omit aucun effort pour obtenir que la Congrégation se chargeât du Séminaire et sa joie fut immense lorsque enfin il l'obtint. Il lisait la vie et les œuvres de saint Vincent, dont l'esprit anima toute sa vie. Et si aucune des œuvres qui doivent attirer la sollicitude d'un évêque ne fut négligée par lui, on a pu constater qu'en première ligne il plaça toujours, dans ses affections et ses efforts, la sanctification de son clergé et l'évangélisation des pauvres et des abandonnés.

ÉQUATEUR

QUITO

1. — *La Maison Centrale*

Depuis le 27 août, on notait dans la ville et les alentours un mouvement et une agitation peu ordi-

naires et qui faisaient craindre une révolution ; ce n'était que trop juste. Le 28, on distinguait, sur les montagnes qui dominent Quito, le va-et-vient d'hommes. C'était un régiment venu du Nord pour appuyer le gouvernement qui allait se constituer pour dissoudre celui que devait présider l'élu du peuple : M. Bonifaz. Puis, du Sud, d'autres régiments prenaient position d'attaque.

A l'intérieur de la ville, plusieurs régiments soutenaient un groupement considérable, composé pour la plupart d'ouvriers réunis en une société nommée *Compactacion obrera*, tous armés et bien résolus à maintenir l'élu du peuple, homme de bien, décidé à travailler au relèvement du pays, mais pas ami de la maçonnerie.

Or, quatre-vingts sœurs continuaient à la Maison Centrale leur retraite, qui devait se terminer le 30. Le 28, vers midi, on entendit tout à coup des détonations de canon très suivies ; aussitôt, la circulation des voitures, tramways est suspendue, les magasins fermés à la hâte ; des gens armés couraient de tous côtés.

M. le ministre de France vint se mettre à notre disposition, nous offrant la légation ; il eut la gentillesse d'accompagner ma sœur Officière à sa maison de la Quinta, où nos sœurs anciennes et les orphelines étaient seules, mais la pluie de balles ne leur permit pas d'arriver ; force fut de rebrousser chemin.

Après le dîner, je fus à la salle de retraite pour avertir nos sœurs retraitantes que la situation était grave et que la retraite était terminée. Déjà on réclamait des sœurs pour l'hôpital et les cliniques. Je récitai le *Magnificat* et, après quelques mots d'encouragement à nos sœurs, les invitant à se dévouer près des pauvres blessés qui attendaient leurs soins, elles partirent, sous la pluie des balles, à la grande admira-

tion des personnes qui les voyaient. Seules, notre chère sœur Quero et ses compagnes ne purent se rendre chez elles et vécurent avec nous quatre longs jours d'angoisses mortelles ; les combats ne cessèrent même pas la nuit. Mais la bonne Providence veillait sur nous. Les cinquante sœurs restées à la Maison Centrale, puisque les trains ne circulaient pas, récitaient le chapelet toute la journée ; les éclats d'obus et les balles tombaient autour de nous ; deux trous ont été faits à la chapelle, des balles ont été trouvées dans le sanctuaire et un peu partout, mais personne, dans la maison, n'a été blessé, tandis que, dans le voisinage, un enfant de sept ans qu'on nous a amené est mort ; un homme a eu la figure emportée, la mâchoire brisée ; et combien d'autres ! Il serait superflu de donner d'autres détails. Je dirai seulement, à la gloire de notre Immaculée Mère, qu'elle s'est montrée, comme toujours, notre Gardienne ; il semble qu'elle prenait comme par la main chacune de nos sœurs pour la préserver de tout mal. Les dégâts matériels sont considérables ; mais qu'est-ce que cela quand on pense aux faveurs de notre Immaculée Mère ! Gloire à Marie !

Sœur MAHIEUX.

2. — *L'Hôpital civil*

La sortie de retraite n'a pas été marquée par la petite fête de famille ; à peine arrivées, mes compagnes ont pris de suite la blouse pour se mettre au pansement des blessés, qui nous arrivaient en foule. Il a fallu renvoyer les femmes moitié valides pour caser les pauvres malheureux qui attendaient l'extraction des balles et les soins qu'exigeaient leurs blessures. Heureusement, nous avons les sœurs du nouvel hôpital pour nous aider ; ce fut une vraie providence.

Les balles et la mitraille des canons traversaient les salles en tous sens ; nos sœurs ont fait des prodiges de valeur ; l'une d'elles, apercevant un blessé dans la rue, prit un petit drapeau de la Croix-Rouge et réussit à l'amener à l'hôpital ; il reçut les derniers sacrements et mourut. M. Maynadier et un prêtre séculier se multipliaient pour donner à tous les mourants les consolations de notre sainte religion.

Dès la première nuit, on coupa l'eau et la lumière. Il fallait ainsi traverser les couloirs au milieu des morts ; l'amphithéâtre regorgeait. Les corps, sans sépulture depuis quatre jours, entraînent en putréfaction et répandaient une odeur insupportable.

Après bien des tentatives pour aller chercher de l'eau, on finit par en faire venir de chez les Carmélites, dont le couvent était en face de l'hôpital ; on disposa un tuyau, sorti de je ne sais où, qui nous amena assez d'eau pour suffire à la cuisine et aux pansements.

Au troisième jour de la guerre, un officier du bon parti nous supplia d'ouvrir la fenêtre de la Communauté qui donne sur la rue ; c'était pour nous demander le pourquoi des balles qu'on tirait sur ses gens de l'intérieur de l'hôpital. En allant à la recherche des coupables, nous constatâmes, hélas ! que nos étudiants en médecine étaient les auteurs de cette triste besogne ; ils sont tous membres de la Franc-Maçonnerie. A l'arrivée des soldats, ils ont vite filé pour recommencer le lendemain. C'est alors qu'on installa une mitrailleuse pour bombarder l'hôpital ; nous avons cru notre dernière heure arrivée ; la mitraille faisait rage autour de nous ; on réussit à nous amener cinquante militaires et trente-cinq prisonniers civils ; la maison ressemblait à une vraie Babylone ; elle est déjà trop petite pour contenir les quatre cents malades ;

je me demande encore comment nous avons pu nourrir tant de monde ; c'est la répétition du miracle de la multiplication des pains. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer ; durant ces quatre jours et demi que dura la guerre, pas une sœur, pas un malade ne furent blessés ; mais aussi, de tous côtés retentissaient les *Ave* et les invocations à notre Immaculée. A elle toute la gloire !
Sœur SOURISSEAU.

3. — *L'Hospice*

Comment décrire les angoisses mortelles par lesquelles nous avons passé durant ces quatre jours de luttes et de combats !

La fusillade, les canons, les mitrailleuses, tiraient jour et nuit. Impossible, dans ces graves circonstances, de demander conseil à notre respectable sœur Visitatrice. Toutes les communications étaient interrompues. A cela s'ajoutait encore le manque d'eau et de lumière ; des vivres, juste le nécessaire pour cinq cents personnes, dont la moitié vieillards, hommes et femmes, et l'autre moitié fous, idiots et épileptiques, des deux sexes aussi.

Pendant ces quatre jours, l'hospice fut sous les balles, étant bâti au bas de la montagne qui fut le centre des combats.

Le péril fut grand et même permanent pour nos pauvres et pour nous, mais notre Immaculée Mère veillait sur eux et sur nous ; depuis le premier moment jusqu'à la fin des combats, nous avons constaté sa maternelle protection.

Tous ces engins tombaient dans les cours, détruisaient les toits, perçaient les murs, tordaient les barreaux de fer, même les tringles du lit d'une de nos sœurs, émiettaient les vitres ; aucun de nos pauvres

n'en fut atteint. Chaque sœur, dans son office, essayait d'écartier le danger ; de là, surcharge de travail pour faire passer ces pauvres gens dans un lieu moins exposé. Dans leurs allées et venues charitables, elles échappèrent cent fois à la mort, invoquant la sainte Vierge. Pendant qu'une des sœurs des vieillards servait leur dîner, une grenade tombée sur le toit à côté éclate, casse une poutre, les éclats volent de tous côtés sans toucher les pauvres, et la sœur reçoit dans la cornette quelques petits morceaux qui ne lui font aucun mal.

Le second jour du combat, les défenseurs vinrent demander des vivres et des sacs pour leurs munitions ; on leur donna ce qu'on put ; ils remercièrent. Le troisième jour, ils revinrent ; mais, cette fois, ils demandaient de mettre une mitrailleuse dans la tour de l'église ; impossible de le leur accorder ; ils comprirent et se retirèrent.

Tout en veillant dans l'intérieur de la maison, nous pensions aux pauvres blessés du dehors. Je fis entrer ceux qui gisaient dans notre rue, à plusieurs reprises, pour les panser, et les gardai jusqu'à la fin des hostilités.

Le quatrième jour, vers dix heures, on frappe à la porte à coups redoublés. Je fais ouvrir. C'est un capitaine avec dix soldats ; l'un d'eux dirige son fusil sur moi ; je lui en demande la cause. Le capitaine de répondre : « Ma Sœur, on tire sur nos soldats, je ne comprends pas comment une religieuse peut le permettre. » Je l'assure que c'est faux et je lui donne les clefs pour que lui-même s'en rende compte. Ne trouvant rien, ils se retirent.

L'après-midi, c'est pire. J'entends qu'on brise une porte, celle par où entrent les provisions. J'y vais et me trouve en face d'un commandant, suivi d'un

piquet de soldats. Ils entrent ; l'un d'eux tire six coups en l'air. Nos pauvres vieilles mouraient de peur. Un autre me met le fusil sous la gorge, disant : « Tuons cette sœur, détruisons cette maison de la souffrance, etc. » Ce soldat pénétra plus avant dans la maison et procéda de la même façon avec chaque sœur qu'il rencontrait. Elles profitèrent bien de la grâce du moment : deux d'entre elles envoyèrent promener ledit soldat et son fusil ; une autre lui dit : « Si c'est l'heure du bon Dieu, tuez-moi » ; une, plus jeune, perdit connaissance ; ce qui donna lieu de dire et d'écrire dans les journaux qu'une sœur avait été tuée.

Je demandai au commandant ce que signifiaient ces abus. Il me dit que je devais déclarer où était la mitrailleuse que j'avais reçue dans la maison ; je l'assurai qu'il ne trouverait ni mitrailleuse ni arme, qu'il pouvait chercher lui-même ; il me répondit qu'il me croyait et se retira avec ses soldats.

Quel ne fut pas mon étonnement quand, le jour suivant, je vis se présenter le même commandant, avec ses officiers et sa troupe ! Il commença par me faire des excuses pour s'être si mal comporté la veille et me dit qu'il avait l'ordre de loger à l'hospice ; ils étaient deux cent cinquante hommes. Le président de la Bienfaisance, averti, me répondit qu'il n'y avait qu'à s'arranger pour les recevoir. Nos pauvres vieillards durent s'entasser pour céder une salle, où s'entassèrent aussi les soldats. Le dortoir et l'infirmierie des sœurs, qui avaient reçu plus de balles et avaient dû être abandonnés, furent destinés aux officiers. Ainsi, nous avons accompli la recommandation de Notre-Seigneur : Pardonnez à vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous persécutent. Sœur VENEGONI.

4. — *La Maison Saint-Vincent*

Ce fut le 29 août, vers huit heures et demie du matin, que la fusillade commença à l'entrée de Quito, autour de la maison Saint-Vincent, bâtie sur une colline qui forme un centre au milieu des montagnes, où étaient placés les défenseurs et les attaquants.

La maison Saint-Vincent est pour les sœurs anciennes et infirmes ; il y a, de plus, un orphelinat, filles et garçons, au nombre de deux cent soixante, une école professionnelle et quelques dames pensionnaires. Le personnel complet, y compris les sœurs, est de trois cent dix personnes.

Les défenseurs occupèrent d'abord la maison, puis se retirèrent le 30 ; deux heures après, arrivèrent les attaquants. Première manifestation de la protection du bon Dieu et de la sainte Vierge, car, s'ils se fussent rencontrés dans la maison, il se livrait une bataille sanglante ; avec combien de victimes ! La preuve, c'est que le capitaine des nouveaux venus, furieux d'avoir des soldats tués et blessés par des balles parties de la maison et n'y trouvant pas, à son entrée, ses ennemis, mit son pistolet sous la gorge d'une sœur, puis du maître menuisier. Le bon Dieu permit que ce chef, qui au fond était bon, se repentît quelques instants après, fit des excuses, se comportât très bien avec nos sœurs, leur indiquant les endroits où il y avait moins de danger.

Les locaux de la communauté et les dortoirs des garçons furent occupés par ces nouveaux hôtes, qui avaient mitrailleuses et canons. Ils tiraient et on leur répondait ; un soldat eut l'os du bras brisé en morceaux ; une sœur le mit à l'abri et le pansa. Le péril était grand. Pourtant, grâce à Dieu, les dégâts ne sont pas bien considérables. Les balles pleuvaient de trois

points différents et nos sœurs devaient circuler au milieu de ces balles, la maison étant grande et les offices éloignés les uns des autres. Pas de lumière, pas d'eau ; il fallait aller à une bonne distance chercher de l'eau dans un vieux puits. La confiance de nos sœurs en notre Immaculée Mère fut leur sauvegarde ; l'invocation : « O Marie, conçue sans péché » les préservait mille fois par jour d'une mort imminente. Toutes accomplirent généreusement leur devoir, chacune dans son office, édifiant par leur pieuse abnégation les militaires et tout le personnel de la maison.

La divine Providence pourvut aussi à leur alimentation. Avec la quinzaine, les provisions s'achevaient. Mais le bon Dieu permit qu'un frère jésuite, chargé de faire les achats pour le noviciat, fût arrêté par la fusillade en face de la maison Saint-Vincent, où il demanda asile et fut reçu avec son autobus et ses provisions : quatre cents pains, 75 livres de viande, etc., qui lui furent payés. Un jour, pourtant, toute la maison jeûna, la violence du combat ayant obligé la sœur cuisinière à se retirer sans s'être mise au travail. Le soir seulement, on put aller déménager la batterie de cuisine et s'installer dans un corridor un peu plus à l'abri.

Enfin, le 2 septembre, vers neuf heures et demie, nous pûmes nous revoir. Les militaires se retirèrent, chacun rentra chez soi. On commença par aller à la chapelle pour remercier le bon Dieu et notre Immaculée Mère de leur protection si visible. Le soir, il y eut une bénédiction solennelle et, les neuf jours qui suivirent, la messe fut entendue en actions de grâces par tout le personnel de la maison. Chacun était bien persuadé qu'il avait été l'objet d'une protection palpable et visible pendant ces quatre longs jours de

combats incessants. De tout notre nombreux personnel, seule une jeune fille imprudente fut blessée à la jambe, faute de n'avoir pas écouté les sœurs; l'os, heureusement, n'a pas été touché.

Sœur QUÉRO,

i. f. d. l. c. s. d. p. m.

ACTES DU SAINT-SIÈGE

LETTRE DE S. S. LE PAPE PIE XI A M. CAZOT
VICAIRE GÉNÉRAL
A L'OCCASION DU TRICENTENAIRE
DE LA BULLE « SALVATORIS » ET D'AUTRES CENTENAIRES

*Dilecto Filio Emilio Cazot,
Vicario Generali Presbyterorum Congregationis a Missione
et Societatis Filiarum a Caritate*

PIUS PP. XI

DILECTE FILI, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM

Plures iucunditatis causae hoc vertente anno, ut proxime audivimus, tibi tuisque sodalibus secundo omine exhibentur. Namque primo ter centum implentur anni, ex quo ista presbyterorum a Missione Congregatio per Decessorem Nostrum f. r. Urbanum VIII adprobata est. Cuius quidem eventus commemoratio vobis gratissima exstat, quum societas vestra, quae sancto Vincentio a Paulo gloriatur auctore, conspiciatur hodie in universas fere orbis partes propagata, tot religiosos complectens filios ad salutem pauperum provehendam tuendamque cleri disciplinam sedulo incumbentes, tot missionarium domibus, clericorum Seminariis aliisque Institutis piis instructa atque exornata. Huic alia accedit ter saecularis memoria, illius videlicet salutaris operis, quod « Conferentiae diei Martis » appellatur, ab ipso Patre vestro Vincentio institutum, ut sacerdotes, in piam solitudinem simul recepti, per caelestium rerum meditationem ad rationem vitae perficiendam impense excitarentur. Ex qua pia consuetudine, ab eximiiis quoque viris, ut Olier et Bossuet, fideliter servata, illae exortae sunt menstruae recollectiones, quae iam pridem pluribus in locis inductae sunt. At vero non modo vestra presbyterorum sodalitas plures habet hoc anno laetandi rationes; ipsa quoque Filiarum a Caritate Congregatio, ab

eodem sancto Vincentio condita, ter saecularia sollemnia effuso gaudio celebrabit. Et merito; haec quoque enim Vincentiana familia, ex eodem ardentissimae caritatis fonte profecta, tam longo annorum cursu religiosis mirabiliter est aucta filiabus, inter quas clarissima eminet Catharina Labouré, quae proxime, auspice Deo, beatorum fastis adscribetur. Nemo profecto ignorat Filias a Caritate Vincentianas versari in valetudinariis, in pupillorum hospitiiis, in puellarum ludis et officinis, in ceterisque caritatis institutis, inter ipsa bellatorum arma, ut omnibus egentibus praesto esse non desinant, animarum simul et corporum sanitati opitulantes. Denique aliud sodalitiū, quod sanctum Vincentium prope suo iure tanquam magistrum ac patronum veneratur, quodque vulgo « Conferentiae S. Vincentii a Paulo » nominatur, centesimum plenum annum a sua institutione celebrabit. Sollemnia autem, quae ab isto sodalitiū mense Maii proximo peragentur, summo Nos studio participamus per Dilectum Filium Nostrum Joannem Cardinalem Verdier, Parisiensem Archiepiscopum, quem Litteris nuper datis Legatum Nostrum renuntiavimus. Itaque tot faustitatis iucunditatisque vestrae rationes memorantes, facere non possumus, quin Nos Ipsi vobiscum ex animo gratulemur; eo vel magis, quod sollemnia ista saecularia fauste incidant in sacrum ipsum annum, quo a toto catholicorum orbe concelebranda est divina illa Redemptio, cuius suavissimos inter uberrimosque fructus caritas ipsa ad censetur. Quid enim utilius esse potest, in tam sollicita ad praesentes aerumnas levandas auxiliorum investigatione, quam heroum caritatis exempla palam inter populos revocare, ut divina illa virtus, quae ceterarum veluti parens et altrix exstat virtutum, in omni vitae genere revirescat et quam maxime floreat? Minime igitur dubitantes, quin ex iucundorum eventuum commemoratione Dei gloria augeatur et studium caritatis magis magisque in omnibus acuatur, divinam bonitatem enixe flagitamus, ut Vincentianis Congregationibus reliquisque caritatis sodalitatibus benigne faveat, earumque votis uberi gratiarum copia obsecundet. Quarum quidem auspex et praecipuae dilectionis Nostrae testis Apostolica sit Benedictio, quam tibi, Dilecte Fili, et utrique Vincentianae Congregationi tibi commissae, nec non ceteris Vincentianis societatibus peramanter in Domino impertimus.

Datum Romae, apud Sanctum Petrum, die XV mensis

Martii, anno MDCCCCXXXIII, Pontificatus Nostri duodecimo.

PIUS pp. XI.

INDULGENCE PLÉNIÈRE POUR LE 27 NOVEMBRE

Sacra Paenitentiarum Apostolica

Officium de Indulgentiis

BEATISSIME PATER,

Superior Generalis Congregationis Missionis, ad pedes Sanctitatis Vestrae provolutus, humillime petit prorogationem gratiae concessae per Rescriptum Apostolicum, datum die 24 aprilis 1926, quo christifidelibus visitantibus quamlibet ecclesiam vel publicum oratorium piarum domuum Presbyterorum memoratae Congregationis aut Puellarum a Caritate die qua festum Manifestationis Immaculatae Mariae Virginis a sacro Numismate celebratur, plenaria tribuebatur Indulgentia ad septennium.

Et Deus, etc.

Die 29 martii 1933.

Sacra Paenitentiarum Apostolica benigne annuit pro petita prorogatione ad aliud septennium, servato tenore concessionis in supplici libello memoratae.

Contrariis quibuscumque non obstantibus.

S. LUZIO, S. P. R.

S. de ANGELIS, *Subst.*

LES CHAPELETS DES FILLES DE LA CHARITÉ

INDULGENCES DU ROSAIRE

Sacra Paenitentiarum Apostolica

Officium de Indulgentiis

BEATISSIME PATER,

Superior Generalis Congregationis Missionis, ad pedes Sanctitatis Vestrae provolutus, humiliter petit prorogationem gratiae concessae per Breve Apostolicum diei 12 augusti 1879,

quo ad quinquennium tribuebatur: I. Facultas Presbyteris memoratae Congregationis benedicendi Coronas precatorias cum applicatione Indulgentiarum SSmi Rosarii pro Religiosis tantum Sororibus, quas Filias Caritatis appellant; II. Indultum in favorem praefatarum Sororum, vi cuius ipsae, Coronis precatoriis a praedictis Presbyteris uti supra rite benedictis utentes, quotiescumque ob legitimas caritatis causas SSmi Rosarii recitationem interrompere deberent vel interruptam ne prosequi quidem possent, easdem indulgentias acquirere valerent, quas acquisivissent si SSmum Rosarium absque intermissione et per integrum recitavissent.

Et Deus, etc.

Die 9 martii 1933.

Sacra Paenitentiarum apostolica propositis precibus respondet: ad I, prout petitur, non expedire; recurrant singuli sacerdotes; ad II, pro gratia prorogationis ad aliud quinquennium, servato tenore concessionis in supplici libello memoratae. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

S. LUZIO, S. P. Reg.

S. de ANGELIS, Subst.

DECRETUM

Parisien. Beatificationis et Canonizationis Ven. Servae Dei Catharinae Labouré e Societate Puellarum a Caritate.

SUPER DUBIO

An, stante virtutum et duorum miraculorum approbatione, tuto procedi possit ad praedictae Venerabilis solemnem Beatificationem

Dives in misericordia Deus, adiutor in opportunitatibus (Ps. 9, 9), inter cetera quae Ecclesiae suae in terris laboranti praestat divini roboris adiumenta, insignes sanctitate viros per decurrentium temporum spatia identidem suscitare consuevit, qui, virtute accepta ab alto, ingruentibus necessitatibus, mirifice succurrerent. Hinc contra exortas et gliscentes haereses, Doctores per saecula suscitavit, qui doctrinae gladio

cas repellerent : contra morum asperitatem et immanitatem sive barbarorum sive ethnicorum ad fidem conversorum, Monachos, qui eorum animos christiana suavitate mulcerent : contra terrenarum rerum studia, Mendicantium Ordines, qui arctam paupertatem profitentes, caelestes divitias verbo et exemplo terrenis praeferre docerent : contra decimi sexti saeculi novatores, qui ipsa Christianae religionis fundamenta subvertere conabantur, Clericorum Regularium Ordines, qui, docendo et adolescentium animos educando, et fidem et mores in Christiana societate instaurarent. Decimo-septimo saeculo, erroribus bellisque gliscente aetate, Vincentium a Paulo inaestimabili dono Galliae dedit, immo et Ecclesiae universae, divinae largitatis dispensatorem magnificentum et romanae fidei assertorem invictum. Is imaginis Filii Dei conformis factus, ea magnitudine animi spatia caritatis dilatavit, ut omnes, quotquot suorum temporum miseriae homines divexabant, amplecti ad succurrendum novo prodigio visus sit. Porro millia millium hominum, qui egestate aerumnisque conficiebantur, incredibilis eius caritatis beneficia senserunt. Quae beneficia, futuris prospiciens temporibus, per filios suos « Presbyteros Missionis » « Filiasque » suas, « a Caritate » appellatas, quin de fere innumeris rivulis, qui ab eo procedunt, sermo habeatur, in aevum perennavit. *Filias a Caritate* dicimus, quae ad quadraginta millia, veluti candidae columbae ex mystica arca demissae, omnibus per orbem mirantibus et stupentibus gentibus, pacis nuntiae et omnimodae caritatis administratae fiunt.

Ex praecipuis Societatis huius filiabus merito Venerabilis CATHARINA LABOURÉ adnumeratur, quae in pago *Fain-les-Montiers* anno 1806 nata, et in familiae suae sinu erga Deum et beatam Virginem pietate enutrita, huic Societati meruit cooptari; pacis autem nuntia et caritatis administra insignis ab eadem sanctissima Virgine electa est. Etenim, dum inter tirunculas in Parisiensi, quod vocant, sui Instituti seminario ad religiosam vitam se comparabat, anno 1830, Iulio mense prius, dein, et praesertim die 27 Novembris anno eodem, mira eiusdem B. M. V. Immaculatae dignata est apparitione, quae sacri numismatis cudendi curam ei concredidit. Mandatum hoc per sui spiritus moderatorem est quidem exequuta, arctissimum tamen tum de accepto mandato, tum de apparitionibus a se habitis, per quadraginta sex annos humillima virgo silentium servavit. Numisma hoc, Mariae

Immaculatae imaginem referens una cum pia invocatione, christiani populi animos ad adventantem dogmaticam Immaculatae Conceptionis definitionem opportune inter cetera comparavit, et innumeras omne genus gratias et miracula largissime etiamnum effundit.

Haec quae Deus per numisma hoc operabatur prodigia, piissima virgo probe noscebat, sed, quin alta de se sentiret, *nesciri et pro nihilo reputari* (Im. Chr.) amabat, et omnia humillima officia ab obedientia sibi concredita, in simplicitate et effusissima caritate, iuxta sui legiferi patris praecepta, hominibus ignota per totum vitae curriculum adamussim implevit. *Omnis gloria eius, filiae Regis, ... ab intus* (Ps. 44, 14). Tota enim Catharinae sanctitas interior, dum vixerat, fuit, sub profundissimae humilitatis munimine veluti connecta. Attamen vix ad caelum die 31 Decembris anno Domini 1876 fuit evocata, longe lateque eius virtutes fuerunt compertae. Quapropter Pius X sa. me. anno 1907 huius Ancillae Dei beatificationis causam esse introducendam edixit. Die S. Vincentio a Paulo sacra anno 1931, Ssmi D. N. Pii Papae XI auctoritate, heroicae Catharinae virtutes recognitae fuere; et, per Sacrae hujus Congregationis decretum, die 13 Februarii mensis nuper elapsi latum, duas sanationes verae esse miracula, eadem Pontificia auctoritate, fuit comprobatum.

Plana itaque via ad Beatificationem patebat. Sed, ut nostrae leges requirunt, ultimum discutiendum erat dubium: *An, stante virtutum et duorum miraculorum approbatione, tuto procedi possit ad praedictae Venerabilis sollemnem Beatificationem.* Rñus Cardinalis Alexander Verde, causae huius Ponens seu Relator, in Generali sacrorum Rituum Congregatione, coram Ssmo D. N., die 25 Februarii mensis habita, dubium hoc proposuit, cui omnes Rñi Cardinales, Officiales Praelati et Patres Consultores affirmativam responsum emiserunt. Beatissimus vero Pater suum proferre iudicium in hanc diem, decimam secundam Martii mensis, Dominicam secundam in Quadragesima, distulit, in cuius Missae Evangelio Christi Domini transfiguratio narratur, futurae electorum glorificationis forma et exemplar.

Advocari itaque iussit Rños Cardinales Camillum Laurenti, S. R. C. Praefectum, et Alexandrum Verde, Causae Ponentem seu Relatorem, nec non R. P. Salvatorem Natucci, Fidei Promotorem Generalem, meque infrascriptum Secre-

tarium, sacrisque operatus edixit *tuto procedi posse ad Venerabilis CATHARINAE LABOURÉ sollemnem Beatificationem.*

Hoc autem decretum promulgari, in acta S. R. C. referri litterasque Apostolicas sub annulo Piscatoris de Beatificationis sollemniis in Vaticana Basilica quandocumque celebrandis expediri mandavit.

Die 12 Martii, anno Domini 1933.

CAMILLUS Card. LAURENTI,
S. R. C. Praefectus.

Alphonsus CARINCI,
S. R. C. Secretarius.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DES REVUES

The Dublin Review. — Avril 1933. — *Saint Vincent de Paul and Christian Education*, par J. Léonard.

Revue apologétique. — Avril 1933. — *Caractères surnaturel de la foi.* (Réponse de E. Neveut à V. Lenoir.)

Divus Thomas. — Janvier-février 1933. — *Formules augustiniennes : l'Initium fidei*, par E. Neveut. — *La « valle di Giosafat » e il giudizio universale*, par C. M. Perrella.

L'Écho de la Maison-Mère des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul. — Mars 1933. — *L'oraison en regardant et en écoutant notre Bienheureuse Mère. — Maladie, mort et funérailles du P. Verdier. — Conférence du 27 septembre 1932*, par le P. Verdier.

Avril. — *L'oraison en regardant et en écoutant notre Bienheureuse Mère. — La parole du Pape*, par E. Cazot. — *Cause de Sœur Catherine Labouré : le décret sur les miracles.*

Mai. — *L'oraison en regardant et en écoutant notre Bienheureuse Mère. — Le Magnificat de Sœur Catherine*, par la Très Honorée Mère. — *Fêtes en l'honneur de la Béatification. — La lecture du décret de tuto. — L'exhumation des restes de Sœur Catherine.*

Folleville. — 25 Janvier 1933. — *Réminiscences intimes. — Saint Vincent et la Providence. — La Restau-*

ration. — *Échos de la vie familiale à Folleville.* — Noël.

Les Missions des Lazaristes et des Filles de la Charité des provinces de France. — Février 1933. — *M. François Verdier.* — *Sur l'Atlantique,* par E. Canitrot. — *Un siècle des Missions lazaristes en Chine, 1830-1930,* par Mgr Clerc-Renaud.

Mars. — *M. Émile Cazot, Vicaire général.* — *Mgr Jacques-Jean Crouzet,* par E. Canitrot. — *Mission de Tuléar. Un mariage à l'école,* par C. Chilouet. — *Les pèlerinages à N.-D. de Tonglu,* par J.-M. Trémorin. — *Lamartine et les Lazaristes en Syrie,* par E. Joppin.

Avril. — *Jérusalem et Béthanie,* par sœur Récamier. — *Mgr Jarlin,* par J.-M. Planchet. — *Ispahan. In memoriam,* par J. Galaup. — *Deux belles roses,* par E. Gruson. — *Fleurs spirituelles de la Matatana,* par A. Engelvin. — *Dans la forêt vierge (Colombie),* par J. Calas.

Anales de la Congregación de la Misión y de las Hijas de la Caridad. — 1^{er} mars 1933. — *Mort du P. Verdier.* — *Chronique de Saragosse,* par B. González. — *Fondation du comte d'Eleta à Madrid.* — *Notes nécrologiques : Raphaël de la Iglesia, Mgr Jacques Crouzet,* par A. Alonso. — *A la mémoire de Sœur Nativité Codera et Marqués, supérieure de l'asile de Saint-Mamés à Bilbao.* — *Marien Napal et Mayo,* par E. Gancedo. — *L'incendie du séminaire de Jaro dans la nuit du 7 octobre 1906,* par E. Gancedo. — *Chronique de Cebu,* par F. Subiñas. — *La Mission de l'Inde,* par J.-M. F. — *Croisade en faveur de la Mission de Cuttack (suite),* par E. Albiol.

1^{er} avril. — *Saint Vincent de Paul et sa correspondance,* par E. Gancedo. — *Sœur Dolorès Girbau.* — *Chro-*

nique de Saragosse (suite), par P. González. — *Notes nécrologiques : frère Yévenes et Miñon, Mgr Rojas*, par A. Alonso. — *Valère Alcalde*, par J. Pascual. — *Sœur B. Ignace Olea*, par sœur Josephe Ortega. — *La Mission de Cuttack : la pêche des dieux*, par V. Güemes. — *Notes biographiques sur les anciens confrères d'Espagne*, par B. Paradela.

1^{er} mai. — *Le Centenaire des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul*. — *M. Marien Diez*, par A. Alonso. — *Anciennes fondations des Filles de la Charité en Espagne : Saragosse*, par P. Vargas. — *Saffron Walden*. — *Notes nécrologiques des Filles de la Charité de la province espagnole : Sœur Celestina Dominguez de Vidaurreta*, par une Fille de la Charité. — *Sœur Assomption Aguiriano*, par une Fille de la Charité. — *Sœur Victoria Cruz*, par J. Calles. — *Sœur Gumersinda Escós*, par une Fille de la Charité. — *Sœur Casilda Ibañez*, par une Fille de la Charité. — *Chronique semestrielle de Cuenca*, par Virumbrales. — *Chronique de Murguia*, par F. Larraínzar. — *La Mission de Cuttack. La fête de Lourdes à Dantolinguí*, par E. Yañiz.

Germanor. — Janvier-mars 1933. — *Chronique*. — *La maison de Bellpuig en 1932*, par J. Padrós. — *Les fêtes traditionnelles de Verdú*, par P. Cortés. — *La maison de Figueras en 1932*, par J. Monteros. — *Missions données par la maison de Palma*, par A. Cañellas. — *La maison de Barcelone pendant le second semestre de 1932*, par J. Ramis. — *Nouvelles de San Pedro Sulà*, par M. Pérez. — *Lettre de F. Amengual à R. Lacorte*. — *Nouvelles de Trujillo*, par G. Jordi Pont. — *Les Missions de la maison de Trujillo*, par J. Martorell. — *Nouvelles de Tarma*, par E. Nacenta. — *Le Séminaire de Huánuco*, par L. Bosch Caixal. — *Par la vallée de Pisco*, par J. Pons.

Annali della Missione. — Mars 1933. — *Nos Causes*, par J. Scognamillo. — *Le centenaire de la Bulle d'Urbain VIII commémoré au Léonin.* — *Mgr Ciceri.* — *Mort de M. Silvo Ferrero*, par D. Landi. — *Madagascar : vie de mission*, par sœur Capparozzo.

Le Missioni Estere Vincenziane. — 1^{er} mars 1933. — *Troisième centenaire de l'approbation de la Congrégation de la Mission par le Pape Urbain VIII.* — *Mort et funérailles du P. Verdier.*

Il Ven. Giustino de Jacobis. — 20 mars 1933. — *Lettre de Mgr Justin de Jacobis (7 mai 1840).* — *La Mission d'Albanie*, par F. T. Brunetti. — *La fête du 27 novembre 1932 dans la chapelle des Filles de la Charité de Tripoli.*

20 mars 1933. — *Lettre de Mgr Justin de Jacobis (4 avril 1840).* — *Les retraites à la maison de Bisceglie.* — *La Mission d'Albanie*, par F.-T. Brunetti.

Vincentius a Paulo. — Janvier 1933. — *Un inoubliable : M. Wit.* — *Pratique de la médecine par un missionnaire.* — *Avec la flottille vers l'Australie.* — *Jubilé de Mgr Geurts.*

Le Bulletin Catholique de Pékin. — Janvier 1933. — *Mgr Ciceri*, par E. Barbato. — *Les pèlerinages à N.-D. de Tonglu*, par J.-M. Trémorin. — *Les Communistes au Kiangsi*, par E. Barbato.

Mars. — *A propos de la mort et des funérailles de Mgr Jarlin.* — *Armand David à propos d'un livre récent.*

Le Petit Messager de Ning-Po. — Janvier-février 1933. — *Mgr Paul-Marie Reynaud.* — *Visite pastorale de Mgr Defebvre.* — *En route vers la France*, par C. Delafosse.

LIVRES

Maurice COLLARD. *Ferdinand Montels, lazariste; Pierre Ou et Jean King-Sing, décapités au Kiangsi (Chine)*. Paris, 1933. In-8, 142 pages.

M. Collard a le culte des martyrs; il aime à louer leurs vertus et plus particulièrement leur courage en face des tourments et de la mort. Après Pierre Bourgoïn, après les douze victimes de Tientsin, voici trois martyrs chinois du milieu du dix-neuvième siècle. C'est la première vie de M. Montels; elle sera lue avec plaisir et profit.

Guillaume MONTEROS. *Biografia del Rudo P. Antonio Palau*. Esplugas, 1933. Brochure de 33 pages.

Ces pages sont un extrait de la revue *Germanor*, organe de nos confrères de la province de Barcelone. M. Antoine Palau méritait les éloges qui lui sont adressés dans cette courte brochure.

Congrégation des prêtres de la Mission. Vicariat apostolique de Pékin. État de la Mission du 1^{er} janvier 1931 au 30 juin 1932. Pékin, impr. du Pétang. In-4, 194 pages.

Ouvrage de documentation fait de statistiques et d'illustrations, qui représentent soit les missionnaires, soit les édifices de la Mission. Comme source de renseignements sur le vicariat de Pékin, il serait difficile de trouver mieux.

H. APPERT. *Sœur Rosalie*. Niort, impr. Nicolas, 1933. In-8, 66 pages.

Mlle Appert est une grande admiratrice de sœur Rosalie. Ce n'est pas de l'inédit qu'elle nous apporte, mais le récit de faits connus, racontés avec simplicité, cœur, grâce et piété.

Joseph MARINA. *La Carità Vincenziana a Piacenza nell'anno 1932*. Piacenza, 1933. In-8, 27 pages.

Cet opuscule renferme, outre quelques statistiques utiles, les rapports de M. Marina, directeur de l'Œuvre, aux assemblées générales des 6 et 8 février, qui réunissaient : la première, les jeunes « Louise de Marillac »; la seconde, les Dames de la Charité.

Jean-Marie PLANCHET. *Explication du catéchisme de Pékin*. Pékin, impr. du Pétang, 1933. 2 vol. in-8, 30° mille.

Ce livre est en chinois; comment l'apprécier sans la connaissance de cette langue? Le nom de M. Planchet permet de supposer qu'il ne lui manque rien des qualités requises pour ces sortes d'ouvrages.

Joseph BAETEMAN. *Mois de Marie de la Médaille Miraculeuse*. Évreux, G. Poussin, 1933. In-8 de 180 pages.

Clergé et fidèles aimeront ce mois de Marie, neuf, pratique, adapté aux temps présents.

D'abord, le récit des apparitions, puis un aperçu sur le symbolisme, la Médaille miraculeuse proposée comme remède providentiel pour tous les maux contemporains de l'Église et de la société, enfin, les particulières harmonies du culte de la médaille pour tous les âges de la vie. Tel est le plan.

Chaque jour du mois nous offre une lecture de cinq pages, une histoire et une petite prière.

Livre écrit avec une simplicité voulue et touchante, d'où l'on sent percer, en particulier dans les prières, un amour de Marie qui réchauffe et enflamme par une véritable contagion.

Joseph BAETEMAN. *Dialogues apologétiques*. Évreux, Poussin, 1933. In-8, 400 pages.

Travail réduit, condensé, vif, alerte, prime-sautier, mais profond, sur ces questions d'apologétique qui seront toujours d'actualité. Au lieu d'un manuel nécessairement froid, parfois indigeste, M. Baeteman nous offre les mêmes thèses, les mêmes questions sous forme de dialogues. Il campe en face d'un vieil oncle mécréant une jeune fille instruite, spirituelle, fine, caustique à l'occasion, mais philosophe quand même; le tout est vivant, plein de doctrine et d'à-propos. On lit ce livre comme un roman, sans s'arrêter. Dieu, la Providence, Jésus-Christ, l'âme, l'Église, la religion, tout y passe. L'ouvrage, qui n'est vraiment pas banal, est aussi complet qu'on peut le désirer. Nous souhaitons que tous ceux qui, surtout de nos jours, ont à défendre leur foi, se procurent ce livre. Ils y trouveront un arsenal de réponses claires, précises, qu'ils sauront servir à l'occasion. On doit le recommander, surtout à la jeunesse, en particulier comme manuel de cercles d'études.

Joseph BAETEMAN. *Méditations sur la doctrine chrétienne*. Évreux, Poussin, 1933. In-8, 750 pages.

Ce livre est la deuxième édition (15° mille) des *Courtes méditations sur la doctrine chrétienne*, publiées d'abord pour les jeunes filles. Cette nouvelle édition s'adresse à tous les fidèles.

C'est tout le catéchisme du Concile de Trente qui passe sous nos yeux, c'est-à-dire :

- 1^{er} trimestre : le symbole.
- 2^e trimestre : les sacrements.
- 3^e trimestre : les commandements.
- 4^e trimestre : le *Pater*.

On ne pouvait trouver thème plus riche et plus complet.

Chaque méditation (avec prélude, prière, deux points et prière finale) n'a que deux pages de texte. Mais c'est tellement condensé, clair, pratique, fouillé, incisif, doctrinal, que chaque jour fournit ample sujet à de profondes réflexions.

Les prêtres y trouveront, avec les divisions et subdivisions très claires qui sont comme le cachet distinctif de l'auteur, des plans tout préparés pour leurs sermons; et les fidèles, une nourriture riche, substantielle, pour alimenter leur piété.

La plume infatigable de M. Baeteman nous a déjà donné de bien belles choses; mais aucun de ses ouvrages ne travaille, comme celui-ci, les âmes en profondeur.

On ne peut lire, chaque jour, ces deux pages, sans se sentir meilleur à la fin de l'année.

On regrettera que l'auteur ait cru devoir supprimer les méditations sur les fêtes; mais l'ouvrage, avec ce supplément, aurait été par trop volumineux, vu qu'il condense en un seul volume les deux volumes de la première édition.

LÉON MIROT. *Le séjour du Père Bernard de Sainte-Thérèse en Perse.* (Extrait des *Études carmélitaines*, avril 1933.) Paris, Desclée, de Brouwer. In-8, 23 pages.

Cet opuscule, composé par un des archivistes les plus érudits de nos Archives nationales, porte la marque des autres écrits de l'auteur; il est puisé aux meilleures sources et, même dans les plus petits détails, mérite toute confiance. Le Père Bernard de Sainte-Thérèse n'est autre que Jean Duval, carme déchaussé, évêque de Babylone, dont il est question dans la vie de saint Vincent de Paul. M. Mirot signale une confusion. On avait cru jusqu'ici que les fonds employés pour la restauration de cet évêché provenaient d'une demoiselle du Gué de Bagnols, mariée à Antoine de Ricouart; la véritable bienfaitrice s'appelait, de son premier nom, Elisabeth le Peultre. La confusion était d'autant plus facile que l'une et l'autre eurent pour époux un Antoine de Ricouart et que toutes deux s'adonnaient aux bonnes œuvres.

R. P. DE REVIERS DE MAUNY. *Les heures glorieuses du pavillon des Missions catholiques à l'Exposition coloniale de Paris en 1931.* Paris, Paul Martial, 1933. In-8.

Le pavillon des Missions catholiques revit sous nos yeux par les magnifiques illustrations que contient ce beau livre.

P. FOURNIER. *Voyages et découvertes scientifiques des Missionnaires naturalistes français à travers le monde* (XV^e au XX^e siècle). Paris, Paul Lechevalier, 1932. In-8, 258 pages.

Ce livre nous intéresse surtout par les vingt-quatre pages qu'il consacre à M. Armand David. De tous les missionnaires naturalistes français, c'est à notre savant confrère que l'auteur semble donner le premier rang. M. David était tout à la fois géologue, malacologiste, entomologiste, ornithologiste, mammucologiste et botaniste. Il a fait d'innombrables découvertes dans chacune de ces parties du champ scientifique. « La variété de ses collections zoologiques n'a jusqu'ici jamais été égalée, écrivait en 1912 W. Limpricht, à plus forte raison dépassée. Quant à la géologie et à la botanique des régions qu'il a visitées, elles lui doivent leurs plus grands progrès. » Un autre Allemand disait de lui en 1876 : « Il est l'un des explorateurs et des naturalistes les plus remarquables de tous les temps. »

Une inexactitude a échappé à la plume de M. le chanoine Fournier ; c'est le *Bulletin catholique de Pékin* qui la relève. « En dehors des jésuites que nous venons de nommer, écrit M. Fournier, il faudrait signaler le P. Wieger, S. J., de la même Compagnie, pour son *Histoire de la médecine chinoise*, et un botaniste, le P. Charvet, qui, herborisant dans le Tcheli, le Chansi et les montagnes de l'ouest de Pékin, entre 800 et 2 000 mètres, a retrouvé à peu près toutes les espèces découvertes par Bunge en 1829, lors de son voyage en Chine, et non revues dans l'intervalle. Plus de 2 000 plantes, recueillies par le P. Charvet, se trouvent dans l'herbier Grandoger (Université de Lyon). »

Rendons à chacun ce qui lui est dû. Le P. Charvet n'est autre que notre confrère, M. Louis Chanet, qui, avec le regretté M. Serre, a exploré, avec une patience de botaniste, toutes les montagnes qui sont à l'ouest de Paotingfou et de Tchengtingfou, et enrichi non seulement l'herbier Grandoger, de Lyon, mais aussi l'herbier du P. Licent, de Tientsin.

A une science appréciée des plus éminents savants, M. David ajoutait une admirable modestie et un esprit surnaturel remarquable. Sa vie mériterait d'être écrite. Nous n'avons sur lui qu'une simple notice bien courte, due à son compatriote M. le chanoine Duranatz. Cela ne suffit pas au plus illustre des enfants de saint Vincent dans le domaine scientifique.

Abbé Paul THONE. *Sauveurs avec le Christ*. Paris, Desclée, de Brouwer. 1933. In-8, 264 pages.

« Lectures et méditations sur l'apostolat de la Réparation », lisons-nous en sous-titre. En trois chapitres, l'auteur nous montre le fondement de l'apostolat, la pratique de l'apostolat et l'âme du zèle ou la réparation. Ce livre de dévotion utile sera sûrement utile aux personnes pieuses, auxquelles il inspirera le désir d'être apôtres.

Abbé Paul THONE. *Dans les pas du Sauveur*. Paris, Desclée, de Brouwer, 1933. In-12, 277 pages.

Reprenant, pour le préciser et le développer, un travail édité en 1927 et maintenant épuisé, sur les moyens de réparer, l'auteur fait ressortir toute la fécondité d'une vie chrétienne unie à celle du Christ. Il montre, dans cinq chapitres, la condition de toute réparation : la vie de la grâce ; le principe de cette réparation : le mérite ; l'âme de la réparation : l'amour ; la première application du mérite : la satisfaction ; la seconde application du mérite : la prière.

Tous les aspects de notre vie surnaturelle sont ainsi étudiés à la lumière de la plus sûre doctrine, en vue de la pratique de la réparation.

On connaît la manière persuasive et vivante de l'auteur, qui sait mêler aux développements les plus substantiels, les traits les plus variés, les exemples les plus convaincants et les comparaisons les plus pittoresques, dans un langage extrêmement prenant. Abondante et suave nourriture pour la lecture spirituelle et la méditation.

A.-Joseph CHAUVIN. *L'union à l'autel, suivie de la Communion spirituelle*. Paris, Desclée, de Brouwer, 1933. In-32, 71 pages.

Cinq chapitres : Nature de l'union à l'autel ; Le fait de la célébration incessante de la messe ; Bases théologiques de l'union à l'autel ; Avantages de l'union à l'autel ; Pratique de l'union à l'autel. Enfin un appendice : Memento d'intentions de messes pour chaque jour de l'année.

Louis DU PONT. *Méditations sur les mystères de notre sainte foi*. Paris, Desclée, de Brouwer. 1933. 6 vol. in-8.

Cet ouvrage fut publié en espagnol en 1605 et réédité en 1607. On l'a traduit en latin, en français, en allemand, en portugais, en polonais, en bohémien, en flamand et même en arabe. C'est l'œuvre d'un théologien et d'un saint. Le théologien, qui a été professeur de théologie pendant vingt-trois ans, nous livre le fruit de ses réflexions et de ses vastes lectures ; le directeur des âmes nous fait part de sa longue expérience et signale avec une sûreté remarquable les points délicats ou décisifs ; l'apôtre ardent met en valeur les arguments reconnus les plus propres à éclairer les esprits et à entraîner les volontés. Au contact de cette pensée si lumineuse et si forte, de cette piété si tendre et si saine, l'esprit et le cœur s'emplissent de Dieu.

En France, ces méditations furent spécialement goûtées. Quatre traductions françaises ont paru de 1611 à 1878. La dernière, œuvre de P. Jennesseaux, est épuisée depuis longtemps. L'édition de 1933 la reprend. Le texte a été soigneusement révisé sur l'espagnol par le P. Ugarte, qui a complété et contrôlé les citations. Le P. Bellot a

corrigé le texte français, rajeunissant et modifiant des expressions moins courantes de nos jours. Des tables nouvelles, dressées par le P. Gosselin, établissent une harmonie entre les évangiles des dimanches et fêtes et les sujets développés par l'auteur. Il s'y joint deux plans pour retraites et un autre pour le mois de mai.

Charles-F. JEAN. *La condition de la femme dans la Basse-Mésopotamie, d'après les documents suméro-akkadiens antérieurs au XVII^e siècle avant J.-C.* 7 pages.

Rapport lu au Congrès international d'anthropologie de Paris, en 1931, par notre confrère M. Jean, délégué de la Société d'ethnographie de Paris.

H. CRAPEZ et E. MOULIS. *Optimisme et Apostolat.* 2^e éd. Paris, 1931. In-8, 286 pages.

Choix de maximes empruntées à des saints et à des penseurs, et classées sous quatre titres : Soyons joyeux, Soyons confiants, Soyons bons, Soyons ardents. Nous souhaitons à tous les missionnaires, même aux plus âgés, d'être ou de devenir ce qu'on leur demande dans ce livre. Impossible d'être apôtre si l'on n'est pas optimiste ; le pessimisme brise l'élan et refroidit l'ardeur.

Image mortuaire du T. H. P. Verdier.

Belle héliogravure, sortie de la maison Boumard. Prix : 1 franc.

NOS DÉFUNTS

MISSIONNAIRES

32. Giordano (Joseph), prêtre, 7 mars 1933, à la Maison-Mère; 71 ans d'âge, 51 de vocation.
33. De Graaf (Nicolas), prêtre, 17 mars, à Alegria; 48, 26.
34. Miesopust (Hyacinthe), prêtre, 21 mars, à Itayopolis; 59, 41.
35. Alloatti (Joseph), prêtre, 27 mars, à Chieri; 75, 55.
36. Ruckebusch (François), coadj., 30 mars, à la Maison-Mère; 80, 44.
37. Gisotti (Dominique), coadj., 4 avril, à Bisceglie; 48, 15.
38. Lacour (Georges), coadj., 9 avril, à La Teppe; 33, 9.
39. Gonachon (Jean), prêtre, 6 mai, à Lyon; 85, 62.
40. Bret (Jean), prêtre, 9 mai, à Cali; 78, 60.
41. Daly, clerc, 17 mai, à Perryville.

NOS CHÈRES SŒURS

- Germaine Garnier, à Chatenay; 67 d'âge, 46 ans de vocation.
Armandine Nicolas, à Montolieu; 72, 47.
Geneviève Duparcq, à Marseille; 40, 10.
Yvonne Cadas, à Paris; 32, 18 jours.
Marie Lucas, à Saint-Omer; 75, 50.
Madeleine Ducombs, à Salindres; 71, 41.
Louise Lambert, à Bruxelles; 84, 63.
Marie Léa, à Paris; 84, 61.
Adèle Dozol, à Blaye; 80, 48.
Valentine Moutin, à Alger; 53, 31.

- Rafaela Matas, à Madrid ; 32, 4.
Francisca Ancin, à La Havane ; 64, 45.
Casilda Ibañez, à Las Palmas ; 74, 56.
Melchora Mateo, à Madrid ; 71, 47.
Micaela Echegoyen, à Palma de Majorque ; 49, 29.
Hélène Vellin, à Graz ; 27, 5.
Marguerite Costero, à Turin ; 71, 51.
Thérèse Fizzardo, à Turin ; 92, 68.
Agnès Pontedera, à Pontedera ; 47, 22.
Barbera Fiorini, à Monistero ; 83, 51.
Catherine Szarvas, à Marianostra ; 77, 58.
Hermine Kartner, à Budapest ; 89, 61.
Alice Palmer, à Emmitsburg ; 89, 60.
Alphonsine Planque, à Paris ; 61, 42.
Jeanne Derville, à Saint-Loup ; 64, 41.
Marguerite Gentaud, à Amiens ; 81, 60.
Eugénie Duchemin, à Montolieu ; 80, 56.
Marie Fertin, à Guise ; 52, 31.
Lucienne Lécuyer, à Paris ; 27, 7 mois.
Mary Bitch, à S. Helens ; 66, 46.
Elvira Zuccri, à Rome ; 60, 27.
Emilia Medoma, à Brno Jundrov ; 58, 38.
Clotilde Zahlbruckner, à Banska Bystrica ; 72, 43.
Edita Hajck, à Nitra ; 32, 10.
Anna Furst, à Graz ; 53, 34.
Maria Turon, à Valencia ; 51, 34.
Emilia Pablo, à Valencia ; 77, 53.
Paula Sola, à Santander ; 71, 50.
Maria Cortès, à Jerez ; 42, 16.
Justa Madrigal, à Santiago de Cuba ; 79, 59.
Eugénie Courcoux, à Vannes ; 80, 47.
Émilie Knoderer, à Vannes ; 72, 51.
Marthe Cardinal, à Musinens ; 56, 34.
Marguerite Hernandez, à Montolieu ; 76, 49.
Marie Laquière, à Paris ; 84, 63.
Maria Alterache, à Malaga ; 83, 60.
Mathilde Pantano, à Parme ; 76, 38.
Zaveria Gariglio, à Saverne ; 77, 59.
Maria Velardi, à Naples ; 71, 37.
Anastasia Rediger, à Chelmno ; 60, 40.
Anne Zander, à Cologne ; 65, 44.
Marie Schimatsek, à Kesxthely ; 64, 39.

- Rose Baloc, à Peccs; 36, 12.
Antoinette Pinter, à Ehrman; 64, 42.
Jeanne Miculka, à Graz; 66, 47.
Aloisia Forstner, à Lankowitz; 66, 40.
Michelle Grataloup, à Gourdon; 58, 34.
Henriette Delzenne, à Château-l'Évêque; 62, 39.
Marie Kersante, à Dieppe; 80, 48.
Marie Poinas, à Thibouville; 72, 44.
Anna Hahn, à Strasbourg; 64, 36.
Ellen Gore, à Drogheda; 75, 46.
Mary Borck, à Philadelphie; 81, 55.
Bridget Craffey, à Nouvelle-Orléans; 64, 36.
Enrica Turri, à Sienne; 80, 50.
Joséphine Klingenberg, à Chelmno; 82, 62.
Cécile Losinska, à Cracovie; 60, 37.
Marie Wierzbicka, à Cracovie; 87, 70.
Valérie Cwiklinska, à Stanislawow; 42, 22.
Milagros Soriano, à Madrid; 21, 8.
Maria Pérez, à Barbastro; 72, 54.
Maria Lailla, à Montoro; 82, 55.
Sinforosa Cardette, à Rafelbuñol; 74, 52.
Tomas Zugarrondo, à Vergara; 90, 63.
Maria Tamarit, à Séville; 62, 40.
Gratia Preiml, à Bratislava; 21, 2.
Marie Argaud, à Valfleury; 58, 39.
Mathilde Cagnez, à Ans; 84, 64.
Maria Gonzalez, à Barcelone; 81, 43.
Henriette Peltan, à Clichy; 85, 60.
Antonia Ciudad, à Malaga; 72, 52.
Marie Pelissard, à Montolieu; 79, 52.
Léonie Corion, à Bergues; 89, 59.
Antoinette Belardo, à Somma Vesuvio; 27, 4.
Marie Marchand, à Paris; 83, 57.
Augusta Brin, à Bordeaux; 71, 37.
Louise Gineste, à Nice; 71, 47.
Maria Fernandes, à Château-l'Évêque; 84, 60.
Rosa Ruffini, à Sienne; 72, 43.
Paolina Pasquini, à Sienne; 43, 18.
Marie Gaillourdet, à Casale; 81, 55.
Virgina Borio, à Acqui; 66, 44.
Madeleine Caprioglio, à Milan; 78, 52.
Marie Prestini, à Plaisance; 76, 47.

- Marie Luccarelli, à Plaisance; 89, 71.
Thérèse Schopf, à Gyongyos; 26, 6.
Frances Dinkgrave, à Emmitsburg; 92, 63.
Rose Maguire, à Buffalo; 75, 50.
Marie Adine, à Paris; 85, 61.
Marguerite Boutet, à Sarlat; 77, 55.
Gilberte Gimel, à Clichy; 80, 59.
Marie Corgier, à Aumale; 72, 51.
Anna Viallon, à Lille; 57, 39.
Anne Cheminant, à Vannes; 59, 46.
Josefa Majercik, à Ladce; 27, 7.
Maria Ceruti, à Campomorone; 76, 48.
Maria Gaspari, à Lauro; 78, 54.
Pasqua Barilli, à Caraglio; 72, 49.
Carmela Traversa, à Tarente; 79, 51.
Luisa Franchi, à Turin; 88, 61.
Marie Escobar, à Loja; 64, 38.
Primitiva Merino, à Talcahuano; 66, 46.
Léonie Desobry, à Clichy; 87, 57.
Joséphine Mirabel, à Montolieu; 81, 55.
Marie Bousquet, à Montolieu; 82, 59.
Marie Gouzy, à Paris; 83, 62.
Antoinette Sarrat, à Pézenas; 67, 45.
Marie Carabet, à Constantinople; 87, 67.
Marie Roughan, à Liverpool; 70, 46.
Marie Vercruysse, à Bruges; 66, 41.
Rita Minutilli, à Naples; 80, 64.
Anna Boldrini, à Ancone; 77, 47.
Elisabeth Beauvais, à la Nouvelle-Orléans; 79, 50.
Théodosie Hecka, à Varsovie; 61, 34.
Zuila Gondim, à Rio de Janeiro; 20, 2.
Criépina Marcial, à Molo; 75, 48.
Laura Zabarce, à Barcelone; 83, 56.
Juana Garaicoechea, à Cervera; 65, 43.
Caestina Dominguez, à Gordejuela; 30, 6.
Maria Quintana, à Saragosse; 47, 23.
Maria Coll, à Reus; 45, 22.
Marie Ozoux, à El Biar; 86, 61.
Angélique Aussel, à Talca; 59, 37.
Julie Veaute, à Lodève; 77, 54.
Maria Asselin, à Paris; 68, 42.
Berthe Guillouet, à Sorkze; 86, 64.

Marguerite Machado, à Assomption ; 23, 3.
Dolorès Mendez, à Buenos-Aires ; 67, 36.
Maria Virgilio, à Buenos-Aires ; 56, 36.
Angélique Zieniewiez, à Varsovie ; 94, 68.
Vita Cancelli, à Lauria ; 83, 58.
Maria del Campo, à Ciudad Real ; 36, 18.
Dolorès Pena, à Valencia ; 62, 34.
Candida Olano, à Oviedo ; 76, 52.
Maria Diaz, à Huete ; 59, 32.
Jeanne Le Saunier, au Mans ; 56, 31.
Marie Étienne, à Paris ; 70, 46.
Emma Amalvy, à Maurice ; 71, 50.
Marie Giroud, à Farafangana ; 68, 41.
Marie Fade, à Aubervilliers ; 80, 60.
Marie Raynal, à Montluçon ; 84, 61.
Thérèse Lump, à Sassari ; 66, 44.
Angelina Calombo, à Ostiglia ; 40, 17.
Marina Scanavino, au Sanctuaire ; 77, 56.
Catherine Banchio, à Turin ; 48, 27.
Filomena Piccardo, à Sienne ; 87, 61.
Jeanne Murke, à Kremnica ; 74, 50.
Maria Garrido, à Santiago ; 49, 29.
Maria Rodriguez, à Valdemoro ; 37, 7.
Mathilde Aguilar, à Carabanchel ; 26, 5.
Hilaria Sos, à Oleiros ; 73, 49.
Trinidad de la Calle, à Murguia ; 70, 58.
Rosa Sansabre, à Cadix ; 73, 48.
Jeanne Preynat, à Marseille ; 69, 44.
Adèle Rollet, à Montolieu ; 64, 41.
Anne Varadi, à Budapest ; 24, 5.
Thérèse Ponuda, à Dunafoldvár ; 67, 38.
Joséphine Huber, à Graz ; 32, 12.
Antoinette Romih, à Graz ; 41, 21.
Anna Lesuiowski, à Dult ; 66, 45.
Marie Kucharska, à Lublin ; 60, 38.
Mary Murray, à Boston ; 68, 48.
Maria Mena, à Quito ; 52, 31.

Le Gérant : J. DUMOULIN.

SAINT VINCENT DE PAUL

PANÉGYRIQUE PRONONCÉ PAR MGR DUTHOIT
Évêque d'Arras

A LA MAISON-MÈRE DES PRÊTRES DE LA MISSION
LE 30 AVRIL 1933

*Vivo, jam non ego; vivit vero in me Christus.
Ce n'est plus moi qui vis; c'est le Christ
qui vit en moi.*

(SAINT PAUL, Galates, II, 20.)

MONSEIGNEUR¹,
MES BIEN CHERS FRÈRES,

La translation des restes de saint Vincent de Paul en cette chapelle, le 25 avril 1830, donna lieu à de grandioses solennités, où l'initiative de l'archevêque d'alors, Mgr de Quelen, secondée par le gouvernement du roi Charles X, ménagea au peuple de Paris l'occasion de manifester son attachement et sa gratitude au grand ami des pauvres. La fête d'aujourd'hui rappelle cet événement, qui continue à intéresser la foule, toujours nombreuse, des obligés de saint Vincent et qui procure à ses deux familles religieuses, les prêtres de la Mission et les Filles de la Charité, la joie de sentir sa protection plus proche et plus efficace dans l'atmosphère de grâce qui rayonne autour de son glorieux tombeau.

Depuis lors, on peut dire que s'est opérée une autre translation, d'ordre spirituel, dans le monument littéraire, ouvrage d'un de ses fils, où les pensées et

1. Mgr Delabar, vicaire général de Paris.

les œuvres du grand serviteur de Dieu ont été rassemblées des sources les plus diverses avec le souci d'une exactitude scrupuleuse, et se présentent désormais à notre étude et à notre admiration sous la garantie des plus savantes recherches et d'une histoire définitive.

D'ailleurs, de sa vie et de ses écrits il y a ici beaucoup mieux que les archives, parfaitement inventoriées et mises en ordre. Vous nous en offrez, Messieurs de Saint-Lazare, la continuation fidèle, notamment dans la lignée de vos illustres supérieurs, en qui se reconnaissent l'humilité, la simplicité et la charité si chères à votre saint fondateur. N'ai-je pas défini en ces trois traits la physionomie de son dernier successeur, celui dont vous portez encore le deuil, le Très Honoré Père Verdier, dont la finesse native et la riche culture s'enveloppaient de tant de modestie et de bonté? En faisant mémoire de lui, je ne réponds pas seulement au désir de votre cœur filial, j'acquitte une dette personnelle de gratitude et, si je suis aujourd'hui son invité, c'est après avoir été, à plus d'un titre, son obligé.

Je lui dois même l'orientation de mes pensées dans la lecture de la riche biographie dont il a écrit la préface, et à laquelle j'ai emprunté toute la substance de ce discours. « Homme simple et multiple », dit-il de saint Vincent de Paul. La multiplicité éclate aux yeux des lecteurs les moins réfléchis. La vie de saint Vincent de Paul est aussi abondante en œuvres qu'en vertus. Mais la simplicité, où est-elle? Où est la source première de sa sainteté? Où est le secret de sa puissance? La réponse m'est apparue, mes Frères, dans le mot de saint Paul que je citais en commençant; saint Vincent de Paul eût pu dire, comme l'Apôtre: « Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi. » Car on sent en lui le Christ sans cesse présent et agis-

sant, lumière de sa pensée et de sa parole, force de ses vertus.

Nous allons essayer de nous en rendre compte, répondant ainsi du même coup au désir du Maître, qui attire aujourd'hui nos âmes sous les traits du Bon Pasteur, et au vœu du disciple, qui, au ciel comme sur la terre, n'a rien tant à cœur que de nous donner à lui en brebis dociles et fidèles.

Tout d'abord, mes bien chers Frères, Notre-Seigneur Jésus-Christ n'est pas, pour Vincent de Paul, un personnage lointain dont il aurait conscience d'être séparé par plusieurs siècles d'histoire. Il a, au contraire, le sentiment de sa présence actuelle. Il parle de lui comme s'il vivait sous ses yeux. Il le regarde agir, il l'écoute parler. A tout propos, il prend conseil de lui; il invoque son exemple: « Seigneur, dit-il, quel bonheur d'être vos écoliers! » Quand il indique une règle de conduite, sans cesse il renvoie au modèle, et avec une précision et une spontanéité qui indiquent jusqu'à quel point son commerce lui est familier.

La considération de plaire à Notre-Seigneur et de procurer sa gloire est pour lui l'argument souverain et décisif. En invitant Mlle Le Gras à faire des excuses au curé de Villepreux, mécontent de ce qu'elle fût venue sans l'avertir, il élève sa pensée vers le Maître: « Notre-Seigneur retirera peut-être plus de gloire de votre soumission que de tout le bien que vous pourrez faire. Un beau diamant vaut plus qu'une montagne de pierres, et un acte de vertu d'acquiescement et de soumission vaut mieux que quantité de bonnes œuvres qu'on pratique à l'égard d'autrui¹. »

1. I, p. 246. Tous les renvois, sauf indication contraire, se rapportent à l'ouvrage de M. Coste: *le Grand Saint du grand siècle*.

Ne cherchons pas bien loin, mes Frères, l'endroit précis où se nouent ces relations privilégiées avec le Sauveur. Saint Vincent de Paul est un habitué, un fervent de l'oraison. Il lui donne une heure chaque jour et il s'y applique tout entier. Lorsqu'il en rend compte pour initier ses fils à cet exercice souverain, les paroles vives et lumineuses débordent de son âme. Il a l'accent du témoin direct qui était le privilège des premiers disciples et dont saint Jean célébrait la puissance de persuasion lorsqu'il disait : « Ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons exploré, ce que nos mains ont touché de la parole de vie... nous en rendons témoignage ¹. »

De cette communication directe lui vient non seulement la substance de ses conseils, mais le ton de ses discours. Bossuet, dans une lettre au Pape Clément XI, traduit l'impression de tous les auditeurs. « Nous l'écou- tions, dit-il, avec avidité, sentant bien que se réali- sait en lui ce mot de l'Apôtre : Si quelqu'un parle, que ces paroles soient comme des paroles de Dieu ². »

C'est pourquoi, sa prédication tranchait si fort sur les déplorables usages de son temps où « l'on se prê- chait soi-même et non pas Jésus-Christ, ni les âmes ». Et il parlait d'expérience quand il disait : « Dieu est une source inépuisable de sagesse, de lumière et d'amour. C'est en lui que nous devons puiser ce que nous disons aux autres, et nous devons anéantir notre propre esprit et nos sentiments particuliers pour don- ner lieu aux opérations de la grâce, qui seule illumine et chauffe le cœur. Il faut sortir de soi-même pour entrer en Dieu; il le faut consulter pour apprendre son langage et le prier qu'il parle lui-même en nous et

1. II, p. 329.

2. I Jean, II, 1-2.

par nous. » « Il fera pour lors son œuvre et nous ne gêterons rien ¹. » Il y avait quelque chose de sensible dans la conviction qu'il donnait de son intimité avec le Christ, et Mme de Lamoignon en écrivait en ces termes à Louise-Marie de Gonzague : « Eh bien ! Madame, ne pouvons-nous pas, à l'imitation des disciples qui allaient à Emmaüs, dire que nos cœurs resentaient les ardeurs de l'amour de Dieu, pendant que M. Vincent nous parlait ? »

« A force d'attacher ses regards à la personne sacrée de Notre-Seigneur Jésus-Christ, saint Vincent de Paul gardait une impression très profonde des traits de son divin Modèle et s'appliquait à les reproduire avec une ardeur de zèle et parfois une sévérité à l'égard de lui-même qui étonnaient les témoins autant qu'elles les édifiaient. Son humilité, en particulier, était susceptible au point de répliquer par des réactions très vives à tout ce qui aurait pu flatter son orgueil. Fait-on allusion à ses mérites ? Il se dit le plus grand pécheur de l'univers. Lui témoigne-t-on des égards exceptionnels ? Il demande qu'on fasse moins de cérémonie à l'endroit d'un porcher et du fils d'un pauvre paysan tel que lui ². Entend-il faire l'éloge de ses œuvres ? Il se donne pour un misérable instrument, un *maroufle*, un pauvre écolier de quatrième. Au contraire, les humiliations sont les bienvenues, et il a pu un jour être accusé de vol sans se défendre. Jusque dans l'exercice de l'autorité, dès qu'il appréhende d'avoir dépassé la mesure, il s'excuse auprès de ses subordonnés, et on le voit, un soir, après une réprimande pourtant méritée, se mettre à genoux devant un frère et lui baiser les pieds ³. »

1. II, p. 415.

2. III, p. 338.

3. III, p. 337.

« N'est-il pas vrai que certains traits nous donnent l'impression de dépasser la mesure et appellent une explication? Saint Vincent voulait-il réagir contre l'ambition qui avait mêlé d'abord quelques vues humaines à son désir du sacerdoce et l'avait mis à la recherche d'un bénéfice pour assurer son avenir et celui des siens? Souhaitait-il gagner les cœurs à la vertu par des exemples plus éclatants? Ne faut-il pas plutôt juger de ces prétendus excès par la contemplation habituelle qu'il faisait des abaissements du Sauveur? L'anéantissement du Fils de Dieu, obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la Croix, ne l'avait-il pas entraîné dans une sorte d'émulation qui le rendait avide des plus mauvais traitements, afin de Lui ressembler davantage et de Lui rendre amour pour amour? C'était en face de la Majesté divine qu'il prenait le sentiment de son néant et c'était dans l'exemple du Dieu incarné et crucifié qu'il trouvait le stimulant de son humilité et l'appétit d'opprobre qui l'entraînait jusqu'à sacrifier sa légitime réputation? Il lui suffisait sans doute d'avoir lu dans l'Évangile que le divin Sauveur nous invite à venir à l'école de son humilité et lui-même disait que, si on avait pu lire dans son « cœur adorable », on aurait sans doute trouvé... que la sainte humilité y était particulièrement gravée¹. »

L'obéissance est sœur de l'humilité. Que de merveilles elle a opérées dans la vie de saint Vincent de Paul! Mais n'est-ce pas une fois de plus à l'imitation du Fils de Dieu, qui n'est venu au monde que pour faire la volonté de son Père? La circonspection et les lenteurs de notre saint sont connues, on dirait volontiers qu'elles sont légendaires, et on peut juger, aux

1. III, p. 429.

nombreuses justifications qu'il en a données, de la fréquence des griefs qu'on lui en a faits. Il est juste de reconnaître que sa prudence paysanne servait ici en quelque sorte d'amorce à sa prudence chrétienne et surnaturelle. Lui-même le laisse entendre lorsqu'il dit : « La nature fait prendre des racines profondes aux arbres avant que de leur faire porter du fruit, et cela même elle le fait peu à peu. Notre-Seigneur en a usé de la sorte en sa mission, ayant mené une vie cachée un fort long temps avant que de se manifester et de s'employer aux œuvres de rédemption ¹. »

Un projet, si séduisant soit-il, le trouve donc au premier abord défiant. Il s'agit de n'être point dupe des apparences et de l'inconsidération d'un premier mouvement. A l'offre d'un riche prieuré, il oppose cette réponse dilatoire : « Je pense que nous ferons bien de le laisser là pour encore, tant afin d'émuousser la pointe de la nature, qui voudrait que les choses avantageuses fussent promptement exécutées, que pour nous mettre dans la pratique de la sainte indifférence et donner lieu à Notre-Seigneur de nous manifester ses volontés, cependant que nous lui recommandons la chose. S'il veut qu'elle se fasse, le retardement ne gênera rien, et moins il y aura du nôtre, plus il y aura du sien ². » Mais, remarquons-le, mes bien chers Frères, la défiance de saint Vincent de Paul est une défiance attentive. Elle n'écarte pas la lumière, elle l'appelle. Elle ne supprime pas les questions, elle les pose ; elle leur laisse seulement le temps de mûrir. Tandis qu'elle s'abstient de décider et d'agir, elle met tous ses soins à interroger. Elle place l'âme en état de large compréhension à l'égard des

1. III, p. 380.

2. III, p. 425.

desseins de Dieu. « Élargissons fort notre cœur et notre volonté en sa présence, dit saint Vincent, sans nous déterminer à ceci ou à cela, jusqu'à ce que Dieu aura parlé¹. » Et Dieu ne manque jamais de parler par la voix des autorités ou par la voix des événements. C'est une parole épiscopale, celle de Potier, évêque de Beauvais, qui le décide à instituer les premières retraites pour la formation du clergé; c'est un désir de M. de Gondi qui est à l'origine de la Congrégation de la Mission; c'est une intervention de l'archevêque de Paris qui donne naissance aux Dames de Charité.

Pour dissuader l'un de ses fils d'une initiative prématurée, saint Vincent dira encore : « Le bien que Dieu fait se fait quasi de lui-même, sans qu'on y pense... Soyez plutôt pâtissant qu'agissant; et ainsi Dieu fera par vous seul ce que tous les hommes ensemble ne sauraient faire sans lui. »

Et lorsqu'il verra s'insinuer et prendre vie la Compagnie des Filles de la Charité, il pourra dire en toute vérité : « Qui eût pensé qu'il y aurait des Filles de la Charité, quand les premières vinrent en quelques paroisses de Paris? Oh! non, mes filles, je n'y pensais pas : votre sœur servante, Mlle Le Gras, n'y pensait pas non plus, ni M. Portail; Dieu y pensait pour nous. C'est lui, mes Filles, que nous pouvons dire auteur de notre Compagnie; il l'est plus véritablement que personne autre². »

Humble et docile, Vincent de Paul était surtout à l'égard du Christ un disciple et un émule de sa charité. L'ardeur et l'étendue de son zèle sont les témoins de son amour. Il disait un jour : « Demandons à Dieu

1. III, p. 423.

2. I, p. 269.

qu'il donne à la Compagnie cet esprit, ce cœur qui nous fasse aller partout, ce cœur du Fils de Dieu, cœur de Notre-Seigneur, qui nous dispose à aller comme il irait et comme il serait allé lui-même si sa sagesse éternelle eût jugé à propos de travailler pour la conversion des nations pauvres. » Oui, vraiment, son cœur battait à l'unisson du cœur du Christ et il s'est ému, on peut le dire, sans connaître obstacle ni frontières, des misères du monde entier ; misère du peuple des champs souffrant dans son âme et dans son corps, misère des pauvres malades privés de soins corporels et spirituels, misère des prisonniers sans consolations et sans soutiens, misère des galériens abandonnés à la pourriture physique et morale, misère des enfants trouvés condamnés à mourir faute de soins ou à vivre victimes d'une exploitation criminelle, misère des infidèles en ce pays de Barbarie dont il avait connu les tristesses et pour lequel il rêvait d'une délivrance à main armée, misère des nations chrétiennes atteintes par la peste, misère des peuples païens, tel celui de Madagascar, pour lequel son ardeur conquérante s'enflammait davantage à mesure que maladies, naufrages et mille contrariétés semblaient vouloir l'empêcher de l'atteindre. La sainte Église, comme le peuple chrétien, a trouvé Vincent attentif à tous ses besoins, ceux du clergé livré aux hasards d'un recrutement médiocre et d'une éducation négligée, ceux de l'épiscopat issu de la faveur et de l'intrigue plus que du vrai mérite, ceux des saintes âmes avides d'une direction vraiment sacerdotale, ceux des esprits cultivés sollicités par le double péril du protestantisme et du jansénisme. Il ne s'est refusé à personne.

Et dans ce multiple don de lui-même aux membres souffrants de Jésus-Christ, sa pensée et son cœur ne cessaient de s'attacher au Maître lui-même, à celui qui

a dit : « Celui qui reçoit un des petits que voilà en mon nom, me reçoit. *Qui susceperit unum parvulum talem in nomine meo, me suscipit*¹. » Les pauvres en particulier sont, pour Vincent, les substitués du Fils de Dieu. Il ne lui suffit pas de les aborder avec pitié, il les entoure de respect, il les appelle « nos seigneurs et nos maîtres » et il veut qu'en les servant on les imite et l'on partage en quelque sorte leur vie. Tel est l'avis qu'il donne à ses Filles : « Savez-vous, mes chères Sœurs, de quoi vivait la sainte Vierge, quand elle était sur la terre; de quoi vivait Notre-Seigneur? De pain. »

Cette charité, qui voit tous les hommes sous les traits du Christ qu'ils ont revêtus au baptême², est, pour Vincent, l'instrument privilégié de persuasion, l'arme souveraine des conquêtes apostoliques. Aimer le premier afin de se faire aimer; tel est l'exemple du divin Maître. « L'on ne croit point un homme pour être bien savant, dit saint Vincent, mais parce que nous l'estimons bon et l'aimons. Le diable est très savant, et nous ne croyons pourtant rien de ce qu'il dit, pource que nous ne l'aimons pas. Il a fallu que Notre-Seigneur ait prévenu de son amour ceux qu'il a voulu faire croire en lui. Faisons ce que nous voulons, l'on ne croira jamais en nous si nous ne témoignons de l'amour et de la compassion à ceux que nous voulons qu'ils croient en nous³. »

Voilà pourquoi notre saint estimait bien vaines les disputes avec les hérétiques, soit en chaire, soit en particulier. « La bonne vie et la bonne odeur des vertus chrétiennes mises en pratique attirent, disait-il, les

1. Matth., XVIII, 5.

2. *Quicumque in Christo baptizati estis Christum induistis.*

3. II, p. 412.

dévoqués au droit chemin et y confirment les catholiques¹. »

C'était aussi sa méthode avec les coupables, qu'il évitait de réprimander sur-le-champ et en public, excepté quand le bon ordre l'exigeait; et, quand il les abordait, ce n'était qu'après avoir demandé à Dieu, fût-ce au prix de plusieurs jours d'oraison, la lumière pour trouver les prières capables de les toucher et de les convaincre.

Si l'amour de Notre-Seigneur est pour lui l'âme de tout apostolat; il est aussi le soutien de toutes les vertus. Parmi quelques avis à Mlle Le Gras, sur l'instruction des commençantes, on peut lire : « Il sera bon que vous leur disiez en quoi consistent les solides vertus, celle de la mortification intérieure et extérieure... » Et, après avoir rappelé les principales, le saint indique le motif duquel elles tiennent toutes leur valeur « pour l'amour de Notre-Seigneur, dit-il, qui en a usé de la sorte² ».

Enfin, veut-il donner à ses filles une règle sûre et universelle de leurs sentiments et de leurs devoirs réciproques, « elles s'entre-chériront, dit-il, et respecteront comme sœurs que Notre-Seigneur a liées et unies par son amour³ ».

Qu'avez-vous retenu, mes bien chers Frères, de cette esquisse bien imparfaite que je viens de tracer de la sainteté de saint Vincent de Paul dans sa source la plus profonde, l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ? Vous en gardez, ce me semble, une impression qui rappelle assez bien celle de ces vues fondantes qui, par un simple jeu de lumière, font passer sous nos yeux deux images en nous donnant l'illusion que l'une sort de l'autre, comme si elle s'y trouvait

préalablement renfermée. En fixant attentivement les traits du disciple, nous avons vu se dégager peu à peu ceux du Maître, et c'est au Christ vivant dans saint Vincent de Paul que nous sommes sollicités, en finissant, selon le plus cher désir du saint, d'attacher nos regards, nos pensées et nos cœurs.

C'est par le Christ que Vincent est au ciel éternellement heureux, et sur terre à jamais bienfaisant. Si ses exemples et ses œuvres ont encore aujourd'hui, malgré l'écart de plus de deux siècles, la même puissance et le même éclat qu'aux premiers jours ; si son esprit, en donnant naissance à la glorieuse Société, aujourd'hui centenaire, qui porte son nom, a multiplié et multiplie chaque jour dans le monde entier les prodiges de charité, c'est qu'il a établi sa propre destinée et l'avenir de ses entreprises sur le seul fondement qui ne trompe jamais : Notre-Seigneur Jésus-Christ.

A lui seul appartient l'empire des siècles, et le fait d'être d'hier ne l'empêche pas d'être aussi d'aujourd'hui et de tous les temps : *Jesus Christus heri et hodie, et in sæcula*¹.

Il est le salut pour chacune de nos âmes et il tient toujours à leur portée les trésors infinis de sa Rédemption. Allons à lui tel qu'il nous apparaît sous les traits éternels qui ne cessent de ravir les âmes, au Christ de l'Évangile, au Christ de la Croix, au Christ de l'Eucharistie, au Christ de la sainte Église. Que sa divine Mère nous soit un chemin très sûr pour l'atteindre.

Et, au fur et à mesure que nous le posséderons mieux, donnons-le autour de nous par toutes les voies charitables que nous a si bien tracées saint Vincent de Paul. A son exemple, nous éprouverons la fidélité

1. *Hebr.*, XIII, 8.

du divin Maître au rendez-vous de la dernière heure comme le plus doux des consolateurs et nous aurons la joie de lui dire, comme saint Vincent fixant amoureuxment son crucifix : « Ah ! mon Sauveur, mon bon Sauveur ! » Nous lui devons, en effet, la suprême délivrance et la définitive victoire ; et après avoir vécu de lui ici-bas, nous vivrons avec lui dans la gloire éternelle.

Ainsi soit-il !

LES MARDIS DE M. VINCENT

En cette semaine où l'Académie française vient d'accorder à M. Pierre Coste, prêtre de la Mission, le grand prix Gobert, pour le magnifique monument d'histoire qu'il vient d'édifier en trois volumes à la gloire de « Monsieur Vincent », voici revenir le troisième centenaire de ces conférences du mardi, dont saint Vincent de Paul fut l'organisateur, et qui devaient en peu de temps renouveler chez nous l'éloquence de la chaire.

L'histoire littéraire et l'histoire religieuse doivent s'associer pour fêter un tel souvenir.

Un jour de 1633, un prêtre, qui avant son ordination avait fait retraite à Saint-Lazare sous la direction de saint Vincent, vint lui dire que peut-être il serait opportun d'établir « une certaine union » entre un certain nombre des ecclésiastiques qui, sous son égide, s'étaient préparés au sacerdoce, et de les rassembler de temps à autre. Précisément, une ordination venait d'avoir lieu : un futur évêque, François Perrochel, et « le bon abbé de Coulanges », oncle de Mme de Sévigné, étaient devenus diacres ; Olier, futur fondateur de Saint-Sulpice, était devenu prêtre avec quelques autres clercs. Plusieurs de ceux-ci demandaient à saint

Vincent de Paul de les employer à quelque œuvre de son choix. « Que n'iriez-vous prêcher, leur disait-il, aux maçons qui bâtissent l'église des Visitandines? » Une grande œuvre commençait, et l'on décidait, entre jeunes prêtres, de se réunir le mardi de chaque semaine, pour parachever leur formation sacerdotale et leur formation de prédicateurs à l'école de saint Vincent.

Entre 1633 et 1660, plus de deux cent cinquante hommes d'Église devaient prendre part à ces conférences : parmi eux, quarante docteurs de Sorbonne ou de Navarre, vingt-deux évêques, et des prêtres comme Olier, comme Pallu, fondateur du Séminaire des Missions étrangères. Il y eut même un futur cardinal ; ce ne fut pas lui qui fit le plus d'honneur à la réunion. « Je faisais un peu le dévot et j'allais aux conférences de Saint-Lazare », écrira-t-il plus tard. Ce prêtre qui « faisait » le dévot, et qui même ne le faisait qu' « un peu », devint le cardinal de Retz. Il fut une exception dans cet essaim, car saint Vincent de Paul croyait pouvoir dire : « Entre ces messieurs de la conférence qui s'assemblent ici, il n'y en a pas un qui ne soit homme d'exemple ; ils travaillent tous avec des fruits non pareils. »

Saint Vincent faisait prêcher, prêchait lui-même, et tous ses enseignements, comme tous ses exemples, recommandaient une insigne vertu : la simplicité. Exigence imprévue et peu conforme aux usages d'alors ! C'était le temps où, pour parler de la pénitence, le prédicateur Pierre de Besse la comparait à « cette fontaine d'Albanie à laquelle Pline attribue le pouvoir d'allumer les flambeaux éteints et d'éteindre les torches allumées ». C'était le temps où Camus, évêque de Belley, proclamait qu'après leur mort « les papes deviennent des papillons, les sires des cirons

et les rois des roitelets » ; et où le petit P. André comparait le christianisme à une grande salade dont les nations étaient les herbes, avec les macérations comme vinaigre et les bons Pères Jésuites comme huile. Pédantisme, allusions empruntées à la mythologie, jeux de mots que l'on croyait spirituels, bouffonneries : tels étaient les traits les plus saillants de l'éloquence de la chaire.

Simplicité, simplicité ! redisait sans se lasser saint Vincent ; il voulait qu'on « s'ajustât à la capacité de l'auditoire », qu'on évitât le style enflé et le ton de déclamation. Il avait observé que les comédiens avaient peu à peu renoncé à réciter leurs vers « d'un ton élevé », et qu'ils s'étaient mis à parler « d'une voix médiocre et familièrement » ; il notait ce fait devant ses élèves en prédication, et il leur disait : « Aurions-nous moins d'affection et de zèle pour sauver les âmes que ces comédiens pour plaire au monde ? »

Il avait comme auditeurs, comme disciples, des prêtres que bientôt il devait désigner comme dignes de l'épiscopat ; il avait même devant lui des évêques. Tous l'écoutaient et tous profitaient. Un jour, par déférence, se tournant vers ces prélats, il demandait que l'un ou l'autre d'entre eux voulût bien prendre la parole. Un d'eux se levait, mais c'était pour lui dire : « Monsieur Vincent, il ne faut pas que vous priviez la Compagnie, par votre humilité, des bons sentiments que Dieu vous a communiqués sur le sujet qu'on traite. Il y a je ne sais quelle onction du Saint-Esprit en vos paroles, qui touche un chacun ; et pour cela, tous ces messieurs vous prient de leur faire part de vos pensées, car un mot de votre bouche fera plus d'effet que tout ce que nous pourrions dire. »

Une fois bien imprégnés des maximes de saint Vincent, les membres de la conférence du mardi avaient

hâte de s'exercer à la prédication en allant donner des missions dans Paris. Il y en eut une, dès 1633, pour les aveugles de l'hospice des Quinze-Vingts et pour leurs familles; l'Hôtel-Dieu bientôt eut la sienne, et puis les petits ménages qu'abritaient les Petites-Maisons; on fit des missions pour les soldats du régiment des gardes du roi; et de même qu'aujourd'hui, dans Paris, on saisit l'heure de liberté des midinettes — l'heure de midi — pour leur offrir un peu de pâture spirituelle, de même saint Vincent de Paul voulait que ses disciples des conférences du mardi guettassent les heures de repos des nombreux ouvriers maçons qui travaillaient dans les chantiers parisiens, et leur fissent entendre quelques échos de l'au-delà. Il n'y a rien de neuf, ou presque rien, en matière d'apostolat: saint Vincent de Paul avait tout prévu!

Il y avait des missions chez les femmes de mauvaise vie enfermées à la Pitié; il y en avait, presque chaque année, chez les mendiants de l'Hôpital général.

Mais on s'aventurait, aussi, au faubourg Saint-Germain, dont Abelly, biographe de saint Vincent de Paul, dira plus tard qu'il « servait alors de retraite à tous les libertins, athées et autres personnes qui vivaient dans l'impiété et dans le désordre ». Avant d'affronter ce genre d'auditoire, certains missionnaires pouvaient se demander s'il ne conviendrait pas de changer de méthode. Mais saint Vincent leur redisait: « Gardez la simplicité qui vous a si bien réussi dans les autres missions. L'esprit du monde, dont ce faubourg est rempli, ne peut être combattu ni abattu avec succès que par l'esprit de Jésus-Christ. Prêchez, comme lui, simplement, familièrement, humblement et charitablement. » Ainsi prêchèrent-ils, et plus tard Abelly racontera: « S'il fallait rapporter en détail tous les biens qui se firent en cette mission, toutes les

conversions, réconciliations, restitutions, etc., il y aurait de quoi remplir un volume. »

En 1702, on invitera un évêque français, alors âgé de soixante-quinze ans, à apporter son témoignage pour la cause de béatification de M. Vincent ; et cet évêque écrira : « Élevé au sacerdoce, nous fûmes associé à cette compagnie de pieux ecclésiastiques qui se réunissaient chaque semaine sous la direction de M. Vincent pour conférer ensemble des choses de Dieu. Il en était le fondateur et l'âme. Nous l'écouions avec avidité, sentant bien que se réalisait en lui ce mot de l'apôtre : « Si quelqu'un parle, que ses paroles soient comme des paroles de Dieu. » Le signataire de ce témoignage n'est autre que Bossuet. Au moment où il écrivait ces lignes, il n'avait plus que deux ans à vivre et déjà la vieillesse faisait « tomber sa voix ». Mais au cours du siècle qui venait de se clore, il avait contribué plus qu'aucun autre à donner à l'éloquence de la chaire droit de cité dans le domaine littéraire. Elle comptait pour peu de chose, sinon pour rien, dans la littérature italienne, allemande, anglaise ; pour la nôtre, au contraire, elle était une gloire. Le plus prestigieux artisan d'une telle gloire se reportait avec gratitude vers saint Vincent et ses conférences du mardi... Le moraliste du Vair avait dit en 1594 dans son livre sur l'éloquence française : « L'éloquence de la chaire est demeurée si basse que je n'ai rien à en dire. » Entre l'opprobre de ce stigmatisme et le rayonnement du verbe de Bossuet, il y avait eu, de nombreux mardis de suite, l'école normale de bonne et vraie prédication, dirigée par saint Vincent de Paul.

Georges GOYAU,

(*Figaro*, 26 juin 1933.)

de l'Académie française.

UNE DÉVOUÉE COLLABORATRICE
DE SAINT VINCENT DE PAUL
MADAME GOUSSAULT, NÉE GENEVIÈVE FAYET

Quelques pages de la dernière vie de saint Vincent de Paul sont consacrées à cette pieuse dame. Grâce aux indications de M. le curé de Saint-Gervais, nous avons pu retrouver et copier son testament¹. Un tel document mérite d'être conservé ; le voici :

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, Très Sainte Trinité.

« Je, soussignée, Geneviève Fayet, veuve de feu messire Antoine Goussault, seigneur des Souvignes, conseiller du roi en ses Conseils d'État et président en sa chambre des Comptes à Paris, ai fait et fais mon testament ainsi qu'il ensuit.

« Après avoir ce jour d'hui, moi indigne, reçu en la sainte Communion le précieux corps de mon Sauveur pour me préparer à la mort, premièrement je souhaite, moyennant la grâce de Dieu et l'assistance de ma bonne maîtresse la très heureuse Vierge Marie, de mourir en vraie chrétienne et fille de l'Église catholique, apostolique et romaine, et l'invoque pour cela, comme aussi je prie et invoque mon bon ange, sainte Geneviève, ma patronne, saint Joseph, à qui j'ai une particulière dévotion, mon saint protecteur de ce mois saint Jean l'Évangéliste, sainte Marie Madeleine et tous les saints et saintes de paradis, qu'il leur plaise intercéder particulièrement en ce jour-là pour moi, pécheresse.

« Je demande de tout mon cœur pardon à Dieu de

1. Arch. nat., étude Delapalme, ancienne étude Groyn, n° 508.

mes très griefs péchés et de l'abus que j'ai fait de ses grâces et inspirations.

« Je demande très humblement pardon à Madame ma bonne Mère des offenses que j'ai commises contre elle, de mes désobéissances et mauvais discours.

« Je demande aussi pardon à Monsieur mon frère et à tous Messieurs mes parents, du côté de feu Monsieur Goussault et du mien, des mécontentements que je leur ai donnés en toute ma vie et du manquement de respect en leur endroit.

« Je demande pardon à mes enfants et domestiques du peu de soin que j'ai eu d'eux, tant en leurs maladies qu'autres occasions, et du mauvais exemple que je leur ai donné par mes paroles et impatiences. Enfin, je demande très humblement pardon à genoux et à mains jointes à tous ceux que j'ai offensés par colère, par orgueil, par mépris, par détraction ou par légèreté. Je les supplie d'user de miséricorde envers moi, comme je l'attends de Dieu, qui leur rendra.

« Dans l'espérance que j'ai en l'infinie miséricorde de Dieu, dont j'ai tant et tant de fois ressenti les effets, j'attends la mort avec contentement. Je prie Dieu de tout mon cœur par ce mien testament et dernière volonté qu'il se rende maître et seul possesseur de mon âme, de ma vie et de ma liberté par les mérites du précieux sang et passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je me donne et consacre toute à lui.

« Je désire que mon corps soit inhumé à Saint-Gervais, avec celui de feu Monsieur Goussault, mon très cher et bien-aimé mari. Je prie très humblement Messieurs mes parents de trouver bon que je n'aie point de cercueil de plomb. J'ai trop fait d'état de mon corps en ma vie ; je désire qu'il soit enterré sans nul honneur.

« Je défends, autant que je puis, que l'on fasse

aucune tenture ni dépense inutile, mais que le service soit fait sur le corps, s'il y a moyen, sans beaucoup de luminaire ni cérémonies.

« Je désire que, au plus tôt, l'on fasse dire cent messes pour obtenir de Dieu la délivrance de ma pauvre âme et encore autant à loisir par Messieurs les prêtres de la Mission, et, pour cela, leur sera donnée la somme de cent livres. J'espère que Monsieur Caniet voudra bien dire mon annuel, pour lequel l'on lui donnera quatre-vingts écus. Je le prie qu'il prenne une heure commode pour faire que quelqu'un de mes enfants y puisse toujours assister.

« Je recommande à tous mes enfants, fils et fille, d'avoir la crainte de Dieu, de s'aimer l'un l'autre, que l'aîné ait soin de montrer bon exemple aux autres, qu'ils vivent par ensemble comme bons frères et vrais chrétiens.

« Je les invite de tout mon pouvoir de ne jamais médire d'autrui et ne mentir à escient, et ils reconnaîtront que Dieu les protégera comme ses enfants. Ainsi soit-il.

« Je prie Messieurs les parents de mes enfants mineurs de leur nommer pour tuteur honoraire Monsieur Fayet, mon frère, et Monsieur Lotin, mon gendre, et pour tuteur onéraire Monsieur du Fresne, secrétaire de Monsieur le duc de Retz, et pourra lui attribuer grands appointements et gages, tels qu'ils aviseront bon être, priant lesdits sieurs Fayet, Lotin et du Fresne de ne refuser cette charité à mes enfants.

« Je le prie aussi de procurer que Monsieur le Houx demeure le plus qu'il se pourra auprès de mes enfants. J'espère bien de leur bon naturel qu'ils le tiendront toujours pour leur particulier ami et comme leur ayant été donné de Dieu pour leur aider à se sauver.

« Je donne et lègue aux quatre anciens mendiants,

à chacun cent cinquante livres, pour être employées pour les nécessités des pauvres novices, comme chaussure, linge et autres nécessités, que ma fille ou Monsieur le Houx prendront la peine de leur faire distribuer, et non point en argent. Je n'en prie point Monsieur mon frère, car je sais bien quelle peine ce lui serait.

« Je donne aux filles de la Madeleine, proche le Temple, la somme de trois cents livres.

« Je donne aux filles pénitentes trois cents livres.

« Je donne aux filles de l'*Ave Maria* trois cents livres.

« Je donne six cents livres pour être employées à la nourriture et entretènement d'un ou plusieurs ecclésiastiques chez Messieurs de la Communauté de Saint-Nicolas du Chardonnet, lesquels font la charité, selon leur établissement, d'instruire ceux qui aspirent à la prêtrise ou qui déjà le sont, à se rendre capables de cette dignité pour la gloire de Dieu et l'instruction des peuples, priant Monsieur mon frère, exécuteur de ce mien testament, de prendre la peine de distribuer ladite somme de six cents livres auxdits prêtres de la communauté, lorsqu'ils lui présenteront des sujets capables de cette charité, désirant qu'elle soit faite seulement à ceux qui déjà sont engagés dans les saints ordres jusques au jour de leur prêtrise, les suppliant de prier pour moi à leur première messe. Si le serviteur de mes enfants veut entrer dans l'état ecclésiastique, qu'il soit préféré à d'autres.

« Je donne trois cents livres pour être distribuées aux pauvres honteux qui seront de bonne connaissance, de cette ville ou des champs, principalement des malades, ouvriers ou gens qui m'auraient servie, par les mains de ma fille et de Mademoiselle Le Gras ; et, pour être mieux employées, elles ne se hâteront

d'en faire la distribution, et suffira qu'elles achèvent au bout de l'an.

« Je donne aux pauvres honteux de la paroisse la somme de cent livres. Monsieur le curé de Saint-Gervais dira à qui les faut bailler, soit Madame Chanevas ou autre.

« Je donne aux prisonniers six cents livres. Je prie ma fille ou Monsieur le Houx d'en faire la distribution, toujours par l'ordre et pour le soulagement de Monsieur mon frère, soit pour en délivrer quelqu'uns, pour employer aussi aux choses les plus nécessaires, comme linge, charbon et autres nécessités.

« Sera mis ès mains de la Révérende Mère prieure de l'Hôtel [-Dieu] la somme de cent livres pour être employées aux draps pour les malades, ou autre chose pour leur communauté.

« Je donne et lègue à chaque pauvre écolier du collège de Montaigu, appelé Capette, la somme de six livres à chacun, pour être employées en livres ou linge, chaussure ou vivre, selon leur plus grande nécessité, par les mains de Monsieur le Houx.

« Je donne trois cents livres pour être mises ès mains de Mademoiselle Le Gras ou autre telle personne qu'il plaira à Monsieur Vincent, supérieur des prêtres de la Mission, de nommer, pour être employées en livres, chapelets, images et autres petits présents, comme j'ai accoutumé de faire aux villages lorsque je vas visiter les confréries ¹.

« Si, au temps de mon décès, les dames de la Compagnie de la Charité de l'Hôtel-Dieu continuent à faire du bien aux malades, je donne cinq cents livres pour y être employées : laquelle somme de six cents livres

1. Article barré sur le testament lui-même ; Mme Goussault a mis en marge : « Je révoque cet article ; je ne le trouve pas si bien employé. »

sera mise ès mains de la trésorière, du consentement des autres officières.

« Je donne et lègue pour le pays d'Anjou la somme de mille livres pour être distribuées par Monsieur le Houx ou quelqu'autre que Monsieur mon frère enverra exprès, de sa connaissance et non autrement, tant aux pauvres parents de mes enfants, s'il s'en trouve, que pauvres sous-fermiers de leurs terres, comme aussi tous les honteux prisonniers malades, préférant toujours ceux de la paroisse aux autres¹.

« Je donne et lègue à Monsieur le Houx, quand même il ne serait plus auprès de mes enfants, la somme de quatre cents livres, pour être employées à quelques ornements à son usage et à son choix.

« Je donne à Remy Grandnom la somme de six cents livres seulement, ayant eu de moi d'autres bienfaits, et, s'il demeure avec mes enfants, je les prie de l'aimer et de le bien récompenser; il est bien fidèle.

« Si, lors de mon décès, j'ai une demoiselle suivante, je lui donne cent livres.

« Je donne à Catherine Joly six cents livres, si pour lors elle est encore à mon service.

» Je donne à Barbe Macaire quatre cents livres, si elle est encore à mon service².

« Je donne à ma servante de cuisine deux cents livres.

« Je donne à mon cocher cent livres.

« Je donne à mon cuisinier cent livres.

« Je donne à mon laquais deux cents livres.

« Je donne aux nourrices de mes fils Jacques et

1. Article barré sur le testament lui-même, et ces mots de Mme Gousault en marge: « Je révoque cet article pour être trop difficile à exécuter. »

2. Ces deux derniers articles sont barrés sur le testament, sans ajouté en marge.

Nicolas Goussault, à chacune douze livres par an, leur vie durant; et à la nourrice qui a achevé de nourrir feu ma petite fille Geneviève, je lui donne cinquante livres, pour lui aider à pourvoir sa fille Louise.

« Je donne et lègue à la confrérie de la Charité de Grolet la somme de quarante livres, à la charge que, sur icelle, elles fassent dire un service pour mon âme, et prie les sœurs qui le pourront d'y assister et communier.

« Et pour exécuter et accomplir ce mien testament et dernière volonté, je nomme et élis Monsieur Fayet, mon frère, conseiller au Parlement, auquel je donne pouvoir et puissance de ce faire et plutôt augmenter que diminuer, ès mains duquel je me dessaisis de tous et un chacun mes biens meubles et immeubles jusques à l'entier accomplissement d'icelui.

« Fait à La Chapelle, proche Paris, en la maison où se tient Mademoiselle Le Gras avec les Filles de la Charité, ce seize février mil six cent trente-neuf. Écrit et signé de ma main. — Geneviève FAYET. »

A la suite, le notaire a ajouté :

« Aujourd'hui est comparu, par-devant les notaires au Châtelet de Paris soussignés, Monsieur Messire Nicolas Fayet, conseiller du roi en sa cour de Parlement, au nom et comme exécuteur du testament et ordonnance et dernière volonté de ladite dame Geneviève Fayet, sa sœur, à présent défunte, lequel a baillé de main en mains de Groyn, l'un desdits notaires soussignés, le testament de ladite dame, ci-devant écrit en quatre feuillets de papier, le présent compris; au troisième feuillet duquel verso sont deux articles rayés, et en la page recto du présent feuillet sont aussi deux articles rayés, pour, dudit testament, en être, par ledit Groyn, retenu minute et annexé à celle du codicille par elle fait par ledit Groyn et son com-

pagnon notaire le huitième du présent mois de septembre. Ce qui a été fait ce jour d'hui, vingt-septième jour dudit mois de septembre, mil six cent trente neuf.

« FAYET
« GUYON GROYN. »

Codicille

« VIII^e septembre.

« Fut présent en sa personne dame Geneviève Fayet, veuve de défunt messire Antoine Goussault, vivant seigneur des Souvignes, conseiller du roi en ses Conseils d'État et privé, président en la Chambre des Comptes, demeurant à Paris, rue du Roi-de-Sicile, paroisse Saint-Gervais, gisant au lit, malade de corps, saine de pensée, mémoire et entendement, comme il est apparu aux notaires soussignés, laquelle a dit et déclaré qu'elle a ci-devant fait son testament et ordonnance de dernière volonté, écrit et signé de sa main, lequel elle veut être exécuté de point en point selon sa forme et teneur; et, en ajoutant à icelui par forme de codicille, a fait et dit et nommé auxdits notaires ce qui ensuit.

« C'est à savoir qu'elle donne et lègue aux filles qui sont destinées au service des pauvres par Mademoiselle Le Gras la somme de mille livres, pour une fois payées, afin qu'ils prient Dieu pour ladite dame, les priant de ce faire.

« Fut donné et légué aux Révérends Pères et supérieur de la Mission la somme de mille livres, aussi pour une fois, pour être employées à la confection et décoration du tableau et autel qui se fait en la chapelle du collègue des Bons-Enfants, près la porte Saint-Victor.

« Fut donné et légué à Monsieur Coquerel, princi-

pal du collège des Grassins, la somme de trois cents livres, pour une fois, pour aider au bâtiment qu'il fait faire audit collège des Grassins.

« Fut donné et légué à Jeanne Pint, l'une de ses servantes, la somme de cent livres comme ses gages.

« Fut donné et légué à David (*l'autre nom est resté en blanc*), l'une de ses domestiques, pareille somme de cent livres aussi comme ses gages.

« Et pour exécuter le présent codicille, a nommé la même personne qu'elle a élue pour sondit testament, qu'elle prie derechef en prendre la peine.

« Ce fut fait, dicté et nommé par ladite dame aux-dits notaires, à elle relu par l'un d'iceux, en la présence de l'autre, en la chambre où elle est gisant et malade, l'an mil six cent trente-neuf, ce huitième jour de septembre après midi; et a signé.

« Geneviève FAYET

« THUAULT

GROYN. »

HISTOIRE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

LIVRE IV. — De 1874 à 1918

CHAPITRE XXVI. — M. BORÉ, supérieur général (*suite*)

SOMMAIRE. — M. Fiat, assistant de la Maison-Mère

Si des personnes qui composaient la Maison-Mère, nous passons aux différents locaux dont elle était constituée, nous verrons que là aussi la plus grande préoccupation de M. Fiat a été l'observance de la règle et la reconstitution aussi fidèle que possible de l'ancien Saint-Lazare.

Sa chambre d'abord. Il est fidèle à la garder ; il observe la résidence ; il le rappelle plusieurs fois, non pour se vanter, mais pour qu'on sache qu'il est à la disposition des confrères et des frères, soit pour donner les permissions (car alors nul, même parmi les étudiants et séminaristes, ne pouvait sortir sans passer par cette chambre), soit pour recevoir les communications de ceux qui s'adressaient à lui. Nous voyons, par les avis qu'il donne au sujet de ces communications, que dès six heures du matin, c'est-à-dire après les Petites Heures, qu'il présidait tous les matins, il était à la disposition de tous, sauf un quart d'heure avant sa messe (consacré à sa préparation) et le temps des exercices de communauté. Il ne sortait pas, n'ayant pas d'autre ministère. Sous M. Boré, il n'en sera plus ainsi, car il sera nommé Visiteur.

De la chambre de M. Fiat, passons au réfectoire.

De même que l'assistant allait dans les chambres des confrères pour s'enquérir des besoins, nous savons, par le témoignage des frères de cette époque, en particulier par celui du frère Barras, que nous avons connu, que M. Fiat passait fidèlement au réfectoire, quelques minutes avant l'examen particulier, surtout à midi, pour voir si tout était bien au réfectoire, en particulier si l'eau était fraîche en été. M. Fiat signale une fois qu'on pouvait écrire son nom sur les assiettes et il donne un avertissement sévère. On voit, par les avis qu'il donne, qu'il y avait alors deux plats de viande et un plat supplémentaire, uniquement destiné aux prêtres qui ne pouvaient prendre un de ces deux plats.

M. Fiat rétablit à Saint-Lazare l'abstinence du samedi, qui avait été supprimée après la guerre de 1870. Quand M. Fiat proposa de rétablir cette abstinence, le P. Étienne en avait d'abord parlé au grand Conseil et MM. les Assistants avaient été d'un avis négatif. M. Fiat ne se tint pas pour battu ; il revint à la charge avec des arguments si forts qu'il convainquit et gagna le P. Étienne. Aussitôt la permission accordée, M. Fiat s'empresse d'en donner connaissance en ces termes à la Communauté :

« Je prends la confiance de vous annoncer pour demain, samedi, un bon plat de morue ou de lentilles. (M. Fiat énumère ensuite les considérants qui ont porté les Supérieurs à rétablir cette abstinence.) 1° Nous récitons tous les jours : vendredi chair ne mangeras, ni le samedi même ; 2° en accordant la dispense de la loi de l'abstinence pour le samedi, le Souverain Pontife a exprimé le désir que les communautés religieuses et le clergé ne profitassent point de cette dispense ; or, nous faisons, et devons faire, une profession spéciale d'obéissance à l'égard du Pape ; notre Communauté a été suscitée de Dieu pour

servir de modèle au clergé et, en effet, plusieurs veulent bien nous regarder comme tels, au point qu'une communauté ecclésiastique, distinguée et nombreuse, de Paris s'est déterminée à faire gras le samedi, surtout parce que nous le faisons nous-mêmes; 3° une autre communauté d'ecclésiastiques, fort recommandable, de Paris, s'est engagée par vœu, pour dix ans, à se maintenir dans la pratique de l'abstinence par reconnaissance de ce qu'elle a été préservée de tout malheur pendant la Commune; or, nous ne sommes pas moins redevables à Dieu que cette communauté; 4° l'abstinence du samedi a été introduite en grande partie pour honorer la sainte Vierge; or, il y aurait de l'ingratitude à retrancher quelque chose de nos pratiques de dévotion envers elle au moment où elle donne tant de preuves de sa sollicitude pour la France et après que nous en avons reçu tant de bienfaits, nous, enfants de saint Vincent, qui devons faire profession d'une dévotion singulière envers elle; 5° en face des malheurs de l'Église et des dangers de la société, c'est surtout par la pratique de la mortification et de la pénitence que nous devons tâcher d'apaiser la colère de Dieu. Considérant enfin que les Filles de la Charité, par égard pour le désir du Souverain Pontife et conformément à leur coutumier, font maigre le samedi et que, d'autre part, étant chargés de leur direction, ce serait une chose messéante d'exiger d'elles ce que nous ne ferions pas nous-mêmes, vu d'ailleurs que d'ensemble la constitution des Missionnaires vaut bien celle des Filles de la Charité, etc., etc., pour ces raisons... M. le Supérieur général a réglé que nous ne profiterions plus de la dispense de la loi d'abstinence les samedis. »

On voit que M. Fiat préparait bien les avis qu'il donnait à la Communauté et qu'il tenait à la mortifi-

cation. Une fois, cependant (ce fut un fait extraordinaire), il fit donner par mégarde à la Communauté un repas complet un vendredi soir où il y avait une petite fête, mais où le coutumier ne prévoyait pas ce repas. Craignant ensuite que cela ne tirât à conséquence pour l'avenir, il écrivit lui-même sur une feuille destinée à ses successeurs dans la charge : « On a soupé comme à l'ordinaire, sur une décision erronée de l'assistant, qui n'était pas suffisamment renseigné et qui a trop compté sur lui-même ; cet assistant, c'est moi, Antoine Fiat : voilà pourquoi je relève ici cette faute. »

Au réfectoire, on ne fait pas que manger ; on nourrit aussi son âme en écoutant la lecture. M. Fiat veille à ce qu'on la fasse même à la seconde table, même quand la Communauté va à Gentilly et qu'il ne reste à Saint-Lazare que très peu de confrères ou de frères. Il avoue lui-même qu'il n'a pas toujours été heureux dans le choix des lectures. Ainsi, le 20 janvier 1874, il note que la vie de M. Olier par M. Faillon, qu'on lisait alors, excitait la dissipation parmi les jeunes gens, qu'elle était fort préjudiciable au silence et au recueillement par les passages qui excitent l'hilarité et qu'on fut obligé d'en interrompre la lecture et de la remplacer par les lettres de saint Vincent.

Il tenait à ce que les lecteurs lisent de manière à se faire entendre, et nous voyons, dans ses avis du 1^{er} février 1874, époque à laquelle le P. Étienne et M. Boré, secrétaire général, chargé de reprendre habituellement les lecteurs, étaient malades tous les deux : « Je préviens les lecteurs que je suis disposé à me servir de la sonnette quand ils oublieront les recommandations qui leur ont été faites, ou qu'ils feront quelque trop lourde faute de moi entendue ou remarquée et, afin que chacun voie bien comment il

faut lire, je prie M. Vatin de nous faire la lecture demain, matin et soir. »

Il n'y avait pas que des lectures au réfectoire, il y avait aussi, de temps en temps, des sermons donnés par les étudiants. M. Fiat rappelait qu'il voulait voir auparavant tous les sermons sans exception, que chacun devait prêcher à son tour et sur le sujet qui lui avait été assigné. Voici l'avis qu'il donne à ce sujet le 30 juin 1873 : « Comme je suppose que Messieurs les étudiants s'occupent un peu déjà du sermon qu'ils doivent prêcher pendant les vacances (au réfectoire), je rappellerai ici que cet exercice a été établi pour apprendre et pour conserver parmi nous l'usage exclusif de l'excellente petite méthode qui consiste... C'est de ces principes qu'il faut partir pour composer ou pour choisir son sermon. Gardez-vous de prendre modèle sur certain conférencier, d'autant plus dangereux pour nous qu'il est plus célèbre. Tel discours qui a été applaudi à la métropole (Notre-Dame de Paris) mériterait d'être sifflé s'il était prêché par nous aux pauvres gens des champs. »

Parlons maintenant de la chapelle. On avait quelquefois des services solennels pour quelque défunt, services de fondation sans doute. On récita quelque temps, pendant et après la guerre, des prières spéciales après chaque messe basse. Les prêtres qui assistaient à la grand'messe dans les stalles récitaient le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus*, en même temps que le célébrant.

Il y avait un tableau des messes que le préfet d'église arrangeait tous les soirs. Ceux qui devaient être absents le lendemain matin mettaient leur fiche dans un endroit de ce tableau et le préfet d'église donnait à chacun son autel. En principe, on changeait d'autel toutes les semaines, excepté M. le Supérieur

général, qui disait toujours la messe au maître-autel, sauf le vendredi.

M. Fiat donne de temps en temps des avis sur les sonneries du salut ; il veillait à ce que ces sonneries ne fussent pas trop tôt, afin de ne pas sortir de la chapelle avant sept heures. On sonnait, à cette époque, la cloche pour annoncer qu'un confrère était administré.

Il y avait une organisation spéciale pour les enterrements. Tous (prêtres, étudiants, séminaristes, frères) devaient assister à la levée du corps et à l'office ; mais tous n'allaient pas au cimetière : 1° si le défunt est un prêtre ayant accompli son *biennium*, tous les étudiants, tous les séminaristes, tous les frères et une députation de quatre prêtres anciens, désignés par l'assistant de la maison, accompagnaient au cimetière le corps du défunt ; 2° si c'est un étudiant, tous les étudiants et une députation de quatre frères coadjuteurs ; 3° si c'est un séminariste, tous les séminaristes et une députation de quatre frères coadjuteurs ; 4° si c'est un frère, tous les frères.

Le Supérieur général officiait lui-même pour les funérailles des assistants de la Congrégation, de l'assistant de la Maison-Mère, du directeur du séminaire, du secrétaire et du procureur de la Congrégation ; l'assistant de la Maison-Mère officiait pour les prêtres et les étudiants ; le directeur pour les séminaristes ; le sous-assistant pour les frères coadjuteurs. De plus, le Supérieur général donnait toujours l'absoute pour les prêtres ayant fini le *biennium*.

Les fêtes de la Translation et de saint Vincent étaient célébrées avec une solennité qui marquait la grande dévotion qu'avaient nos pères pour le saint Fondateur. La veille de la fête, il y avait des vêpres solennelles, toujours présidées par M. le Supérieur

général ; tous les jours de la neuvaine et de l'octave, indépendamment des pèlerinages très nombreux des enfants de nos sœurs et de plusieurs communautés religieuses, on récitait les litanies de saint Vincent après le repas, et les saluts du Saint Sacrement étaient très solennels, surtout le dernier, où officiait encore M. le Supérieur général, lequel chantait également la grand'messe le dimanche dans la neuvaine de la Translation. Malgré toutes ces solennités, même le jour de la Translation, même le jour de saint Vincent, M. Fiat rappelait qu'il y avait bréviaire en commun ; on n'en était dispensé que lorsque le prédicateur était par trop long.

De cette même époque, après la guerre, date la célébration très solennelle de la fête du Sacré-Cœur, à laquelle officiait M. le Supérieur général. C'est le vœu national et le commencement d'un monument au Sacré-Cœur à Montmartre qui a donné naissance à cette solennité, à laquelle le P. Fiat tiendra tout le temps de son généralat.

Disons un mot de la salle d'oraison. M. Fiat tenait la main à la lecture ou récitation pieuse des prières. Voici le premier avis que nous trouvons consigné dans son cahier à la date du 13 août 1871. « Mardi, fête de l'Assomption de la sainte Vierge. Répétition d'oraison faite par M. le Supérieur général. Elle commence avant cinq heures et se termine à la demie par la lecture de l'acte de consécration à la sainte Vierge. Je prie le lecteur de préparer cette lecture et de la faire selon toutes les règles. Si cela convient jamais, c'est bien quand on parle à la sainte Vierge. »

Comme livre de méditations, on prenait à droite et à gauche. Voici un extrait d'une lettre à M. Médus, écrite le 15 février 1874 : « J'ai été assez heureux pour faire une bonne découverte ; c'est un manuel de

méditations dévotes comprenant la traduction en français des méditations de Busée, faites par M. Antoine Portail, quatre-vingt-treize méditations composées par ce premier compagnon de saint Vincent, avec divers réglemens et avis pour les retraites, du même M. Portail. Je me propose de faire suivre ces méditations de M. Portail, qui sont tout à fait conformes à la petite méthode et à notre esprit. »

C'était ordinairement l'assistant de la Maison-Mère qui présidait la répétition d'oraison, laquelle avait lieu tous les dimanches et fêtes solennisées. La répétition d'oraison commençait à cinq heures un quart et se terminait à cinq heures trois quarts. Voici un avis intéressant donné par M. Fiat, à la date du 15 janvier 1872 : « Comme il m'est arrivé plusieurs fois de dépasser l'heure réglementaire pour la durée de la répétition d'oraison et que je serais exposé à retomber dans cette faute, je prie Monsieur le sonneur de cloches de quitter toujours sa place aux trois quarts pour aller sonner l'*Angelus*; je m'arrêterai tout court ou je conclurai brièvement, comme les décrets m'en donnent la liberté; je suis persuadé que l'exemple de la régularité vous fera plus de bien que les quelques paroles que je pourrais vous adresser après l'heure. Il est bien entendu que l'avis que je donne au réglementaire ne doit avoir son application que lorsque je présiderai moi-même l'exercice de la répétition d'oraison. »

C'est également à la salle d'oraison que se font les conférences. Elles étaient, en principe, présidées par M. le Supérieur général. Mais, pendant les années 1871-1874, le P. Étienne fut souvent retenu dans sa chambre par de pénibles et longues infirmités. M. Fiat le remplaçait alors. M. Fiat tenait beaucoup à cet exercice, qu'il estimait l'un des plus importants de la vie de communauté. Il tenait à ce que cet exercice

eût lieu régulièrement et il insista plusieurs fois auprès du P. Étienne pour qu'on rétablisse en carême la conférence, qui était alors remplacée par l'exercice de la Passion. Le P. Étienne se rendit à ses instances et, dans une circulaire du 4 octobre 1873, il attira l'attention de la Compagnie sur ce point de règle. Il fit remarquer que certaines dévotions, comme l'exercice de la Passion, le mois de Marie, le mois de saint Joseph, les octaves de salut du Saint Sacrement, les jours de fête où avait eu lieu un sermon à l'église, etc., etc., en étaient arrivées à supprimer la conférence, qui, régulièrement, doit avoir lieu chaque semaine. « Ces omissions, continue le P. Étienne, sont de nature à altérer parmi nous l'esprit de l'état. Car, en effet, nos observances étant comme l'aliment propre de cet esprit et de la vie de la Compagnie, des grâces spéciales y sont attachées et toutes autres dévotions ne pourront jamais les remplacer efficacement, quelque respectables qu'elles soient. D'ailleurs, il y a là quelque chose de blessant pour l'uniformité qui doit exister dans la Compagnie, surtout en ce qui regarde les exercices spirituels de la vie commune. Des confrères observants (remarquons en passant cette allusion à M. Fiat) m'avaient déjà signalé cette regrettable difformité. » En conséquence, le P. Étienne décrète que la conférence aura lieu désormais chaque semaine sans exception, sauf dans les maisons composées de moins de six personnes, où elle alternera, chaque semaine, avec la répétition d'oraison.

Si M. Fiat tenait à ce que la conférence eût lieu régulièrement, il avait grand soin de la préparer sérieusement. Aussi, les conférences que nous avons de lui, datant de cette époque, sont remplies d'une doctrine solide, puisée ordinairement dans la *Somme*

théologique de saint Thomas; elles sont pleines d'une onction qui pénètre l'âme et elles ont des passages d'une force qui saisit. Si la lecture de ces conférences est si intéressante, que devait être leur audition? Nous ne sommes pas réduits sur ce point à des conjectures; nous avons entendu le témoignage d'hommes qui ont vécu à cette époque et il nous reste une attestation écrite émanant du P. Boré, qui était alors secrétaire général. Voici ce qu'il note dans son journal intime :

« 15 octobre 1871. — Hier soir, après des réflexions pieuses et édifiantes de M. Leguennec sur le péché, M. Fiat, nouvellement promu à la charge d'assistant de la Maison, prit la parole et nous annonça qu'il voulait nous entretenir de *l'Esprit de la Vocation*. C'était la première fois que je l'entendais et je fus aussitôt frappé de l'exposition simple, claire et forte de ses idées. C'est la révélation pour moi d'un talent précieux et appelé à rendre de grands services à la petite Compagnie, qu'il paraît aimer d'un amour tendre, quoique raisonné, tout à fait surnaturel et intérieur, sans négliger les motifs temporels et extérieurs.

« Il a très bien relevé les qualités, même humaines, de l'esprit de saint Vincent, cette simplicité aimable de la colombe unie à la prudence du serpent, cette humilité sincère toujours prête à céder le pas aux autres et à s'effacer, cet abandon entier à la divine Providence, de manière à ne vouloir rien provoquer ni décider que sur l'indication des ordres de la même sagesse divine.

« Il nous a rappelé que la Congrégation forme et dirige, en ce moment, le quart du clergé de France, charge bien importante et dont il faut se montrer digne. C'est pourquoi il a insisté sur la nécessité d'être graves sans affectation, toujours respectueux et

prévenants pour chacun, en évitant de traiter, surtout par écrit, des questions politiques, lesquelles divisent tous les esprits. Il faisait en cela allusion à un certain courant d'idées et de façons d'agir qui menaceraient d'altérer cet esprit au milieu de nous. »

Le P. Boré résume, les autres jours, les réflexions de M. Fiat, et l'on voit qu'il est saisi par le fond, la forme, le ton. Il admire aussi la délicatesse de M. Fiat. Le jour où fut interrogé le visiteur de la province de Champagne, le P. Boré note : « M. Fiat n'ajouta aucune réflexion aux considérations de M. Denis, par convenance sans doute. »

Le P. Boré note, le 15 octobre, que la conférence de M. Fiat sur la pauvreté a été si saisissante qu'elle lui a fait faire un examen sérieux sur les obligations du vœu et de la vertu. « Heureusement, conclut-il, je suis en mesure à cet égard. »

M. Fiat réalisait donc pleinement les qualités du véritable orateur, lequel ne fait pas dire seulement : Comme il parle bien ! mais surtout : Mettons notre conduite en harmonie avec ce qu'il dit.

C'est dans cette même salle d'oraison, le vendredi à midi, que M. Fiat donnait ses avis. Nous avons cité quelques extraits du cahier où il écrivait ceux qu'il avait à donner. Nous regrettons de n'avoir pu en donner de plus nombreux et plus longs passages. C'est une mine d'or pour celui qui veut connaître la vraie physionomie intellectuelle et morale de M. Fiat. Qu'il s'agisse de détails matériels ou d'observations plus relevées, tout est traité au point de vue surnaturel avec une petite pointe de malice qui relève, de temps en temps, la fadeur ou l'ennui de l'avis ; tout est marqué au coin du véritable esprit de saint Vincent. Il a le souci de faire observer les rubriques de la messe et de l'office. Il ne transige avec aucune règle ; au

contraire, il se montre décidé à les faire observer toutes. Il ne cherche pas la popularité. Il vise avant tout à la gloire de Dieu, au bien des âmes. Il signale tous les manquements qu'il remarque et il le fait avec une force qui peut paraître excessive en certains cas, mais qui, sans doute, ne l'était pas pour nos devanciers, puisque nous n'en avons eu aucun écho dans les relations qui nous ont été transmises par écrit ou de vive voix. La vérité nous oblige à faire une hypothèse qui est possible, peut-être probable. M. Fiat donnait-il les avis tels qu'il les écrivait ? C'est un problème historique qu'il est assez difficile de trancher, attendu que nous ne connaissons plus personne ayant vécu à Saint-Lazare de 1871 à 1874, à qui nous aurions communiqué le cahier des avis de M. Fiat pour savoir de lui s'il se rappelait avoir entendu toutes les réflexions qui sont dans ce cahier. On ne dit pas toujours tout ce qu'on écrit. Quand on est à son bureau, on peut se permettre des licences qu'on hésite à dire quand on est devant, non plus du papier et des livres, mais devant des hommes qui ont une raison et une sensibilité. Voilà pourquoi nous n'avons cité ces extraits et nous n'en citerons encore que comme des manifestations de ce que M. Fiat avait l'intention de dire et de ce qu'il a probablement dit tel quel, bien que nous n'en soyons pas absolument certain.

Nous sommes toujours à la salle d'oraison. C'est là que les sous-diacres, diacres et prêtres récitent l'office en commun. M. Fiat a toujours veillé à ce que cet office se dise régulièrement et nous voyons, par les avis donnés en différents temps, qu'on le récitait même les dimanches et fêtes. Pendant les vacances, l'absence des sous-diacres et diacres avait petit à petit amené la cessation de cet office. Quand M. Fiat prit la direction de la Maison-Mère, au moins à titre d'assis-

tant, il signala la chose au P. Étienne. « M. le Supérieur général, dit M. Fiat dans son cahier d'avis, en a été un peu surpris et m'a donné ordre de faire sonner le bréviaire pendant les vacances comme pendant le reste de l'année. » M. Fiat fait alors une invitation pressante à tous les confrères, soit de passage, soit en résidence à la Maison-Mère, et il continue : « La cloche nous rappellera tous les jours cette douce obligation ; j'espère être toujours fidèle à sa voix. »

Si M. Fiat tient à la règle, il comprend qu'il y ait des exceptions, surtout pour les prêtres. Il signale dans une obéissance ces diverses exceptions. « Il y en a qui sont dispensés par leur âge et leurs infirmités ; il y en a qui ont une dispense explicite pour des raisons connues du Supérieur ; il y en a qui sont retenus (il avait mis : au confessionnal ; il a barré ce mot et il a mis à la place) par des occupations inévitables ; il y en a qui, à notre grande édification, n'y manquent jamais. »

Il ne suffit pas de réciter l'office en commun, il faut encore et surtout le bien réciter ; on le récitait bien à Saint-Lazare, mais M. Fiat a toujours été hanté par la préoccupation de nous rendre le plus possible semblables aux religieux cloîtrés, qui sont astreints, dans la récitation ou le chant de l'office, à certaines cérémonies réglées par l'Église. Un beau jour, c'était le 26 mars 1872, M. Fiat proposa au Conseil de suivre désormais à Saint-Lazare les rubriques obligatoires pour les chanoines ou les réguliers astreints au chœur. Il donna comme raisons : 1° que cela se faisait autrefois, avant la Révolution, et se faisait encore dans quelques provinces ; 2° que cela nous tirerait de l'arbitraire dans lequel nous vivons, et donnerait à toutes les maisons une règle uniforme ; 3° que, somme toute, les changements ne sont pas très considérables (il

explique alors en quoi ils consistent); 4° que l'introduction de ces changements ne souffrira pas grande difficulté, « attendu, dit-il, qu'il n'y a que très peu de prêtres anciens qui viennent au bréviaire »; 5° cela compléterait heureusement la réforme que nous avons déjà commencée en prenant le Romain à la place du Parisien. On lui objecte, ou il s'objecte, trois raisons contre: 1° ces rubriques ne nous obligent pas, pourquoi nous y astreindre? 2° la méthode que nous suivons est bonne, pourquoi la changer? 3° les changements sont toujours odieux en communauté. Il répond à ces objections: 1° bon gré mal gré, il faut une méthode. Peut-il y en avoir une plus convenable que celle de l'Église? 2° il ne s'agit pas de changer notre méthode, mais de la perfectionner; 3° nul ne trouvera odieux de suivre un règlement approuvé par l'Église. M. Fiat défendit si bien sa cause qu'il l'emporta; le Conseil se rallia à son avis et le P. Étienne approuva. C'est de cette époque (1872) que date le règlement qui se trouve dans le couloir qui conduit à notre salle d'oraison. Sans doute, le tableau actuel qui est intitulé: *Mémoire pour la récitation en commun de l'office divin*, porte la date du 20 décembre 1898, jour du couronnement de la sainte Vierge à la chapelle de Saint-Lazare, et la signature A. Fiat; mais il est la reproduction des réformes introduites en 1872 par le même A. Fiat, pour lors assistant de la Maison-Mère. Le tableau qui est à côté du précédent est intitulé *Cantus Liturgici* et concerne seulement les chants de l'officiant *ad Missam, ad Vesperas, ad Completorium*.

Tel fut M. Fiat assistant de la Maison-Mère. Il avait l'estime et l'affection de ses confrères; aussi, le nommèrent-ils, en 1873, député à l'assemblée provinciale. Parmi les postulats de cette assemblée, on peut attribuer sans crainte d'erreur à M. Fiat celui qui

concerne la pauvreté et la simplicité des chambres des confrères. Les membres de l'assemblée provinciale l'éluèrent député à l'assemblée sexennale, par sept voix sur onze, au second tour. Le P. Étienne rendit, le 4 octobre 1873, le témoignage suivant sur cette assemblée sexennale, dans laquelle M. Fiat représentait la province de France : « L'assemblée a manifesté un si bon esprit et un amour si ardent pour l'œuvre de saint Vincent que, pénétré des sentiments du grand Apôtre, j'aimais à bénir avec lui le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation. Durant ma longue carrière, j'ai assisté à toutes les assemblées qui ont eu lieu depuis le rétablissement de la Congrégation. Mais jamais je n'avais vu un si profond esprit de foi, ni une unanimité aussi prononcée de pensées et de sentiments. Dans les autres assemblées, il y avait toujours certains esprits qui occasionnaient une agitation regrettable dans notre Maison-Mère. Celle de cette année n'y a produit qu'une grande édification, dont elle conservera longtemps le souvenir. D'un autre côté, le choix de députés aussi respectables manifestait le bon esprit des assemblées provinciales qui les avaient choisis pour les représenter. Aussi, les procès-verbaux de ces assemblées ont été pour moi un grand sujet d'édification. Ils respirent un attachement sincère à l'esprit de notre état et un désir ardent de voir se maintenir et fleurir parmi nous les saintes coutumes et les pieux usages de la Compagnie. »

Ne dirait-on pas, en lisant ce passage de la circulaire, que le P. Étienne a surtout en vue M. Fiat ? C'est vraiment le portrait de son assistant que fait le vénéré Supérieur général.

C'est aussi pour entrer dans les vues de son Supérieur que M. Fiat fit, quelque temps après, c'est-à-dire six jours avant la mort du P. Étienne, une con-

férence qui est restée fameuse. M. Fiat en a parlé plusieurs fois plus tard, soit aux séminaristes, soit à d'autres. Voici en particulier ce qu'il dit, le 9 juin 1902, dans une conférence faite au séminaire. Nous tenons ce texte de M. Castiau, qui était alors séminariste. Nous n'en donnerons que l'exorde et les grandes divisions :

« Messieurs et mes chers Frères, il s'agit des louables coutumes de la Congrégation. Le bon M. Étienne, dans sa première circulaire, déclare qu'on n'a point, dans l'exercice de l'autorité, d'autre but que de faire revivre l'esprit primitif et de rétablir les bonnes traditions, et, six jours avant sa mort (j'étais alors assistant), il me recommanda de prendre pour sujet de conférence à la communauté : la fidélité aux pieux usages de la Congrégation. C'était au moment de sa dernière maladie ; il ne se levait plus que quelques heures pendant la journée, et je me souviens que, dans ces circonstances, cela fit grande impression.

« Je m'en suis souvenu ces jours-ci ; j'ai retrouvé quelques notes prises ce jour-là (6 mars 1874) et j'ai cru bon, à l'approche de l'assemblée générale, de rappeler la nécessité où nous sommes de ne rien laisser de ce que notre saint Fondateur a voulu nous faire observer. »

La conférence se poursuit en développant les principales coutumes de la Congrégation : 1° Ne rien demander, ne rien refuser. 2° Demander d'être averti au chapitre. 3° Suivre l'ordre de la journée : lever de quatre heures, etc. 4° Aller visiter le Saint Sacrement avant de sortir (parmi les motifs qu'il donne d'observer cette coutume, il signale les dangers qu'on peut courir dans la rue, et il raconte qu'une fois un vélocipède est venu fondre sur lui). 5° Catéchiser et visiter les pauvres

chaque fois qu'on le peut (à ce propos, il raconte des traits empruntés au procès de béatification de saint Vincent, en particulier la déposition d'un ouvrier des carrières de Montmartre, qui attesta, sous la foi du serment, que M. Vincent venait leur faire le catéchisme pendant qu'ils prenaient leur repas). 6° Fléchir le genou en entrant dans nos chambres et en en sortant. Cette coutume, dit-il, est quelquefois mal comprise, on l'exagère, on répète trop souvent cette génuflexion; ainsi, il y en a qui la font devant moi. On ne doit la faire que pour invoquer le secours de Dieu avant son travail dans la chambre; on ne la fait pas à la salle d'oraison, ni à l'infirmerie, ni à la procure; on la fait seulement dans les chambres des confrères quand on doit y rester quelque temps. 7° Se souvenir de la présence de Dieu. Se découvrir quand sonne l'heure, ou la demie, ou le quart, et élever son esprit à Dieu. Dès que la cloche sonne, silence complet en récréation, se découvrir, dire *Deus in adjutorium*. Il raconte qu'une fois, une personne était chez le P. Étienne pendant le temps de la récréation. On s'amusait, on parlait, on faisait beaucoup de bruit dans la cour. Tout à coup, silence complet. L'étranger demande ce que c'était. Le P. Étienne lui dit que le quart avait sonné et que chacun s'était tu pour dire le *Deus*; il en fut très frappé. Et le bon P. Fiat ajoutait: « Je n'entends pas l'horloge, je suis sourd; aussi, j'ometts de me découvrir; il ne faut pas se régler sur moi; il faut faire suivant l'usage; quand je vous verrai découvrir, je me découvrirai. » Il disait aussi qu'en Espagne, on disait *Ave Maria*, au lieu de *Deus in adjutorium*. 8° S'abstenir de dire la messe les trois premiers jours de la retraite. Cette pratique est pieuse; elle a été inspirée par l'exemple de notre saint Fondateur. Il y en a qui ne l'aiment pas. Il vaut mieux faire-

comme tout le monde. C'est une coutume louable de la Compagnie. (Inutile de rappeler que c'est en 1902 que M. Fiat a parlé ainsi.) 9° Se mettre à genoux la première demi-heure de l'oraison; debout, le quart d'heure qui suit; à genoux, le dernier quart d'heure. 10° Faire un quart d'heure d'action de grâces après la communion. 11° S'incliner aux *Gloria Patri, Sit nomen Domini*, etc. 12° Bien faire la gémflexion en sortant de la chapelle. 13° Ne pas mettre sur la soutane une chaîne pour retenir la montre. Ce n'est pas l'usage de la Congrégation. La montre elle-même a été longtemps défendue. Plus tard, le Supérieur général a permis d'en user, mais avec une grande discrétion. 14° Le bon P. Étienne ne veut pas que nous mettions des gants, même pour aller voir le cardinal, un ministre, le Pape lui-même. On prend un manteau de cérémonie; pas de gants. Le P. Étienne a toujours protesté contre cette coutume, qu'il estimait mondaine. La conférence se termine par quelques autres coutumes sur le camail, la barrette, etc., et par cette phrase: « Je vous propose, Messieurs et mes chers Frères, comme exemple de bon ton, la maison de San-Nicola, à Rome; je ne puis pas dire assez combien je suis touché de la bonne tenue de cette maison. »

Qu'on nous excuse d'avoir résumé trop longuement cette conférence; nous l'avons fait pour faire connaître le genre de M. Fiat et le souci qu'il avait, en 1902 et en 1874, de maintenir les pieux usages de la Compagnie, selon que le lui avait recommandé le P. Étienne peu de jours avant sa mort.

L'assemblée sexennale de 1873 avait nommé M. Jules Chinchon assistant, en remplacement de M. Nicolas Martin. Peu de temps après cette assemblée, un nouveau vide se fit dans le grand Conseil. M. Vicart, premier assistant et admoniteur du Supérieur général,

fut rappelé à Dieu. Le P. Étienne proposa comme substitut M. Mellier, supérieur d'Angers. Cela se passait au mois d'octobre 1873. L'état de santé du P. Étienne déclinait chaque jour. Le 16 janvier 1874, M. Fiat annonça, à l'obéissance, que l'on commençait, à Tours, une neuvaine de prières à la Sainte Face de Notre-Seigneur pour l'amélioration de M. le Supérieur général et que toute la Communauté s'y unirait. « La messe de communauté, pendant neuf jours, sera célébrée à cette intention; on fera tous les jours un certain nombre de communions selon l'ordre qui sera indiqué; nos chers Frères, dans leurs offices respectifs, réciteront, à la suite de la lecture spirituelle, des prières que je signalerai aux chefs d'office. »

Le 15 février 1874, M. Fiat écrivait à M. Médus : « J'ai été peiné de ne pouvoir répondre plus tôt à votre première lettre, l'état de santé de notre très honoré Père me donnant un surcroît d'occupations... Je vous remercie de vos deux lettres. J'ai besoin d'encouragements. Ceux qui me viennent de votre part ne me trouvent pas insensible...

« Nos malades se soutiennent. Notre très honoré Père a des alternatives de souffrances et de calme, mais il est affaibli. Ces jours-ci, il ne dit pas la messe, on la célèbre dans sa chambre et il communie souvent. Son infirmité le fait penser aux malades et il a tout un projet que je dois demain soumettre au Conseil : faire une cuisine à l'infirmerie avec toutes les dépendances nécessaires; y envoyer prendre les repas ceux qui ont besoin d'un régime particulier ! Arranger les choses de façon que les malades puissent entendre la sainte messe. Il est aussi question de construire à Gentilly...

« *Priez donc in me formetur Christus.* Il y a bien à

faire. Adieu. Voilà trois heures qui vont sonner.
Totus tibi in Christo Jesu. — FIAT, i. p. d. l. m. »

Le 9 mars, un des assistants donna le Viatique et l'Extrême-Onction au P. Étienne. M. Fiat assista, tout ému, à la pieuse et triste cérémonie. Il entendit les magnifiques paroles prononcées par le vénérable mourant d'une voix émue, mais ferme, et toute sa vie il restera impressionné par ce testament spirituel si plein de l'esprit de saint Vincent et de l'amour de la Congrégation. Aussi, chaque année de son généralat, lorsque revenait l'anniversaire de la mort du P. Étienne (12 mars), il adressait quelques mots, soit aux missionnaires, soit aux sœurs. Nous avons un grand nombre de ces rappels émus. Qu'on nous permette de citer quelques extraits de celui qu'il adressa aux Sœurs qui faisaient leur retraite à la Communauté, le 12 mars 1888 :

« Mes chères Filles. C'est aujourd'hui le jour anniversaire d'un douloureux événement qui a frappé à la fois les deux familles de saint Vincent. Il y a aujourd'hui quatorze ans, la mort enlevait le vénéré P. Étienne, qui avait été Supérieur des deux Communautés pendant trente et un ans. C'est le plus long généralat de tous ceux qui se sont succédé depuis saint Vincent. Il m'a semblé bon de vous rappeler ce souvenir. Je crains de manquer au devoir de la reconnaissance envers ce bon Supérieur, surtout depuis que j'ai été frappé de cette parole de saint Paul : Souvenez-vous de vos Supérieurs qui vous ont annoncé la parole de Dieu. » M. Fiat donne ensuite les raisons pour lesquelles on doit se rappeler les supérieurs en général, puis il en arrive aux raisons spéciales pour lesquelles nous devons nous souvenir du P. Étienne en particulier.

« Le P. Étienne a été un homme éminent à tous les points de vue ; au point de vue physique, nous n'en parlons pas ; cependant, il y avait dans son extérieur quelque chose qui commandait le respect ; on s'arrêtait à contempler ce vénérable ecclésiastique, dont l'aspect imposait à tous. Les gens du monde même le vénéraient ; ils étaient honorés quand ils avaient une audience de lui. Un grand personnage auquel il voulait demander pour la Communauté une faveur que celui-ci ne voulait pas lui accorder, lui refusa par trois fois de lui donner audience, dans la crainte de se laisser séduire par les charmes du P. Étienne. « Non, disait-il, je ne veux pas le voir » ; il craignait de céder au charme de la parole et de l'aspect du P. Étienne. »

« C'était une intelligence élevée, un grand cœur, un cœur royal, un assemblage de vertus éminentes, de foi inébranlable, de confiance jamais déconcertée. La foi dominait en lui ; cette foi lui inspirait la naïveté d'exposer ses magnifiques idées dans le parloir à des gens du monde si peu habitués à une si grande hauteur de vues et subjugués par son ascendant. Comme supérieur, la Communauté n'en a pas connu de plus célèbre depuis saint Vincent. Nul n'a exercé d'influence plus salutaire.

« Il a parlé la parole de Dieu dans ses magnifiques circulaires, un peu longues dans le commencement ; mais c'est qu'il était si plein de son sujet, si pénétré des réformes à faire, qu'il lui était bien pardonnable de s'étendre pour prouver combien la réforme était sage. C'est lui qui a remis en honneur dans la Communauté le culte de la Vierge Immaculée ; de plus, il a réussi à rétablir dans vos maisons la régularité la plus parfaite. Il avait été frappé de la nécessité du silence au réfectoire. On n'a pas grâce, disait-il, pour parler

au réfectoire; on ne peut qu'y commettre beaucoup de fautes; il faut donc rétablir partout le silence au réfectoire.

« Il a encore parlé la parole de Dieu aux sœurs servantes dans ses admirables avis, qu'on dirait inspirés par le Saint-Esprit, tant ils sont pleins d'onction et de sagesse; on ne peut douter que, dans ce travail admirable, le Saint-Esprit ne l'ait assisté d'une manière toute particulière.

« Il a parlé la parole de Dieu dans le *Manuel des écoles*, surtout dans le chapitre qui traite des vertus nécessaires aux sœurs de classe; il y a là des détails de vertu si pratiques qu'elles ne peuvent manquer d'y trouver toutes les lumières nécessaires pour s'acquitter dignement de leur emploi. Ce livre, quoiqu'il ne soit pas entièrement composé par lui, est cependant le fruit de son inspiration.

« Le P. Étienne a parlé le langage de Dieu dans tant d'autres circonstances qu'il serait difficile de les rappeler toutes ici. Sans nul doute, nous devons attribuer les grandes bénédictions que la Communauté a reçues par la protection de Marie aux mérites de M. Étienne qui a su si bien seconder la bienveillance de la sainte Vierge en entretenant envers elle dans la Communauté la plus tendre dévotion; il a voulu que la Communauté fût établie sur la plus solide dévotion envers la sainte Vierge. C'est lui qui a donné l'impulsion à ces légions d'Enfants de Marie qui sont venues se grouper autour de vous. C'est à lui que l'on doit la pratique édifiante de la prière : *O Marie; conçue sans péché*, récitée après l'invocation au Saint-Esprit.

« Le P. Étienne vous a parlé encore la parole de Dieu en vous inspirant un grand amour pour saint Vincent. Il était plein d'estime, de respect, d'amour pour votre saint Fondateur. Tout s'effaçait devant lui.

Je n'ai pas, disait-il, d'autre lecture spirituelle que les lettres de saint Vincent. Avec ces lettres, les règles et les conférences, rien ne vaut cela. Il était persuadé que la Compagnie subsisterait tant que les constitutions données par saint Vincent seraient respectées. C'est pour moi, disait-il, une grande consolation de laisser intacte l'œuvre de saint Vincent après une conservation de deux siècles.

« Le P. Étienne vous a encore parlé la parole de Dieu en vous faisant admirer et aimer vos deux familles; il les aimait à l'excès, ne travaillant que pour elles. Le P. Étienne, dans son amour pour saint Vincent et la Compagnie, a trouvé le moyen de rendre honneur aux lieux sanctifiés par la présence de notre saint Fondateur : au Berceau, à Château-l'Évêque, à Folleville. »

M. Fiat rapporte ensuite les dernières paroles prononcées par le P. Étienne après l'Extrême-Onction, et il conclut ainsi :

« Il faut imiter le bon P. Étienne dans les vertus dont il nous a donné l'exemple; entre toutes, imitons sa foi; elle dominait en lui; c'est elle qui l'a soutenu si efficacement dans toutes les œuvres qu'il a entreprises pour la gloire de Dieu; il voyait l'action de Dieu partout; il avait l'intuition de la mission exceptionnelle que Dieu lui avait réservée et il suivait cette mission sans que rien l'inquiât ou l'arrêtât, tant la foi lui faisait voir en tout l'action divine. Je me rappelle que, dans une conférence qu'il fit à Saint-Lazare sur la pauvreté, il s'écria : Bienheureuse Révolution qui nous a privés de nos biens ! Tout le monde était étonné de ce langage, mais le P. Étienne reprenait que la possession de grands biens altère l'esprit de l'état; il savait que, lorsqu'on avait eu en abon-

dance les biens de la terre, on s'était attaché à la terre et on avait négligé les œuvres de la vocation ; aussi, regardait-il comme un grand bien que Dieu nous en ait dépouillés. Je préfère de beaucoup, disait-il, n'avoir pas de maisons, dépendre de Nosseigneurs les évêques dans les séminaires, soit pour le logement, soit pour le traitement ; c'est beaucoup mieux. »

M. Fiat tire ensuite des conclusions pratiques à l'usage des sœurs, et il termine par ces paroles :

« Je désire que le souvenir du P. Étienne reste vivant parmi vous. Il y a des sœurs servantes qui ne veulent pas qu'on rappelle le souvenir de leurs devancières. Oh ! je suis bien loin de ce sentiment ! C'était un géant ! Je suis un nain, et j'ai été nommé pour le remplacer, oh ! mon Dieu, quelle confusion ! quelle confusion ! »

Ces paroles n'étaient pas de simples paroles destinées à faire passer quelques vérités ; elles étaient l'expression véritable d'un sentiment sincère et, chaque année, que ce fût dix, vingt, trente ans après la mort du P. Étienne, il n'omettait jamais de parler de son prédécesseur et de le louer. Souvenir, louange, reconnaissance admirables !

A la mort du P. Étienne, on trouva dans la boîte du Vicaire général le nom de M. Mellier. Ce choix surprit les confrères ; car M. Mellier venait d'arriver à la Maison-Mère ; il n'avait pas eu le temps de se mettre au courant des affaires ; il ne semblait pas avoir les qualités requises pour un emploi aussi important. Pendant son vicariat, il supprima, chose étonnante, le petit Conseil. M. Fiat accepta avec esprit de foi cette humiliation. Cependant, nous avons trouvé dans son cahier de notes, à la date du 2 octobre 1874, ces

simples mots : *En voyant le Conseil reparaitre à la Maison-Mère.* C'est tout, la phrase s'arrête là. Allait-il faire une petite critique qu'il a jugé plus charitable de ne pas faire ? Le champ est libre aux hypothèses.

L'assemblée domestique se tint le 17 juillet 1874. M. Fiat fut élu premier député, M. Lacombe second, comme en 1873. L'assemblée provinciale s'ouvrit le 23 août. Les députés furent MM. Boré et Fiat ; les substituts, MM. Lacombe et Mailly.

A l'assemblée générale, qui s'ouvrit le 8 septembre 1874, ce fut un changement général d'administration. Ni M. Mellier, ni les assistants en charge, sauf M. Stella, ne furent réélus. M. Fiat passa lui-même inaperçu. Ce fut M. Boré qui fut élu Supérieur général. Il avait soixante-cinq ans d'âge et vingt-cinq ans de vocation. Il maintint M. Fiat dans sa charge d'assistant de la Maison-Mère, et nous allons voir maintenant M. Fiat aider M. Boré dans la direction de la Maison-Mère ; nous allons par conséquent reprendre l'histoire du généralat de M. Boré, que nous avons interrompue pendant quelques chapitres pour parler de M. Fiat. Nous allons reprendre l'histoire de la Congrégation de la Mission de 1874 à 1918, ce qui est notre véritable but. Ce que nous avons dit de M. Fiat n'a été que pour l'introduire, comme nous ferons pour tous les personnages qui vont paraître sur la scène de la Petite Compagnie.

Édouard ROBERT.

LA BIENHEUREUSE CATHERINE LABOURÉ

I. — LA VIE, LES VISIONS, LA MÉDAILLE

La Fille de la Charité à laquelle Sa Sainteté Pie XI vient de donner le titre de Bienheureuse ne s'est signalée de son vivant ni par des actions d'éclat, ni par des fondations, ni par des écrits, ni par aucune de ces qualités que le monde admire. Elle a vécu dans les postes les plus bas, simple, humble, cachée, ne découvrant qu'à ses confesseurs les faveurs surnaturelles dont son âme était comblée.

Sa vie

Catherine Labouré, surnommée Zoé, vit le jour à Fain-lès-Moutiers, près Semur, le 2 mai 1806, d'une de ces honnêtes familles de la campagne qui, sur semaine, cultivent leurs terres, prennent, le dimanche, le chemin de l'église pour assister aux offices religieux et s'appliquent la parole de l'Écriture: « Croissez et multipliez-vous. »

Sur les onze enfants qui prirent place au foyer, un seul mourut en bas âge. Les parents avaient beaucoup à faire pour nourrir et élever tout leur monde. La santé de la mère s'altéra et aucun remède ne put arrêter les progrès du mal.

Quand elle mourut, Catherine avait huit ans. Louise, la sœur aînée, devint maîtresse de maison. Attirée vers la vie religieuse, elle attendit, avant de commencer son postulat chez les Filles de la Charité, que Catherine fût assez grande pour la remplacer. Le raccommodage, la couture, la cuisine, la basse-cour, le

colombier, où voltigeaient, de six à huit cents pigeons, l'entretien de la propreté absorbaient tout le temps de Catherine. Une bonne lui fut donnée pour l'aider et sa sœur cadette prit sans doute une partie du travail.

De temps à autre, arrivait une lettre de la sœur aînée ; elle parlait du bonheur que l'on éprouve à servir les pauvres ; l'âme de Catherine tressaillait et le désir de consacrer sa vie aux malheureux se faisait chaque jour plus pressant. Son père avait trouvé si dur le premier sacrifice qu'il ne pouvait se résoudre à un second. Il proposa un fiancé. Devant l'obstination de sa fille, il dut céder. Celle-ci partit enfin. Ce fut à Châtillon-sur-Seine que s'écoulèrent, dans le calme du recueillement, ses trois mois de postulat.

Elle entra au Séminaire de Paris, rue du Bac, le 21 avril 1830, quatre jours avant les grandes solennités auxquelles donna lieu la translation du corps de saint Vincent de Paul à la rue de Sèvres. Durant son séminaire, qui se termina l'année suivante, à la fin de janvier, les apparitions se multiplièrent et remplirent son cœur de joies ineffables : mais, son confesseur excepté, personne ne soupçonna les grâces extraordinaires dont Dieu la gratifiait. Les notes qui lui sont données par le directeur et les directrices ne relèvent rien qui sorte de l'ordinaire : « Esprit peu saillant », « caractère positif et calme », « froide et même apathique ».

Son séminaire terminé, sœur Catherine fut placée à Paris. L'hospice d'Enghien, au faubourg Saint-Antoine, l'eut comme cuisinière. La cuisine la retint peu de temps ; on lui donna ensuite la lingerie, qu'elle ne tarda pas à laisser pour la salle des vieillards et la basse-cour. A ces deux derniers offices furent consacrées les quarante dernières années de sa vie, années sans histoire pour nous, mais non pour Dieu, qui voit

à l'intérieur des âmes et note les plus petits élans d'amour.

Elle mourut le 31 décembre 1876. Son corps, déposé dans un double cercueil, fut descendu dans le caveau, encore vide, creusé sous la chapelle de la maison.

Les visions

Si grand que fût le désir de sœur Catherine de ne dévoiler à personne le secret de ses visions, un homme devait tout savoir : c'était M. Aladel, son confesseur, car la sainte Vierge elle-même l'avait choisi pour répandre dans le monde la Médaille miraculeuse. Il écouta la voyante avec attention, demanda des précisions, consigna par écrit les déclarations qui lui étaient faites et lança dans le public, au mois d'août 1834, un opuscule intitulé : *Notice historique sur l'origine et les effets de la Médaille Miraculeuse*. Huit éditions se succédèrent rapidement : trois en 1834, deux en 1835, une en 1836, une en 1837, la huitième en 1842. Toutes relatent les visions à peu près dans les mêmes termes, à un détail près : au lieu de la formule vague « vers la fin de l'année 1830 », la huitième édition porte « dans le courant du mois de septembre 1830 ». Le nombre total des exemplaires des sept premières éditions dépassa 130080 ; il n'en restait plus un seul en 1840. Et il y eut en circulation pendant le même temps sept traductions : une en italien, les autres en anglais, en flamand, en allemand, en espagnol, en grec et en chinois.

Le récit de M. Aladel, publié sur des notes recueillies, au lendemain des faits, sous la dictée de la voyante, alors que ses souvenirs étaient encore tout frais, répété, sous la foi du serment, en 1836, devant le promoteur du diocèse, auquel l'archevêque de Paris

avait confié la mission de procéder à une enquête canonique, ce récit a toute la valeur d'une relation autographe de sœur Catherine elle-même. Le voici :

« Dans le courant du mois de septembre 1830, une jeune sœur du noviciat des Filles de la Charité avait vu, pendant l'oraison, un tableau représentant la sainte Vierge, telle qu'on la dépeint communément sous le titre d'Immaculée, en pied, revêtue d'une robe blanche et d'un manteau de couleur bleu argenté, avec un voile aurore, les bras entr'ouverts et étendus vers la terre. Ses mains étaient chargées de diamants, d'où s'échappaient, comme par faisceaux, des rayons d'un éclat ravissant, qui se dirigeaient sur le globe, et avec plus d'abondance sur un certain point. Elle entendit en même temps une voix qui lui disait : *Ces rayons sont le symbole des grâces que Marie obtient aux hommes; et le point sur lequel ils découlent plus abondamment, c'est la France.* Autour du tableau, elle lut l'invocation suivante, écrite en lettres d'or : *O Marie, conçue sans péché, priez pour nous, qui avons recours à vous!*

« Quelques moments après, le tableau se retourna; sur le revers, elle vit la lettre M, surmontée d'une petite croix, et, au-dessous, les saints cœurs de Jésus et de Marie. L'ayant considéré attentivement, la novice entendit de nouveau la même voix, qui lui ajouta : *Il faut faire frapper une médaille sur ce modèle, et les personnes qui la porteront indulgenciée et qui feront avec piété cette courte prière jouiront d'une protection toute spéciale de la Mère de Dieu.*

« Elle vint, dès le lendemain, me faire part de cette vision, que je regardai comme un pur effet de son imagination, et me contentai de lui dire quelques mots sur la véritable manière d'honorer Marie et de nous assurer sa protection en imitant ses vertus. Elle

se retira sans s'inquiéter et sans s'occuper davantage de sa vision.

« Six ou sept mois après, la vision s'étant réitérée de la même manière, la sœur crut encore devoir m'en rendre compte, mais je n'y attachai pas plus d'importance que la première fois et la congédiai de même.

« Enfin, après un autre intervalle de quelques mois, elle vit et entendit les mêmes choses ; mais la voix ajouta que la sainte Vierge n'était pas contente de ce qu'on négligeait ainsi de faire frapper la médaille.

« Cette fois, sans cependant le manifester, j'y fis plus d'attention, par la crainte surtout de déplaire à celle que l'Église nomme à si juste titre *le Refuge des pécheurs*.

« D'un autre côté, toujours dominé par cette pensée que ce pouvait être une illusion et le pur effet de son imagination trompée, je n'en fis bientôt plus aucun cas.

« Plusieurs semaines s'étaient passées ainsi lorsque j'eus l'occasion de voir Mgr l'archevêque. La conversation me donna lieu de raconter tous ces détails au vénérable prélat, qui nous dit ne voir aucun inconvénient à la confection de cette médaille, vu surtout qu'elle n'offrait rien d'opposé à la foi de l'Église ; qu'au contraire, tout y était très conforme à la piété des fidèles envers la très sainte Vierge ; que, par conséquent, elle ne pourrait que contribuer à la faire honorer, et qu'il désirait avoir une des premières.

« Dès lors, je me déterminai à la faire frapper.

« Mais les ravages du choléra-morbus ayant multiplié les fonctions de mon ministère, j'en ajournai l'exécution jusqu'en juin 1832, époque où elle fut frappée suivant le modèle dont il est parlé ci-dessus.

« Nous ferons observer ici qu'un jour où la novice était à réfléchir s'il ne convenait pas de mettre quel-

ques paroles sur le revers de la médaille, comme il y en avait de l'autre côté, la voix lui dit que le monogramme de la sainte Vierge, la croix et les deux cœurs en disaient assez à l'âme chrétienne. »

Dans son ouvrage, M. Aladel n'avait à s'occuper que des apparitions de la médaille ; il ne faut donc pas s'étonner qu'il passe les autres sous silence. Il y en eut d'autres, en effet, et beaucoup d'autres, comme l'écrira plus tard la sœur Catherine. Dès la première semaine de son arrivée rue du Bac, le cœur de saint Vincent de Paul lui apparut trois jours de suite. Pendant toute la durée de son séminaire, elle vit, presque chaque jour, Notre-Seigneur dans le Très Saint Sacrement. Le jour de la Sainte-Trinité, elle le contempla semblable à un roi, la croix sur la poitrine. La nuit du 18 au 19 juillet 1830, à onze heures et demie, une voix l'appela. Elle s'éveilla. Un enfant de quatre à cinq ans, tout de blanc vêtu, se tenait près d'elle. Il la conduisit à la chapelle, où la sainte Vierge vint les rejoindre. Et là, dans un doux colloque avec la Mère de Dieu, s'écoulèrent deux heures délicieuses. Marie disparut. La sœur suivit l'enfant, qui éclairait sa marche, et se retrouva près de son lit.

La diffusion de la médaille

Les premières médailles furent frappées à Paris, par M. Vachette, et livrées le 30 juin 1832. Elles se répandirent dans le monde entier avec une rapidité prodigieuse. Non seulement dans toutes les provinces de France, mais dans toutes les parties de l'univers catholique, les fidèles voulaient posséder la médaille. Elle fut envoyée partout : en Belgique, en Espagne, en Angleterre, en Suisse, en Allemagne, en Bavière,

en Savoie, en Italie, dans les Missions du Levant, en Syrie, dans les Missions de Chine et dans l'Amérique du Nord. Partout l'empressement fut tel, les demandes si multipliées que, dans l'impossibilité d'y satisfaire, on frappa la médaille en plusieurs villes de France et même de l'étranger. Il y eut onze fabricants à Paris seulement, quatre à Lyon, d'autres à Bordeaux, Toulouse, Marseille, Liège, Rome, Turin, Naples, Londres, etc., etc. M. Vachette, de son côté, travaillait sans discontinuer. De ses ateliers sortirent, entre juillet 1832 et le 29 février 1836, 2 247 238 médailles, la plupart en cuivre ; 75 000 environ en argent et plus de 200 en or. Avant 1836, le nombre des médailles écoulées dépassait certainement 12 000 000.

Les merveilles de la médaille

Si la médaille obtenait un tel succès, c'est que, par ce moyen, la Vierge Immaculée manifestait partout sa puissance et sa bonté. Les traits recueillis par M. Aladel dans la troisième édition de sa *Notice* sont au nombre de 80 environ ; l'édition suivante en raconte 130 ; la cinquième, 150 ; la septième, 220. On y voit les maladies les plus variées et les plus opiniâtres, comme la folie, la lèpre, le scorbut, la tuberculose, l'hydro-pisie, l'épilepsie, les fractures, le choléra, disparaître à l'application de la médaille. Même variété de guérisons dans l'ordre spirituel : des protestants, des juifs, des apostats, des incrédules embrassent la vraie foi ; des francs-maçons renoncent à leur secte ; des pécheurs endurcis et des malfaiteurs changent de conduite. Les faits de protection et de préservation sont nombreux : la médaille devient une sauvegarde contre les naufrages et les accidents ; un bouclier contre les projectiles.

La conversion la plus retentissante fut celle du juif Marie-Alphonse Ratisbonne. Il visitait en curieux la petite église de Saint-André à Rome, après avoir accepté par condescendance, des mains de son ami M. de Bussières, une Médaille miraculeuse. « Tout à coup, écrit-il, je ne vis plus rien, ou plutôt je vis une seule chose. Comment serait-il possible d'en parler!... J'étais là prosterné, baigné dans mes larmes, quand M. de Bussières me rappela à la vie. Je ne pouvais répondre à ses questions précipitées; mais enfin je saisis la médaille, que j'avais laissée sur ma poitrine; je baisai avec effusion l'image de la Vierge... Oh! c'était bien elle!... J'éprouvais un si total changement que je me croyais un autre moi-même... Je sentais en moi quelque chose de solennel et de sacré qui me fit demander un prêtre... En entrant à l'église, j'ignorais tout; en sortant, je voyais clair. Si on ne peut expliquer la lumière physique, comment pourrait-on expliquer la lumière qui, au fond, n'est que la vérité elle-même! »

Le néo-converti fut conduit au R. P. de Villefort, jésuite; il fit une retraite, fut baptisé, ordonné prêtre, mena une vie exemplaire et entra dans la Communauté des prêtres de Notre-Dame de Sion, fondée par son frère. Sa conversion fit du bruit. Sur l'ordre du cardinal-vicaire, un tribunal ecclésiastique fut constitué pour vérifier le fait; il reconnut que « la conversion instantanée et parfaite » de Ratisbonne était un « vrai et insigne miracle... opéré... par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie ».

L'enquête canonique sur les apparitions

Au bruit des merveilles obtenues par le moyen de la Médaille miraculeuse, Mgr de Quélen, archevêque

de Paris, chargea le promoteur du diocèse, Pierre Quentin, son vicaire général, de procéder à une enquête officielle. Ce dernier interrogea M. Aladel le 16 février 1836; M. Étienne, procureur général de la Mission, le 19; M. Emmanuel-Joseph Bailly, imprimeur de la *Notice de la Médaille Miraculeuse*, le 22; M. Vachette, fabricant de la médaille, le 23. M. Aladel revint le 18 mars, porteur des rapports originaux relatant quelques faveurs attribuées à la médaille. Au cours des quatorze séances qui suivirent, du 23 mars au 13 juillet, furent reçues des dépositions de témoins sur sept guérisons et trois conversions.

Le promoteur aurait désiré interroger sœur Catherine elle-même; celle-ci ne consentit pas à venir. « Les précautions prises par la sœur pour ne pas être connue, lisons-nous dans le rapport, la promesse exigée par elle, de M. Aladel, de ne jamais la nommer ni désigner à qui que ce soit, le profond secret qu'elle a si exactement gardé envers toute autre personne que celle de son directeur, le refus constant qu'elle a fait de paraître devant l'autorité ecclésiastique, sont les causes que l'enquête n'a pu s'étendre jusqu'à la jeune sœur. » Celle-ci, d'ailleurs, déclare M. Aladel, avait oublié presque tout; sa déposition n'aurait donc apporté aucun élément nouveau.

Le promoteur conclut à la réalité des apparitions; il la déduit et des circonstances des visions et du caractère de la voyante et de la manière prudente dont s'est comporté M. Aladel.

D'abord, des circonstances de la vision. « Ce n'est pas au milieu des ténèbres de la nuit..., c'est en plein jour, dans la chapelle de la Congrégation, pendant la messe ou pendant l'oraison, qu'apparaît le tableau; c'est dans un lieu, c'est dans un temps où la jeune sœur jouit de l'usage de tous ses sens, est libre de toutes

ses facultés. Elle distingue tout ce que le tableau représente, lit la prière qui s'y trouve inscrite, entend parfaitement l'ordre et la promesse qui lui sont adressés et rapporte le tout avec exactitude et détail. »

La vision se renouvelle plusieurs fois en vingt mois et toujours de la même manière. Les trois récits de la voyante concordent en tout, soit qu'elle décrive le tableau, soit qu'elle rapporte les paroles de la sainte Vierge.

La sœur n'est pas une imaginative; c'est une jeune fille de village, simple et innocente, sans éducation, d'extérieur plutôt froid, de caractère apathique, sans exagération dans sa piété, incapable de coordonner d'elle-même dans sa tête les parties qui forment les sujets représentés sur les deux faces de la médaille et de formuler la belle invocation : *O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous !* L'intérêt ne pouvait la guider, la vanité non plus; le secret qu'elle impose à son directeur le montre avec évidence.

Ce directeur est un prêtre éminent; il occupera bientôt la seconde place dans sa Congrégation. Il n'est pas de ces pieux chrétiens qui confondent trop facilement croyance et crédulité. En homme sage et prudent, il commence par réserver son adhésion; il essaye même de persuader à la voyante qu'elle est le jouet de sa propre imagination. Il doute longtemps. S'il se décide à commander la frappe de la médaille, c'est à la suite d'une conversation avec l'archevêque de Paris, qui lui a dit : « Que les apparitions soient vraies ou imaginaires, peu importe : la médaille répandra le culte de Marie; elle fortifiera la croyance à l'Immaculée Conception; elle vaut d'autres dévotions reçues dans l'Église, marchez. » Et M. Aladel marcha, malgré ses hésitations.

Mais voilà que de partout lui arrivent des récits de faits merveilleux. Devant ces prodiges, marqués du sceau divin, il se rend. Comme l'apôtre saint Thomas, il tombe à genoux et reconnaît la vérité.

La cause de béatification

Tandis que grandissait la dévotion à la Médaille miraculeuse, l'humble voyante restait ensevelie dans l'ombre du tombeau et personne ne semblait songer à elle. Ce fut le cardinal Aloïsi Masella, préfet de la Congrégation des Rites, qui la tira de son obscurité. Émerveillé par le récit des apparitions, il encouragea et favorisa le projet d'une fête de l'Apparition de la médaille et s'éprit d'une tendre dévotion pour l'humble religieuse à qui Marie s'était manifestée. « On avait presque peur, écrivait-il à un ami, de nommer cette sainte fille Labouré... morte depuis dix-huit ans, sans que l'on s'en soit jamais occupé. Eh bien ! moi, je l'ai fait nommer dans l'office, comme Bernadette a été nommée dans celui de l'Apparition de Lourdes.

Le pieux cardinal alla plus loin ; il pressa les supérieurs de la Communauté de commencer les démarches nécessaires en vue de la glorification de la voyante et leur promit le succès.

Son conseil fut écouté. Le procès de l'Ordinaire, ouvert à Paris au mois d'avril de l'année 1896, se prolongea jusqu'au 18 juin 1900. Le procès apostolique suivit et, le 11 décembre 1907, Pie X signait la commission d'introduction de la Cause. L'héroïcité des vertus fut examinée pendant quatre Congrégations ; l'anté-préparatoire en 1927 ; deux préparatoires, une en 1928, l'autre le 17 mars 1931 ; et la plénière, le 19 juillet de la même année. Ce jour-là, la Congrégation des Rites déclara que sœur Catherine avait pratiqué à un degré héroïque les vertus théologiques et cardinales.

La seconde phase, celle des miracles, demanda moins de temps; Dieu, semblait-il, voulait, par la béatification de sa Servante, aider les Filles de la Charité à célébrer dignement l'année tricentenaire de leur fondation. Les deux miracles proposés furent examinés par la Sacrée Congrégation le 10 mai 1932, le 12 décembre suivant et le 7 février 1933. Le 13 février, S. S. Pie XI les approuvait; le 12 mars, était lu le décret *de tuto*, et enfin, le dimanche 28 mai, le Souverain Pontife proclamait Bienheureuse la voyante de la Médaille miraculeuse.

Le 21 mars, avait eu lieu à Reuilly l'exhumation de ses restes. Les assistants eurent l'heureuse surprise de voir un corps entier, relativement bien conservé, aux membres encore souples, tout prêt à livrer sa chair et ses os aux mains pieuses qui déjà se tendaient pour les enfermer dans les reliquaires. Ce corps, privé de son cœur, de ses bras et de quelques côtes, repose aujourd'hui rue du Bac, dans la belle chapelle qui fut témoin des apparitions de 1830.

(*La Vie Catholique*, 1^{er} juillet 1933)

P. COSTE.

II. — L'EXHUMATION DU CORPS DE SŒUR CATHERINE LABOURÉ

(Rapport du docteur Didier)

Le mardi 21 mars 1933, rue de Reuilly, nous avons pu faire les constatations suivantes :

Le premier cercueil, de bois sombre, était presque totalement détruit. L'enveloppe de plomb était en partie intacte; seulement à signaler une fissure à gauche, du côté de la tête, au niveau du tiers inférieur de la soudure verticale; des perforations faites à ce moment dans le plomb n'ont donné issue à aucun liquide.

Le plomb coupé, on a pu constater l'intégrité du cercueil de sapin. A l'ouverture de celui-ci, est apparue une masse grisâtre ayant, en se tassant, épousé la forme du corps, constituée par de la sciure de bois; à signaler, sur la couche superficielle de cette sciure, quelques moisissures. Pas de putréfaction apparente; seulement une légère odeur un peu acide.

La sciure, prudemment retirée avec la main, le suaire apparaît; il est intact, à peine un peu humide et peut très facilement se déplier.

Le corps est alors dégagé de tout ce qui l'entourait. Il semble parfaitement conservé, dans ses habits, qui ont gardé leur couleur et leur consistance normales.

La cornette est restée rabattue sur la face, dont le nez a été de ce fait aplati par le poids du suaire et de la sciure de bois.

Les mains et la face sont de couleur rosée un peu brunâtre, mais intactes; la main gauche apparaît, au niveau de quelques doigts, assez noire; mais on s'aperçoit vite que cette couleur noire est due, non pas à la nécrose des tissus, mais au bleu de la robe, qui a déteint au contact de la peau. (Côté de la fissure dans le plomb.)

Ces constatations faites, le suaire est refermé sur le corps et le cercueil soudé pour le transport du corps.

Le mercredi 22 mars, 140, rue du Bac, le corps est prudemment retiré du cercueil et placé sur une longue table.

La face; après le premier contact de l'air, a, depuis la veille, légèrement bruni; les vêtements, si parfaitement conservés, sont retirés avec soin. Il faut noter que, du côté gauche du corps, côté en contact avec la fissure du cercueil de plomb, les vêtements, en raison de cette fissure, sont un peu humides, et quelques

parties du corps (bras gauche, épaules) ont subi une légère attrition.

La peau est là un peu boursouflée, durcie et présente sur la surface quelques dépôts crétacés blanchâtres. Le corps examiné, nous constatons la parfaite souplesse des bras et des jambes. Ces membres ont seulement subi une légère momification. La peau est partout intacte et parcheminée. Les muscles sont conservés ; on pourrait facilement les disséquer comme sur une pièce anatomique.

Nous incisons le sternum sur la ligne médiane. L'os présente une consistance élastique, cartilagineuse, et se laisse bien inciser par le bistouri. La cage thoracique ouverte, il nous est possible de prélever le cœur. Celui-ci est affaissé, réduit à d'assez minces feuilletts, mais a gardé sa forme ; on voit dans son intérieur de petits cordages fibreux qui sont les restes des valvules et des piliers. Il est en entier prélevé comme relique.

Nous arrivons aussi à prélever, par l'intérieur de la cage thoracique, un certain nombre de côtes, ainsi que les clavicules. Puis les deux bras sont désarticulés pour être conservés à part. Les deux rotules sont prélevées. Les ongles des mains et des pieds sont en parfait état. Les cheveux restent adhérents au cuir chevelu.

Enfin, les yeux sont encore dans l'orbite ; les paupières doucement entr'ouvertes, nous pouvons constater que le globe, bien qu'affaissé et desséché, existe en entier, et même que la couleur gris bleu de l'iris persiste encore. Les oreilles sont intactes.

Tout le corps a été injecté avec une solution de formol, glycérine et acide phénique, liquide destiné à assurer sa destination.

D^r Robert DIDIER,

Paris, le 25 mars 1933. Chevalier de la Légion d'honneur.

III. — LA CHASSE

C'est, on le sait, sous l'autel dit de l'Apparition, dans la chapelle de la rue du Bac, qu'a été déposé, le 13 juin, le corps de la Bienheureuse Catherine Labouré, conservé, depuis trois mois, dans la chambre du Conseil.

Des aménagements étaient nécessaires. Le 18 avril, au matin, des ouvriers spécialistes vinrent desceller le bel autel érigé en 1880, année du cinquantenaire des visions, et le remplacèrent par un autel en bois. Quelques bonnes anciennes s'inquiétèrent ; elles ne pensaient pas que cette substitution avait un caractère provisoire.

Aujourd'hui, leur étonnement est tombé ; elles ont compris. Dans leur ignorance de ce qui devait arriver, n'avaient-elles pas raison de regretter ce devant de l'autel « en magnifique onyx, coupé de petites colonnettes en lapis-lazzuli, enchâssées dans du bronze doré » ; ce cercle ovale, rappelant le revers de la médaille, dans le panneau du milieu ; ces lis en bronze doré, dans les panneaux de droite et de gauche ?

Que voient-elles aujourd'hui ? « Des quatre pilastres de l'autel, dit *l'Écho* (juin 1933, p. 112), il en a été fait deux nouveaux qui encadrent la chasse. La partie massive, sur le marbre de laquelle se détachait le revers de la médaille, a été reculée de manière à constituer le fond même de la chasse. Les quatre pilastres ainsi enlevés ont été remplacés par quatre bandes en vert de Mède prises dans l'ancien soubassement. La table de l'autel, devenant nécessairement plus longue, a été remplacée. Elle est en marbre bleu et en onyx jaune d'Algérie, comme la précédente ; mais, pour sa décoration, les bandes de lapis qui

ornaient l'ancien autel ont été retaillées et forment actuellement les cabochons encadrés de bronze doré du bandeau au-dessus de la châsse. Toute la partie supérieure a été utilisée telle qu'elle était, c'est-à-dire le gradin supportant le Christ et les chandeliers, le petit rétable lui-même. L'aspect général, ainsi que tout ce qui pouvait constituer un réel souvenir de l'ancien autel, a été soigneusement respecté et se retrouvera facilement dans la nouvelle ornementation. »

Dessous, a été déposé le corps de Sœur Catherine. Il est là recouvert de ses beaux vêtements en soie ; la tête, en cire, coiffée de la cornette ; les mains, en cire également, croisées et tenant le chapelet. La figure est celle d'une personne qui n'aurait pas encore atteint la trentaine. L'artiste aurait, a-t-on dit, reproduit une photographie sur verre conservée jadis par M. Meuniot, neveu de la voyante, et remise par lui à la Maison-Mère. Nous voudrions bien le croire ; mais une difficulté nous arrête : la photographie sur verre fut découverte en 1839 par l'Anglais Talbot et ne commença à se répandre en Europe qu'en 1845.

IV. — LE PÈLERINAGE A ROME

Aux approches du 28 mai, c'est surtout vers Rome que se tournaient les regards ; de Rome, en effet, devait venir la voix autorisée proclamant Sœur Catherine Labouré Bienheureuse ; et cette voix, beaucoup désiraient l'entendre sur place. Des pèlerinages sont organisés, des réductions de prix obtenues ; trois trains commandés, dont deux partiront de Paris et un de Marseille. Toutes les Enfants de Marie voudraient une place ; il faut limiter leur nombre en fixant des conditions ; à contre-cœur, on se décide à sacrifier les

moins de dix-sept ans et les plus de quarante ans. Le Secrétariat de la rue du Bac est débordé ; les demandes affluent ; elles arrivent par les moyens les plus modernes : télégrammes, téléphone, avions. Les trop vieilles se rajeunissent ; les trop jeunes, ô miracle ! prennent tout à coup un ou deux ans de plus que leur âge. Trente petites Sœurs du Séminaire de Paris, dont douze Françaises, seront du voyage ; elles, du moins, n'ont rien demandé. A ces trente se joindront quinze autres petites Sœurs d'Italie et le groupe approchera ainsi de la cinquantaine. Touchant hommage rendu à l'ancien petit bonnet de la rue du Bac ! Quand la Très Honorée Mère eut demandé aux jeunes élues de Paris : « Acceptez-vous d'aller à Rome pour la béatification de Sœur Catherine ? » l'émotion immobilisa les lèvres et dilata les cœurs. On a raconté qu'une d'elles se permit une remarque : elle avait vu Rome et proposait de céder sa place à quelque autre. On l'écouta et Dieu agréa certainement cet acte de charité, accompagné de sacrifice.

Il fut décidé que les Filles de la Charité se mêleraient aux Enfants de Marie pour les encadrer et que chaque train aurait ses aumôniers. Le train bleu reçut M. Crapez et M. Payen ; le train jaune, M. Taillefer ; le train blanc, M. Ryckewaert.

Le 23 mai, jour de l'Ascension, à trois heures de l'après-midi, le train bleu quitta Paris, suivi un quart d'heure après par le train jaune. En bien des gares, des enfants, des jeunes filles, des sœurs attendaient le passage du train pour saluer les pèlerines. Salut mélancolique de personnes qui auraient préféré être elles-mêmes du nombre des privilégiées.

A Gênes, arrêt du train blanc. Les voyageurs déjeunent sur une grande terrasse, à l'ombre des palmiers et des parasols multicolores. Une enfant de

Marie s'attarde plus qu'il ne faut. Quand elle arrive à la gare, son train n'y est plus. Elle peut rejoindre, heureusement, le groupe de la ville, qui devait partir dans la journée.

Les occupants du train bleu déjeunèrent à Turin.

Enfin, voici la Ville éternelle. Des auto-cars attendent ; ils se remplissent vite et, quelques minutes après, chaque pèlerin se trouve à la pension qui lui est réservée.

Que dire du séjour dans la grande ville des Papes, où il y a tant à voir, où l'esprit évoque tant de souvenirs : Saint-Pierre, Saint-Paul-hors-les-Murs, Saint-Jean-de-Latran, la Scala Santa, les Catacombes, le Colisée, le Capitole, le Forum, etc. Les émotions succèdent aux émotions. Mais c'est surtout le grand jour, le 28 mai, que l'âme se remplit de joies ineffables. Peut-on oublier ce moment solennel où le secrétaire des Rites ouvre la bouche pour commencer la lecture du Bref de béatification *Horti conclusi*, et celui où le voile, tombant comme par un coup de baguette magique, laisse apparaître l'image de la nouvelle Bienheureuse, tandis que les lustres, soudain illuminés, embrasent toute la basilique et que le *Te Deum* est entonné par des milliers de voix ?

Le soir, c'est mieux encore. Une assistance de quarante mille personnes, parmi lesquelles dix-sept cardinaux, Alphonse XIII, la princesse Béatrix de Bourbon, la princesse Wiltrude de Bavière, le prince Chigi, grand-maître de l'Ordre de Malte, M. de Valera, président de l'État libre d'Irlande, M. Charles Roux, ambassadeur de France.

L'arrivée du Pape, porté sur sa *sedia gestatoria*, l'invocation *Beata Catharina, ora pro nobis !* l'oblation des présents de la postulation, la vue des deux miraculés, dont les mains sont chargées de la gerbe tradi-

tionnelle de fleurs artificielles, lis, roses et violettes, tous ces faits impressionnent vivement l'assistance.

Pas de fête sans lendemain : après les cérémonies du 28, l'audience du 29. Elle a lieu dans la grande salle des béatifications. Sept ou huit mille jeunes filles sont présentes. Deux heures durant, Pie XI parcourt les galeries et chacune a le bonheur de baiser son anneau. La tournée finie, il prend place sur son trône. Deux Enfants de Marie s'approchent : c'est Christiane Labouré, petite-nièce de la Bienheureuse, et une jeune fille de Reuilly. Elles présentent au Saint-Père, dans une coupe en cristal, les offrandes de leurs compagnes et un rouleau enrubanné de jaune. La seconde prend le rouleau, l'ouvre et lit :

« Très Saint-Père, quelle émotion profonde de nous trouver en la présence de Votre Sainteté ! Combien notre cœur bat ! Comme nous nous sentons émuës ! Vous, le Successeur de saint Pierre, le Représentant de l'autorité de Dieu, le Vicaire de Jésus sur la terre... ! Nous, humbles enfants, atomes insignifiants de l'immense édifice de l'Église, nous, les dernières de la grande famille !... Mais nous sommes quand même vos filles, Très Saint-Père ; et cette chère médaille qui brille sur notre poitrine, avec ce ruban bleu rappelant le ciel et qui constitue notre insigne d'Enfants de Marie, nous procure l'indicible honneur de venir à vos pieds nous grouper autour de Vous... »

Nous voudrions citer l'adresse en entier, mais la place manque ; contentons-nous de quelques extraits : « En 1926, un mouvement d'une admirable unité se produisit, portant à vos pieds sacrés, Très Saint-Père, les suppliques de 201 412 associées du monde entier, exposant avec une filiale confiance à Votre Sainteté le désir intense de leur cœur de voir proclamer Bienheureuse l'humble Sœur Catherine Labouré. Ces

suppliques représentaient 429 diocèses, 2 129 associations, dont 1 380 en Europe. 20 cardinaux et 408 archevêques et évêques avaient appuyé de leur signature, plusieurs d'une pétition personnelle, cette prière mondiale des Enfants de Marie... D'un seul cœur, d'une seule âme, nous nous offrons à Vous, Très Saint-Père, pour entrer comme aide, infime sans doute, mais pleine de bonne volonté, dans la croisade d'Action Catholique que vous avez promulguée. Déjà, parmi nous, plus de mille ont pris l'engagement formel de promouvoir, par l'entraînement de l'exemple et du bon conseil, les règles de modestie que Votre Sainteté a dictées. Chaque jour, le nombre des adhérentes croît ; il s'accroîtra plus victorieusement encore lorsque, de retour dans nos familles, nous redirons à tous les heures inoubliables vécues à l'ombre du Vatican... »

Pie XI était ému. Il répondit : « Vous présentez à Nos yeux, chères Enfants, une vision de grande joie. Hier, c'était la vaste basilique, avec cette impressionnante assemblée de plus de 40 000 personnes ; vous y figuriez, chères filles ; vous étiez la note la plus marquante de cette grande foule. Aujourd'hui, le cadre n'est pas si grand qu'hier, mais il est bien rempli cependant. Et si le nombre a diminué, la couleur s'est fondue, s'est unie : vision blanche, vision de neige, spectacle de candeur, de pureté, magnifique vision que vous Nous avez portée !... Filles de Marie, vous sentez les responsabilités de ce nom, nobles, heureuses, mais vraies responsabilités. Fils et filles de Marie, nous le sommes tous, depuis le Pape jusqu'au dernier fidèle. Comment se fait-il donc que vous vous appropriiez ce nom, comme s'il vous appartenait, comme s'il était exclusivement vôtre ? C'est que vous avez compris ce que la sainte Vierge voulait : des filles

d'élite, des enfants d'un attachement, d'un amour tout particulier, animées de la noble et sainte ambition d'élever les autres, de la servir mieux que les autres, d'être des apôtres; oui, des filles d'élite et d'une « filialité » qui ne se contente pas de ce minimum de piété filiale sans lequel on ne la concevrait plus. Voilà bien votre responsabilité. Et à cela nous ne pouvons ajouter qu'une seule autre recommandation, celle que Nous faisons quand nous voyons quelque chose qui va bien, une œuvre qui prospère : toujours plus, toujours mieux. »

Oui, toujours plus, toujours mieux par l'apostolat : l'apostolat de la parole, de la prière et du bon exemple. « Que chacun reconnaisse la fille de Marie, la fille d'élite de Marie... Les trésors que vous portez : pureté, dignité, modestie, charité chrétienne, trésors de prières, de grâces, de vie avec Dieu et avec Jésus, il n'est pas possible de les porter sans les cacher... Ordinairement, on tient les trésors sous clefs, dans les coffres-forts. C'est là ce que la Bienheureuse Catherine Labouré vous dit par son exemple. Apprenez d'elle les raisons de goûter la vie cachée; imitez son exemple pour mettre en sûreté ces trésors dont vous a enrichies la mort et le sacrifice rédempteur de Jésus. »

Le Saint-Père termina sur ces mots. Il était neuf heures et demie, heure de rentrer chez soi pour y passer la nuit.

Le lendemain 30 mai, audience des missionnaires et des sœurs. Celles-ci ont apporté leur cadeau : un grand et beau tableau de la nouvelle Bienheureuse. Le Saint-Père le contemple, puis s'avance, fait baisser son anneau, s'arrête plus longtemps devant les petites sœurs du séminaire agenouillées, s'assied sur son trône et commence son discours. Relevons cette anecdote.

dote : « Quand Nous sommes arrivé à Varsovie, dit Pie XI, il ne restait presque plus trace de religion et de vie chrétienne dans cette grande ville. A notre question : « Il n'y a donc plus ici de maison religieuse ? », on Nous répondit : « Il y a encore les Filles « de la Charité », et Nous avons eu la consolation d'en trouver quatre-vingt-quatorze, disséminées dans les divers quartiers de la ville ; on n'avait pu s'en défaire, parce qu'on n'avait pas pu remplacer leur charité. »

Les cérémonies de la béatification à Saint-Pierre ne sont pas les seules auxquelles aient assisté les pèlerins. Un triduum solennel en l'honneur de la nouvelle Bienheureuse était fixé pour les 31 mai, 1^{er} et 2 juin, à l'église Saint-André della Valle. Ils purent voir officier des personnages de marque, comme les cardinaux Verdier, Laurenti, Bisleti, Serafini et Marchetti ; Nosseigneurs Palica, vice-gérant de Rome, et Cremonesi, aumônier du Pape ; ils entendirent des orateurs réputés, comme Albert Fabozzi, chanoine de la Métropole de Naples ; Mgr Ange Bartolomasi, évêque titulaire de Petra ; Mgr Salotti, secrétaire de la Propagande ; ils goûtèrent des chants de toute beauté, exécutés sous la direction de Raphaël Casimiri, maître de la chapelle musicale de Saint-Jean-de-Latran.

Le dimanche suivant, Saint-Pierre leur donna le spectacle imposant d'une canonisation, celle d'André Fournet, fondateur des Filles de la Croix.

Le retour eut lieu le soir même. Les pèlerins ne se retrouvèrent pas au complet à la gare. Le groupe 18 du train bleu pouvait constater un vide. Une Enfant de Marie, Fernande Rode, tombée d'un tram en marche une heure avant le départ, reposait sur un lit d'hôpital. Elle est aujourd'hui hors de danger.

V. — LE TRIDUUM DE LA MAISON-MÈRE

La Maison-Mère de la rue du Bac eut aussi ses fêtes, les 19, 20 et 21 juin. Sans doute, leur éclat fut loin d'égaliser celui des fêtes de la Ville éternelle. Mais, par certains côtés, Paris l'emporta ; car Paris possède ce que Rome n'a pas : le corps de la Bienheureuse, la chapelle des apparitions et ce cadre de la Maison-Mère où la voyante passa ses neuf mois de séminaire et revint ensuite s'agenouiller et prier. *L'Écho* a décrit l'ornementation de la chapelle et reproduit les panégyriques prononcés par M. Devrière, M. Doucet et M. Bogaert ; nous y renvoyons nos lecteurs. Son Excellence Mgr Maglione, nonce apostolique, officia le premier jour ; Mgr Petit de Julleville, évêque de Dijon, diocèse natal de sœur Catherine Labouré, le second ; et Son Éminence le cardinal-archevêque de Paris, le troisième. Ce fut beau, très beau. Le dernier jour, le cardinal Verdier, Mgr Baudrillart, Mgr Crépin et Mgr Chaptal nous firent l'honneur de prendre part à notre repas de midi. Le menu, soigneusement décrit sur des cartes mises à la place de chacun, rappelait la vie de la Bienheureuse : langouste à la sauce mayonnaise de Dijon, filet de bœuf au madère et champignons de Bourgogne, petits pois de la Côte-d'Or, pigeons de Fain-les-Moutiers, salade de Montbard, glace de Reuilly ; mais la carte n'était-elle pas pieusement mensongère ?

VI. — LE BREF DE BÉATIFICATION

PIE XI PAPE

Pour perpétuel souvenir

Jardins fermés où se multiplient les odoriférantes

violettes et tant d'autres fleurs, modestes, certes, mais au suave parfum. Telles sont, dans l'Église, et dignes d'admiration, ces âmes qui, protégées par l'ombre du cloître ou de leur communauté, montent, elles aussi, en fleurs d'honnêteté et de sainteté, atteignant le sommet de la perfection chrétienne par une vie humble, cachée dans le Christ, et néanmoins laborieuse.

Parmi ces âmes, sans aucun doute, il faut placer la Vénérable Servante de Dieu Catherine Labouré, qui, jusqu'à sa mort, exerça dans la Compagnie des Filles de la Charité de très modestes fonctions, et qui, gratifiée de plusieurs faveurs divines, resta jusqu'à sa mort volontairement cachée et perdue en Dieu.

Le deuxième jour de mai de l'an 1806, elle naissait à Fain-les-Moutiers, au diocèse de Dijon, de parents pieux et honnêtes, Pierre Labouré et Madeleine Gontard. Elle était baptisée le lendemain et recevait le nom de Catherine; mais en famille, on lui donna celui de Zoé. Dès l'enfance, son caractère était doux, ses mœurs pures, son âme portée aux choses de Dieu; à l'âge de neuf ans, privée de sa mère, elle se voua filialement à la Vierge Marie. Confiée, deux ans durant, aux soins avertis de sa tante paternelle, Catherine revint ensuite à la maison et, en dépit de sa jeunesse, prit soin du ménage, ne s'épargnant aucun labeur et s'adonnant aux travaux les plus pénibles. En dehors des soucis domestiques, elle employait ses rares loisirs aux exercices de piété et de religion, soit à l'église, soit à la maison; de la sorte, au dire des gens du pays, véritable modèle pour les autres jeunes filles de son village et bel exemple de vie sainte.

A l'âge de douze ans, époque de sa première communion, Catherine redoubla d'ardente piété, et déjà adonnée à tous les exercices de la religion et de la

charité, elle rêva alors d'une vie plus parfaite. Désireuse, depuis son jeune âge, de se vouer au service de Dieu en quelque famille religieuse, elle se décida bientôt pour l'Institut de saint Vincent, la Compagnie des Filles de la Charité. Seules, les résistances de son père retardèrent quelque peu ce pieux dessein, sans toutefois diminuer son vif espoir en Dieu, en qui elle mettait sa confiance pour une décision de si grande importance.

Enfin, à l'âge de vingt-cinq ans, dans la profonde joie de son cœur, avec le consentement paternel enfin obtenu, Catherine, au comble de ses désirs, fut reçue au postulat, chez les sœurs de Châtillon-sur-Seine. Bientôt après, envoyée à Paris, elle passa pieusement son temps de séminaire. Durant ces jours de probation, ainsi qu'il est raconté, la Vénérable Servante de Dieu fut favorisée de la miséricordieuse apparition de l'Immaculée Marie, qui lui confia la mission de faire frapper une médaille : sur un côté, la Vierge Mère de Dieu, écrasant de son pied virginal la tête du serpent, les mains étendues et versant des rayons sur le globe terrestre aperçu sous ses pieds; en cercle, tout autour de la Vierge, l'inscription : *O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous*; au revers de la médaille : l'initiale de Marie, soutenant une croix et surmontant deux cœurs, l'un entouré d'épines, l'autre transpercé d'un glaive.

Merveilleuse vraiment nous apparaît la diffusion de cette médaille miraculeuse. Par elle, Dieu, dès le début de sa propagation jusqu'à nos jours, a multiplié et prodigué encore les miracles.

Entre temps, la Vénérable Servante de Dieu, obéissant au commandement de la Bienheureuse Vierge, manifesta une si profonde humilité que, quarante-six ans durant, ensevelie volontairement dans le silence,

elle ne permit jamais que fût révélé son nom dans les récits des apparitions et des ordres célestes.

Mais ce ne fut pas seulement l'humilité que Catherine pratiqua excellemment.

A la sortie du séminaire, placée à Paris, dans une maison de Filles de la Charité, l'hospice d'Enghien, elle embrassa dans une même ardente charité les pauvres et les vieillards. Dirigeant tout vers Dieu, paroles, désirs, pensées, Catherine montra constamment une merveilleuse piété envers Jésus-Christ caché sous les voiles eucharistiques et un amour filial envers la très sainte Vierge Marie; elle ne cessa de veiller sur la pureté de son âme, de s'oublier elle même pour ne penser qu'au devoir de chaque instant, de pratiquer une imperturbable patience, d'être toujours d'humeur égale envers ses compagnes, d'aimer la pauvreté, de mépriser toutes les choses d'ici-bas, à ce point qu'à sa mort il fut difficile de trouver de ces riens personnels qui pussent être donnés en souvenir à ses sœurs.

Cette sainte vie, cachée avec le Christ en Dieu, prit fin le dernier jour de décembre de l'an 1876, le soixante-dixième de son âge. Après le renouvellement de ses vœux, la Vénérable Servante de Dieu entra dans la vie immortelle, en présence des sœurs de la maison, avec un calme parfait. Après une mort si précieuse, le corps de Catherine, par une autorisation toute spéciale de l'autorité civile, fut placé dans la crypte, sous la chapelle de la maison de Reuilly. C'est là qu'inhumé, il fut dès lors très fréquemment visité par des pèlerins de tous Ordres, spécialement par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, venues de diverses maisons, accompagnant souvent les Associations d'Enfants de Marie, garçons, filles et pauvres, attirés par le renom de sainteté et les vertus de sœur Catherine Labouré.

Ce renom ne fit que s'accroître dans la suite. Aussi,

l'archevêque de Paris instruisit-il sa Cause. Notre prédécesseur, Pie X, d'heureuse mémoire, estimant que cette Cause méritait d'être portée devant la Sacrée Congrégation des Rites, en signa l'introduction le 12 décembre 1907. Tout étant terminé des jugements et examens des tribunaux ecclésiastiques sur la vie et les actions de la Servante de Dieu, Nous, le 19 juillet 1931, avons déclaré, par décret solennel, que Catherine avait pratiqué les vertus à un degré héroïque. Peu après, les deux miracles attribués à l'intercession de la Vénérable furent examinés au cours des Congrégations antépréparatoire et préparatoire. Enfin, dans une réunion générale, tenue devant Nous le 7 février de cette année 1933, tout fut de nouveau étudié avec soin, et Nous-même, le 13 février susdit, avons déclaré que les miracles proposés étaient véritables et que l'on pouvait dès lors pousser plus avant en toute sûreté.

L'héroïcité des vertus et les miracles étant reconnus, il ne restait plus qu'à discuter si la Vénérable Servante de Dieu pouvait prendre rang parmi les Bienheureux. Ce doute, proposé par notre cher fils Alexandre Verde, cardinal-diacre de la sainte Église romaine, ponent ou rapporteur de cette Cause, fut discuté au cours d'une assemblée générale tenue en notre présence le 25 février 1933, et tous ceux qui y prirent part, cardinaux, consultants et prélats de la Congrégation des Rites, d'un avis unanime, répondirent affirmativement. Nous avons alors réservé notre avis, requérant, avant de nous prononcer, d'instantes prières et le secours du Père des lumières. On pria avec ferveur.

Enfin, le 12 mars de cette année 1933, deuxième dimanche de Carême, après avoir célébré le saint sacrifice de la messe, auquel assistaient nos chers fils Camille Laurenti, cardinal-diacre de la sainte Église romaine, préfet de la Congrégation des Rites; Alexan-

dre Verde, cardinal-diacre et ponent ou rapporteur de la Cause; Alphonse Carinci, secrétaire de la Congrégation des Rites, et Salvatore Natucci, promoteur général de la Foi; après cette célébration, nous avons solennellement déclaré, de Notre autorité, que l'on pouvait en toute sûreté procéder à la béatification de Catherine Labouré. C'est pourquoi, touché par les prières de la Compagnie tout entière des Filles de la Charité et par celles de la Congrégation de la Mission, qui se glorifie du même Père commun, Vincent de Paul; ému par les demandes de ces Associations d'Enfants de Marie Immaculée qui, sur l'insistance de la Soeur Catherine, à la demande de la Vierge Mère de Dieu, furent providentiellement établies et qui se glorifient de leur insigne : la Médaille miraculeuse, Nous, de par Notre autorité apostolique, par la teneur des présentes lettres, accordons que la Vénérable Servante de Dieu Catherine Labouré, de la Compagnie des Filles de la Charité, soit désormais appelée Bienheureuse, que son corps et ses reliques (qu'il n'est pas cependant permis de porter aux solennelles supplications) soient cependant exposés à la vénération publique des fidèles et que ses images soient ornées de rayons.

De par cette même apostolique autorité, nous concédons que, chaque année, soit récité l'office de la Bienheureuse Catherine, du Commun des Vierges, avec leçons spéciales à approuver par Nous, et suivant toutes les règles liturgiques. Cette permission n'est accordée qu'au diocèse de Dijon, où naquit la Servante de Dieu; à l'archidiocèse de Paris, où elle mourut; à toutes les églises ou oratoires qui servent à la Compagnie des Filles de la Charité et à la Congrégation de la Mission. Diront cet office tous ceux qui sont tenus aux heures canoniques; à la messe spéciale seront astreints

tous les prêtres, tant séculiers que réguliers, qui, en ce jour de fête, célébreront dans les susdits oratoires ou églises.

Nous accordons encore que, dans l'année qui va suivre la béatification à Saint-Pierre de Rome, des solennités en l'honneur de la nouvelle Bienheureuse soient célébrées en lieu saint, aux jours légitimement désignés, et en conformité des prescriptions liturgiques.

Seront valables ces présentes décisions nonobstant les constitutions, ordonnances et décrets apostoliques sur le non-culte ou tout autre objet. Nous voulons en outre que, même imprimées, munies toutefois de la signature du Secrétaire et du sceau de la Congrégation des Rites, ces lettres soient acceptées dans les procès ou discussions judiciaires, tout comme le présent exemplaire, en preuve de Notre volonté.

Donné à Rome, proche Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 28 mai de l'an 1933, de Notre Pontificat le douzième.

Eugène, cardinal PACELLI,
Secrétaire d'État.



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 1933.

EUROPE

FRANCE

PARIS

9 mai 1933. — Le Saint Sacrement est exposé à la chapelle de la rue du Bac. On y prie avec ferveur pour que réussisse, à Rome, la Congrégation antéparatoire en laquelle est examiné un miracle attribué à l'intercession de la Bienheureuse Louise de Marillac. En 1910, sœur Véronique Hocevar, Fille de la Charité de Yougoslavie, avait des crachements de sang. Quinze ans durant, ces accidents se renouvelèrent, et parfois avec une telle violence qu'on dut lui donner les derniers sacrements. Poumons et cœur étaient en très mauvais état et les docteurs jugeaient la maladie incurable. En janvier 1926, au dernier jour d'une neuvaine à la Bienheureuse Mère, pendant le salut du Saint Sacrement, sœur Hocevar se sentit guérie et les médecins pensèrent comme elle. Depuis, elle n'a cessé de se bien porter.

12 mai. — Assemblée générale des Dames de la Charité à Saint-Lazare. D'assez grand matin, les dames sont là. Elles communient toutes à la messe de M. le Vicaire général, puis entendent, de la bouche de M. Payen, sous-directeur de l'Œuvre, en présence de Son Éminence le cardinal-archevêque de Paris, le rapport annuel des travaux de l'année écoulée. Son Éminence conclut. Il rappelle le souvenir du regretté

M. Verdier, ancien directeur de l'Association, loue la vitalité étonnante de toutes les œuvres qui procèdent de saint Vincent de Paul et recommande à la charité de ses auditrices « les nouveaux pauvres », ceux qui, précédemment dans l'aisance et le bien-être, luttent maintenant contre la misère et la honte. Enfin, quelques mots sur l'utilité d'une collaboration plus étroite entre les Dames de la Charité et les Conférences d'Ozanam, ainsi que sur l'origine des grands maux actuels, à savoir : l'égoïsme et la recherche des plaisirs, et leurs remèdes : le retour aux habitudes de simplicité et de mortification, qui ont le double avantage de sanctifier et de rendre l'aumône plus facile.

1^{er} juillet. — Les étudiants et les séminaristes partent en villégiature à Beaucamp. Puissent-ils y trouver et y garder le beau temps !

18 juillet. — Congrégation préparatoire pour l'examen des miracles attribués à l'intercession de la Bienheureuse Louise de Marillac. Nous apprendrons demain que le résultat a été favorable.

19 juillet. — Fête de saint Vincent de Paul. Grand'messe chantée par S. E. le nonce apostolique; panégyrique donné par Mgr du Vauroux, évêque d'Agen. Aujourd'hui commence la neuvaine préparatoire à l'Assemblée générale.

26 juillet. — Premier jour de l'Assemblée générale. Séances préparatoires le matin et le soir, puis deux jours de réflexion et de consultations.

29 juillet. — Élection d'un nouveau Supérieur général. Tout le monde connaît le nom de l'élu ; c'est M. Charles-Léon Souvay, substitut-assistant. Ce choix n'a surpris personne et a comblé de joie ses nombreux

amis. Voici en quels termes s'exprime la *Semaine religieuse de Paris* (n° du 5 août), sous le titre : *L'Hom-mage du diocèse de Paris au nouveau Supérieur général des Lazaristes* :

« Le grand Conseil des Prêtres de la Mission, plus connus chez nous sous le nom de Lazaristes, était depuis quelques jours en délibération et en prières pour donner un successeur au Très Honoré P. Verdier, décédé l'hiver dernier, et pour veiller en même temps aux intérêts généraux de la Congrégation.

« L'élu du Conseil et du Saint-Esprit a été M. Charles Souvay, qui était, depuis le 26 juillet 1932, assistant de la Congrégation et qui devient ainsi le dix-huitième successeur de saint Vincent de Paul.

« L'honneur de ce choix rejaillit sur le diocèse de Paris, auquel appartient le Très Honoré P. Souvay. C'est, en effet, au petit Séminaire de Paris, Saint-Nicolas-du-Chardonnet, que le jeune Charles Souvay fit ses études secondaires, pendant la période de prospérité qui marqua le supérieurat de M. Dillenséger. Il fut, dans une classe particulièrement brillante, l'émule du nouvel évêque de Nevers, Mgr Flynn, et il se signalait déjà, à cette époque, par une grande puissance de travail. Il ne devait pas laisser ce don improductif.

« Son cours de philosophie achevé au séminaire d'Issy, M. Souvay se sépara de ses confrères et entra chez les Lazaristes. Ses supérieurs surent discerner et faire fructifier ses talents. Envoyé à Rome en 1896, après son ordination, pour y suivre ses études, il en revint avec le titre de Docteur en philosophie et en théologie et avec un diplôme de langue syriaque. Il enseigna alors, pendant cinq ans, de 1898 à 1903, au grand séminaire de Saint-Flour, qui devait donner aussi à l'Église un de ses prélats les plus appréciés,

en la personne de Mgr Saliège, aujourd'hui archevêque de Toulouse. Il en fut chassé par la violence de Combes, particulièrement acharné contre les Lazaristes.

« Mais la Providence sait tirer le bien du mal. M. Souvay fut envoyé dans les États-Unis d'Amérique, au séminaire Saint-Louis du Missouri, où il élargit encore sa culture et son expérience, et d'où il revint momentanément à Rome pour y conquérir en 1912 un nouveau Doctorat ès sciences bibliques.

« Il était, depuis 1926, supérieur du séminaire de Saint-Louis, quand, en 1932, il fut rappelé à Paris par le Très Honoré P. Verdier pour devenir son assistant. La Providence achevait la préparation du nouveau Supérieur général des Prêtres de la Mission, en l'initiant au gouvernement de sa Congrégation.

« M. Souvay, redevenu Parisien, assistait pour la première fois, l'an dernier, à la réunion de son cours de grand séminaire, à l'occasion du sacre de Mgr Flynn. Ses anciens confrères l'ont retrouvé tel que par le passé, fidèle à lui-même et à ses amitiés, mais avec un léger accent américain. Le Supérieur de Saint-Louis avait pris une telle habitude de la langue anglaise qu'il pensait manifestement en anglais et traduisait sa pensée en français; c'est là, nous voulons le croire, un symbole plein de promesses. Que ne peut-on attendre, en effet, de cette alliance, — nous pourrions dire sans irrévérence : de cet alliage, — qui associe en un métal précieux les riches traditions de la piété et de la mystique du dix-septième siècle français avec l'orthodoxie romaine la plus authentique dans les vastes domaines de la philosophie, de la théologie et de l'exégèse, et avec cette hardiesse généreuse de l'esprit américain, qui apporta, pendant la guerre, l'appoint de ses initiatives et de ses res-

sources inépuisables à sa vieille aieule, l'Europe?

« Le généralat de M. Souvay ouvre aux fils de saint Vincent de Paul et aux Filles de la Charité, dont il devient en même temps le Supérieur général, les plus belles espérances.

« Le diocèse de Paris salue avec joie et avec fierté le nouveau successeur de saint Vincent de Paul et offre ses respectueuses et cordiales félicitations à M. Souvay, mais bien plus encore à sa Congrégation. »

A ces mots justement élogieux de la *Semaine religieuse de Paris*, ajoutons quelques précisions :

Le P. Souvay est né à Saulxures-sur-Moselotte (Vosges), au diocèse de Saint-Dié, le 15 décembre 1870. Son séjour au séminaire de Saint-Sulpice, à Issy, dura environ deux ans. Il entra au séminaire interne le 11 mai 1893 et fut ordonné prêtre le 30 mai 1896.

Sa thèse pour le doctorat ès sciences bibliques eut pour sujet *la Métrique des psaumes en hébreu*.

1^{er} août. — Élection des assistants du Supérieur général. L'Assemblée porte son choix sur MM. Robert, Cazot, Fugazza et Romans, délégué de notre province de Hollande. M. Robert est élu, de plus, admoniteur de Notre Très Honoré Père.

2 août. — Aujourd'hui commence la discussion des *postulata* des provinces, discussion qui se prolongera le 3 et le 4. Nous n'en dirons rien ici. Il appartient à Notre Très Honoré Père de renseigner la Compagnie par lettre circulaire.

4 août. — Fin de l'Assemblée générale. Le calme, la concorde, la charité ont régné du premier au dernier jour. Si, sur certains points, les esprits ont été

divisés, les cœurs sont toujours restés unis. *Ubi caritas et amor, Deus ibi est.*

L'ANCIEN SAINT-LAZARE

Il semble qu'il soit temps encore d'arracher Saint-Lazare à la pioche des démolisseurs. Le *Journal des Débats*, où André Hallays et Hubert Morand plaidèrent avec tant de chaleur la cause de ce vénérable édifice, ne saurait demeurer en dehors du courant d'opinion qui essaye de sauver un témoin du dix-septième siècle auquel se rattachent des souvenirs aussi évocateurs et aussi pathétiques que ceux de saint Vincent de Paul (qui y fut enterré), des missionnaires de Saint-Vincent-de-Paul (qui y eurent leur premier centre) et d'André Chénier qui y connut Mlle de Coigny, la « jeune captive », avant que l'appel de son nom ébranlât « ces longs corridors sombres ».

Le cas de Saint-Lazare est des plus singuliers. Il illustre la légèreté avec laquelle sont prises certaines des décisions qui tranchent dans le vif de notre histoire. Le 21 décembre 1927, une délibération du Conseil général aboutit à la désaffectation de la prison de femmes. On y qualifia Saint-Lazare de « bouge effroyable », « honte de la société », « lèpre » et « ver-rue » de la capitale. Un conseiller s'écria : *Delenda Saint Lago!* et le débat se termina sur cette sentence : « La disparition de cette hideuse et lépreuse maison s'imposait et, en en décidant la suppression, le Conseil général aura réalisé une opération qui restera à son honneur. »

La Commission du Vieux Paris éprouva l'indiscrette curiosité de juger sur place du bien-fondé de ces anathèmes. Elle visita Saint-Lazare le 3 février 1928 et eut la très grande surprise de constater que l'immeuble

était en parfait état de conservation et d'entretien, présentant les lignes sévères et nobles d'un couvent du temps de Louis XIII, dont la robuste et harmonieuse ordonnance se dégagerait si on faisait disparaître les barreaux, grilles et autres dispositifs appropriés à une prison. « Saint-Lazare, conclut la Commission, — quelque inouï que cela puisse paraître au plus grand nombre, — est sain, propre, d'une construction magnifique. »

Ainsi, Saint-Lazare a été victime d'une pitoyable méprise qui a confondu l'immeuble avec sa destination. Le souvenir des lépreux qui y furent hospitalisés jusqu'au seizième siècle (à la condition d'être nés « entre les quatre anciennes portes de la ville »), la fâcheuse publicité que lui assure, de nos jours, la rubrique des faits divers, se sont superposés aux fastes et à l'intérêt architectural de l'édifice : conquête de la crédulité populaire sur l'histoire.

Piganiol de la Force décrivait, au dix-huitième siècle, Saint-Lazare en des termes qui gardent aujourd'hui toute leur vérité : « vastes et solides bâtiments », « réfectoire propre et grand », etc. ; quel témoignage que la validité de ce jugement, un siècle et demi après son énoncé !

A cet endroit, où jadis les dépouilles des rois et des reines étaient déposées avant que les « vingt-quatre porteurs de ses jurés de la ville » les transportassent à Saint-Denis, on projette d'élever la Maison des Auvergnats. M. Gaëtan Sanvoisin souligne avec malice et raison, dans *Figaro*, l'ironie qu'il y a à associer à cette métamorphose baroque le nom d'une province à laquelle nous devons les écrivains qui ont le plus fait pour la sauvegarde des monuments du passé : MM. de Nolhac, Gandilhon, Gens d'Armes, Pourrat, Ajalbert.

La réputation de vétusté et de malpropreté accolée au nom de Saint-Lazare est le résultat d'une longue mystification. Nous ne saurions trop insister pour faire revenir l'Administration, mieux informée, sur sa décision d'abattre ce pan de notre histoire, aussi chargé de souvenirs que la Conciergerie.

Albert MOUSSET.

(*Journal des Débats*, 23 juin 1933.)

Hélas ! l'administration n'a pas voulu céder et les ouvriers se sont mis à l'œuvre. Le bâtiment dit de M. Alméras, parce qu'il fut construit sous le généralat de ce dernier, tombe en ce moment pierre par pierre. Le petit oratoire des sœurs de Marie-Joseph a subi le sort commun. Au début de juillet, du mur en démolition tomba un papier jauni par le temps, que l'ouvrier se hâta de ramasser et de porter à l'aumônier de la prison. Celui-ci, après une lecture rapide, vit qu'il était question de missionnaires. A ce mot « missionnaires », l'ouvrier observa : « A Bry-sur-Marne, où j'habite, il y a justement des missionnaires ; je vais leur porter ce papier. » Bry-sur-Marne possède, en effet, une maison de capucins. La sœur Rose vint à notre Maison-Mère quelques jours après pour demander un prêtre en remplacement de l'aumônier. Elle vit notre sous-assistant, lui parla de la découverte et, sur les instances de M. Guichard, promesse fut faite que le papier serait apporté chez nous. Sœur Rose tint parole. C'est avec plaisir que nous publions le contenu du document :

« Vœu que je fais à Dieu le 27^e de décembre mille six cent huitante d'entrer dans la sainte Congrégation des Messieurs les Séminaristes de Saint-Lazare auparavant de trois années d'aujourd'hui 27^e de



M. CHARLES-LÉON SOUVAY.

décembre 1680. Durant ce temps, je m'en vais travailler dans les études, afin de m'en rendre digne. Dans le temps que je commençai d'écrire ce présent vœu, mon directeur est entré dans ma chambre pour me faire voir une grande comète dans le ciel, qui paraissait avec une grande clarté toute bleue, en forme de l'arche de Noé, où il y avait une grande étoile qui brillait avec plus de clarté que ne font les autres. Dans ce temps-là même, je venais de faire une confession générale. Plaise à Dieu que ce soit quelque bonne marque de ma vocation ! Je déclare encore avec vérité que je l'avais vue le soir auparavant. Je mets le présent vœu dans la muraille de cette chambre en résolution de le prendre auparavant de trois ans d'aujourd'hui, afin de le montrer à M. le Supérieur, afin d'exécuter le présent vœu. Je prie très humblement, si quelqu'un le trouvait auparavant les trois années expirées, de le remettre dans le même endroit, parce que je viendrai, s'il plaît à Dieu, auparavant que les trois années soient expirées, pour exécuter mon dessein.

« Fait dans ma retraite, le 27 décembre 1680.

« Je m'appelle Pierre Lafosse, du diocèse de Tarbes, âgé de dix-huit ans. »

Pierre Lafosse ne revint pas. Il ne soupçonnait pas que, deux cent cinquante-deux ans après sa mort, son vœu serait découvert et publié. Pendant deux siècles et demi, le mur a bien gardé son secret.

LES FÊTES DU CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

C'est à Paris que fut fondée, en mai 1833, la première *Conférence de Saint-Vincent-de-Paul*. Paris est

demeuré le centre de la Société, le siège du Conseil général qui la dirige et l'un des groupements les plus importants de ses œuvres. En cette année centenaire, où les confrères et les chrétiens du monde entier sont conviés à commémorer l'origine et le merveilleux essor de ce mouvement charitable, il était juste que Paris fût le théâtre des fêtes les plus solennelles. Le Chef suprême de l'Église, approuvant cette pensée, daigna associer son autorité et sa personne à l'éclat des célébrations projetées, en désignant pour les présider un membre du Sacré-Collège revêtu de la haute dignité de Légat. Le choix, pour cette mission, de Son Éminence le Cardinal Archevêque de Paris était, de la part de Sa Sainteté, un nouveau et précieux témoignage d'affection paternelle pour le diocèse et pour la France.

A l'appel que leur adressait ainsi le Vicaire de Jésus-Christ, Paris, la France et la Société de Saint-Vincent-de-Paul ont magnifiquement répondu. Pendant quatre jours, sous un ciel radieux, les sanctuaires les plus aimés et les plus fameux de la capitale ont vu se presser dans leurs nefs des foules immenses, émues et recueillies. Les pouvoirs publics, le clergé et la population se sont unis pour faire accueil aux délégués de plus de trente nations. Sept mille membres de la Société, dont les Parisiens formaient une bonne moitié, ont manifesté leur attachement à l'œuvre d'Ozanam, remercié Dieu des bénédictions qu'Il lui a prodiguées et médité les hautes leçons que d'éminents orateurs ont exposées devant eux.

L'ouverture de ce Congrès de la charité a eu lieu le vendredi 19 mai, à dix-sept heures, dans l'église Saint-Sulpice, si chère au cœur du Cardinal-Légat. Son Éminence, accompagnée de sa cour, qui comprenait notamment NN. SS. Hertzog et Fontenelle, ainsi que

MM. le comte de Montenon, le comte d'Esclaiibes, B. Ozanam et M. de Bouïard, en brillants uniformes, y fit son entrée solennelle, reçue au bas de la nef par le vénérable chapitre métropolitain, le président général, M. de Vergès, le Conseil général, le clergé de la paroisse et le séminaire, qui contribua, avec la maîtrise, à la splendeur des chants liturgiques dans la suite de la cérémonie. Au chœur avaient pris place Son Excellence le Nonce apostolique et plusieurs évêques, prélats, prêtres et religieux. Mgr Hertzog donna lecture des lettres apostoliques, qui définissent la mission du Cardinal-Légit. Celui-ci monta ensuite en chaire pour y prononcer l'allocution dont la *Semaine religieuse* a publié le texte. Son Éminence, commentant les paroles augustes du Souverain Pontife, associa le Centenaire des Conférences aux sublimes commémorations de l'Année sainte et, à cette lumière surnaturelle, donna aux fêtes qui s'ouvraient leur véritable sens, par l'exaltation de la charité, dans un monde auquel, seule, elle peut apporter le réconfort et la paix. Le chant du *Magnificat* et du *Te Deum* et la bénédiction du Saint Sacrement terminèrent la cérémonie.

A vingt heures trente, dans une grande salle obligeamment prêtée par le directeur du Collège Stanislas, plus de mille confrères de tous les pays se retrouvaient pour prendre contact et recevoir quelques avis pratiques sur le programme des jours suivants, réunion intime où l'absence d'apparat fit ressortir l'unanimité affectueuse de tous les membres de la grande famille charitable, unanimité qui trouva spontanément son expression dans les quelques mots de salut cordial que les représentants des divers groupements nationaux vinrent apporter, chacun en sa langue, au président et au Conseil général.

Le samedi 20, à huit heures, la basilique du Sacré-

Cœur de Montmartre se remplissait d'une foule de confrères, dont les rangs pressés débordaient de la grande nef dans les bas côtés et le transept. A la messe, célébrée par Son Excellence le Nonce apostolique, la sainte communion, distribuée par quatre prêtres, dura plus de vingt minutes. Son Exc. Mgr Besson, évêque de Genève, Lausanne et Fribourg, monta en chaire et, dans un langage digne des plus grands maîtres de l'éloquence sacrée, proposa aux confrères l'exemple d'Ozanam, modèle de dévouement désintéressé et intelligemment penché sur les détresses de son temps. On se sépara après la Consécration au Sacré-Cœur et le salut.

A quatorze heures trente, le même jour, Son Exc. Mgr Courcoux, évêque d'Orléans, bénissait, à Ville-taneuse, près de Saint-Denis, la chapelle élevée dans la principale des cités-jardins de Saint-Vincent-de-Paul. Beaucoup de confrères venus aux fêtes tinrent à assister à cette touchante cérémonie et visitèrent l'important groupe de maisons ouvrières réalisé par la Société. Ils rejoignirent ensuite, grâce à un excellent service d'auto-cars, les autres congressistes aux Carmes. Là, après un pieux pèlerinage à la tombe d'Ozanam, la foule des confrères envahit le jardin. Un autel y avait été dressé, près du perron où tombèrent les martyrs de 1792. En ces lieux qui évoquent tant de souvenirs émouvants et sacrés, Son Exc. Mgr Baudrillart fit entendre, avec tout le talent et le cœur que les Parisiens connaissent bien, la voix même du fondateur des Conférences, voix de la jeunesse, voix de la science chrétienne, voix du dévouement et du sacrifice jusqu'à la mort. Son Excellence donna ensuite aux assistants la bénédiction du Saint Sacrement.

A vingt heures trente, avait lieu, au Cirque d'Hiver, une grande assemblée internationale. Plus de trois

mille personnes se pressaient dans l'immense hémicycle, autour de Son Éminence le Cardinal-Légat, qui présidait entre Son Exc. le Nonce apostolique et M. de Vergès. Sur l'estrade avaient pris place Leurs Exc. NN. SS. les archevêques et évêques de Tours, Soissons, Orléans, Blois, Genève, Nevers, Isionda, le Rév. P. Gillet, maître général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, NN. SS. Levame, Forni, Hertzog, Fontenelle, Lesne, M. de Valera, président de l'État libre d'Irlande, la suite du Cardinal-Légat et les membres du Conseil général de la Société.

Après la prière, lecture fut donnée par le secrétaire général d'une traduction française de la lettre pontificale promulguée la veille à Saint-Sulpice. M. de Vergès prit ensuite la parole pour exprimer la gratitude de la Société envers le Saint-Père, le Cardinal-Légat et les dignitaires ecclésiastiques dont la présence et le concours rehaussent l'éclat des fêtes et leur donnent toute leur signification. Ces fêtes doivent être le point de départ d'une action de plus en plus féconde, dont le Président général trace, en quelques mots, le programme. On entend ensuite M. Durante-Duranti, président du Conseil supérieur de Florence, au nom des Conférences italiennes, les plus anciennes après celles de France, et M. Butler, représentant le Président du Conseil supérieur des États-Unis, empêché, au nom des trente mille confrères américains, puis les traductions françaises de ces deux discours. Enfin, Son Éminence se lève, au milieu d'une véritable ovation, et, reprenant, avec un merveilleux à-propos, les principales pensées des orateurs précédents, enlève littéralement l'auditoire par un magnifique appel à l'esprit de charité, esprit de jeunesse, esprit vivifiant, dont les Conférences doivent être les foyers toujours actifs et rayonnants. L'assemblée se termine dans

l'enthousiasme, et les acclamations accompagnent le Cardinal-Légit jusque dans la rue.

La journée du dimanche 21 fut plus spécialement consacrée aux grandes pompes religieuses dans la basilique métropolitaine de Notre-Dame, cadre grandiose de tant de beaux épisodes de l'histoire nationale. C'est d'abord, à neuf heures trente, la messe pontificale célébrée par Son Éminence le cardinal Verdier. Les séminaristes de Saint-Lazare et la maîtrise de Notre-Dame firent entendre la belle messe de L. de Saint-Martin. Ce dernier tenait lui-même les orgues. Au premier rang de l'assistance se remarquaient le représentant du Président de la République, ceux du gouvernement et du corps diplomatique, M. de Valera, des membres du Parlement et du Conseil municipal, des présidents et délégués des grandes œuvres catholiques, des religieux, parmi lesquels la Supérieure générale des Filles de la Charité, et plusieurs membres de la famille d'Ozanam. L'indulgence plénière fut solennellement impartie, à la fin de la messe, par le Cardinal-Légit.

Une assistance encore plus nombreuse se rencontra, l'après-midi, à seize heures, sous les mêmes voûtes historiques, pour entendre le magistral discours du Rév. P. Gillet, dont nous n'avons pas besoin, après les commentaires de toute la presse, de souligner la haute portée doctrinale, la grave et prenante éloquence. La présence, autour du Cardinal-Légit, de Son Ém. le cardinal Binet, archevêque de Besançon, et d'un nombre considérable d'archevêques, évêques et prélats, dont la seule liste allongerait outre mesure ce compte rendu, donnait un éclat et une solennité exceptionnels à cette cérémonie, que clôturèrent le *Te Deum* et le salut du Très Saint Sacrement.

Le soir, les salons de l'hôtel Lutetia, tout spacieux

qu'ils sont, furent trop étroits pour les six cent cinquante convives que compta le banquet confraternel. On applaudit les toasts du président général, du cardinal, de M. de Valera et du Rév. P. Gillet.

La dernière journée des fêtes, celle du lundi 22 mai, ne fut ni la moins brillante, ni la moins significative. Le matin, à huit heures, les confrères se pressaient à Saint-Étienne-du-Mont pour une messe de communion qui associa, dans un même pieux souvenir, sous l'égide de la Patronne de Paris, la mémoire des fondateurs de la première Conférence et celle de tous les membres défunts. Son Ém. le cardinal de Besançon daigna présider la cérémonie et adressa ensuite aux assistants une exhortation où, après avoir évoqué la belle figure du cardinal Cerretti, il prêcha, avec l'exemple et les paroles d'Ozanam, une charité toujours jeune, toujours chrétienne et d'une qualité supérieure.

A onze heures, la Ville de Paris inaugurait solennellement la place Ozanam, à l'ombre de Notre-Dame-des-Champs, et le médaillon apposé par les soins du Conseil général sur un pilier de cette église. M. Ferrandi, conseiller municipal du quartier ; M. de Fontenay, président du Conseil municipal ; M. Fliche, président des Conférences de Paris ; M. Jordan, professeur à la Sorbonne, célébrèrent tour à tour Ozanam, son œuvre et son action.

A quatorze heures trente, les présidents et délégués des Conférences de France et de l'étranger se réunirent au siège de la Société pour un échange de vues dont on peut espérer de fécondes conséquences pour le développement de l'action charitable.

Enfin, à dix-sept heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, au milieu d'une assistance nombreuse et choisie, où se rencontraient en foule de hautes personnalités diplomatiques, politiques, religieuses et cha-

ritables, la municipalité parisienne offrit au Cardinal-Légat une réception très brillante, au cours de laquelle le président du Conseil municipal et le préfet de la Seine surent dire, en des paroles élevées, la joie avec laquelle Paris et la France accueillèrent le représentant du Saint-Siège et les délégués de l'œuvre bienfaisante qui couvre le monde. Ce fut, en quelque sorte, l'apothéose officielle de l'esprit de charité, de concorde et de service social, dont les noms de saint Vincent de Paul, d'Ozanam et de sœur Rosalie sont d'éloquents symboles.

En quelques mots émus, Son Éminence remercia Paris et la France et tira les suprêmes enseignements des fêtes dont cette assemblée formait la splendide conclusion. Les confrères de Saint-Vincent-de-Paul y auront puisé une conscience plus nette de leur union, de la grandeur de leur tâche et de leurs responsabilités. Le monde entier aura appris l'existence d'une grande force de bien, force organisée et vivante, force catholique, à la naissance et au développement de laquelle la France de naguère a pris la plus grande part et que la France d'aujourd'hui sait reconnaître et saluer.

(La Semaine religieuse de Paris, 3 juin 1933.)

Allocution de Son Éminence le Cardinal-Légat, prononcée dans l'église Saint-Sulpice, à l'ouverture des fêtes du Centenaire de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

EXCELLENCE, MESSEIGNEURS, MES FRÈRES,

A l'heure même où s'ouvrent, dans la chère église de Saint-Sulpice, ces magnifiques fêtes du Centenaire de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, notre souvenir, nos cœurs et nos voix vont d'abord à la Cité du

Vatican, déposer aux pieds du grand Pape Pie XI l'hommage de notre infinie reconnaissance et de notre filial amour.

En conférant à l'archevêque de Paris le titre insigne de Légat, il a voulu, nous dit-il, être comme présent à ces belles manifestations et leur donner ainsi un caractère vraiment catholique et mondial.

Permettez-moi d'ajouter que ce geste si délicat du Pontife suprême a souligné devant le monde entier la part prépondérante que la France et Paris ont eue dans la fondation et dans le développement de cette œuvre magnifique. De ce double bienfait, qu'il soit remercié et mille fois béni!

Mais, de plus, dans la belle lettre dont vous venez d'entendre la lecture, Pie XI nous dit si bien le sens de ces grandes fêtes et les opportunes leçons que nous devons en recueillir! Les leçons, nous les verrons plus tard. Avec Lui et comme par sa bouche, je ne veux, à cette heure, dire à cette magnifique assemblée et, par elle, au monde catholique lui-même, qu'une seule chose, c'est que ces fêtes sont vraiment les *fêtes de la charité*.

MESSEIGNEURS, MESSIEURS,

Avec une hauteur de vue qui émerveille, le Souverain Pontife unit dans un même souvenir le Centenaire de la Rédemption et le Centenaire dont nous ouvrons en ce moment les fêtes commémoratives. Il va jusqu'à dire que cette coïncidence si émouvante est « un heureux dessein de la divine Providence ».

Parmi tous les fruits de la Rédemption, la charité, nous dit le Pontife, occupe une place insigne, la première place. Et les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul ne sont-elles pas la charité en acte?

Et il semble même que Dieu s'est plu à multiplier

les traits de ressemblance entre ces deux grands souvenirs.

Au sortir du Cénacle, les Apôtres jurèrent de donner au monde, et au prix de tous les sacrifices, la loi d'amour.

Il y a cent ans, presque jour pour jour, sept jeunes Français, sortant, eux aussi, d'un nouveau Cénacle où Dieu les avait éclairés et touchés, jurèrent de rendre au monde, et au prix de leur vie, s'il le fallait, la charité qu'il semblait avoir oubliée.

Le geste des Apôtres a valu au monde toutes les merveilles du catholicisme. Le geste d'Ozanam et de ses compagnons s'est prolongé, lui aussi, jusqu'aux extrémités du monde, et partout il a suscité tant de prodiges de charité !

Et vous venez, chers Confrères de Saint-Vincent-de-Paul, chanter avec nous l'hymne de la reconnaissance sur les lieux mêmes où, il y a cent ans, Ozanam et ses compagnons fondèrent cette œuvre dont vous êtes si justement fiers. Votre geste est si légitime ! Je le disais, il y a quelques jours, aux fidèles Parisiens : nous devons à vos admirables Conférences ce courant de bienfaisance qui, semble-t-il, ne laisse aucune misère sans la consoler, et, au besoin, sans la secourir. Les œuvres innombrables qui donnent à notre monde moderne, en dépit de ses misères, un caractère si attachant, ces œuvres qui, malgré qu'elle en ait, baignent la cité contemporaine dans la charité du Christ, toutes ces œuvres sont nées de vous. Ce sera dans l'histoire de la charité et dans les annales de l'Église votre éternel honneur.

Il me semble qu'à cette heure même — et cette pensée est si profondément émouvante ! — des millions d'êtres humains secourus par vous, qui ont reçu de vous le bon de pain peut-être, mais, ce qui est mieux encore,

la poignée de main fraternelle, l'affectueux sourire, le mot qui réconforte, ces millions d'êtres humains à qui vous avez donné un rayon du bon Dieu et un peu de votre cœur, s'unissent à nous pour chanter le *Te Deum* de la reconnaissance.

Oui, avec eux et du plus profond de nos âmes, nous dirons à Dieu notre infinie gratitude.

Nous le remercierons d'avoir choisi sur la terre de France et dans les murs mêmes de cette capitale sept jeunes chrétiens qui, avec l'élan de leurs vingt ans, se firent auprès des malheureux les messagers de son amour et les apôtres de sa charité.

Nous le remercierons d'avoir si visiblement béni l'œuvre de ses enfants.

Le grain de sénevé jeté par eux sur la terre de France est devenu le grand arbre de la charité dont l'ombre et les fruits consolent tant de besogneux du monde entier.

Nous le remercierons d'avoir ouvert sur la pauvre humanité une ère nouvelle en lui donnant les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul et, avec elles et par elles, cet apostolat laïque aux formes multiples qui est aujourd'hui, et qui sera demain plus encore, le plus bel espoir de l'Église et de l'univers tout entier.

Mais, ce devoir de la gratitude accompli, ensemble, mes Frères bien-aimés, nous regarderons l'avenir, et comme les jeunes héros dont nous fêtons aujourd'hui le geste, nous promettons à Dieu de lui conquérir le monde entier par la charité.

Quel beau, quel magnifique spectacle, que celui que vous offrez à cette heure ! Trente et une nations sont ici représentées, 13000 groupements répandus dans le monde entier et qui comprennent 200000 apôtres de la charité, communient à cette heure même à cette magnifique manifestation. Quel espoir !

Dans le ciel aux nuages si noirs, qui pèse si lourdement sur l'humanité tout entière, n'êtes-vous pas, Messieurs, une éclaircie qui autorise tous les espoirs ?

Je sais que l'incomparable vieillard qui préside à cette heure aux destinées de l'Église, et dont le regard de prophète semble pénétrer tous les secrets de l'avenir, compte sur le renouveau de charité que, par vous, ces fêtes splendides vont donner au monde.

« Nous tenons pour assuré, disait-il il y a un instant, que de cette brillante commémoration il résultera de très abondants fruits de rédemption pour le peuple chrétien. »

O Père bien-aimé, votre espoir ne sera pas trompé !

Ce renouveau de la charité, le premier des fruits de la Rédemption, les peuples l'attendent de nous ; ils nous le demandent, parce qu'à la lumière des événements ils comprennent, aujourd'hui mieux qu'hier, que l'Église, sa doctrine, ses institutions bienfaisantes, à la tête desquelles se placent vos célèbres Conférences, peuvent seules mener le monde, par le chemin de la charité, au bonheur et à la paix !

La charité ! Dieu l'a mise en nous, au jour du baptême, pour y être la reine incontestée de toutes les vertus, pour y diriger toutes les énergies spirituelles qui sont la beauté de nos âmes.

S'il est vrai que nous sommes les enfants d'un même Père, quelle autre vertu peut présider à nos relations !

Et si, hélas ! les conditions de notre pauvre nature et nos faiblesses trop humaines exigent d'autres directions que celles de l'aimable charité ; si, en face des problèmes angoissants qui, à cette heure, étreignent tous les cœurs, la Prudence, la Justice, la Force au service du droit peuvent et doivent même faire entendre leurs voix, il reste vrai, et redisons-le sans cesse, que, plus haut qu'elles et pour donner à leurs revendica-

tions un caractère vraiment humain et surtout chrétien, la voix de la charité doit être toujours prépondérante.

Sans elle, osons-le dire, la Justice, la Prudence et la Force sont presque inhumaines.

C'est elle et elle seule qui incline l'homme et les peuples aux interprétations bienveillantes, aux légitimes pardons. C'est elle qui sait imposer les sacrifices opportuns, exiger dans les relations humaines le respect affectueux des droits, la sympathie dans l'étude des conflits et, devant les problèmes, quels qu'ils soient, le désir ardent d'une solution qui, sans nuire aux droits légitimes, garde le fraternel amour entre les enfants du même Père. C'est elle qui panse toutes les plaies, qui secourt tous les besoins, qui console toutes les peines.

Dans les conjonctures présentes, est-il un plus beau service à rendre à notre pauvre humanité?

Oui, chers Confrères de Saint-Vincent-de-Paul, demandons à Dieu, unis au Pontife suprême, que, de ces splendides fêtes qui commencent aujourd'hui, naisse un renouveau de charité entre les fils d'une même patrie et entre tous les enfants de la grande famille humaine!

Car, redisons-le encore une fois, la charité est vraiment le chemin royal de la paix et la condition du véritable bonheur de l'humanité.

Que ces fêtes de la charité, bénies par le Pape, acclamées par vos frères de l'univers entier, se déroulent belles, douces, pleines de grâce et de promesses dans cette ville, si fière de vous hospitaliser. Aujourd'hui Saint-Sulpice, l'église si chère au clergé de France, vous abrite; demain, Notre-Dame, la basilique de nos souvenirs et de nos gloires; Montmartre, le temple de nos espérances; Saint-Étienne-du-Mont, l'église de la Patronne de Paris, notre sainte Gene-

viève, vous accueilleront tour à tour, et il me semble que dans ces sanctuaires, célèbres entre tous, vos âmes communieront plus vraiment à l'âme de la France.

Que la grande mémoire d'Ozanam et de ses compagnons plane au-dessus de vos pèlerinages et de vos réunions. Et que leurs prières, unies à celles de saint Vincent de Paul, nous obtiennent à tous, pour le bien et le bonheur du monde, ce renouveau de charité si ardemment désiré par notre grand Pape ! *Ainsi soit-il !*

(*La Semaine Religieuse de Paris*, 27 mai 1933.)

ALLEMAGNE

*Lettre de M. STIENEN, visiteur, à M. CAZOT,
Vicaire général.*

Cologne, le 3 mai 1933.

TRÈS HONORÉ MONSIEUR LE VICAIRE GÉNÉRAL,
Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Au milieu des préoccupations de votre charge, vous aurez sans doute plaisir à recevoir une bonne et réconfortante nouvelle de la Province d'Allemagne.

Le 26 avril, nous avons ouvert notre nouveau Séminaire interne. C'est, après l'École apostolique de Niederprüm, une autre cellule vitale pour le renouveau de la Province. Sous peu, j'espère, Dieu aidant, pouvoir vous annoncer la fondation de notre propre maison d'études. Les travaux de démolition, au physique comme au moral, commencent par le haut ; le travail de reconstruction se fait par la base.

Une petite fête de famille nous avait réunis à l'École apostolique pour la prise de soutane des jeunes

séminaristes. L'ouverture de l'année scolaire, qui se fait en Allemagne après les fêtes de Pâques, nous semblait, pour des raisons pédagogiques, tout indiquée pour cet acte significatif aux yeux des élèves plus anciens et des nouveaux venus. Des chants pieux, une allocution du nouveau directeur du Séminaire et la bénédiction du Saint Sacrement encadraient la simple et touchante cérémonie. Puis, dans l'aula, toute l'école, réunie autour de la statue de l'Immaculée, que des mains d'artistes avaient, pour la circonstance, ornée de lumières et de fleurs, chanta l'adieu à la Vierge tutélaire de la maison.

Le lendemain, il y eut messe chantée solennelle, à laquelle les jeunes clercs assistaient pour la première fois en l'habit des fils de saint Vincent. A onze heures, une fête d'adieu fut donnée par les élèves à leurs anciens. Les plus hautes autorités ecclésiastiques et scolaires de la région avaient bien voulu nous honorer de leur présence. Les élèves des classes les plus élevées, en effet, fréquentent le Gymnase pour y passer leur baccalauréat et ils y représentent l'école avec grand honneur. Ils sont les meilleurs pour le travail, les examens et les prix, donnés parfois par le gouvernement. Les autorités scolaires n'en font pas mystère et les élèves du Gymnase déclarent qu'il n'y a pas à lutter avec les apostoliques. Musique, chants, déclamations et discours se succédaient pour donner à cette réunion un vrai caractère de fête de famille.

A midi, un dîner, que nos chères sœurs avaient préparé avec tout leur savoir-faire et tout leur cœur, réunit au réfectoire des élèves la famille agrandie et les amis venus pour rehausser l'éclat de la fête. La parole du psalmiste, *filii tui sicut novellae olivarum in circuitu mensae tuae*, était présente à la pensée de tous.

Puis, le train nous amenait à Cologne. La vieille

maison, berceau de la Province, s'était, elle aussi, mise en fête. Tous les confrères et d'autres, venus pour la circonstance, étaient là pour souhaiter, dès leur entrée, la bienvenue aux premiers jeunes séminaristes. Ceux-ci, leurs Directeurs et M. le Visiteur, se réunirent ensuite à la chapelle du Séminaire. Après le *Veni Creator*, on se rendit en petite procession, psalmodiant les litanies des Saints, à la salle du Séminaire nouvellement installée et si jolie que même des anciens auraient envie d'y refaire leur noviciat. Ayant assisté à la bénédiction rituelle de ces lieux, tous rentrèrent à la chapelle du Séminaire. M. le Visiteur expliqua aux nouveaux venus la signification du moment historique, on peut bien le dire, de la reprise du Séminaire interne de la Province en ces lieux où les cinq premiers confrères qui la fondèrent se donnaient à la petite Compagnie et à Dieu par les saints vœux en présence de M. Étienne, alors Supérieur général de la Congrégation, en ces lieux où des générations de vrais et vaillants missionnaires, de la réputation desquels la Province vit encore, reçurent leur formation de fils de saint Vincent. Il leur parla de la signification que le Séminaire a pour eux-mêmes et les exhorta à se faire, selon une heureuse formule de prière liturgique, *capaces sanctae novitatis*. Il leur montra enfin dans l'avenir leur part de labeur et de dévouement dans la reconstruction de la Province d'Allemagne et dans les œuvres d'apostolat de saint Vincent, continuant, à travers les misères des temps présents, la mission du Fils de Dieu : *Evangelizare pauperibus misit me*. A tous et à chacun, il adressa, en terminant, le souhait du psalmiste : *Domīnus custodiat introitum tuum et exitum tuum*.

La petite cérémonie d'introduction et de reprise du Séminaire interne achevée, M. le Directeur procédait à la réception officielle des nouveaux sémina-

ristes, selon l'usage établi dans la petite Compagnie.

Voilà, en peu de mots, la relation des faits en soi mémorables pour la Province d'Allemagne. *Flos de radice*; puisse-t-elle croître et fleurir et porter de bons fruits ! A cette intention, je vous demande, très honoré Monsieur le Vicaire général, pour cette nouvelle et chère œuvre, la bénédiction de saint Vincent.

Je vous envoie par le même courrier le compte rendu de l'année scolaire de notre école apostolique. En le parcourant, vous pourrez constater la somme de travail que ces pages supposent et que les jeunes confrères fournissent avec un dévouement exemplaire à l'œuvre.

Ma relation sur la reprise du Séminaire interne de la Province aura peut-être quelque intérêt pour ceux qui, au delà de nos frontières, nous témoignent de la sympathie. En ce cas, et si vous le jugez opportun, faites-leur-en parvenir quelques échos par la voie des *Annales*.

Je demeure, très honoré Monsieur le Vicaire général, en l'amour de Notre Seigneur,

Votre très humble serviteur,

G. STIENEN,
i. p. d. l. M.

GRÈCE

UNE EXCURSION AU MONT ATHOS

(Juillet-août 1932)

Comment partir de Salonique sans visiter le mont Athos et réaliser enfin un rêve caressé depuis bientôt trente ans ?

Je m'embarquai le 29 juillet, vers 6 h. 30 du soir. Longtemps, le majestueux Olympe de Thrace domina

l'horizon, évoquant dans ma mémoire, non pas les dieux d'Homère, mais le vers un peu bizarre de notre hymne de saint Vincent : *Reddit Olympus*. La mer était calme et la température si douce que je passai sur le pont une nuit délicieuse.

C'est en pleine nuit noire que, le 30 juillet, le bateau jeta l'ancre en rade de Daphni, l'unique port de la presqu'île. La police était à l'échelle, ne permettant de descendre qu'aux rares voyageurs munis d'un passeport avec visa spécial pour le mont Athos.

Me voilà donc sur cette terre étrange et comme dans un monde tout nouveau. Tâtonnant dans les ténèbres à la vague lueur de faibles lampes, je vais m'installer près d'un pauvre café, en compagnie de quelques hommes, que l'on prendrait volontiers pour des ombres si l'on ne distinguait parfois quelques mots de leur conversation paisible.

Qu'il ferait bon se mettre tout de suite en route pour Karyès, le centre administratif où il faut tout d'abord se rendre ! La fraîcheur matinale est une invitation et le muletier Dimitri ne demanderait pas mieux. Mais le passeport est au poste de police, qui n'ouvrira la porte qu'au réveil du chef.

Vers huit heures, le soleil est déjà très haut. La porte s'ouvre enfin, et le policier, très aimable, sans doute pour se faire pardonner le retard, rédige un papier pour le poste de Karyès.

En marche maintenant, à dos de mulet, par des chemins tortueux, montants, empierrés. C'est à la bête de s'y reconnaître et de s'y tenir ferme. Et l'on a tout loisir pour contempler, en respirant à pleins poumons, les spectacles si variés d'une forêt, dans la montagne au-dessus de la mer. C'est un enchantement. Et quelle solitude ! Quelle fraîcheur ! Quelle tranquillité ! Les oiseaux mêmes semblent garder le silence.

De-ci de-là, des ruches nombreuses le long de la route. « Pourquoi ? demandai-je au muletier. — Pour la cire. » Que de cire, en effet, ne doit-il pas falloir pour alimenter le luminaire de tant d'églises pendant les offices de nuit !

Après deux heures et demie de marche, on aperçoit dans un enfoncement la petite ville de Karyès, très jolie d'aspect dans son cadre de verdure, avec le bel ensemble de bâtiments qui forment la scète russe de Saint-André, que l'on désigne ici sous le nom de Serai (palais).

Une visite, en passant, à l'église du Protaton, où se trouve une fameuse icône de la Vierge.

Mais il faut vite s'installer sommairement dans un petit hôtel, courir au poste de police, où l'on me remet un nouveau papier pour être présenté à la Sainte-Épistassie. L'un des quatre membres qui la composent était déjà sorti, et il s'en est fallu de peu que je ne fusse obligé d'attendre au lendemain pour avoir le précieux *diamonitirion*. Mais il a eu l'obligeance de revenir aussitôt, et toutes les formalités se sont accomplies aimablement, rapidement. Avec un timbre de 100 drachmes apposé sur la précieuse recommandation, on peut non seulement circuler en toute liberté dans la presqu'île, mais encore frapper à la porte de tous les monastères, qui doivent toutes s'ouvrir pour la plus bienveillante hospitalité.

Comment décrire l'aspect de cette petite ville presque silencieuse, à la fois propre et cependant négligée ? On a beau parcourir les rues : jamais aucun visage de femme ou d'enfant. Aussi, les fenêtres, même grandes ouvertes, semblent fermées ; on dirait des yeux sans prunelles. Aucune tristesse toutefois, mais plutôt un calme, une douceur qui reposent le cœur et l'esprit.

Est-ce comme cela tous les jours, ou bien parce que

c'est aujourd'hui samedi? Nombreux circulent des moines mendiants qui tendent la main. Ils paraissent étrangers à la petite ville et semblent être descendus là, non pas des monastères sans doute, mais des scètes, espèces de villages où se groupent des ermites. Ou peut-être sont-ils des moines paresseux, vagabonds, gyrovagues? A la juger par eux, on aurait une très fausse idée de la vie monastique au mont Athos.

Après un diner frugal, départ vers trois heures pour le monastère de Vatopédi, sur le même mulet, suivi du fidèle Dimitri. Celui-ci a bien soin de me faire entrer en passant dans l'église russe de Saint-André. 60 mètres de long sur 33 de large, 29 de haut. Granit, marbre et or. C'est une splendeur qui procure l'éblouissement. Et toute cette splendeur est pour Dieu seul; les voyageurs sont si rares!

Le trajet de Karyès à Vatopédi est à peu près comme de Daphni à Karyès. Il m'a paru beaucoup plus long. La chaleur de l'après-midi, la fatigue de la monture, la mienne et surtout celle du muletier, qui, à plusieurs reprises, a failli se trouver mal, me le faisaient paraître interminable.

A signaler de magnifiques forêts de châtaigniers. Sur les vieux arbres, coupés presque à ras de terre, de jeunes pousses ont pris leur élan vers le ciel par groupes de trois ou quatre, évoquant assez bien les faisceaux de colonnettes de nos cathédrales gothiques.

Après avoir à plusieurs reprises monté et descendu, descendu et monté à travers ces belles futaies, tout à coup la mer se découvre à l'horizon. Il n'y a plus à monter et la descente se poursuivra jusqu'à la mer. Tout près du rivage, au loin, très loin, on aperçoit un monastère. « C'est Vatopédi », me dit le muletier. Hélas! le soleil baissait de plus en plus et, mesurant du regard la distance, je me disais, avec une certaine inquiétude :

Quand y serons-nous? Notez que les monastères ferment impitoyablement leurs portes pendant la nuit.

Au moment où je m'y attendais le moins, tout près de nous, presque à nos pieds, un vaste ensemble de bâtiments surgit, se profilant sur la mer aux derniers rayons de soleil. Encore quelques pas et j'étais à l'entrée. Au premier moine que je rencontre : « Quel est donc ce monastère? — Vatopédi », me répondit-il. Quelle joie! On pouvait enfin descendre de mulet, après bientôt six heures de voyage, en comptant les trois heures de la matinée.

Que dire de l'hospitalité? On se sent tout de suite chez soi. Conduit au quartier des étrangers, je m'installe dans une chambre bien convenable, donnant sur la mer et sur le monastère entrevu de loin, que le guide avait pris pour Vatopédi et qui est celui d'Esphigmenou.

Le moine chargé des hôtes, l'*archondaris*, un homme dans la force de l'âge, m'a invité à faire une petite promenade à la tombée du jour. Nous avons traversé de beaux jardins potagers, admirablement tenus, qui s'étendent tout près du rivage. En cet endroit, la mer forme une baie gracieuse et paisible, un vrai port naturel avec une plage des plus accueillantes. « Pourquoi, demandai-je à l'*archondaris*, n'a-t-on pas choisi cet endroit pour être le port de l'Athos? — C'est vrai, me répondit-il. Il en a été question, mais la direction générale a protesté. Et les compagnies maritimes ont dû s'incliner devant cette protestation. »

On ne peut cependant pas reprocher à Vatopédi d'être rétrograde. Seul des monastères de l'Athos, il possède une installation électrique dont l'*archondaris* a voulu, à tout prix, me faire admirer « les machines ». La lumière est fournie depuis la fin du jour jusqu'à onze heures dans tout le monastère, l'église exceptée.

Un de mes plus vifs désirs, en venant à l'Athos, était d'assister à un office de nuit (l'*orthros*, équivalant à matines). Aussi, avais-je prié l'hôtelier, un laïque au service du monastère, de me réveiller quand l'heure sonnerait.

Précaution bien inutile. Le son des cloches m'a réveillé vers deux heures et demie (30 juillet). Croyant que l'office allait commencer tout de suite, je me précipite vers l'église dont je connaissais vaguement la direction, tâtonnant dans les demi-ténèbres. J'étais déjà tout près sans le savoir, quand un violent coup de simandre éclate à côté de moi.

Quel son étrange et combien difficile à définir ! Les coups se répètent, rythmés en batterie, où l'on peut distinguer des intervalles musicaux. Et tandis que les cloches restent dans leur clocher, la simandre se promène dans toutes les directions. En même temps, de tous côtés, apparaissent des formes vagues qui s'avancent vers l'église.

A trois heures sonnantes, le *typicaris* (maître de cérémonies) donne le signal et l'office commence. On n'entrera pas ici dans les détails techniques de mélodie ou de liturgie. Une remarque seulement. L'office, une fois commencé, se poursuit jusqu'à la fin sans aucun intervalle de silence. Les deux chœurs (si l'on peut appeler chœur l'unique chantre qui donne la réplique à son vis-à-vis) se répondent continuellement. Il en a été de même pendant la messe, qui a commencé après un quart d'heure de repos et s'est terminée à huit heures bien sonnées.

Cette monotonie, jointe à la durée, produit une véritable impression de louange éternelle. Je n'ai entendu cela qu'une fois. Or, ce n'est pas une représentation qu'on m'a donnée. Chaque nuit, cela recommence, et non pas seulement ici, mais dans plus de

vingt monastères. N'a-t-on pas eu raison d'appeler l'Athos « la Montagne qui prie » ?

Après la messe, j'ai été introduit dans la salle de réception (*synodicon*) ; on a pris le café et échangé quelques réflexions banales.

C'était le meilleur moment pour voir de plus près l'église, visiter le trésor, qui renferme plusieurs objets rares et précieux, et parcourir la bibliothèque (département des manuscrits). On y remarque un très beau Psautier, les œuvres complètes de saint Jean Chrysostome, un Strabon avec des cartes fort curieuses datant du onzième siècle, etc. Le bibliothécaire, très affable, semble heureux de faire admirer toutes ces richesses, si bien ordonnées. Mais on ne peut admirer qu'en passant.

De nombreux firmans, en superbe calligraphie arabe, encadrés et suspendus aux murs, racontent que, sous les Sultans aussi bien que sous les Empereurs byzantins, le monastère a joui de toute espèce de privilèges. Puisse la jeune République hellène continuer la noble tradition !

J'avais décidé de partir l'après-midi pour aller, le soir, demander l'hospitalité ailleurs. Mais la chaleur accablante m'a découragé. Sur le tard, à la fraîcheur, l'archondaris m'a fait parcourir quelques galeries et pénétrer dans l'« hôpital », où l'on chercherait en vain les perfectionnements modernes, mais où se trouve l'essentiel, une église. Outre l'église principale, en effet, il y en a beaucoup d'autres, plus petites, où l'on ne célèbre l'office que rarement.

Partout le silence. Quelques rares rencontres de moines, que l'on salue d'un geste et d'un mot. Où sont les autres ? Dans leur cellule. Il serait indiscret de frapper aux portes. Je me contente donc de suivre l'archondaris, en écoutant diverses explications, jusqu'à

ce que nous soyons arrivés à un balcon qui donne sur la mer. Nous passons là quelques instants agréables, évoquant le souvenir de l'École Athoniate, qui eut son heure de célébrité et dont on ne voit plus que les murs délabrés, à quelque distance, sur une colline. (On l'a fait revivre de nos jours. Elle fonctionne dans le sérail russe, près de Karyès.)

1^{er} août. — Partir de Vatopédi avant le jour, tel était mon projet. Mais il fallait attendre le mulet libéralement mis à ma disposition par le monastère. Après une attente assez longue, le voici avec le guide qui devra le ramener, un tout jeune homme qui me parut avoir quinze ou seize ans.

Il avait l'air triste et n'ouvrait jamais la bouche. Nous marchions déjà depuis assez longtemps. A plusieurs reprises, j'avais fait en grec des réflexions et même des questions sans obtenir une réponse. Mon parti était pris de respecter ce mutisme, quand, tout à coup, le jeune guide, comme n'y tenant plus, rompit le silence de lui-même pour me dire son histoire.

Histoire triste. Il était l'aîné d'une famille nombreuse établie dans une petite île, où l'on ne trouvait pas de travail. Il était venu en chercher ici, où le travail ne manque pas ; mais quelle misérable rétribution ! 10 drachmes (pas même 2 francs) par jour ; 60 par semaine, car le dimanche n'est pas payé ! Comme nourriture : à midi, du pain et des haricots ; le soir, des haricots et du pain. On regrette de ne pouvoir rendre la saveur de l'expression grecque. « Quel est votre âge ? — Dix-huit ans. » Après avoir entendu son histoire, je ne m'étonnai pas de m'être trompé sur son âge.

Désormais, la conversation allait son train et nous aussi. Devant nous, se dressait le sommet de l'Athos,

couronné de nuages, malgré la pureté du ciel environnant. C'est seulement dans l'après-midi que ce front superbe redeviendra serein.

Vers dix heures, nous étions à Karyès. Mon guide reprit le chemin de Vatopédi, avec une petite aumône, que j'aurais voulue plus grande.

Dans la première rue, et de loin, qui vois-je? Le fidèle Dimitri qui m'attendait pour m'offrir ses services. Services très appréciables; il s'occupait de tout dans les moindres détails. Pendant qu'il faisait les derniers préparatifs, je voulus revoir la fameuse icône de la Vierge dans l'église du Protaton.

Il fut décidé qu'on irait en plein midi au monastère de Koutloumoussi. Dix minutes de marche seulement, et par des sentiers en pente. En effet, vers onze heures, je présentais au portier le *diamonitirion*. Nous entrons sans retard.

En passant devant l'église, voyant deux moines en train de nettoyer des chandeliers, je m'empressai de les saluer par quelques mots aimables. Ils me rendent le salut, mais tout aussitôt m'accablent de questions « D'où venez-vous? Qui êtes-vous? Vous êtes papiste? Ah! oui. Que vous enseigne-t-il, votre Pape? Que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils? Non, il procède du Père seulement. Que la Vierge est immaculée? Jésus-Christ seul est sans péché. Que lui-même est infailible? Dieu seul est infailible. »

J'essayai de donner réponse à ces questions; mais ils ne voulaient rien entendre et reprenaient de plus belle sur un ton de plus en plus agressif. « Et les azymes? Ce n'est pas avec du pain azyme qu'il faut consacrer, mais avec du pain « enzyme » (fermenté). » Ceci m'a rappelé qu'au temps du schisme, la question des azymes, question pratique par excellence, fut très souvent agitée dans les controverses.

J'avais beau répéter que je n'étais pas venu pour entamer des discussions; rien n'y faisait. « Sûrement, votre Pape sera damné. » C'était me dire : vous le serez avec lui. Et j'eus toutes les peines du monde à me débarrasser de leur importunité pour aller trouver un peu de calme dans le quartier des étrangers. Oh ! là, le calme fut parfait. L'archondaris, après avoir servi les rafraîchissements d'usage, avait disparu. Mon guide lui-même était parti, promettant de revenir plus tard avec son mulet, vers trois heures.

Koutloumoussi est un des rares monastères où l'on pratique la vie commune. Aussi, avais-je demandé à partager le repas des moines. On vint m'avertir que l'heure était venue. J'entrai dans le réfectoire, une salle plus longue que large, n'ayant pour tout ameublement que des tables et des bancs de bois portant tous les signes de la vétusté. Du haut de la chaire, le lecteur racontait la vie de sainte Macrine.

Le repas était commencé. Sept à huit moines seulement. J'allai m'asseoir à la première place libre. Pas un mot de bienvenue, mais une simple inclination de tête. Devant moi, comme devant les autres, un vrai plat de haricots, une tomate superbe de couleur et de dimensions, un concombre respectable, une gousse d'ail, des olives sèches et noires, un gros morceau de pain. Émiettant le pain dans les haricots, j'arrivai lentement jusqu'au fond du plat, poussé par la faim. Quelques olives comme dessert. Qu'y avait-il dans le cruchon d'étain qui dominait tout le reste ? Je le savais depuis que j'avais vu mon voisin en verser le contenu dans son verre. Un vin rouge, non pas exquis, mais excellent, et qui venait très à propos pour faire descendre le menu très monastique.

On se leva de table. On fit d'assez longues prières dialoguées avec le lecteur. Tout à coup, celui-ci,

quittant la chaire, s'avança vers le supérieur, se mit à genoux devant lui en récitant une formule. Et le supérieur, avec un signe de croix et quelques paroles, lui remit un morceau de pain, qui fut reçu avec un baiser respectueux et reconnaissant. Je ne saurais dire l'impression profonde que fit sur moi cette pieuse et symbolique cérémonie, tout imprégnée de l'esprit d'obéissance, de pauvreté et d'humilité. Saint Vincent de Paul en eût été ravi, lui qui aimait à se répéter à lui-même, en se mettant à table : « Misérable, tu n'as pas gagné le pain que tu manges ! » On sortit du réfectoire toujours en silence. Sur la porte une salutation sans paroles, et chacun se retira chez soi.

Je regagnai le quartier des étrangers sans rencontrer personne. Au bout de quelques minutes, on se sentait comme enseveli dans une prison. Et c'était le moment de la plus forte chaleur. Cependant, une douce brise venait rafraîchir l'atmosphère lourde ; et lorsque, trouvant la prison trop étroite, je m'aventurai dans les corridors, j'arrivai bientôt à un petit balcon donnant sur une vallée qui descend jusqu'à la mer. Ce fut une impression délicieuse de soulagement. Vraiment, la place de ce monastère est bien choisie. S'il n'offre pas le pittoresque de tels autres qui sont perchés sur des hauteurs vertigineuses, du moins on y respire l'air le plus pur, rafraîchi par le voisinage de l'eau et porté jusqu'ici à travers les arbres de la forêt.

Là, je pouvais attendre sans trop d'impatience l'arrivée du guide. Il parut enfin. Avant de partir, je revis l'archondaris seulement, qui prit congé de moi avec beaucoup de politesse. « Je vous en prie, me dit-il, ne faites pas attention à ce que vous ont dit ces deux frères tout à l'heure (ceux qui m'avaient assailli d'objections). Vous savez, ils sont un peu perdus. —

Certainement, lui répondis-je, je l'avais bien compris. Soyez tranquille. »

Cette réflexion toutefois m'était agréable. Elle me donnait la preuve verbale après la preuve silencieuse du repas en commun, que le monastère de Koutloumoussi, si remarquable par l'austérité de vie qu'on y mène, n'est pas un ramassis de fanatiques d'un autre âge, mais une vénérable assemblée de frères, vraiment unis dans la prière et la pénitence.

Vers trois heures, nous étions en route pour Daphni, avec l'intention d'aller passer la nuit à Xiropotamou, qui se trouve à quelque distance du chemin.

Au cours de la première ascension, j'avais vu de loin le monastère. Il m'avait paru au bord de la mer. Quand nous y arrivâmes, me voyant encore à une altitude considérable, j'hésitais à croire l'affirmation de mon guide : c'est ici !

L'hospitalité fut cordiale. Le quartier des étrangers, avec un corridor assez large, plusieurs chambres à coucher, un petit balcon donnant sur la mer, est au moins aussi agréable qu'à Vatopédi même. Assez longtemps, je me crus seul maître de ces lieux ; mais, quand l'archondaris vint me chercher pour le repas du soir, je fus averti que j'aurais un compagnon de table. « Un jeune homme, élève de vos écoles », me dit-il, avec un air de satisfaction. Le mot n'était pas tout à fait juste, mon jeune homme n'étant qu'un modeste employé dans une école américaine, où il avait appris un peu d'anglais. La conversation se fit en grec.

Il semblait avoir environ vingt-cinq ans, et sa physionomie franche inspirait confiance. C'était la troisième fois qu'il venait au mont Athos, « parce que cela lui plaisait ». Il avait éprouvé longtemps un goût très vif pour la vie monastique, en avait essayé même. Puis, il y avait renoncé. Enfin, il allait se marier en

septembre prochain. « Oh ! sans doute, lui dis-je, vous avez rencontré quelque jeune fille qui vous a pris le cœur. — Ce n'est pas cela, répliqua-t-il avec un accent très prononcé de sincérité. Mais j'ai été effrayé par la rigueur de la discipline sur le chapitre de l'obéissance. Quel que soit l'emploi qu'on vous donne, il faut accepter, même si l'on n'a aucune aptitude ; sinon, — et il faisait un geste expressif, — dehors ! »

D'autres, sans doute, surmontent cette répugnance, ou se rendent moins bien compte de cette rigueur de la discipline. Petite chose, en vérité, que l'aventure de ce jeune homme, et cependant elle nous ouvre un jour sur la manière dont se fait le recrutement au mont Athos, où il y a présentement, malgré tous les bouleversements de ces dernières années, près de quatre mille moines.

2 août, mardi. — N'ayant pas averti que je désirais assister à l'office de nuit, il m'était difficile, à travers l'obscurité des corridors et des escaliers, de répondre à l'appel répété des simandres. J'ai donc attendu le jour et assisté seulement à la messe. L'affluence des moines m'a paru satisfaisante ; j'en ai compté une quarantaine, dont l'attitude était vraiment recueillie. Une fois seulement j'en ai vu sourire quelques-uns, tandis qu'un des chantres, s'escrimant d'une voix forte et gutturale à toutes sortes de roulades, faisait des efforts de bonne volonté si sensibles à toutes les oreilles que le sourire n'avait point de quoi scandaliser.

Vers neuf heures, l'archondaris m'appelle. Il s'agissait de faire le repas principal. Tel est l'usage dans ce monastère, où l'on a conservé l'heure byzantine. En effet, ma montre ne concorde pas avec les horloges. Il faut s'adapter. D'ailleurs, l'hospitalité est vraiment bienveillante et le menu, quoique très mona-

stique, un peu plus substantiel qu'à Koutloumoussi.

J'avais décidé de partir l'après-midi, sans trop tarder, pour ne pas manquer le bateau. C'était compter sans la bienveillance excessive de mon hôte. L'archondaris, en effet, ne se montrait pas si pressé que moi. « Je vous ai préparé un café. » Évidemment, il fallait attendre. Le café pris : « Vous ne pouvez aller à pied, j'ai commandé un mulet. » Et le mulet n'arrivait pas. Mon impatience était si visible que je sentais le besoin de m'en excuser, tellement elle jurait avec la servabilité de l'archondaris. Enfin, le mulet arrive. Remerciements et adieux. Et maintenant, en route !

A première vue, le site de Daphni semblait à portée de la main. Mais les sentiers n'en finissent pas de tourner et de retourner, de monter et de descendre pour monter encore. Vers trois heures, j'étais rendu au port. Si j'avais écouté l'archondaris, je n'aurais pas attendu deux longues heures l'arrivée du bateau.

Une douzaine de moines, dont quelques Russes, très faciles à distinguer, attendent comme moi. Où vont-ils ? Reviendront-ils tous dans leurs monastères ? Les douaniers ont exigé que j'ouvre mon sac de voyage, pour la forme sans doute, et pour ne pas faire trop de différence entre moi et les moines, dont les valises et les malles ont été impitoyablement fouillées. On veut sûrement par là empêcher l'exode toujours possible des richesses du mont Athos.

Il faisait encore grand jour quand le bateau a levé l'ancre. Pendant quelque temps, nous longeons la presqu'île. Je verrai donc de loin ces monastères qu'il ne m'a pas été possible d'approcher : Saint-Paul, Dionysiou, Grigouriou et surtout Simono-Petra, vrai nid d'aigle suspendu à d'énormes rochers, où l'on se demande comment des hommes ont pu s'établir.

Plus haut encore et dominant l'horizon de sa majesté

souveraine, le sommet vertigineux de l'Athos (1953 m.), surmonté d'une blanche église, dédiée à la Transfiguration. On l'a bien nommée. Pouvait-on choisir un endroit mieux en accord avec le texte sacré : *Duxit eos seorsum in montem excelsum.*

L'œil ne se fatigue pas de contempler ce spectacle. Mais peu à peu, avec l'éloignement et la tombée du jour, les détails s'évanouissent. On ne distingue plus qu'une masse sombre au-dessus des flots. Cependant, la sublime pyramide, encore illuminée par les derniers rayons du soleil couchant, se dresse toujours au fond du paysage, jusqu'au moment où, après un dernier détour du bateau, elle disparaît tout à coup derrière le second doigt de la Chalcidique. Adieu, Montagne sainte !

Le lendemain, au point du jour, le bateau entrait en rade de Salonique.

Et maintenant, je voudrais, après cette rapide excursion, essayer de synthétiser les impressions de ces quatre jours en les complétant par une brève excursion historique.

Du célèbre canal que fit creuser Xerxès au nord de la presqu'île, on ne voit plus d'autre trace qu'une vallée ombreuse, comparable, dit-on, à celle de Tempé.

Le reste de la presqu'île, environ 50 kilomètres de longueur, n'est pas moins pittoresque. « De toutes parts s'élèvent des parfums. Partout des fleurs. Une riche végétation lui fait un vêtement splendide de forêts et la mer déploie autour d'elle la gracieuse ceinture de ses flots. » Nicéphore Grégoras, auteur byzantin du quatorzième siècle, a tout résumé dans cette brève description.

Quel coin de terre pouvait attirer davantage tous ceux qui recherchaient la solitude et la paix ! Aussi,

dès le huitième siècle, vinrent s'y établir quelques ermites. Mais c'est à partir du dixième siècle que l'on vit s'élever, sur ce sol privilégié, de très grands monastères. Et déjà, au onzième siècle, l'épithète de Sainte-Montagne, décernée par l'admiration populaire, se voyait consacrée par un chrysobule de l'empereur Constantin Monomaque. Cette épithète n'est pas restée dans les parchemins. Elle est aujourd'hui synonyme de mont Athos.

Qu'on se rappelle les vers fameux du vieil Eschyle : « Du mont Ida la flamme brille au sommet de Lemnos et de là, en troisième lieu, au mont Athos, aimé de Jupiter. »

Et c'est ainsi, par des feux allumés sur les montagnes, premier essai de télégraphie sans fil, que la nouvelle de la prise de Troie, si impatiemment attendue, fut rapidement portée jusqu'à Argos dans le palais d'Agamemnon.

Image grandiose et très juste de la marche rapide suivie à travers les pays et les siècles par cette flamme autrement belle que nous appelons la vie monastique.

Partie du fond des déserts de Nitrie, elle revient dans les campagnes de la Palestine, son vrai foyer ; de là, aux déserts de Syrie ; ensuite, en Asie Mineure, sur les sommets du Latros ; enfin, sur l'Olympe de Bithynie, poussée en quelque sorte par le vent impétueux des invasions musulmanes.

Et de l'Asie Mineure elle s'élançait dans les îles et les presqu'îles. C'est au onzième siècle que Christodule quittait son monastère du Latros pour aller fonder celui de Saint-Jean à Patmos, comme déjà avant lui, au dixième siècle, Athanase l'Athoniate était venu du mont Olympe de Bithynie au mont Athos pour y bâtir, grâce à la protection de son ami l'empereur Nicéphore Phocas, le monastère de la Grande Laure,

où l'on comptait, un siècle plus tard, jusqu'à sept cents moines.

Et la flamme sainte ne s'est pas arrêtée là. Partout, sur les continents et les îles, aux sommets des montagnes et dans les déserts, se sont dressées des forteresses de la prière, en Occident comme en Orient.

On accourut dès lors au mont Athos. Ibères (Géorgiens), Latins, Serbes et Russes, Grecs surtout. Les Grecs ont toujours formé la grande majorité de la population monastique.

Dès les premiers temps, les monastères de l'Athos jouirent de nombreux privilèges. Pour le spirituel, ils furent sous la dépendance immédiate du patriarche de Constantinople ; et pour le temporel, ils furent complètement exemptés de tout impôt par les Comnènes, comme celui de Patmos (onzième et douzième siècles).

La belle période va des commencements à la prise de Constantinople. En plus de vingt grands monastères, l'on pratiquait la vie religieuse dans toute sa rigueur. Aussi, la sainte république devint bientôt une puissance avec laquelle il fallut compter. C'est ainsi qu'elle envoya une députation au concile de Florence (1439) pour l'union des Églises.

Toutefois, même au cours de cette période, que de vicissitudes ! Sous l'Empire latin, il y eut des incursions de corsaires, que soulignent les historiens grecs, mais que déjà flétrissait le Pape Innocent III. Il semble qu'alors l'Athos n'était pas complètement séparé de Rome.

En 1453, l'Athos passa sous le joug musulman. Le premier choc fut violent, comme toujours. Biens confisqués, vie monastique entravée. Mais, plus tard, le sultan Selim permit aux moines de racheter leurs propriétés. Ils en arrivèrent à obtenir l'autonomie com-

plète en payant au conquérant un tribut qui, en 1621, s'élevait à 80 000 piastres.

Cet état de choses a duré, substantiellement le même, jusqu'en 1923. Depuis le traité de Lausanne, l'Athos a cessé d'être turc pour passer sous la domination grecque. D'après le nouveau statut, il est un territoire grec, mais jouit encore d'une large autonomie.

Le pouvoir législatif appartient à une assemblée extraordinaire de vingt membres qui sont de droit les higoumènes des vingt monastères encore existants. Elle a qualité pour faire de nouvelles ordonnances, pourvu qu'elles ne soient pas contraires aux statuts. Ses décisions doivent cependant être ratifiées par le patriarche de Constantinople. Cette assemblée se réunit deux fois l'an.

La plus haute charge civile est exercée par un gouverneur ayant le grade de monarque (qui correspond plus ou moins à celui de préfet). Le gouverneur est directement subordonné au ministère des Affaires étrangères. C'est pourquoi, sans doute, les étrangers doivent recourir à ce département, par l'intermédiaire de leur légation respective, pour obtenir l'autorisation spéciale absolument nécessaire, assez difficilement accordée, et toujours après d'assez longues démarches.

Le gouverneur est chargé de veiller au maintien du bon ordre et à la sécurité publique. Il commande, à cet effet, à la gendarmerie et à tous les employés de l'État. Il siège, quand on l'y invite, aux réunions de la Communauté, n'ayant droit alors qu'à un suffrage de conseil. Mais il assiste, comme représentant de la loi, à toutes les séances des assemblées extraordinaires qui se tiennent par ordre du patriarche et sont, par conséquent, le tribunal suprême de l'Athos.

La haute surveillance des vingt monastères et des

ermitages ou scètes est exercée par un corps, siégeant en permanence à Karyès, sous le nom de Sainte-Communauté du mont Athos. Elle se compose de vingt représentants, un pour chaque monastère, élus pour un an. La Sainte-Communauté s'occupe du maintien et de l'observance du règlement dans chaque monastère.

Auprès de la Sainte-Communauté se trouve un corps exécutif de quatre membres, la Sainte-Épistassie, qui dispose de la caisse commune et exerce la plus haute surveillance dans tous les domaines (affaires municipales, hygiène, agriculture, etc.).

La juridiction civile appartient aux tribunaux ordinaires et extraordinaires, composés de moines et d'exarques ou métropolitites relevant du patriarche de Constantinople.

Les simples délits sont jugés par l'Assemblée de chaque monastère, mais les crimes, examinés d'abord par les autorités judiciaires de l'Athos, ne peuvent être jugés en dernier ressort qu'à Salonique, ce qui leur assure la plus large publicité.

Tous les Haghiorites (habitants de l'Athos), quelle que soit leur nationalité d'origine (Serbes, Russes, Roumains, etc.), sont par le fait considérés comme sujets grecs.

Ces quelques détails étaient nécessaires. Oublions-les maintenant pour revenir aux impressions.

Comment apprécier avec justice une république si étrange et qui défie vraiment le sens humain? Quel est le niveau moral de la population laïque et surtout quelle intensité de vie religieuse trouverait-on, si l'on pouvait y pénétrer, dans les couvents et dans les scètes (ermitages), parmi les moines proprement dits?

Il y a au mont Athos, nous l'avons vu, une gendarmerie et des tribunaux. Ce n'est pas pour rien. Quel-

ques semaines après mon départ, on parlait déjà d'un assassinat récent pour vol.

Les journaux de Salonique, de langue française, rédigés par des israélites, ne manquent pas de mettre en relief les moindres défaillances. Si quelques moines, en rupture de monastère, circulent dans la ville, gare à eux ! Une surveillance attentive et friande de scandales les poursuit implacablement. Aussi, de multiples précautions sont prises pour remédier à ce mal. Chaque sortie de moine doit être communiquée par le gouverneur au ministère des Affaires étrangères, au Saint-Synode d'Athènes, enfin au métropolite du diocèse où veut se rendre le moine voyageur.

Dans l'opinion publique, la vie monastique n'est pas mieux comprise en Grèce qu'ailleurs. Ces milliers de moines qui vivent toute la journée sans rien faire ne sont-ils pas d'authentiques et fieffés fainéants ? Je n'aurai pas la prétention de donner une réponse autorisée complète et définitive, après une course de trois jours qui m'a permis seulement d'entrevoir pour quelques heures l'intérieur de trois monastères.

Je ne m'obstinerai pas non plus à nier tels ou tels désordres, qui sont le triste apanage de l'humanité. Mais il y a certainement autre chose. Eh bien ! plutôt que d'arrêter mes regards sur l'ordure du chemin ou de les plonger dans les cloaques, je préfère contempler la belle verdure des arbres et l'ascension des sommets qui se profilent dans l'azur. Ils sont aussi réels que le reste.

J'ai déjà rappelé le mot si juste : « L'Athos est une montagne qui prie. » Encore une fois, je n'ai vu et entendu prier que dans trois monastères. Mais il est certain que j'aurais été témoin des mêmes choses dans plus de vingt autres.

Deux heures et demie du matin. C'est le moment de

la nuit où les plus ardents jouisseurs de Salonique et du reste du monde ne songent pas encore à interrompre le cours de leurs débauches ou, tout au moins, de leurs vains plaisirs.

Sur tous les points de l'Athos retentit l'appel harmonieux des cloches qui se répondent, et puis éclate l'appel insistant et rude des simandres. Alors, ces moines fainéants s'arrachent à leur sommeil et, par tous les temps et toutes les températures (songez aux rigueurs de l'hiver), on les voit se glisser rapidement jusqu'à l'église, et là, pendant des heures, ils chanteront ou, du moins, ils entendront les saintes paroles de la liturgie qu'ils savent par cœur, ces paroles toutes remplies de la plus riche substance spirituelle.

Que les distractions, l'ennui peut-être, ou le dégoût viennent troubler chez la plupart la méditation et la prière, cela est bien possible. Mais n'y a-t-il pas quelques âmes privilégiées qui font chaque jour leur nourriture de cette manne du ciel? Laissons à Dieu le secret des âmes.

Quoi qu'il en soit, la louange se poursuit infatigablement. A d'autres heures du jour, elle se continuera, pour recommencer la nuit suivante, et ainsi de suite pendant tout le cours de l'année et la marche des siècles. Il faut plaindre ceux qui resteraient complètement insensibles à ce spectacle de beauté spirituelle.

De retour à Salonique, je trouvai chez nos confrères un Père bénédictin, dom Chrysostomus Baur, connu par un savant ouvrage sur saint Chrysostome. Il attendait avec impatience le succès de ses démarches pour son entrée au mont Athos; son plus vif désir était de photographier quelques manuscrits de saint Chrysostome à Vatopédi. Et il semblait ne rien voir au delà. Comme j'exprimais devant lui mes impressions toutes chaudes, que je permets à un chacun de regarder

comme trop optimistes, il ne put retenir une réflexion assez méprisante sur la paresse de ces moines.

« Êtes-vous bien sûr, mon Père, que la prière de ces moines n'est pas un travail aussi authentique et aussi méritoire que d'aller par le monde photographier des manuscrits, seraient-ils de saint Chrysostome? Mabillon, votre illustre ancêtre, n'aurait pas été de votre avis, lui dont la piété surpassait la prodigieuse érudition, ni, plus près de nous, le P. Placide de Meester, qui, dans un très intéressant volume, remontant à bientôt trente ans, sur le mont Athos, a si bien compris et loué la vie monastique, en vrai fils de saint Benoît. »

Que dire enfin de l'exclusion absolue des femmes dans toute l'étendue de la presqu'île? Cette exclusion a été maintenue sous tous les régimes. Quand le gouverneur était musulman, il pouvait avoir un harem, mais il le laissait à Salonique, à Cavalla ou ailleurs. Et si le gouverneur actuel et les gendarmes et les ouvriers qui aident aux travaux sont mariés, leurs femmes ne viennent pas avec eux.

On a fait courir le bruit que, ces derniers temps, une reine de beauté, Miss Diplarakou, avait tenté l'aventure sous un déguisement. C'est probablement un faux bruit. Et s'il était vrai, il ne ferait que confirmer la règle. N'en voit-on pas l'idée grandiose et sublime?

Il est raconté qu'un jour l'impératrice Pulchérie ou Placide (peu importe), entrée dans une église, s'apprêtait à franchir le *templeon* (sanctuaire) interdit aux femmes, quand une voix se fit entendre, venant de l'icone de la Vierge : « Que fais-tu là, femme? Ne connais-tu pas la défense? — Oui, mais je suis reine, répondit Pulchérie. — Tu es reine, c'est vrai, mais ici règne une autre reine. »

Il n'y a pas de place au mont Athos pour d'autres femmes que pour la femme bénie entre toutes. Elle règne partout. Son icône domine la porte de tous les monastères, éclairée par une veilleuse qui ne s'éteint pas. Et quiconque franchit le seuil s'empresse de faire le signe de la croix et d'adresser un salut à la Vierge.

Sur la porte d'un monastère dont j'ai oublié le nom, il y avait une icône précieuse à laquelle on tenait beaucoup. Un jour que l'on craignait une incursion de pirates, on la descendit pour la cacher à l'endroit le plus sûr, mais bientôt l'on entendit une voix : « Replacez-moi à mon poste, je ne suis pas ici pour être gardée, mais pour garder. »

Les traditions monastiques font du mont Athos l'héritage de la Vierge, à qui le Christ lui-même en aurait fait présent après sa résurrection. Et une gracieuse légende nous la représente abordant sur ces rivages en compagnie de saint Jean, portée par la tempête au cours d'un voyage en Chypre qu'elle aurait entrepris pendant son séjour à Éphèse pour rendre visite à son ami Lazare.

Quoi qu'il en soit, il m'était impossible de ne pas joindre dans mon esprit les deux montagnes, celle d'Éphèse et celle de l'Athos, car on peut bien appeler celle d'Éphèse la Sainte-Montagne, où la louange et la prière ne retentissent pas chaque nuit comme sur l'autre, mais qui demeure tout embaumée par le séjour et la mort de la Bienheureuse Vierge Marie, Reine d'Éphèse, Reine de l'Athos, Reine de la Terre et du Ciel.

Juillet 1933.

Joseph EUZET,

i. p. d. l. M.

ASIE

SYRIE

*Lettre de M. ALOUAN, prêtre de la Mission,
à M. CAZOT, Vicaire général.*

Tripoli, le 10 avril 1933.

MONSIEUR LE VICAIRE GÉNÉRAL,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Pendant que mon confrère missionnait à la montagne, je prêchais ici dans la plaine.

D'abord, c'est la retraite de la Confrérie de la Sainte-Agonie, dans la chapelle de nos Sœurs. Cette œuvre, établie en 1900, ne fonctionnait plus depuis plusieurs années. Je l'ai rétablie l'année dernière; grâce à Dieu, elle fonctionne très bien maintenant. La retraite a duré quatre jours pleins. Elle se clôtura le jour de la fête de l'Oraison de Notre-Seigneur au jardin des Oliviers. Les conférences furent très suivies.

Ce fut ensuite la retraite des Enfants de Marie de Zghorta, dans la chapelle de nos Sœurs. Les habitants de cette ville sont vraiment portés à la piété, surtout les femmes et les jeunes filles. Il fallait voir avec quel empressement on venait aux instructions! C'était touchant et consolant à la fois. Commencée le premier dimanche du Carême, cette retraite se termina le 9 mars.

Après Zghorta, il y eut la retraite des Enfants de Marie de Tripoli-ville, qui fut, cette année, plus

nombreuse que jamais. La chapelle des Sœurs était comble. Ce fut une grande manifestation de foi, de piété et de bonne volonté. Nous terminâmes ces exercices, le 17 mars, par la communion générale.

Mgr Abdallah Khouri, vicaire patriarcal maronite, étant revenu à la charge pour me prier de prêcher les stations de carême dans la cathédrale de Zghorta, j'ai dû accéder à son désir. Je montais les dimanches à Zghorta pour donner la conférence du soir et celle de lundi matin. Quelle foule ! On se serait cru dans l'église des Catacombes ! Monseigneur y assistait toujours. Il me disait : « Quand je vois ces chers fidèles à l'église, j'oublie tous mes ennuis. » Quelle joie et quelle consolation pour le prédicateur de voir ces foules si compactes, si ferventes et si attentives à la parole de Dieu ! Devant ce spectacle touchant, je ne pouvais retenir mes larmes. Ces gens de Zghorta ne sont pas comme les autres habitants de la montagne. De très grandes qualités les distinguent. Ils ont surtout une foi vive, dont ils sont fiers et qu'ils aiment à manifester sans aucun respect humain. On voit les hommes, non pas seulement du bas peuple, mais de la haute société, se prosterner jusqu'à terre à l'église, chanter avec entrain et se faire gloire de lire des prophéties. J'ai clôturé cette série de conférences par le sermon de la Passion. Alors, l'église, qui pourtant est assez grande, et la place ne suffisaient pas pour contenir les fidèles. Dans cette ville, on fait du Vendredi saint un jour de deuil général. Après la cérémonie qu'on appelle ici « les funérailles du Christ », les femmes parcourent les rues et visitent le cimetière en criant et en pleurant, comme si elles avaient perdu quelqu'un des leurs. On ne voit cette coutume qu'à Zghorta.

JOSEPH ALOUAN,

i. p. d. l. m.

Lettre de la sœur AGEORGES, Fille de la Charité,
à la TRÈS HONORÉE MÈRE.

Beyrouth, 24 juin 1933.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Dimanche dernier, avait lieu, à la Maison centrale, une cérémonie, unique peut-être en son genre, que notre respectable Sœur Visitatrice, bien sûr, laisserait tomber dans l'ombre et le silence, et qui, pourtant, ma Mère, ne manquera pas de vous intéresser.

Ce 18 juin, ma sœur Méglin recevait la croix de la Légion d'honneur de la main d'une de ses filles. La remise de cet insigne, avec le cérémonial usité, était, pour ma Sœur, une séance plutôt pénible, qu'elle esquiva de la façon la plus charmante, substituant au traditionnel parrain une marraine en cornette. Ainsi, ma sœur Rebondin, elle-même chevalier de la Légion d'honneur, recevait du gouvernement français l'autorisation de décorer sa Visitatrice. Cela se fit bonnement, à la Saint-Vincent, devant les sœurs de la Maison et les cinq sœurs servantes de Beyrouth. Ma sœur Rebondin y alla de son petit discours (il paraît que c'est obligatoire), bien senti, qui nous a toutes émues; elle épingla la croix; l'accolade suivit, cordiale et franche. Et ce fut tout... Les petites croix disparurent dans leurs écrins, d'où elles ne sortiront plus.

Quelques semaines auparavant, une cérémonie d'un autre genre réunissait les sœurs de la Province autour de notre respectable et si chère sœur Visitatrice, qui achevait sa vingt-cinquième année de Syrie. Nous n'avons pas voulu que cette date passât inaperçue: un quart de siècle d'inlassable dévouement méritait bien

un cri de reconnaissance. Il est allé tout droit vers le bon Dieu, d'abord, que nous avons loué d'avoir donné et conservé une telle Mère à la tête de la Province. A la grand'messe, célébrée par M. le Visiteur, assistaient, avec ma sœur Joliot, si longtemps assistante de ma sœur Visitatrice, toutes les sœurs servantes de Syrie et de Palestine, sauf ma sœur Récamier, qui ne put quitter notre chère sœur Demarchi en ses derniers jours, et ma sœur Gauthier, retenue à Damas par la maladie. Des enfants, venues en petite délégation de toutes les maisons de Beyrouth, remplissaient l'église de la Mission, trop petite en la circonstance; ô le fervent *Magnificat*! Il jaillit de toutes nos âmes à la fois.

Après la messe, sœurs et enfants se pressèrent dans la cour de la Maison centrale. Spectacle bien attendrissant et qui vous eût émue, ma Mère. Tous les cœurs battaient à l'unisson. C'était bien la famille, et quelle famille heureuse! Depuis les « grands » de la crèche, fiers de leurs deux ans, jusqu'aux orphelins, à la moustache bien dessinée, les orphelines et les certaines d'écolières, les pauvres au premier rang.

A l'instant même où nous souhaitions votre présence, ma Très Honorée Mère, votre affectueux télégramme apportait à ma sœur Visitatrice la plus douce consolation de cette belle journée; comme elle en fut touchée! Avec la grande simplicité que vous lui connaissez, ma sœur accepta nos témoignages de gratitude et reprit ensuite sa tâche de la même inaltérable énergie qui édifie tout le monde.

CHINE

UNE FUITE MOUVEMENTÉE

Yungfong, 31 mars-Changshu, 15 avril 1933.

Vers la fin de mars, l'armée rouge n'ayant pas réussi à prendre la ville de Loan, se porta vers Yungfong, ville défendue par une brigade de la 27^e et dont les nouvelles fortifications venaient d'être terminées.

La bataille commença dès le 31 mars au matin avec l'avant-garde des Rouges, qui força la garde civile à se replier vers la ville.

Ce vendredi-là, l'exercice du Chemin de la Croix fut avancé, ainsi que le dîner, par crainte des événements, car, la résidence se trouvant à plus de 200 mètres en dehors des fortifications, il fallait envisager l'évacuation. Vers onze heures, le danger devenant trop imminent, nos réfugiés et nos élèves sortirent chercher un abri ailleurs. Déjà, on avait porté en lieu sûr la majeure partie des ornements et de nos effets. Pendant que M. Tcheng Joseph veillait aux dernières dispositions, je me dirigeai vers un village à 7 lis de la ville. La route des autos était sillonnée de gens qui s'enfuyaient. Deux heures après, M. Tcheng vint me rejoindre ; mais, comme il lui est plus facile de se déguiser et de se cacher, il préféra aller de nouveau aux informations et voir ce qui se passait dans le quartier de la Mission.

En compagnie de quelques jeunes gens, je passai la nuit à 3 lis de là, chez des chrétiens. Dès le matin, on visita une pagode, toute proche, où de nombreux fugitifs avaient passé une nuit blanche. A peine

avions-nous atteint le sommet de cette colline qu'arriva un avion de bombardement. « Cachez-vous, dis-je aux gens réunis pour admirer les évolutions de cet oiseau, il va nous prendre pour des Rouges. » Tout le monde se cacha prestement, mais déjà l'avion tirait sur nous de sa mitrailleuse, faisait un tour et revenait : deux explosions formidables, à 50 mètres à peine de l'endroit où les arbres et un petit ravin nous cachaient ! Dieu merci, personne ne fut atteint, mais inutile d'insister sur l'émotion causée par ce bombardement inattendu !

Retour au village, où nous attendait la nouvelle peu réjouissante que d'autres Rouges, venant de l'ouest, menaçaient de nous couper toute retraite.

Partons vite ! Ce fut une course rapide, par des sentiers à peine frayés, vers des parages supposés plus tranquilles. Au tournant d'une colline, une femme nous arrive en courant : « Les Rouges sont là, à un lis de distance ! » Volte-face et fuite à travers les buissons et les broussailles ; notre guide, heureusement, connaît le chemin et nous conduit, au bout de deux heures de course, chez des connaissances, braves païens qui nous préparent un bon repas et veulent même nous loger pour cette nuit, mais on signale des éclaireurs rouges à peu de distance ; force nous est de nous confier au chef de ce village et de nous cacher dans une maison (*chan-p'ong*) située assez haut sur la montagne, loin des routes. Ils sont déjà nombreux, les fuyards de différents villages rendus au même endroit. On s'arrange pour passer tant bien que mal une nuit sur la paille. Demain, on verra.

2 avril. — Dimanche de la Passion. J'ai tout le temps de faire mes exercices de piété et de réciter mon bréviaire, en attendant notre tour de prendre un

peu de riz. Voilà des courriers de M. Tcheng, qui, ce matin même, a pu dire la messe à l'église et qui espère pouvoir me rencontrer demain. (Il dut se cacher dans notre clocher.) Ma réponse finie, d'autres courriers annoncent que le chemin du retour est bloqué. Sous peine de se faire cueillir ici, il faut partir de nouveau, sous la pluie. Un brave homme s'offre comme guide... et nous grimpons et glissons sur les pentes, à la recherche d'un gîte moins exposé.

Il est quatre heures quand, mouillés jusqu'aux os, nous atteignons un gros village, où une vingtaine de gardes civiques, qui ont leurs sentinelles dehors, nous donnent une impression de plus de sécurité, au moins pour cette nuit. Au près d'un bon feu, on sèche habits et hardes, et un repas nous remet un peu. Nous voilà déjà dans la sous-préfecture de Hsia-kiang.

Lundi, 3 avril. — Les nouvelles ne sont pas brillantes : le chemin vers Sinkan est dangereux, remonter vers Kishui ne l'est pas moins, car les troupes de cette ville viennent de descendre. Nos vingt gardes civiques comptent bien ne pas s'éterniser ici et il nous faut cependant prendre une détermination. En avant, et vivement, car de nombreux réfugiés nous ont rejoints et menacent de nous encombrer fameusement dans cette fuite où les petits groupes sont bien préférables.

Vers dix heures, près de la route de Patou à Sinkan, les gens nous parlent de razzias des Rouges, qui, la veille, ont visité le marché de Choeipien, à 30 lis de Sinkan, mais le quittèrent le soir même. En cours de route, les rares passants tantôt nous rassurent, tantôt expriment des doutes. Qui croire? On dirait que tous les environs sont infestés par des bandes sorties comme par enchantement de leurs repaires et sachant parfaitement que les troupes ne bougeront

pas ou se retireront. La suite de nos aventures prouva que nos appréhensions n'étaient que trop fondées.

A la gare de Choeipien, tranquillité; une auto abandonnée; la gare, visitée la veille par des énergumènes, présente un lamentable aspect avec ses meubles renversés, les tiroirs traînant de tous côtés et des ustensiles répandus partout. Le temps de croquer quelques gâteaux et de boire un peu d'eau, et en route pour Taïtcheou-kai, à 10 lis de ce lieu. Là, les gens viennent de rentrer de leur fuite de la veille et le chrétien qui nous prépare un repas nous parle d'une école, non loin de là, d'où, hier, les Rouges ont emmené plusieurs dizaines d'élèves avec leurs maîtres! Décidément, plus nous avançons, plus nous semblons nous engager sur territoire contrôlé par les bandes! « Et les troupes de Sinkan? — Oh! celles-là ont pris le large; en ville, ni soldats ni Rouges. » Essayons, il faut bien trouver un gîte pour la nuit! A mesure que l'on avance, on éprouve plus d'inquiétude, car les passants interrogés ne donnent que des réponses vagues. Une dizaine de voyageurs (commerçants) nous devancent. Tout à coup, un de mes jeunes gens, qui a pris les devants, s'en revient au galop! C'en est assez pour jeter la panique parmi les autres! Les deux porteurs jettent les bagages par terre et s'enfuient dans les collines, à droite de la route. On apprend que les voyageurs qui rebroussement chemin viennent d'être avertis qu'une colonne de Rouges est entrée à Sinkan (à 8 lis plus loin).

Je rappelle mes porteurs, qui consentent finalement à reprendre les charges, et leur dis que nous allons nous cacher provisoirement dans ces collines; après quoi, on avisera sur ce qu'il y aura à faire dans la grosse difficulté où nous nous trouvons, privés que nous sommes de guides, de connaissances et entourés de dangers.

On parvient, non sans peine, à gravir quelques hauteurs, afin de mettre de la distance entre nous et la grand'route, où, ce soir, les Rouges ne manqueront pas de placer des sentinelles, surtout près du pont que nous venons de traverser. Soufflons un instant et tâchons de calmer les nerfs excités par les émotions de la journée ! Défaisons les bagages. On abandonne tout dans un petit ravin, sous les herbes, et on ne garde que quelques paquets faciles à emporter, puis attendons l'obscurité pour gagner la haute montagne qui se profile à 10 ou 15 lis. Le bon Dieu, qui sait notre détresse, aura pitié de nous.

Vers sept heures, nous commençons une randonnée au clair de lune, mais la poésie en est tempérée par la menace qui pèse sur nous cinq ! On monte, on descend, on s'accroche aux buissons épineux, on s'éponge, on souffle cinq minutes, on prend un bain de pieds dans un torrent, près d'une route qui, pour l'ordinaire, doit être fréquentée. Rentrés sous bois, nous vérifions de nouveau la direction à prendre vers la montagne, et alors c'est en pataugeant à travers champs et fondrières que nous avançons péniblement, évitant avec soin les petites bourgades dont les chiens ne manqueraient pas de signaler cette bande de noctambules.

Je vous épargne la description de nos chutes, qui eussent fait rire en d'autres circonstances. Vers onze heures, on est de nouveau sous bois, mais on distingue quelques pauvres maisons à travers les broussailles. Si on allait voir et essayer d'apitoyer les gens sur notre sort ? Possible qu'on rencontre de braves paysans... et puis, on n'en peut plus ! Deux d'entre nous se risquent. Mon porteur, qui reste, ronfle déjà, pendant que j'attends, anxieux, le retour des émissaires. Une demi-heure après, les voilà qui ren-

trent à pas de loup : « C'est arrangé, Père, nous sommes tombés sur des paysans du Honan, ayant habité plus de dix ans dans le Yongfong ; c'est pourquoi, reconnaissant l'accent de là-bas, ils ont consenti à ouvrir la porte en pleine nuit. » Quand j'entre, l'eau pour le thé est déjà sur le feu ! *Deo gratias!* Le bon Dieu nous a fait trouver un gîte. On va nous préparer à souper ; il est minuit ! A voix basse, on raconte le voyage, on remercie l'hôte de sa charité et je lui fais accepter 2 dollars pour qu'il puisse nous assurer la nourriture pour demain.

Parlant des bagages abandonnés, on apprend qu'ils ne doivent pas être très loin ; la petite pagode vue en cours de route n'est qu'à cinq lis ; nous avons zigzagué d'importance ! Le brave homme veut bien aller chercher nos effets avec un des nôtres. Entre temps, les voisins, également du Honan, viennent me regarder et me disent que, provisoirement, il n'y a rien à craindre ici. Il en eût été autrement chez les *pen-ti*, gens du pays, vivant dans de grands villages tout autour, endroits qui seront sûrement visités par les Rouges. Pendant que ce monde se retire et que les autres s'assoupissent, j'attends les deux qui sont sortis : une heure, deux heures ; enfin, les voilà ; ils ont les mains déchirées par les ronces et les épines et du sang aux pieds.

Notre hôte nous fait monter au grenier et l'on s'étend sur la paille avec un grand sentiment de reconnaissance envers le Sacré-Cœur.

Mardi, 4 avril. — Il est six heures. Il faut nous lever et nous installer dans une vieille maison d'à côté servant d'étable et de débarras. C'est exactement ce qu'il nous faut à nous qui ne tenons pas à nous montrer, surtout quand on possède un nez européen.

Le neveu de notre hôte, ancien soldat sans famille, se met à notre disposition pour aller aux nouvelles et faire quelques achats. Il revient vers midi de Sinkan, disant que la ville est bondée de Rouges, parmi lesquels peu de soldats en armes. Pendant la journée, par la fenêtre de notre refuge, on voit les colonnes de *nong-min*, paysans rouges, et d'autres se diriger vers la ville. Un peu de repos, des prières, un peu de conversation font rapidement passer les heures, malgré notre inquiétude.

Mercredi, 5 avril. — Notre tranquillité relative est menacée ; le filet rouge nous enserme de plus en plus ; les villages sont visités à fond, le tour du nôtre pourrait venir. Sans doute, ces gens du Honan garderont le silence, mais les enfants qui nous ont vus ? On me loge dans un coin de la pièce, sur de la paille ; des fagots sont empilés adroitement pour cacher ma dangereuse personne, pendant que mes gens se débrouillent ; deux d'entre eux aident notre hôte à labourer ses champs, au nez et à la barbe des Rouges, qui passent et repassent, emportant le butin pris en ville : charges de munitions (oui !), bidons de pétrole, charges de sel, etc. Pour égayer le monde, cinq avions viennent ronronner au-dessus de notre tête et lancer des bombes ! Que les saints Anges nous couvrent de leurs ailes, car contre ce danger nous sommes impuissants !

Jeudi, 6 avril. Troisième journée de réclusion. — J'ai passé la nuit à batailler contre toute espèce de vermine. Le brave paysan qui nous héberge devient nerveux : des émissaires rouges ont confisqué les biens d'un riche, tout près de nous. De l'autre côté, à moins de 50 mètres, des soldats rouges se sont installés et nous les entendons claironner. Et s'ils s'avisaient de venir nous tenir compagnie ? Le neveu de notre

hôte s'offre à nous conduire ce soir dans la montagne, où il répond de notre sécurité ; il a, d'ailleurs, parlé déjà à ses amis qui, là-haut, ont des fours pour le charbon de bois. « Mais, comment traverser les lignes rouges ? Il y a plus de deux lis à faire en terrain découvert. — On pensera que nous sommes des Rouges, nous aussi, personne ne sait que vous êtes ici, et, avant qu'ils aient vent de la chose, nous serons déjà loin. Rester ici est trop dangereux. N'ayez pas peur, je réponds de vous. »

A la grâce de Dieu ! Vers six heures et demie du soir, nous sommes prêts, chacun son petit paquet sur le dos, comme les Rouges, et j'enfonce mon chapeau sur la tête, afin que la lune fasse l'ombre nécessaire pour cacher ma barbe, dont je me serais bien passé ces jours-ci.

In viam pacis. — Nous filons sans oser regarder, sentant comme braqués sur nous les regards qui peuvent être lancés des maisons situées à 30 mètres sur la gauche. Chaque pas est accompagné d'une invocation. Enfin, nous voilà au tournant de la route ; on s'enfonce dans un ravin boisé, sans, pour autant, ralentir notre course. Des camélias touffus cachent notre petite colonne, mais n'étouffent pas le peu de bruit que nous faisons ; une voix retentit : « Qui va là ? » Personne ne se met en peine pour renseigner l'inconnu et chacun se faufile le plus doucement possible ; c'est seulement au bout de dix minutes qu'on ose respirer un peu plus à l'aise et continuer la marche vers la crête, où le guide nous attend déjà. Il connaît son métier et n'avance qu'à coup sûr, tempérant l'ardeur de ceux qui veulent marcher vite. Pendant des heures, ce ne sont que montées et descentes à travers les broussailles ; quelques haltes seulement, pendant que

notre guide explore les environs à la croisée des chemins par où peuvent venir des Rouges et près des terrains découverts éclairés par la lune.

A la descente d'un col, il faut contourner un village au pied de la montagne; pas moyen de l'éviter. On a marché trop vite, le bruit a réveillé les chiens, qui aboyent furieusement; mais, ce qui est pire, c'est la clameur des gens. Sont-ce des lanciers rouges? Un poste d'éclaireurs surveillant la route? Tout de même, le bon Dieu, qui nous a tirés d'affaire jusqu'ici, ne va pas permettre que nous tombions entre les mains de ses ennemis. Blottis les uns contre les autres dans un chemin creux, nous attendons le retour du guide, qui s'est glissé sous l'ombre des arbres vers les habitations. Les cris s'éloignent, Dieu merci! Notre homme revient et nous appelle; quel soulagement! Il est accompagné d'un sien ami, charbonnier de la montagne, qui nous accompagnera, et nous raconte comment le village fut effrayé .. par nous!

Il est presque minuit quand nous débouchons, trempés de sueur, dans le vallon, où trois jeunes gens sont occupés à vider un four de charbon de bois. On respire! Encore un col à franchir et nous voilà devant une hutte en chaume qui va nous abriter pendant plusieurs jours. Quatre réfugiés s'y trouvent déjà, qui essayent de se reposer sur une couche primitive, nous laissant l'autre, mais la fatigue empêche tout sommeil et il faut sécher au feu nos habits mouillés.

Vendredi, 7. — Nos prédécesseurs partagent fraternellement avec nous leur riz, puis vont s'installer ailleurs, nous abandonnant tout l'édifice et son ameublement! Nous le trouvons trop frais et, sous la pluie qui tombe abondamment, on s'en va chercher des feuilles de bambous et des branches pour boucher les

trous. Heureusement que nous avons deux parapluies à notre disposition, car l'eau dégouline toujours. Mais notre guide arrive et dit qu'il vaut mieux, dès que la pluie aura cessé, nous enfoncer sous bois en attendant le repas du soir. Et nous voilà, vers dix heures, installés sur les pentes de notre vallée. J'arrive à dire mon office — Notre-Dame des Sept-Douleurs — et trouve que la situation favorise la dévotion ; mes gens disent leur chapelet.

Notre homme se montre vraiment dévoué ; étant allé aux nouvelles, il nous apprend, le soir, que la situation empire ; nombre de personnes sont emmenées, les provisions de riz partagées. Les Rouges offrirent aux pauvres une grosse quantité d'habits pris chez des boutiquiers des marchés voisins ; mais, comme personne n'osait s'en rendre acquéreur, le tout fut brûlé.

Pour la nuit, nous ne disposons que d'un petit matelas et de deux minces couvertures ; force nous est d'entretenir un bon feu, car il fait froid et très humide. On sommeille un peu jusqu'à ce que la basse température nous réveille. Si cela dure longtemps, nous risquons de tomber malades ; aussi, je fais prendre à tous de la quinine que j'ai dans ma sacoche.

Samedi, 8. — Tonnerre, averses, pas moyen de réciter l'office. Après le déjeuner primitif, notre guide part. A son retour, il dit qu'il n'osa pas se rendre dans le village en bas ; les Rouges étaient là. On se passe donc de souper ; espérons qu'on pourra se ravitailler demain.

Dimanche des Rameaux. — Le guide nous revient avec quelques provisions. Les Rouges ont dit la veille : « Nous savons que des réactionnaires se cachent dans la montagne ; ces jours-ci nous irons les dénicher. » Heureusement que les pluies continuelles enlèveront

aux moscovites l'envie de venir nous déranger aujourd'hui, mais demain il faudra aviser. Patientons ! Nous sommes dans la Semaine sainte, un peu de pénitence est bien de mise ; espérons que le Sacré-Cœur nous fera célébrer la Résurrection à Chang-shu. Nous promettons des messes et une neuvaine d'action de grâces.

Lundi, 10. — Un beau soleil favorise notre travail ; il s'agit de construire une nouvelle hutte sous bois. Les gros couperets de nos charbonniers rendent de bons services et, au bout de trois heures, voilà les matériaux à pied d'œuvre ; la carcasse est solidement fixée, les traverses aussi, les longues herbes appliquées en couche épaisse ; les fougères séchées au soleil serviront de matelas ; une rigole détournera les eaux de pluie. En voilà assez pour aujourd'hui ; demain, on mettra la dernière main à notre tente improvisée, que nous envieraient les boys-scouts des deux mondes, sans compter que notre refuge est entouré d'une zone sauvage où les Rouges chercheront longtemps, si tant est qu'ils viennent se promener par ici.

Mardi, 11. — L'espoir de passer demain une meilleure nuit nous console du froid de la dernière. Toujours pas de changement dans la situation. On s'est rendu près du col, d'où le regard distingue la plaine de Sinkan. Les Rouges y claironnent à leur aise. Pour sûr, les Blancs sont encore loin ! Notre case est achevée : quatre pieds de haut, sept de long et six de large. Avis aux amateurs ! On s'y repose et je puis dire commodément mon bréviaire. Le soir, notre guide dévoué revient de sa course journalière avec de l'extra : des gâteaux et des cigarettes ! On fête l'inauguration de notre nouvel immeuble. Si le riz nous arrive

régulièrement, nous pourrions tenir un mois ou deux, si c'est nécessaire.

Mercredi, 12. — Première bonne nuit, bien que n'ayant pas de feu à notre disposition. Décidément, on s'entend à la construction !

Vers midi, voilà le guide qui nous crie : « Les Rouges ont quitté tous les environs, partons ! » Joie générale. En un clin d'œil, nous sommes prêts et filons rapidement malgré la pluie. A une heure, on est dans la plaine, où les gens nous dévisagent sans mot dire. On interroge un paysan. Il nous répond : « En ville, c'est encore plein de Rouges. » Ça calme l'enthousiasme, mais le guide, trop content de lui-même, ne croit pas à ces paroles et on continue. On croise trois passants : « Où allez-vous ? — En ville. — Gardez-vous-en, ces deux hommes, que vous voyez à quelque distance, ce sont des éclaireurs. » Il n'en fallut pas davantage pour nous faire vivement rebrousser chemin vers notre bonne montagne, où nous arrivons à trois heures, pendant que le guide va à Sinkan aux informations. Malgré tout, on est plus contents, car il doit y avoir du nouveau ; les cœurs sont à l'espoir et on se dit qu'un peu de patience n'est pas superflue.

Il fait déjà nuit quand le guide rentre, trempé et chargé des provisions que nous avons déposées dans le village voisin. Pendant qu'on fait cuire le riz (il est huit heures), notre homme raconte que les deux éclaireurs rouges qui m'ont entrevu se disaient : « Voilà une espèce de bourgeois, cette barbe-là, si nous pouvions attraper celui-là, on en tirera une fameuse somme ! » Nous nous félicitons de l'avoir échappé belle et on se promet d'être plus prudents.

Jeudi saint, 13 avril. — Dernière nouvelle : la ville de Sinkan est abandonnée par les communistes. La

famille du village qui veilla à notre approvisionnement nous invite à passer la journée chez elle et à nous y reposer une nuit. Ainsi fut fait, et nous fûmes heureux de remercier ces braves gens, païens, qui montrèrent tant d'intérêt pour des étrangers, et cela non sans danger pour eux-mêmes. C'est la première fois, depuis dix jours, que nous pouvons nous déshabiller. Je participe en esprit aux cérémonies du monde entier et à l'adoration nocturne, dont je suis privé. Nous souhaitons que nos hôtes païens puissent un jour connaître aussi les mystères commémorés par l'Église et qui font notre consolation.

Vendredi saint, 14. — Départ vers le village qui nous abrita du 4 au 7. On y prend un petit déjeuner, malgré le grand jeûne, car on a encore une longue route à fournir. On retrouve tous les effets cachés et nous apprenons avec plaisir que ce hameau ne souffrit en rien de la part des énergumènes. En route ! Le soleil chasse le brouillard et tout le monde est à la joie. Des gens revenant de la ville nous annoncent l'arrivée des troupes du gouvernement. Partout, les murs portent des inscriptions subversives. Les propagandistes du Kouomingtang auront de quoi occuper leurs loisirs à les effacer et à les remplacer. Des mitrailleuses crépitent à l'est dans les montagnes, mais c'est pour faire filer les oiseaux. Les Rouges, eux, sont déjà loin ! A l'entrée de la ville il suffit de ma carte pour que les colonnes d'attaque nous laissent passer au milieu des briques et des pierres, car les Rouges n'ont pas négligé de démanteler la ville. Pourquoi la garnison, forte de plusieurs milliers d'hommes, a-t-elle abandonné la place sans combattre, livré aux énergumènes des quantités de provisions ? Le régime de terreur, qui dura dix jours, fut une

vraie calamité pour toute la région. On estime à plusieurs centaines de mille dollars les exactions commises, soit en ville, soit à la campagne à plus de 30 lis à la ronde. Des centaines de captifs ont dû suivre les communistes, en attendant qu'une rançon soit payée. On nous parle aussi de plusieurs centaines de nouvelles recrues venues augmenter l'armée rouge!

A la résidence, nous rencontrons les enfants de l'ouvroir qui ne furent pas molestés, mais la directrice de l'école des femmes, réfugiée dans une famille du marché, fut reconnue et emmenée dans les montagnes du Yongfong. On exige 1000 dollars pour sa rançon!

Entre temps, la ville se remplit de soldats. La résidence est envahie par ces défenseurs et, comme je ne puis rester ici, il n'y a qu'à les laisser faire. Après dîner et après avoir donné une bonne récompense aux gens du Honan qui se dévouèrent pour nous pendant ces jours de grave danger, nous continuons notre route vers Changshu, où les confrères doivent être dans l'inquiétude. Les beaux ponts de la route pour autos ont été détruits par les Rouges, dont l'avant-garde a pu se rendre sans encombre jusqu'à Yungtai, à 30 lis de Changshu. Vers six heures du soir, nous atteignons ce marché et nous recevons une bonne hospitalité chez le catéchiste de l'endroit. On peut y faire un brin de toilette après plus de dix jours de vie à la Robinson.

Samedi saint, 15 avril. — Alleluia! Dans quelques heures, une barque nous déposera à Changshu, où nous allons surprendre les confrères et passer avec eux une heureuse fête de Pâques et remercier avec eux le Sacré-Cœur, la sainte Vierge et sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus qui a protégé son missionnaire...

Corneille BREUKER,
i. p. d. I. M.

Lettre de M. MEIJER, prêtre de la Mission,
à M. BRIANT.

Likiatu ki, 20 mars 1933.

MONSIEUR ET BIEN. CHER CONFRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

1° Mgr Dumond aura cinquante années de vocation le 23 avril 1933.

2° Mgr Mignani, qui a séjourné longtemps à Changshu, a pu rentrer à Kian, où tous les édifices de la Mission ont été évacués par les soldats.

M. Breuker, qui, lui aussi, était *nan-min* à Changshu, est allé rejoindre sa Mission de Youngfeng.

3° Mgr Sheehan a nommé M. Misner vicaire délégué, avec plein pouvoir, dans le district de Fuchow.

4° Kienchangfu a été érigé en préfecture apostolique et confié aux Colombiens irlandais. Mais, jusqu'ici, on ne sait pas qui sera le premier préfet.

5° M. Meyrat a quitté, le 17 février, Kanchow pour aller, via Hongkong, à Shanghai; de là il partira, via l'Amérique, en Suisse. En voilà un qui a bien mérité un peu de vacances... Il pense être de retour à Kanchow au mois de décembre 1933.

6° Vous savez que le P. Esteban, S. J., espagnol, curé de Wuyuen, Anhwei (près de Kingtehcheng), a été pris par les bandits de Kweiki-Iyang au mois de décembre 1931... et que notre confrère M. Von Arx est en captivité chez les mêmes bandits depuis octobre 1930.

Il y a environ deux mois, Lao-Mei, le boy du P. Esteban, est allé au camp des Rouges pour parlementer au sujet du rachat du P. Esteban. Il y a vu le P. Esteban. Ils ont convenu alors que la Mission payerait 2 000

dollars. La date et le lieu où l'argent serait livré et le P. Esteban mis en liberté furent déterminés.

A la date indiquée, Lao-Mei était à l'endroit voulu avec les 2 000 dollars et les bandits y étaient aussi, mais pas le P. Esteban. Alors, les Rouges réclamèrent 20 000 dollars en plus.

Lorsque Lao-Mei était au camp des bandits, il a pris aussi des informations au sujet de M. Von Arx. Ils disaient qu'il était toujours en vie. Quand Lao-Mei demanda la permission de le voir, avant de commencer à *chang-leang* son prix de rachat, on disait qu'il était dans un camp situé à 300 lis plus loin.

D'autre part, un homme sorti du camp communiste a rapporté que, dernièrement, les Rouges devaient changer de camp. Il y avait un étranger parmi eux ; celui-ci était trop faible pour pouvoir marcher ; on l'aurait alors fusillé.

7° Nous avons une année malheureuse quant aux grands séminaristes : trois sont déjà partis de Likiatu depuis le début de l'année scolaire et trois autres de Kiukiang. De plus, le séminariste que nous avons au collège de la Propagande, à Rome, s'est fait mettre à la porte.

Le petit séminaire de Tsitou a dû fuir, au mois de novembre, vers Fuchow et Likiatu. Vers Noël, on se disposait à rentrer, quand Tchu-té a fait une nouvelle invasion. Au mois de janvier, on les a tous renvoyés chez eux. Actuellement, un groupe étudie dans l'école de M. Theunissen à Fuchow, où M. Ou Paul leur fait des classes de latin, et un autre groupe est à Poyang, avec M. Kwei, dans la résidence de M. Verdini.

8° Le gros des armées communistes semble être actuellement au sud de I-hwang, où, au début de mars, deux divisions entières du gouvernement ont été dé-

sarmées : la 52^e a été complètement perdue ; de la 59^e, un certain nombre ont pu fuir avec leur fusil. Toutes les munitions de ces deux divisions sont tombées entre les mains des communistes de Tchu-té, qui est, de cette façon, richement pourvu de fusils et de balles. Les soldats du gouvernement ont été renvoyés avec 3 dollars chacun de *pan-fei*. Le général de la 52^e s'est tiré une balle dans la tête ; on ne sait pas où est passé celui de la 59^e. Tous les grands officiers ont été retenus captifs.

9^e Les communistes occupent aussi tout le district de Kienchangfu, excepté les deux villes de Nanfeng et Nancheng (Kienchang).

A Kienchangfu, la Mission nourrit 80 réfugiés dans la résidence, et environ 2000 dans la ville. Ce sont, pour la plupart, des gens de Sincheng et de Luki. Il s'ensuit de grosses dépenses, mais on espère qu'il y aura ensuite un mouvement de conversion parmi eux, comme on a eu, l'an passé, dans le vicariat de Kan-chow.

De même, M. Theunissen nourrit 200 réfugiés de Kinki et 70 de Luki, dans l'ancien noviciat des Joséphines, à Fuchow. En plus, M. Theunissen a environ 300 garçons et filles dans ses écoles.

10^e Dans les sous-préfectures de Kweiki, I-yang, Hing-an, Shangyao, la partie au nord de la rivière Sin-kiang est occupée par les bandits de Fangtz-e-min. Quelques centaines d'entre eux ont, au début de mars, fait une excursion vers Kinki et Shuwan. Les soldats de Fuchow ont attendu qu'ils aient suffisamment pillé Shuwan avant d'aller dans cet endroit. Kinki semble être encore en leur pouvoir. On est inquiet sur M. Kiang Aloysius, qui était à Tong-lou, 25 lis de Kinki, 15 lis de Shuwan environ, le 1^{er} mars, quand les *toufei* ont occupé Kinki, et il y était encore le 4, quand ils

ont occupé Shuwan. Depuis ce temps, il n'a plus donné de ses nouvelles, et des rumeurs courent qu'il a été pris par les bandits.

Bien à vous *in Christo*.

MEIJER.

N. B. — Selon l'*Annuaire des Missions catholiques de Chine*, de Zikiawei, il y a en Chine :

2 562 742 catholiques baptisés; 1 catholique pour 191 habitants.

3 789 prêtres.

1 563 prêtres indigènes.

4 870 religieuses, dont 3 254 indigènes.

863 grands séminaristes.

3 139 petits séminaristes.

L'accroissement de l'année 1931-1932 a été de 29 901 baptisés.

AFRIQUE

CONGO BELGE

RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ RELIGIEUSE DE LA MISSION DES LAZARISTES EN 1931-1932

La Mission des Lazaristes de Bikoro, si durement éprouvée, en 1930, par la perte, au lac Tumba, d'un de ses ouvriers, l'a été encore plus profondément cette année. Le vide laissé par le regretté M. Stas était à peine comblé que Dieu rappelait à Lui M. Léon Sieben, nommé, depuis un an, Supérieur ecclésiastique de la Mission. Si dure qu'ait été l'épreuve, les missionnaires ne se sont point découragés; ils se sont souvenus que les croix sont une marque de prédilection divine pour les œuvres, aussi bien que pour les personnes, et ils gardent l'espoir que ceux qui s'en sont allés veilleront sur la Mission pour laquelle ils ont donné leur vie et lui obtiendront les vocations dont elle a tant besoin.

L'exercice 1931-1932 a donné, malgré les difficultés que nous traversons, de beaux résultats. La Mission se développe graduellement : 406 baptêmes ont été conférés, sans compter les 125 administrés *in articulo mortis*; et les catéchumènes qui se pressent dans chacun de ses postes permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

Lokoléla

L'effort s'est surtout porté, cette année, vers Loko-

Iéla, que le Supérieur ecclésiastique avait choisi comme résidence provisoire. Tout était encore à créer dans ce poste. Un déboisement sommaire avait été fait et quelques constructions, des plus primitives, se dressaient, seules, sur le terrain nouvellement concédé à la mission quand M. Sieben vint s'y installer avec son confrère, au début de novembre 1931. En moins d'un an, le plateau sur lequel est située la mission s'est transformé en un superbe jardin; une belle maison d'habitation, une école et une vaste église ont été édifiées, sans compter le catéchuménat, les maisons des travailleurs et la ferme. L'ensemble, bien que construit en matériaux indigènes, offre le plus bel aspect.

La Mission, située à une demi-heure du poste de l'État, récemment transformé en territoire, se trouve au centre d'une région forestière exploitée par différentes sociétés. Elle est appelée à jouer un rôle important, si, comme il faut l'espérer, la reprise des affaires permet aux Sociétés d'employer les effectifs de travailleurs qu'elles avaient antérieurement. Mieux situé que Bikoro et Irebu au point de vue des communications, Lukulélé ou Lokoléla, comme on dit depuis peu, n'est pourtant pas l'idéal pour un centre de Mission, et nous avons hâte de trouver un poste plus central encore et où le contact avec l'indigène sera plus libre et plus facile qu'à Lokoléla. L'hinterland, en effet, n'est guère peuplé et le gros des indigènes sur lesquels nous exerçons notre apostolat, se composant de travailleurs des compagnies, ne peut passer effectivement son temps de probation au catéchuménat de la Mission. C'est dans les camps des sociétés qu'il faut les aller chercher et c'est là aussi qu'il faut organiser les catéchismes, les dimanches et fêtes étant les seuls jours où ils puissent venir à nous. Ils viennent,

d'ailleurs, volontiers, et c'est un beau spectacle de les voir, si nombreux et venus de si loin, assister à la messe, qui se dit pour eux à huit heures. La Providence a bien aidé les missionnaires, car, cette année, une route, dont on parlait depuis longtemps, mais dont personne, à part nous, ne semblait vouloir, a été faite, mettant en communication le poste d'État, les sociétés et la Mission. Jusqu'à ce jour, le missionnaire était réduit à emprunter la voie, souvent difficile et même dangereuse, du fleuve.

L'école a été organisée dès le commencement. Ce n'est qu'un début, mais il promet. Près de 40 enfants suivent assez régulièrement les classes, dont la première est faite par un moniteur sorti de notre école de Bikoro. Les missionnaires de Lokoléla préparent les voies pour l'avenir, car, en plus de la région des M'pama et de Lokoléla, ils exercent leur activité jusqu'au Kassai. Plusieurs tournées ont été faites. Elles eussent été plus nombreuses sans le malheur qui nous a frappés.

Irebu

Irebu a été plus vivant que jamais, à cause du grand nombre de recrues qui ont passé par le Centre militaire d'instruction. La durée du stage de ces recrues ayant été prolongée, l'emprise sur elles a été plus forte et beaucoup ont donné de véritables consolations au missionnaire chargé de ce poste. Grâce à la bienveillance des autorités militaires, tous les enfants du camp, garçons et filles, suivent les classes avec une régularité que l'on a peine à obtenir dans les autres postes. L'attrait de l'instruction n'est pas toujours suffisant, chez les primitifs encore moins que chez les autres, pour obtenir une constante régularité, et une certaine contrainte serait à souhaiter pour assurer la

fréquentation scolaire. C'est grâce à cette bienveillance que l'on a pu, malgré l'absence de sœurs, établir à Irebu une école de filles. Des résultats fort appréciables ont été obtenus de ces enfants, qui, sans cela, continueraient à croupir dans leur oisiveté tout le long du jour, pour le plus grand dommage de leur moralité.

La résidence est actuellement achevée dans son ensemble. Elle fait honneur aussi bien à ceux qui l'ont conçue qu'à ceux qui l'ont réalisée. C'est, de loin, ce qu'il y a de mieux à Irebu. Une maison d'habitation confortable était à souhaiter dans ce poste, où le climat est particulièrement dur; elle l'était aussi pour le prestige de la religion auprès du soldat noir, qui vit, lui-même, dans d'élégantes petites habitations. L'église, future école, entièrement rebâtie, a été fort bien aménagée: l'école est restaurée et un bel atelier de menuiserie permet aux enfants qui ont des dispositions de se former au travail du bois. Irebu est, de toute notre mission, le seul poste qui puisse, présentement, donner un rendement matériel: le travail par le groupement du camp, l'exploitation du bois, la pêche, l'élevage, les cultures donne quelques ressources qui permettent d'alléger les frais et de continuer l'œuvre si bien commencée.

Comme je l'ai dit, les classes fonctionnent avec la plus grande régularité. Petit à petit, les enfants viennent plus nombreux de l'intérieur. Il en viendra certainement un plus grand nombre encore le jour où Irebu, ayant un missionnaire de plus, pourra s'occuper de la région des Balwalis. Les Luzankanies montrent un peu plus de bonne volonté, mais c'est une race qui se meurt: à peine voit-on quelques enfants dans les villages et c'est pour cela que nous avons songé à étendre jusqu'aux Balwalis la région confiée au poste

d'Irebu. Les protestants ont essayé d'installer un catéchiste : ils en ont été pour leurs frais.

Bikoro

Bikoro a également une vie intense, cette année. Le poste est de plus en plus déserté par l'État et par les sociétés, qui, les unes après les autres, ferment leurs factoreries : il est tombé de chef-lieu de territoire au rang de simple poste détaché ; mais, grâce à l'afflux des enfants venus pour suivre les classes, grâce aux catéchumènes, la Mission demeure vivante. Enfants des classes et catéchumènes atteignent presque le chiffre de 300 et le nombre des baptisés s'est élevé, pour le seul poste de Bikoro, à 223, bien que le baptême, d'après les décisions prises l'année dernière, n'ait été conféré solennellement que deux fois au lieu de trois. Cette affluence tient à la meilleure organisation des classes, qui attache les élèves, heureux des progrès qu'ils font. Elle tient aussi à la reprise des tournées de mission, que la venue d'un nouvel ouvrier a permis de faire plus régulièrement. Nul doute que, ces tournées se multipliant, nous n'ayons, l'an prochain, des recrues en plus grand nombre encore. Nous essayons d'établir des rudiments d'écoles rurales. C'est le système employé, avec un certain succès, par les protestants dans la région. Fasse le Ciel que nous puissions les multiplier ! C'est dans ce but que nous nous proposons d'envoyer, à la rentrée prochaine, à Bamania, un certain nombre d'élèves qui ont terminé leurs classes à Bikoro et à Irebu.

Chez les Sœurs, l'hôpital fonctionne depuis mars et jamais il n'a manqué de malades. C'est un bien pour la région ; c'en est un aussi pour nos enfants qui, sans cela, risqueraient, quand ils sont malades, d'être tentés

de rentrer au *m'boka* ou d'aller se faire soigner à la Mission protestante de N'tondo. Le dispensaire a été, lui aussi, fort bien fréquenté : près de 26 000 soins y ont été donnés. Les œuvres sanitaires vont probablement prendre un nouvel essor. Un village de lépreux va être installé près de Bikoro. Le gouvernement nous a demandé si nous étions disposés à nous en occuper. La réponse a, naturellement, été affirmative. Ce sera un nouveau moyen de faire du bien à nos populations ; un moyen aussi, nous l'espérons, d'amener plus d'âmes à Dieu. Les classes, chez les sœurs, sont également bien suivies et les enfants font de sérieux progrès. L'ouvroir donne de bons résultats ; en plus des simples travaux de couture, quelques enfants, parmi les plus habiles, ont été initiées au travail du *raphia*, une des rares industries possibles dans le pays ; il en est qui se montrent déjà extraordinairement habiles. Une buanderie, relativement moderne, leur donnera, peut-être, un peu plus le sens de l'hygiène et de la propreté. Le catéchuménat des filles est achevé ; il peut contenir 200 catéchumènes. Nous attaquons celui des garçons.

Nous avons dû, malheureusement, faire passer la construction de notre ferme avant celle du catéchuménat pour des raisons d'hygiène et pour nous procurer quelques ressources. Par ce temps de crise mondiale, il importe de demander le moins possible à la charité. Concurrément à toutes ces constructions, nous avons, dans chacun de nos postes, poursuivi méthodiquement la mise en valeur de nos concessions de terrain. De nombreuses voies ont été percées ; les parcelles se débarrassent peu à peu de leurs somptueuses, mais inutiles végétations, remplacées par des palmiers, des caféiers, des bananiers, des arbres fruitiers de toutes sortes. Le jardin d'école de Bikoro

devient un parc en miniature, où se rassemblent tout ce que nous pouvons trouver d'essences utiles. Il reste malheureusement beaucoup à faire, mais le moment serait mal choisi pour entreprendre des travaux nécessitant de fortes dépenses. Avec nos équipes de travailleurs, réduites au minimum, mais renforcées par nos catéchumènes adultes, nous maintenons ce qui est acquis et nous essayons de préparer l'avenir. La frappe des briques continue, et, lorsque les disponibilités le permettent, une nouvelle bâtisse sort de terre. Elles seront bien peu luxueuses, nos bâtisses, mais nos enfants s'y trouveront mieux et pourront y vivre plus hygiéniquement que dans les constructions provisoires dont nous avons dû nous contenter dans les débuts. Ce ne sont là, sans doute, que des progrès matériels, mais ils aident aux autres, car le nègre, quoi qu'on en dise, aime aussi être convenablement logé. Les Sœurs ont vu le nombre de leurs catéchumènes augmenter considérablement depuis que nous leur avons bâti une habitation plus confortable.

Nous avons tenu, malgré la dureté des temps, à soigner d'une manière particulière le Calvaire par lequel on accède à la Mission : il est devenu un véritable monument. C'est qu'il est, avec l'église et le petit cimetière où reposent ceux qui ont donné leur vie pour cette Mission, le lieu où nous constatons, aux jours de fêtes comme aux grands jours de deuil, le chemin parcouru depuis six ans. Oui, dans ces jours-là, nous sentons que du travail, du bon travail, a été fait. Dieu a visiblement béni les efforts de tous ceux qui se sont dévoués ici. Sans doute, nos chrétiens de l'Équateur sont loin d'être parfaits, mais ils ont une foi profonde et une véritable reconnaissance pour ceux qui la leur ont donnée, leur *tata na batisimo*. Les funérailles du regretté M. Sieben, comme

celles de M. Stas, nous l'ont fait toucher du doigt : elles ont été, à Irebu, à Bikoro, à Lokoléla, un véritable deuil, sans doute, mais aussi un véritable triomphe. Détail qui a bien son importance pour qui connaît le noir : plus de trois cents messes ont été données par les indigènes de nos trois postes pour le Supérieur ecclésiastique de la Mission. J'ajouterai que, le jour de la fête des Missions, dans la seule église de Bikoro, la quête a produit 514 francs, somme énorme, si l'on considère les conditions dans lesquelles l'indigène se trouve aujourd'hui.

Ce bien, c'est Dieu qui l'a fait, car nous ne sommes que ses instruments et lui seul donne la vie aux semences de foi que le missionnaire jette en terre. Grâces donc lui soient rendues. Mais grâces soient rendues également aux âmes généreuses qui nous permettent d'être ces instruments de salut. Elles méritent d'autant plus notre reconnaissance qu'avant de songer aux misères lointaines, elles doivent venir en aide à celles qui sont proches. Cette reconnaissance, nous l'inculquerons à nos noirs, dont elles sont bien un peu les *tatas ou mama na batisimo*; et la prière de ces « enfants », nous en avons l'assurance, fera descendre sur elles et sur tout ce qui leur est cher les bénédictions du Ciel.

Bikoro, le 3 décembre 1932, en la fête de saint François Xavier.

Félix DEKEMPENEER,

i. p. d. l. M.

Tableau des fruits spirituels de la Mission des Lazaristes
(juillet 1931-1932)

La population totale est à peu près de 710000, sur lesquels nous comptons 4 618 chrétiens.

Nombre de chrétientés avec ou sans chapelle.	126
Postes avec résidence de missionnaires.	3
Nombre de catéchistes	71
Églises ou chapelles	80
Cimetières	8
Chrétientés visitées.	145
Villages païens	50
Baptêmes d'enfants en danger de mort . . .	40
— — hors danger de mort . . .	96
Baptêmes d'adultes en danger de mort. . .	85
— — hors danger de mort . . .	333
Confessions.	9 065
Confirmations.	312
Communions.	22 947
Extrêmes-Onctions	28
Mariages.	52
Personnes assistées.	61
Défunts: 1 ^o Adultes.	111
— 2 ^o Enfants.	38
Nombre de chrétiens	4 618
Catéchumènes se préparant à recevoir bientôt le baptême	963
Catéchumènes au village	5 659
Écoles régulières	5
— rurales.	8
Enfants suivant les écoles régulières	454
Ateliers de charpenterie (école)	2
Prêtres, 8; Frères, 2; Aide laïc, 1; Sœurs . .	6
Dispensaires: Malades, 7 159; Soins donnés, 25 516; Piqûres, 976; Visites aux malades, 1 160; Malades visités.	235
Hôpital (ouvert depuis mars seulement):	
Malades.	60
Ouvroir interne et externe (enfants).	1
Goutte de lait (enfants).	47

MONSEIGNEUR CROUZET (*Suite*)

FORMATION : ANTOURA — DAMAS (1868-1888)

En franchissant la porte de la Maison-Mère, nos deux séminaristes, Reboul et Crouzet, qui venaient de traverser pour la première fois la Seine au trot paisible d'un fiacre, posèrent un regard admiratif sur la cour d'entrée et la belle ordonnance de cet ancien hôtel de Lorges; mais ils furent plus émus encore par l'empressement cordial que les frères portiers leur témoignèrent. L'un de ces frères si accueillants était le frère Génin, dont le renom de charité avait dépassé déjà les frontières de France.

M. Chinchon, le directeur du séminaire interne, était alors dans la plénitude de sa maîtrise. Sa discrétion, sa perspicacité, ses exemples de vertu disciplinée subjuguèrent cette jeunesse sans cesse renouvelée qui lui arrivait tous les ans de toutes les provinces.

Ne distribuant qu'à bon escient l'éloge et le blâme, — ces deux assaisonnements de l'éducation, — il n'intervenait dans la réprimande qu'à l'heure attendue par lui.

Il savait que, pour rester pure et fraîche comme l'eau vive dont le jaillissement est contenu par les rochers, l'humeur des jeunes doit être parfois bruyante. Il avait expérimenté que l'enthousiasme de la jeunesse peut naître d'un caprice ou d'un emballement aussi subit qu'irraisonné. Aussi, laissait-il passer le coup de vent qui décoiffe et fait courir après le chapeau, pour donner des avis sur la gravité ecclésiastique.

Dans tout établissement d'enseignement religieux, l'année scolaire s'ouvre par une retraite de quelques

jours destinée à calmer l'agitation du cœur et à fixer l'attention de l'esprit en ramenant l'âme vers le Précepteur unique, Jésus-Christ. A plus forte raison, l'élu du Seigneur doit-il se mettre à son école et implorer la clarté de son Esprit.

Jacques Crouzet inaugura donc sa nouvelle vie par la retraite et suivit les exercices de la communauté en oraison durant huit jours.

Le 12 octobre 1868, acceptant les disciplines de saint Vincent de Paul, il fut admis au séminaire interne ou noviciat de la Congrégation de la Mission.

Il garda au séminaire et aux études son tempérament actif, mais soumis. Ses amis de Montpellier l'auraient reconnu dans son application à l'étude, dans son entrain au jeu de ballon, dans sa joyeuse obéissance. Mais, en l'observant, ils auraient remarqué que ses relations avec ses frères séminaristes où étudiants dépassaient la cordialité et atteignaient l'attachement jusqu'au dévouement. Ses anciens condisciples de Saint-Lazare, tel ce simple et savant M. Pouget, tel ce bon M. Gonachon, si enjoué, dont tout le Lyonnais estimait la constante affabilité, et qui viennent de s'éteindre quelques mois après Mgr Crouzet, avaient gardé le souvenir de son activité entraînant et de son humeur communicative de joie.

Ses malices, au temps des vacances, excitaient et répandaient chez tous ce sentiment de bien-être qui supplée à l'insuffisance du gîte et du vivre.

Mais, en l'année 1870, les événements ne furent plus à la joie : les Allemands, dressés à la prussienne, étaient passés de la querelle à la bataille et envahissaient la France. Bientôt, ils allaient assiéger Paris.

Les coups de canon ne sont pas, précisément, les adjuvants de l'intelligence ; ils ébranlent plutôt les études et bousculent la méditation.

Les jeunes missionnaires, dont le rôle assigné par le Maître est d'apaiser les conflits au lieu d'y participer, durent abandonner leurs cellules et chercher d'autres cieux au delà de l'Île-de-France.

Jacques était dans sa vingt et unième année. Vigoureux, réfléchi, bon tireur, — comme il le prouvera, — il aurait défendu avec intrépidité le sol envahi. Dirigé sur Tours, où Gambetta allait bientôt établir son quartier, Jacques devint ambulancier-infirmier. Reboul, dont les épaules étaient aussi puissantes, était auprès de lui, disposé toujours à prêter l'aide de ses bras.

Enrôlé dans une autre milice que celle des armes, Jacques eut la joie d'y être incorporé définitivement le 13 octobre 1870.

M. Léon Forestier entendit, durant la messe, les voix émues des deux amis, Reboul et Crouzet, ces riverains de l'étang lumineux de l'Ort, affirmer, à la lueur des cierges, leur attachement inébranlable à la religion de saint Vincent, qui est celle de saint Pierre, qui est celle du Christ. Matinée brumeuse d'octobre, fête de saint Édouard, qui mérita souvent de voir resplendir la face du Christ, durant la solennité des messes, et qui préférerait se passer d'un royaume qu'il ne pouvait obtenir que par la violence. Jacques n'oubliera jamais ces détails.

De la Loire, vers laquelle les Prussiens allaient marcher, les séminaristes descendirent sur l'Adour. Le Berceau de Saint-Vincent-de-Paul, transformé en hôpital bénévole, recevait les soldats malades ou blessés. Nos séminaristes y continuèrent leur service d'infirmiers et leurs études théologiques.

Le 21 décembre, Jacques recevait les ordres mineurs. Deux ans après, le 21 décembre 1872, il était ordonné diacre à la Maison-Mère.

La guerre, les déplacements, le service des blessés,

n'avaient pas contribué à perfectionner ses études. Il s'y adonna avec toutes les capacités de son esprit durant l'année 1872-1873. Année définitive dont chaque mois le voyait grandir, comme grandissent et resplendissent les jours solaires jusqu'au solstice d'été, qui paraît contenir la plénitude de la lumière. Ainsi son âme s'élevait jusqu'à cette splendeur de la grâce divine qu'est le sacerdoce.

Le 7 juin 1873, prosterné sur les dalles de la chapelle de la Maison-Mère, Jacques Crouzet se levait sous le regard de saint Vincent, qui semblait humblement redire à ses fils devenus d'autres Christs : *Ego dixi, dñi estis et filii excelsi omnes*, et il s'avancait vers l'autel, où Mgr Marguerye, ancien évêque d'Autun, le consacrait prêtre de Jésus-Christ.

De Lansargues à Paris, le chemin est long, même par la voie ferrée. Les parents du nouveau prêtre n'avaient pas osé entreprendre un pareil voyage. Sans connaissances, sans relations, ces provinciaux de 1873 redoutaient la capitale, dont l'immensité les déroutait. Ils se résignèrent à offrir au bon Dieu cet autre sacrifice, celui de ne pas incliner leur front sous la première bénédiction de leur fils. Jacques, du reste, viendrait bientôt à Lansargues, pensaient-ils, comme les autres nouveaux prêtres, dire une de ses premières messes.

Lansargues ! l'église Saint-Martin ! Jacques y pensait d'autant plus que son cœur réclamait cet acte, dont la sainteté serait le remerciement infini des labeurs de son père, le forgeron Étienne, et de Marie, sa mère laborieuse.

Mais, si le Supérieur général, M. Étienne, pouvait consentir à accorder une telle permission, l'assistant de la Maison-Mère, M. Antoine Fiat, ne l'entendait pas ainsi. Il restait sourd à cette voix du cœur et

n'écoutait que celle de la discipline, arc-boutée par l'obéissance.

Faire revivre toutes les pratiques de l'ancien Saint-Lazare était son rêve ; les rétablir dans toute leur vigueur première serait sa joie. Or, revenir à la maison paternelle, n'est-ce pas écouter la voix de la chair ?

Après leur ordination, durant les mois de juillet et d'août, période d'attente, les jeunes missionnaires étaient parfois invités à essayer leur parole devant des auditoires peu impressionnants par leur nombre et déjà acquis au genre d'éloquence du *Poenitentiam agite*. M. Crouzet fut donc avisé qu'il prêcherait devant les Filles de la Charité de la maison de Clichy, le 19 juillet, fête de saint Vincent de Paul.

Il était de tradition, en effet, à Clichy, d'entendre de la bouche d'un jeune prêtre le panégyrique de saint Vincent ce jour-là.

Le discours fut préparé ; le prédicateur était prêt aussi, lorsque, quelques moments avant les vêpres, on annonce que M. Sudre, l'impitoyable censeur, assistera au sermon. « Ou je prêcherai et M. Sudre n'assistera pas à la prédication, car nous ne sommes plus en classe, ou bien M. Sudre assistera aux vêpres et il prêchera », déclara M. Crouzet. Le propos est aussitôt porté à M. Sudre, qui s'avance et dit : « On verra, mon petit !... Vous prêcherez, et devant moi ». Le moment venu, M. Sudre alla s'asseoir en face la chaire, dévisageant l'orateur, qui, sans émotion, commença, poursuivit et termina son sermon. A la sortie de la cérémonie, M. Sudre sourit, comme avait souri Jacques. « Très bien, M. Crouzet, vous rentrez avec moi, je paye la voiture. » Et, durant le trajet : « Pensez-vous que ce petit sermon ne plairait pas à Lansargues ? Mais si ! Il est parfait ! » Et, à peine rentré à la Maison-Mère, pour marquer à quel point

il était content de ce mouvement de franchise et de volonté, M. Sudre demanda au Supérieur général la permission que Crouzet désirait obtenir et l'obtint.

Quelques semaines après, au mois d'août, Jacques embrassa enfin Étienne, Marie, Pauline, Léon, mais pour leur faire ses adieux, car le Supérieur général le destinait à l'enseignement dans les collèges de Syrie. Le camarade, l'inséparable ami, Reboul, se dirigeait vers les missions d'Algérie; pour la première fois, le chemin de leur vie bifurquait.

Dans la chère église Saint-Martin, rien n'était changé, pas plus qu'à la forge. Jacques, s'appuyant à l'enclume, qui tintait encore tous les matins, écouta dans un ravissement recueilli les récits que son père, adossé à la forge, le bronze des bras barrant la poitrine, lui faisait, comme aux jours de son adolescence, mais d'une voix qu'un peu d'émotion ralentissait.

Léon admirait, dans l'enthousiasme de ses quatorze ans, ce grand frère missionnaire, qui ne passait que pour disparaître, aussi rare que l'oiseau migrateur, par delà les étangs, au fond de cette mer immense, chez les Turcs, plus affreux, plus ténébreux que tous ces bohémiens dont les hordes s'abattaient, chaque année, aux Saintes-Maries-de-la-Mer et se répandaient dans le pays.

Depuis un tiers de siècle, les prêtres de la Mission dirigeaient, en Syrie, les collèges d'Antoura et de Damas. C'est à celui d'Antoura que M. Crouzet était placé. Ce collège, situé « au cœur même de la nation maronite, dans le district de Kesrouan, où la foi des premiers jours s'était conservée dans sa pureté, avait été ouvert en 1834, sous les auspices de la France, pour favoriser l'éducation des principaux de la Montagne. Bâti sur le penchant du Liban, à une lieue de la mer et à quelque distance de Beyrouth, cet établis-

sement offrait tous les avantages qu'on peut souhaiter pour une maison d'éducation, un air pur, une température modérée, des eaux fraîches, une perspective étendue et surtout une solitude profonde qui favorisait la discipline et le travail.

« Antoura recevait non seulement du Liban, mais de Beyrouth, de Tripoli, de Jaffa, d'Alexandrie, des Maronites, des Grecs, des Arméniens, des Chaldéens, voire même des Druses et des Musulmans. Les Missionnaires travaillaient à former les jeunes gens dans la pratique des vertus les plus pures du catholicisme et vivaient en parfaite harmonie avec le clergé et les habitants de la Montagne, d'autant que les collaborateurs étaient presque tous de cette nation maronite. » (Saliège, rapport 1885.)

L'attachement des élèves pour leur collège était si solide que, en 1860, lors du massacre des chrétiens par les Druses, les anciens élèves druses qui faisaient partie de l'armée des envahisseurs, arrivés devant Antoura, s'assemblèrent pour désigner ceux d'entre eux qui devaient défendre les missionnaires.

MM. Depeyre, Saliège, Sarloutte, qui, successivement, ont administré Antoura, sont restés impérissables dans le souvenir de leurs élèves ou de ceux mêmes qui sont venus s'asseoir, en passant, près des fontaines limpides du Kesrouan, par delà l'azur de la Méditerranée. Lamartine, Maurice Barrès, Pierre Benoît n'ont-ils pas été de ceux-là ?

Il y a quatre ans passés, un navire, l'*Austral*, qui se rendait aux îles Kerguelen et Saint-Paul pour pêcher le phoque et la langouste, jeta l'ancre à Fort Dauphin. Le commandant, apprenant qu'il y avait là des Lazaristes, vint saluer Mgr Crouzet, avec qui il eut la joie de parler longuement de la Syrie. La visite terminée,

je l'accompagnai à bord. Deux aquarelles ornaient sa cabine. L'une était une « Marine » de l'île Rouad, où le commandant avait connu, durant la guerre, M. Sarloutte, l'actuel supérieur d'Antoura. Le souvenir de cette cordiale et déjà lointaine rencontre transformait le récit du commandant en un hymne de fraternel attachement. Si des visiteurs accidentels ont gardé tant d'amitié pour Antoura, quelle doit être l'affection de ceux qui y ont vécu ?

Dans le cadre d'Antoura, Crouzet retrouvait en partie l'image jamais effacée de Saint-Jean-de-Buèges. Au flanc des coteaux, les mûriers, le blé, les pois chiches, et surtout ces vignes en terrasses qui donnent le « vin d'or » du Kesrouan ; plus haut, les chênes de Djebell, les énormes gènévriers d'Aphôca ; et près de Diman, la douzaine de cèdres millénaires.

Crouzet était venu pour enseigner et pour apprendre. Faire l'école c'est s'obliger à s'instruire beaucoup soi-même. Du reste, Jacques allait réaliser peu à peu le joli mot : « Savoir beaucoup d'une chose et un peu de tout, c'est savoir à la française. »

Il s'appliqua donc, dès les premiers jours, à l'étude de la langue arabe, non point seulement dans les livres, mais surtout en la parlant. Pour cela, il ne dédaignait pas, durant les vacances, d'accepter quelque ministère dans les villages du Liban.

Ces stations quasi familiales chez les curés maronites lui permirent d'enregistrer de savoureuses situations qui, plus tard, égayèrent ses récits. Les pasteurs de ces paroisses montagnardes étaient parfois si dépourvus de matériel que nos jeunes missionnaires portaient leur batterie de cuisine.

Les quatre années qu'il passa à Antoura furent pour lui la période d'apprentissage. Antoura fut son école d'arabe, son initiation à la vie orientale : langue,

usages, caractère, comme Damas allait être sa maison d'application.

Aux vacances de 1877, il alla se ranger sous la direction du « bon P. Najean », ainsi qu'on l'appelait. Ce bon P. Najean qui, sur soixante-quatre ans d'existence, en passa trente-sept en Syrie, était un exemplaire à peu près parfait du missionnaire et du supérieur. A Antoura, où il était resté plusieurs années, les paysans de la montagne avaient parlé longtemps de l'Abouna Hanna.

Seul à Alep, son activité avait suffi à maintenir les œuvres établies. Un matin, le canon et la fusillade l'éveillèrent en sursaut : un quartier de la ville s'était révolté contre le gouverneur et le lui faisait savoir. A peine M. Najean avait-il ouvert la porte que six cents chrétiens se réfugiaient en rafale dans les corridors et la chapelle. La cave se vidait bientôt de ses provisions et n'offrait que la résistance de ses murs, ce qui ne suffisait plus pour faire vivre six cents personnes. Le P. Najean était des Vosges ; sang-froid et résolution établissaient son caractère. Il part seul, traverse la ville et les coups de fusils, se rend au consulat de France, et obtient du Consul, stupéfait de tant de courage, les secours et les vivres.

Il était à Damas lors des fameux massacres de 1860. Lueur des incendies, fusillades qui crépitaient dans la rue, clameurs des assaillants n'atteignaient point Najean qui, seul dans son église, avec le frère Nicolas, mettait en sûreté papiers et objets précieux, faisait, à l'heure sonnante, tinter l'*Angelus*, et disait au frère un peu alerté par le vacarme : « Soupçons, mon frère ; si nous devons mourir, nous mourrons aussi bien après avoir soupé que si nous restons à jeun. »

Il accompagna les sœurs chez l'émir Abd-el-Kader, ravitailla dans la citadelle, avec les secours des con-

sulats, dix mille réfugiés, traversa, encadré par les soldats turcs, les bandes furieuses, pressa le Wali d'envoyer, par caravanes, les chrétiens à Beyrouth, et fut écouté.

C'est là — à Beyrouth — que l'abbé Lavigerie vit, en débarquant avec l'escadre française, « femmes et jeunes filles par milliers », assises sur les places publiques, dans les rues, dans les champs de mûriers.

Le P. Najean, aumônier des troupes de Syrie, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de l'ordre du Medjidié, releva, en 1864, le collège incendié et reprit ses fonctions avec cette même tranquillité d'âme qui lui faisait écrire : « Je demande qu'après ma mort, on m'ensevelisse devant la porte de mon confessionnal, afin que ceux qui viendront s'agenouiller dans notre église pensent à prier pour moi. »

Ce désir, la mort ne le réalisa pas. Le 17 du mois d'octobre 1883, il s'éteignait à la Maison-Mère. En apprenant la mort de son P. Najean, Crouzet écrivait : « Le bon Dieu m'a fait la grâce de vivre sous son autorité les cinq dernières années de sa vie, et je puis dire, en vérité, que jamais je n'ai connu quelqu'un doué de meilleures qualités, de plus d'esprit de notre saint état que lui. Désireux au dernier point de voir la règle observée dans la maison, il entraît jusque dans les détails les plus minimes, et avec une persistance, une énergie qui finissaient toujours par lui faire obtenir ce qu'il demandait de ses confrères. » Ce jugement sur la « régularité » de Najean, Crouzet le méritera toute sa vie.

Le 1^{er} décembre de cette même année 1883, au cours de sa visite des établissements de la Mission en Orient, — dans les échelles du Levant, comme on disait alors, — le Supérieur général, Antoine Fiat, accompagné de M. Léon Forestier, entraît à Damas, vers les sept

heures du soir, escorté par une cavalcade formée par les élèves du Collège. Arc de triomphe, lanternes vénitiennes, illuminations, ovations. Le Supérieur général et son assistant n'en pouvaient croire leurs yeux et leurs oreilles. Le lendemain matin, « dans un tonnerre d'applaudissements et une longue série de vivats », selon l'expression de M. Forestier, les élèves acclamaient le nouveau Supérieur, celui qu'ils désiraient et que venait de nommer M. Fiat, séance tenante, Crouzet, qui était de taille à continuer l'œuvre de Najean.

Placé au centre du quartier chrétien de Damas, le collège recevait deux cents élèves.

S'appuyant à la Mission, les Filles de la Charité comptaient quatre cent cinquante enfants dans leurs orphelinat, asile, pensionnat et classes externes. Neuf cents malades étaient visités chez eux, et près de cent mille — dont soixante-dix mille musulmans — étaient traités dans leurs dispensaires ou assistés par les Dames de la Charité et les jeunes Économes.

En un an, le collège gagnait cinquante élèves. Le Supérieur avait démontré aux parents — qui, jusque-là, se hâtaient, après deux ou trois ans, de reprendre leurs enfants — qu'une éducation simplement ébauchée est plus nuisible à l'enfant qu'elle ne lui est utile, et qu'il vaut mieux s'imposer un sacrifice de quelques années de plus que compromettre un avenir sur lequel reposent les plus belles espérances. Ces conseils avaient été compris et suivis.

Des deux cent cinquante élèves, une cinquantaine formaient la classe infantine ; les autres étaient divisés en huit cours distincts. « Les six premiers étaient occupés à l'étude de la langue française, de la langue arabe, de l'arithmétique, de l'histoire et de la géographie. Les deux derniers cours, composés d'élèves

d'un certain âge, suivaient un programme plus complet : langue turque, physique, botanique, musique et dessin. En outre, les élèves assistaient, tous et tous les jours, aux leçons et aux explications du catéchisme. Ce grand nombre d'élèves et surtout la diversité des langues à enseigner exigeaient un personnel nombreux : quatre prêtres, deux frères coadjuteurs et neuf professeurs indigènes, presque tous anciens élèves de la Mission ».

Cent vingt mille musulmans, cinq mille israélites, huit à dix mille Grecs orthodoxes, huit mille Grecs catholiques, des Maronites, des Syriens, des Arméniens catholiques et schismatiques, des protestants et environ trois cents latins et Chaldéens formaient la population de Damas. « Toutes ces diverses races et religions nous envoient des enfants, écrivait Crouzet. Les Grecs catholiques sont, de beaucoup, les plus nombreux, mais nous recevons une quinzaine de musulmans des meilleures familles. On ne s'attaque pas, pour ceux-là, au côté religieux ; ce serait inutile, et, de plus, ce serait une grave imprudence. On les éloignerait, et, partant, il ne serait plus possible de leur faire aucun bien. La présence de ces enfants dans nos classes nous procure des rapports suivis avec leurs parents, lesquels sont tous d'une politesse exquise envers nous. »

La sollicitude du jeune Supérieur pour la jeunesse redouble. Sa charge nouvelle lui donne plus d'aisance pour affirmer ses qualités d'éducateur et élargir ses travaux. Comme le plus humble de ses collaborateurs, Crouzet fait la classe.

L'expérience lui a démontré que, pour éduquer et instruire, l'effort, la fatigue journalière du professeur ne suffit pas si l'élève, comme la fleur pour devenir féconde, ne peut épanouir toutes ses aptitudes.

L'externat, tel qu'il était pratiqué à Damas jusque-là, n'offrait pas aux élèves cet épanouissement total de l'intelligence associée à l'attention et à l'application continues. Rentrés chez eux, les élèves n'avaient le loisir ni de rédiger leurs devoirs ni d'apprendre leurs leçons. Des cours que l'élève ne prépare ni ne résume risquent d'avoir le sort d'une envolée d'éloquence, *flatus vocis*, simples intonations retentissantes, mais tôt évanouies.

Le collège d'Antoura formait des hommes, parce que ses enfants vivaient en famille dans l'intime contact avec leurs professeurs par l'internat. Gardant sa physionomie et son allure, Damas ne pourrait-il pas devenir une réplique d'Antoura ?

Créer un pensionnat, Crouzet y songeait, mais où trouver ressources et local ?

« Damas n'est pas, comme Beyrouth ou Antoura, un centre chrétien et riche où viennent rayonner les catholiques du Liban et ceux du littoral. Située à 112 kilomètres de la mer, elle n'a, à l'est, que le désert ; au nord et au sud, que des campagnes, où la misère le dispute à l'ignorance. »

Dans ces conditions, comment établir, avec quelque chance de succès, un internat où les élèves payeraient une pension ? Le jeune Supérieur hésitait, lorsque quelques notables de la ville, désireux de procurer à leurs enfants une éducation plus soignée, prièrent M. Crouzet de les recevoir près de lui.

« Quelques chambres et un corridor réunis ensemble formèrent un dortoir provisoire. En se serrant, on put placer, dans le réfectoire des professeurs, des tables pour une vingtaine d'élèves. » Le local était trouvé ; il suffisait !

Quant au prix de la pension, Crouzet, qui « voulait faire du bien et non spéculer », proportionna les

rétributions à la modicité des ressources des parents.

Le pensionnat était donc fondé. Cela se passait en octobre 1886. Deux ans après, persévérant dans l'effort, M. Crouzet avait adapté le collège, local et classes, aux exigences de l'enseignement qu'il désirait donner.

Le pensionnat comptait, en octobre 1888, cent trente-cinq élèves, dont trente-deux internes, vingt et un demi-pensionnaires et quatre-vingt-deux externes surveillés. Quant aux enfants pauvres, au nombre de quatre-vingt-six, ils passaient la journée à l'école.

Trente à quarante élèves des écoles du gouvernement et une vingtaine d'autres suivaient des cours de français. Les élèves du pensionnat se répartissaient ainsi : cent soixante-sept catholiques, vingt-six dissidents, vingt et un musulmans, un Druse.

Le gouvernement turc, voyant que les musulmans commençaient à fréquenter les classes de la Mission, construisit un superbe collège, où internes, demi-pensionnaires et externes seraient admis, comme chez les Lazaristes. Un seul élève de la Mission, fils d'un haut fonctionnaire turc, y passa pour sauvegarder la position de son père.

Les deux petits-fils d'Abd-el-Kader ne quittèrent le collège que pour entrer à Louis-le-Grand, où le gouvernement français leur accordait une bourse à chacun. En cette année 1888, deux élèves étaient envoyés au grand séminaire d'Issy, un autre entra à l'école apostolique d'Antoura, un quatrième était reçu au séminaire interne de Paris et quelques autres étaient promus, sur place, au sacerdoce. L'enseignement, tel que l'avait réalisé M. Crouzet, commençait à porter ses fruits.

Antoura et Damas, l'un appuyant l'autre, allaient développer ce goût de la culture catholique et fran-

çaise qui déborderait la Syrie et s'étendrait par delà ses montagnes.

Le clergé syrien, à en juger par ces anciens et bons Lazaristes, tels les Koury, et en particulier ce César Koury qui refusa d'être archevêque de Tyr, cet autre Koury, Joseph, « le saint de Damas », et Ackaoui et Ouannès et Diab, le collègue de Crouzet à Antoura, tous deux morts à huit jours d'intervalle, le clergé syrien en vaut bien d'autres.

La conduite du collègue n'absorbait pas toute l'activité du Supérieur. Ce titre l'obligeait à des fonctions extérieures qui donnaient du relief à sa personnalité déjà très marquée. Ses prédécesseurs, Leroy et Najean, avaient acquis la sympathie de la ville en se pliant aux usages des divers types orientaux, arabes, turcs, grecs, si sensibles aux attentions que l'on a pour leur exquise hospitalité. Savoir dire avec à-propos ce qui plaira à son hôte, traiter avec tous sans exagérer l'importance de sa personne ni sans diminuer son caractère, pratiquer en toute rencontre cette serviabilité si française qui consiste à s'accommoder sans réticence aux personnes et aux circonstances et qui sera toujours la pierre de touche de la vertu chrétienne, tout cela demande l'effort de la volonté, mais surtout réclame une claire intelligence des réalités.

Il ne suffisait pas d'accepter, dans les salons de Damas, la traditionnelle tasse de café avec autant de dignité que le domestique, la main gauche sur le cœur, mettait d'obséquiosité à vous la présenter, pour offrir à l'observation aiguë de l'Oriental l'exemplaire du catholique conquérant.

Discourant volontiers en arabe, Jacques continuait de prêcher, comme à Antoura, de petites missions durant les vacances. Or, au retour d'une de ces stations évangéliques, il lui plaît de prendre les sentiers

de la découverte pour dévaler dans la plaine, et il donne du nez contre un campement de nomades, peu habitués à recevoir des visites. La surprise fut courte de part et d'autre : respectueux, les chefs souriaient presque en entendant un tel étranger converser avec eux. Ils lui offrirent ce qu'ils avaient de plus délicat : un plat de sauterelles grillées. Ce mets, que ne dédaignait pas saint Jean-Baptiste et qu'apprécient les Malgaches, parut avoir toutes ses préférences. A l'heure du départ, les anciens le saluèrent, lui promirent leur visite et les jeunes le conduisirent par les meilleurs chemins.

L'estime que les diverses classes de la société damascène accordaient à Jacques Crouzet était encore accentuée par la confiance que lui témoignait journellement le consul de France.

Nonseulement ce dernier prenait l'avis de son expérience sur les affaires les plus importantes, mais, lorsqu'il s'absentait, il lui passait le chiffre, de manière que le Supérieur français pouvait le tenir au courant des faits intéressant le consulat protecteur des intérêts catholiques. Jacques mit une telle clarté dans une affaire embrouillée où intervenaient les « Capitulations » que le consul demanda au gouvernement la Légion d'honneur pour récompenser ses services. Au lieu d'être agrégé chevalier de cet ordre, Jacques fut nommé « officier d'académie », distinction plus conforme à ses fonctions de directeur d'école.

Mais rien n'égalait l'attachement des collégiens pour leur Supérieur. Ils se donnaient à lui comme Jacques Crouzet se donnait tout entier à ses élèves. Tous les jours, aux heures tardives, même le soir des jours de congé, de jeunes officiers turcs venaient chez lui suivre des cours de français. Et ils étaient nombreux. Parfois, l'un d'eux manquait. Le Supérieur,

au début, s'enquérât si le service ou la maladie retenait l'absent chez lui. Hélas ! Stamboul l'avait jugé trop indépendant, et l'infortuné avait été prendre la tasse de café.

Pour le Supérieur, toute journée s'achevait donc dans le travail.

Est-il office plus absorbant que le professorat, tel, du moins, qu'il s'exerçait dans les collèges et petits séminaires ? La journée était si bien remplie que le professeur avait juste le temps de réciter ses prières avant d'aller surveiller le sommeil des pensionnaires.

Qui dira l'endurance de ces professeurs, rivés à l'enchaînement du programme des études, et surtout à l'ordre de la journée ? Mais, de ce travail incessant, le maître gardait cette jeunesse d'ardeur, ce cran d'autorité, et au-dessus de tout, cet amour *quod est vinculum perfectionis*, cet amour de l'enfant qui sera, plus tard, le fils de sa pensée et l'exemplaire de sa doctrine. Reflétant la vie et la joie des jeunes âmes qui l'entourent, le professeur est obligé, de par sa « profession », de croire à ce qu'il fait et de « le faire dans l'enthousiasme ». Mais cet enthousiasme, une fois allumé, amortira ses feux et restera au fond du cœur des jeunes devenus vieux.

En 1906, sur l'*Oxus* qui ramenait Mgr Crouzet à Madagascar, des « amis » au teint mat, agents de Compagnies diverses, venaient saluer à bord Monseigneur, à Port-Saïd, à Suez et jusqu'à Diégo. Nouveau, j'interrogeai : « Qui ça ? Il n'est pas de Lunel, celui-là ? — Sans doute ! répliquait-il brusquement. Ancien élève d'Antoura, de Damas ! » Et, satisfait de tant d'amitiés inaltérables, il concluait : « Ils ont du cœur, ces Syriens ! »

Au jour du cinquantenaire de son ordination et de ses trente-cinq ans d'épiscopat, en 1923, une adresse

signée par ses anciens élèves de Damas vint à Fort-Dauphin raviver la fraîcheur de ses premières années. Le Supérieur du collège, notre cher Victor Gayraud, si regretté, lui rappelait ses constructions, ses adaptations, ses travaux, sa réussite. Me tendant la missive, Mgr Crouzet : « Tenez, lisez ça ! Damas, Damas ! Ça fait plaisir aux vieux, le souvenir de la jeunesse ! »

Seules, les vacances lui accordaient quelque repos. Dès que les portes des classes étaient fermées, il courait avec ses confrères à la maison de campagne. Là, chacun s'égayait à sa guise. Son cher second, M. Clément, battait les bordures des champs des jachères pour y découvrir chicorées et mâches sauvages, qu'il apprêtait en salades. Pour lui, le fusil à la main, l'œil sur son chien quêtant la caille, il parcourait d'un pied inlassable les environs.

Appelé en France au mois de mai 1888, Jacques Crouzet reprenait en paix le chemin de Damas, quand, au petit séminaire de Marseille, il rencontra Mgr Tournier, vicaire apostolique d'Abyssinie, qui rentrait, lui aussi, dans son vicariat. Dans l'adieu qu'ils adressèrent à Notre-Dame-de-la-Garde pour lui demander son soutien, l'un dans ses luttes présentes, l'autre dans ses espoirs, aucun des deux ne se doutait que le bon Dieu, qui les réunissait fortuitement, les mènerait un jour — dans six mois — sur les mêmes sentiers éthiopiens, l'un remplaçant l'autre.

A peine Jacques Crouzet était-il revenu au milieu de ses enfants qu'il reçut une communication si importante qu'elle allait changer le cours prévu de sa vie : Rome l'appelait au vicariat apostolique d'Abyssinie. Le coup porta en plein cœur. Il tendit son papier à son cher Clément, prit le fusil, siffla le chien et alla arpenter les champs. Les cailles, alourdies par le soleil d'août, ne reçurent guère de plomb ce matin-là.

La campagne est conseillère, plus apaisante que les hommes. Les horizons familiers écoutent nos réflexions et, immobiles, suivent nos gestes. Avait-il désiré l'épiscopat ? Sans doute n'avait-il guère songé à cet accroissement de grâces et de responsabilités. Passer de Syrie en Abyssinie, sortir d'un collège pour évangéliser les frontières des déserts, quitter le bureau de Supérieur pour s'en aller, au pas de la caravane, coucher sous la tente et s'asseoir dans la hutte de tribus inconnues, est encore moins difficile que de s'accommoder aux charges toujours croissantes de l'apostolat suprême. *Qui episcopatum desiderat bonum opus desiderat.* Par ces mots, saint Paul ne fait pas plus un appel à l'ambition que s'il écrivait de nos jours que celui qui désire le sacerdoce et les missions aspire à la fonction la plus haute et la plus méritoire.

En acceptant le vicariat d'Abyssinie, Jacques Crouzet acceptait de commander à des Missionnaires, — ses confrères, il est vrai, mais ses aînés, pour la plupart, — mûris par l'expérience de l'évangélisation, vieillis dans les habitudes de dénûment et de privations, parlant à des hommes et se faisant écouter d'eux dans une langue que lui, chef, ne comprenait pas. Quelle autorité morale aurait-il sur ses missionnaires qui, loin de contester son autorité spirituelle, viendraient s'appuyer chaque jour sur ses conseils et lui demander la direction assurée dans des voies nouvelles, à ce jour inconnues de lui ?

De ces terres éthiopiennes, il ne connaissait pas grand'chose, guère plus que le premier venu qui feuillette la géographie. Mais il avait lu souvent dans nos *Annales* la misère de ces pays, la lassitude qu'ils imposaient aux ouvriers, l'abnégation des missionnaires qui, après avoir travaillé là-bas, sous les cieux brûlants, avec Mgr de Jacobis et Mgr Bel, continuaient

la tâche de Mgr Touvier, tombé sur le chemin.

De ce dernier apôtre, il avait pu apprécier la vertu durant la traversée de la Méditerranée, lors de son départ pour l'Orient, et il avait gardé de ce contact fraternel un souvenir d'affectueuse admiration pour ces labeurs aussi ingrats qu'incessants. Voici que la Providence divine lui faisait signe d'aller à la tête de ce troupeau sans cesse assailli par la bête humaine, d'aller prendre sa part du poids du jour et de la chaleur. Il accepta l'appel.

Vingt ans après son admission dans la Congrégation de saint Vincent de Paul, le 28 octobre 1888, en la fête des saints Apôtres Simon et Jude, Jacques-Jean Crouzet, âgé de trente-neuf ans, était sacré évêque dans la même chapelle où il avait reçu la prêtrise quinze ans auparavant.

Le prélat consécrateur, Mgr Thomas, archevêque d'Andrinople et délégué apostolique en Perse, était assisté de Mgr Gérard Bray, vicaire apostolique du Kiang-si, et de Mgr de Peretti, auxiliaire d'Ajaccio.

« L'entrée au chœur de ces vénérables évêques avec leur longue barbe fut imposante. On aurait pu se croire à Carthage ou à Hippone, au temps où les vieux évêques africains se réunissaient pour imposer les mains au prêtre que le Ciel avait jugé digne d'aller s'asseoir parmi les princes de l'Église. L'élu du Seigneur se prosterne la face contre terre; aussitôt, l'émotion gagne les cœurs; l'assistance tout entière, attendrie, tombe à genoux et retient à peine les larmes! Cependant, on entend la voix de l'Église monter, suppliante, vers le Ciel, pour faire appel à toute la cour céleste. » Ainsi s'exprimaient les *Annales* de janvier 1889.

Les confrères qui eurent le bonheur d'assister à cette consécration ont gardé le souvenir de la figure,

lassée par l'émotion, du jeune évêque donnant les premières bénédictions. Mgr Bray, son aîné, entrant dans la cellule où Mgr Crouzet essayait de calmer son émoi, lui mit familièrement les deux mains sur la tête, planta ses doigts dans l'épaisseur de la chevelure, et, tirant un peu, comme ferait un frère à son cadet, lui disait souriant : « Ah ! je te tiens ! les Missions ! les Missions ! l'Abyssinie, ça vaut bien la Chine ! C'est là-bas, avec nous, qu'il faudra travailler jusqu'au bout ! »

Haut de taille, sec de corps, mains nerveuses et bronzées comme la face dont l'énergie révélait la volonté, chevelure aussi épaisse que la moustache était touffue, barbe large et opulente, effaçant le sourire, tel enfin d'aspect que l'imagination nous profile l'archevêque Turpin, chevauchant aux côtés de l'empereur Charles pour contenir et bénir ses armées.

Parole nette, voix juste, geste rare, marche assurée mais sans raideur ni solennité, simple d'allures et d'habit, n'ayant aucun souci de l'éclat, il dédaigne la pompe des honneurs et ne prise que la dignité de vie.

Ses armes épiscopales, il les choisit, comme il voulait toutes choses, claires, simples. Elles furent parlantes. A côté du blason de saint Vincent de Paul, qui marquait son attachement à la Mission, il dressa une croix ancrée (*Crouzetto* en langue d'oc). La brève devise : *Spes unica* devait exprimer, aux yeux de tous, en qui il avait ancré ses espérances.

(A suivre.)

J. CANITROT.

AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS

*Lettre de Sœur VOORHIES, Fille de la Charité,
à la TRÈS HONORÉE MÈRE*

Los Angeles (Californie), 18 mai 1933.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Voici quelques détails sur le tremblement de terre qui a eu lieu le 10 mars. A six heures moins cinq minutes, lorsque les sœurs sortaient de la chapelle, après le *Da Pacem*, un terrible bruit se fit entendre et l'Orphelinat commença à osciller. Les enfants, qui jouaient dans la cour, avant l'heure de l'étude, entendant la cloche et croyant que c'était l'*Angelus*, se dirigèrent vers la grotte de Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse, où elles ont l'habitude de réciter l'*Angelus* tous les soirs, avant d'entrer pour l'étude. Au lieu de cela, c'était le clocher, d'une hauteur de 125 pieds, que le tremblement secouait avec tant de force que la cloche sonnait d'elle-même. En ce moment, les briques commencèrent à voler dans toutes les directions; le bruit qui suivit était si étrange que les enfants se mirent à pleurer et à invoquer l'Immaculée Conception avec toute la ferveur de leurs jeunes âmes, et une des sœurs commença le Rosaire.

Grâce à Dieu, le dommage était seulement matériel et aucune sœur ou enfant n'a eu la moindre blessure. Plusieurs des tourelles se détachèrent du toit et une

se précipita avec tant de force contre le porche du troisième étage que celui-ci tomba sur le porche du second étage. Une autre tourelle du côté de la maison tomba sur l'appareil de sauvetage pour les incendies et le mit en morceaux. Les briques et le mortier continuèrent à tomber et le toit, avec ses belles tourelles et fenêtrages, aussi bien que l'attique, ont été très endommagés.

Le plâtre du troisième étage, où se trouvent les dortoirs, tomba en masse sur les lits des sœurs et des enfants et, sans doute, il y aurait eu plusieurs victimes si le tremblement s'était fait sentir deux ou trois heures plus tard. Comment remercier Dieu pour une préservation si miraculeuse !

Le plâtre au second étage était seulement crevassé, mais le marbre de la chapelle avait glissé à peu près de 2 ou 3 pouces, tandis que les statues étaient restées intactes. Les cierges qui brûlaient devant la statue de saint Joseph continuèrent à brûler tranquillement, comme pour nous assurer que nous étions sous la protection de ce grand saint et qu'il ne fallait pas perdre courage.

Le plâtre du premier étage, où se trouvent les chambres de classes, comme celui du second, était seulement crevassé. Le soubassement n'a subi aucun dommage.

A la fin de la première secousse, il fallut prendre des mesures pour la nuit. Avec sa bonté accoutumée, ma sœur Mary Ann invita gracieusement les sœurs et les enfants à se rendre chez elle, mais il était impossible d'accepter ce soir-là. Les pompiers et les agents de police vinrent promptement à notre aide. Dès leur arrivée, ils prièrent sœur Cecilia de ne permettre à aucune sœur ou enfant de rentrer dans l'édifice, parce que c'était trop dangereux. Alors, eux-mêmes mon-

tèrent au troisième étage et jetèrent les couvertures et les oreillers par les fenêtres. Chaque enfant ramassa sa couverture et son oreiller; nos bons voisins s'empressèrent de nous rendre service en prenant la plupart des enfants. Il y avait une maison vide près de l'orphelinat; deux sœurs, avec les enfants malades et les petits enfants, allèrent y passer la nuit. Les autres sœurs, avec quelques enfants qui ne voulaient pas les laisser, passèrent la nuit dans une chaumière tout près de l'orphelinat. Quelle nuit! A peu près toutes les deux ou trois heures, on sentait des secousses, pas aussi violentes que la première, il est vrai, mais assez fortes pour bien nous effrayer.

Le lendemain matin, avec l'aide des pompiers, plus d'une centaine de lits pour les enfants furent transférés dans le sous-sol ou rez-de-chaussée de l'hôpital Saint-Vincent; sœurs et enfants y furent reçues à bras ouverts par notre bonne sœur Mary Ann. Les sœurs de l'hôpital n'épargnèrent pas leur peine pour leur donner tout le confort possible; jamais nous ne pourrions oublier leurs bontés.

Depuis ce temps-là, tous les soirs, les sœurs et les enfants s'y rendent en omnibus pour passer la nuit; le matin, après un bon déjeuner, elles retournent à l'orphelinat pour la journée.

Pendant plusieurs jours, il fut impossible de rentrer dans l'édifice; notre bonne sœur Mary Ann envoyait la soupe et le dessert, tandis qu'une de nos bienfaitrices envoyait le dîner pour les sœurs et les enfants. Au bout de quelques jours, les inspecteurs de la ville vinrent et donnèrent la permission d'occuper le rez-de-chaussée et le premier étage; il fut alors possible de se servir de la cuisine et des réfectoires. Après une semaine de suspension, les classes ordinaires recommencèrent comme d'habitude.

Pour reconstruire l'édifice, les dépenses s'élèveront à plus de 23 500 dollars. Le beau clocher perdra 25 pieds de sa hauteur, le toit sera sans ornements ou fenêtrage. Au lieu de plâtre, on se servira de métal pour les plafonds et les murs des dortoirs. En faisant les réparations, les ouvriers ont découvert que les fils métalliques pour l'électricité étaient bien dangereux ; il faudra les mettre dans des conduits, à cause du danger d'incendie. Tout cela demande du temps et je ne crois pas qu'il sera possible d'occuper l'édifice avant la fin de mai ou le commencement de juin, bien que ma sœur Cecilia désire beaucoup avoir la messe, pour la première fois depuis le désastre, le 28 mai.

Dieu merci, l'hôpital n'a pas été éprouvé par le tremblement et, à part des bouteilles et autres objets qui ont été brisés dans le laboratoire, au septième étage, il n'y a rien eu de sérieux.

Je suis sûre que vous avez lu dans les journaux les noms des petites villes ruinées pendant le tremblement de terre dans le faubourg de Los Angeles. Plusieurs centaines de morts ont été trouvés parmi les décombres. Le diocèse a souffert la perte de plusieurs églises. Beaucoup d'écoles sont fermées et, dans le nombre, il y en a qui ne peuvent être réparées. Il nous reste à remercier le bon Dieu qui nous a gardées de tout incendie après le terrible désastre.

J'espère bien, ma Très Honorée Mère, que je ne vous ai pas trop fatiguée avec tous ces détails. Permettez-moi, s'il vous plaît, de vous demander un petit souvenir dans vos prières.

Dans l'amour de notre Mère Immaculée, je suis votre enfant très reconnaissante,

Sœur Louise VOORHIES,

i. f. d. l. c. s. d. p. m.

COLOMBIE

JEAN-FLEURY BRET

M. Bret a servi la Congrégation jusqu'à sa mort avec un zèle infatigable qui mérite notre admiration et notre reconnaissance. Il fut longtemps la principale colonne de notre belle province de Colombie.

Né à Longes (Rhône), le 28 décembre 1854, de cultivateurs laborieux et de chrétiens fervents, il trouva au foyer familial les premiers germes de cette foi vive et pénétrante qui devait rendre son action si salutaire. De la ferme à l'église de la paroisse, la distance était grande; il fallait, l'hiver, patauger dans la neige par de très mauvais chemins, et la santé n'y trouvait pas son compte. Le père se rendit lui-même à l'archevêché de Lyon pour demander l'autorisation de construire une petite église. Sa requête agréée, il quêta, recruta des hommes de bonne volonté et se mit avec eux à l'ouvrage. Dieu ne lui laissa pas le temps d'achever. Blessé mortellement par un coup maladroit, au cours du battage du blé, il expira, après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de trente-sept ans, laissant six enfants à la charge de sa veuve.

L'ainé, une fille, n'avait que douze ans. Les pauvres petits aimaient bien leur maman. Tous les jours, celle-ci se rendait à la ville voisine pour s'approvisionner au marché. Quand, au retour, leurs yeux l'apercevaient, ils couraient à sa rencontre. « Maman, maman », lui criaient-ils de loin, et la maman les aidait à monter dans sa voiture. « Pauvres petits! leur répondait-elle entre deux baisers, vous appelez votre mère; mais votre père, vous ne le reverrez plus! »

Alors, Jean-Fleury l'embrassait tendrement. « Oh ! si, maman, répliquait-il, nous le reverrons là-haut, et vous aussi, maman ! — Qui donc, reprenait la mère, t'a enseigné cela ? — Monsieur le curé », répondait l'enfant.

Jean-Fleury prit, au foyer familial, près d'une mère qui lui donnait l'exemple, ses premières habitudes de piété et de charité.

Mme Bret savait corriger quand il le fallait. La punition la plus redoutée était d'aller au lit sans souper.

Les mendiants connaissaient le chemin de la maison ; ils y trouvaient le gîte et le couvert ; on en comptait souvent trois ou quatre à la fois.

La prière se disait en commun ; toute la maison était là, domestiques compris. Les exercices quotidiens du mois de Marie les réunissaient tous près d'un petit autel, devant lequel on récitait des prières et chantait des cantiques.

Trois générations étaient représentées ; car il y avait le grand-père, bon vieillard paralysé ; ses jambes, recouvertes de plaies, devaient être pansées deux fois par jour ; et cela dura sept ans.

Mme Bret eut ses heures de tristesse et de souffrances. Elle mourut à l'âge de soixante-seize ans, dans les sentiments d'une profonde piété.

Sa fille aînée l'aidait à diriger la maison ; résolue, autoritaire, toujours prête à réprimander ou à punir, elle menait son monde tambour battant. Qu'un domestique se permit une chanson tant soit peu légère, ou eût en bouche un mot ou une allusion grossière, le rappel à l'ordre ne se faisait pas attendre. La sévérité de la jeune fille avait besoin d'être tempérée par des conseils de modération, que la mère ne ménageait pas.

Jamais elle ne se serait permis ce qu'elle reprochait

aux autres. Sa piété était exemplaire; elle prêtait volontiers son concours pour les chants de la paroisse. La compagnie des religieuses lui plaisait. En 1871, mourut un parent qu'elle affectionnait beaucoup. Cette perte acheva de la dégoûter du monde. Elle refusa divers partis, sous prétexte que, très exigeante pour les soins du ménage, elle ne pourrait rendre un mari heureux. La vie de communauté l'attirait. Les Filles de la Charité eurent ses préférences. Après quelques mois de postulat à Rive-de-Gier et le stage régulier au séminaire de la rue du Bac à Paris, elle fut envoyée à Montpellier. Son esprit de sacrifice voulut davantage. Ses supérieurs la destinèrent au Brésil; elle y termina sa vie, supérieure à l'hôpital de Pernambuco.

Jean-Fleury se faisait remarquer entre ses frères et sœurs par ses belles qualités. Le premier au jeu comme à l'étude, en tout il dominait facilement ses camarades. Les plaisanteries, les tours innocents ne déplaisaient pas à son caractère espiègle et enjoué. Il se lia très vite d'amitié avec un enfant de son âge, qui partageait ses goûts: le petit Paul Reynaud. Ce dernier avait ses entrées dans la famille Bret. Il venait souvent accompagné d'un énorme chien, sur le dos duquel Jean-Fleury installait une de ses jeunes sœurs. Quels rires joyeux quand la cavalière d'occasion roulait à terre!

Si Jean-Fleury savait s'amuser, il savait aussi obéir. La mère disait à ses frères: « Voyez Fleury; dès que je commande, il s'exécute. » C'est de bon cœur qu'il rendait à la maison tous les petits services qui dépendaient de lui. Il coupait le bois nécessaire pour la cuisine, et, réunissant les morceaux, en formait de petits fagots uniformes, qui faisaient la joie de la maîtresse de maison. Sa belle ardeur tombait quand arrivait le moment de la prière; on le voyait

accourir alors, grave et sérieux. « Comme il priaient bien ! », a dit depuis une de ses sœurs.

Des brebis étaient confiées à sa garde. La surveillance de son petit troupeau, ou plutôt la solitude dans laquelle il le menait, favorisait la méditation. Des voix intérieures lui parlaient : « Viens, je t'initierai aux sciences humaines », ou : « Tu seras prêtre un jour. » A onze ans, il se mit entre les mains du vicaire de la paroisse pour apprendre les premiers éléments du latin. L'école cléricale de Rive-de-Gier l'eut ensuite comme élève. Il compta vite parmi les meilleurs. « Ce petit fera son chemin », disait un professeur à sa mère.

La maison natale n'était pas très éloignée de l'école ; et il arrivait parfois que, dans leurs promenades, les séminaristes passaient devant. Les conversations arrivaient facilement aux oreilles des domestiques. L'un d'eux entendit un jour : « Nous ferons comme si nous partions en voyage pour évangéliser les païens. » La voix était celle de Jean-Fleury. « Tu ferais bien mieux, observa le domestique, de faire comme nous, de travailler la terre. — Quand je serai prêtre, répondit l'enfant, je travaillerai la terre du bon Dieu. »

La première communion apporta dans son âme plus de gravité et plus de sérieux. Il s'enfermait souvent dans sa chambre pour étudier ou chanter la messe.

Les vacances s'écoulaient agréablement en compagnie de Paul Reynaud. Jean-Fleury se rendait un jour chez Paul ; le lendemain, c'était son tour de recevoir son ami. Ils faisaient leurs devoirs de vacances ensemble et se distrayaient ensemble à la recherche des nids d'oiseaux.

A quinze ans, sa vue s'altéra. Sa mère ne connaissait qu'un médecin : Notre-Dame de Valfleury. Elle mena son fils en pèlerinage dans cette localité, y demeura

plusieurs jours, et, au moyen de compresses trempées dans la source miraculeuse, obtint la guérison tant désirée.

L'école de Rive-de-Gier menait jusqu'en troisième inclusivement. Cette classe finie, Jean-Fleury passa, comme son inséparable ami Paul Reynaud, au petit séminaire de Saint-Jodard. La seconde fut une année de travail et de succès. La rhétorique commença bien, mais elle s'acheva, avant les vacances, par le brusque départ de l'un et de l'autre. Pourquoi? Le biographe de Mgr Reynaud a raconté, dans le *Bulletin de Ningpo*, que celui-ci fut congédié. En écoutant son récit, reproduit dans les *Annales de la Congrégation de la Mission*, M. Bret protesta : « C'est faux ; Monseigneur ne fut pas renvoyé ; il y eut autre chose. » Et il n'alla pas plus loin.

Que se passa-t-il donc ? La sœur cadette de M. Bret a suppléé au silence de son frère. Un séminariste qui, du reste, n'acheva pas ses études, descendait, la nuit, dans le jardin au moyen de draps de lit noués ensemble et volait les plus beaux fruits. Soupçonnés par le Supérieur, sur de fausses dénonciations d'élèves, les deux amis, tous deux très susceptibles, quittèrent d'eux-mêmes le Séminaire. Leur innocence reconnue, le Supérieur les supplia de revenir ; ils refusèrent. Ce récit, avouons-le, souffre quelque difficulté, car le départ eut lieu au plus tard fin avril et nous ne voyons pas quels « beaux fruits » peut alors posséder un jardin des environs de Lyon.

Mme Bret et Mme Reynaud, très ennuyées de cette aventure, allèrent, avec leurs enfants, consulter la Vierge de Valfleury. M. Naudin, supérieur, leur dit : « Laissez-moi vos enfants ; ils feront ici une neuvaine de prières et Dieu leur indiquera leur voie. » Après neuf jours, les mères revinrent. Les deux enfants leur

firent part de leur résolution commune : aller à Paris pour entrer dans la grande famille de saint Vincent de Paul. Et l'acte suivit de près la résolution ; le 19 mai 1873, ils étaient reçus au séminaire interne.

Nul doute que M. Bret n'ait donné pleine satisfaction, soit comme séminariste, soit comme étudiant. Si quelque chose laissait à désirer chez lui, c'était la santé. Au lendemain de son diaconat, se manifestèrent les premiers symptômes d'une maladie tenace qui restera sa croix une trentaine d'années. La Congrégation venait de se charger, à Lisbonne, d'un petit collège. Il y fut envoyé en 1878. L'année suivante, retour à Paris. Il fut ordonné prêtre à Meaux, le 29 juin, et s'embarqua pour l'Amérique. Le séminaire San José de Costa Rica fut sa première maison. En 1880, nous le trouvons à Panama, où venait de s'ouvrir un séminaire interne. En 1881, il suivait ses trois séminaristes à San José, et en 1882, à peine âgé de vingt-huit ans, devenait supérieur de l'établissement.

Le poste n'était pas de tout repos dans un pays agité par la fièvre anticléricale. Il tint bon quand même ; mais les événements se précipitèrent. Il écrivait au P. Fiat le 25 septembre 1884 : « Si la nouvelle de l'expulsion de Mgr Thiel du territoire de Costa Rica est arrivée jusqu'à vous, comme je n'en doute pas, vous ne devez pas être sans inquiétude sur notre sort. Je vous aurais rassuré plus tôt, si plus tôt j'avais eu quelque garantie de tranquillité, et surtout si j'avais pu vous écrire sans que ma lettre passât sous les regards de ceux qui croyaient avoir intérêt à en connaître le contenu. Maintenant que ces motifs n'existent plus, je viens vous faire la narration succincte des principaux événements qui se sont produits dernièrement à Costa Rica.

« Dans le courant du mois de juin, les honorables

députés du peuple costaricien, réunis en assemblée législative, considérant que le moyen le plus sûr de faire avancer le pays dans la voie du progrès est d'imiter certains gouvernements européens, résolurent d'en finir une fois pour toutes avec les communautés religieuses établies sur le territoire de la République. En conséquence, ces sages législateurs commencèrent à délibérer sur un projet de loi dont les principaux articles défendaient à toute corporation religieuse d'admettre des novices, et aux membres de celle-ci de vivre en communauté. L'opinion publique ne tarda pas à s'ébranler. Des protestations furent rédigées de toutes parts et se couvrirent immédiatement de signatures. C'est ce qu'attendaient quelques personnages politiques, initiés à tous les secrets de la franc-maçonnerie et chefs du mouvement anticatholique. Ils réussirent à persuader au gouvernement et à l'assemblée législative qu'une révolution formidable se tramait dans l'ombre, qu'il n'était plus temps de délibérer, mais qu'il fallait frapper un grand coup, qui jetât l'épouvante et la stupeur dans le camp clérical.

« Aussitôt, l'assemblée législative décrète la suppression des garanties individuelles, et, deux jours plus tard; le chef du gouvernement lance un ordre d'expulsion contre Mgr l'évêque et contre les Révérends Pères jésuites, en les accusant, dans un manifeste à la nation, d'être perturbateurs de l'ordre public et les chefs d'une prétendue révolution qui n'a jamais existé que dans l'imagination de quelques ennemis de l'Église. Monseigneur eut à peine le temps de nommer un vicaire général et de prendre à la hâte les objets absolument nécessaires pour son voyage; il fut conduit immédiatement à la frontière. Quant aux Révérends Pères jésuites, on ne leur accorda que quelques minutes pour faire leurs préparatifs.

« Ceci se passait le 18 juillet. Le 22, des agents de police vinrent s'installer à la porte du séminaire, et nous fûmes désormais gardés jour et nuit comme suspects. Quelques jours plus tard, M. Krautwig, qui s'occupait ici de l'œuvre des missions, était conduit au port par ordre du ministre de l'Intérieur et embarqué sur le premier navire qui se présentait. Enfin, ce que nous attendions tous arriva. Le 6 août, nous reçûmes l'ordre de sortir du territoire de la République. L'ordre émanait du ministère ; nous en appelâmes, par l'intermédiaire de M. le vicaire général, au président de la nation, qui, d'abord, nous accorda un sursis et ensuite révoqua le décret d'expulsion porté contre nous.

« Voilà comment, par une sorte de miracle de la Providence, nous sommes encore à Costa Rica. Depuis ce jour, paraît-il, nous avons cessé d'être suspects au gouvernement ; les agents de police qui gardaient notre porte se sont retirés et nous pouvons actuellement vaquer en paix à nos œuvres. Cependant, nous sommes loin d'avoir une sécurité complète. La loi dont je vous parlais tout à l'heure, qui a été votée par l'assemblée législative et promulguée par le pouvoir exécutif, est une menace continuelle pour nous. Malgré cela, chacun de nous reste ferme à son poste, plein de confiance en la divine Providence et en saint Vincent, qui nous protègent visiblement. Nos deux séminaires marchent bien et ne se sont pas trop ressentis des événements passés. » (*Annales*, t. IV, p. 172.)

La persécution redoubla et il fallut partir. M. Bret émigra en Colombie dans les premiers mois de l'année 1885. D'abord professeur au grand séminaire de Popayan, il fut, le 20 septembre 1886, placé à la tête de l'École apostolique, récemment transférée à Cali. La maison était à organiser et même à construire.

Les douze élèves de la rentrée se multiplièrent rapidement. Cinq ans n'étaient pas écoulés que l'école fermait ses portes « pour des motifs d'ordre physique et moral ». M. Bret alla poser à Tunja les fondements des deux séminaires. Il en fut supérieur de janvier 1891 au mois d'avril. Sa maladie le reprit alors. On estima qu'un voyage en France lui ferait du bien et il partit. Il revint plein de santé et d'ardeur, se remit au travail et retomba. Puisque le mal ne guérissait pas, autant valait ne pas s'en occuper. Il se mit à évangéliser les vastes régions qui forment aujourd'hui le département de Coldas.

Dans le catalogue de 1895 figure pour la première fois l'école apostolique de Santa Rosa de Cabal, qui, après une interruption de quatre ans, continuait celle de Cali. M. Bret fut appelé à la diriger. Il profita de l'expérience acquise.

Sa première préoccupation fut de faire fleurir l'esprit de piété. Il insistait auprès de ses collaborateurs sur la nécessité de rendre les enfants dignes de la communion hebdomadaire et commentait lui-même en lecture spirituelle les livres qui recommandaient cette pratique, comme les opuscules de Mgr de Ségur. Bientôt, les trois quarts des enfants s'approchèrent régulièrement et très librement de la sainte table chaque dimanche. L'association des Enfants de Marie fut instituée et confiée à M. Arboleda. Les plus petits pouvaient entrer dans la Congrégation des Saints-Anges. Conférences ou prênes hebdomadaires, visites au Saint Sacrement, chemins de croix, mois de Marie entretenaient l'union à Dieu dont a besoin l'aspirant au sacerdoce.

Les études s'étendaient sur une durée de cinq ans. La méthode d'enseignement ne différait pas de celle que propose le directoire des petits séminaires.

M. Bret tenait beaucoup à l'observance des règles, comme en témoignent ces mots d'une lettre adressée au P. Fiat (*Annales*, année 1893, p. 120 et suiv.) : « Bien convaincu de ces deux grandes vérités : que la fidélité à nos réglemens est une source inépuisable de grâces et que, sans l'exemple, les meilleures leçons et les efforts les plus généreux demeurent stériles, j'ai tâché d'observer et de faire observer par mes confrères, le plus ponctuellement possible, toutes nos saintes Règles, mais plus particulièrement celles qui ont pour objet les exercices de piété...

« Dès cinq heures, plusieurs confrères doivent se rendre dans les dortoirs, cour et corridors, pour présider au lever des élèves : or, l'expérience m'a démontré que surveiller des enfants et méditer sont des choses incompatibles. Pour obvier à ce double inconvénient, nous commençons l'oraison à quatre heures et quart, chose facile avec un peu de bonne volonté, dans une maison peu nombreuse comme la nôtre, et nous faisons lever nos élèves à cinq heures un quart, ayant soin de maintenir continuellement les horloges de la maison un peu en avance sur l'heure véritable. Grâce à cet expédient, nous avons pu, pendant toute l'année, faire en commun notre heure de méditation.

« Les examens particuliers et généraux, la conférence hebdomadaire et la répétition d'oraison, le chapitre, le bréviaire et en général tous les exercices communs se sont faits avec régularité, sauf de très rares exceptions. A cette fidélité j'attribue les bénédictions que Dieu nous a dispensées et la bonne harmonie qui n'a pas cessé un seul jour de régner entre nous. »

M. Bret, on le voit, aimait la règle. Sa sœur aînée, supérieure à Pernambouc, lui écrivait un jour que,

faute de temps, elle avait pris la plume après neuf heures du soir, quand ses compagnes étaient couchées. « Vous auriez mieux fait, lui répondit M. Bret, d'aller au lit, comme les autres. »

La mort de M. Réveillère, en 1900, laissait vacants les postes de Visiteur des missionnaires et de directeur des Filles de la Charité. Nul n'était plus apte que lui à les occuper; on les lui confia.

Aux vacances suivantes, il réunit près de lui les Supérieurs des principales maisons de la province, tint conseil avec eux, examina les mesures les plus propres à la bonne observance des règles et des décrets, les soumit à l'approbation du P. Fiat et les publia dans une circulaire que tous devaient lire chaque année pendant la retraite annuelle.

Il fit imprimer à l'usage des consultants un questionnaire détaillé, auquel ceux-ci devaient répondre aux temps fixés par leur règlement.

Pendant les dix-neuf ans qu'il dirigea la province, M. Bret l'enrichit de nouveaux établissements : il établit ses confrères à Nataga, Ibagué, Bogota et dans les préfectures d'Arauca et de Tierradentro.

Les Supérieurs généraux le nommèrent à plusieurs reprises commissaire extraordinaire; c'est à ce titre qu'il visita les maisons d'Espagne, de l'Équateur et de l'Amérique Centrale.

Il eut maintes fois l'occasion de venir en France; rien de plus facile que de passer quelques jours au pays natal, où il avait frères et sœurs, neveux et nièces; aux attrait du cœur il eut le courage de préférer les épines de la mortification.

La province des Filles de la Charité profita sous sa direction. Elles étaient au nombre de quatre cents quand, après trente et un ans, sa charge passa en d'autres mains.

Les *Annales* ont raconté en son temps (année 1930, p. 416) les belles fêtes auxquelles donnèrent lieu, le 29 juin 1929, ses noces d'or sacerdotales. Aucun récit ne montre mieux quelle place importante occupait le vénéré vieillard dans le cœur des deux familles de Colombie.

M. Ruiz exprimait vraiment le sentiment de tous quand il disait ce jour-là : « Jamais ne s'est produite en notre province de Colombie une manifestation d'affectueuse gratitude plus sincère, plus générale que celle à laquelle nous assistons en ce jour... Aussitôt que, par un heureux hasard, nous avons eu connaissance d'une si heureuse chose et que nous avons pu en faire part à nos confrères et à vos filles, l'enthousiasme s'empara de tous les cœurs, et, depuis plusieurs mois, nous hâtons de nos vœux ce beau jour... En vous, nous voyons le laborieux et infatigable missionnaire qui, depuis un demi-siècle, travaille sans répit en notre chère Colombie, l'aimable et exemplaire supérieur de plusieurs maisons de la province, le sage et prudent Visiteur qui, durant près de quatre lustres, gouverna, de main douce et ferme à la fois, cette province si chère au cœur de saint Vincent, multiplia les établissements, éleva les constructions nécessaires et s'efforça de maintenir chez tous l'esprit du saint Fondateur, le missionnaire enfin qui... continue à être pour tous le père tout de bonté, l'ami fidèle, le conseiller prudent et l'exemplaire des vertus d'un véritable fils de saint Vincent de Paul. »

Deux ans après cette fête de famille, M. Bret demandait à être relevé de ses fonctions de directeur des sœurs et de supérieur. Bien que sa vue fût menacée par la cataracte et les doigts de la main droite gênés par un commencement de paralysie, il cherchait à se rendre utile encore en confectionnant des balais

avec de l'iraça. L'oisiveté complète aurait trop coûté à sa nature active.

La souffrance ne le quitta plus. Sa sœur cadette lui écrivait le 5 novembre 1931 : « Je suis bien attristée de voir comme tu es affligé d'infirmités. Oh ! qu'en ce moment je voudrais être auprès de toi pour te consoler et te soigner. Tu me dis que tes forces diminuent ; je vois que tu es plus malade que tu ne le fais paraître. Je pense bien à toi dans mes chétives prières, et, dimanche, qui est le premier du mois, je ferai la sainte communion pour toi... Pauvre cher frère, le bon Dieu t'a envoyé la croix pour finir la belle couronne qui t'attend. J'admire comme tu portes la croix avec résignation. Quand l'heure sonnera, tu seras prêt. Quelle belle rencontre lorsque le bon Dieu te dira : Viens, mon enfant, recevoir la récompense de tous tes sacrifices!... Et la sainte Vierge qui sera aussi présente ! J'envie ton sort ; tu ne dois rien craindre ; tu as tout sacrifié : patrie, parents, plaisirs. Comment voudrais-tu que le bon Dieu ne t'en récompense pas ! Courage, mon bon frère ! Nous ne nous reverrons peut-être plus sur la terre, puissions nous être tous réunis au ciel ! »

Le premier départ pour la céleste patrie fut celui du frère. Une grippe infectieuse l'emporta, le 9 mai 1933, après trois jours de maladie, malgré les soins dévoués de deux médecins et les prières de tous ceux qui demandaient à Dieu sa guérison.

Le nom de M. Bret mérite d'être inscrit à côté des noms de ceux qui ont le mieux honoré la Compagnie par l'étendue de leurs services et la beauté de leurs vertus.

M. JOSÉ-ANTONIO RUIZ

Les biographes aiment à retrouver dans le tempérament physique et moral de leur héros quelque chose, beaucoup trop parfois, du paysage et du climat de son pays d'origine. Point n'est question d'établir le plus ou moins fondé de leurs assertions. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'âme de M. José-Antonio Ruiz rendait comme un reflet des beautés de sa vallée natale. Les collines onduleuses qui encerclent Popayan évoquent le charme de sa bonté ; les plaines semées de fleurs aux couleurs chatoyantes, son ciel incomparable lui ont-ils donné cette vibrance poétique qui s'exhala jusqu'à la fin en sons purs et enflammés ? Ce qui semble certain, c'est l'influence du milieu de distinction ancestrale, de fine culture, toujours recherchée et particulièrement soignée qui a mérité à Popayan le titre d'*Athènes de la Colombie*. Des qualités naturelles, ciselées par l'éducation quelque peu aristocratique d'une ville jalouse des traditions d'un beau passé, ennoblies par une foi vive et un amour de Dieu ardent et tendre, donnèrent à M. Ruiz une physionomie morale exquise et singulièrement attrayante.

La ville de Popayan le vit naître le 13 juin 1867. Il eut une mère profondément chrétienne : elle le forma à son image. Sous la domination libérale (entendons ce mot dans le sens usité dans le Sud-Amérique), le laïcisme s'était établi officiellement dans la République. De vaillants et généreux catholiques fondèrent à Popayan une école libre, dans laquelle le jeune José-Antonio reçut de maîtres distingués une instruction primaire solide et religieuse.

De là, il passa au petit séminaire dirigé par les Lazaristes. Le même jour y entra Manuel-Antonio

Arboleda, qui devait être admis en même temps que lui dans la Congrégation de la Mission et devenir en 1907 archevêque de Popayan. Ils se lièrent d'une amitié touchante que seule la mort devait briser. Le supérieur était alors M. Malézieux, homme de profonde bonté, mais cachant les richesses de son cœur sous un extérieur quelque peu austère. Il savait allier à merveille la douceur à la sévérité et maintenir la discipline en cette jeunesse popayannaise en laquelle on aime à reconnaître bien des traits communs avec la jeunesse parisienne. M. Ruiz manifesta à l'endroit de M. Malézieux, et cela, jusqu'à ses derniers jours, une reconnaissance respectueuse et filiale. De son côté, le Supérieur estimait le jeune humaniste, à cause de son bon esprit, de son application et de sa conduite exemplaire. Nous avons esquissé son caractère; il se traduit encore par ce fait : tandis que Manuel-Antonio Arboleda remportait les prix de sciences, José-Antonio Ruiz obtenait ceux de littérature. Tous deux avaient leurs succès. Et pourtant, le Séminaire de Popayan possédait des élèves de réelle valeur, tel Guillermo Valencia, poète de haute volée, homme politique si apprécié que, sans quelques regrettables malentendus entre les électeurs, il serait aujourd'hui Président de la République colombienne. Il eut du moins l'honneur d'être un candidat redoutable pour son adversaire, péniblement vainqueur. Tel aussi le général Alfred Vasquez Cobo, actuellement ministre de Colombie à Paris.

Ce fut en 1888 que M. Ruiz fut admis dans la Congrégation. Il venait d'être ordonné diacre lorsqu'on l'envoya comme professeur au petit séminaire de Popayan, où, entre autres choses, il devait enseigner la littérature, pour laquelle il était particulièrement doué. Il allait y consacrer une vingtaine d'années.

En 1907, il succédait comme supérieur à Mgr Arbolada, archevêque.

« Je l'ai connu et apprécié alors, écrit un confrère. Sa maison était celle de la règle et de la cordialité, du travail intense aussi, car il existait deux divisions bien distinctes : celle des séminaristes proprement dits et celle des collégiens. Malgré le petit nombre de confrères, il fallait suffire à tout, et joyeusement on y suffisait, tout en observant les plus petits points de règle comme au séminaire. » D'ailleurs, c'est un hommage à rendre, en passant, à la province de Colombie, de dire qu'elle est un modèle de régularité. M. Fiat nous disait un jour qu'il attribuait la prospérité de la province à la sainteté de M. Foing, son fondateur, et à la prudence de M. Bret, alors Visiteur. Sans rien diminuer de ce jugement, on peut ajouter qu'elle était due à la sérieuse formation qu'y recevaient les jeunes gens et à la bonne volonté et générosité de tous. À l'époque, à Popayan et ailleurs, on se levait même à quatre heures moins vingt, afin de commencer l'oraison à quatre heures et la terminer à cinq, heure du lever des élèves et commencement des surveillances. Qu'on ne se récrie pas ! Je ne prétends pas présenter la chose à l'imitation de tous ; elle ne se pratique d'ailleurs plus. Mais elle est un trait qui marque quel était l'esprit d'observance de la maison et de la province tout entière. Admettons que ce fût une exagération, mais elle est sinon imitable, indiscutablement admirable... et rare. Tandis que l'exagération contraire est, elle aussi, indiscutablement plus commune. Et on ne se récrie pas. Malgré les préoccupations diverses qui incombent à un supérieur, M. Ruiz faisait des classes et des promenades, comme ses confrères. Ces dernières lui étaient particulièrement pénibles, car déjà il souffrait des jambes. Mais, comme

il n'était pas facile de trouver un remplaçant, tous étant habituellement occupés, il allait, après avoir soupiré : *Mis piernas! Mis pobres piernas!* Un autre de ses anciens condisciples et amis se trouvait dans le personnel professoral, c'était M. Charles Arboleda, frère de l'archevêque et un peu plus jeune. M. Ruiz et le Padre Carlos luttaient d'attentions l'un à l'égard de l'autre ; c'était réellement touchant ; c'était un mélange singulier et rarement rencontré de respect et d'amitié. D'ailleurs, le souvenir que j'ai gardé de M. Charles Arboleda est singulièrement édifiant ; il était si humble, si pauvre, si mortifié, si charitable, si attaché à sa vocation ! Il ne possédait pas les qualités intellectuelles dont Dieu avait doué son frère, mais il avait des vertus extraordinaires et auxquelles, sans pouvoir en donner quelques traits, puisqu'il s'agit de M. Ruiz, je ne puis m'empêcher de rendre un hommage ému.

M. Ruiz ne demeura pas longtemps supérieur ; il était trop droit pour soupçonner la duplicité, trop désintéressé pour imaginer qu'un de ses confrères, qui, depuis, d'ailleurs, a quitté la Congrégation, pût envier son poste, trop bon pour assurer de main très ferme, lorsque besoin était, la discipline rigoureuse.

En 1911, il était envoyé à Tunja, pour succéder à Mgr Larquère dans la direction des Missions diocésaines. Les années qu'il consacra à cette œuvre furent, de son propre aveu, les meilleures de sa vie. Les curés professaient à son égard une sympathie sincère et respectueuse ; avec ses compagnons d'apostolat, il vécut, non sans vertu parfois, dans une constante et égale charité. L'évêque de Tunja l'honorait d'une estime toute particulière.

En 1918, au cours d'une mission, il tomba très gravement malade. Le docteur déclara qu'une pneumo-

nie double mettait ses jours en péril. M. Ruiz se rendit compte lui-même du danger où il se trouvait; il fit appeler un de ses confrères et lui fit ce qu'il pensait être sa dernière confession. Il reçut l'Extrême-Onction; la bière était prête et tous attendaient le dénouement fatal. Mais les ferventes prières qui montèrent vers le ciel en sa faveur touchèrent le cœur de Dieu; peu à peu, le malade se rétablit et il put revenir au séminaire de Tunja. Mais il se sentait fort affaibli. Appelé à la Maison centrale de Bogota, il acheva de se rétablir, tout en rendant d'utiles services en donnant des cours d'histoire ecclésiastique et de prédication à nos chers étudiants.

Vers la fin de l'année 1919, il fut placé à Cali, comme aumônier de la Maison centrale des Filles de la Charité. C'est dans l'exercice de ces fonctions qu'il fut ravi par la mort le 1^{er} janvier 1932.

Il n'y a là, évidemment, qu'une esquisse de ce que fut cette existence toute d'idéal et de bonté. Quelques traits recueillis en la conférence qui fut faite à Cali sur les vertus du défunt et parmi les souvenirs de celui qui rédige ces lignes préciseront un peu mieux cette ébauche.

L'un de ses confrères, qui fut son compagnon aux études, puis travailla à la même œuvre que lui durant ses dernières années, lui rend le témoignage suivant : « M. Ruiz était un homme de règle, fidèle observateur de toutes ses prescriptions. Tel il a été au séminaire, tel je l'ai connu aux études, tel il se conserva jusqu'à la fin de sa vie. »

Il n'était jamais en retard pour les exercices de communauté, pour l'accomplissement de ses divers offices et occupations. Et même, en raison de son caractère nerveux et empressé, et vers la fin, à cause de ses mauvaises jambes, qui lui faisaient redouter de ne pas

arriver à l'heure, il était plutôt en avance. Tous les jours, levé avant quatre heures, il ne se couchait qu'avec la communauté. A la fin de ses journées bien employées, après avoir, selon une habitude à laquelle il manquait rarement et pour des raisons graves, récité le bréviaire en commun, il faisait une lecture pieuse dans un livre français : une biographie de contemporain, une vie de saint nouvellement parue ou un traité d'ascétisme. Il faut dire que si M. Ruiz parlait assez difficilement le français, faute d'habitude, il le connaissait bien, non seulement quant au vocabulaire, mais jusqu'à en saisir les finesses. Après cette lecture spirituelle, il récitait le chapelet, puis il s'acheminait vers l'oratoire, où il faisait régulièrement vingt minutes de visite au Saint Sacrement.

Aux retraites annuelles, il aimait à redire que ses années passées à Cali lui avaient été ménagées par la Providence pour se préparer à la mort.

Le trait le plus saillant de cet heureux caractère était la bienveillance, la bonté sous toutes ses formes. Il avait un bon sourire, et, mieux que cela, le dévouement. Les élèves de Popayan l'appelaient familièrement entre eux *Papa Ruiz*. Il était toujours prêt à rendre service à tous, à ses confrères, aux prêtres séculiers, aux sœurs et aux associations établies chez elles, aux diverses communautés, aux élèves, à tout le monde.

Son extrême délicatesse lui dictait de touchantes attentions. Alors qu'il était supérieur à Popayan, tous ses confrères étaient Colombiens, sauf un seul qui était Français. Il s'ingéniait, pour faire plaisir à ce dernier, à provoquer des occasions qui lui permissent d'aller faire quelque ministère dans une maison de sœurs dont la supérieure était Française. De temps à autre, il l'envoyait passer la récréation chez les Pères Rédemptoristes, qui alors étaient tous Français. « Allez

parler un peu français », lui disait-il. Le jour de la béatification de Jeanne d'Arc, il prépara une fête splendide, s'arrangea afin que ce fût une véritable surprise pour son confrère, à qui il fit chanter la messe le plus solennellement possible, et accorda aux élèves, auxquels il en fit part en des termes d'une délicatesse infinie, un congé spécial avec tous les avantages qu'il pouvait comporter. A l'occasion de la fête du Supérieur, la fanfare de la ville était venue donner un concert au séminaire. M. Ruiz voulut qu'après l'hymne national colombien, elle exécutât, en faveur du Français, l'hymne national français. Ces traits donnent une idée de ce qu'était son cœur et des multiples inspirations qu'il lui donna bien des fois au cours de sa vie pour faire plaisir autour de lui.

Missionnaire, il le fut dans l'âme. Très ardent, possédant à fond sa langue maternelle, doué d'une foi vive et simple, il était excellent prédicateur. *Pectus est quod disertos facit*, a dit le poète. Et M. Ruiz possédait un cœur singulièrement chaud et vibrant. Il gagnait facilement les âmes. Les curés chez lesquels l'appelait son apostolat devenaient tout de suite ses amis, et dans un diocèse où soufflait contre nous un certain vent d'hostilité, il contribua, dans une grande mesure, à reconquérir l'estime et les sympathies dont la Congrégation paraissait privée.

Envers les Filles de la Charité, il se montra toujours d'une exquise bonté. On peut dire qu'il ne leur refusait jamais rien. Non seulement il leur prodiguait les secours de son ministère, les aidant et les encourageant dans les difficultés qu'elles pouvaient rencontrer, mais encore accédant à tous les désirs. Il était poète, et son réel talent il le mettait volontiers à la disposition de tous; les sœurs pouvaient lui demander de composer un compliment, les paroles d'un chant, il le faisait

volontiers. Une Visitatrice extraordinaire put lui dire un jour avec vérité : « Oui, je sais que vous êtes une maman pour mes sœurs. » Lui-même disait quelquefois, en riant, à ces bonnes Filles qu'il était pour elles *el caballito de la leche*.

M. Ruiz était profondément attaché à sa vocation. Une des dernières années de sa vie, comme il prêchait une retraite aux enfants d'une école de Frères maristes, il leur disait qu'il ne se souvenait d'avoir fait de la peine à sa mère qu'une seule fois dans sa vie, ce fut lorsqu'il lui annonça son entrée dans la Congrégation de la Mission. Et il ajouta que, dans la suite, jamais il ne s'en était repenti.

Il passa près de vingt ans à Popayan, où vivait sa famille. Il ne visitait ni ses frères ni ses sœurs. Il passait fréquemment devant la maison où habitait sa mère, mais sans s'y arrêter. Il lui rendait visite quelquefois, rarement, et ces visites étaient courtes. Et Dieu sait, pourtant, combien il était sensible et affectueux ! Il eut beaucoup à souffrir à cause des épreuves de toutes sortes qui affligèrent les siens. Il les recevait pour les consoler et les encourager, les aidant un peu quand il le pouvait. Ensuite, il pria pour eux, les abandonnant à la divine Providence.

M. Ruiz gardait un souvenir ému et édifié des anciens missionnaires qui fondèrent la province de Colombie. Nous avons cité M. Foing et M. Malézieux ; il faudrait y ajouter M. Rouveret, qui fut son directeur au séminaire interne. Il avait, et ceci est la marque de son bon esprit et de son esprit de foi, il avait pour ses supérieurs plus que du respect, mais encore un culte d'affectueuse gratitude. Aussi, quand le bon M. Stappers, ancien supérieur du séminaire de Popayan, célébra à Cali ses noces d'or sacerdotales, M. Ruiz fut l'âme de la fête, et quand, plus tard, le

vénéré M. Bret atteignit ses cinquante années de sacerdoce, ce fut encore M. Ruiz qui prépara les solennités; il prononça un beau discours dans lequel il exalta ses anciens maîtres et fit l'éloge bien senti des Visiteurs successifs de la province de Colombie.

Le bon Dieu réservait à M. Ruiz, pour la fin de sa vie, une inexprimable consolation, fort inattendue d'ailleurs : une personne charitable voulut lui procurer le bonheur de venir en France et de visiter les lieux si chers à la dévotion chrétienne et à son cœur, si attaché à la double famille de saint Vincent. Sans doute, l'état de ses jambes ne lui permit pas de satisfaire tous ses pieux-désirs; il dut, en particulier, renoncer au pèlerinage de Rome. Mais que de consolations pourtant ! Il note, le 22 mai, l'impression que lui cause la Maison-Mère : « Je suis enchanté de la régularité et de l'esprit de simplicité qui règnent à la Maison-Mère. Le Supérieur général est d'une amabilité charmante. — Aujourd'hui, 23 mai, j'eus le bonheur de contempler de tout près la précieuse relique du corps de saint Vincent, Père des pauvres; je priai un bon moment pour nos besoins personnels, ceux des miens, de mes bienfaiteurs, sans oublier la chère Patrie. — 24 mai. Fête de la Pentecôte. Je viens d'assister à la messe solennelle. Quelle correction admirable dans les cérémonies de la messe ! Quelle perfection dans ce chœur puissant de près de deux cents voix ! L'orgue parle vraiment sous les doigts de l'organiste. » A cueillir dans les lignes où il relate son pèlerinage à Clichy : « J'ai vu M. Caussanel *le jeune*, âgé de quatre-vingts ans, qui me fit, en pleurant, le panégyrique de M. Berthomet, son ancien fils spirituel au séminaire d'Angoulême. » Au Berceau, il vénère le chêne séculaire, la maison de Ranquines, où, après avoir fait sa méditation dans l'humble maisonnette, il y célèbre la sainte messe.

« Impossible de décrire la ferveur que j'ai ressentie dans cette maison sacrée. »

Il revint en Colombie en compagnie de M. Pron, Visiteur de la province, après l'assemblée générale. La traversée fut bonne. Cependant, dès son arrivée à Cali, M. Ruiz se sentit fatigué; la fièvre se déclara. Le docteur qui, d'abord, s'était cru en face d'un accès de paludisme, diagnostiqua une fièvre typhoïde. Le malade fut transporté à l'hôpital, où il reçut les soins pressés et fraternels des Filles de la Charité. Lentement, le mieux se déclara et la convalescence commença. Il était décidé que M. Ruiz irait achever de se remettre à Popayan, quand, soudain, le 29 décembre, il fut frappé d'une congestion cérébrale qui le priva de l'usage de la parole. Il reçut en pleine connaissance les derniers sacrements, et le 1^{er} janvier 1932, vers cinq heures du matin, il rendait à Dieu sa belle âme.

M. Ruiz était venu en France dans l'espoir que la sainte Vierge, rue du Bac ou à Lourdes, guérirait ses pauvres jambes. Il s'étonnait naïvement à Paris de ne pas sentir d'amélioration, mais il espérait que le miracle se produirait dans les Pyrénées. Il rêvait d'être encore utile et de travailler plus facilement au bien des âmes, à son retour au pays natal. La Vierge Immaculée le combla de ses douceurs maternelles... et peut-être lui fit entrevoir l'avenir si prochain pour lui. Il note en effet : « 3 juillet. Ah! Lourdes! Lourdes! Impossible de dire toute l'ardeur, tout l'enthousiasme surnaturel et toutes les consolations spirituelles que j'éprouvai devant la grotte bénie! Durant ma vie, j'avais eu bien des jouissances. Après avoir vu Lourdes, le ciel! » Cinq mois plus tard, la Vierge Immaculée, celle de la Médaille et de Lourdes, qu'il avait tant priée, il la contemplait dans le séjour d'où sont bannis tous les maux et où les joies sont indicibles, le ciel.

ACTES DU SAINT-SIÈGE

I. — BREF DE BÉATIFICATION DE SŒUR CATHERINE LABOURÉ

PIUS PP. XI

AD PERPETUAM REI MEMORIAM

« Horti conclusi qua violae odoratae, flores quidem humiles ac eximio fragrantés odore, in Ecclesia mirabiliter exstant aliquando animae christifideles, quae claustralibus vel religiosis in domibus parietum umbris occultae, flores honestatis ac sanctitatis, christianae perfectionis culmen per humilem atque absconditam, quamvis laboriosam, in Christo vitam, adipiscuntur. E quibus una procul dubio habenda est Venerabilis Dei Famula Catharina Labouré, quae, Puellarum Caritatis in S. Vincentii a Paulo Societate humillimis muneribus functa, usque ad mortem, licet pluribus charismatibus donata, voluntarie abscondita in Deo atque occulta permansit. Anno millesimo octingentesimo sexto, die secunda mensis Maii, e coniugibus morum integritate ac religione praestantibus Petro Labouré et Magdalena Gontard intra fines dioecesis Divionensis in loco « Fain-les-Moutiers » nuncupato nata est ipsa Dei Famula, cui insequenti die Catharinae nomen ad Sacrum Baptismatis Fontem impositum est, etsi in posterum apud suos etiam Zoë vocata sit. Iam in pueritia indolis suavitate, morum candore animique pietate eluxit, et post generitricis mortem vix novennis Beatissimae Deiparae uti filiam sese commisit. Apud amatam, quae ipsius matrem in eandem educandam tunc suffecerat, biennio transacto, in domum paternam reversa, adulescentula adhuc rei familiaris curam suscepit, nullis laboribus parcens ac durioribus quidem vacans operibus ; quod autem a domesticis curis ei supererat temporis, in pietatis religionisque exercitationes sive domi sive in ecclesia impendebat : ita ut iuvenibus puellisque patrii loci tanquam virtutum ac sanctae vitae exemplar imi-

tandum a concivibus suis iam tunc commendaretur. Ex ipso vero tempore quo duodecim agens annos ad Eucharisticas dapes primum accessit, plane singularis pietatis sensibus exarsit, omnibusque religionis caritatisque in actionibus se exercens, perfectiorem vitam aggressa est. Cum autem cupe-
ret, iuvenis adhuc, in aliquam religiosam familiam adscita Deo inservire mox Institutum Vincentianum Puellarum Caritatis ingredi constituit, sed ob difficultates atque obstacula a genitore suscitata pium suum consilium tunc temporis dimisit, auxilium a Deo solum in re tanti momenti fidenter expectans. Magno propterea animi gaudio, vicesimum quintum attingens annum, paterno consensu tandem aliquando obtento, voti compos facta, excepta est antea inter « Postulantes » domus, quam Castri ad Sequanam in oppido tunc Puellae Caritatis habebant; et dein in parisiensem domum principem « Seminarii », uti aiunt, translata, ibi religiosae probationis suae tempus piissime transegit. Eidem, ut fertur, Venerabili Dei Famulae, ab ipso tirocinii tempore quo se parabat ad religiosam vitam Vincentiani Instituti, Immaculata Virgo Maria benignissime apparuit, eidemque curam concredidit Sacri cudendi Nomismatis referentis quidem in recta fronte Deiparae ipsiusmet, quae virgineo pede serpentis caput protereret, manibusque extensis subiectum terrae orbem radiis illustraret, effigiem, circum circa habentem verba « O Maria concepta sine peccato, ora pro nobis qui ad te confugimus »; in versa autem fronte sanctum Mariae nomen, eminente supra Crucis signo, duobus inferius adiectis cordibus, altero obsito spinis, altero ense transfosso. Mirabilis est in oculis nostris ipsius miraculosa Nomismatis pervulgatio! Per ipsum enim Deus innumerabilia usque ab initio operatus est prodigia ac largissime etiam nunc operatur; sed tamen tanta Venerabilis Dei Famula tunc temporis in mandato Beatissimae Virginis exequendo humilitate enituit, ut in huiusmodi apparitionem praeceptique narrationem, quadraginta sex per annos, semetipsa silentio obducta, nomen quidem suum revelari nunquam siceret. At nec solum humilitate Venerabilis Dei Serva excellere visa est. Eadem sane, expleto tirocinio, in alteram Societatis Puellarum a Caritate parisiensem domum, quam ab « Enghien » nuncupant, missa, in proximos magna caritate fulsit, cura quam erga pauperes senes hospitio receptos mirabiliter gessit. Omnia in Deo conspiciens, verba sua, optata, cogitationes ad Deum dirigens maxima

ingiter pietate eluxit, erga Iesum Christum sub Eucharisticis velis delitescentem successo amore flagravit, Sanctissimam Virginem Dei Matrem qua filia amantissima coluit, ac proinde in puritatem suam, ut digna tantae Matris esset, vigilando sedula; sui ipsius oblita muneribus sibi creditis imperturbabili patientia studioque attento functa est; sororibus sociis se continenter aequo animo praebuit; in diligenda denique paupertate sapiens res omne genus contempsit, ita ut post eius obitum, ne una quidem res ad ipsam pertinens a sodalibus tanquam relliquia quaesita dari potuerit. Sanctam vero vitam *absconditam cum Christo in Deo* transactam ultima die mensis decembris anno millesimo octingentesimo septuagesimo sexto, aetatis igitur suae septuagesimo, religiosus vetis iteratis, Venerabilis Dei Famula, omnibus e domo sodalibus adstantibus, placidissimo exitu cum immortalis commutavit. Corpus autem, post pretiosum Dei Famulae in conspectu Domini obitum, ad cryptam delatum est sacelli domus, quam in « Reuilly » Societas Puellarum Caritatis possidebat, eoque in loco, singulari venia a civitatis rectoribus obtenta, humatum, frequentissimis ex omni ordine civibus, sed praesertim sociis e pluribus Vincentianis domibus, ac filiarum Mariae Immaculatae societatibus, pueris puellisque et pauperibus, qui sanctitatis vitae fama ac virtutibus Catharinae Labouré commoti erant. Sed huiusmodi sanctitatis fama, Venerabili Dei Serva demortua, vividior in dies facta est; quapropter, in Parisiensi Curia Ordinariis Processibus confectis, nil mirum si a rec. mem. Decessore Nostro Pio PP. X Venerabilis ipsius Dei Famulae Catharinae causa digna habita fuerit, quae Sacrae Rituum Congregationi cognoscenda committeretur, et anno millesimo nongentesimo septimo ipse Pontifex manu propria die XII mensis Decembris Commissionem Introductionis causae signaret. Inquisitionibus itaque iudicialibus in Famulae Dei vitam resque gestas expletis, ceterisque omnibus rite absolutis, Nos, cum mox etiam super Venerabilis Servae Dei virtutibus disceptari coeptum sit, sollemni decreto, quod die decima nona m. Iulii anno millesimo nongentesimo tricesimo primo editum est, ipsius Venerabilis Catharinae Labouré virtutes heroicum attigisse fastigium sancivimus. Agitata dein quaestione de duobus miraculis, quae a Deo patrata ferebantur per eiusdem Venerabilis intercessionem, post duas Congregationes antepreparatoriam nempe ac praepreparatoriam necnon aliam generalem Congre-

gationem, quae coram Nobis die septima mensis Februarii, hoc ipso anno, habita est, rebus omnibus acerrimò iudicio investigatis, Nosmetipsi, die tertiadecima mensis Februarii memorati, proposita miracula constare sollemniter declaravimus ulteriusque proinde in casu procedi posse. Cum igitur esset de virtutum heroicitate ac de miraculis prolatum consilium, illud tantum supererat discutiendum, num Venerabilis Ancilla Dei inter Beatos coelites tuto recensenda foret. Hoc dubium propositum est a Dilecto Filio Nostro Alexandro Sanctae Romanae Ecclesiae Diacono Cardinali Verde, huius Causae Ponente seu Relatore, in Comitibus generalibus coram Nobis die vicesima quinta mensis Februarii vertentis anni millesimi nongentesimi tricesimi tertii habitis, omnesque qui aderant tam Cardinales quam Sacrorum Rituum Consultores et Praelati unanimi consensu affirmative responderunt. Nos autem in tanti momenti re Nostram aperire mentem distulimus, donec enixis precibus a Patre luminum supernum subsidium posceremus. Quod cum impense fecissemus, tandem die decima secunda mensis Martii hujus anni, scilicet Dominica secunda in Quadragesima, Eucharistico Sacro rite litato, adstantibus Dilectis Filiis Nostris Camillo Sanctae Romanae Ecclesiae Diacono Cardinali Laurenti, qui Sacrorum Rituum Congregationi praepositus est, atque Alexandro Sanctae Romanae Ecclesiae Diacono Cardinali Verde, Gausae Relatore, nec non dilectis filiis Alphonso Carinci, Congregationis Rituum Secretario, et Salvatore Natucci, Sanctae Fidei Promotore generali, tuto procedi posse ad sollemnem Venerabilis Dei Servae Catharinae Labouré beatificationem, auctoritate Nostra pronuntiavimus. Quae cum ita sint, precibus quoque permoti universae Societatis Puellarum Caritatis et Congregationis Missionis, quae pariter institutore gaudent sancto Vincentio a Paulo, necnon Societatum Filiarum Mariae Immaculae, quae Venerabilis ipsius Virgini Deiparae obsequentis Catharinae incitamento iam provide constitutae sunt, quaeque memorato Nomismate prodigioso ut insigni proprio utuntur, Apostolica Nostra auctoritate, praesentium Litterarum tenore, facultatem facimus ut Venerabilis Dei Famula Catharina Labouré, e Societate Puellarum Caritatis, *Beatae* nomine in posterum nuncupetur, eiusque corpus ac lipsana seu reliquiae, non tamen sollemnibus in supplicationibus deferenda, publicae fidelium venerationi proponantur, atque imagines eius radiis decorentur. Eadem praeterea Apostolica

Nostra auctoritate concedimus ut de illa quotannis Officium recitetur de **Communium Virginum** cum lectionibus propriis pariter per Nos adprobatis, servatis servandis, sed tamen in dioecesi dumtaxat Divionensi, ubi nata est Serva Dei, atque in archidioecesi Parisiensi cum in eadem migraverit ad Dominum, itemque in templis ac sacellis ubique terrarum sitis, quibus utuntur tam Societas Puellarum Caritatis quam Congregatio Missionis, ab omnibus fidelibus, qui horas canonicas recitare teneantur quod ad Officii recitationem, et, quod ad Missas attinet, ab omnibus Sacerdotibus tam e saeculari quam e regulari clero ad ecclesias sive sacella, in quibus festum agitur, convenientibus. Denique largimur ut sollemnia beatificationis Venerabilis Famulae Dei Catharinae Labouré supradictis in templis seu sacellis celebrentur, diebus legitima auctoritate designandis, intra annum, servatis servandis, postquam eadem sollemnia in Sacrosancta Patriarchali Basilica Vaticana peracta fuerint. Non obstantibus Constitutionibus et Ordinationibus Apostolicis et decretis de non cultu editis ceterisque in contrarium facientibus quibuslibet. Volumus autem ut harum exemplis etiam impressis, dummodo manu Secretarii memoratae Sacrorum Rituum Congregationis subscripta sint atque eiusdem Congregationis sigillo munita, in disceptationibus etiam iudicialibus eadem prorsus fides adhibeatur, quae Nostrae voluntatis significationi, hisce ostensis Litteris, haberetur.

Datum Romae, apud Sanctum Petrum, sub annulo Piscatoris, die XXVIII mensis Maii, anno MDCCCXXXIII, Pontificatus Nostri decimo secundo.

E. Card. PACELLI,
a Secretis Status.

2. — FACULTÉS DE LA SACRÉE PÉNITENCERIE

Ces facultés ont été renouvelées pour trois ans le 13 mai 1933. On trouvera le texte des sept premières facultés dans les *Annales*, t. LXXXV, p. 411 et suiv. ; celui de la huitième, au t. XCI, p. 288. Une neuvième est ajoutée, la voici :

Absolvendi a censuris et a paenis ecclesiasticis circa duellum statutis, in casibus dumtaxat ad forum externum non deductis, injuncta gravi paenitentia salutari et aliis injunctis quae fuerint de jure injungenda.

Comme précédemment, M. le Supérieur général accorde ces pouvoirs aux Visiteurs, aux Supérieurs et aux confrères que ceux-ci voudront bien désigner.

3. — ÉRECTION DE LA PRÉFECTURE APOSTOLIQUE DE KIENCHANFU

Par lettre apostolique du 29 novembre 1932, le vicariat apostolique de Yukiang est démembré. Le territoire détaché, formé des sous-préfectures de Nangcheng, Tzuhi, Nanfeng, Lituan et Kuanchang, constituera la préfecture apostolique de Kienchanfu, confiée aux Pères de Saint-Colomban.

4. — MISSION DE BIKORO

M. Félix Dekempeneer est nommé supérieur ecclésiastique de la Mission de Bikoro (3 juin 1933).

5. — TRIDUUMS EN L'HONNEUR DE LA BIENHEUREUSE CATHERINE LABOURÉ

Beatissimo Padre, Il Postulatore Generale della Congregazione della Missione, prostrato ai piedi della Santità Vostra, umilmente implora la facoltà di potere celebrare in tutte le chiese ed in tutti gli oratori sia pubblici che semi pubblici dei Preti della Missione e delle Figlie della Carità, nonché in altre chiese ed in altri oratori pubblici da designarsi per mezzo dei rispettivi Ordinarii, un solenne Triduo in onore della nuova Beata Caterina Labouré, con i privilegi indicati nella Istruzione emanata della Sacra Congregazione dei Riti il 25 Marzo 1925, n° 4394.

Congregationis Missionis.

Sacra Rituum Congregatio, vigore facultatum sibi specialiter a Sanctissimo Domino Nostro Pio Papa XI tributatum, petitum indultum pro triduanis festivitibus diebus a Superiore respectivae domus rite designandis in honorem Beatae Catharinae Labouré, Virginis e Societate Puellarum a Caritate, in ecclesiis seu oratoriis praecipuis Presbyterorum Congregationis Missionis et supradictae Societatis necnon in aliis ecclesiis seu publicis oratoriis ab Ordinario designandis,

quando congrue in supradictis ecclesiis sollemnia peragi non possunt, una cum privilegiis Missae de eadem Beata et Indulgentiae plenariae et partialis in forma Ecclesiae consueta lucrandae benigne concessit, servatis rubricis aliisque servandis una cum instructione Sacrae Rituum Congregationis huic rescripto adjecta. Contrariis non obstantibus quibuscumque. Die 29 maii 1933.

C. Cardinal LAURENTI,
S. R. C. Praefectus.

A. CARINCI,
S. R. C. Secretarius.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DES REVUES

Revue d'Histoire des Missions. — Juin 1933. — *Ernest de Sarzec et Mgr Touvier (1872-1875)*, par P. Gimalac.

La Vie spirituelle, ascétique et mystique. — 1^{er} mai 1933. — *La charité de Monsieur Vincent*, par J. Calvet.

The Catholic Historical Review. — Avril 1933. — *Ozanam as Historian*, par Ch. Souvay.

Revue d'Assyriologie et d'Archéologie Orientale. — 3^e volume, n^o 3. — *Notes relatives au fragment AO 3826 du Musée du Louvre*, par Ch. Jean.

Divus Thomas. — Mars-avril 1933. — *Ispirazione profetica e ispirazione scritturale : Origine e natura*, par G.-M. Perrella. — *De Gnoseologia a Jos. Zamboni prolata* (suite), par A. Rossi.

Mai-juin. — *Formules augustinienes : la grâce médicale*, par E. Neveut. — *L'« Expositio Salutationis Angelicae » di S. Thomaso d'Aquino*, par G.-F. Rossi.

Les Rayons. — Juillet-août 1933. — *Les Enfants de Marie à Rome : discours de S. S. Pie XI ; le voyage ; la cérémonie de la béatification ; l'audience pontificale ; le séjour à Rome ; le retour.*

Ephemerides liturgicae. — Mars-avril 1933. — *Indultum adhibendi thurificationem in Missis vivorum*

cantatis sine sacris ministris in ecclesiis et oratoriis principalibus Instituti Filiarum a Caritate.

Juillet-août. — *Bref de Béatification de Sœur Catherine Labouré.*

Bulletin de l'Archiconfrérie de la Sainte-Agonie. — Mai-juin 1933. — *La quatrième parole de Jésus sur la croix*, par E. Neveut.

Folleville. — 4 juin 1933. — *Le T. H. Père Verdier. — Saint Vincent de Paul, le grand ouvrier du bon Dieu*, par J.-S. — *Écho de la vie familiale à Folleville.*

L'Écho de la Maison-Mère des Filles de la Charité. — Juin 1923. — *Le recueillement*, par M. Cazot. — *La chasse de Sœur Catherine.* — *Note du D^r Didier sur l'état de conservation du corps de Sœur Catherine.* — *Cause de la Bienheureuse Mère.*

Juillet. — *Le Te Deum de Sœur Catherine*, par la Mère Lebrun. — *La béatification de sœur Catherine : voyage, cérémonies, audiences.*

Août. — *Le secret de Sœur Catherine*, par M. Cazot. — *Le triduum à la Maison-Mère.*

Les Missions des Lazaristes et des Filles de la Charité. — Mai 1933. — *Les Lazaristes à Jehol (Mandchourie)*, par Mgr Clerc-Renaud. — *A l'endroit de leur supplice et près de leur tombe, on ne les oublie pas !* — *La Mission d'Indochine*, par sœur Sempé. — *Dans la forêt vierge*, par J. Calas.

Juin. — *La béatification de Sœur Catherine Labouré.* — *Le centenaire des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul.* — *La soixantaine de profession de sœur Martin-roche à Tauris.* — *Dans la forêt vierge*, par J. Calas. — *L'hôpital Sainte-Marie de Changhaï.*

Juillet. — *Le cœur de saint Vincent de Paul. — Fête du Bienheureux Perboyre au Hu-pé*, par le P. Silvestri. — *Baptiser... c'est bien... mais ce n'est pas tout.* — *Ghessesseou. — Dans la forêt vierge de Colombie.*

Vincentius a Paulo. — Janvier 1933. — *Un nouveau Visiteur : M. Hubert Meuffels. — Souvenir de M. de Wit, missionnaire en Abyssinie. — Missionnaires médecins de la Mission. — Avec la flottille en Australie*, par G. Litjens. — *Vie de saint Vincent de Paul par M. Coste.* — *Récit de Missions*, par M. Baeteman.

Mars. — *Souvenirs de notre Supérieur général, M. François Verdier. — Bombardement de Shanhaikuan*, par un témoin oculaire. — *La préfecture apostolique de Soerabaia; résultats consolants. — Impressions à la lecture des lettres de saint Vincent de Paul. — Misère de l'opium en Chine. — Lettre de M. Zwarthoed, missionnaire au Brésil. — Récits de Missions*, par M. Baeteman.

Sanct Vincenz. — Février 1933. — *Caractère de saint Vincent de Paul. — Une vie de charité dans l'esprit de saint Vincent. — Grâces obtenues par saint Vincent. — Causeries d'un vieux missionnaire. — Notre école apostolique à Niederprüm. — Grâces obtenues par la Médaille miraculeuse.*

Mars. — *Caractère de saint Vincent de Paul. — Généralat de M. Verdier. — Causerie d'un vieux missionnaire. — Grâces obtenues par la médaille miraculeuse. — Cinquante ans supérieure à l'hôpital du Saint-Esprit.*

Avril. — *Caractère de saint Vincent de Paul. — Causeries d'un vieux missionnaire. — Miracles obtenus par sœur Catherine Labouré.*

Vincenz Stimmen. — Janvier 1933. — *Les Conférences*

de Saint-Vincent-de-Paul. — Confrérie de Sainte-Élisabeth. — Germania docet. — Les sœurs de Saint-Vincent au milieu du peuple.

Février. — *Mort de N. T. H. Père Verdier. — Lettres de Chine. — Visite de Mgr Zmitjer à la double famille de saint Vincent. — La Bulle « Salvatoris ». — Vincent de Paul, notre guide dans l'Action catholique. — Les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul.*

Mars. — *Notre cher frère Alois. — Vincent de Paul, notre guide dans l'Action catholique. — Les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. — Confrérie de Sainte-Élisabeth.*

Anales de la Congregación de la Misión y de las Hijas de la Caridad. — 1^{er} Juin 1933. — Deux lettres de M. Théodoric Pedrini aux archives archiépiscopales de Manille, par M. A. Gracia. — Mgr Jarlin, par A. Alonso. — Le P. François Verdier, par V. Vilumbrales. — Mission en un quartier de Cuenca, par H. Albiol. — Mission de la Maison d'Avila, par P. Gracia. — Anciennes fondations des Filles de la Charité en Espagne : Saragosse, par P. Vargas. — Notes nécrologiques sur les Filles de la Charité de la province espagnole : sœur Victoria Cruz (suite), par J. Calles. — Sœur Soledad Landa. — Sœur Esequiela Sanz, par E. Velasco. — Sœur Trinidad Lacalle. — Mission de l'Inde. Dialogues entre un missionnaire et un brahmane; troisième dialogue : La caste, obstacle à la conversion, par Jean-Marie Fernandez. — Relation d'un missionnaire de Mohana. — Notes biographiques sur les anciens missionnaires d'Espagne (suite), par B. Paradela.

1^{er} juillet 1933. — *Mariano Diez (suite), par A. Alonso. — Les Filles de la Charité et l'hôpital de Carabanchel, par B. Paradela. — Sœur Gumersinde Escós de las Heras (suite) — De Londres, par A. Sánchez. — La*

Mission de Cuttack (Lettre de L. Valet). — *Anciennes fondations des Filles de la Charité* (suite), par P. Vargas. — *Notes biographiques sur les anciens missionnaires d'Espagne* (suite), par B. Paradela.

1^{er} août. — *Travaux des maisons : le séminaire d'Oviedo*, par T. Pallarès. — *La paroisse de Potters Bar*, par A. Sánchez. — *Le petit séminaire de Guadalajara*, par S. Pérez. — *Mariano Diez* (suite), par C. Alonso. — *Sœur Marie Leyva*, par sœur A. Ramirez. — *Sœur Victoria Cruz*, par J. Calles. — *Sœur Gumersinde Escós de las Heras*. — *Mission de Cuttack ; les eaux thermales sulfureuses de Tobtopani*. — *Anciennes fondations des Filles de la Charité* (suite), par P. Vargas. — *Notes biographiques sur ceux qui ont appartenu à la Congrégation de la Mission en Espagne* (suite), par B. Paradela.

Germanor. — Avril-juin 1933. — *Chronique*. — *Documents officiels du Saint-Siège et des Supérieurs généraux relativement aux origines de notre Mission de Honduras* (1910-1916). — M. François Verdier. — *Missions de la maison de Palma de Mallorca en 1932-1933*, par A. Cañellas. — *La maison de Brooklyn* (Lettre de A. Salvadó). — *La maison de Philadelphie* (Lettre de M. Coll). — *La maison de Saint-Pierre-Sula* (Lettre de F. Amengual). — *La maison de Pisco* (Lettre de J. Payeras). — *Par les vallées de Pisco*, par J. Pous.

Missioni Estere Vincenziane. — 1^{er} mai 1933. — *Tous et tout entiers pour l'Évangile*, par V. Tardiola. — *Un baptême in extremis*, par L. Marco. — *Les nouvelles œuvres des Filles de la Charité en Cochinchine*, par sœur Chetry.

1^{er} juin. — *Les deux miracles opérés par l'intercession de Sœur Catherine Labouré*. — *De Tsing-Kiang à Kian*, par G. Fraccaro. — *Journal de S. Russo, missionnaire*

à Kian. — *Les martyrs de Pékin en 1900* (suite). — *Cinquième lettre de Dillibis aux Italiens.*

1^{er} juillet. — *Journal de S. Russo* (suite). — *Ma fuite de Yung-Fong*, par C. Breuker. — *Dix jours au séminaire de Kian*, par G. Fraccaro. — *L'hôpital du Caire*, par sœur Grandi. — *Les Filles de la Charité à l'hôpital de Lima*, par sœurs Finello et Bosio.

Il Ven. Giustino de Jacobis. — 20 mai 1933. — *Lettre de Mgr de Jacobis au Préfet de la Propagande* (3 mai 1841). — *La Mission d'Albanie après un an de vie*, par A. Salerno.

20 juin — *Lettre de Mgr de Jacobis au Préfet de la Propagande* (14 juin 1841). — *La Mission d'Albanie après un an de vie*, par A. Salerno.

20 juillet. — *Le troisième centenaire des Filles de la Charité — Les Filles de la Charité en Italie. — Frédéric Ozanam, ami de l'Italie, de la vérité et des pauvres.*

Le Bulletin Catholique de Pékin. — Avril 1933. — *Le Lazariste Armand David (1826-1900)*, par P. Fournier.

Mai. — *Établissements et œuvres catholiques de Pékin. — Les pèlerinages à N.-D. de Tonglu. — Le Lazariste Armand David (1826-1900) (suite)*, par P. Fournier.

Juin. — *Les pèlerinages à N.-D. de Tonglu pendant le mois de mai. — Le P. von Arx et le P. Esteban vont-ils être enfin libérés? — Deux grandes figures missionnaires qui disparaissent : Mgr Mutel et Mgr Jarlin. — Le Lazariste Armand David (1826-1900) (suite)*, par P. Fournier.

Juillet. — *Impressions d'un pèlerin de Tonglu*, par J. Cornet. — *Les troubles au vicariat de Kian.*

Le Petit Messager de Ning-Po. — Mars-avril 1933. — *Mgr Paul-Marie Reynaud (suite). — Les chrétiens*

de Ng-tse-so et de Poka, par L. Marquès. — *Une alerte à Haimen*, par Mgr Hou. — *De Chine en France*, par Cl. Delafosse.

Mai-juin. — *Mgr Paul-Marie Reynaud* (suite).

LIVRES

Hélène et Roland ALIX. *Saint Vincent de Paul. Pages choisies*. Introduction de P. Coste. Paris, F. Sorlot, 1933. In-8 de 232 pages.

Cet ouvrage paraît dans la collection des *Classiques catholiques*. Roland Alix, qui, avec la collaboration de sa sœur Hélène Alix, a pris soin d'extraire, des douze volumes de correspondance et d'entretiens, les beaux passages ici très judicieusement rassemblés, est un ancien normalien, aujourd'hui pensionnaire de la Fondation Thiers. Il a fait œuvre belle et utile. Son ouvrage est de ceux qui resteront.

SAN VINCENZO DE PAOLI. *Carteggio-Conferenze-Documenti. II Conferenze*. Trad. italienne de l'édition P. Coste. Piacenza, 1933. In-8, 360 pages.

Voici, traduit en italien, par les soins du supérieur du collège Alberoni, le second et dernier volume des Conférences de saint Vincent de Paul à ses missionnaires. Nous sommes heureux de voir que la parole pieuse et pratique de notre saint fondateur pourra être comprise dans ce beau pays d'Italie où lui-même a passé un an de sa vie et où il a envoyé ses meilleurs ouvriers pour prêcher l'Évangile.

P. COSTE, Ch. BAUSSAN et Georges GOYAU. *Trois siècles d'histoire religieuse : Les Filles de la Charité*. Paris, Desclée, De Brouwer, 1933. In-8, 256 pages, 9 illustrations. Lettre-préface de S. Ém. le cardinal Verdier, archevêque de Paris.

« Voilà le type de l'ouvrage dont il suffit d'indiquer le sujet et de nommer les auteurs pour le recommander à la sympathique attention de tous.

« Il y aura trois cents ans, le 29 novembre prochain, que Mlle Le Gras, née Louise de Marillac, adonnée depuis 1629 à l'Œuvre des Charités, sous la direction de saint Vincent de Paul, réunit dans sa maison, probablement rue de Versailles, quelques filles choisies par Monsieur Vincent, pour les former au service des pauvres. C'était le commencement de l'Institut qui, maintenant répandu dans le monde entier,

y jouit partout de la popularité la plus légitime et la plus respectable.

« Le petit volume qui vient de paraître, au lendemain de la béatification de la sœur Catherine Labouré et, peut-être, à la veille de la canonisation de la Bienheureuse Louise de Marillac, évoque cette origine trois fois séculaire et résume l'admirable épopée de ces anges et de ces apôtres de la charité chrétienne.

« Qui ne voudrait s'édifier à la lecture de ces pages, si remplies de l'action divine, émouvante exhortation pour les âmes attiédies, vivante apologie pour les esprits qui doutent, et captivantes en même temps comme la plus belle et la plus glorieuse des aventures.

« Fussent-elles écrites par une plume inconnue, l'on ne pourrait douter qu'un tel sujet n'eût soulevé et entraîné l'auteur.

« Et ce n'est point le cas.

« Trois écrivains de renom et de mérite ont collaboré à ce livre.

« M. Pierre Coste, des prêtres de la Mission, dont on connaît la magistrale et définitive histoire de *Monsieur Vincent*, a retracé la vie de l'Institut, depuis sa fondation jusqu'à l'année 1800. Possédant mieux que personne tous les détails de ces annales si belles et si riches, il a su, en quelques pages, en condenser la synthèse. On y peut admirer, dans la trame des vertus dont elles donnèrent l'exemple, et des œuvres dont elles répandirent le bienfait, non seulement la multitude des services qu'elles rendirent aux âmes, en soulageant les corps et en éclairant les esprits, mais encore le très-précieux appui qu'elles apportèrent à la France elle-même. Au milieu des sécheresses et des défaillances du dix-huitième siècle, les filles de saint Vincent de Paul furent de celles qui, en avivant la flamme de la charité, préparèrent les renouveaux patriotiques et chrétiens qui devaient suivre l'impie Révolution.

« Cette victoire suprême, elles en avaient jeté la semence aux sillons français; pendant la Terreur, elles la fécondèrent de leur sang. C'est par le martyre de plusieurs d'entre elles et par les épreuves héroïquement supportées du plus grand nombre que le savant et pieux lazariste couronne le récit de cette première phase de leur histoire.

« Après lui, nous entendons M. Charles Baussan, doublement qualifié pour nous dépeindre l'œuvre scolaire, l'œuvre charitable et l'œuvre sociale réalisées par les sœurs au cours du dix-neuvième siècle. Ce clair et délicat écrivain n'est-il point déjà le biographe de la sœur Rosalie, que les libres penseurs eux-mêmes sont forcés de reconnaître, au milieu de cette phalange de la charité, comme une des âmes les plus ardemment, les plus largement et les plus intelligemment charitables de notre époque; et, d'autre part, secrétaire de la Société générale d'éducation et d'enseignement, n'est-il pas bien placé pour dire tout le bien que les écoles des sœurs ont accompli dans la jeunesse de France?

« M. Baussan ne se montre pas moins averti de l'action sociale exercée par les filles de saint Vincent de Paul, dignes élèves de ce puissant réformateur, en même temps que disciples fidèles de ce héros de la charité. Ne suffit-il pas ici de nommer cette généreuse et presque géniale sœur Milcent, qui, avec sa clairvoyance, élargie par l'esprit surnaturel, et sa maternelle sollicitude pour les besoins du peuple, sut fonder les premiers syndicats féminins, en un temps où trop de catholiques, qui se croyaient plus sages et mieux informés que cette petite

sœur, boudaient ou condamnaient l'institution nouvelle et laissaient prendre aux socialistes une avance que nous n'avons pas encore regagnée ?

« Mais, dès lors, ce n'était pas seulement sur le terrain social que les filles de la Bienheureuse Louise de Marillac s'avançaient en intrépides exploratrices et en pacifiques conquérantes. En ceci, comme en tout, fidèles à l'esprit de leur fondateur, elles s'étaient déjà dévouées à la croisade missionnaire et, dans la dernière partie de l'ouvrage, confiée à ce grand historien des Missions qu'est Georges Goyau, nous les suivons en Égypte, en Syrie, à Madagascar, à la Réunion, jusqu'en Chine et aux Philippines, où, par l'école et les œuvres de charité, elles se font les plus précieuses auxiliaires des évangélistes. Et, là encore, leur sang, répandu pour le Christ, est venu confirmer leurs paroles, apporter le sceau suprême de leurs vertus, ensemencer de germes convertisseurs la terre qu'elles avaient labourée de leurs labeurs et de leurs souffrances !

« Nous nous unissons respectueusement à Son Eminence le cardinal Verdier, non pour féliciter, mais pour remercier les trois écrivains qui se sont unis dans la rédaction de cette œuvre si opportune et si réconfortante, et surtout pour rendre grâce à Dieu d'avoir inspiré, il y a trois siècles, à saint Vincent de Paul et à la Bienheureuse Louise de Marillac une « institution qui a semé tant de bienfaits et donné tant « de gloire à l'Église et à la France. » François Veuillot.

(*La Vie sociale*, 25 juin 1933.)

A ces lignes de M. François Veuillot, nous nous devons d'ajouter que l'excellent ouvrage composé en 1929, sous le même titre *Les Filles de la Charité*, pour la collection *Les Grands Ordres monastiques*, par M. Celier, secrétaire général des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, ne perd en rien de sa valeur du fait de la nouvelle publication. Il y a, dans le livre de M. Celier, surtout en ce qui concerne l'esprit et les règles des sœurs, des développements qu'on ne trouve pas ici. Les deux ouvrages ne font pas double emploi; on a intérêt à lire l'un et l'autre.

LUCIEN MISERMONT. *L'âme de la Bienheureuse Catherine Labouré*. Paris, Gabalda, 1933. In-12, 282 pages.

Dans tout procès de béatification, les témoins sont interrogés sur les vertus théologiques, puis sur les vertus cardinales pratiquées par le Serviteur ou la Servante de Dieu; leurs dépositions sont ensuite utilisées par l'avocat de la Cause, qui les publie dans un volume mis entre les mains des membres et des consultants de la Sacrée Congrégation des Rites. Ce volume, d'un format incommode, écrit en latin, sauf les citations, plein de redites (car, forcément, les témoins se répètent) et, d'ailleurs, tiré à un petit nombre d'exemplaires, aurait peu de succès dans le public; et pourtant, il est regrettable que le public n'en connaisse pas au moins la substance. Le nouvel ouvrage de M. Misermont répond à ce besoin. Les dernières pages touchent à certaines questions spéciales sur lesquelles l'auteur craint de ne s'être pas suffisamment expliqué dans son précédent ouvrage *Sœur Catherine Labouré et la Médaille Miraculeuse*.

La Bienaventurada Sor Catalina Labouré y la Medalla Milagrosa, par I. Daydi. Barcelona, R. Casulleras, 1933. In-8 de 384 pages.

La pieuse biographie que vient de composer notre éudit confrère, M. Daydi, répandra en Espagne, où saint Vincent de Paul est si connu par ses enfants, le culte de la nouvelle Bienheureuse. Dans cette œuvre de vulgarisation, l'auteur s'est abstenu avec raison d'entrer dans la comparaison et la discussion des textes; il se contente de marcher à la suite des plus récents biographes, M. Crapez et M. Misermont, qui s'inspirent eux mêmes de M. Chevalier. Le but qu'il a poursuivi et les moyens dont il a disposé ne lui ont pas permis d'entreprendre une œuvre personnelle vraiment critique et de signaler les difficultés pour en montrer la solution.

Maurice COLLARD. *La claire et radieuse histoire d'une semeuse de lys : La Bienheureuse Catherine Labouré, Fille de la Charité*. 1933. In-18. Brochure illustrée de 62 pages.

Si M. Collard devenait directeur de journal et avait à choisir parmi les journaux existants, c'est sans aucun doute vers *l'Illustration* qu'iraient ses préférences. Il a le goût du beau et semble ne se complaire que dans l'histoire embellie par l'art. On s'en aperçoit avant même d'ouvrir le livre, en regardant la couverture bleue de cette délicieuse brochure, couverture ornée, d'un côté, de lys joliment groupés autour de la Vierge de la médaille; de l'autre, de pigeons et de lys qui font un cadre gracieux à la petite paysanne de Fainies-Moutiers. Les couleurs sont harmonieusement agencées pour flatter l'œil et disposer l'esprit à savourer la claire et radieuse histoire d'une semeuse de lys.

[Maurice COLLARD]. *Almanach des Missions de Saint-Vincent-de-Paul pour l'année 1934*. Nombreuses illustrations, 128 pages.

L'*Almanach* est un livre recherché, tant pour ses belles gravures que pour ses intéressantes histoires et même ses jeux de mots et ses devinettes. Les personnes pieuses y trouveront matière à édification; les jeunes, un attrait pour la vie des missions; tous, un délassement et une distraction. L'auteur de l'*Almanach* s'estimerait heureux si, par leurs prières, ses lecteurs pouvaient accroître le nombre des missionnaires; c'est ce qu'il recherche le plus ardemment.

Memoria de las obras practicadas por las Señoras de la Caridad de San Vicente de Paul en la Republica

Mexicana, correspondiente el año de 1931-1932. In-8 de 151 pages.

Rien ne peut dire mieux que cet excellent petit volume l'activité des Dames de la Charité au Mexique en 1931-1932. Leur zèle est admirable et mérite d'être donné en exemple aux dames du monde entier.

Chants en l'honneur de la Bienheureuse Catherine Labouré.

Les fêtes de béatification ont inspiré poètes et musiciens. Plusieurs nous ont envoyé leurs œuvres; d'autres n'y ont pas pensé. Nous ne signalerons que les premières. On dit les artistes susceptibles; que ceux dont nous ne dirons rien ici veuillent bien nous excuser; nous ne pouvons parler de ce que nous ignorons.

1^o AU PARTIR DE SAINT VINCENT : *Une fleur d'humilité.* Sur l'air connu : *L'encens divin embaume cet asile.* 2^e édition; gravure de la médaille.

2^o Même titre et en sous-titre : BIENHEUREUSE ! Poésie de Caritas; musique de Paul de Colroy.

3^o *Cantate* (1, 2, 3 voix; facultatif). Paroles de M. Léon Basile; musique de M. Grusson, premier prix du Conservatoire.

4^o *A la Bienheureuse Catherine Labouré.* Poésie de Caritas; musique de A. Saint-Martory.

5^o *Invocations latines à la Bienheureuse Catherine Labouré.* Musique de M. Praneuf.

J.-M. PLANCHET. *Les Missions de Chine et du Japon.* Pékin, Impr. du Pétang, 1933. In-8, VIII-717 pages. Nombreuses illustrations.

Ouvrage de statistiques, plein de précieux renseignements, d'une précision et d'une clarté parfaites. Passant en revue les divers vicariats de Chine et du Japon, l'auteur fait connaître l'ancien nom du vicariat, l'année de son érection, les districts sur lesquels il s'étend, le chiffre de sa population totale et de la population catholique; la catégorie de missionnaires à laquelle il est confié (congrégation ou clergé séculier), la liste des anciens vicaires apostoliques, le passé du chef du vicariat, les noms des missionnaires avec le lieu de leur résidence, les noms des membres de communautés religieuses installés dans le vicariat, avec leurs œuvres, enfin les fruits spirituels de l'année écoulée.

L'auteur s'excuse, dans la préface, qu'un ouvrage de cette nature soit toujours inexact au moment de sa publication, vu que le présent est toujours en état de changement. C'est le seul défaut que nous connaissions à son ouvrage, et ce défaut est d'autant plus excusable qu'il est impossible de l'éviter.

E. CASTEL. *Rose de Chine : Marie-Thérèse Wang*

Ta-Jouen (1917-1932). Pékin, Impr. du Pétang, 1933. In-12, 91 pages. 7 illustrations hors texte.

Délicieuse et émouvante histoire d'une jeune fille de Pékin, morte dans cette ville, à l'âge de quinze ans, victime de la tuberculose. C'est beau, c'est pur, c'est édifiant. Marie-Thérèse Wang a été tout à la fois rose, lis et violette; on est embarrassé quand on veut lui attribuer un nom de fleur. L'auteur a préféré « rose »; eh bien! soit: les vertus ont formé sa beauté; les souffrances, ses épines.

Giuseppe MARTORANA. *Il Passio*. Roma, Franc. Ferrari, 1933. In-32, 86 pages.

Cette brochure, composée à l'occasion du XIX^e centenaire de notre rédemption, comprend deux parties: le récit de la Passion; les réflexions que ce récit suggère. Les âmes pieuses y trouveront matière à édification.

Giov. BOCCARDI. *Dati di fatto e statistici relativi alle Scienze di Osservazione e Misura*. Torino, 1933. In-8, 8 pages.

Notre savant confrère M. Boccardi passe en revue les différents pays qui ont contribué au progrès des sciences cosmiques et montre la part de chacun dans ce domaine scientifique.

Pablo ESTEFANIA ORTEGA. *A propósito de un Centenario. Excelencias de las Conferencias de San Vicente de Paúl*. Madrid, 1933. 29 pages.

L'auteur prouve l'excellence des Conférences par leur origine, les louanges que leur a décernées l'Église, les attaques qu'elles ont soutenues, les vertus de ses membres et leur rôle de trait d'union entre les riches et les pauvres.

La Société de Saint-Vincent-de-Paul, t. I. Paris, Beauchesne. In-8.

Cet ouvrage a été rédigé à l'aide des archives de la Société et des notices qu'ont envoyées les Conférences du monde entier. La mise en œuvre a été confiée à des écrivains qualifiés.

Le résultat de ces efforts est un beau livre qui nous fait faire, de façon vivante, un tour du monde rétrospectif et nous livre des renseignements aussi précieux qu'inédits sur l'histoire de la charité catholique depuis cent ans.

Après une courte préface, où le président général, M. de Vergès, exprime des vœux élevés sur la mission des confrères de Saint-Vincent-de-Paul, un premier chapitre, dû à la plume de M. de Lanzac de Laborie,

retrace, dans le passé et le présent, le rôle du *Conseil général*. Viennent ensuite les divers tableaux qui nous montrent l'origine et le développement des Conférences en *France* (M. P. Dhouard), dans les *Colonies* et protectorats français (M. B. de Franqueville), dans les divers États, dominions et colonies qui composent l'*Empire britannique* (M. Angot, des Rotours), en *Belgique*, dans les Pays-Bas et les États scandinaves (M. P. Verhaegen). Une belle étude de M. Goyau sur les activités « vincentiennes » des catholiques allemands est suivie de pages consacrées à l'*Italie*, à l'*Espagne* et au *Portugal* (M. A. Fliche), à la *Suisse*, à la *Pologne*, aux pays de l'*Europe Centrale* (M. G. Biondel), au *Levant* et au *Sud-Est Européen* (M. J. Zeiller), à l'*Extrême-Orient* (M. L. Celier), aux *États-Unis d'Amérique* (M. P. Lewandowski) et à l'*Amérique latine* (M. P. Heinrich). Le volume se termine par des cartes et des graphiques, accompagnés de renseignements statistiques précis et extrêmement instructifs.

La Société de Saint-Vincent-de-Paul nous offre une publication dont la valeur documentaire ne diminue en rien l'attrait. Tous ceux qui s'intéressent aux questions sociales, à la vie de l'Église, à l'histoire des idées et des mœurs, voudront la lire et la méditer.

Un second volume paraîtra bientôt et sera consacré au récit des fêtes du centenaire.

(*La Semaine religieuse de Paris*, 27 mai 1933.)

Ch. B. MAYBON et Jean FREDET. *Histoire de la concession française de Changhaï*. Paris, Plon, 1929. In-8, VII-458 pages, 4 clichés dans le texte, 32 gravures hors texte et 2 cartes.

Cet ouvrage contient quelques renseignements sur l'activité municipale de notre confrère, M. Aymeri, de 1867 à 1874; c'est pour ce motif que nous le signalons ici.

Vinzenzgeist und Vinzenzverein. Köln, 1933. In-8, 109 pages.

Cet ouvrage sur les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, en Allemagne, est l'œuvre de savants spécialistes, membres de cette Société :

- 1° L'esprit de saint Vincent dans les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, par le docteur Hermann Platz.
- 2° Les cinq premières années des Conférences en Allemagne, par Heinrich Auer.
- 3° Les Conférences et l'organisation de la charité, par le docteur Hermann Bolzau.
- 4° Les Conférences et l'Assistance publique, par le docteur Kurt Lücken.
- 5° L'étudiant et les Conférences en Allemagne, par le docteur Rudolf Degen.
- 6° Documentation des Conférences, par Heinrich Auer.

L'autorité incontestée de ces écrivains garantit la haute valeur de l'ouvrage.

A. CHAUVIN. *Jeunesse et Liberté*, suivi de *La Préservation morale de l'Enfant*. Paris, Desclée, De Brouwer, 1933. In-12, 236 pages. Préface de Mgr Baudrillart et portrait en hors-texte.

Les deux opuscules du P. Chauvin sont depuis longtemps introuvables; et tous deux méritent de survivre, non seulement parce qu'ils occupent une place importante dans l'histoire des idées pédagogiques dans ce premier quart de siècle, mais parce qu'ils sont susceptibles de faire encore beaucoup de bien. L'Institut les a tous deux couronnés.

Les deux questions traitées : « La préparation de la jeunesse à la liberté » et « La préservation morale et l'enfant » restent toujours capitales. Elles exigent, par ailleurs, entre toutes, une grande finesse psychologique, une expérience profonde, une délicatesse de plume rare, un bon sens avisé, une documentation étendue, un dévouement absolu à la jeunesse, une haute idée de la dignité de l'enfant. Ce sont précisément les qualités qui brillaient chez le Père Chauvin, l'historien du Père Gratry et l'auteur de l'ouvrage classique *La Littérature française par les critiques contemporains*.

Dans la préface, Mgr Baudrillart retrace, et de façon magistrale, le portrait de ce prêtre éducateur, qu'il a vu à l'œuvre de si près; et le juge éminent dit, à propos des deux brochures réunies dans ce volume : « On constate combien profondes et justes sont les observations de ce vrai éducateur. Plus on les lit, plus on les apprécie. Les années ont pu passer; elles n'ont pas vieilli et ne vieilliront pas. »

Renée ZELLER. *Pentecôte*. (Collection : *L'Année en fêtes pour nos enfants*.) Paris, Desclée, De Brouwer, 1933. In-12, 100 pages. Illustrations de Jacques Le Chevallier.

La conversion d'une enfant, touchée par l'effusion du Saint-Esprit, tel est le nœud du petit roman plein de vie où Renée Zeller enferme, mieux qu'en un livre didactique, les enseignements spirituels de la *Pentecôte*. Marie-Claire, ses frères et son amie Evelyne (qui est ici l'héroïne principale) ont gagné deux ans depuis le volume précédent *Fête-Dieu*. Les lecteurs, qui ont aussi grandi, les retrouveront avec plaisir. Les plus avancés saisiront tout le pathétique religieux du renouvellement d'une âme par la descente du Saint-Esprit; mais tous, même les plus jeunes, seront captivés par l'intérêt capital du récit.

Le talent de M. Jacques Le Chevallier s'est surpassé dans l'illustration de *Pentecôte*. Ici, la grâce et la sensibilité s'allient à la netteté et au caractère de son style.

Fr. VALENTIN-M. BRETON. *Novissima*. Retraite préliminaire. (Collection : *Caritas*.) Paris, Desclée, De Brouwer, 1933. In-16, 206 pages.

Les lecteurs théologiens sauront que *Novissima* désigne les *Fins*

dernières, et les autres l'apprendront dès les premières lignes de la préface. C'est, en effet, des fins dernières que traite ce volume, mais d'une façon si peu coutumière qu'on se demande si, en choisissant ce titre, l'auteur n'a pas voulu profiter de l'ambiguïté du mot latin qui se peut traduire par *dernier* et par *nouveaux* !

La mort n'est pas une fin, dit-il, mais un épisode dans une histoire qui continue ; le jugement n'est pas une fin, mais l'homologation d'un état antérieurement acquis ; le ciel lui-même n'est pas une fin, et encore moins l'enfer. L'unique fin de l'homme, c'est Dieu : Dieu connu, aimé, servi et enfin saisi dans le Christ par la foi et la charité. Et l'on conclut : c'est vrai, il ne fallait qu'y penser.

Tel est l'enseignement de la partie centrale du livre. Une première partie expose la nature de la foi et celle du péché, l'une considérée comme une invitation de Dieu au salut, et l'autre comme un déni de l'homme infligé aux avances de Dieu ; la troisième partie décrit la beauté, la plénitude de la vie humaine régénérée par la grâce du Christ.

Ce sommaire ne saurait donner une idée de la variété, de la richesse, de la profondeur même de cet ouvrage. Les travaux précédents de l'auteur ont montré la sûreté de sa doctrine, sa connaissance de l'Écriture, des Épîtres de saint Paul en particulier, ainsi que des sentences des Pères ; comme aussi son habileté à en exploiter le contenu, et l'ardeur communicative de sa piété. On retrouvera toutes ces qualités dans cette retraite avec une note plus personnelle encore ; on n'épuisera pas, même par une attentive méditation, la substance d'un chapitre comme *Résurrection* ; on ne résistera pas à la puissance ascendante des pages sur le *témoignage*, la *connaissance* et l'*amour* de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On ne pourra que souhaiter la diffusion d'un tel livre pour propager ou renouveler les convictions chrétiennes.

L'auteur promet, dans sa préface, deux autres retraites « conçues dans le même esprit, nourries de la même doctrine »... Nos vœux en hâtent l'édition !

Abbé A.-Joseph CHAUVIN. *Une année d'examens particuliers*. Paris, Desclée, De Brouwer, 1933. In-18, 110 pages.

Après quelques pages sur l'examen particulier, l'auteur aborde dix-sept sujets d'examens : la pauvreté, l'obéissance, l'amour de la croix, la foi, la dévotion à Marie, l'amour de Dieu, la charité envers le prochain, la sainte Messe, la chasteté, la sainte Communion, l'humilité, l'union à Jésus, l'adoration, l'office divin, les examens, la confession, la confiance. C'est clair, court et pratique.

MYRIAM DE G. *Ange de l'Eucharistie*. Nouvelle édition revue et augmentée. Paris, Desclée, De Brouwer, 1933. In-12, 199 pages et illustrations.

Cet Ange de l'Eucharistie, jeune Savoisienne, pourrait résumer sa

vie en un seul acte d'amour : Jésus l'a aimée et elle répondit à cet amour.

Après avoir peut-être entrevu les amours humaines, y avoir rapidement goûté, elle désira de toute son âme l'immolation sévère d'un Carmel et dut accepter l'épreuve physique la retenant dans le monde. Sa générosité, dès lors, accepta tous les renoncements qui tissèrent sa vie.

Elle s'offrit à Dieu comme une hostie réparatrice, et la croix, désormais, empruntant diverses formes, divers noms, ne cessa de peser sur ses épaules, tandis que son cœur chantait l'action de grâces !

Non sans travail, non sans victoires sur elle-même, elle apprit à souffrir, à sourire, à être heureuse.

Bien des confidences nous ont appris que nombreuses sont les âmes qui montent vers Dieu à la suite de cet Ange, en passant par sa voie toute simple, en vivant comme elle vécut, sur la croix, pour être apôtre.

Jeanne-Marie entraîne; laissons-nous entraîner.

Abbé Paul THONE. *L'appel suprême du Sauveur.*
Lectures et méditations sur les raisons de réparer.
Paris, Desclée, De Brouwer, 1933. In-12, 276 pages.

Dans cet ouvrage, le chanoine Thône, reprenant le thème d'un de ses livres dont deux éditions ont été épuisées, traite des *dispositions que doit cultiver en elle une âme réparatrice et des raisons qui s'imposent à tout chrétien de mettre dans sa vie la pratique de la réparation.* Venant après l'Encyclique du Souverain Pontife et répondant aux aspirations qui, de plus en plus, orientent vers le culte du Sacré-Cœur les âmes avides de se sanctifier et de se dévouer, ce livre, toujours actuel pour une piété bien comprise, prend, dans les circonstances présentes, une signification et une importance considérables.

L'appel suprême que Jésus a fait monter de son cœur consumé d'amour à ses lèvres expirantes, le *Sitio* de la croix, auquel ont fait écho les plaintes suppliantes de Paray-le-Monial, doit retentir dans tout cœur vraiment chrétien. A nous de le recueillir, de nous en inspirer et d'en vivre.

Le présent ouvrage, par l'onction pénétrante et la persuasive éloquence de ses lectures et de ses méditations, nous y aidera puissamment.

Arlette BUTAVAND. *Les Femmes médecins missionnaires.* Édition de l'Aucam, Louvain; Paris, Desclée, De Brouwer. In-12, 143 pages.

Examinant la tâche des femmes médecins dans les Missions, l'auteur, qui est docteur en médecine de la Faculté de Lyon, passe en revue l'effort des femmes médecins missionnaires, tant protestantes que catholiques. Elle fournit une documentation très sérieuse et complètement mise à jour sur les organisations médicales en pays de Mission.

La condition matérielle et morale pitoyable de la femme dans ces

pays assigne à la femme médecin le rôle de la relever de sa déchéance et d'éclairer son âme en soignant son corps, de faire pénétrer par elle plus d'hygiène et plus de religion dans l'ensemble de la population.

Toutes les intellectuelles voudront lire cet ouvrage.

R. P. Michel LEDRUS. *L'Inde profonde. Toukaram.*
Édition de l'Aucam, Louvain; Paris, Desclée, De Brouwer. In-8 de 40 pages.

Une conférence récente, sous le titre ironique « L'Inde Sacrée », devait provoquer des réactions. L'auteur nous avertit donc qu'enfant de l'Église, qui se dévoue à la sanctification des Indes, il estime que « la charité véritable, sinon le respect de la propagation de la foi, commande de ne pas parler d'un peuple qui nous est cher en Jésus-Christ, comme nous ne souffririons pas qu'on parlât de notre patrie ».

Voici donc un exemple parmi tant d'autres : Toukaram, le poète philosophe indien du dix-septième siècle. Le P. Ledrus nous dit qu'il « appartient au catholicisme, comme tout ce qui est éclairé relève du soleil, même au seuil du crépuscule ».

Écrites dans un style alerte et vivant, pleines de renseignements utiles et d'aperçus pénétrants sur la mentalité orientale, ces notes sur ce théiste indien ne manqueront pas d'intéresser tous ceux que les charmes de la pensée orientale attirent, et ce d'autant plus qu'elles constituent la première publication en langue française relative au célèbre pèlerin de Pandharpour.

Les Faits mystérieux de Beauraing. Études, documents, réponses, par Bruno de Jésus-Marie, O. C. D.; professeur Étienne de Greef, de l'École des Sciences criminelles de Louvain; Aloïs Janssens, C. I. C. M.; professeur Paul Van Gehuchten, de la Faculté de Médecine de Louvain. (Extrait de la revue *Les Études Carmélitaines.*) Paris, Desclée, De Brouwer, 1933. Brochure in-8 de 200 pages.

Les *Études Carmélitaines* ont publié, sur les événements de Beauraing, des articles d'information sérieuse et de critique objective, dont le seul but était de faire la lumière sur des faits plus ou moins extraordinaires qui ont vivement impressionné les foules. Contrairement aux prévisions des auteurs, ces études ont suscité d'après polémiques et provoqué des accusations qui tendent à faire dévier le débat.

Or, la polémique n'est pas en faveur aux *Études Carmélitaines* et celles-ci n'ont nullement l'intention de répondre à des attaques personnelles. Les personnes passent, les faits demeurent.

Pour permettre aux catholiques sérieux de trouver le contact avec les réalités, il a paru utile de publier, sous forme de livre, les articles controversés.

NOS DÉFUNTS

MISSIONNAIRES

42. Shu (Pierre), prêtre, 19 mai 1933, à Tientsin :
37 ans d'âge, 17 de vocation.
43. Angelloz (Jules), prêtre, 25 mai, à la Maison-
Mère; 46, 28.
44. O' Sullivan (Guillaume), prêtre, 30 mai, à Cork ;
66, 44.
45. Sanchez (Émile), prêtre, 14 juin, à Madrid ; 43, 28.
46. Irigoyen (Émile), prêtre, 24 juin, à Pampelune ;
52, 35.
47. Indave (Casimir), coadj., 2 juillet, à Andujar ;
35, 13.
48. Fernandez (Jean), prêtre, 22 juin, à Lagos de
Moreno ; 78, 54.
49. Ramos (Joachim), prêtre, 7 juillet, à Orense ;
63, 43.
50. Jarnès (Jésus), prêtre, 15 juillet à Orotava ;
40, 24.
51. Teixeira (Joachim), prêtre, 28 juillet, à Lommelet ;
68, 47.
52. Lacquièze (Victor), prêtre, 30 juillet, à Jérusa-
lem ; 80, 61.
53. Pons (François), prêtre, 30 juillet, à Trujillo ;
54, 37.
54. Wagenaar (Gérard), prêtre, 31 juillet, à Venlo ;
47, 26.
55. Rzychon (Charles), prêtre, 4 août, à Cracovie ;
38, 17.

56. Maiza (Antoine), coadj., 2 août, à La Havane;
73, 54.
57. Dullaert (Jean), prêtre, 19 août, à Heerlen; 58, 37.

NOS CHÈRES SŒURS

- Marie Leduc, à Clichy; 87 ans d'âge, 46 ans de vocation.
Marie Capart, à Clichy; 81, 63.
Marie Revert, à Clichy; 87, 63.
Anne Provent, à Clichy; 77, 48.
Anne Rostan, à Montolieu; 53, 30.
Marie Lavallée, à Montolieu; 71, 49.
Marguerite Brunet, à Musinens; 39, 13.
Marie Juliard, à Lima; 77, 57.
Marie Lecomte, à Lima; 72, 39.
Marguerite Chatelain, à Lima; 69, 48.
Marie Bondivena, à Kiukiang; 68, 49.
Catherine Goyeneche, à Flores; 64, 43.
Isabel Rivas, à Flores; 29, 9.
Florence Slattery, à Bridgeport; 45, 19.
Catherine Fitzpatrick, à Jacksonville; 56, 24.
Lucia Fondi, à Pontasserchio; 69, 49.
Marie Frediani, à Sienne; 80, 50.
Marie Pirsterer, à Dult; 24, 5.
Elise Quarez, à La Teppe; 56, 34.
Maria Arizmendi, à Montesa; 87, 62.
Nicanora Rojo, à Murci; 70, 50.
Maria Ibieta, à Saint Sébastien; 63, 40.
Petra De Pedro, à Valdemoro; 42, 13.
Felicia Sainz, à Burgos; 67, 48.
Concepcion Lopidana, à Madrid; 66, 43.
Maria Salvador, à La Havane; 53, 31.
Catherine Varteresz, à Szentjobb; 53, 32.
Marie Le Vezouet, à Montauban; 87, 61.
Françoise Grange, à Clermont; 41, 21.
Caroline Reynaud, à Paris; 69, 40.
Césarine Fenain, à Rochefort; 53, 31.
Josephe Valencak, à Slovenjgradec; 26, 2.
Julienne Kuhar, à Ljubljana; 36, 11.
Jeanne Mesarec, à Vienne; 59, 38.

- Catherine Reiter, à Dult ; 29, 5.
Rosalie Freyer, à Graz ; 30, 1.
Françoise Neger, à Graz ; 78, 63.
Anna Mayer, à Glowna ; 51, 27.
Ladislav Kowalska, à Varsovie ; 84, 61.
Marie Zdzienska, à Varsovie ; 77, 58.
Marie Michels, à Cologne ; 41, 21.
Gumersinda Conde, à Madrid ; 62, 44.
Juana Querejeda, à Hermani ; 44, 19.
Alexandra Gembero, à Lerida ; 77, 55.
Mary Walsh, à Warley ; 32, 3.
Marie Dibion, à Clichy ; 60, 39.
Marie Audubert, à Montluçon ; 64, 44.
Mélanie Mercier, à Salindres ; 53, 31.
Clotilde Grijlva, à Guayaquil ; 78, 49.
Cécile Schellenbacher, à Graz ; 76, 50.
Saturnina Larumbe, à Lugo ; 53, 33.
Maria Duran, à San Caledonio ; 45, 14.
Julienne Chinu Calvisi, à Cagliari ; 36, 14.
Eugénie Horakowska, à Cracovie ; 69, 43.
Clara Samsoen, à Bruay ; 89, 64.
Marie Gerin, à Saint-Étienne ; 70, 49.
Marie Viel, à Paris ; 77, 50.
Maria Colucci, à Trapani ; 81, 51.
Adèle Materassi, à Treia ; 62, 36.
Nothburga Parmetler, à Graz ; 82, 55.
Anna Grill, à Szekszard ; 62, 32.
Ellen Monckton, à Dearborn ; 78, 59.
Ellen Foley, à Saint-Louis ; 70, 53.
Augusta Gascon, à Clermont-Ferrand ; 40, 14.
Stéphanie Mirowska, à Varsovie ; 79, 51.
Rosalie Langowska, à Cracovie ; 66, 44.
Ella Keaho, à Washington ; 75, 55.
Catherine Nikola, à Oradea ; 22, 2.
Anne Glasmacher, à Cologne ; 68, 42.
Marie Coudron, à Pen-Bron ; 49, 20.
Pauline Forgeois, à Musinens ; 36, 13.
Hélène Leroux, à Clichy ; 47, 25.
Marie Sasoner, à Châtillon-sur-Chalaronne ; 92, 59.
Henriette Agnayo, à Santiago ; 83, 65.
Domitila Cabal, à Cali ; 77, 46.
Giulia Sendini, à Luserna ; 86, 63.

- Anna Barbini, à Sienne; 51, 19.
Maria Prunotto, à Sienne; 81, 60.
Julia Rockliff, à Mill-Hill; 67, 37.
Maria Mateos, à Los Angeles; 31, 10.
Consuelo Iglesia, à Jerez; 65, 44.
Maria Jaunarena, à Valdemoro; 74, 55.
Maria Dominguez, à Valdemoro; 80, 53.
Dominica Corres, à Valdemoro; 79, 61.
Marie Dumont, à Paris; 75, 46.
Marie Guyard, à Clermont-Ferrand; 64, 38.
Marie Dafflon, à Paris; 58, 36.
Maria Fernandez, à Nobleja; 48, 25.
Jeanne Farce, à Châlons-sur-Marne; 46, 8.
Justina Pòlyak, à Nitra; 24, 2.
Mathilde Flood, à Fairview; 69, 48.
Maria Gallareto, à Turin; 79, 59.
Pauline de Kerarmel, à El Biar; 76, 45.
Marguerite Detailleur, à Reims; 76, 52.
Eugénie Martignon, à Paris; 27, 1.
Marie Sotin, à Gamaches; 69, 45.
Alece Coghlan, à Liverpool; 81, 60.
Hortense Boucly, au Quesnoy; 76, 54.
Maria Ganci, à Messine; 61, 34.
Marie Aboulen, à Guatemala; 78, 49.
Hélène Blach, à Kolomyja; 40, 17.
Ramona Sanz, à Zamora; 41, 14.
Vicenta Jacue, à Barcelone; 40, 21.
Ludmilla Bolzer, à Salzbourg; 23, 4.
Anna Fuchs, à Salzbourg; 36, 2.
Rosa Podjacka, à Salzbourg; 55, 27.
Joséphine Blanchet, à Nice; 76, 53.
Marie Berglez, à Piukafeld; 59, 38.
Jeanne Jüriga, à Pecs; 57, 32.
Anne Miliczky, à Budapest; 77, 60.
Marie Dzedzek, à Klotildliget; 75, 52.
Elisabeth Enyingi, à Klotildliget; 30, 5.
Julie Horvath, à Klotildliget; 31, 6.
Marie Bodrone, à Cagliari; 76, 52.
Stanislas Rozek, à Bydgoszcz; 48, 23.
Augustine Borelli, à Buenos-Aires; 73, 54.
Marie Bournax, à Bayonne; 83, 64.
Marie Buszko, à Lwow; 62, 39.

- Chiara Illuzi, à Naples ; 57, 34.
Maria Vodopivec, à Villach ; 52, 25.
Gabrielle d'Ormesson, à Paris ; 51, 28.
Adelina Fuenzalida, à Santiago ; 61, 36.
Marie Abrial, à Montolieu ; 71, 51.
Louise Descarrières, à Montolieu ; 52, 31.
Bronislas Piltz, à Varsovie ; 43, 22.
Maria Tarsi, à Fermo ; 70, 51.
Madeleine Dubois, à Château-l'Évêque ; 76, 55.
Maria Maurino, à Tolède ; 68, 41.
Maria Savarese, à Pékin ; 74, 53.
Désirée Quero, à Quito ; 56, 37.
Pauline Peltier, à Cuenca ; 61, 36.
Marie Duchalard, à Paris ; 63, 36.
Marie Rossignol, à Rome ; 69, 43.
Julienne Augereau, à Paris ; 62, 42.
Victoria Sanz, à Rio Piedras ; 75, 54.
Catalina Fortuny, à Majorque ; 39, 16.
Antonia Fabregat, à Pafelbunol ; 73, 54.
Manuela Garces, à Barcelone ; 79, 61.
Gertrudis Vidal, à Valence ; 37, 15.
Joséphine Szostak, à Cracovie ; 53, 26.
Françoise Kensbok, à Wejherowo ; 61, 39.
Henriette Bussière, à Sète ; 66, 36.
Marie Vanverts, à Rio-de-Janeiro ; 68, 47.
Octavie Corrand, à Clichy ; 73, 48.
Bertile Barthes, à Clichy ; 90, 70.
Mélanie Demarchi, à Jérusalem ; 85, 58.
Marie Dusuel, à Loos ; 49, 22.
Jeanne Jankovick, à Graz ; 30, 9.
Bronislas Piltz, à Varsovie ; 43, 22.
Bronislas Czochara, à Cracovie ; 36, 13.
Thérèse Mader, à Klotildliget ; 36, 13.
Claire Cech, à Balassagyarmat ; 55, 34.
Rosa Munoz, à Guayaquil ; 69, 49.
Maria Beneitone, à Turin ; 79, 54.
Martina Sarasate, à Valdemoro ; 68, 45.
Antonia Bofia, à Mataro ; 33, 11.
Balatasara Barasoain, à Lequeitio ; 83, 59.
Josefa Ptaegui, à Madrid ; 82, 57.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME 98 (1933)

ACTES DU SAINT-SIÈGE

Sœur Catherine Labouré : Décret d'approbation des deux miracles attribués à son intercession	314,	413
Sœur Catherine Labouré : Décret <i>De tuto.</i>	436,	634
Sœur Catherine Labouré : Bref de béatification.	726,	859
Sœur Catherine Labouré : Triduums en l'honneur de la Bienheureuse		864
Offices récemment concédés : Marie médiatrice ; Maternité de la Vierge Marie ; Saints Bellarmin et Albert le Grand.		203
Facultés de la Sacrée Pénitencerie		863
Indulgence plénière pour le 27 novembre		633
Le chapelet des Filles de la Charité : Indulgences du Rosaire.		633
Lettre de S. S. Pie XI à M. Cazot	433,	631
Érection de la préfecture apostolique de Kienchanfu		864
M. Félix Dekempeneer, nommé supérieur de la Mission de Bikoro.		864

SAINTE VINCENT DE PAUL

Lettre à M. Delville (4 octobre 1646).		217
Panégyrique prononcé le 30 avril 1933 par Mgr Duthoit, évêque d'Arras.		653
Les mardis de M. Vincent, par G. Goyau.		665
Le diable et saint Vincent de Paul		85

LES TROIS CENTENAIRES DE L'ANNÉE 1933

1. L'approbation de la Congrégation de la Mission par le Saint-Siège		5
2. L'érection de la Compagnie des Filles de la Charité		7
3. Les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul.		17
MADAME DE GONDI		65
1. Son éloge par un contemporain		67
2. Son testament.		72
MADAME GOUSSAULT, née Geneviève Fayet : son testament.		670

HISTOIRE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

par M. Édouard ROBERT

CHAPITRE XXII. — M. Boré, supérieur général (<i>suite</i>). — M. Fiat directeur des Frères coadjuteurs (<i>suite</i>)		51
---	--	----

CHAPITRE XXIII. — M. Boré, supérieur général (<i>suite</i>). — M. Fiat, sous-assistant de la Maison-Mère	224
CHAPITRES XXIV et XXV. — M. Boré, supérieur général (<i>suite</i>). M. Fiat, assistant de la Maison-Mère	441, 674

HISTOIRE DES FILLES DE LA CHARITÉ

par M. Alfred MILON

CHAPITRE XI (<i>suite</i>). — Les Filles de la Charité en Asie, Turquie d'Asie, Perse, Chine	29
--	----

LA BIENHEUREUSE CATHERINE LABOURÉ

La vie, les visions, la médaille	704
L'exhumation du corps	468, 715
La chasse	718
Le pèlerinage à Rome	719
La Cause	224, 259, 314

EUROPE

FRANCE

PARIS :

Fête de l'Assomption	81
Retraites des diocèses d'Évreux et de Chartres	83, 84
Fêtes de nos martyrs Ghebré-Michaël, François et Gruyer; La fin des vacances, ordination de M. Ménard, retraites	84
Anniversaire de l'élection de Notre Très Honoré Père, retraite de la Communauté, fêtes du Christ-Roi et de la Toussaint	87
Fête du Bienheureux Perboyre	242
Fête de la Médaille Miraculeuse	243
Vente de charité au profit de nos Missions	243
Mort de M. Jean Cancé	250
Jour tricentenaire de l'approbation de la Congrégation de la Mission à Rome	255
M. Cazot, Vicaire général	256
Neuvaine de la Sainte-Agonie	259
Mort de M. Guillaume Pouget	462, 482
Mort de M. Joseph Giordano	466
Fête de la Bienheureuse Louise de Marillac	468
Fête de saint Joseph	468
Mort du frère François Ruckebusch	472
Sœur Bertrou, décorée de la Légion d'honneur	473
L'Assemblée provinciale	473
Fête de la Translation	473
Cause de Louise de Marillac : Congrégation antépréparatoire pour les miracles	733

Assemblée générale des Dames de la Charité	733
Les vacances.	734
Cause de Louise de Marillac : Congrégation préparatoire pour les miracles	734
Fête du 19 juillet à la Maison-Mère.	734
L'Assemblée générale.	734
Élection du Très Honoré P. Charles-Léon Souvay	734
Élection des Assistants	737
Le P. François Verdier : Maladie, 243, 244, 249, 253, 255; Mort, 256; Funérailles, 257; Testament spirituel, 260; Conférences à la Maison-Mère sur ses vertus, 262; Extrait de l' <i>Union Catholique de l'Hérault</i> , 281; Extrait de la <i>Vie Catholique</i> , 288; Extrait du <i>Lorrain</i> , 292; Condoléances du président Gaston Doumergue, 293; Extrait d'une lettre de M. l'abbé Guichard, 293; Extrait d'une lettre de M. Foulc, avoué à Nice, 294; Le deuil à Paris, 299; à Marseille, 296; Le deuil à Alger.	298
Les fêtes du Centenaire de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.	741
L'Œuvre de Louise de Marillac	473
L'ancien Saint-Lazare.	738
Démolira-t-on la prison de Saint-Lazare?	480

DÉPARTEMENTS :

<i>Albi</i> . — M. Pierre Dulau, docteur ès sciences bibliques	302
<i>Bagneux</i> . — Une nouvelle maison de Filles de la Charité.	88
<i>Les Gautherets</i> . — Les Œuvres des Filles de la Charité polonaises.	501
<i>Lille</i> . — M. Marcel Courdent.	497
<i>Montlieu</i> . — Jubilé de M. Eugène Vidal.	90
<i>Musinens</i> . — M. Paul Bouat	310
<i>Saint-Étienne</i> . — L'exposition missionnaire des 11-12 novembre 1932.	307

ALLEMAGNE

Ouverture d'un nouveau séminaire interne (lettre de M. Guillaume Stienen).	754
--	-----

ESPAGNE

Le frère Bartolomé Ballesteros (lettre de M. Eugène Comellas).	92
--	----

GRÈCE

<i>Salonique</i> . — Un tremblement de terre (lettre de M. Van der Jonckheyd).	520
<i>Mont Athos</i> . — Une excursion à la Montagne sainte, par J. Euzet.	757

HOLLANDE

Le cinquantenaire de l'école apostolique de Wernhoutsburg (lettre de M. Jean Zoetmulder)	73
--	----

HONGRIE

- Notice sur M. Georges Tutz, par M. Michel Janisch. 509

IRLANDE

- Ouverture du séminaire des Filles de la Charité à Blackrock, par
M. Charles-Léon Souvay. 105

ITALIE

- Turin.* — Notice sur M. Jean Tonello 111
Les retraites dans la maison *della Pace* à Chieri (lettre de M. Gar-
lando) 322
Notice sur M. Joseph Alloatti, par M. Émile Cazot. 503

TURQUIE

- Souvenirs anecdotiques d'un ancien élève du collège Saint-Benoît
de Constantinople (1888-1896) (lettre de M. Charles Spartali). . 524

AFRIQUE

ALGÉRIE

- L'orphelinat de Mustapha-Supérieur 570

CONGO BELGE

- Mort de M. Léon Sieben (lettre de M. Félix Dekempeneer). . . 184
L'activité de la Mission en 1931-1932 (Rapport de M. Félix
Dekempeneer). 802

ÉTHIOPIE

- M. Corneille de Wit. 394, 576

MADAGASCAR

- Mort du frère Joseph Obreza (lettre de M. Ambroise Engelvin). 189
Voyage de France à Madagascar (lettre de trois Filles de la
Charité) 192
Les Œuvres à Farafangana (lettre de sœur Moulin). 396
Le travail à Manombo (lettre de M. Émile Brunel). 399
Les Œuvres à Tuléar, Ankazoabo, Ibosy et Bétroka (lettre de sœur
Lagleize). 601
Notice sur Mgr Jacques Crouzet, par M. Joseph Canitrot . 582, 811

ASIE

CHINE

L'Église catholique en Chine de 1922 à 1931	339
<i>Pékin</i> . — Mgr Stanislas Jarlin	544
L'école Sainte-Jeanne-d'Arc (lettres de sœur Raymond)	342, 346
<i>Paotingfou</i> . — Le pèlerinage de Tonglu (lettre de M. Trémorin).	126
<i>Kian</i> . — Les troubles dans le Vicariat (lettres de M. Russo et Thieffry).	376, 380, 383
Journal de M. Édouard Barbato.	143, 558
Journal de M. Salvatore Russo	171
Notice sur Mgr Nicolas Ciceri, par M. Édouard Barbato.	352
Une fuite mouvementée, par M. Corneille Breuker	784
Le communisme dans le Vicariat, par M. Édouard Barbato	370
<i>Yukiang</i> . — Les troubles et les Œuvres (lettre de M. Meijer).	567, 798
Le communisme au Kiangsi, par M. Jean-Gabriel Meijer.	140, 354
<i>Ningpo</i> . — Le besoin d'ouvriers et ouvrières (lettre de sœur Secrétain).	132
<i>Youngpingfou</i> . — Le jubilé de Mgr Geurts, par M. Van Musch.	348
<i>Kashing</i> . — Mort de M. Pandellé (lettre de M. Sepieter).	134
<i>Changhai</i> . — Les noces d'or de sœur Berkeley (lettre de sœur Reisenhel).	129

INDOCHINE

Les Filles de la Charité à Thuduc (lettre de M. Paul Legris).	175
Les Filles de la Charité à Thuduc (lettres de sœur Sempé et de sœur Charles).	388, 390
Les Filles de la Charité à Nhatrang (lettre de sœur Sempé).	391

SYRIE

<i>Zouk Michazl</i> . — L'orphelinat, par M. René Giscard d'Estaing.	537
<i>Antoura</i> . — M. Ernest Diab	333, 539
<i>Beyrouth</i> . — Sœur Méglin, chevalier de la Légion d'honneur, 330,	782
Mort de M. Guillaume Van Ruten, par M. Henri Heudre	118
<i>Tripoli</i> . — Les Œuvres de la Maison (lettre de M. Alouan, 125, 336,	780
Cérémonie en l'honneur de Joseph Karam (lettres de M. Alouan).	123

PERSE

Voyage de France en Perse (lettres de sœur Louvet).	177, 181
---	----------

AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS

- Perryville.* — Notice sur M. Pierre-Vincent Byrne, par M. Lilly. 604
Cumberland. — Les Œuvres des Filles de la Charité (lettre de
sœur Agnès Feihe). 608
Los Angeles. — Un tremblement de terre (lettre de sœur Woorhies). 832

HONDURAS

- La guerre civile (lettres de sœur Thébert). 401, 609

NICARAGUA

- Les cent ans de sœur Helfenbein (lettre de sœur Bocquet). . . . 612

SALVADOR

- Les missions de la maison d'Alegria (lettre de M. Antoine Conte). 402

PANAMA

- Notice sur Mgr Guillaume Rojas, premier archevêque de Panama. 616

ARGENTINE

- L'asile *del Pino* à Buenos-Aires (lettre de sœur Bournique) . . . 199

BRÉSIL

- La maison de *La Médaille Miraculeuse* à Ypiranga (lettre de sœur
Simas). 291

CHILI

- Mort de sœur Otarola (lettre de sœur Ramondet). 404
Mort de sœur Vicenta Pinto (lettre de M. Émile Caracuel). . . . 194

COLOMBIE

- Notice de M. Jean-Fleury Bret. 836
Notice de M. Joseph Antoine-Ruiz. 849

ÉQUATEUR

- La guerre civile à Quito. 621, 623, 625, 628

NOTICES DES DÉFUNTS

Prêtres :

Alloatti Joseph.	503
Bouat Paul.	310
Bret Jean-Fleury.	836
Byrne Pierre-Vincent.	604
Cancé Jean	250
Mgr Ciceri Nicolas.	352
Courdent Marcel.	497
Mgr Crouzet Jacques.	582
De Wit Corneille.	394, 576
Diab Ernest	330, 333
Giordano Joseph.	466
Mgr Jarlin Stanislas.	544
Pandellé Joseph	134
Pouget Guillaume.	462, 482
Mgr Rojas Guillaume	616
Ruiz Joseph-Antoine	849
Sieben Léon	184
Tonello Jean.	111
Tutz Georges.	509
Van Rutten Guillaume.	118
Verdier François	256, 260

Frères :

Ballesteros Bartolomé	92
Obreza Joseph	192
Ruckebusch François.	472

Sœurs :

Otarola Avelinda.	404
Pinto Vicenta.	194

VARIÉTÉS :

Modifications à un article des <i>Annales</i>	407
Quelques explications au sujet de la nouvelle Vie de saint Vincent.	408

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES :

Revue des Revues.	204, 416, 638, 866
---------------------------	--------------------

LIVRES :

<i>Le mystère de la captivité de saint Vincent de Paul à Tunis</i> , par F. Benoit	207
<i>La vocation de saint Vincent de Paul</i> , par P. Deffrennes.	421
<i>Saint Vincent de Paul. Pages choisies</i> , par Hélène et Roland Allix.	872
<i>San Vincenzo di Paoli. Carteggio. Conferenze. Documenti. II : Conferenze</i>	872
<i>Vinzenzgeist und Vinsenzverein</i>	878
<i>Ferdinand Montels, lazariste, Pierre Ou et Jean King-Sing, décapités ou Kiangsi (Chine)</i> , par Maurice Collard.	642

<i>Biografía del Rvdo P. Antonio Palau</i> , par Guillermo Monteros . . .	642
<i>Wernhoutsburg. 50 Jarig Bestaan Saint-Vincentius seminarie 1882-1932</i>	422
<i>Trois siècles d'histoire religieuse : les Filles de la Charité</i> , par Pierre Coste, Charles Baussan, Georges Goyau	872
<i>Sous la cornette de saint Vincent de Paul</i> , par Ève Baudouin . . .	422
<i>La Virgen Maria y las Hijas de la Caridad</i> , par Eugenio Escribano .	424
<i>Remarques sur les sœurs défuntes</i>	422
<i>Sœur Rosalie</i> , par H. Appert	642
<i>La claire et radieuse histoire d'une semeuse de lys : la Bienheureuse Catherine Labouré, Fille de la Charité</i> , par M. Collard	875
<i>La Bienaventurada sor Catalina Labouré</i> , par Leandro Daydi	875
<i>L'âme de la Bienheureuse Catherine Labouré</i> , par Lucien Misermont .	874
<i>Chants en l'honneur de la Bienheureuse Catherine Labouré</i>	876
<i>Mois de Marie de la Médaille Miraculeuse</i> , par Joseph Baeteman .	643
<i>La Carità vincenziana a Piacenza nell'anno 1932</i> , par G. Marina .	642
<i>Memoria de las obras practicadas por las Señoras de la Caridad de san Vicente de Paul en la Republica Mexicana, correspondiente al año de 1931-1932</i>	875
<i>Les Missions de Chine et du Japon, 1933</i> , par Jean-Marie Planchet .	876
<i>Vicariat apostolique de Pékin. État de la Mission du 1^{er} janvier au 30 juin 1932</i>	642
<i>Le Vicariat apostolique d'Abyssinie</i> , par Paul Gimalac	423
<i>Ottanta giorni nelle mani dei Rossi</i> , par Ottavio Purino	423
<i>Le répertoire africain</i> , par Henri Dubois	426
<i>Le séjour du Père Bernard de Sainte-Thérèse en Perse</i> , par Léon Mirot	644
<i>Les heures glorieuses du pavillon des Missions catholiques à l'Exposition coloniale de Paris en 1931</i> , par de Reviers de Mauny	644
<i>Voyages et découvertes scientifiques des missionnaires naturalistes français à travers le monde</i> , par Paul Fournier	645
<i>Le missionnaire catholique des temps modernes</i> , par Paul Lesourd .	426
<i>Optimisme et apostolat</i> , par Henri Crapez et Émile Moulis	647
<i>Maison du Missionnaire. Dix ans de vie</i> , par Henri Watthé	207
<i>Rose de Chine : Marie-Thérèse Wang Ta-Jouen</i> , par Eugène Castel .	876
<i>Histoire de la concession française de Changhaï</i> , par Ch. B. Maydon et Jean Fredet	878
<i>Les femmes médecins missionnaires</i> , par Arlette Butavand	881
<i>L'Inde profonde. Toukaram</i> , par Michel Ledrus	882
<i>L'appel suprême du Sauveur</i> , par Paul Thone	881
<i>Sauveurs avec le Christ. Lectures et méditations sur l'apostolat de la Réparation</i> , par Paul Thone	209, 645
<i>Dans les pas du Sauveur</i> , par Paul Thone	646
<i>Explication du Catéchisme de Pékin</i> , par Jean-Marie Planchet . . .	643
<i>Novissima</i> , par Fr. Valentin, M. Breton	879
<i>La nouvelle et éternelle alliance. Les éléments permanents du Catholicisme</i> , par Dom Anschaire Vonier	210
<i>Méditations sur la doctrine chrétienne</i> , par Joseph Baeteman	643
<i>Dialogues apologétiques</i> , par Joseph Baeteman	643
<i>L'union à l'autel suivie de la Communion spirituelle</i> , par A. Joseph Chauvin	646
<i>Une année d'examens particuliers</i> , par A. Joseph Chauvin	880

<i>Jeunesse et liberté. La Préservation morale de l'enfant</i> , par A. Joseph Chauvin.	879
<i>Catéchisme des vérités nécessaires</i> , par Alexandre Provost.	424
<i>Raisons de croire</i> , par Mgr Albrand et Alphonse Hubrecht (traduction française).	424
<i>Plaideurs chinois</i> (traduction française), par Alphonse Hubrecht.	425
<i>Come il sole</i> , par Jules Foddai.	425
<i>Esercizi spiritali per secolari</i> (2 ^e édition), par David Landi.	425
<i>Méditations sur les mystères de notre sainte foi</i> , par Louis Dupont.	646
<i>Il Passio</i> , par Giuseppe Martorana.	877
<i>Pentecôte</i> , par Renée Zeller.	879
<i>Madame de Maintenon</i> , par Marcel Langlois.	207
<i>The Catholic Church in contemporary Europe</i> , par C.-L. Souvay.	423
<i>L'autografo di San Tommaso al libro delle Sentenze</i> , par J.-F. Rossi.	423
<i>Saint Albert le Grand</i> , par Albert Garreau.	426
<i>Ange de l'Eucharistie</i> , par Myriam de G.	880
<i>A propósito de un Centenario. Excelencias de las Conferencias de San Vicente de Paul</i> , par Pablo Estefania Ortega.	877
<i>La Société de Saint-Vincent-de-Paul. La Condition de la femme dans la Basse-Mésopotamie, d'après les documents suméro-akkadiens antérieurs au dix-septième siècle avant Jésus-Christ</i> , par Charles-F. Jean.	647
<i>Dati di fatto e statistici relativi alle Scienze di Osservazione e Misura</i> , par Giuseppe Boccardi.	877
<i>Les jûits mystérieux de Beauraing</i>	882
<i>Almanach des Missions de Saint-Vincent-de-Paul pour l'année 1934</i> , par Maurice Collard.	875
<i>Almanach van den H. Vincentius a Paulo, 1933</i>	207
<i>Almanaque de Caridad, 1933</i>	424
<i>Image mortuaire du T. H. Père Verdier</i>	647

NOS DÉFUNTS :

Missionnaires.	211, 427, 648,	884
Sœurs.	212, 428, 648,	885

GRAVURES :

Mme de Gondi.	72
Les supérieurs de Wernhoutsburg de 1882 à 1932.	96
Le Très Honoré Père Verdier.	248
Les obsèques du Très Honoré Père Verdier : le cortège au départ.	264
Les obsèques du Très Honoré Père Verdier : le cortège longeant les murs du cimetière.	280
M. Émile Cazot, Vicaire général.	296
M. Guillaume Pouget.	496
L'Assemblée générale de 1933.	733
Le Très Honoré Père Charles-Léon Souvay.	740

Le Gérant : J. DUMOULIN.

Annales de la Mission Volumes 1 - 126 - Link Page

[Previous](#) [Annales Volume 97](#)

[Next](#) [Annales Volume 99](#)

[Return to Electronic Index Page](#)